FORD **F-150 Manuel du Propriétaire**

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2020

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 202007 20200831150759

Proposition 65 de l'état de Californie

AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone, phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Visitez le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation**.

Table des matières

Nous contacter
Nous contacter 21

Introduction
À propos de cette publication 23
Utilisation de cette publication 24

Glossaire des symboles
Symboles utilisés sur le véhicule 25

Confidentialité des données
Confidentialité des données 28
Données d'entretien 29
Données d'événement 29
Données des paramètres 30
Données de véhicule connecté 31
Données d'appareil mobile 31
Données du système d'appel d'urgence 32

Recherche visuelle
Volant 33
Tableau de bord 34
Habitacle du véhicule 35
Extérieur avant 36
Extérieur arrière 37

Sécurité enfants
Précautions pour la sécurité des enfants 38
Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants 40
Dispositifs de retenue pour enfants 41
Installation de sièges d'enfant 43
Rehausseurs 51
Verrouillage sécurité enfants 53

Ceintures de sécurité
Précautions à l'égard des ceintures de sécurité 54
Bouclage et débouclage des ceintures de sécurité 55
Mode de blocage par inertie 56
Mode de blocage automatique 57
Réglage des ceintures de sécurité pendant la grossesse 58
Réglage de la hauteur de la ceinture de sécurité 58
Réglage de la longueur de la ceinture de sécurité 59
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité 59
Vérification des ceintures de sécurité 62
Rallonges de ceinture de sécurité 62

Personal Safety System™
Qu'est-ce que le système de sécurité personnelle 64
Fonctionnement du système de sécurité personnelle 64
Composants du système de sécurité personnelle 64

Coussins gonflables
Fonctionnement des coussins gonflables avant 65
Fonctionnement des coussins gonflables latéraux 66
Fonctionnement des protège-genoux 66
Fonctionnement du système de sécurité Canopy™ 67
Précautions relatives au sac gonflable 68
Réglage approprié du siège conducteur et passager avant 69
Enfants et coussins gonflables 69
Capteur de poids du passager avant 70

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable 73
Mise au rebut des coussins gonflables 74

Système d'alerte des piétons

Qu'est-ce que le système d'alerte de piétons 75

Assistance 911

Qu'est-ce que la fonction Assistance 911 76
Fonctionnement de la fonction Assistance 911 76
Exigences des appels d'urgence 76
Limitations des appels d'urgence 77

Clés et télécommandes

Limitations de la télécommande 78
Utilisation de la télécommande 78
Ouverture et fermeture de la clé pliable 79
Retrait du panneton de clé 79
Déclenchement de l'alarme de détresse 79
Localisation de votre véhicule 79
Changement de la pile de la télécommande - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir 80
Changement de la pile de la télécommande - Véhicules avec : Clé pliable 82
Remplacement d'une télécommande ou d'une clé perdue 83
Programmation de la télécommande - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir 83
Programmation de la télécommande - Véhicules avec : Clé pliable 85
Clés et télécommandes – Dépannage 86

MyKey™

Qu'est-ce que MyKey 87
Réglages MyKey 87
Création d'un dispositif MyKey - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir 88
Création d'un dispositif MyKey - Véhicules avec : Clé pliable 89
Programmation d'une clé MyKey 89
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey 89
Vérification de l'état du dispositif MyKey 90
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance 90
MyKey – Dépannage 90

Portes et serrures

Ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule 94
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule 94
Déverrouillage automatique 95
Verrouillage automatique 95
Fonction d'erreur de verrouillage 95
Carillons avertisseurs de portes et de verrouillage 96
Portes et verrouillage – Dépannage 96

Entrée sans clé

Localisation du clavier d'entrée sans clé 97
Limites d'entrée sans clé 97
Code d'accès principal 97
Réglages de l'entrée sans clé 97
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du système d'entrée sans clé à télécommande 98
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé 99
Entrée sans clé – Dépannage 99

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie

Fonctionnement de la fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie 101

Activation et désactivation de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie 101

Hayon - Véhicules avec : Hayon à commande manuelle

Ouverture du hayon 102

Verrouillage et déverrouillage du hayon 102

Pose et dépose du hayon 102

Marchepied de hayon 103

Rallonge de plateau à claire-voie 104

Surface de travail de hayon 107

Hayon - Véhicules avec : Hayon à commande électrique

Ouverture du hayon 108

Fermeture du hayon 108

Pose et dépose du hayon 109

Marchepied de hayon 110

Rallonge de plateau à claire-voie 111

Surface de travail de hayon 114

Hayon – Dépannage 114

Hayon - Véhicules avec : Hayon à ouverture à distance

Ouverture du hayon 116

Pose et dépose du hayon 116

Marchepied de hayon 117

Rallonge de plateau à claire-voie 118

Surface de travail de hayon 121

Hayon – Dépannage 121

Sécurité

Système antivol passif 123

Alarme antivol 123

Paramètres du système d'alarme antivol 124

Sécurité – Dépannage 125

Marchepieds à déploiement électrique

Précautions à prendre avec les marchepieds à déploiement électrique 127

Réglages des marchepieds à déploiement électrique 127

Commande au pied des marchepieds à déploiement électrique 128

Déploiement et rangement des marchepieds à déploiement électrique 128

Marchepieds à déploiement électrique – Dépannage 129

Volant

Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel 130

Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique 130

Réinitialisation de la position d'arrêt - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique 131

Avertisseur sonore 131

Activation et désactivation du volant de direction chauffant 131

Pédales réglables

Réglage des pédales 132

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces 133

Essuie-glaces automatiques 133

Vérification des balais d'essuie-glace 134

Remplacement des balais d'essuie-glace avant 134

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Lave-glaces 135
Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage 136

Éclairage extérieur

Commande de l'éclairage extérieur 137
Phares 137
Phares – Dépannage 137
Phares automatiques 138
Feux extérieurs 138
Éclairage de la zone extérieure 140
Feux de route automatiques 141
Feux de route automatiques – Dépannage 144
Éclairage non éblouissant 144
Éclairage non éblouissant – Dépannage 147
Éclairage avant adaptatif 147

Éclairage intérieur

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur 149
Activation et désactivation de l'éclairage intérieur avant 149
Activation et désactivation de l'éclairage intérieur arrière 149
Fonction d'éclairage intérieur 149
Réglage de la luminosité du tableau de bord 150
Éclairage ambiant 150

Glaces

Ouverture et fermeture des glaces 151
Fonction de rebond des glaces 152
Verrouillage des commandes de glaces arrière 152
Ouverture et fermeture des glaces coulissantes 152

Rétroviseur intérieur

Précautions relatives au rétroviseur intérieur 154
Gradation manuelle du rétroviseur intérieur 154
Rétroviseur intérieur à électrochrome 154

Rétroviseurs extérieurs

Réglage des rétroviseurs extérieurs 155
Rabattement des rétroviseurs extérieurs - Véhicules avec : Rétroviseurs rabattables manuels 155
Rabattement des rétroviseurs extérieurs - Véhicules avec : Rétroviseurs rabattables électriques 155
Extension des rétroviseurs extérieurs 156
Rétroviseur extérieur à électrochrome 157

Toit ouvrant

Ouverture et fermeture de l'écran pare-soleil 158
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent 158
Mise en position basculée du toit ouvrant transparent 159
Rebonds du toit ouvrant 159

Combiné des instruments

Aperçu du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 4,2 po 160
Aperçu du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 8 po 161
Aperçu du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 12,3 po 162
Qu'est-ce que le compte-tours 162
Qu'est-ce que l'indicateur de vitesse 162
Jauge de carburant 163
Qu'est-ce que la sonde de température de liquide de refroidissement 163
Qu'est-ce que le manomètre d'huile moteur 163
Qu'est-ce que la sonde de température d'huile de boîte de vitesses 163

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Qu'est-ce que l'indicateur de suralimentation 163
Qu'est-ce que l'indicateur de liquide d'échappement diesel 164
Que sont les témoins du tableau de bord 164
Témoins du tableau de bord 164
Que sont les indicateurs du tableau de bord 166
Indicateurs du tableau de bord 166

Affichage du tableau de bord

Utilisation des commandes de l'affichage du tableau de bord 168
Menu principal de l'affichage du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 4,2 po 168
Menu principal de l'affichage du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 8 po 169
Menu principal de l'affichage du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 12,3 po 169
Ordinateur de voyage - Véhicules avec : Écran de 4,2 po 169
Ordinateur de voyage - Véhicules avec : Écran de 8 po/Écran de 12,3 po 170
Personnalisation de l'affichage du tableau de bord 170
Réglages personnalisés 170
Information de l'affichage hybride 171
Qu'est-ce que l'affichage d'entraînement des freins 171
Qu'est-ce que le résumé du trajet 172

Démarrage à distance

Qu'est-ce que le démarrage à distance 173
Précautions relatives au démarrage à distance 173
Limitations du démarrage à distance 173
Activation du démarrage à distance 173
Démarrage et arrêt du véhicule à distance 173
Prolongation de la durée du démarrage à distance 174
Témoins de la télécommande de démarrage à distance 174
Réglages du système de démarrage à distance 174

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation 176
Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation 176
Activation et désactivation de l'air recirculé 176
Activation et désactivation de la climatisation 176
Activation et désactivation du dégivrage 176
Activation et désactivation du dégivrage maximal 177
Activation et désactivation du refroidissement maximal 177
Activation et désactivation des essuie-glaces chauffants 177
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante 177
Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants 177
Réglage de la vitesse du ventilateur d'habitacle 177
Réglage de la température 178
Orientation de l'écoulement de l'air 178
Mode automatique 178
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation 180

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation 182
Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation 182
Activation et désactivation de l'air recirculé 182
Activation et désactivation de la climatisation 182
Activation et désactivation du dégivrage 182
Activation et désactivation du dégivrage maximal 182
Activation et désactivation du refroidissement maximal 183
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante 183
Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants 183
Réglage de la vitesse du ventilateur d'habitacle 183
Réglage de la température 184
Orientation de l'écoulement de l'air 184
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation 184

Qualité de l'air à l'intérieur

Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle 186
Remplacement du filtre à air d'habitacle 186

Sièges avant

Précautions à l'égard du siège avant 187
Positions assises appropriées 187
Sièges à commande manuelle 188
Sièges à commande électrique 190
Sièges avec fonction de massage 193
Sièges chauffants 194
Sièges ventilés 195

Sièges arrière

Sièges à commande manuelle 196
Sièges chauffants 197

Système d'alerte des occupants des sièges arrière

Qu'est-ce que le système d'alerte des occupants des sièges arrière 199
Fonctionnement du système d'alerte des occupants des sièges arrière 199
Précautions relatives au système d'alerte des occupants des sièges arrière 199
Limitations du système d'alerte des occupants des sièges arrière 199
Activation et désactivation du système d'alerte des occupants des sièges arrière 200
Témoins du système d'alerte des occupants des sièges arrière 200
Avertissements sonores du système d'alerte des occupants des sièges arrière 200

Fonction de mémorisation

Qu'est-ce que la fonction de mémoire 201
Précautions relatives à la fonction de mémorisation 201
Emplacement des boutons de la fonction de mémorisation 201
Enregistrement d'une position de préréglage 201
Rappel d'une position de préréglage 201

Ouvre-porte de garage

Qu'est-ce que le système d'ouvre-porte de garage 203

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Fonctionnement de l'ouvre-porte de garage 203
Précautions relatives à l'ouvre-porte de garage 203
Limitations de l'ouvre-porte de garage 204
Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec la télécommande manuelle 204
Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec le moteur d'ouverture de porte de garage 205
Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec le moteur d'ouverture de porte 206
Dégagement du système d'ouverture de porte de garage 206
Reprogrammation du système d'ouverture de porte de garage 207
Fréquences radio de l'ouvre-porte de garage 207

Ports USB

Emplacement des ports USB 208
Lecture multimédia avec port USB 208
Charge d'un appareil 209

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant d'alternateur du plateau de pick-up

Qu'est-ce que la prise de courant 210
Prise de courant – Précautions - Véhicules avec : 2 kW 210
Prise de courant – Précautions - Véhicules avec : 2,4 kW/7,2 kW 211
Emplacement de la prise de courant 212
Témoins de la prise de courant - Véhicules avec : 2 kW 212
Témoins de la prise de courant - Véhicules avec : 2,4 kW/7,2 kW 213
Qu'est-ce que le mode Ralenti utilitaire - Véhicules avec : Clé pliable 214
Activation et désactivation du ralenti utilitaire - Véhicules avec : Clé pliable 214
Qu'est-ce que le mode Générateur 214
Activation et désactivation du mode Générateur 214
Réinitialisation de la détection d'anomalie de mise à la masse 215
Rétablissement du disjoncteur - Véhicules avec : 7,2 kW 215
Prise d'alimentation – Dépannage 216

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 120 V

Qu'est-ce que la prise de courant 219
Prise de courant – Précautions 219
Limites de la prise de courant 219
Emplacement de la prise de courant 219
Témoins de la prise de courant 220

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 12 V

Qu'est-ce que la prise de courant 221
Prise de courant – Précautions 221
Emplacement de la prise de courant 221

Surface de travail de la console centrale

Utilisation de la surface de travail de la console centrale - Véhicules avec : Levier sur colonne de direction 222
Utilisation de la surface de travail de la console centrale - Véhicules avec : Changement de vitesse sur console 223
Surface de travail de la console centrale – Dépannage 224

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Chargeur d'accessoires sans fil

Qu'est-ce que le chargeur d'accessoires sans fil 225
Précautions relatives au chargeur d'accessoires sans fil 225
Emplacement du chargeur d'accessoires sans fil 226
Charge d'appareils sans fil 226

Rangement

Porte-gobelets 227
Boîte à gants 227
Rangement de dessous de siège 228
Porte-lunettes 230

Démarrage et arrêt du moteur

Démarrage et arrêt du moteur – Précautions 231
Commutateur d'allumage 231
Bouton-poussoir de démarrage 232
Démarrage du moteur 232
Chauffe-moteur 236
Arrêt du moteur 237
Arrêt automatique du moteur 238
Accès à la position de secours de la clé codée 239
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage 240

Information sur le véhicule hybride

Qu'est-ce qu'un véhicule hybride 245
Fonctionnement du véhicule hybride 245
Caractéristiques de conduite du véhicule hybride 245
Mode de faible utilisation du moteur 245
Témoins d'information sur le véhicule hybride 246
Information sur le véhicule hybride – Dépannage 246

Auto-Start-Stop

Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop 248
Précautions concernant Auto-Start-Stop 248
Activation et désactivation du mode Auto-Start-Stop 248
Arrêt du moteur 248
Redémarrage du moteur 248
Témoins de la fonction Auto-Start-Stop 248
Auto-Start-Stop – Dépannage 249

Carburant et remplissage

Précautions relatives au remplissage et au carburant 251
Qualité du carburant 252
Localisation de l'entonnoir à carburant 257
Panne de carburant 257
Ravitaillement 259
Capacité du réservoir de carburant - Sauf : Véhicule électrique hybride (VEH) 264
Capacité du réservoir de carburant - Véhicule électrique hybride (VEH) 264
Remplissage et carburant – Dépannage 265

Filtre à particules diesel

Qu'est-ce que le filtre à particules diesel 266
Fonctionnement du filtre à particules diesel 266
Précautions relatives au filtre à particules diesel 266
Exigences relatives au filtre à particules diesel 267
Régénération manuelle du filtre à particules diesel 267

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Filtre à particules diesel – Dépannage 269

Système de réduction catalytique sélective - Diesel

Qu'est-ce que le système de réduction catalytique sélective 271
Fonctionnement du système de réduction catalytique sélective 271
Précautions relatives au système de réduction catalytique sélective 271
Exigences relatives au système de réduction catalytique sélective 273
Lignes directrices relatives au système de réduction catalytique sélective 273
Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective 274
État du système de réduction catalytique sélective 275
Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel 276
Système de réduction catalytique sélective – Dépannage 276

Convertisseur catalytique

Le catalyseur, de quoi s'agit-il? 278
Précautions relatives au catalyseur 278
Catalyseur – Dépannage 278

Batterie haute tension - Véhicule électrique hybride (VEH)

Qu'est-ce que la batterie haute tension 279
Batterie haute tension – Précautions 279

Boîte de vitesses automatique

Boîte automatique – Précautions 280
Positions de la boîte automatique 280
Passage des rapports 281
Changement de vitesse manuel 281
Mode de position de point mort temporaire 282
Utilisation de la sélection de gamme progressive 283
Retour automatique à la position de stationnement (P) 284
Rangement du levier sélecteur - Véhicules avec : Changement de vitesse sur console 284
Dégagement du frein de stationnement manuel 285

Quatre roues motrices

Fonctionnement du mode quatre roues motrices 288
Précautions relatives au mode quatre roues motrices 288
Limitations du mode quatre roues motrices 289
Sélection d'un mode quatre roues motrices 291
Modes quatre roues motrices 292
Témoins du mode quatre roues motrices 293
Conseils de conduite en mode quatre roues motrices 293
Quatre roues motrices – Dépannage 296

Différentiel autobloquant électronique

Qu'est-ce que le différentiel autobloquant électronique 299
Précautions relatives au différentiel autobloquant électronique 299
Activation et désactivation du différentiel autobloquant électronique - 4x4 299
Activation et désactivation du différentiel autobloquant électronique - 4x2 301

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Témoins du différentiel autobloquant électronique 302
Différentiel autobloquant électronique – Dépannage 303

Freins

Précautions relatives aux freins 304
Freins antiblocage 304
Freinage en cas d'accélérateur coincé 304
Emplacement du réservoir de liquide de frein 304
Vérification du niveau de liquide de frein 304
Spécification du liquide de frein 305
Freins – Dépannage 305

Frein de stationnement électrique

Qu'est-ce que le frein de stationnement électrique 307
Serrage du frein de stationnement électrique 307
Serrage du frein de stationnement électrique en situation d'urgence 307
Desserrage manuel du frein de stationnement électrique 307
Desserrage automatique du frein de stationnement électrique 308
Carillon avertisseur du frein de stationnement électrique 308
Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est à plat 308
Frein de stationnement électrique – Dépannage 308

Aide au freinage en marche arrière

Qu'est-ce que l'aide au freinage en marche arrière 310
Fonctionnement de l'aide au freinage en marche arrière 310
Précautions relatives à l'aide au freinage en marche arrière 310
Activation et désactivation de l'aide au freinage en marche arrière 311
Annulation de l'aide au freinage en marche arrière 311
Témoins de l'aide au freinage en marche arrière 311
Aide au freinage en marche arrière – Dépannage 312

Aide au démarrage en côte

Qu'est-ce que l'aide au démarrage en côte 314
Fonctionnement de l'aide au démarrage en côte 314
Précautions relatives à l'aide au démarrage en côte 314
Aide au démarrage en côte – Dépannage 314

Retenue automatique

Fonctionnement de la fonction de retenue automatique 315
Activation et désactivation de la retenue automatique 315
Utilisation de la fonction de retenue automatique 315
Témoins de retenue automatique 316

Antipatinage

Qu'est-ce que l'antipatinage 317
Fonctionnement de l'antipatinage 317
Activation et désactivation de l'antipatinage 317
Témoin d'antipatinage 317
Antipatinage – Dépannage 318

Contrôle de stabilité

Fonctionnement du contrôle de stabilité 319
Activation et désactivation du contrôle de stabilité 320

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Témoin de contrôle de stabilité 322

Contrôle descente

Qu'est-ce que le contrôle descente 323
Fonctionnement du contrôle descente 323
Précautions relatives au contrôle descente 323
Activation et désactivation du contrôle descente 324
Réglage de la vitesse du contrôle d'adhérence en descente 324
Témoin de contrôle descente 324
Contrôle descente – Dépannage 324

Aide à la conduite active

Qu'est-ce que l'aide à la conduite active 325
Fonctionnement de l'aide à la conduite active 325
Précautions relatives à l'aide à la conduite active 325
Exigences relatives à l'aide à la conduite active 326
Limitations de l'aide à la conduite active 326
Paramètres de l'aide à la conduite active 326
Activation et désactivation de l'aide à la conduite active 326
Alertes d'aide à la conduite active 327
Annulation automatique de l'aide à la conduite active 327
Témoins d'aide à la conduite active 327
Aide à la conduite active – Dépannage 328

Direction

Direction assistée électrique 329
Direction – Dépannage 330

Aides au stationnement

Aide au stationnement – Précautions 332
Aide au stationnement arrière 333
Aide au stationnement avant 334
Aide au stationnement latéral 335
Témoins d'aide au stationnement 336
Aides au stationnement – Dépannage 336

Caméra arrière

Qu'est-ce que la caméra arrière 337
Précautions relatives à la caméra arrière 337
Emplacement de la caméra arrière 337
Lignes de guidage de la caméra arrière 338
Paramètres de la caméra arrière 338

Caméra à 360 degrés

Qu'est-ce que la caméra à 360 degrés 340
Fonctionnement de la caméra à 360 degrés 340
Précautions à l'égard de la caméra à 360 degrés 340
Limitations de la caméra à 360 degrés 340
Emplacement des caméras à 360 degrés 340
Lignes de guidage de la caméra à 360 degrés 341
Paramètres de la caméra à 360 degrés 342

Aide au stationnement actif

Qu'est-ce que l'aide au stationnement actif 344
Fonctionnement d'aide au stationnement actif 344
Précautions relatives à l'aide au stationnement actif 344

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Activation et désactivation d'aide au stationnement actif 344
Manœuvre de stationnement parallèle 345
Manœuvre de stationnement perpendiculaire 345
Sortir d'un espace de stationnement 346
Aide au stationnement actif – Dépannage 347

Régulateur de vitesse

Qu'est-ce que le régulateur de vitesse 349
Activation et désactivation du régulateur de vitesse 349
Programmation de la vitesse du régulateur de vitesse 349
Annulation de la vitesse programmée 350
Reprise de la vitesse programmée 350
Témoins de régulateur de vitesse 350

Régulateur de vitesse adaptatif

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage 351
Régulateur de vitesse adaptatif – Précautions 351
Limitations du régulateur de vitesse adaptatif 352
Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif 354
Annulation automatique du régulateur de vitesse adaptatif 355
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif 355
Réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif 356
Annulation de la vitesse programmée 357
Reprise de la vitesse programmée 357
Neutralisation de la vitesse programmée 359
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif 359
Passage du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse standard 359
Maintien de voie 359
Régulateur de vitesse adaptatif intelligent 362
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage 364

Commande du mode de conduite

Qu'est-ce que la commande du mode de conduite 366
Fonctionnement de la commande du mode de conduite 366
Sélection d'un mode de conduite 366
Modes de conduite 367
Commande du mode de conduite – Dépannage 370

Système de maintien de voie

Qu'est-ce que le système de maintien de voie 372
Fonctionnement du système de maintien de voie 372
Précautions du système de maintien de voie 372
Limites du système de maintien de voie 373
Activation et désactivation du système de maintien de voie 373
Activation du système de maintien de voie 373
Mode d'alerte 374
Mode d'aide 374
Mode d'alerte et d'aide 375
Témoins du système de maintien de voie 375
Système de maintien de voie – Dépannage 376

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Système d'information sur les angles morts

Qu'est-ce que le système d'information sur les angles morts 379
Fonctionnement du système d'information sur les angles morts 379
Précautions relatives au système d'information sur les angles morts 379
Limitations du système d'information sur les angles morts 379
Exigences relatives au système d'information sur les angles morts 380
Activation et désactivation du système d'information sur les angles morts 380
Emplacement des capteurs du système d'information sur les angles morts 380
Système d'information sur les angles morts avec couverture de la remorque 381
Témoins du système d'information sur les angles morts 382
Système d'information sur les angles morts – Dépannage 383

Alerte de circulation transversale

Qu'est-ce que le système d'alerte de circulation transversale 384
Fonctionnement de l'alerte de circulation transversale 384
Précautions relatives au système d'alerte de circulation transversale 384
Limitations du système d'alerte de circulation transversale 385
Activation et désactivation du système d'alerte de circulation transversale 385
Emplacement des capteurs du système d'alerte de circulation transversale 385
Système d'alerte de circulation transversale avec couverture de la remorque 386
Témoins d'alerte de circulation transversale 386
Alerte de circulation transversale – Dépannage 387

Assistance pré-collision

Qu'est-ce que l'assistance pré-collision 388
Fonctionnement de l'assistance pré-collision 388
Précautions relatives à l'assistance pré-collision 388
Limitations de l'assistance pré-collision 389
Activation et désactivation de l'assistance pré-collision 390
Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision 391
Témoin de proximité 391
Alerte de proximité 393
Freinage d'urgence automatique 393
Aide aux manœuvres d'évitement 394
Assistance pré-collision – Dépannage 395

Alerte conducteur

L'alerte conducteur, de quoi s'agit-il? 397
Fonctionnement de la fonction d'alerte conducteur 397
Précautions relatives à l'alerte conducteur 397
Limites de l'alerte conducteur 398
Activation et désactivation du système d'alerte conducteur 398
Alerte conducteur – Dépannage 398

Reconnaissance panneaux vitesse

La reconnaissance panneaux vitesse, de quoi s'agit-il? 399
Fonctionnement de reconnaissance panneaux vitesse 399
Précautions relatives à la reconnaissance panneaux vitesse 399
Limites de reconnaissance panneaux vitesse 399
Témoins de reconnaissance panneaux vitesse 400
Réglage de l'avertissement de vitesse avec reconnaissance panneaux vitesse 400
Réglage de la tolérance de vitesse avec reconnaissance panneaux vitesse 400
Reconnaissance panneaux vitesse – Dépannage 400

Transport de charge

Précautions relatives au transport de charges 402
Utilisation de la carrosserie de camping 403
Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule 403
Qu'est-ce que le poids technique maximal sous essieu 403
Qu'est-ce que le poids total en charge 404
Qu'est-ce que le poids total roulant autorisé 404
Calcul de la charge utile 405
Calcul de la limite de charge 405

Plateau de caisse

Précautions relatives au plateau de caisse 408
Points d'ancrage de plateau de caisse 408
Points d'ancrage du hayon 410
Rampes de plateau de caisse 411

Raccordement d'une remorque

Connexions des précautions relatives à une remorque 414
Attelages 414
Raccordement d'une remorque 415
Raccordement d'une remorque – Dépannage 418

Traction d'une remorque

Précautions de traction d'une remorque 419
Précautions relatives aux freins de remorque 419
Limites de remorquage du véhicule 420
Chargement de votre remorque 420
Conseils au sujet de la traction d'une remorque 420
Mise à l'eau ou récupération d'un bateau ou d'une moto-marine 422
Dimensions et charges de remorquage 423
Traction d'une remorque – Dépannage 453

Commande des freins de remorque intégrés

La commande de freins de remorque intégrée, de quoi s'agit-il? 454
Précautions relatives à la commande de freins de remorque intégrée 454
Utilisation de la commande de freins de remorque intégrée 454
Réglage du mode du module de commande de frein de remorque intégré 456
Précautions relatives à la commande de freins de remorque intégrée – Dépannage 457

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Dispositif antilouvoiement de la remorque

Fonctionnement du dispositif antilouvoiement de la remorque 459
Précautions relatives au dispositif antilouvoiement de la remorque 459
Activation et désactivation du dispositif antilouvoiement de la remorque 459

Aide pour le recul de la remorque - Véhicules avec : Pro Trailer Backup Assist

L'aide pour le recul de la remorque, de quoi s'agit-il? 460
Fonctionnement de l'aide pour le recul de la remorque 460
Précautions relatives à l'aide pour le recul de la remorque 460
Installation de l'aide pour le recul d'une remorque conventionnelle 461
Activation et désactivation de l'aide pour le recul de la remorque 463
Utilisation de la commande d'aide pour le recul de la remorque 464
Utilisation de l'affichage de l'aide pour le recul de la remorque 464
Aide pour le recul de la remorque – Dépannage 467

Aide pour le recul de la remorque - Véhicules avec : Dispositif de guidage de remorque en marche arrière (TRG)

L'aide pour le recul de la remorque, de quoi s'agit-il? 472
Fonctionnement de l'aide pour le recul de la remorque 472
Précautions relatives à l'aide pour le recul de la remorque 472
Installation de l'aide pour le recul d'une remorque conventionnelle 473
Activation et désactivation de l'aide pour le recul de la remorque 475
Utilisation de l'affichage de l'aide pour le recul de la remorque 475
Aide pour le recul de la remorque – Dépannage 477

Conseils de conduite

Conduite hors route 482
Précautions à prendre par temps froid 484
Rodage 484
Conduite économique 485
Couvre-plancher 486

Déneigement - Véhicules sans : Mode chasse-neige

Précautions relatives au déneigement 487

Déneigement - Véhicules avec : Mode chasse-neige

Précautions relatives au déneigement 488
Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige 488
Mode chasse-neige 489

Renseignements sur les collisions et les pannes

Assistance dépannage 491
Précautions relatives à la batterie haute tension - Véhicule électrique hybride (VEH) 492
Activation et désactivation des feux de détresse 493
Démarrage-secours du véhicule 494
Système d'alerte après impact 496
Arrêt automatique du moteur en cas de collision 496
Remorquage de récupération 497
Transport du véhicule 498

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Remorquage du véhicule

Précautions pour le remorquage du véhicule 499
Remorquage occasionnel du véhicule - 4x4 499
Remorquage occasionnel du véhicule - 4x2 501
Remorquage d'urgence 501
Remorquage du véhicule – Dépannage 502

Fusibles

Précautions relatives aux fusibles 503
Boîtier de fusibles du compartiment moteur 503
Boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie 508
Détermination des types de fusibles 511
Fusibles – Dépannage 511

Entretien

Précautions pour l'entretien 512
Ouverture et fermeture du capot 512
Aperçu sous le capot - 2.7L EcoBoost™ 513
Aperçu sous le capot - 3.0L diesel 514
Aperçu sous le capot - 3.3L 515
Aperçu sous le capot - 3.5L Ecoboost™ 516
Aperçu sous le capot - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH) 517
Aperçu sous le capot - 5.0L 518
Huile moteur 519
Vérification du liquide de refroidissement 521
Filtre à air du moteur 526
Vidange de la cuve de décantation du filtre à carburant - Diesel 529
Remplacement du filtre à carburant - Diesel 529
Remplacement du filtre à carburant - Essence 530
Remplacement de la batterie de 12 V 530
Réglage des phares 532
Ampoules extérieures 533
Ampoules intérieures 543
Montage de la courroie d'entraînement - 2.7L EcoBoost™ , Véhicules avec : Deux alternateurs 543
Montage de la courroie d'entraînement - 2.7L EcoBoost™ , Véhicules avec : Un alternateur 544
Montage de la courroie d'entraînement - 3.0L diesel 544
Montage de la courroie d'entraînement - 3.3L 544
Montage de la courroie d'entraînement - 3.5L Ecoboost™, Véhicules avec : Un alternateur 544
Montage de la courroie d'entraînement - 3.5L Ecoboost™, Véhicules avec : Deux alternateurs 545
Montage de la courroie d'entraînement - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH) 545
Montage de la courroie d'entraînement - 5.0L, Véhicules avec : Un alternateur 546
Montage de la courroie d'entraînement - 5.0L, Véhicules avec : Deux alternateurs 546

Entretien du véhicule

Produits de nettoyage 547
Nettoyage de l'extérieur 548
Nettoyage de l'habitacle 550
Réparation de dommages mineurs à la peinture 552
Cirage du véhicule 552

Entreposage du véhicule

Préparation du véhicule pour l'entreposage 554
Au terme de l'entreposage 555

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Renseignements sur les roues et pneus

Emplacement de l'étiquette de pneu 556
Cotes uniformisées de qualité des pneus du Ministère des transports des États-Unis 556
Renseignements sur le flanc du pneu 558
Terminologie du pneu 563
Remplacement des pneus 564
Utilisation de chaînes à neige 567

Entretien des pneus

Vérification de la pression des pneus 569
Gonflage des pneus 569
Inspection de l'usure des pneus 570
Inspection des pneus pour vérifier la présence de dommages 570
Vérification des tiges de soupape de roue 572
Permutation des pneus 572

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus, de quoi s'agit-il? 574
Présentation du système de surveillance de la pression des pneus 574
Précautions relatives au système de surveillance de la pression des pneus 575
Limites du système de surveillance de la pression des pneus 576
Affichage des pressions de pneu 576
Réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus 576
Système de surveillance de la pression des pneus – Dépannage 579

Remplacement d'une roue

Changement d'un pneu crevé 582
Écrous de roue 589

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 2.7L EcoBoost™ 591
Spécifications du moteur - 3.0L diesel 592
Spécifications du moteur - 3.3L 593
Spécifications du moteur - 3.5L Ecoboost™ 594
Spécifications du moteur - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH) 595
Spécifications du moteur - 5.0L 596
Pièces Motorcraft - 2.7L EcoBoost™ 597
Pièces Motorcraft - 3.0L diesel 598
Pièces Motorcraft - 3.3L 599
Pièces Motorcraft - 3.5L Ecoboost™ 600
Pièces Motorcraft - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH) 601
Pièces Motorcraft - 5.0L 602
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 2.7L EcoBoost™ 603
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 3.0L diesel 604
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 3.3L 606
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 3.5L Ecoboost™ 608
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH) 610
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 5.0L 612
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 2.7L EcoBoost™ 613
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 3.0L diesel 614
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 3.3L 614

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 3.5L Ecoboost™ 615
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH) 616
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 5.0L 616
Capacité du réservoir de carburant - Essence, Sauf : Véhicule électrique hybride (VEH) 617
Capacité du réservoir de carburant - Diesel 618
Capacité du réservoir de carburant - Essence, Véhicule électrique hybride (VEH) 619
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 2.7L EcoBoost™ 620
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 3.0L diesel 621
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 3.3L 622
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 3.5L Ecoboost™ 623
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH) 624
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 5.0L 625
Spécification du liquide de lave-glace 625
Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel 626
Spécification du liquide de frein 626
Quantités et spécifications de l'huile de boîte de transfert 627
Quantités et spécifications de l'huile de pont avant 628
Quantités et spécifications de l'huile de pont arrière 628

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule 630

Véhicule connecté

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté 631
Exigences relatives au véhicule connecté 631
Limitations du véhicule connecté 631
Connexion du véhicule à un réseau mobile 631
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi 632
Véhicule connecté – Dépannage 632

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

Création du point d'accès Wi-Fi du véhicule 635
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule 635

Chaîne audio

Système audio – Précautions 637
Activation et désactivation de l'autoradio 637
Sélection de la source audio 637
Lecture ou mise en pause de la source audio 637
Réglage du volume 638
Activation et désactivation de la lecture aléatoire 638
Activation et désactivation du mode de répétition 638
Réglage de présélection 638
Mise en sourdine de l'autoradio 638
Réglage des paramètres de son 638
Réglage de la date et de l'heure 639
Radio AM-FM 639
Activation et désactivation de l'écran 640
Autoradio numérique 640
Radio par satellite 642
Système audio – Dépannage 645
Identification de l'autoradio 648

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement

Écran d'information et de divertissement – Précautions 649
Limites de l'écran d'information et de divertissement 649
Barre d'état 649
Barre de fonctions 650
Écran d'information sur demande - Véhicules avec : Écran de 12,3 po 651

Interaction vocale

Qu'est-ce que l'interaction vocale 652
Réglage du mot-clé déclencheur 652
Début d'une interaction vocale 652
Exemples d'interactions vocales 652

Téléphone

Téléphone – Précautions 654
Connexion de votre téléphone 654
Menu du téléphone 654
Appel et réception d'appel 655
Envoi et réception d'un message texte 656
Activation et désactivation des notifications par message texte 657

Bluetooth®

Connexion d'un appareil Bluetooth® 658
Lecture multimédia avec Bluetooth® 658

Applications

Application – Précautions 659
Exigences relatives à l'application 659
Accès aux applications 659
Activation d'applications sur un appareil iOS 659
Activation d'applications sur un appareil Android 660
Activation et désactivation d'Apple CarPlay 660
Activation et désactivation d'Android Auto 661

Profils personnalisés

Fonctionnement d'un profil personnalisé 662
Activation ou désactivation des profils personnalisés 662
Création d'un profil personnalisé 663
Liaison ou désactivation d'un profil personnalisé à la télécommande 663

Navigation

Accès à la navigation 664
Mises à jour cartographiques du système de navigation 664
Réglage de carte 664
Circulation en direct 664
Définir une destination 664
Points de cheminement 665
Guidage d'itinéraire 665
Navigation, remorquage 666

Mises à jour des systèmes du véhicule

Mise à jour des systèmes du véhicule sans fil 667
Exécution d'une réinitialisation générale 668

Accessoires

Accessoires 669

Ford Protect

Qu'est-ce que Ford Protect 671

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités 674
Entretien périodique normal 677

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses - Diesel 681
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses - Essence 687

Informations client

Alerte de capotage 691
Programme Auto Line du Better Business Bureau - États-Unis d'Amérique 691
Programme de médiation et d'arbitrage - Canada 692
Commande d'un Guide du propriétaire en français canadien 693
Déclaration des défauts compromettant la sécurité aux États-Unis 693
Déclaration des défauts compromettant la sécurité au Canada 694
Approbation de type 695
Proposition 65 de la Californie - États-Unis d'Amérique 715
Perchlorate 715
Pièces de rechange recommandées 715
Équipement de communication mobile 716
Contrat de licence de l'utilisateur final 717
Norme d'émission - États-Unis d'Amérique 746
Options uniques d'exportation 747

Appendices

Compatibilité électromagnétique 748

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Pour obtenir de l'aide ou des clarifications sur les politiques et les procédures, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle.

États-Unis

Ford Motor Company
Centre de relation avec la clientèle
PO Box 6248
Dearborn, MI 48126
1-800-392-3673 (FORD)
(ATME :
1-888-658-6805
https://fr.ford.ca/help/contact/

Canada

Centre de relation avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1-800-565-3673 (FORD)
www.ford.ca
Facebook : FordServiceCA (anglais), FordServiceQC (français)

Europe

Téléphone : 02035644444
Courriel : UKCRC1@ford.com
Twitter : @forduk

Australie

Ford Motor Company
Aux soins de : Customer Relationship Centre
Private Mail Bag 5
Fairlane Business Park #3
Campbellfield, Victoria, 3061
Téléphone : 13 3673 (FORD)
Courriel : foacust1@ford.com

Nouvelle-Zélande

Ford Motor Company
Aux soins de : Customer Relationship Centre
Private Bag 76912
Manukau City 2241
Téléphone : 0800 367 369 (FORDNZ)
Courriel : fnzcust@ford.com

Asie-Pacifique

Courriel : expcac@ford.com

Caraïbes, Amérique centrale et Israël

Ford Motor Company
Ford Export Operations
Aux soins de : Owner Relations
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, MI 48101
Fax : (313) 390-0804
Téléphone : (313) 594-4857
Courriel : expcac@ford.com

Numéro Îles Vierges et Porto Rico

Ford Motor Company
Ford Export Operations
Aux soins de : Owner Relations
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, MI 48101
Téléphone : (800) 841-3673
Courriel : prcac@ford.com

Argentine

Téléphone : 0800-888-3673

Brésil

www.ford.com.br

Afrique du Nord

Courriel : nafcrc@ford.com

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Afrique du Sud du Sahara

Courriel : ssacrc@ford.com

Porto Rico

Ford International Business Development, Inc.
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, PR 00922-1957
1-800-392-3673 (FORD)
Fax : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Moyen-Orient

Service à la clientèle Ford pour le Moyen-Orient
P.O. Box 21740
Dubaï, Émirats arabes unis
Téléphone : 80004441066
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673
Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite : 800850078
Koweït : 22280384
Numéro de téléphone local pour le Koweït : +965 1 898900
Télécopieur : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Corée du Sud

Téléphone : +82-02-1600-6003
Courriel : infokr1@ford.com

Ford Credit - É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour obtenir une assistance composez le 1-800-727-7000, ou pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.ford.com/finance.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps d'apprendre à connaître votre véhicule pour profiter d'une conduite plus plaisante et sécuritaire. Servez-vous de ce manuel numérique, accessible en tout temps avec l'application FordPass et sur le site Web Ford de votre région, pour vous familiariser avec les informations de base.

Nota : *Consultez la boutique d'applications de votre appareil pour télécharger l'application FordPass.*

Nota : *Pour trouver le site Web Ford de votre région, consultez https://corporate.ford.com/operations/locations/global-links.html.*

Nota : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Nota : *Remettez l'information imprimée à l'intention du propriétaire à l'acheteur lorsque vous vendez ce véhicule.*

Nos ressources numériques comprennent un Manuel du propriétaire numérique complet créé dynamiquement selon les fonctions de votre véhicule déterminées à partir du numéro d'identification du véhicule. Voir **Localisation du numéro d'identification du véhicule** (page 630). Le Manuel du propriétaire numérique comprend des fonctions de recherche textuelle et visuelle qui vous permettent de retrouver rapidement l'information qui vous intéresse. Il comprend également des liens vers des vidéos pratiques conçues pour vous aider à comprendre certaines des technologies évoluées de votre véhicule.

Fonctions et options

Nota : *Cette publication décrit des fonctions et des options offertes sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles.Il peut décrire des options non offertes sur votre véhicule.*

Illustrations

Nota : *Certaines illustrations de ce manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent ainsi vous sembler quelque peu différentes sur votre véhicule.*

Emplacement des composants

Ce manuel pourrait qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.

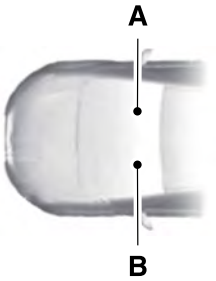

A Côté droit.

B Côté gauche.

UTILISATION DE CETTE PUBLICATION

Pour trouver rapidement de l'information sur votre véhicule, utilisez la fonction de recherche de mots dans l'application Manuel du propriétaire.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SYMBOLES UTILISÉS SUR LE VÉHICULE

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.

Système de climatisation

Type de lubrifiant du système de climatisation

Système de freins antiblocage

Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

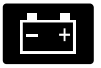
Batterie

Acide de batterie

Liquide de frein – sans produits pétroliers

Circuit de freinage

Circuit de freinage

Filtre à air d'habitacle

Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant

Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé

Point d'ancrage inférieur pour siège enfant

Patte d'ancrage pour siège enfant

Régulateur de vitesse

Laissez refroidir avant d'ouvrir

Frein de stationnement électrique

Filtre à air du moteur

Liquide de refroidissement du moteur

Température du liquide de refroidissement du moteur

Huile moteur

Gaz explosif

Avertissement concernant le ventilateur

Bouclage de ceinture de sécurité

Inflammable

Coussin gonflable avant

Antibrouillards avant

Réinitialisation de la pompe d'alimentation

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Porte-fusibles

Feux de détresse

Lunette arrière chauffante

Système de dégivrage de pare-brise

Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur

Cric

Conservez hors de la portée des enfants

Commande d'éclairage

Avertissement de basse pression des pneus

Maintenez un niveau de liquide approprié

Respectez les consignes d'utilisation

Commande de l'avertisseur sonore

Alarme de détresse

Module d'aide au stationnement

Coussin gonflable passager activé

Coussin gonflable passager désactivé

Liquide de direction assistée

Glaces électriques avant et arrière

Verrouillage des glaces à commande électrique

Doit être effectué par un technicien certifié

Avertissement de sécurité

Consultez le Manuel du propriétaire

Consultez le Manuel de réparation et d'entretien

Témoin d'anomalie (MIL)

Coussin gonflable latéral

Protégez-vous les yeux

Contrôle de stabilité

Contrôle d'adhérence en descente

Contrôle de suivi

Système de balayage d'essuie-glaces

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Lave-glace et essuie-glace de pare-brise

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas un dispositif enfichable sans fil à la prise de diagnostic. Des tiers non autorisés pourraient accéder aux données du véhicule et nuire au bon fonctionnement des systèmes liés à la sécurité. N'autorisez que des ateliers d'entretien qui suivent nos instructions d'entretien et de réparation à brancher leur équipement à la prise de diagnostic.

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. L'information présentée dans ce manuel était correcte au moment de la publication. Cependant, les technologies évoluent rapidement et nous vous recommandons donc de consulter le site Web Ford de votre région pour en savoir plus sur les nouveautés.

Votre véhicule est doté de modules de commande électroniques qui peuvent enregistrer des données et les stocker de manière temporaire ou permanente. Ces données peuvent indiquer l'état de votre véhicule, les exigences d'entretien du véhicule, les événements et les défaillances. Les types de données qui peuvent être enregistrées sont décrits dans cette section. Certaines des données enregistrées sont stockées dans le journal d'événements ou d'erreurs.

Nota : *Les journaux d'erreurs sont réinitialisés à la suite d'une réparation ou d'un entretien.*

Nota : *Nous pouvons transmettre des informations sur demandes des autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales et de tiers détenant un pouvoir légal ou par une procédure judiciaire. Ces informations peuvent être utilisées dans un cadre légal.*

Exemples de données enregistrées :

- Fonctionnement des composants du système, par ex. le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- Véhicule et composants, comme la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état de la ceinture de sécurité.
- Événements et erreurs dans les systèmes essentiels, comme les phares et les freins.
- Réponses des systèmes en situation de conduite, comme le déploiement des sacs gonflables et le contrôle de stabilité.
- Conditions ambiantes, comme la température.

Certaines de ces données, quand elles sont combinées à d'autres renseignements, comme un rapport d'accident, des dommages au véhicule ou des déclarations de témoins, peuvent être associées à une personne spécifique.

Services proposés

Si vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons les données, comme l'information sur le compte, la localisation du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données au moyen d'une connexion protégée dédiée. Nous ne collectons et n'utilisons ces données que pour vous permettre d'utiliser les services auxquels vous êtes abonné, avec votre consentement ou si autorisé par la loi. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités des services auxquels vous êtes abonné.

Pour en savoir plus sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Services proposés par des tiers

Nous vous recommandons d'étudier les modalités et les politiques de confidentialité de tous les services équipés sur votre véhicule auxquels vous êtes abonné. Nous ne prenons aucune responsabilité en ce qui concerne les services fournis par des tiers.

SiriusXM avec 360L peut utiliser le modem (selon l'équipement). Pour désactiver cette fonction, désactivez le paramètre SiriusXM360L ou de connectivité du véhicule. Voir **Activation et désactivation du modem** (page 631).

DONNÉES D'ENTRETIEN

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous, p. ex., vos coordonnées, pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : Si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays.

DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Un enregistreur de données d'événement sert essentiellement à enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un coussin gonflable ou lors d'un impact avec un

obstacle sur la route. ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant un bref intervalle de temps, ne dépassant généralement pas 30 secondes.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer de telles données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient les différents systèmes de votre véhicule.
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers.
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein.
- la vitesse du véhicule.
- l'angle de braquage du volant de direction.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées par votre véhicule uniquement si une situation grave d'accident survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans les conditions normales de conduite et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistré. Cependant, des tiers, comme les services de police, pourraient combiner les données de l'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.*

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, du matériel spécialisé est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement s'impose. Outre le constructeur du véhicule, des tiers, tels que les services de police, en possession d'un tel équipement, peuvent lire ces données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

Données de la caméra orientée vers le conducteur d'aide à la conduite active (Selon l'équipement)

Si l'aide à la conduite active est activée lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route, le système peut enregistrer le niveau d'attention du conducteur en fonction de la direction du regard, et des photos de la zone du siège conducteur.

Nota : *Aucune donnée n'est enregistrée dans des conditions de conduite normales.*

DONNÉES DES PARAMÈTRES

Votre véhicule est doté d'un module de commande électronique qui peut enregistrer des données en fonction de vos paramètres personnalisés. Les données sont enregistrées localement dans le véhicule ou sur les appareils connectés, par exemple, une clé USB ou un lecteur de musique. Vous pouvez effacer certaines de ces données, et également choisir de les partager via des services auxquels vous êtes abonnés. Voir **Activation et désactivation du modem** (page 631).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Données pratiques et de confort

Exemples de données enregistrées :

- Position du siège et du volant de direction.
- Réglages de la régulation de température.
- Préréglages de l'autoradio.

Données de divertissement

Exemples de données enregistrées :

- Musique, vidéos ou couverture d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

DONNÉES DE VÉHICULE CONNECTÉ

Le modem est doté d'une carte SIM. Le modem a été activé lors de la construction du véhicule et il transmet périodiquement des messages pour rester connecté au réseau cellulaire, pour recevoir des mises à jour logicielles automatiques et pour nous transmettre des données liées au véhicule, comme des renseignements de diagnostic. Ces messages peuvent comporter des renseignements qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les prestataires de service de réseau téléphonique cellulaire peuvent avoir accès à plus de renseignements, par ex. l'identification de la tour du réseau cellulaire. Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, visitez le site www.FordConnected.com ou reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Nota : *Le modem continue de transmettre cette information à moins que vous le désactiviez ou que vous l'empêchiez de partager les données du véhicule en modifiant ses paramètres. Voir* ***Véhicule connecté*** *(page 631).*

Nota : *Le service peut être non disponible ou interrompu pour plusieurs raisons, par ex. les conditions topographiques ou environnementales et la couverture du plan de données.*

Nota : *Pour déterminer si votre véhicule est équipé d'un modem, visitez le site www.FordConnected.com.*

DONNÉES D'APPAREIL MOBILE

Si vous connectez un appareil mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de votre appareil sur l'écran tactile comme par ex. de la musique et une couverture d'album. Vous pouvez partager les données de votre véhicule avec les applications mobiles sur votre appareil via le système. Voir **Application – Précautions** (page 659).

Les applications mobiles fonctionnent avec votre appareil connecté qui nous envoie des données aux États-Unis. Les données sont chiffrées et comprennent, par exemple, votre numéro d'identification du véhicule, le numéro de série du module SYNC, le kilométrage, les applications activées, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire au service, au dépannage et à l'amélioration continue, ainsi que pour vous offrir des produits et services qui peuvent vous intéresser, en fonction de vos préférences et lorsque la loi l'autorise.

Si vous connectez un téléphone cellulaire au système, le système crée un profil qui réalise le couplage avec ce téléphone cellulaire. Le profil de ce téléphone cellulaire offre davantage de fonctions mobiles et améliore l'utilisation. Ce profil comprend par exemple, des données du répertoire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système.

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible de l'appareil. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Voir **Connexion de votre téléphone** (page 654).

Vous ne pouvez pas accéder aux données du système sans équipement spécial ni accès au module du véhicule.

Pour en savoir plus sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Nota : *Pour déterminer si votre véhicule est équipé de la technologie de connectivité, visitez le site www.FordConnected.com.*

DONNÉES DU SYSTÈME D'APPEL D'URGENCE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du système d'appel d'urgence peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés des services d'urgence à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas le système d'appel d'urgence.

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel d'urgence exigés par la loi.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

VOLANT

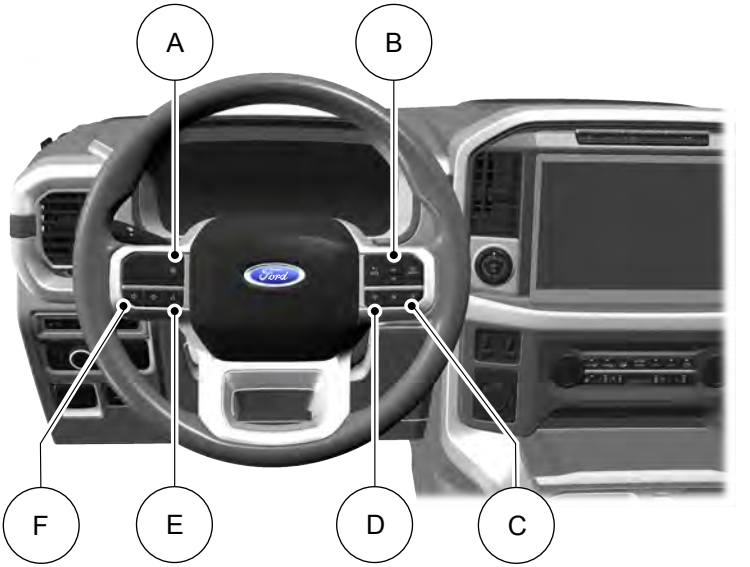

A Voir **Activation et désactivation du système de maintien de voie** (page 361).

B Voir **Utilisation des commandes de l'affichage du tableau de bord** (page 168).

C Voir **Sélection d'une station de radio** (page 640).

D Voir **Appel et réception d'appel** (page 655).

E Voir **Qu'est-ce que l'interaction vocale** (page 652).

F Voir **Réglage du volume** (page 638).

TABLEAU DE BORD

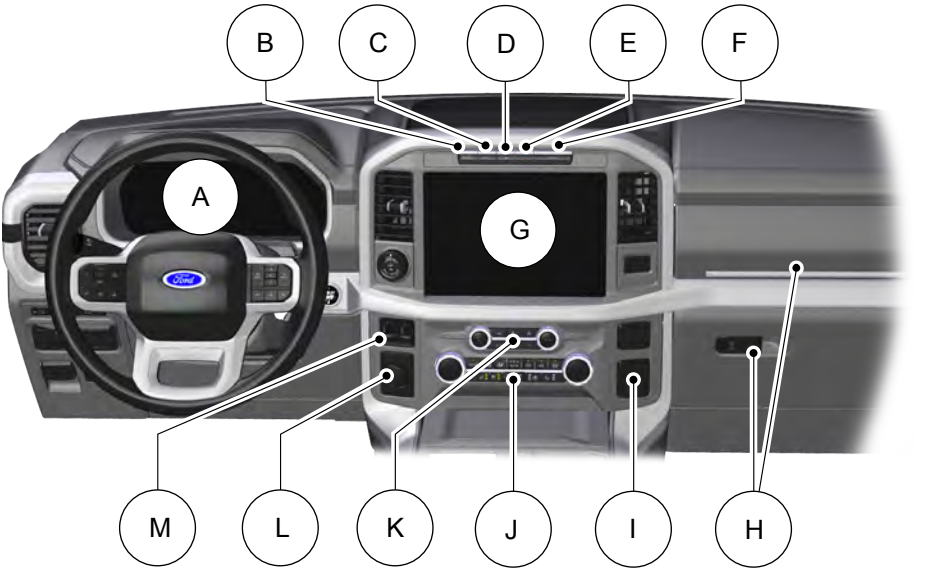

A Voir **Aperçu du tableau de bord** (page 162). Voir **Aperçu du tableau de bord** (page 161). Voir **Aperçu du tableau de bord** (page 160).

B Voir **Activation et désactivation de l'antipatinage** (page 317).

C Voir **Activation et désactivation de la caméra à 360 degrés** (page 342).

D Voir **Activation et désactivation d'aide au stationnement actif** (page 344).

E Voir **Activation et désactivation des feux de détresse** (page 493).

F Voir **Activation et désactivation du mode de déneigement** (page 489).

G Voir **Barre de fonctions** (page 650).

H Voir **Ouverture de la boîte à gants** (page 227).

I Voir **Qu'est-ce que la prise de courant** (page 221).

J Voir **Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation** (page 176). Voir **Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation** (page 182).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

K Voir **Identification de l'autoradio** (page 648).

L Voir **Sélection d'un mode quatre roues motrices** (page 291).

M Voir **Utilisation de la commande de freins de remorque intégrée** (page 454).

HABITACLE DU VÉHICULE

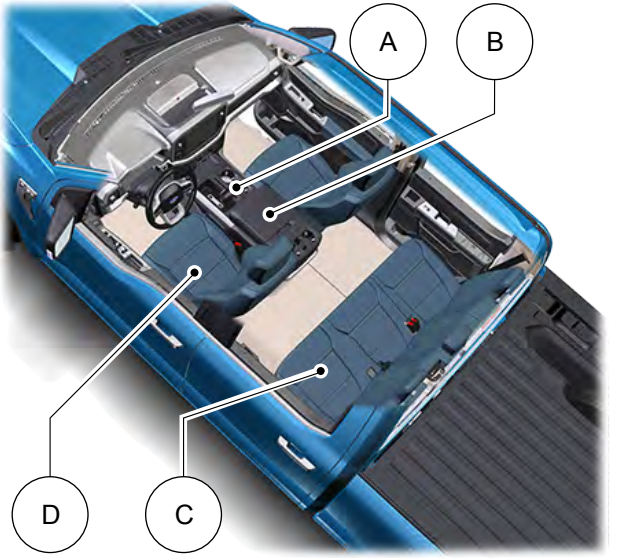

A Voir **Changement de vitesse au moyen des boutons du levier sélecteur** (page 281).

B Voir **Utilisation de la surface de travail de la console centrale** (page 222).
Voir **Utilisation de la surface de travail de la console centrale** (page 223).

C Voir **Rabattement des sièges** (page 196).

D Voir **Positions assises appropriées** (page 187).

EXTÉRIEUR AVANT

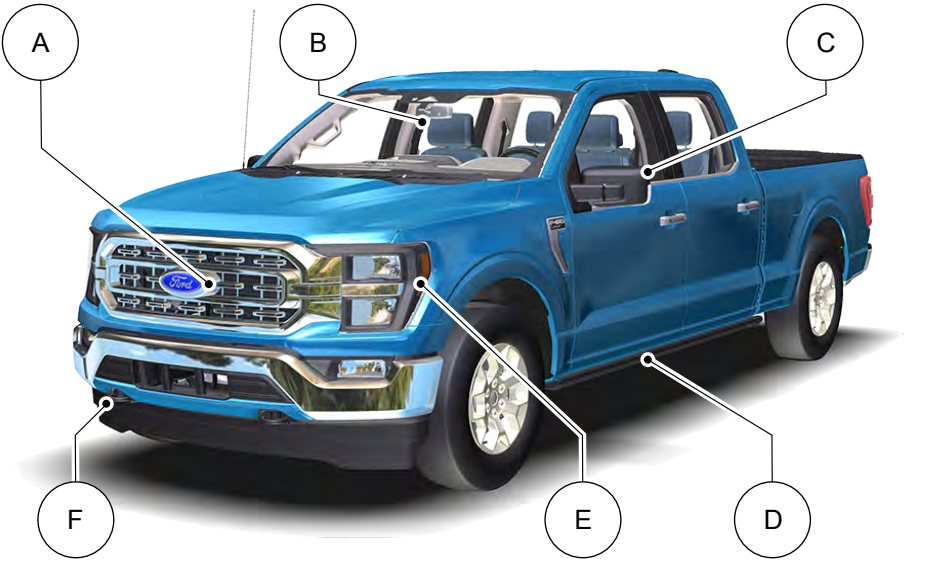

A Voir **Emplacement des caméras à 360 degrés** (page 340).

B Voir **Qu'est-ce que le système de maintien de voie** (page 372).

C Voir **Rabattement des rétroviseurs extérieurs** (page 155).

D Voir **Déploiement et rangement des marchepieds à déploiement électrique** (page 128).

E Voir **Commande de l'éclairage extérieur** (page 137).

F Voir **Accès au point de remorquage avant** (page 497).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

EXTÉRIEUR ARRIÈRE

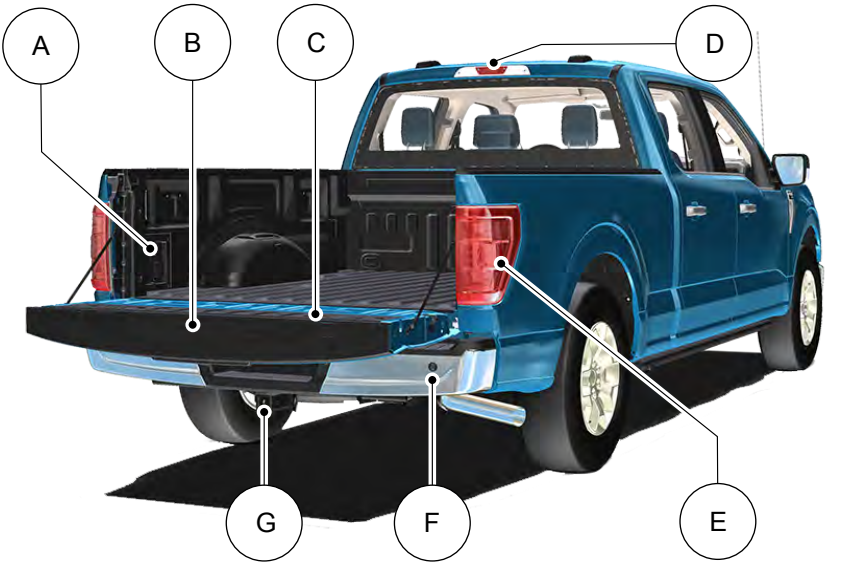

A Voir **Emplacement de la prise de courant** (page 212).

B Voir **Surface de travail de hayon** (page 114).

C Voir **Accès à la marche intégrée au hayon** (page 110).

D Voir **Emplacement des caméras à 360 degrés** (page 340).

E Voir **Emplacement des capteurs du système d'information sur les angles morts** (page 380).

F Voir **Emplacement des capteurs d'aide au stationnement arrière** (page 333).

G Voir **Raccordement d'une remorque** (page 415).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfant séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfant sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfant qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé(e) à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfant afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue pour enfant de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue pour enfant incorrectement installé ou utilisé, ou non adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule est en mouvement. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

AVERTISSEMENT: N'asseyez pas l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour augmenter sa hauteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Fixez correctement les dispositifs de retenue pour enfant ou les rehausseurs quand ils ne sont pas utilisés. Ils pourraient être projetés en cas d'arrêt brusque ou d'accident. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité, et ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité, sous son bras ou derrière son dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen des ceintures de sécurité :

- Relevez à la verticale le siège du véhicule avant d'installer le dispositif de retenue pour enfant.
- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Introduisez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du dispositif de retenue pour enfant, avec la languette entre le dispositif et le bouton.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

POINTS D'ANCRAGE DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Que sont les points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants

Points d'ancrage inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant (LATCH)

Les points d'ancrage permettent d'installer rapidement et en toute sécurité un dispositif de retenue pour enfant.

Emplacement des points d'ancrage inférieurs des dispositifs de retenue pour enfants

(Selon l'équipement)

Cabine 6 places

Cabine double

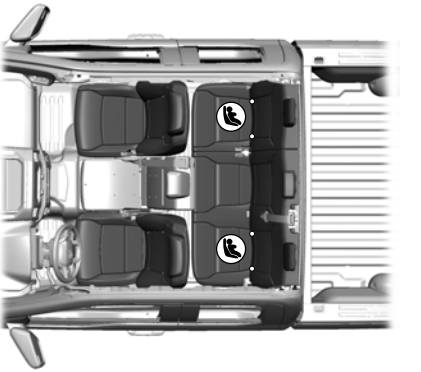

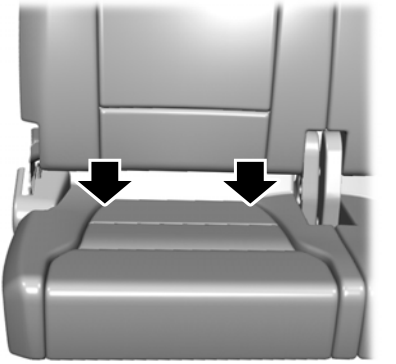

Les points d'ancrage inférieurs du dispositif de retenue pour enfant se trouvent à la partie arrière du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège.

Nota : *Les véhicules à cabine simple n'ont pas de points d'ancrage inférieurs.*

Emplacement des points d'ancrage des sangles des dispositifs de retenue pour enfants

Cabine simple

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

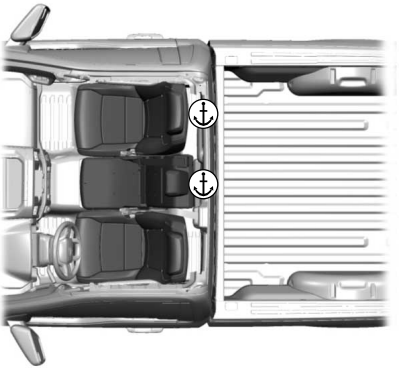

Cabine double

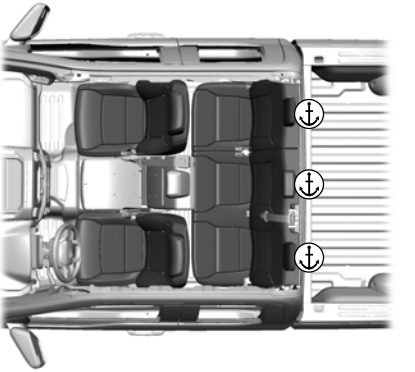

Cabine 6 places

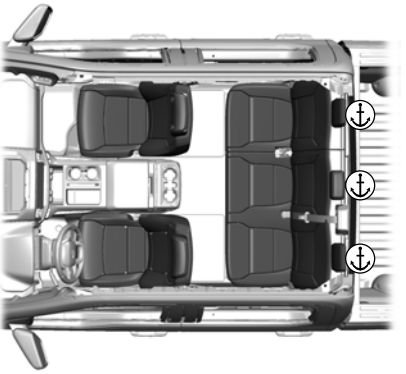

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Données sur la position des dispositifs de retenue pour enfants

Installez le dispositif de retenue pour enfant de sorte qu'il repose fermement contre le siège du véhicule. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête.

Dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'arrière

Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Système LATCH (ancrages inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité uniquement
Jusqu'à 29 kg (65 lb)	X	X
Plus de 29 kg (65 lb)		X

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant

Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supé-rieure)
Jusqu'à 29 kg (65 lb)	X	X	X
Plus de 29 kg (65 lb)		X	X

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Recommandation concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un dispositif de retenue pour d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Enfants trop grands pour un dispositif de retenue pour enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez un rehausseur.
Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur (mesurant généralement au moins 1,45 m (57 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Les lois américaines, canadiennes et mexicaines stipulent que vous devez convenablement utiliser un dispositif de retenue pour enfant pour les bébés et les tout-petits.

Plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les jeunes enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière, réglez les sièges du véhicule de façon à éviter toute interférence entre le dispositif de retenue pour enfant et le siège du véhicule situé devant lui.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Utilisation des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Nota : *Les consignes suivantes ne s'appliquent pas à la place centrale avant des véhicules à cabines doubles et cabines six places.*

Nota : *Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.*

Suivez les étapes ci-dessous pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen des ceintures de sécurité.

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur une place équipée d'une ceinture de sécurité.

2. Tirez sur le baudrier et saisissez à la fois le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

3. Tout en tenant à la fois le baudrier et la ceinture sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant selon les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous de ne pas vriller la sangle.

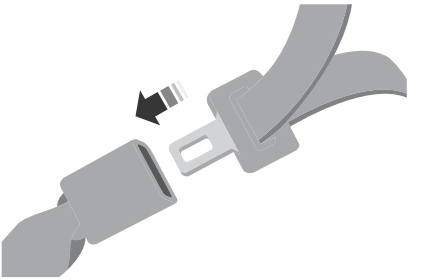

4. Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce qu'elle s'enclenche. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce mode est également disponible sur le siège central d'une cabine simple. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture. La ceinture doit être bien bloquée. Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

8. Éliminez le reste du mou de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfant, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfant. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le mou de la ceinture.
9. Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une sangle de retenue, attachez la sangle.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de déplacer le siège d'avant en arrière pour vérifier qu'il est bien fixé.

Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Il ne doit pas être possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avec Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT: Utilisez toujours la partie sous-abdominale et la partie baudrier de la ceinture de sécurité sur la place centrale.

Nota : *Les consignes suivantes s'appliquent à la place centrale avant des véhicules à cabines doubles et cabines six places.*

La sangle de ceinture de sécurité sous la languette constitue la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité. La sangle au-dessus de la languette constitue la partie baudrier de la ceinture de sécurité.

1. Placez le siège de sécurité enfant sur la place centrale avant.

2. Faites glisser la languette vers le haut.

3. Tout en tenant à la fois le baudrier et la sangle sous-abdominale près de la languette, faites passer la languette et la ceinture dans le dispositif de retenue pour enfant, en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous de ne pas vriller la sangle.

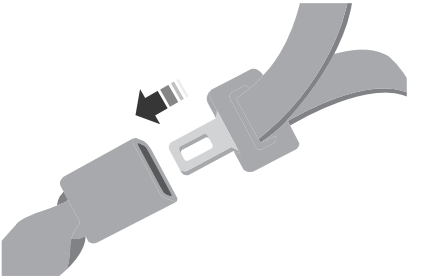

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

4. Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce qu'elle s'enclenche. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

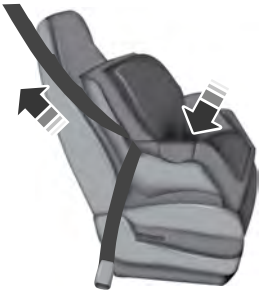

5. En poussant vers le bas avec votre genou sur le dispositif de retenue pour enfant, tirez le baudrier de la ceinture pour serrer la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité.
6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler et éliminez le mou de la ceinture pour bien serrer le siège de sécurité enfant dans le véhicule.
7. Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une sangle de retenue, attachez la sangle.

8. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de déplacer le siège d'avant en arrière pour vérifier qu'il est bien fixé. Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Il ne doit pas être possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).
9. Vérifiez de temps en temps que la ceinture trois points ne s'est pas relâchée. Le baudrier doit être ajusté pour maintenir la ceinture sous-abdominale bien serrée en cas de collision.

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avec Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue

AVERTISSEMENT: Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage pourrait ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se rompre, provoquant ainsi des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage

inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système de points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant (LATCH) comprend trois points d'ancrage sur le véhicule :

- deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier de siège et de l'assise de siège,
- et un point d'ancrage de sangle supérieur situé derrière ce même siège.

Les dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH sont munis de deux fixations rigides ou montées sur une sangle. Ces fixations se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs des places assises de votre véhicule équipées du système LATCH. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité.

Toutefois, vous pouvez toujours utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le dispositif de retenue pour enfant si les points d'ancrage inférieurs ne sont pas utilisés. Pour les dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant, vous devez également fixer la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si le dispositif de retenue est équipé d'une telle sangle.

Veuillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des dispositifs de retenue pour enfant au moyen de sangles de retenue.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège du centre

AVERTISSEMENT: L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des points d'ancrage inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 652 mm (25,7 po). L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po).

Vous ne pouvez pas installer un dispositif de retenue pour enfant avec des fixations LATCH rigides à la place centrale. Vous ne pouvez installer des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH (avec des fixations sur les sangles de ceinture) à cette place que si les instructions du fabricant du dispositif indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le dispositif de retenue pour enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Le siège ne doit pas se déplacer à plus de 2,5 cm (1 po).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Si le dispositif de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le dispositif de retenue pour enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de dispositifs de sécurité enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du dispositif de retenue pour enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de dispositifs de retenue pour enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans le véhicule.

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas de collision violente est assurée lorsque le dispositif de retenue pour enfant entre à peine en contact avec le siège.

Une fois le dispositif de retenue pour enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité, des ancrages inférieurs LATCH, ou les deux, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Fixation des sangles de retenue sur le siège avant

Cabine simple

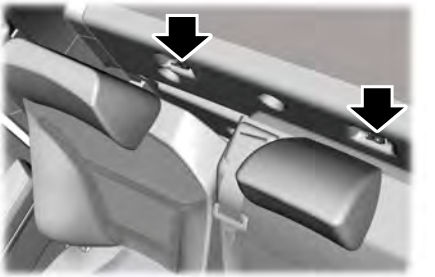

1. Faites passer la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant par-dessus le dossier de siège et sous l'appuie-tête.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle de retenue par-dessus le dossier de siège.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

2. Repérez le point d'ancrage correspondant à la position arrière choisie. Il est parfois nécessaire de tirer le dossier de siège arrière vers l'avant pour accéder aux points d'ancrage. Assurez-vous que le siège est bloqué à la verticale avant d'y installer le dispositif de retenue pour enfant.
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage.
4. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si la sangle d'attache est mal fixée, le dispositif de retenue pour enfant peut ne pas être correctement maintenu en cas de collision.

Si le dispositif de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (Selon l'équipement)

Cabine six places et cabine double

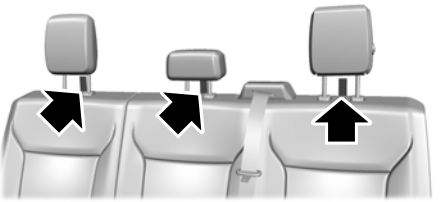

La banquette arrière est dotée de trois sangles à boucle situées au-dessus de l'arrière du dossier. Utilisez ces sangles comme boucles pour passer et ancrer jusqu'à trois sangles de retenue de dispositif de retenue pour enfant.

Par exemple, vous pouvez utiliser la boucle centrale comme boucle d'acheminement pour un dispositif de retenue pour enfant à la place centrale arrière et comme boucle d'ancrage pour les dispositifs de retenue pour enfant installés sur les sièges arrière côté latéral.

De nombreuses sangles de retenue ne peuvent pas être tendues si la sangle est accrochée à la boucle située juste derrière le dispositif de retenue pour enfant.

Pour tendre adéquatement la sangle de retenue :

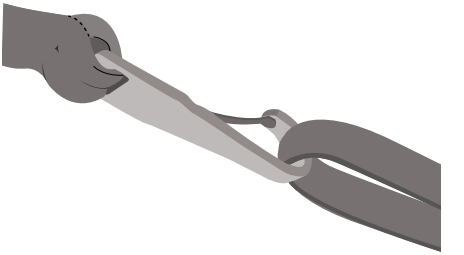

1. Placez la boucle de retenue du véhicule entre les tiges de l'appuie-tête, puis faites passer la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant dans cette boucle, par-devant l'appuie-tête.
2. Fixez la sangle de retenue à la boucle d'ancrage du véhicule qui se trouve face à la place adjacente. Du côté passager, passez la sangle derrière la fixation du baudrier de la place centrale. Acheminez la sangle de retenue dans la boucle de guidage. Le

montant de soutien de l'appuie-tête maintient fermement le dispositif de retenue pour enfant, mais le support de l'appuie-tête n'est pas assez résistant pour retenir le dispositif en cas de collision.

3. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si le dispositif de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

REHAUSSEURS

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un dispositif de retenue pour enfant, si les critères suivants sont satisfaits :

- enfants mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po),
- âgés de plus de quatre (4) ans et de moins de douze (12) ans,
- et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb).

Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre oui à toutes les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

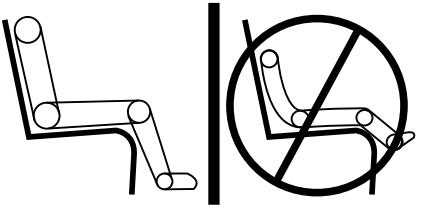

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord de l'assise de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le.

Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête de l'enfant, au-dessus du niveau des oreilles, au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipée d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule.

Les illustrations suivantes comparent la position idéale à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

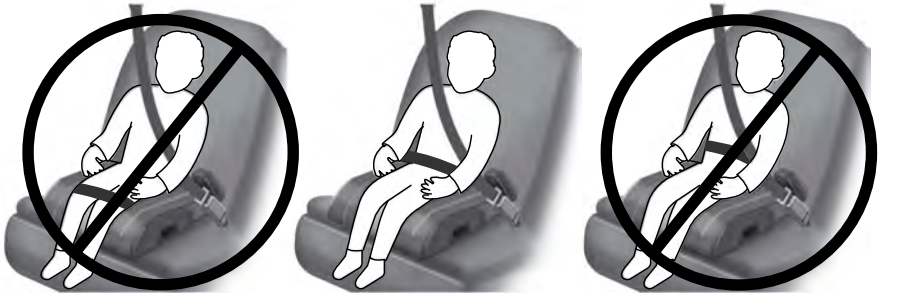

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Vous ne pouvez pas ouvrir les portes arrière de l'intérieur si vous avez enclenché le dispositif de sécurité enfants.

Un dispositif de sécurité enfants se trouve sur le bord arrière de chaque porte arrière. Vous devez activer le dispositif de sécurité enfants de chaque porte séparément.

Côté gauche

Tournez la clé dans le sens horaire pour activer le verrouillage de sécurité enfants et tournez-la dans le sens antihoraire pour le désactiver.

Côté droit

Tournez la clé dans le sens antihoraire pour activer le verrouillage de sécurité enfants et tournez-la dans le sens horaire pour le désactiver.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

AVERTISSEMENT: Les enfants doivent toujours être correctement retenus.

AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule est en mouvement. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENT: Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées conjointement. Placez le baudrier uniquement sur l'épaule extérieure. Ne portez jamais le baudrier sous le bras. N'utilisez jamais une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT: Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive pourrait augmenter fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire de type coussin gonflable.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Régleurs de hauteur aux places latérales avant.
- tendeurs de ceinture de sécurité aux places latérales avant et arrière.

Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.

Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls, ou avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Lors de collisions ou capotages latéraux, les tendeurs s'activent lorsque le module de sécurité au pavillon est activé.

BOUCLAGE ET DÉBOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceci s'applique à toutes les places des cabines doubles et cabines six places, sauf à la place centrale avant.

1. Insérez la languette de ceinture de sécurité dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée.

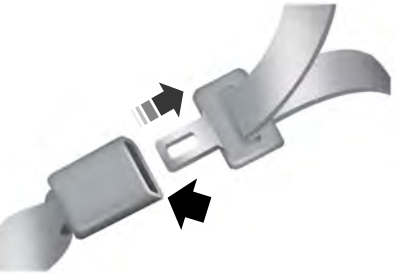

2. Appuyez sur le bouton pour libérer la ceinture de sécurité.

Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante

Ceci s'applique à la place centrale avant des cabines doubles et cabines six places.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

La languette autobloquante coulisse vers le haut et le bas sur la sangle de ceinture de sécurité lorsque vous enroulez la ceinture ou que vous la bouclez. Lorsque vous bouclez la ceinture de sécurité, la languette autobloquante vous permet de raccourcir la partie sous-abdominale, mais pince la sangle pour empêcher la partie sous-abdominale de s'allonger. La languette autobloquante est conçue pour glisser pendant une collision. Par conséquent, portez le baudrier correctement et éliminez tout mou dans les parties abdominale et baudrier.

Bouclage de la languette autobloquante

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

1. Tirez la ceinture de sécurité de l'enrouleur jusqu'à ce que la partie baudrier de la ceinture soit suffisamment sortie pour la faire passer au milieu de l'épaule et sur la poitrine.
2. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée. Si elle l'est, remettez-la correctement.
3. Engagez la languette dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se produise.
4. Assurez-vous que la languette est bien enclenchée dans la boucle en tirant dessus.

Lorsque la ceinture de sécurité à languette autobloquante est bouclée, elle s'adapte à vos mouvements. Cependant, en cas de freinage ou de virage brusque, ou en cas de collision à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph), la ceinture de sécurité se bloque pour limiter la propulsion de l'occupant vers l'avant.

MODE DE BLOCAGE PAR INERTIE

Qu'est-ce que le mode de blocage par inertie

Le mode de blocage par inertie est une fonction de l'enrouleur de ceinture de sécurité qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule.

Fonctionnement du mode de blocage par inertie

En cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur de ceinture de sécurité se bloque si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter.

Si l'enrouleur ne se débloque pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et laissez une petite longueur de sangle s'enrouler vers la position détractée.

Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier de siège arrière ou poussez le coussin du dossier de siège loin de la ceinture de sécurité. Laissez une petite longueur de sangle s'enrouler vers la position détractée.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE

Qu'est-ce que le mode de blocage automatique

Cette fonction permet de garder les ceintures de sécurité prébloquées. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier.

Utilisation du mode de blocage automatique

Utilisez ce mode chaque fois qu'un dispositif de retenue pour enfant est installé à la place avant d'un véhicule à cabine simple, cabine double, cabine six places, ou à toute place arrière d'un véhicule à cabine double ou à cabine six places. La ceinture de sécurité de la place centrale avant des cabines doubles et cabines six places en option est munie d'un mécanisme de blocage. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 38).

Nota : *La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.*

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture-baudrier.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée.
3. Laissez la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Il indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture-baudrier et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RÉGLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ PENDANT LA GROSSESSE

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

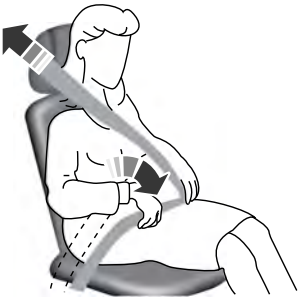

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points au bas des hanches, sous le ventre, aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT: Placez le régleur de hauteur de la ceinture de sécurité pour que la ceinture de sécurité repose au milieu de l'épaule. Si la ceinture de sécurité est mal réglée, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

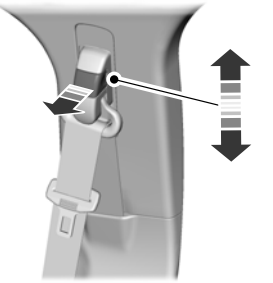

1. Tirez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RÉGLAGE DE LA LONGUEUR DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

1. Tirez un peu la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur de la ceinture épaulière.
2. Pendant que vous maintenez la sangle sous la languette, saisissez l'extrémité métallique de la languette de façon à ce qu'elle soit parallèle à la sangle et faites glisser la languette vers le haut.
3. Prévoyez une longueur suffisante de ceinture sous-abdominale pour que la languette puisse atteindre la boucle.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Fonctionnement du rappel de bouclage de ceinture de sécurité

Ce dispositif, qui s'ajoute à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant pourrait quand même activer le dispositif Belt-Minder.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Si	Puis
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage ne soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité avant que le véhicule n'atteigne au moins 9,7 km/h (6,0 mph) et de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant environ 1 minute lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6,0 mph) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Témoins de rappel de bouclage de ceinture de sécurité

Un témoin s'allume lorsque le contact est établi, qu'un siège avant est occupé et que la ceinture de sécurité n'est pas attachée.

Le témoin s'allume jusqu'à ce que vous attachiez votre ceinture de sécurité.

Avertissements sonores de rappel de bouclage de ceinture de sécurité

Un signal sonore retentit si le témoin s'allume et que votre véhicule dépasse une vitesse relativement faible.

Le signal sonore retentit pendant cinq minutes au plus ou jusqu'à ce que vous attachiez votre ceinture de sécurité.

Activation et désactivation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT: Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela annulera le processus.*

Nota : *Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le rappel de bouclage de ceinture de sécurité. De plus, si le rappel de bouclage de ceinture de sécurité avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey. Voir* ***MyKey™*** *(page 87).*

Lisez les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.
2. Attendez environ une minute que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne. Après l'étape 2, attendez cinq secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Quand le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

Cela désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Cela active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

VÉRIFICATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'entailles, de déchirures ou de coupures. Remplacez-les au besoin.

Vérifiez tous les éléments de ceinture de sécurité suivants après une collision.

- Enrouleurs.
- Boucles.
- Boucles de ceintures de sécurité avant.
- Régleurs de hauteur de ceinture de sécurité.
- Guide de ceinture épaulière sur chaque dossier de siège.
- Dispositifs de retenue pour enfant LATCH et points d'ancrage.
- Boulonnerie de fixation.

Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien du dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire agréé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Nettoyage des ceintures de sécurité** (page 552).

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT: Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.

AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par nos concessionnaires. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès de nos concessionnaires. Seules nos rallonges de ceinture de sécurité fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec nos ceintures de sécurité. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec le dispositif de retenue de votre véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

Système de sécurité personnalisé

Un système de sécurité perfectionné qui protège les occupants lors de collisions frontales.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

Le système assure une protection supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Le système analyse les conditions affectant les occupants et la gravité de l'impact avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité et un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la gravité de l'impact et des conditions affectant les occupants.

COMPOSANTS DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

- sacs gonflables à deux niveaux pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;
- témoins d'activation et de désactivation du sac gonflable passager;
- détecteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité;
- témoin et carillon avertisseur du dispositif de retenue des occupants;
- le câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de poids du passager avant et les témoins.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT DES COUSSINS GONFLABLES AVANT

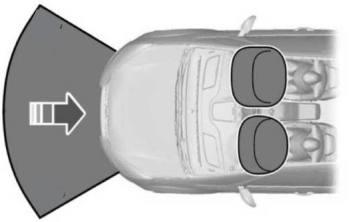

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales graves.

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Modules de coussin gonflable du conducteur et du passager.
- Détecteurs d'occupation du siège passager avant.
- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 73).

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un coussin gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion qui sert à gonfler le sac. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les sacs gonflables peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire.

Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un coussin gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de coussin gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT DES COUSSINS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un sac gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: Les couvre-siège du marché secondaire non offerts par Ford pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables et augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Les sacs gonflables latéraux sont dans le côté extérieur des dossiers de siège avant. Les sacs gonflables latéraux se déploient dans certaines collisions latérales ou en cas de capotage. Le sac gonflable est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège de conducteur et passager avant.
- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 73).

FONCTIONNEMENT DES PROTÈGE-GENOUX

Les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager sont situés sous ou dans le tableau de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager (individuellement ou les deux) selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant l'occupant respectif. Dans certaines conditions de collision et affectant les occupants, les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager peuvent se déployer

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

(individuellement ou les deux) mais le coussin gonflable avant correspondant peut ne pas s'activer. Il est important d'être correctement assis et attaché pour contribuer à réduire le risque de décès ou de blessures graves.

Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 73).

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ CANOPY™

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du coussin gonflable.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle de longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système de sécurité au pavillon se déploie entre la zone de la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

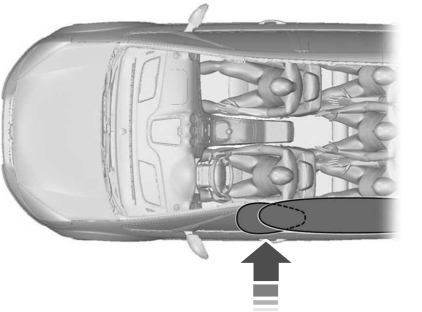

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit.
- Une garniture de pavillon flexible qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour permettre le déploiement des rideaux gonflables.

Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 73).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du coussin gonflable.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

RÉGLAGE APPROPRIÉ DU SIÈGE CONDUCTEUR ET PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENT: L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier de siège et est centré sur l'assise de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

ENFANTS ET COUSSINS GONFLABLES

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Si deux adultes et un enfant occupent un véhicule sans sièges arrière, attachez adéquatement l'enfant à la place centrale avant à moins que cela vous gêne pour conduire. Ceci assure l'efficacité de la protection de la ceinture trois points des occupants et la protection du coussin gonflable pour les adultes. Un enfant ou un bébé correctement retenu sur le siège central avant ne doit pas risquer d'être grièvement blessé par les coussins gonflables.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

Le système de détection de passager avant, de quoi s'agit-il?

Ce système détecte la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et détermine si le coussin gonflable du passager avant doit être activé.

Fonctionnement du système de détection de passager avant

Le système utilise un témoin de coussin gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le coussin gonflable frontal du passager avant est soit activé, soit désactivé.

Nota : *Les témoins d'état de désactivation et d'activation du coussin gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.*

Les témoins se trouvent dans la console au pavillon.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le coussin gonflable frontal du passager avant dans ces conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue pour enfant.
- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas d'anomalie du système de coussin gonflable ou du capteur de poids du passager.

Même avec cette technologie, les parents doivent toujours attacher correctement les enfants sur le siège arrière.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant désactive le coussin gonflable du passager avant, le témoin d'état du coussin gonflable passager ne s'allume pas.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état activé du coussin gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le coussin gonflable frontal du passager avant doit être activé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le coussin gonflable du passager avant, le témoin d'état du coussin gonflable passager s'allume.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Si le témoin d'état désactivé du coussin gonflable passager est allumé alors qu'une personne de taille adulte occupe le siège passager avant, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier de siège à la verticale.
- Demander à la personne de s'asseoir bien droit, au centre du coussin de siège, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le coussin gonflable frontal du passager.
- Si le témoin d'état de désactivation demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Une fois que tous les occupants du véhicule ont réglé leur siège et bouclé les ceintures de sécurité, il est très important qu'ils demeurent assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier de siège bien au centre de l'assise et les pieds reposant normalement sur le plancher.

Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du coussin gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus sur le dossier de siège.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le détecteur d'occupation du siège passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites.

S'assurer que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 73).

Si le témoin des coussins gonflables est allumé :

- Garez le véhicule.
- Coupez le contact.
- Vérifiez si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les objets trouvés.
- Faites redémarrer le moteur.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des coussins gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des coussins gonflables au tableau de bord reste allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

Ne pas essayer d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Prévoyez immédiatement un entretien pour votre véhicule.

Communiquez avec le Centre de relation avec la clientèle si vous devez faire modifier le système de coussins gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Nous contacter** (page 21).

Précautions relatives au système de détection de poids du passager avant

AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Le dos doit rester contre le dossier et les pieds sur le plancher.

AVERTISSEMENT: Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Témoins du système de détection de poids du passager avant

Occupant	Témoin d'état du coussin gonflable passager	Coussin gonflable passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT: Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de coussins gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule est équipé de plusieurs détecteurs d'impact et d'occupation. Ces détecteurs fournissent les données au module de commande des dispositifs de retenue qui active les composants suivants :

- Tendeurs de ceinture de sécurité avant.
- Coussin gonflable conducteur.
- Coussin gonflable passager.
- Protège-genoux gonflable(s).
- coussins gonflables latéraux montés dans les sièges.
- Système de sécurité au pavillon.

Selon le type de collision, le module des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs d'occupation. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les coussins gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :

Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou demeure allumé.
- Vous entendez une série de cinq tonalités. Cet avertissement sonore se répète jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue supplémentaire. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les coussins gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de l'impact, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les coussins gonflables avant se déploient uniquement lors de collisions frontales ou quasi frontales. Les coussins gonflables avant peuvent se déployer en cas d'impact latéral ou arrière si la collision cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité s'activent lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages.
- Les protège-genoux se déploient selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- Les coussins gonflables latéraux se déploient lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Les coussins gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le système de sécurité au pavillon se déploie lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou s'il existe une possibilité de capotage.

MISE AU REBUT DES COUSSINS GONFLABLES

Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE DE PIÉTONS

En raison du fonctionnement silencieux des véhicules hybrides et électriques à basse vitesse, le système émet un léger bruit pour alerter les piétons.

Le système est actif lorsque le véhicule fonctionne et n'est pas en position de stationnement (P). Ce son pourrait être perceptible dans l'habitacle.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LA FONCTION ASSISTANCE 911

Assistance 911 est une fonction du système SYNC qui peut passer un appel pour demander une assistance.

Pour plus de renseignements, visitez le site *www.owner.ford.com*.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION ASSISTANCE 911

Si un accident déploie un coussin gonflable, à l'exception des protège-genoux gonflables et des ceintures de sécurité gonflables arrière, ou active l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule peut être en mesure de communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et branché.

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un coussin gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé. SYNC tente ensuite d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC attend environ 10 secondes pour vous permettre d'annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : "SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée au volant".

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

Pendant un appel d'urgence, le système transmet les données du véhicule au service d'urgence.

EXIGENCES DES APPELS D'URGENCE

AVERTISSEMENT: N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENT: Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans le véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible avec SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.*

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

LIMITATIONS DES APPELS D'URGENCE

La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence. Voici les limitations de cette fonction :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones éjectés de votre véhicule sont ceux qui sont jumelés et connectés au système.

LIMITATIONS DE LA TÉLÉCOMMANDE

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Assurez-vous qu'une télécommande valide se trouve à moins de 1,5 m (5 ft) des poignées de porte avant et de l'arrière du véhicule.

Le système peut ne pas fonctionner si :

- La télécommande reste immobilisée environ une minute.
- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la télécommande est déchargée.
- Des interférences causent des problèmes avec les fréquences de la télécommande.
- La télécommande est trop proche d'objets en métal ou d'appareils électroniques, par exemple, des clés ou un téléphone cellulaire.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Utilisez la télécommande pour accéder aux divers systèmes du véhicule.

Nota : *Les boutons de la télécommande peuvent varier selon votre région ou les options de votre véhicule.*

Déverrouillage

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande** (page 94).

Verrouillage

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande** (page 94).

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton de démarrage à distance. Voir **Démarrage et arrêt du véhicule à distance** (page 173).

Hayon (Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton pour ouvrir le hayon. Voir **Ouverture du hayon à l'aide de la télécommande** (page 116).

Alarme de détresse (Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Voir **Déclenchement de l'alarme de détresse** (page 79).

OUVERTURE ET FERMETURE DE LA CLÉ PLIABLE

Ouverture de la clé pliable

Appuyez sur le bouton rond de la télécommande pour déployer la clé pliable.

Nota : *Inspectez la lame de la clé à la recherche de débris. Nettoyez-la périodiquement avec une brosse.*

Fermeture de la clé pliable

Appuyez sur le bouton rond de la télécommande et maintenez-le enfoncé pour replier la lame de la clé lorsqu'elle n'est pas utilisée.

RETRAIT DU PANNETON DE CLÉ

Appuyez sur le bouton de déblocage de votre clé codée et sortez le panneton.

DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME DE DÉTRESSE

Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton, ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

LOCALISATION DE VOTRE VÉHICULE

Appuyez deux fois sur le bouton de verrouillage en moins de trois secondes. Les clignotants clignotent.

Nota : *Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser le véhicule.*

CHANGEMENT DE LA PILE DE LA TÉLÉCOMMANDE - VÉHICULES AVEC : DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants s'approcher des piles pour éviter tout risque d'ingestion. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT: Si le compartiment de la pile ne se ferme pas correctement, cessez d'utiliser la télécommande et remplacez-la dès que possible. Entre-temps, gardez la télécommande hors de portée des enfants. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2450 de trois volts ou par une pile équivalente.

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le panneton.

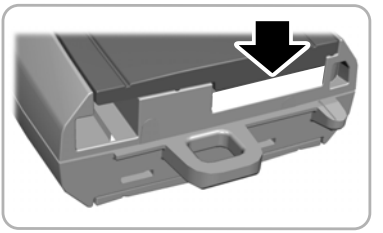

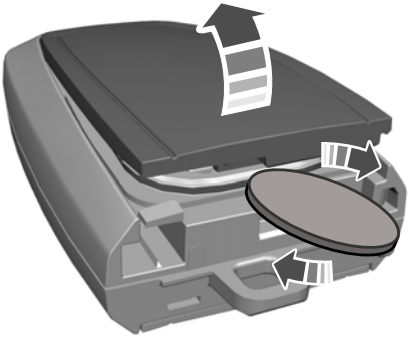

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

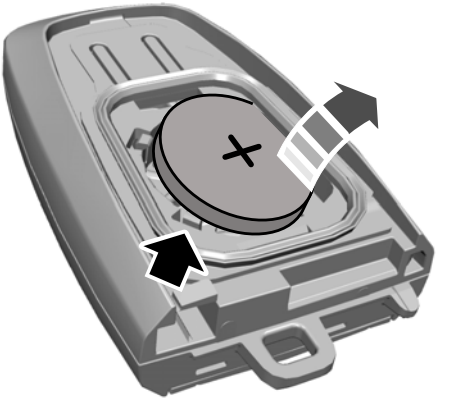

3. Insérez un tournevis, et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté **+** vers le haut.
5. Remettez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Éliminez les vieilles piles dans le respect de l'environnement. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

Nota : *N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière dans le circuit imprimé.*

Nota : *Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.*

CHANGEMENT DE LA PILE DE LA TÉLÉCOMMANDE - VÉHICULES AVEC : CLÉ PLIABLE

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants s'approcher des piles pour éviter tout risque d'ingestion. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT: Si le compartiment de la pile ne se ferme pas correctement, cessez d'utiliser la télécommande et remplacez-la dès que possible. Entre-temps, gardez la télécommande hors de portée des enfants. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Procédure de remplacement de la pile

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton avant de commencer.

1. Insérez un tournevis comme illustré et poussez doucement sur la fixation.
2. Repoussez la fixation vers le bas pour libérer le couvercle de la pile.

3. Retirez soigneusement le couvercle.

4. Insérez un tournevis comme illustré pour dégager la pile.

Nota : *Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.*

5. Déposez la batterie.
6. Posez une pile neuve en orientant le côté **+** vers le haut.
7. Remettez en place le couvercle de la pile.

Éliminez les vieilles piles dans le respect de l'environnement. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

Nota : *N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière dans le circuit imprimé.*

Nota : *Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.*

REMPLACEMENT D'UNE TÉLÉCOMMANDE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de rechange chez un concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule.

Nota : *Les clés du véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin.*

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE - VÉHICULES AVEC : DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR

Généralités

Vous devez disposer de deux télécommandes préalablement programmées à l'intérieur de votre véhicule et les nouvelles télécommandes non programmées doivent être facilement accessibles. Adressez-vous à un concessionnaire agréé pour faire programmer la télécommande de remplacement si deux télécommandes préalablement programmées ne sont pas disponibles. Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Veillez à fermer toutes les portes du véhicule avant de commencer et veillez à ce qu'elles restent fermées durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être exécutées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre télécommandes pour votre véhicule.*

Nota : *Si vos télécommandes programmées sont perdues ou volées et que vous ne disposez pas d'une télécommande codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire agréé. Conservez une télécommande programmée supplémentaire à l'écart de votre véhicule dans un endroit sûr pour éviter tout désagrément. Adressez-vous à un concessionnaire agréé pour acheter des télécommandes supplémentaires ou de remplacement.*

Étapes pour programmer votre télécommande de remplacement

Nota : *Votre véhicule est équipé d'une des consoles centrales suivantes.*

Emplacement de secours pour la programmation

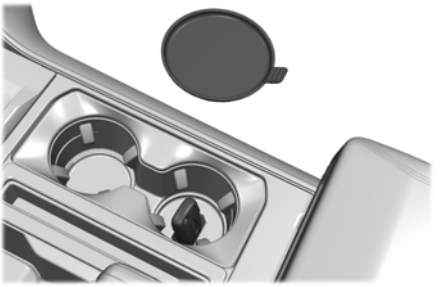

1. Placez la première télécommande programmée dans la fente de secours à l'intérieur de la console centrale en gardant le pied sur la pédale de frein, puis enfoncez et relâchez le bouton-poussoir d'allumage.
2. Patientez cinq secondes, puis enfoncez et relâchez de nouveau le bouton-poussoir d'allumage.
3. Retirez la télécommande.
4. Dans les 10 secondes qui suivent, placez une seconde télécommande programmée dans la fente de secours. Enfoncez et relâchez le bouton-poussoir d'allumage.
5. Patientez cinq secondes, puis enfoncez et relâchez de nouveau le bouton-poussoir d'allumage. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Retirez la télécommande.
7. Placez la télécommande non programmée dans la fente de secours, puis enfoncez et relâchez le bouton-poussoir d'allumage.

La programmation est maintenant terminée. Le pied sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton-poussoir d'allumage pour vérifier la bonne marche des fonctions de la télécommande et si votre véhicule démarre avec la nouvelle télécommande.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire agréé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE - VÉHICULES AVEC : CLÉ PLIABLE

Généralités

Vous pouvez programmer votre propre télécommande pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande de votre véhicule.

N'utilisez que des télécommandes avec une clé mécanique intégrée.

Vous devez disposer de deux télécommandes codées préalablement programmées et de la nouvelle télécommande non programmée à portée de main. Adressez-vous à un concessionnaire agréé pour faire programmer la télécommande de remplacement si les deux télécommandes codées préalablement programmées ne sont pas disponibles.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

Étapes pour programmer votre télécommande de remplacement

1. Insérez la première clé codée déjà programmée dans l'allumage.
2. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé codée de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé codée déjà programmée dans l'allumage.
5. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé codée déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé codée déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.
8. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins six secondes jusqu'à ce que le verrouillage/déverrouillage des serrures de portes se fasse entendre.
9. Retirez la clé codée nouvellement programmée de l'allumage.

Si la procédure de programmation réussit, la nouvelle clé permet de démarrer le moteur. Vous pouvez utiliser le système d'entrée à distance sans clé avec la nouvelle télécommande à clé intégrée.

Si la programmation a été infructueuse, attendez 20 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire agréé.

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à six télécommandes codées pour votre véhicule.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

CLÉS ET TÉLÉCOMMANDES – DÉPANNAGE

Clés et télécommandes – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Pile clé faible Remplacer bientôt	Remplacez la pile de la télécommande.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE MYKEY

Dispositif MyKey

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite.

RÉGLAGES MYKEY

Réglages MyKey non configurables

Rappel de bouclage de ceinture de sécurité ou Belt Minder™

La fonction MyKey met le système audio en sourdine jusqu'à ce que les passagers avant bouclent leur ceinture de sécurité.

Nota : *Si le véhicule comprend une radio AM/FM ou un système audio de base, la radio pourrait ne pas se mettre en sourdine.*

Radio satellite (Selon l'équipement)

Certaines chaînes de la radio satellite restreignent l'accès au contenu adulte.

Indication anticipée de bas niveau de carburant

Le témoin de bas niveau de carburant s'allume plus tôt.

Aides à la conduite et au stationnement

Vous ne pouvez pas configurer les réglages des aides au stationnement, du système d'information sur les angles morts et de l'alerte de circulation transversale. Ces systèmes sont activés lorsque le contact est établi et ne peuvent pas être désactivés à l'aide d'une clé MyKey.

Vous ne pouvez pas configurer les réglages de l'assistance pré-collision et de l'aide au suivi de voie. Ces systèmes sont activés lorsque le contact est établi, mais vous pouvez les désactiver à l'aide d'une clé MyKey.

Une nouvelle destination dans le système de navigation ne peut être définie qu'à l'aide de commandes vocales, lorsque vous utilisez une clé MyKey et que le véhicule roule.

Nota : *Les conducteurs utilisant une clé MyKey peuvent être en mesure d'éteindre l'avertisseur de déviation de trajectoire; cependant, cette fonction se rallume automatiquement à chaque nouveau cycle d'allumage.*

Réglages MyKey configurables

Vous pouvez configurer les paramètres suivants après avoir créé une clé MyKey. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 89).

Limite de vitesse

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Il incombe toujours au conducteur de respecter la législation locale et de conduire en fonction des conditions en vigueur. Autrement, vous risquez de causer un accident ou des blessures.

Vous pouvez régler une limite de vitesse pour le véhicule. Des messages d'avertissement apparaissent à l'écran d'information et une tonalité retentit si le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas outrepasser la vitesse réglée avec une clé MyKey.

Rappel de vitesse

Vous pouvez régler une alerte de vitesse pour le véhicule. Des messages d'avertissement apparaissent à l'écran d'information et une tonalité retentit si le véhicule atteint la vitesse réglée.

Limite de volume du système audio

Le volume maximal du système audio est réduit. Un message apparaît à l'écran d'information si vous tentez de dépasser la limite de volume. La commande automatique du volume est désactivée.

Assistance d'urgence

Si vous réglez l'assistance d'urgence pour qu'elle soit toujours activée, elle ne peut pas être désactivée avec une clé MyKey.

Ne pas déranger

Si vous réglez la fonction Ne pas déranger pour qu'elle soit toujours activée, elle ne peut pas être désactivée avec une clé MyKey.

Nota : *Si un téléphone est connecté au moyen d'Apple CarPlay ou d'Android Auto en conduisant avec une clé MyKey, le conducteur peut recevoir des appels téléphoniques et des messages texte, même si la restriction Ne pas déranger est activée. De plus, si le véhicule est équipé de la radio satellite, le contenu pour adultes n'est pas restreint.*

Antipatinage

Si vous réglez la fonction Antipatinage pour qu'elle soit toujours activée, elle ne peut pas être désactivée avec une clé MyKey.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY - VÉHICULES AVEC : DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR

Véhicules avec levier sélecteur sur console centrale :

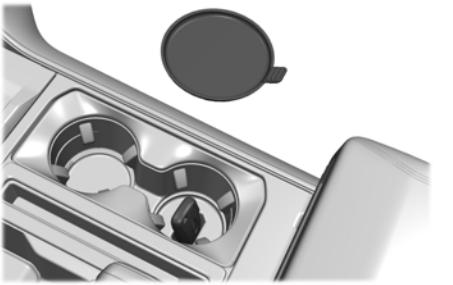

1. Retirez le tapis du porte-gobelets de console centrale.
2. Retirez le panneton de clé de la télécommande.
3. Placez la télécommande dans la fente de secours, boutons dirigés vers l'avant du véhicule.
4. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
5. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
6. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
7. Appuyez sur ***MyKey***.
8. Appuyez sur ***Créer MyKey***.
9. Appuyez sur ***Oui***.

Nota : *Après avoir confirmé la création de la clé MyKey, nous vous recommandons de l'étiqueter.*

Véhicules avec levier sélecteur sur colonne :

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

1. Soulevez le couvercle du compartiment de rangement de siège central avant.
2. Placez la télécommande dans la fente de secours, boutons dirigés vers l'avant du véhicule.
3. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
4. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
5. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
6. Appuyez sur ***MyKey***.
7. Appuyez sur ***Créer MyKey***.
8. Appuyez sur ***Oui***.

Nota : *Après avoir confirmé la création de la clé MyKey, nous vous recommandons de l'étiqueter.*

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY - VÉHICULES AVEC : CLÉ PLIABLE

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
3. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
4. Appuyez sur ***MyKey***.
5. Appuyez sur ***Créer MyKey***.
6. Appuyez sur ***Oui***.

Nota : *Après avoir confirmé la création de la clé MyKey, nous vous recommandons de l'étiqueter.*

PROGRAMMATION D'UNE CLÉ MYKEY

Vous pouvez programmer toute télécommande pour qu'elle soit restreinte par MyKey, mais vous devez en garder une sans modification comme clé d'administrateur.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
3. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
4. Appuyez sur ***MyKey***.
5. Sélectionnez un paramètre et appuyez sur le bouton ***OK***.
6. Configurez le paramètre.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Lorsque vous effacez toutes vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et redonnez à toutes les clés MyKey leur état d'origine de clé d'administrateur.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
3. Appuyez sur la touche ***Réglages véhicule***.
4. Appuyez sur la touche ***MyKey***.
5. Appuyez sur la touche ***Effacer toutes MyKeys***.
6. Appuyez sur la touche ***Oui***.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez obtenir des informations sur la distance parcourue en utilisant une clé MyKey et sur le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey créées pour votre véhicule.

1. Établissez le contact.
2. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
3. Appuyez sur la touche ***Réglages véhicule***.
4. Appuyez sur la touche ***MyKey***.
5. Appuyez sur la touche ***Information MyKey***.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

MYKEY – DÉPANNAGE

MyKey – Messages d'information - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

Message	Description
Veuillez mettre la clé dans la zone d'identification	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey et que la clé d'administrateur n'est pas placée en position de secours. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 88).
La clé est déjà une MyKey	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé qui est déjà désignée comme clé MyKey.
Clé restreinte prochain démarrage. Étiqueter cette clé	Ce message s'affiche pour confirmer que la clé est restreinte une fois le contact coupé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

MyKey – Messages d'information - Véhicules avec : Clé pliable

Message	Description
La clé est déjà une MyKey	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé qui est déjà désignée comme clé MyKey.
Clé restreinte prochain démarrage. Étiqueter cette clé	Ce message s'affiche pour confirmer que la clé est restreinte une fois le contact coupé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

MyKey — Foire aux questions - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

Qu'est-ce qu'une clé d'administrateur?

Une clé d'administrateur est une clé qui n'a pas été créée en tant que clé MyKey. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 88).

Pourquoi ne puis-je pas créer une clé MyKey?

Vous n'avez pas placé la clé d'administrateur en position de secours. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 88). La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. La clé utilisée pour établir le contact est la seule clé d'administrateur. Il doit y avoir au moins une clé d'administrateur. La dernière clé MyKey a été créée sans couper le contact.

Pourquoi ne puis-je pas programmer une clé MyKey?

La clé d'administrateur n'est pas dans l'habitacle. La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 88).

Pourquoi ne puis-je pas effacer la clé MyKey?

La clé d'administrateur n'est pas dans l'habitacle. La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 88).

Pourquoi la distance MyKey n'augmente-t-elle pas?

La clé utilisée pour faire démarrer le moteur est une clé d'administrateur. Une clé d'administrateur et une clé MyKey sont dans l'habitacle. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 88). Les clés MyKey ont été effacées. Voir **Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey** (page 89).

Pourquoi ne puis-je pas faire démarrer le moteur avec une clé MyKey?

Une clé d'administrateur et une clé MyKey sont dans l'habitacle. Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes, le système ne reconnaît que la clé d'administrateur.

MyKey — Foire aux questions - Véhicules avec : Clé pliable

Qu'est-ce qu'une clé d'administrateur?

Une clé d'administrateur est une clé qui n'a pas été créée en tant que clé MyKey. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 89).

Pourquoi ne puis-je pas créer une clé MyKey?

La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. La clé utilisée pour établir le contact est la seule clé d'administrateur. Il doit y avoir au moins une clé d'administrateur.

Pourquoi ne puis-je pas programmer une clé MyKey?

La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 89).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Pourquoi ne puis-je pas effacer la clé MyKey?

La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 89).

Pourquoi la distance MyKey n'augmente-t-elle pas?

La clé utilisée pour faire démarrer le moteur est une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 89). Les clés MyKey ont été effacées. Voir **Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey** (page 89).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

OUVERTURE DES PORTES DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande

(Selon l'équipement)

Vous pouvez uniquement utiliser la télécommande quand votre véhicule est immobile.

Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Un court clignotement des clignotants indique que votre véhicule est verrouillé.

Nota : *Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule,*

Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du panneton de clé

En cas de panne de verrouillage électrique, vous pouvez utiliser la lame de clé pour verrouiller et déverrouiller les portes.

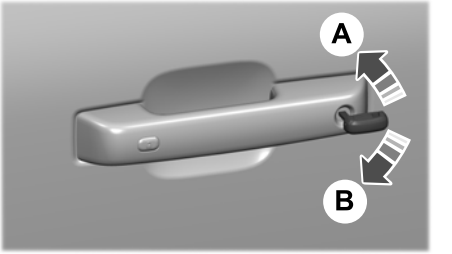

A Verrouillage.

B Déverrouillage.

OUVERTURE DES PORTES DEPUIS L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Verrouillage et déverrouillage individuel des portes à l'aide du bouton de verrouillage

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte conducteur et passager avant.

A Déverrouillage.

B Verrouillage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule - Cabine 6 places

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique est une fonction qui déverrouille les portes lorsque votre véhicule s'immobilise.

Exigences relatives au déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
- Le véhicule est immobilisé.
- Vous ouvrez la porte conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position Accessoires.

Activation et désactivation du déverrouillage automatique

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Activez ou désactivez le ***Déverrouillage auto***.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le verrouillage automatique

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque vous commencez à conduire.

Exigences relatives au verrouillage automatique

Le verrouillage automatique verrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Toutes les portes sont fermées.
- le contact est établi;
- Votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

Activation et désactivation du verrouillage automatique

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Activez ou désactivez le ***Verrouillage automatique***.

FONCTION D'ERREUR DE VERROUILLAGE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que la fonction d'erreur de verrouillage

La fonction d'erreur de verrouillage vous avertit si votre véhicule n'a pas été verrouillé.

Limites de la fonction d'erreur de verrouillage

Lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de verrouillage, les clignotants ne clignotent pas si :

- Une des portes ou le hayon est resté(e) ouvert(e).
- Le capot est ouvert.

Si vous désactivez la fonction d'erreur de verrouillage, l'avertisseur sonore ne retentit pas si vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande lorsqu'une porte est ouverte.

Activation et désactivation de la fonction d'erreur de verrouillage

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Activez ou désactivez le ***Alerte verrouillage erroné***.

CARILLONS AVERTISSEURS DE PORTES ET DE VERROUILLAGE

Carillon avertisseur de porte mal fermée

Retentit lorsqu'une porte n'est pas bien fermée et que votre véhicule se déplace.

PORTES ET VERROUILLAGE – DÉPANNAGE

Portes et verrouillage – Témoins

Témoin de porte ouverte

Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une des portes ou le capot est ouvert(e).

Portes et verrouillage – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Porte conducteur ouverte	Ce message s'affiche lorsqu'une porte est ouverte. Fermez complètement la porte.
Porte passager ouverte	
Porte arrière gauche ouverte	
Côté passager porte arrière ouverte	

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

LOCALISATION DU CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le clavier, situé près de la glace du conducteur, s'allume lorsque vous le touchez.

LIMITES D'ENTRÉE SANS CLÉ

Assurez-vous que votre télécommande se trouve à au moins 1 m (3 ft) des poignées de porte avant et du hayon.

Le système ne fonctionne pas si :

- La télécommande reste immobilisée environ une minute.
- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la télécommande est déchargée.
- Des interférences causent des problèmes avec les fréquences de la télécommande.
- La télécommande est trop proche d'objets en métal ou d'appareils électroniques, par exemple, des clés ou un téléphone cellulaire.

CODE D'ACCÈS PRINCIPAL (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le code d'accès principal

Le code d'accès principal est un code à cinq chiffres programmé en usine. Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'accès principal en tout temps. Le code d'accès principal est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire autorisé.

RÉGLAGES DE L'ENTRÉE SANS CLÉ

Activation et désactivation du système d'entrée sans clé

1. Établissez le contact en utilisant une clé d'origine qui n'a pas été créée en tant que clé MyKey.
2. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
3. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
4. Appuyez sur ***Verrouillage***.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Vous pouvez activer la fonction de déverrouillage en deux étapes de manière à ce que seule la porte conducteur se déverrouille en touchant le capteur de déverrouillage.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Si vous programmez la fonction de déverrouillage de manière à ce que seule la porte conducteur se déverrouille, vous pouvez déverrouiller toutes les autres portes depuis l'intérieur de votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes. Les portes peuvent être déverrouillées individuellement en tirant sur les poignées de porte intérieures correspondantes.

Création de codes d'accès personnels

Pour programmer votre code d'accès personnalisé :

1. Saisissez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier pour sauvegarder le code personnalisé numéro un.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Pour programmer d'autres codes d'accès personnalisés, répétez les étapes 1 à 3, puis passez à l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3•4** pour sauvegarder le code personnalisé numéro deux.
- Appuyez sur la touche **5•6** pour sauvegarder le code personnalisé numéro trois.
- Appuyez sur la touche **7•8** pour sauvegarder le code personnalisé numéro quatre.
- Appuyez sur la touche **9•0** pour sauvegarder le code personnalisé numéro cinq.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression de tous les codes d'accès personnels

1. Saisissez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1•2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1•2** enfoncée pendant quelques secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES À L'AIDE DU SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

Déverrouillage des portes

Avec la clé passive à une distance de 1,5 m (5 ft) du véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller le véhicule, en prenant garde de ne pas toucher au même moment au capteur de verrouillage ou de tirer trop rapidement sur la poignée de porte. Le système d'accès intelligent requiert un bref délai pour authentifier la clé d'accès intelligent.

Verrouillage des portes

Avec la clé passive à une distance de 1 m (3 ft) du véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant environ une seconde pour verrouiller le véhicule, en prenant garde de ne pas toucher au même moment au capteur de déverrouillage situé à l'arrière de la poignée de porte. Après avoir verrouillé le véhicule, vous pouvez immédiatement tirer sur la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée sans la déverrouiller par mégarde.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES À L'AIDE DU CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ

Déverrouillage des portes

Saisissez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres.

- Appuyez sur la touches 3-4 dans les cinq secondes pour ouvrir toutes les portes.
- Appuyez sur la touche 5-6 dans les cinq secondes pour ouvrir le hayon, le cas échéant.

Verrouillage des portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches 7·8 et 9·0, la porte conducteur étant fermée.

Nota : *Vous n'avez pas besoin d'entrer le code à cinq chiffres en premier.*

ENTRÉE SANS CLÉ – DÉPANNAGE

Entrée sans clé – Foire aux questions

Pourquoi le clavier n'accepte-t-il pas le code d'accès?

Si vous entrez trop rapidement le code d'accès sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Entrez de nouveau le code d'accès plus lentement.

Pourquoi la clé codée ne fonctionne-t-elle pas?

Le système désactive les clés codées qui restent à l'intérieur de votre véhicule une fois qu'il est fermé. Vous ne pouvez pas établir le contact avec une clé codée désactivée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage sur la télécommande pour réactiver une clé codée.

Pourquoi le clavier ne fonctionne-t-il pas?

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous entrez un code inexact à sept reprises. Le mode anti-décodage désactive le clavier pendant une minute et le témoin rouge clignote.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION DE RECUL AUTOMATIQUE DU SIÈGE À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE

La fonction d'entrée et de sortie facile déplace le siège conducteur jusqu'à 5 cm (2 po) et relève la colonne de direction lorsque vous coupez le contact. Le siège conducteur et la colonne de direction reprennent leur position initiale en mettant le contact.

Nota : *En fonction du véhicule, la colonne peut se déplacer vers le haut et vers l'intérieur.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE RECUL AUTOMATIQUE DU SIÈGE À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Entrée/Sortie facile**.

Si vous appuyez sur un bouton de mémoire ou de réglage en mode de sortie facile, le système annule l'opération.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

OUVERTURE DU HAYON

Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

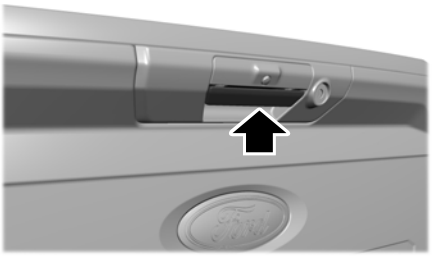

Tirez sur la poignée pour ouvrir le hayon.

Nota : *Vous devrez peut-être commencer par déverrouiller le hayon.*

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DU HAYON

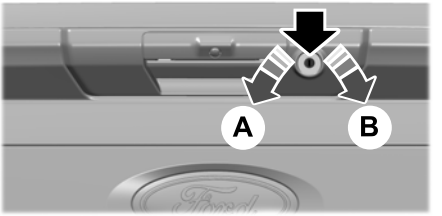

A Verrouillage.

B Déverrouillage.

1. Insérez la clé de contact dans la serrure de hayon.
2. Tournez-la vers la gauche pour verrouiller le hayon.
3. Tournez-la vers la droite pour déverrouiller le hayon.

POSE ET DÉPOSE DU HAYON

AVERTISSEMENT: Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule. Le non-respect de cette directive pourrait nuire à la stabilité du véhicule et causer des blessures graves aux occupants du véhicule ou à d'autres personnes.

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé du verrouillage électrique des portes, passez à l'étape 4.*

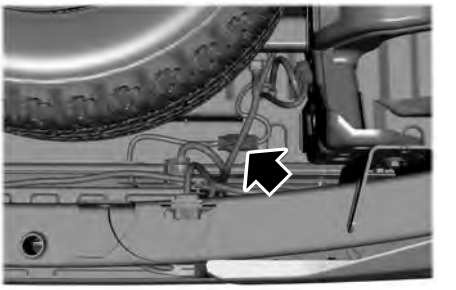

1. Déverrouillez le hayon.
2. Débranchez le connecteur en ligne des serrures électriques de portes. Il est situé sous le plateau de caisse, du côté droit du véhicule, près de la roue de secours.
3. Posez un capuchon de protection sur la partie du connecteur en ligne qui reste sous le plateau de caisse.

Nota : *Un capuchon de protection doit être rangé dans la boîte à gants.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

4. Abaissez partiellement le hayon. Passez avec précaution le faisceau de hayon dans l'espace entre le plateau de caisse et le pare-chocs et placez-le à l'écart sous le plateau de caisse.
5. Abaissez le hayon.

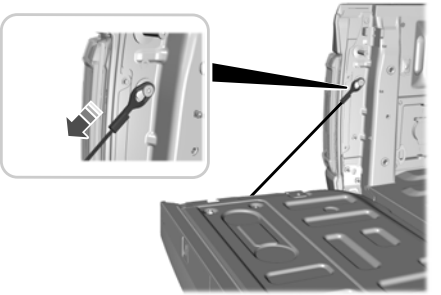

6. À l'aide d'un tournevis, soulevez doucement l'agrafe de chaque connecteur pour la faire passer au-delà de la tête de vis du support. Débranchez le câble.
7. Débranchez l'autre câble.

Nota : *Pour éviter d'endommager le hayon, vous pouvez avoir besoin d'aide lors de sa dépose. Le hayon pèse environ 44 kg (97 lb).*

8. Soulevez le hayon à 45 º par rapport à la position horizontale.
9. Soulevez le côté droit hors de sa charnière.
10. Soulevez le hayon à 80 º par rapport à la position horizontale.
11. Retirez le hayon de la charnière sur le côté gauche en le faisant coulisser vers la droite.
12. Posez le hayon dans l'ordre inverse de sa dépose.

MARCHEPIED DE HAYON (Selon l'équipement)

Accès à la marche intégrée au hayon

Marchepied de hayon intégré

1. Abaissez le hayon.
2. Appuyez sur le bouton au centre de la moulure du marchepied. Le marchepied sort légèrement.

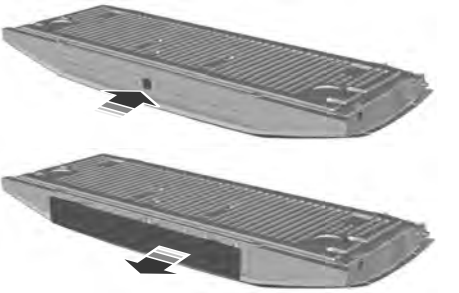

3. Déployez entièrement le marchepied en le tirant. Abaissez le marchepied à sa position la plus basse.

4. Tirez sur la butée de la poignée jaune de hayon pour la déployer complètement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

5. Pour verrouiller la poignée en place, faites pivoter la poignée de la position horizontale à la position verticale jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Nota : *N'utilisez pas le marchepied ni la poignée de maintien pour tirer une charge.*

Remplacez la bande antidérapante ou la moulure de la poignée de maintien en cas d'usure ou de dommages.

Pour réduire le risque de chute :

- Utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage.
- Veillez à utiliser la poignée de maintien lorsque vous montez sur le marchepied.
- N'utilisez pas le marchepied sans chaussures.
- Assurez-vous que le marchepied est propre avant de l'utiliser.
- La charge totale sur le marchepied doit demeurer en dessous de la charge maximale de 159 kg (350 lb).

Rangement de la marche intégrée au hayon

1. Appuyez sur le bouton jaune de la poignée pour l'abaisser, puis appuyez sur le levier jaune au bas de la poignée pour le déverrouiller. Faites pivoter la poignée vers le bas depuis la position verticale à la position horizontale et repoussez-la dans le hayon.
2. Faites pivoter le marchepied vers le haut jusqu'à l'horizontale, puis repoussez-le dans le hayon jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Nota : *Assurez-vous que le marchepied est replié et verrouillé avant de prendre la route. Ne roulez pas lorsque la poignée de maintien ou le marchepied est déployé.*

Nota : *Le hayon électrique ne peut pas se fermer si le marchepied est déployé. Un message d'avertissement apparaît et un carillon retentit. Après le rangement du marchepied, la fonction de fermeture électrique est rétablie.*

RALLONGE DE PLATEAU À CLAIRE-VOIE (Selon l'équipement)

Précautions relatives à la rallonge de plateau

Nota : *N'utilisez pas la rallonge de plateau à claire-voie lorsque vous roulez hors route.*

Nota : *Assurez-vous que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés avant de prendre la route.*

Nota : *Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 68 kg (150 lb) sur le hayon lorsque le véhicule roule.*

Nota : *Ne maintenez pas la rallonge de plateau à claire-voie en mode hayon lorsque vous ne l'utilisez pas pour retenir le chargement. Maintenez toujours la rallonge de plateau à claire-voie en mode " provisions " ou en position rangée lorsque le hayon est fermé.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Utilisation de la rallonge de plateau

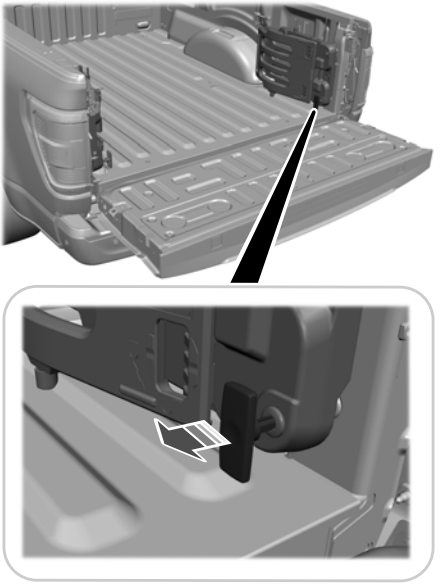

1. Tirez la goupille de blocage vers le centre du véhicule.

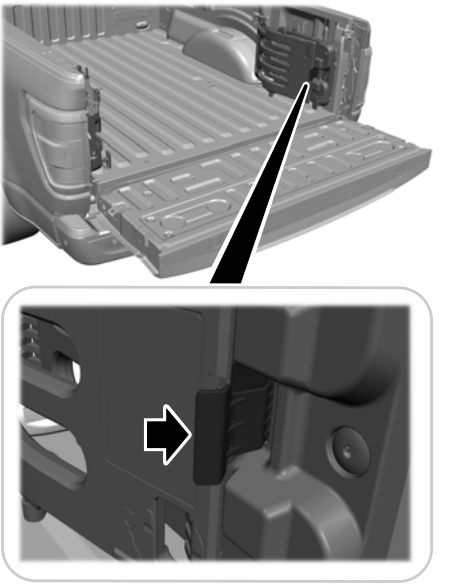

2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.

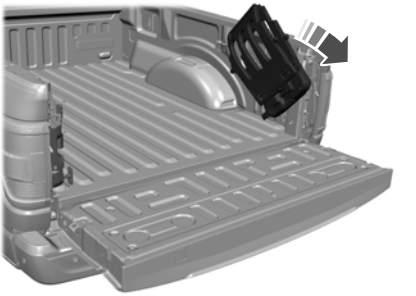

3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon. Répétez les étapes 1 à 3 de l'autre côté de votre véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

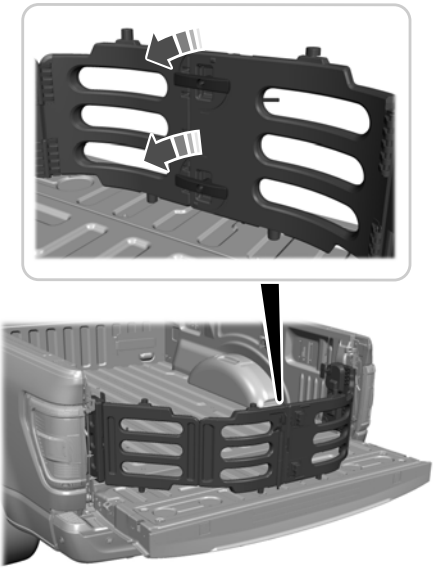

4. Raccordez les deux panneaux. Tournez les deux boutons d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour fixer les panneaux.

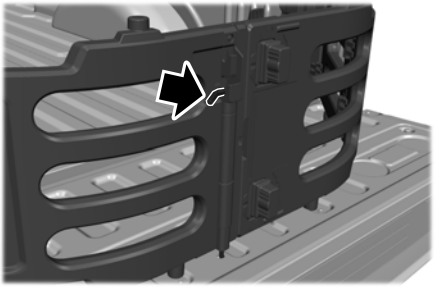

5. Insérez la tige de serrure dans le trou du hayon.

6. Engagez les deux côtés des goupilles de blocage dans leurs trous dans le plateau de caisse.

Mode provisions

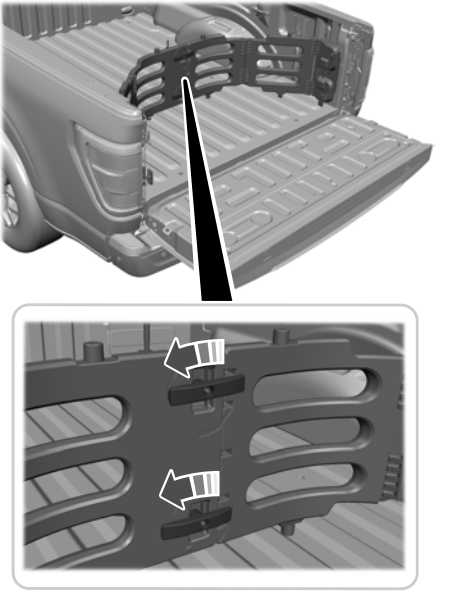

1. Suivez les étapes 1 à 4.
2. Avant d'engager les goupilles de blocage, faites pivoter les panneaux en direction opposée du hayon.
3. Engagez les deux côtés des goupilles de blocage dans leurs trous dans le plateau de caisse.
4. Fermez le hayon.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SURFACE DE TRAVAIL DE HAYON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La surface de travail du hayon est une surface durable et fonctionnelle sur sa partie intérieure que vous pouvez utiliser pour effectuer diverses tâches.

Pour utiliser la surface de travail du hayon, rabattez le hayon.

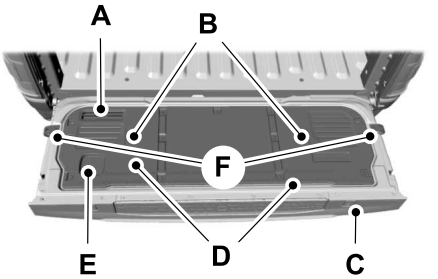

A	Support de tablette.
B	Encart d'outil.
C	Pochette à pince.
D	Règle standard et métrique.
E	Porte-gobelet.
F	Points d'ancrage du hayon.

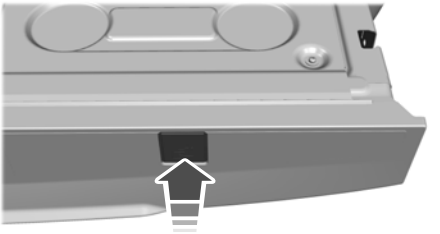

La surface de travail du hayon est pourvue de pochettes à pince qui vous permettent de fixer le matériel de travail.

Nota : *Lorsque vous avez terminé d'utiliser la surface de travail du hayon, assurez-vous de retirer tous vos effets personnels, puis fermez le hayon.*

OUVERTURE DU HAYON

Ouverture du hayon depuis l'intérieur du véhicule

Le véhicule doit être en position de stationnement (P) pour faire fonctionner le hayon électrique.

Appuyez sur le bouton du tableau de bord.

Nota : *Un signal sonore retentit lorsque le hayon s'ouvre.*

Nota : *Le hayon s'arrête et inverse sa course s'il rencontre un obstacle au moment de l'ouverture.*

Nota : *Une alerte retentit si le hayon électrique est désactivé.*

Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

1. Déverrouillez le véhicule avec la télécommande ou la commande de déverrouillage électrique des portes.

Nota : *Si une télécommande d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.*

2. Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée du hayon.

Ouverture du hayon à l'aide de la télécommande

Appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande en moins de trois secondes.

FERMETURE DU HAYON

Fermeture du hayon depuis l'intérieur du véhicule

Appuyez sur le bouton du tableau de bord.

Nota : *Le hayon s'arrête et inverse sa course s'il rencontre un obstacle au moment de la fermeture.*

Fermeture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

Vous pouvez fermer le hayon électrique en :

- Appuyant sur le bouton de hayon de votre télécommande deux fois en trois secondes.
- Appuyant sur le bouton du tableau de bord.
- Appuyant sur le bouton sur le hayon.

Nota : *Le hayon s'arrête et inverse sa course s'il rencontre un obstacle au moment de la fermeture.*

Soulever pour fermer

Pour fermer automatiquement le hayon à l'aide de la fonction "soulever pour fermer", soulevez le hayon d'environ 10 cm (4 po) et maintenez-le ainsi pendant quelques secondes.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Si la position du hayon est à plus de mi-chemin entre l'ouverture et la fermeture, il pourrait ne pas se fermer automatiquement.*

Fermeture manuelle

Vous pouvez fermer le hayon manuellement lorsque vous le soulevez dans un mouvement continu.

Si vous arrêtez le mouvement du hayon, la fonction "soulever pour fermer" du hayon peut s'activer et fermer le hayon de manière électrique.

Mettre le hayon en mode manuel

Vous pouvez mettre le hayon en mode manuel au moyen des réglages du véhicule sur votre écran tactile.

Nota : *En mode manuel, le hayon ne fonctionne que par le bouton d'ouverture du hayon et la messagerie est réduite.*

Fermeture du hayon à l'aide de la télécommande

Appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande en moins de trois secondes.

POSE ET DÉPOSE DU HAYON

AVERTISSEMENT: Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule. Le non-respect de cette directive pourrait nuire à la stabilité du véhicule et causer des blessures graves aux occupants du véhicule ou à d'autres personnes.

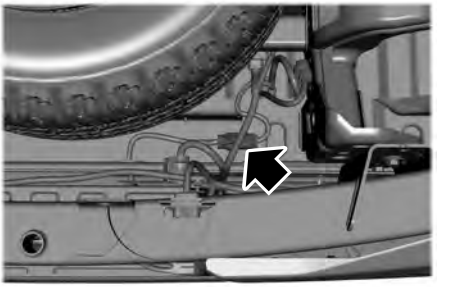

1. Mettez le hayon en mode manuel en accédant aux réglages du véhicule au moyen de l'écran tactile.
2. Ouvrir le hayon.
3. Débranchez le connecteur en ligne des serrures électriques de portes. Il est situé sous le plateau de caisse, du côté droit du véhicule, près de la roue de secours.
4. Posez un capuchon de protection sur la partie du connecteur en ligne qui reste sous le plateau de caisse.

Nota : *Le capuchon de protection est rangé dans la boîte à gants.*

5. Relevez partiellement le hayon. Passez avec précaution le faisceau de hayon dans l'espace entre le plateau de caisse et le pare-chocs et placez-le à l'écart sous le plateau de caisse.
6. Abaissez complètement le hayon.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

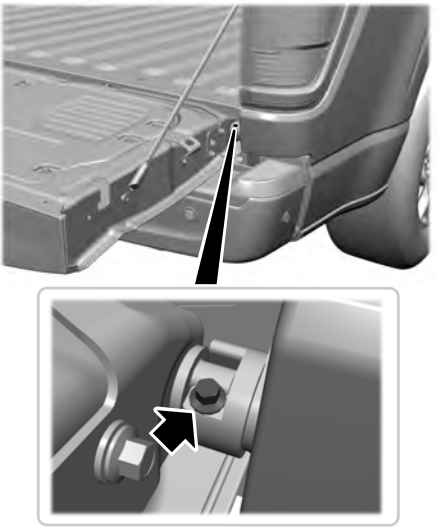

7. Déposez la vis de fixation.

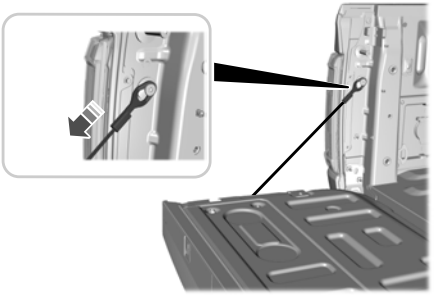

8. À l'aide d'un tournevis, soulevez doucement l'agrafe de chaque connecteur pour la faire passer au-delà de la tête de vis du support. Débranchez le câble.
9. Débranchez l'autre câble.

Nota : *Pour éviter d'endommager le hayon, vous pouvez avoir besoin d'aide lors de sa dépose. Le hayon pèse environ 44 kg (97 lb).*

10. Soulevez le hayon à 45 º par rapport à la position horizontale.
11. Soulevez le côté droit hors de sa charnière.
12. Soulevez le hayon à 80 º par rapport à la position horizontale.
13. Retirez le hayon de la charnière sur le côté gauche en le faisant coulisser vers la droite.
14. Posez le hayon dans l'ordre inverse de sa dépose.

Nota : *Après la réinstallation du hayon, il est important de réinstaller la vis de retenue au couple recommandé, 10 Nm (7 lb.ft). Si la vis de retenue n'est pas installée, le hayon peut se détacher.*

MARCHEPIED DE HAYON (Selon l'équipement)

Accès à la marche intégrée au hayon

Marchepied de hayon intégré

1. Abaissez le hayon.
2. Appuyez sur le bouton au centre de la moulure du marchepied. Le marchepied sort légèrement.

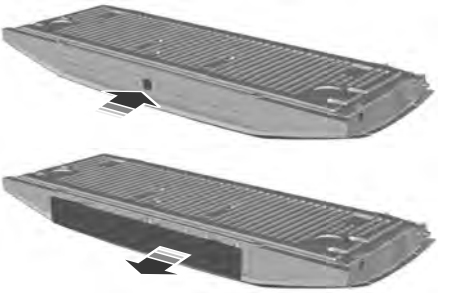

3. Déployez entièrement le marchepied en le tirant. Abaissez le marchepied à sa position la plus basse.

4. Tirez sur la butée de la poignée jaune de hayon pour la déployer complètement.
5. Pour verrouiller la poignée en place, faites pivoter la poignée de la position horizontale à la position verticale jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Nota : *N'utilisez pas le marchepied ni la poignée de maintien pour tirer une charge.*

Remplacez la bande antidérapante ou la moulure de la poignée de maintien en cas d'usure ou de dommages.

Pour réduire le risque de chute :

- Utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage.
- Veillez à utiliser la poignée de maintien lorsque vous montez sur le marchepied.
- N'utilisez pas le marchepied sans chaussures.
- Assurez-vous que le marchepied est propre avant de l'utiliser.
- La charge totale sur le marchepied doit demeurer en dessous de la charge maximale de 159 kg (350 lb).

Rangement de la marche intégrée au hayon

1. Appuyez sur le bouton jaune de la poignée pour l'abaisser, puis appuyez sur le levier jaune au bas de la poignée pour le déverrouiller. Faites pivoter la poignée vers le bas depuis la position verticale à la position horizontale et repoussez-la dans le hayon.
2. Faites pivoter le marchepied vers le haut jusqu'à l'horizontale, puis repoussez-le dans le hayon jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Nota : *Assurez-vous que le marchepied est replié et verrouillé avant de prendre la route. Ne roulez pas lorsque la poignée de maintien ou le marchepied est déployé.*

Nota : *Le hayon électrique ne peut pas se fermer si le marchepied est déployé. Un message d'avertissement apparaît et un carillon retentit. Après le rangement du marchepied, la fonction de fermeture électrique est rétablie.*

RALLONGE DE PLATEAU À CLAIRE-VOIE (Selon l'équipement)

Précautions relatives à la rallonge de plateau

Nota : *N'utilisez pas la rallonge de plateau à claire-voie lorsque vous roulez hors route.*

Nota : *Assurez-vous que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés avant de prendre la route.*

Nota : *Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 68 kg (150 lb) sur le hayon lorsque le véhicule roule.*

Nota : *Ne maintenez pas la rallonge de plateau à claire-voie en mode hayon lorsque vous ne l'utilisez pas pour retenir le chargement. Maintenez toujours la rallonge de plateau à claire-voie en mode " provisions " ou en position rangée lorsque le hayon est fermé.*

Utilisation de la rallonge de plateau

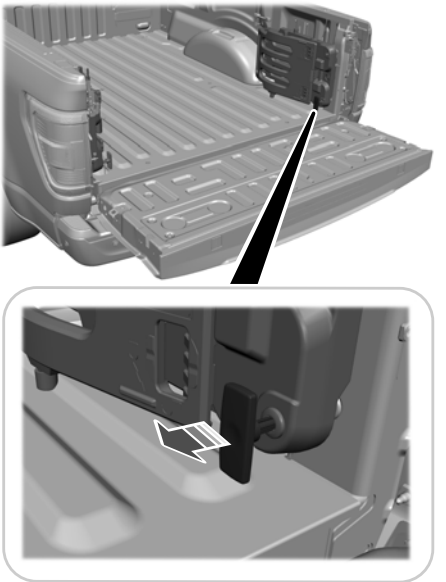

1. Tirez la goupille de blocage vers le centre du véhicule.

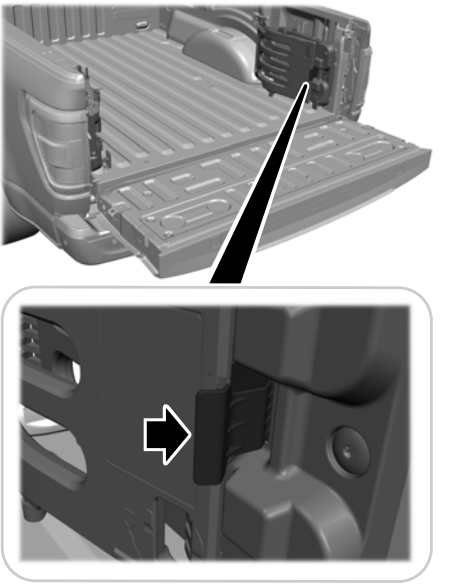

2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.

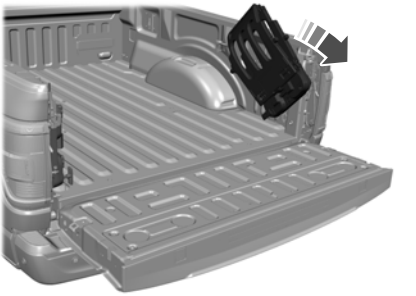

3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon. Répétez les étapes 1 à 3 de l'autre côté de votre véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

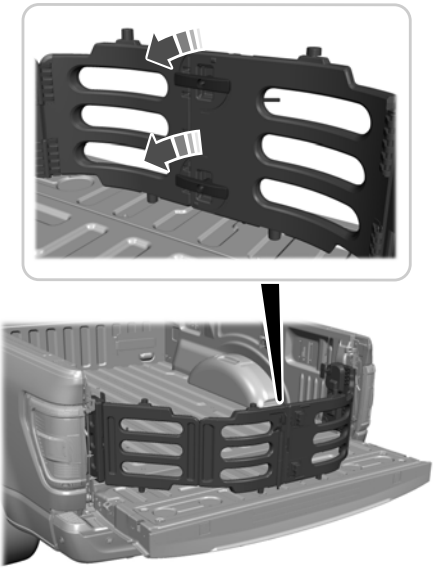

4. Raccordez les deux panneaux. Tournez les deux boutons d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour fixer les panneaux.

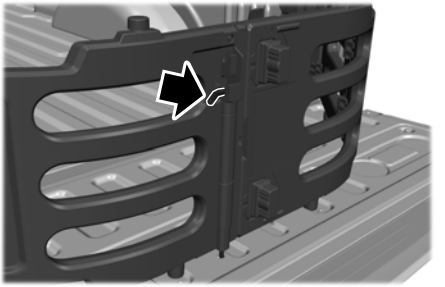

5. Insérez la tige de serrure dans le trou du hayon.

6. Engagez les deux côtés des goupilles de blocage dans leurs trous dans le plateau de caisse.

Mode provisions

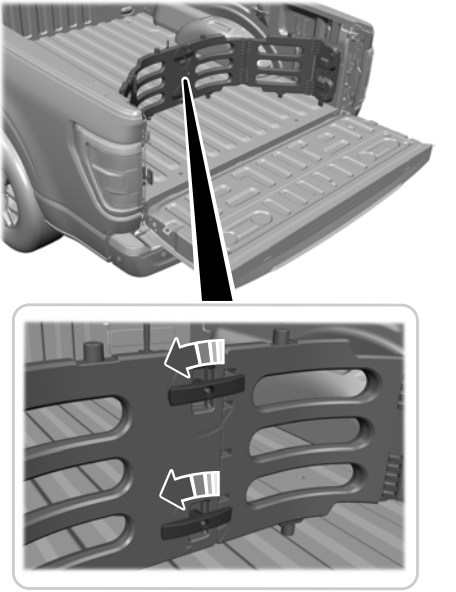

1. Suivez les étapes 1 à 4.
2. Avant d'engager les goupilles de blocage, faites pivoter les panneaux en direction opposée du hayon.
3. Engagez les deux côtés des goupilles de blocage dans leurs trous dans le plateau de caisse.
4. Fermez le hayon.

SURFACE DE TRAVAIL DE HAYON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La surface de travail du hayon est une surface durable et fonctionnelle sur sa partie intérieure que vous pouvez utiliser pour effectuer diverses tâches.

Pour utiliser la surface de travail du hayon, rabattez le hayon.

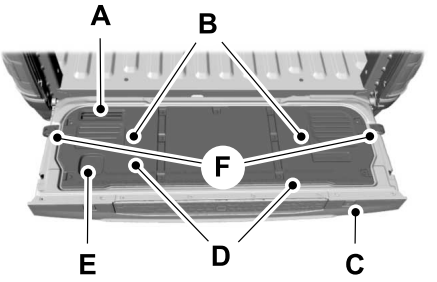

A	Support de tablette.
B	Encart d'outil.
C	Pochette à pince.
D	Règle standard et métrique.
E	Porte-gobelet.
F	Points d'ancrage du hayon.

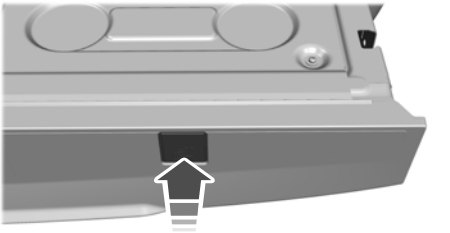

La surface de travail du hayon est pourvue de pochettes à pince qui vous permettent de fixer le matériel de travail.

Nota : *Lorsque vous avez terminé d'utiliser la surface de travail du hayon, assurez-vous de retirer tous vos effets personnels, puis fermez le hayon.*

HAYON – DÉPANNAGE

Hayon – Témoins

Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas totalement fermé.

Hayon – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Hayon ouvert	Le hayon n'est pas complètement fermé.
Anomalie du hayon à commande électrique Service immédiat	Rappel pour vérifier si le hayon est bien fermé. Si le message persiste, faites appel à un concessionnaire agréé.
Hayon électrique Ranger marchepied	Vous devez ranger le marchepied du hayon avant que le hayon électrique puisse se fermer.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Hayon – Foire aux questions

Pourquoi mon hayon électrique ne s'ouvre-t-il pas?

Assurez-vous que le sélecteur est à la position de stationnement (P), qu'aucun objet ne gêne la trajectoire du hayon ou ne cause de résistance (bâche de plateau ou d'autres accessoires de deuxième monte, des conditions de températures inférieures à zéro ou le stationnement sur une pente descendante). Si les problèmes persistent, la tension de la batterie est peut-être faible ou il existe peut-être une anomalie dans d'autres systèmes. Consultez un concessionnaire autorisé.

Pourquoi mon hayon électrique ne se ferme-t-il pas?

Votre véhicule roule à 4 km/h (2,5 mph) ou plus, le hayon a rencontré un obstacle ou la température est inférieure à zéro. Après avoir éliminé les obstacles, fermez manuellement le hayon pour reprendre son fonctionnement normal. Si les problèmes persistent, la tension de la batterie est peut-être faible ou il existe peut-être une anomalie dans d'autres systèmes. Consultez un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

OUVERTURE DU HAYON

Ouverture du hayon depuis l'intérieur du véhicule

Le véhicule doit être en position de stationnement (P) pour faire fonctionner le hayon électrique.

Appuyez sur le bouton du tableau de bord.

Nota : *Un signal sonore retentit lorsque le hayon s'ouvre.*

Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

1. Déverrouillez le véhicule avec la télécommande ou la commande de déverrouillage électrique des portes.

Nota : *Si une télécommande d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.*

2. Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée du hayon.

Ouverture du hayon à l'aide de la télécommande

Appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande en moins de trois secondes.

POSE ET DÉPOSE DU HAYON

AVERTISSEMENT: Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule. Le non-respect de cette directive pourrait nuire à la stabilité du véhicule et causer des blessures graves aux occupants du véhicule ou à d'autres personnes.

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé du verrouillage électrique des portes, passez à l'étape 4.*

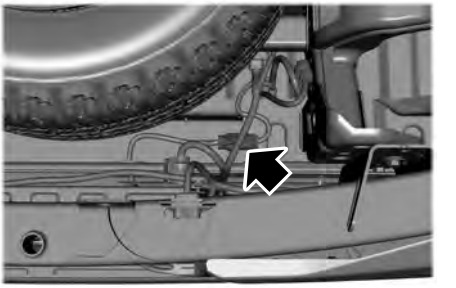

1. Déverrouillez le hayon.
2. Débranchez le connecteur en ligne des serrures électriques de portes. Il est situé sous le plateau de caisse, du côté droit du véhicule, près de la roue de secours.
3. Posez un capuchon de protection sur la partie du connecteur en ligne qui reste sous le plateau de caisse.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota: *Un capuchon de protection doit être rangé dans la boîte à gants.*

4. Abaissez partiellement le hayon. Passez avec précaution le faisceau de hayon dans l'espace entre le plateau de caisse et le pare-chocs et placez-le à l'écart sous le plateau de caisse.
5. Abaissez le hayon.

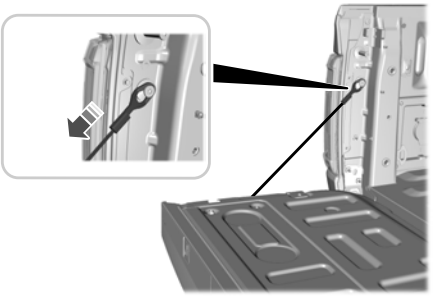

6. À l'aide d'un tournevis, soulevez doucement l'agrafe de chaque connecteur pour la faire passer au-delà de la tête de vis du support. Débranchez le câble.
7. Débranchez l'autre câble.

Nota: *Pour éviter d'endommager le hayon, vous pouvez avoir besoin d'aide lors de sa dépose. Le hayon pèse environ 44 kg (97 lb).*

8. Soulevez le hayon à 45 º par rapport à la position horizontale.
9. Soulevez le côté droit hors de sa charnière.
10. Soulevez le hayon à 80 º par rapport à la position horizontale.
11. Retirez le hayon de la charnière sur le côté gauche en le faisant coulisser vers la droite.
12. Posez le hayon dans l'ordre inverse de sa dépose.

MARCHEPIED DE HAYON (Selon l'équipement)

Accès à la marche intégrée au hayon

Marchepied de hayon intégré

1. Abaissez le hayon.
2. Appuyez sur le bouton au centre de la moulure du marchepied. Le marchepied sort légèrement.

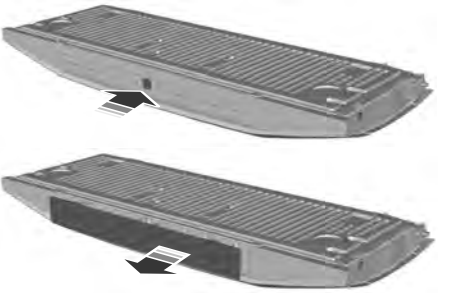

3. Déployez entièrement le marchepied en le tirant. Abaissez le marchepied à sa position la plus basse.

4. Tirez sur la butée de la poignée jaune de hayon pour la déployer complètement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

5. Pour verrouiller la poignée en place, faites pivoter la poignée de la position horizontale à la position verticale jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Nota : *N'utilisez pas le marchepied ni la poignée de maintien pour tirer une charge.*

Remplacez la bande antidérapante ou la moulure de la poignée de maintien en cas d'usure ou de dommages.

Pour réduire le risque de chute :

- Utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage.
- Veillez à utiliser la poignée de maintien lorsque vous montez sur le marchepied.
- N'utilisez pas le marchepied sans chaussures.
- Assurez-vous que le marchepied est propre avant de l'utiliser.
- La charge totale sur le marchepied doit demeurer en dessous de la charge maximale de 159 kg (350 lb).

Rangement de la marche intégrée au hayon

1. Appuyez sur le bouton jaune de la poignée pour l'abaisser, puis appuyez sur le levier jaune au bas de la poignée pour le déverrouiller. Faites pivoter la poignée vers le bas depuis la position verticale à la position horizontale et repoussez-la dans le hayon.
2. Faites pivoter le marchepied vers le haut jusqu'à l'horizontale, puis repoussez-le dans le hayon jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Nota : *Assurez-vous que le marchepied est replié et verrouillé avant de prendre la route. Ne roulez pas lorsque la poignée de maintien ou le marchepied est déployé.*

Nota : *Le hayon électrique ne peut pas se fermer si le marchepied est déployé. Un message d'avertissement apparaît et un carillon retentit. Après le rangement du marchepied, la fonction de fermeture électrique est rétablie.*

RALLONGE DE PLATEAU À CLAIRE-VOIE (Selon l'équipement)

Précautions relatives à la rallonge de plateau

Nota : *N'utilisez pas la rallonge de plateau à claire-voie lorsque vous roulez hors route.*

Nota : *Assurez-vous que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés avant de prendre la route.*

Nota : *Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 68 kg (150 lb) sur le hayon lorsque le véhicule roule.*

Nota : *Ne maintenez pas la rallonge de plateau à claire-voie en mode hayon lorsque vous ne l'utilisez pas pour retenir le chargement. Maintenez toujours la rallonge de plateau à claire-voie en mode " provisions " ou en position rangée lorsque le hayon est fermé.*

Utilisation de la rallonge de plateau

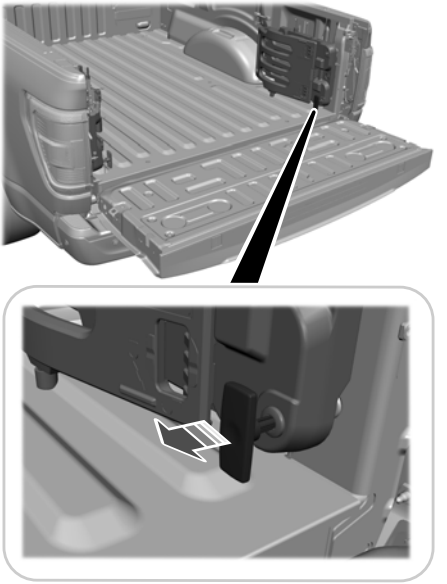

1. Tirez la goupille de blocage vers le centre du véhicule.

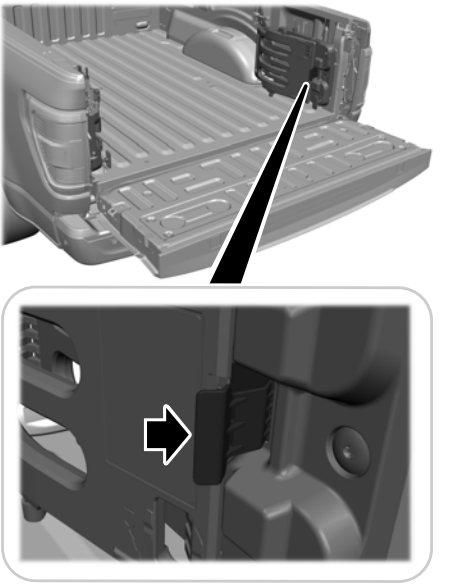

2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.

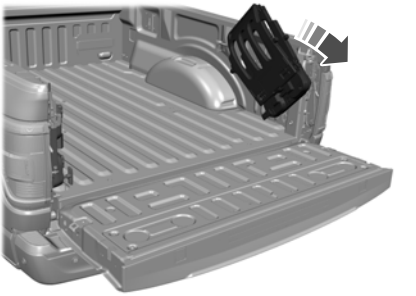

3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon. Répétez les étapes 1 à 3 de l'autre côté de votre véhicule.

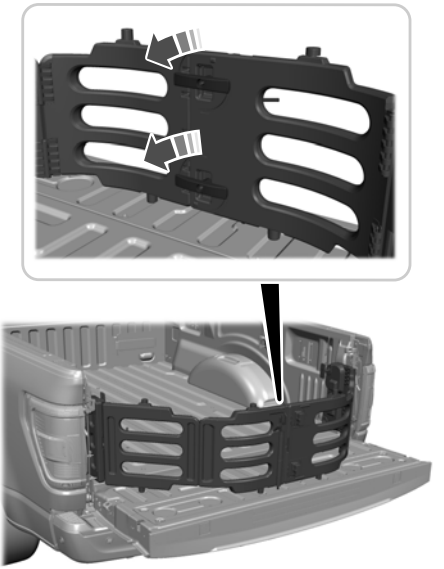

4. Raccordez les deux panneaux. Tournez les deux boutons d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour fixer les panneaux.

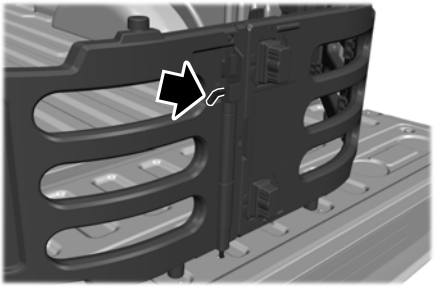

5. Insérez la tige de serrure dans le trou du hayon.

6. Engagez les deux côtés des goupilles de blocage dans leurs trous dans le plateau de caisse.

Mode provisions

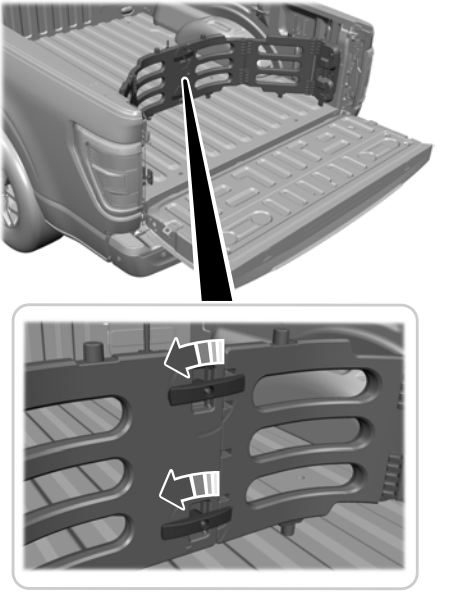

1. Suivez les étapes 1 à 4.
2. Avant d'engager les goupilles de blocage, faites pivoter les panneaux en direction opposée du hayon.
3. Engagez les deux côtés des goupilles de blocage dans leurs trous dans le plateau de caisse.
4. Fermez le hayon.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SURFACE DE TRAVAIL DE HAYON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La surface de travail du hayon est une surface durable et fonctionnelle sur sa partie intérieure que vous pouvez utiliser pour effectuer diverses tâches.

Pour utiliser la surface de travail du hayon, rabattez le hayon.

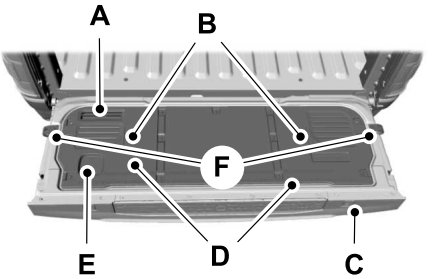

A Support de tablette.

B Encart d'outil.

C Pochette à pince.

D Règle standard et métrique.

E Porte-gobelet.

F Points d'ancrage du hayon.

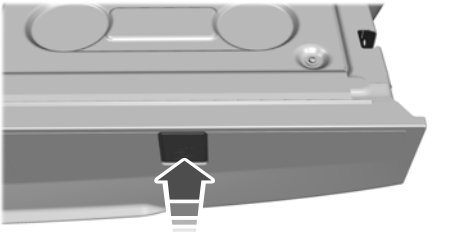

La surface de travail du hayon est pourvue de pochettes à pince qui vous permettent de fixer le matériel de travail.

Nota : *Lorsque vous avez terminé d'utiliser la surface de travail du hayon, assurez-vous de retirer tous vos effets personnels, puis fermez le hayon.*

HAYON – DÉPANNAGE

Hayon – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Vérifiez si le hayon est ouvert	Rappel pour vérifier le hayon car il a été récemment ouvert à l'aide de la télécommande ou du bouton situé sur le tableau de bord avec le contact établi et le sélecteur de vitesse hors de la position de stationnement (P).
Anomalie du hayon à commande électrique Service immédiat	Rappel pour vérifier si le hayon est bien fermé. Si le message persiste, faites appel à un concessionnaire agréé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Hayon — Foire aux questions

Pourquoi mon hayon ne s'ouvre-t-il pas?

Assurez-vous que le sélecteur est à la position de stationnement (P), qu'aucun objet ne gêne la trajectoire du hayon ou ne cause de résistance (bâche de plateau ou d'autres accessoires de deuxième monte, des conditions de températures inférieures à zéro ou le stationnement sur une pente descendante). Si les problèmes persistent, la tension de la batterie est peut-être faible ou il existe peut-être une anomalie dans d'autres systèmes. Consultez un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

L'antidémarrage, de quoi s'agit-il ?

Le système antidémarrage passif empêche le démarrage du véhicule à l'aide d'une clé incorrectement codée.

Fonctionnement de l'antidémarrage

Le système antidémarrage passif s'arme lorsque vous coupez le contact.

Il se désarme lorsque vous établissez le contact avec une clé codée valide.

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford.*

Nota : *Ne laissez pas de double de clé codée dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

ALARME ANTIVOL (Selon l'équipement)

Le système d'alarme antivol, de quoi s'agit-il ?

L'alarme antivol vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule.

Fonctionnement du système d'alarme antivol

Une fois armée, l'alarme antivol se déclenche dans les cas suivants :

- Si quelqu'un ouvre une porte, le hayon ou le capot sans clé correctement codée ou télécommande.
- Si le contact est établi sans une clé correctement codée.
- Si les capteurs intérieurs détectent un mouvement à l'intérieur de votre véhicule.
- Si les capteurs d'inclinaison détectent une tentative de levage de votre véhicule.
- Si quelqu'un déconnecte la batterie du véhicule ou l'alarme à batterie de secours.
- Si quelqu'un débranche la remorque. Voir **Raccordement d'une remorque** (page 414).

Toute nouvelle tentative d'effectuer l'une des actions ci-dessus déclenchera de nouveau l'alarme.

Si l'alarme antivol se déclenche, l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes et les feux de détresse clignotent pendant cinq minutes.

L'alarme à détection périmétrique, de quoi s'agit-il ?

L'alarme antivol à détection périmétrique détecte les accès non autorisés à votre véhicule.

Les capteurs intérieurs, de quoi s'agit-il ? (Selon l'équipement)

Les capteurs intérieurs détectent les mouvements à l'intérieur de votre véhicule.

Les capteurs intérieurs se trouvent dans la console au pavillon.

Nota : *Ne recouvrez pas les capteurs intérieurs.*

Les capteurs d'inclinaison, de quoi s'agit-il ? (Selon l'équipement)

Le capteur d'inclinaison détecte les tentatives de levage du véhicule, par exemple pour retirer une roue ou le remorquer.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

L'alarme de secours de batterie, de quoi s'agit-il?

L'alarme à batterie de secours est un système d'alarme supplémentaire qui possède sa propre batterie et son propre avertisseur sonore. Il est conçu pour détecter si la batterie du véhicule ou l'alarme à batterie de secours est déconnectée.

Enclenchement du système d'alarme antivol

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule.

Verrouillez votre véhicule avec la télécommande pour armer l'alarme.

Désactivation du système d'alarme antivol

Désactivez l'alarme de l'une des façons suivantes :

- Ouvrez les portes ou le coffre à bagages avec la télécommande.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.

PARAMÈTRES DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL (Selon l'équipement)

Les niveaux de sécurité de l'alarme, de quoi s'agit-il?

Vous pouvez sélectionner deux niveaux d'alarme : Tous les capteurs ou capteurs périmétriques.

Tous les capteurs

Le réglage Tous les capteurs est sélectionnée par défaut.

À ce mode, tous les capteurs sont activés lorsque vous armez l'alarme.

Nota : *N'armez pas l'alarme en mode Tous les capteurs si des passagers, des animaux ou d'autres objets en mouvement se trouvent dans le véhicule.*

Capteur périmétrique

En mode protection périmétrique, les capteurs intérieurs sont désactivés lorsque vous armez l'alarme.

Dans ce mode, tous les autres capteurs sont activés lorsque vous armez l'alarme.

Réglage du niveau de sécurité de l'alarme

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Système d'alarme***.
4. Appuyez sur ***Capteurs de mouvement***.
5. Sélectionnez un paramètre.

La demande de sortie, de quoi s'agit-il?

Vous pouvez choisir le niveau de sécurité voulu après avoir coupé le contact.

Nota : *Dans le cas contraire, l'option Tous les capteurs est sélectionnée par défaut.*

Activation ou désactivation de la demande de sortie

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Système d'alarme***.
4. Activez ou désactivez le ***Sur demande sortie***.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SÉCURITÉ – DÉPANNAGE

Sécurité – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Aucune clé détectée	Le système n'a pas détecté de clé correctement codée.
Anomalie système de démarrage	Le système est défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée à la suite d'un accès non autorisé.
Annonce – Alerte	

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Sécurité — Foire aux questions

Que dois-je faire s'il y a un problème d'alarme potentiel avec mon véhicule?

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Que dois-je faire si le véhicule ne peut pas démarrer avec une clé correctement codée?

Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC LES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT: Par temps extrême, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

AVERTISSEMENT: Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous celui-ci. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez les points de levage appropriés.

Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid.

RÉGLAGES DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Marchepied électrique***.
3. Sélectionnez un paramètre.

Marchepieds électriques (modes)

Arrêt

Les marchepieds à déploiement électrique demeurent rangés, sans égard à la position de la porte.

Auto

Les marchepieds à déploiement électrique se déploient lorsque vous vous approchez de votre véhicule avec une télécommande, que vous déverrouillez la porte ou que vous l'ouvrez.

Les marchepieds à déploiement électrique se rangent :

- Après quelques secondes, quand vous fermez les portes.
- Si vous déverrouillez la porte, mais que vous ne l'ouvrez pas.
- Si vous avez activé ***Détection d'approche*** et que vous n'ouvrez pas de porte avant l'expiration du réglage ***Minuterie auto***.

Nota : *Lorsque vous sélectionnez ce mode, une option s'affiche qui vous permet de choisir combien de temps les marchepieds restent déployés sans ouvrir la porte.*

En place

Les marchepieds à déploiement électrique demeurent déployés, sans égard à la position de la porte.

Détection d'approche

Lorsque vous activez ***Détection d'approche*** alors que ***Auto*** est activé, les marchepieds à déploiement électrique se déploient lorsque vous vous approchez de votre véhicule avec une télécommande.

COMMANDE AU PIED DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

Vous pouvez utiliser la commande de marchepied à déploiement électrique pour déployer et ranger le marchepied sans ouvrir ou fermer la porte.

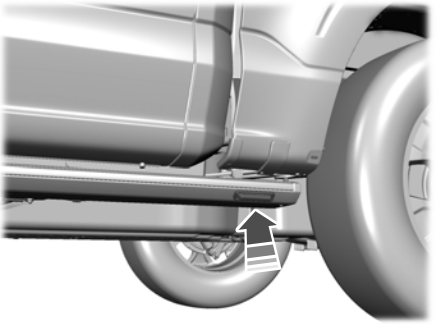

Utilisez la commande au pied pour appuyer sur la commande de marchepied à déploiement électrique.

En appuyant sur la commande avec les marchepieds à déploiement électrique rangés, le véhicule passe en mode ***En place***.

En appuyant sur la commande avec les marchepieds à déploiement électrique déployés, le véhicule passe en mode ***Auto***.

Nota : *Lorsque vous utilisez la commande au pied, le mode de marchepied à déploiement électrique change jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur la commande au pied.*

Vous pouvez changer le réglage de la commande au pied sur l'écran tactile. Voir **Réglages des marchepieds à déploiement électrique** (page 127).

Commutateur au pied

Toujours activé

La commande au pied est activée, que les portes soient déverrouillées ou verrouillées.

Lorsque déverrouillé

La commande au pied est activée uniquement quand les portes sont déverrouillées.

DÉPLOIEMENT ET RANGEMENT DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

Les marchepieds à déploiement électrique se déploient lorsque vous vous approchez de votre véhicule avec une télécommande, que vous déverrouillez la porte ou que vous l'ouvrez.

Les marchepieds à déploiement électrique se rangent :

- après quelques secondes, quand vous fermez les portes;
- si vous déverrouillez la porte, mais que vous ne l'ouvrez pas.
- Si vous avez activé ***Détection d'approche*** et que vous n'ouvrez pas de porte avant l'expiration du réglage ***Minuterie auto***. Voir **Réglages des marchepieds à déploiement électrique** (page 127).

Nota : *Les marchepieds à déploiement électrique changent de sens et se déplacent jusqu'à la fin de sa course s'ils rencontrent un objet alors qu'ils se déplacent.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE — DÉPANNAGE

Marchepieds à déploiement électrique — Foire aux questions

Pourquoi les marchepieds à déploiement électrique sont-ils bruyants?

Le mécanisme des marchepieds à déploiement électrique peut accumuler des débris comme de la boue, de la saleté, de la neige et du sel. Dans ce cas, réglez les marchepieds sur la position déployée. Ensuite, lavez le système, en particulier les articulations avant et arrière des marchepieds à l'aide d'un lave-auto.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE MANUEL

Réglage du volant de direction

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 187).*

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position voulue.
3. Verrouillez la colonne de direction.

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 187).*

Enfoncez la partie supérieure ou inférieure de la commande pour déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.

Enfoncez la partie avant ou arrière de la commande pour éloigner ou rapprocher le volant.

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position du volant au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Rappel d'une position de préréglage** (page 201).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RÉINITIALISATION DE LA POSITION D'ARRÊT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

Nota : *Le volant s'arrête lorsqu'il détecte une obstruction. Une nouvelle limite de course s'enregistre.*

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Vérifiez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Maintenez la commande de la colonne de direction enfoncée jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction.

Nota : *La colonne de direction pourrait se déplacer de nouveau.*

4. Maintenez la commande enfoncée pendant quelques secondes après l'immobilisation de la colonne de direction.
5. Répétez l'opération pour chaque direction au besoin.

AVERTISSEUR SONORE

Appuyez sur le pictogramme de l'avertisseur sonore du volant pour activer l'avertisseur sonore.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT

Pour activer le volant de direction chauffant, appuyez sur le bouton situé sur le bloc de commande de chauffage et de climatisation.

Sur certains véhicules, un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le volant de direction chauffant est activé.

Nota : *Un capteur régule la température du volant de direction.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RÉGLAGE DES PÉDALES

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas les commandes de réglage des pédales lorsque le véhicule roule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

La commande se trouve à gauche de la colonne de direction ou sur le tableau de bord.

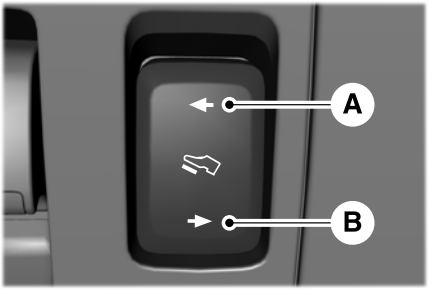

A. Éloigner de vous.

B. Rapprocher de vous.

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions des pédales avec la fonction de mémorisation. Voir **Fonction de mémorisation** (page 201).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ESSUIE-GLACES

Essuie-glace – Précautions

Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise ou endommager les balais d'essuie-glace. Utilisez le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Désactivez les essuie-glaces avant d'entrer dans un poste de lavage.

Activation et désactivation des essuie-glaces de pare-brise

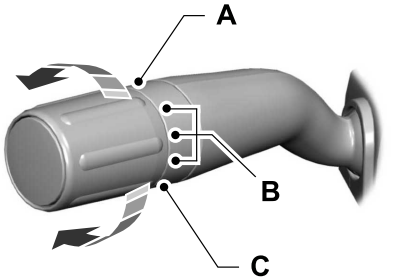

A Balayage rapide.

B Balayage intermittent.

C Désactivé.

Utilisez le sélecteur rotatif.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Que sont les essuie-glaces automatiques

Les essuie-glaces automatiques s'activent et le système commande la vitesse et la fréquence de balayage.

Réglages des essuie-glaces automatiques

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Essuie-glaces***.
4. Activez ou désactivez le ***Capteur pluie***.

Nota : *Lorsque vous désactivez cette fonction, le capteur de pluie n'active pas les essuie-glaces. Lorsque vous réglez les essuie-glaces à la position de balayage intermittent quand la fonction est désactivée, le balayage est commandé par le réglage de vitesse de balayage de la commande rotative.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Réglage de la sensibilité du capteur de pluie.

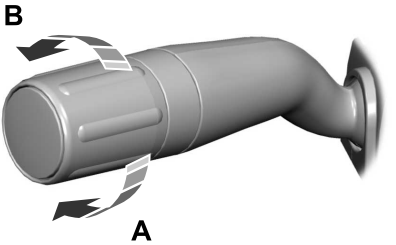

A Basse sensibilité

B Haute sensibilité

Utilisez le sélecteur rotatif pour régler la sensibilité du capteur de pluie.

Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise.

Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Amélioration des performances de l'essuie-glace de pare-brise

E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT

E165804

1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise.

Nota : *Ne tenez pas le balai d'essuie-glace pour soulever le bras d'essuie-glace.*

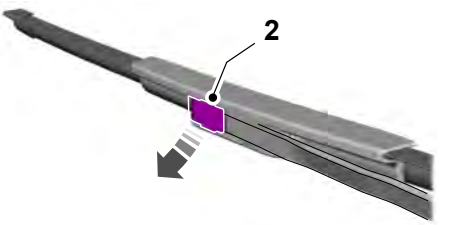

2. Relevez l'agrafe de blocage principale du balai d'essuie-glace.

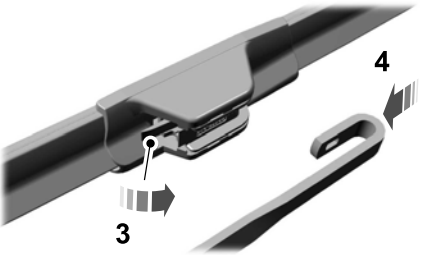

3. Appuyez sur l'agrafe de blocage secondaire du balai d'essuie-glace.
4. Retirer le balai d'essuie-glace.

Nota : *S'assurer que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.*

5. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : *S'assurer que le balai d'essuie-glace est bien bloqué.*

LAVE-GLACES

Lave-glace – Précautions

AVERTISSEMENT: Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5ºC (41,0ºF), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Ne tentez pas de pulvériser du liquide lave-glace lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche en présence de saleté, de buée ou d'insectes sur le pare-brise.

Utilisation du lave-glace de pare-brise

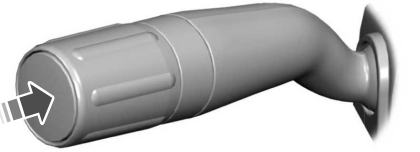

Appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour actionner le lave-glace de pare-brise.

Nota : *Si cette fonction est activée, un balayage additionnel permet d'essuyer le liquide de lave-glace résiduel sur le pare-brise peu après l'arrêt des essuie-glaces. Voir* ***Activation et désactivation du balayage supplémentaire*** *(page 135).*

Activation et désactivation du balayage supplémentaire

Balayage supplémentaire

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***
3. Appuyez sur ***Essuie-glaces***
4. Activez ou désactivez ***Essuie-glaces après lavage***.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Ajout de liquide de lave-glace

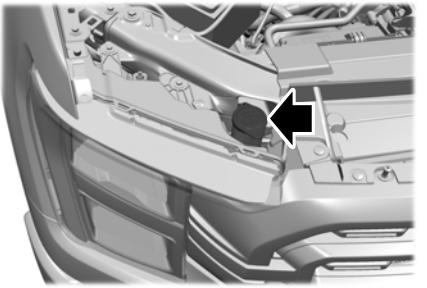

Spécification du liquide de lave-glace

Voir **Spécification du liquide de lave-glace** (page 625).

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES – DÉPANNAGE

Essuie-glaces et lave-glaces – Témoins

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Essuie-glaces et lave-glaces – Foire aux questions

Pourquoi des souillures ou des traînées apparaissent-elles sur le pare-brise?

Les balais d'essuie-glace pourraient être sales, usés ou endommagés. Vérifiez les balais d'essuie-glace. Voir **Vérification des balais d'essuie-glace** (page 134). S'ils sont sales, nettoyez les balais d'essuie-glaces à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau. Si les balais d'essuie-glace sont usés ou endommagés, remplacez-les. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace avant** (page 134).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

COMMANDE DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

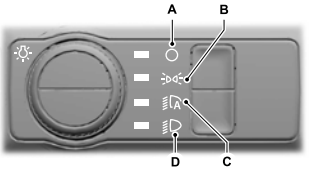

A Feux éteints.

B Feux de stationnement allumés.

C Phares automatiques allumés.

D Phares allumés.

Tournez la commande pour sélectionner la position voulue.

Nota : *Par défaut, la commande d'éclairage passe à la position de phares automatiques chaque fois que vous établissez le contact.*

PHARES

Utilisation des feux de route

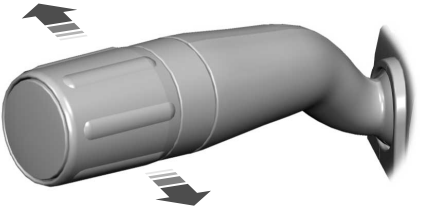

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le pour éteindre les feux de route.

Tirez légèrement le levier pour faire un appel de phares.

Témoins de phares

Phares allumés

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de croisement ou les feux de stationnement.

Feu de route

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route.

PHARES – DÉPANNAGE

Phares – Foire aux questions

Pourquoi y-a-t-il de la condensation dans les phares?

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression d'air interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les évents, de la condensation peut se former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les évents.

Quelle est la quantité de condensation acceptable?

Présence de fine buée, par ex. aucune traînée, trace ou grosse goutte d'eau. Une fine buée couvre moins de 50 % du verre.

Combien de temps faut-il pour que la condensation soit dissipée?

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Quelle est la quantité de condensation inacceptable?

Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu. présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace.

Que dois-je faire si la quantité de condensation est inacceptable?

Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Pourquoi les phares s'éteignent-ils quand je les ai allumés et que je coupe le contact?

La protection antidécharge de la batterie éteint les phares au bout de quelques instants après la coupure du contact.

PHARES AUTOMATIQUES

Que sont les phares automatiques

Phares automatiques

AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.

Les phares automatiques s'allument quand la lumière est faible ou quand les essuie-glaces de pare-brise sont en fonction.

Réglages des phares automatiques

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Éclairage***.
4. Appuyez sur ***Temporisation auto phares***.
5. Sélectionnez un paramètre.

FEUX EXTÉRIEURS

Activation et désactivation des lampes de clignotants

Signal de changement de voie intelligent à trois clignotements

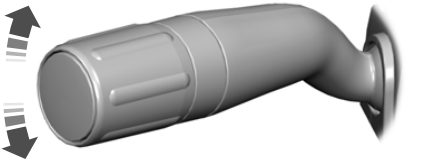

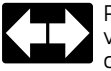

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants.

Placez le levier au centre pour désactiver les clignotants.

Nota : *Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.*

Fonctionnement des phares de virage (Selon l'équipement)

Les phares de virage éclairent l'intérieur d'un coin lorsque vous tournez le volant.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

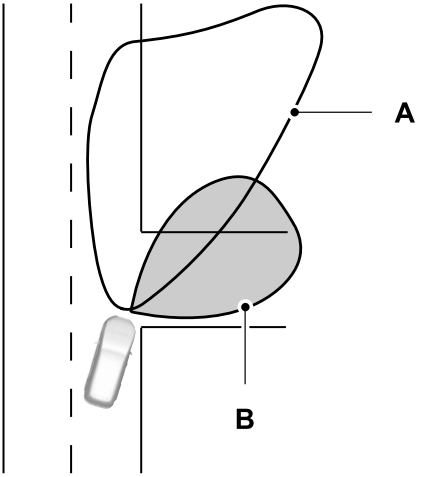

A Faisceau de phare.

B Faisceau de phare de virage.

Activation et désactivation des feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour configurables

AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Éclairage***.
4. Activez ou désactivez ***Feux de jour***.

Les feux de jour s'allument lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous activez le système.
- Vous établissez le contact.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
- Le module d'éclairage est en position de phares automatiques.
- Les phares sont éteints.

Nota : *Les autres positions de la commande d'éclairage n'allument pas les feux de jour.*

Activation et désactivation des feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour

AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

Les feux de jour sont toujours allumés sauf si vous allumez les phares ou que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

Activation et désactivation des antibrouillards avant (Selon l'équipement)

Le bouton des antibrouillards avant se trouve sur la commande d'éclairage.

Appuyez sur le bouton pour allumer/éteindre les antibrouillards avant.

Nota : *Allumez les antibrouillards avant uniquement lorsque la visibilité est réduite.*

Nota : *La luminosité des feux de jour peut diminuer quand les antibrouillards avant sont allumés.*

Nota : *Lorsque la commande d'éclairage est à la position de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les antibrouillards si les feux de route ne sont pas allumés.*

Allumage des lampes d'aire de chargement (Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton situé dans le bloc de commande d'éclairage ou dans l'aire de chargement arrière.

Activation et désactivation des projecteurs (Selon l'équipement)

Les boutons de commande des projecteurs se trouvent près de la commande d'éclairage.

Appuyez sur le bouton pour allumer le projecteur du côté gauche.

Appuyez sur le bouton pour allumer le projecteur du côté droit.

Pour régler l'orientation des projecteurs, déplacez le positionnement des rétroviseurs.

Nota : *La commande d'éclairage doit être placée à la position de feux de stationnement.*

Nota : *Les projecteurs éclairent la zone à l'avant et sur le côté du véhicule.*

Témoins de feux extérieurs

Antibrouillard avant

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Témoin de clignotant

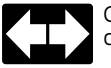
Ce témoin clignote lorsque les clignotants sont activés.

Nota : *S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une anomalie de la lampe de clignotant.*

Avertissement sonore de feux extérieurs

Feux extérieurs allumés

Retentit lorsque la porte du conducteur est ouverte et que l'éclairage extérieur est allumé.

ÉCLAIRAGE DE LA ZONE EXTÉRIEURE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que l'éclairage de la zone extérieure

L'éclairage de la zone extérieure divise l'éclairage extérieur en plusieurs zones que vous pouvez activer ou désactiver afin d'éclairer le périmètre autour du véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Utilisation de l'éclairage de la zone extérieure

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Éclairage de zone***.

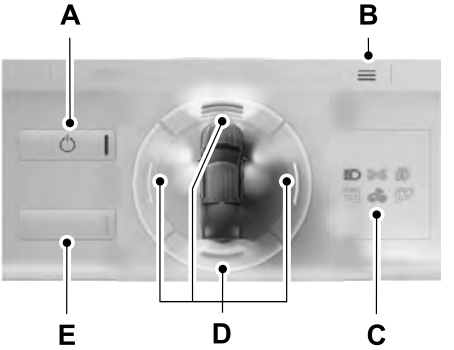

A	Bouton marche/arrêt
B	Menu Réglages.
C	Témoins de feux extérieurs.
D	Activation et désactivation individuelle des zones d'éclairage.
E	Activation et désactivation de toutes les zones d'éclairage.

Vous pouvez utiliser l'éclairage de zone que le contact soit établi ou non. Quand le contact est coupé, l'éclairage s'éteint au bout d'un certain temps.

Vous pouvez également activer chaque zone à l'aide des commandes individuelles.

Nota : *Assurez-vous de retirer les caches d'éclairage extérieur avant d'utiliser l'éclairage de zone.*

Nota : *Lorsque le contact est coupé et qu'il reste une minute de délai, les clignotants clignotent six fois.*

Nota : *Les témoins s'allument au tableau de bord lorsque les lampes situées hors de la commande d'éclairage de zone sont allumées.*

Nota : *Vous pouvez commander l'éclairage de zone à distance à l'aide de l'application FordPass.*

Nota : *Les véhicules sans projecteurs comportent deux zones seulement.*

Réglages de l'éclairage de la zone extérieure

La première fois que vous activez l'éclairage de zone, vous pouvez autoriser le système à neutraliser les phares automatiques quand l'éclairage de zone est activé.

Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment dans le menu des réglages d'éclairage de zone.

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Éclairage de zone***.
3. Appuyez sur le menu Réglages dans le coin supérieur droit.
4. Sélectionnez un paramètre.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Fonctionnement des feux de route automatiques

Les feux de route automatiques allument les feux de route s'il fait suffisamment sombre et s'il n'y a pas de véhicule à proximité. S'il détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

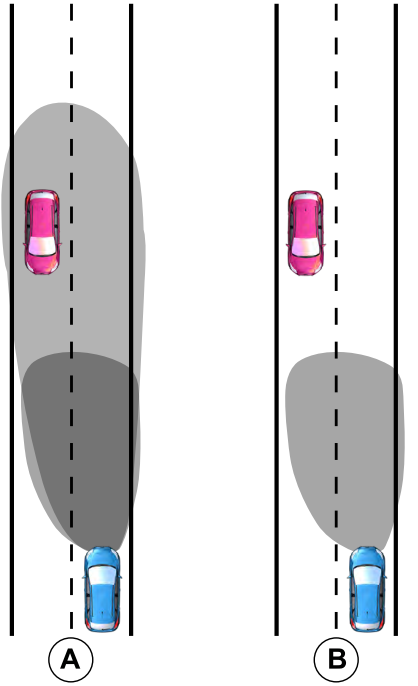

A Sans feux de route automatiques.

B Avec feux de route automatiques.

Précautions de feux de route automatique

AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système à l'approche d'autres utilisateurs.

AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système par mauvais temps.

Exigences de feux de route automatique

Le système allume les feux de route si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous activez le système.
- Vous réglez le commutateur d'éclairage à la position de phares automatiques.
- L'éclairage ambiant est suffisamment faible pour nécessiter les feux de route.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le vôtre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 52 km/h (32 mph).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Limitations de feux de route automatique

Le système allume les feux de route si une des conditions suivantes se produit :

- Vous désactivez le système.
- Vous réglez le commutateur d'éclairage sur une position autre que phares automatiques.
- L'éclairage ambiant est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les phares ou les feux arrière d'un véhicule en approche.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- Le système détecte l'éclairage de la rue.
- La visibilité de la caméra est réduite.
- le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 30 km/h (19 mph).

Activation et désactivation des feux de route automatiques

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Éclairage***.
4. Activez ou désactivez le ***Feux route auto***.

Témoins de feux de route automatiques

S'allume pour confirmer que le système est prêt.

Contournement des feux de route automatiques

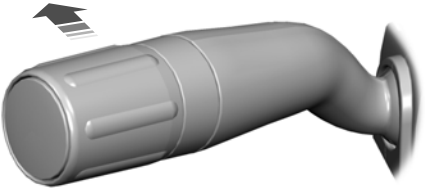

Poussez le levier vers l'avant du véhicule pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant du véhicule pour éteindre les feux de route.

Poussez une troisième fois le levier vers l'avant du véhicule pour rallumer les feux de route automatiques.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES – DÉPANNAGE (Selon l'équipement)

Feux de route automatiques – Messages d'information

Message	Description
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	La visibilité de la caméra est réduite. Nettoyez le pare-brise. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Caméra avant provisoirement non disponible	La caméra présente un dysfonctionnement. Patientez quelques instants pour laisser la caméra se refroidir. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Caméra avant Défectuosité Service requis	La caméra présente un dysfonctionnement. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

ÉCLAIRAGE NON ÉBLOUISSANT (Selon l'équipement)

Fonctionnement de l'éclairage non éblouissant

L'éclairage sans éblouissement améliore la visibilité et limite l'éblouissement des autres usagers de la route.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

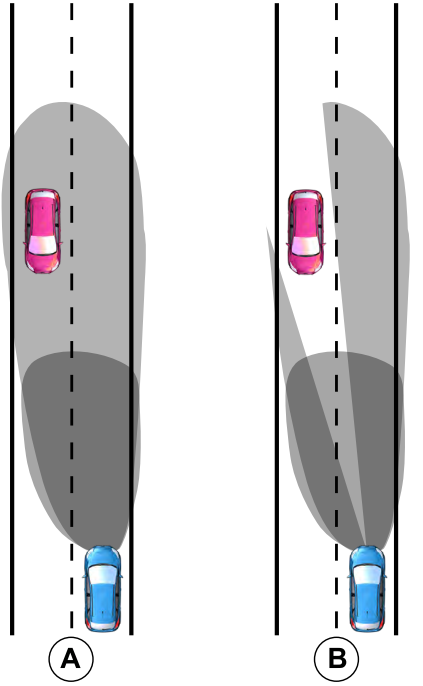

A Sans l'éclairage sans éblouissement.

B Avec l'éclairage sans éblouissement.

Précautions relatives à l'éclairage non éblouissant

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas adapter l'éclairage pour éviter les éblouissements si les feux des véhicules qui arrivent sont cachés, par exemple par des barrières de protection.

AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système à l'approche d'autres utilisateurs.

AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système par mauvais temps.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Exigences relatives à l'éclairage non éblouissant

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous activez le système.
- Vous réglez le commutateur d'éclairage à la position de phares automatiques.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- L'éclairage ambiant extérieur est faible.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 52 km/h (32 mph).

Le système adapte l'éclairage pour éviter l'éblouissement si toutes les conditions suivantes se produisent :

- Vous activez le système.
- Vous réglez le commutateur d'éclairage à la position de phares automatiques.
- Le système détecte les phares ou les feux arrière d'un véhicule en approche.

Limitations de l'éclairage non éblouissant

Le système se désactive lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous désactivez le système.
- Réglez le commutateur d'éclairage sur une position autre que phares automatiques.
- L'éclairage ambiant extérieur est élevé.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- Le système détecte l'éclairage de la rue.
- La visibilité de la caméra est réduite.
- le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 30 km/h (19 mph);

Nota : *La vitesse de désactivation est inférieure dans les courbes.*

Activation et désactivation de l'éclairage non éblouissant

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Éclairage***.
4. Activez ou désactivez le ***Éclairage non éblouissant***.

Témoins de l'éclairage non éblouissant

S'allume pour confirmer que le système est prêt.

Contournement de l'éclairage non éblouissant

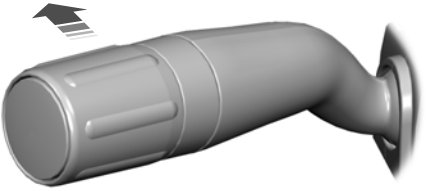

Poussez le levier vers l'avant du véhicule pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant du véhicule pour éteindre les feux de route.

Poussez une troisième fois le levier vers l'avant du véhicule pour rallumer l'éclairage sans éblouissement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ÉCLAIRAGE NON ÉBLOUISSANT – DÉPANNAGE (Selon l'équipement)

Éclairage non éblouissant – Messages d'information

Message	Description
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	La visibilité de la caméra est réduite. Nettoyez le pare-brise. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	La caméra présente un dysfonctionnement. Patientez quelques instants pour laisser la caméra se refroidir. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dès que possible.
Caméra avant Défectuosité Service requis	La caméra présente un dysfonctionnement. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

ÉCLAIRAGE AVANT ADAPTATIF (Selon l'équipement)

Fonctionnement de l'éclairage avant adaptatif

L'éclairage avant adaptatif s'adapte dans les virages, ou si la caméra détecte des marquages de voie indiquant un virage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

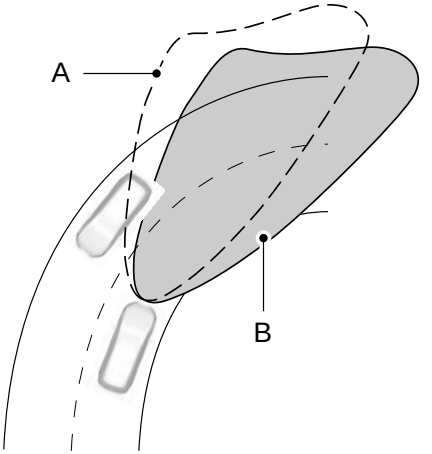

E161714

A Sans éclairage avant adaptatif.

B Avec éclairage avant adaptatif.

Activation et désactivation du système d'éclairage avant adaptatif

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Éclairage***.
4. Activez ou désactivez ***Phares adaptatifs***.

Pour utiliser l'éclairage avant adaptatif, placez la commande d'éclairage à la position de phares automatiques.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur la commande d'éclairage de toutes les lampes de la console au pavillon.

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre tout l'éclairage intérieur.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR AVANT

Les commandes de l'éclairage intérieur avant se trouvent sur la console au pavillon.

Nota : *L'emplacement de chaque bouton de la console au pavillon dépend des Spécification de votre véhicule.*

Lampes de lecture individuelles

Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le plafonnier individuel gauche.

Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le plafonnier individuel droit.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'éclairage intérieur arrière peut se trouver au-dessus du siège arrière ou au-dessus des lunettes arrière.

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre l'éclairage.

Nota : *Si vous allumez l'éclairage arrière au moyen de la console au pavillon, vous ne pouvez pas l'éteindre en appuyant sur le commutateur d'éclairage arrière.*

FONCTION D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Qu'est-ce que la fonction d'éclairage intérieur

La fonction d'éclairage intérieur allume ou éteint l'éclairage d'accueil et des portes.

Activation et désactivation de la fonction d'éclairage intérieur

Appuyez pour activer et désactiver la fonction d'éclairage intérieur.

Nota : *Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction de porte est désactivée.*

RÉGLAGE DE LA LUMINOSITÉ DU TABLEAU DE BORD

Les boutons de réglage de l'intensité d'éclairage de la planche de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.

Appuyez plusieurs fois sur un des boutons pour régler la luminosité.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Activation et désactivation de l'éclairage ambiant

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Éclairage ambiant***.
4. Activez ou désactivez le ***Éclairage ambiant***.

Réglage de l'éclairage ambiant

Faites glisser le curseur vers la gauche ou vers la droite.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

OUVERTURE ET FERMETURE DES GLACES

Glaces électriques à commande à impulsion – dépannage

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.

Appuyez sur la commande de lève-glace pour ouvrir la glace. Tirez la commande de lève-glace pour fermer la glace.

Nota : *Les glaces à commande électrique fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.*

Pour réduire le bruit de vent ou de battement qui se produit lorsqu'une seule glace est ouverte, entrouvrez la glace opposée.

Ouverture à commande par impulsion

Appuyez à fond sur la commande de lève-glace, puis relâchez-la. Enfoncez de nouveau la commande ou relevez-la pour immobiliser la glace.

Fermeture à commande par impulsion

Soulevez à fond la commande de lève-glace, puis relâchez-la. Enfoncez de nouveau la commande ou relevez-la pour immobiliser la glace.

Réinitialisation de la fermeture à commande par impulsion

La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes.

1. Fermez la glace.
2. Appuyez sur la commande de lève-glace et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement. Maintenez la commande de lève-glace enfoncée pendant quelques secondes.
3. Soulevez et maintenez la commande de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée. Maintenez la commande de lève-glace enfoncée pendant quelques secondes.
4. Appuyez sur la commande de lève-glace et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement. Maintenez la commande de lève-glace enfoncée pendant quelques secondes.
5. Soulevez et maintenez la commande de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée. Maintenez la commande de lève-glace enfoncée pendant quelques secondes.

Nota : *Répétez la procédure si la glace ne se ferme pas avec la commande par impulsion.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTION DE REBOND DES GLACES

Qu'est-ce que la fonction de rebond des glaces

La glace s'arrête et inverse sa course si elle rencontre un obstacle au moment de la fermeture.

Neutralisation de la fonction de rebond des glaces

AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inverse pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter des blessures ou des dommages au véhicule, prenez garde lors de la fermeture des glaces.

1. Fermez la glace jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance et laissez le mouvement s'inverser.
2. Soulevez la commande de lève-glace dans les deux secondes qui suivent pour neutraliser la fonction de rebond et fermer la glace. La fonction de rebond est maintenant désactivée pour permettre de fermer la glace manuellement.

Nota : *La glace dépasse le point de résistance et vous pouvez la fermer complètement.*

Nota : *Si la glace ne se ferme pas, faites vérifier le véhicule dès que possible.*

VERROUILLAGE DES COMMANDES DE GLACES ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Appuyez sur la commande de lève-glace pour verrouiller ou déverrouiller les commandes de lunette arrière. Elle s'illumine lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

OUVERTURE ET FERMETURE DES GLACES COULISSANTES

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

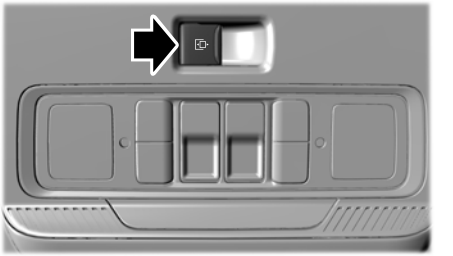

La commande de lève-glace est située sur la console au pavillon.

Appuyez sur la commande de lève-glace et maintenez-la enfoncée pour ouvrir la glace. Tirez la commande de lève-glace et maintenez-la ainsi pour fermer la glace.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule est en mouvement. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Nota : *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

GRADATION MANUELLE DU RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Tirez la patte sous le rétroviseur vers vous pour réduire l'éblouissement la nuit.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR À ÉLECTROCHROME (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le rétroviseur intérieur à électrochrome

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

Limitations du rétroviseur intérieur à électrochrome

Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur.

Nota : *Un passager assis à une place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière relevé pourrait empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule est en mouvement. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

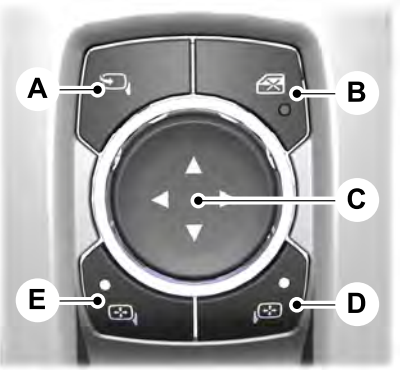

A	Rabattement électrique.
B	Verrouillage des glaces.
C	Commande de réglage.
D	Rétroviseur droit.
E	Rétroviseur gauche.

Pour régler les rétroviseurs, établissez le contact avec le commutateur d'allumage en position accessoires ou le moteur en marche :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. Le témoin de la commande s'allume.
2. Utilisez la commande de réglage pour régler la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de réglage. Le témoin de la commande s'éteint.

RABATTEMENT DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS - VÉHICULES AVEC : RÉTROVISEURS RABATTABLES MANUELS

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte.

Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

RABATTEMENT DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS - VÉHICULES AVEC : RÉTROVISEURS RABATTABLES ÉLECTRIQUES

Les rétroviseurs extérieurs se rabattent lorsque vous verrouillez votre véhicule et se déploient lorsque vous déverrouillez votre véhicule.

Pour des conditions de stationnement serrées, appuyez sur la commande pour rabattre les rétroviseurs.

Appuyez de nouveau sur la commande pour déployer les rétroviseurs.

Nota : *N'arrêtez pas le mouvement des rétroviseurs à mi-chemin. Attendez que les rétroviseurs ne soient plus en mouvement et appuyez de nouveau sur la commande.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Les rétroviseurs de gauche et de droite se déplacent à des vitesses différentes. Par exemple, un rétroviseur peut s'arrêter tandis que l'autre continue de se déplacer. Cette situation est normale.

Si vous appuyez sur la commande pour rabattre les rétroviseurs alors que la fonction de rabattement automatique est activée, les rétroviseurs ne se déploient pas lorsque vous déverrouillez votre véhicule.

Nota : *Les rétroviseurs rabattables électriquement fonctionnent avec le contact établi, et pendant plusieurs minutes après que vous avez coupé le contact.*

Nota : *Si vous rabattez puis déployez plusieurs fois les rétroviseurs en moins d'une minute, la commande de rabattement électrique peut s'éteindre pour éviter la surchauffe des moteurs.*

Activation et désactivation de la fonction de rabattement automatique

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Rétroviseurs***.
4. Activez ou désactivez ***Repliables automatique***.

Rétroviseur désengagé

Si vos rétroviseurs repliables électriques sont repliés manuellement, ils peuvent ne plus fonctionner correctement, même si vous les avez ramenés à leur place. Vous devez les réinitialiser dans les situations suivantes :

- Les rétroviseurs vibrent au cours de la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.
- Les rétroviseurs ne restent pas à la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs n'est pas à sa position normale de conduite.

Pour réinitialiser les rétroviseurs, procédez de la façon suivante :

1. Repliez manuellement les deux rétroviseurs.
2. À l'aide de la commande des rétroviseurs rabattables/télescopiques à commande électrique, faites fonctionner les rétroviseurs jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.
3. Actionner les rétroviseurs rabattables électriquement ou à réglage télescopique électrique 3 ou 4 fois de plus pour synchroniser les rétroviseurs.

EXTENSION DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Cette fonction en option permet de déployer le rétroviseur d'environ 75 mm (3 po). Ceci est particulièrement utile en traction. Vous pouvez tirer ou pousser manuellement les rétroviseurs miroirs dans différentes positions.

Rétroviseurs à réglage télescopique électrique (Selon l'équipement)

Cette fonction permet de positionner simultanément les deux rétroviseurs.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

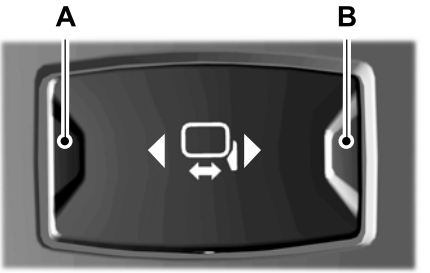

A. Déployer.
B. Rétracter.

Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous d'établir le contact du véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche).

1. Appuyez brièvement sur la commande.
2. Appuyez sur la commande de réglage pour positionner les rétroviseurs.
3. Appuyer sur la flèche de gauche pour déplier les rétroviseurs. Appuyer sur la flèche de droite pour rabattre les rétroviseurs.

Nota : *Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Attendez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.*

RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR À ÉLECTROCHROME (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le rétroviseur extérieur à électrochrome

Le rétroviseur extérieur côté conducteur s'assombrit lorsque le rétroviseur intérieur à électrochrome s'active.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

OUVERTURE ET FERMETURE DE L'ÉCRAN PARE-SOLEIL

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les pare-soleil. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Les commandes sont situées sur la console au pavillon.

Ouverture de l'écran pare-soleil

Enfoncez et relâchez la commande pour activer la fonction d'ouverture à impulsion automatique. Pour arrêter le mouvement, appuyez une deuxième fois sur la commande. L'écran pare-soleil s'ouvre également lorsque vous ouvrez le toit ouvrant.

Nota : *L'écran pare-soleil s'arrête avant sa position d'ouverture maximale pour le confort des passagers arrière. Pour ouvrir complètement l'écran pare-soleil, appuyez de nouveau sur la commande.*

Fermeture de l'écran pare-soleil

Enfoncez et relâchez la commande pour activer la fonction de fermeture à impulsion automatique. Pour arrêter le mouvement, appuyez une deuxième fois sur la commande.

OUVERTURE ET FERMETURE DU TOIT OUVRANT TRANSPARENT

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez le toit ouvrant, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes sont situées sur la console au pavillon.

Ouverture du toit ouvrant

Enfoncez et relâchez la commande pour activer la fonction d'ouverture à impulsion automatique. Pour arrêter le mouvement, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Nota : *Le toit ouvrant s'arrête juste avant la position d'ouverture complète pour diminuer le bruit d'air et le grondement qui peut se produire lorsque le toit est complètement ouvert.*

Enfoncez et relâchez de nouveau la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

Fermeture du toit ouvrant

VENT

Enfoncez et relâchez la commande pour activer la fonction de fermeture à impulsion automatique, de la position ouverte ou basculée. Pour arrêter le mouvement, appuyez une deuxième fois sur la commande.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

MISE EN POSITION BASCULÉE DU TOIT OUVRANT TRANSPARENT

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Les commandes du toit ouvrant sont situées sur la console au pavillon.

VENT ▽ Le toit ouvrant étant fermé, enfoncez et relâchez la commande pour le placer en position d'aération. Pour fermer le toit ouvrant à partir de la position basculée enfoncez et relâchez la commande de nouveau.

REBONDS DU TOIT OUVRANT

Qu'est-ce que le rebond du toit ouvrant

Le toit ouvrant s'arrête et inverse légèrement sa course lorsqu'il rencontre un obstacle à la fermeture.

Neutralisation des rebonds du toit ouvrant

Appuyez sur le bouton de fermeture et maintenez-le enfoncé dans les deux secondes suivant l'arrêt du toit ouvrant.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

APERÇU DU TABLEAU DE BORD - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 4,2 PO

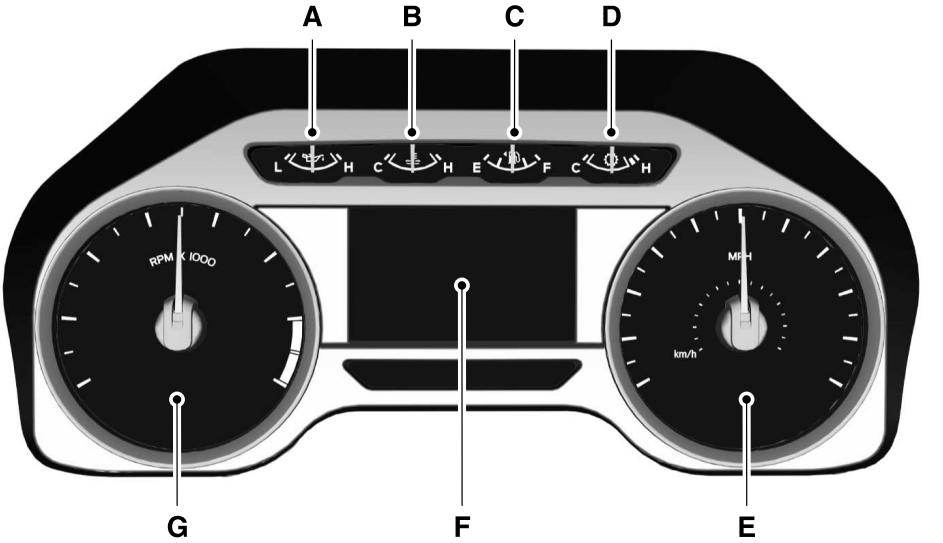

A Manomètre d'huile moteur.
B Indicateur de température de liquide de refroidissement.
C Jauge de carburant.
D Thermomètre d'huile de boîte de vitesses.
E Indicateur de vitesse.
F Écran d'information.
G Compte-tours.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

APERÇU DU TABLEAU DE BORD - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 8 PO

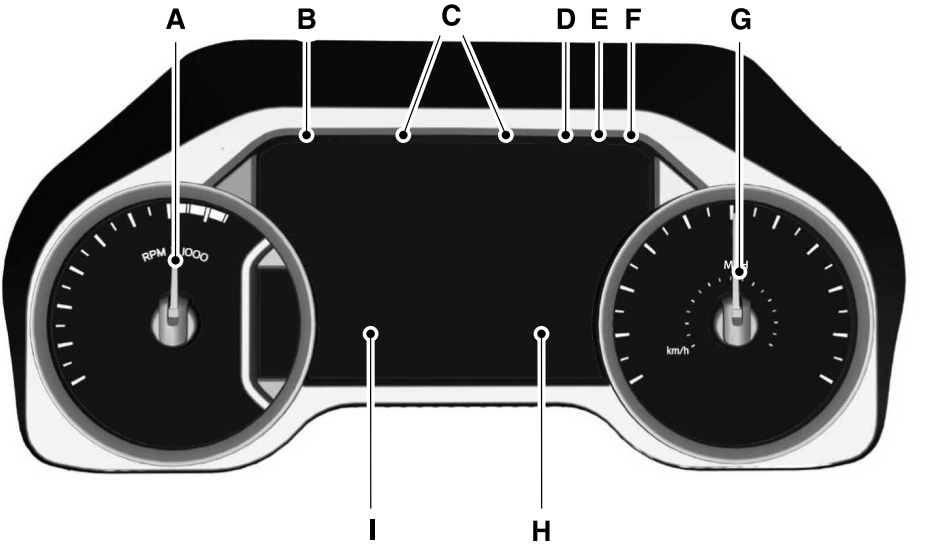

A Compte-tours.
B Indicateur de température de liquide de refroidissement.
C Indicateurs configurables.
D Compas.
E Jauge de carburant.
F Température ambiante.
G Indicateur de vitesse.
H Autonomie
I Compteur.

APERÇU DU TABLEAU DE BORD - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 12,3 PO

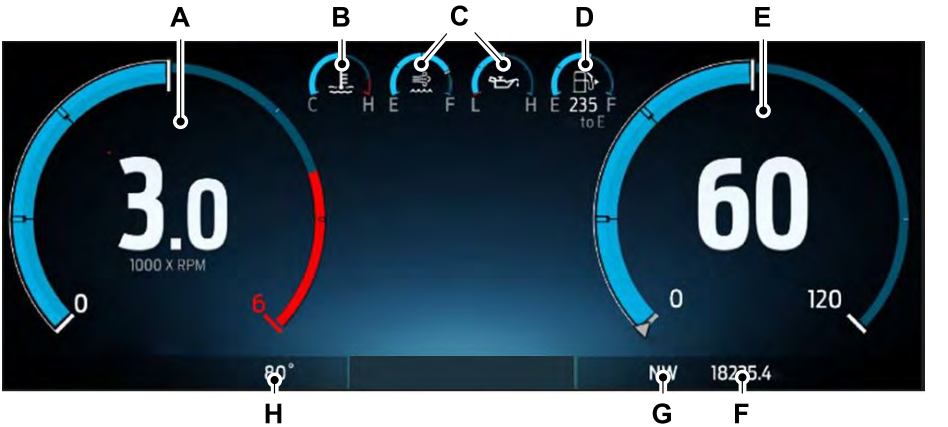

A Compte-tours.
B Indicateur de température de liquide de refroidissement.
C Indicateurs configurables.
D Jauge de carburant.
E Indicateur de vitesse.
F Compteur.
G Compas.
H Température ambiante.

QU'EST-CE QUE LE COMPTE-TOURS

Affiche le régime moteur. La ligne rouge s'épaissit lorsque le régime moteur entre dans le limiteur de surrégime.

QU'EST-CE QUE L'INDICATEUR DE VITESSE

Affiche la vitesse du véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

JAUGE DE CARBURANT

Qu'est-ce que la jauge de carburant

Indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir.

Limitations de la jauge de carburant

La jauge de carburant peut ne pas fournir un relevé précis lorsque votre véhicule est en pente.

Emplacement de la trappe de remplissage de carburant

La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de remplissage de carburant.

Qu'est-ce que le rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie atteint 120 km (75 mi) pour la clé MyKey, et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (12 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Nota : *Le rappel de bas niveau de carburant peut s'afficher à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

Qu'est-ce que l'autonomie

Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. Tout changement des habitudes de conduite peut faire diminuer cette valeur, mais aussi la faire augmenter ou la stabiliser pendant un laps de temps.

QU'EST-CE QUE LA SONDE DE TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

QU'EST-CE QUE LE MANOMÈTRE D'HUILE MOTEUR

Indique la pression d'huile moteur.

Nota : *Il s'agit d'un indicateur configurable.*

QU'EST-CE QUE LA SONDE DE TEMPÉRATURE D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES

Indique la température de l'huile de boîte de vitesses.

Des conditions de conduite particulières peuvent entraîner des températures de fonctionnement plus élevées que la normale. Voir **Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses** (page 687).

Nota : *Il s'agit d'un indicateur configurable.*

QU'EST-CE QUE L'INDICATEUR DE SURALIMENTATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Indique la pression d'air dans le collecteur d'admission du moteur.

Nota : *Il s'agit d'un indicateur configurable.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE L'INDICATEUR DE LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Indique le niveau actuel du liquide d'échappement diesel.

QUE SONT LES TÉMOINS DU TABLEAU DE BORD

Les témoins vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système respectif pour obtenir des renseignements supplémentaires.

TÉMOINS DU TABLEAU DE BORD

Freins antiblocage

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales, mais sans la fonction du système de freinage antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Batterie

Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact.

S'il s'allume lorsque le moteur fonctionne, cela indique que le véhicule doit faire l'objet d'un entretien. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Circuit de freinage

Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi. S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, assurez-vous que le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, le niveau du liquide de frein est bas ou le circuit de freinage doit faire l'objet d'un entretien. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Les témoins peuvent varier selon la région.*

Fluide pour échappement diesel

S'allume lorsque le niveau du liquide d'échappement diesel est faible, contaminé ou lorsque le système nécessite un entretien. Voir **Qu'est-ce que le système de réduction catalytique sélective** (page 271).

Porte mal fermée

Il s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une porte est ouverte.

Frein de stationnement électrique

Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électrique est défectueux.

Température du liquide de refroidissement du moteur

Si ce témoin s'allume, immobilisez le véhicule de manière sécuritaire, puis coupez le contact.

Bouclage de ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Capot ouvert

S'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas.

Pression pneu basse

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il s'allume, vérifiez la pression de gonflage des pneus dès que possible. S'il commence à clignoter, faites vérifier le système dès que possible.

Bas niveau de liquide lave-glace

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Pression d'huile

Il s'allume lorsque la pression d'huile du moteur est basse.

Anomalie du groupe motopropulseur, puissance réduite, commande électronique de l'accélérateur, vérifier 4x4

Ce témoin s'allume lorsque le groupe motopropulseur ou le système quatre roues motrices nécessite une intervention. Faites contrôler le système dès que possible.

Témoin d'anomalie du moteur

Il s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est arrêté, ce qui est normal. S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique que le système de contrôle des émissions nécessite un entretien. S'il clignote, faites vérifier votre véhicule immédiatement. Voir **Norme d'émission** (page 746). Voir **Démarrage et arrêt du moteur – Témoins** (page 240).

Arrêter prudemment

Ce témoin s'allume lorsqu'un composant électrique doit faire l'objet d'un entretien, ou lorsqu'une défectuosité entraîne l'arrêt du véhicule ou le passage à un mode de fonctionnement limité.

Hayon mal fermé

Il s'allume lorsque le contact est établi et que le hayon n'est pas complètement fermé.

Eau dans le carburant

Il s'allume lorsqu'une quantité importante d'eau s'est accumulée dans le filtre décanteur et que ce dernier doit être purgé immédiatement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QUE SONT LES INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD

Les témoins vous indiquent les fonctions qui sont actives sur votre véhicule.

INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD

Aide à la conduite active

Voir **Aide à la conduite active** (page 326).

Régulateur de vitesse adaptatif

Voir **Régulateur de vitesse adaptatif** (page 354).

Feux de route automatiques

Voir **Témoins de feux de route automatiques** (page 143).

Commande de régénération automatique coupée

Voir **Précautions relatives au filtre à particules diesel** (page 266).

Retenue automatique active

Voir **Retenue automatique** (page 315).

Retenue automatique non disponible

Voir **Retenue automatique** (page 315).

Auto-Start-Stop

Voir **Auto-Start-Stop** (page 248).

Système d'information sur les angles morts

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 379).

Régulateur de vitesse

Voir **Régulateur de vitesse** (page 349).

Différentiel autobloquant électronique

Voir **Différentiel autobloquant électronique** (page 299).

Quatre roues motrices

Voir **Quatre roues motrices** (page 288).

Nota : *Certains témoins apparaissent différemment selon les options du véhicule.*

Coussin gonflable avant

Voir **Coussins gonflables** (page 65).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Antibrouillard avant

Voir **Activation et désactivation des antibrouillards avant** (page 140).

Feux de route

Voir **Utilisation des feux de route** (page 137).

Contrôle d'adhérence en descente

Voir **Contrôle descente** (page 323).

Phares allumés

Voir **Commande de l'éclairage extérieur** (page 137).

Prêt à conduire

Voir **Information sur le véhicule hybride** (page 245).

Assistance au freinage en marche arrière

Voir **Aide au freinage en marche arrière** (page 310).

Contrôle de stabilité et antipatinage

Voir **Antipatinage** (page 317).
Voir **Contrôle de stabilité** (page 319).

Clignotants

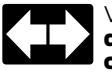

Voir **Activation et désactivation des lampes de clignotants** (page 138).

Mode de traction

Voir **Traction d'une remorque** (page 419).

Témoin de préchauffage

Voir **Démarrage d'un moteur diesel** (page 233).

UTILISATION DES COMMANDES DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Les commandes sont situées sur le volant.

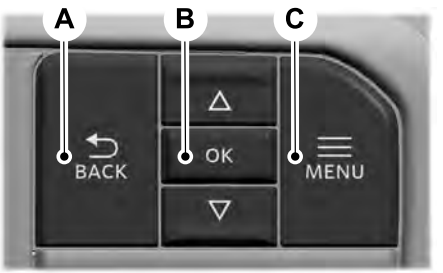

A Bouton Précédent.

B Bouton OK.

C Bouton de menu.

Bouton Précédent

Appuyez sur ce bouton pour revenir en arrière ou pour quitter un menu.

Bouton *OK*

Appuyez sur ce bouton pour faire une sélection.

Bouton de menu

Appuyez sur ce bouton pour afficher les sous-menus.

Boutons de défilement

Appuyez sur les boutons vers le haut ou vers le bas pour faire défiler les options du menu.

Indicateur d'état

Les éléments de menu avec une case à cocher indiquent l'état d'une fonction. La présence d'un crochet dans la case indique que la fonction est activée et une case vide indique qu'elle est désactivée.

MENU PRINCIPAL DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 4,2 PO

Selon les options de votre véhicule, certains éléments du menu peuvent apparaître différemment ou pas du tout.

Nota : *Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse et peuvent ne pas être disponibles lorsque votre véhicule dépasse une certaine vitesse.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Élément de menu
Sélectionner écrans
Info du véhicule
Remorquage
Réglages

MENU PRINCIPAL DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 8 PO

Selon les options de votre véhicule, certains éléments du menu peuvent apparaître différemment ou pas du tout.

Nota : *Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse et peuvent ne pas être disponibles lorsque votre véhicule dépasse une certaine vitesse.*

Élément de menu
MyView
Trajet/Essence
Info camion
Remorquage
Navigation
Téléphone
Audio
Réglages

MENU PRINCIPAL DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 12,3 PO

Selon les options de votre véhicule, certains éléments du menu peuvent apparaître différemment ou pas du tout.

Nota : *Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse et peuvent ne pas être disponibles lorsque votre véhicule dépasse une certaine vitesse.*

Élément de menu
MyView
Trajet/Essence
Info camion
Remorquage
Navigation
Téléphone
Audio
Réglages

ORDINATEUR DE VOYAGE - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 4,2 PO

Accès à l'ordinateur de bord

Utilisation de Sélectionner les écrans

1. Sélectionnez ***Sélectionner écrans***.
2. Utilisez les commandes au volant pour accéder au menu. Voir **Personnalisation de l'affichage du tableau de bord** (page 170).

Utilisation de l'écran d'accueil

Une fois les écrans ajoutés, utilisez les commandes pour afficher chaque trajet.

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

1. Utilisez les commandes au volant pour accéder à l'écran d'accueil.
2. Sélectionnez ***Trajet 1*** ou ***Trajet 2***.
3. Maintenez enfoncé le bouton ***OK*** pendant quelques secondes.

Nota : *La fonction Ce trajet se réinitialise chaque fois que vous démarrez votre véhicule.*

ORDINATEUR DE VOYAGE - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 8 PO/ÉCRAN DE 12,3 PO

Accès à l'ordinateur de bord

1. Sélectionnez ***Trajet/Essence***.
2. Sélectionnez ***Ce trajet***, ***Trajet 1*** ou ***Trajet 2***.

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

1. Sélectionnez ***Trajet/Carburant***.
2. Sélectionnez ***Trajet 1*** ou ***Trajet 2***.
3. Maintenez enfoncé le bouton ***OK*** pendant quelques secondes.

Nota : *La fonction Ce trajet se réinitialise chaque fois que vous démarrez votre véhicule.*

PERSONNALISATION DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

Ajout d'écrans à l'aide de MyView

1. À l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant, sélectionnez ***MyView***.
2. Sélectionnez ***Configurer MyView***.
3. Sélectionnez un écran.
4. Appuyez sur le bouton ***OK***.

Nota : *Le nombre d'écrans que vous pouvez ajouter est limité. Si l'écran sélectionné n'apparaît pas, vous devez désélectionner des écrans dans le menu MyView.*

Ajout d'écrans à l'aide du menu Sélectionner des écrans

1. Sélectionnez ***Sélectionner écrans***.
2. Utilisez les commandes au volant pour mettre en évidence un écran à ajouter.
3. Appuyez sur le bouton ***OK***.

Nota : *Le nombre d'écrans que vous pouvez ajouter est limité. Si l'écran sélectionné n'apparaît pas, vous devez désélectionner des écrans dans le menu Sélectionner des écrans.*

Configurer les indicateurs

1. Sélectionnez ***Réglages***.
2. Sélectionnez ***Config. indicateurs***.
3. Sélectionnez pour permuter ou changer les indicateurs de gauche et de droite.

RÉGLAGES PERSONNALISÉS

Modification des unités de mesure

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

2. Appuyez sur ***Général***.
3. Appuyez sur ***Unité de mesure***.
4. Sélectionnez une unité de mesure.

Modification des unités de température

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Général***.
3. Appuyez sur ***Unité de température***.
4. Sélectionnez ***Fahrenheit (°F)*** ou ***Celsius (°C)***.

Modification des unités de pression des pneus

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Général***.
3. Appuyez sur ***Unité de pression des pneus***.
4. Sélectionnez une unité de pression.

INFORMATION DE L'AFFICHAGE HYBRIDE

Qu'est-ce que le Tuteur de VÉ

Le tuteur de VÉ vous aide à tirer le maximum des capacités de conduite électrique et de freinage régénératif de votre véhicule.

Fonctionnement de la fonction Tuteur de VÉ

Lorsque vous accélérez ou maintenez une vitesse constante, une barre pleine bleue ou blanche est affichée. Cette barre indique la puissance du véhicule. Un rectangle bleu peut également s'afficher, indiquant le niveau de puissance auquel le moteur se mettra en fonction.

Lorsque le niveau de puissance apparaît dans le rectangle, il s'affiche en bleu, ce qui indique que le véhicule fonctionne en mode électrique seul.

Lorsque le niveau de puissance apparaît à l'extérieur du rectangle, il s'affiche en blanc, ce qui indique que le véhicule fonctionne en mode hybride.

Lorsque vous décélérez en relâchant la pédale d'accélérateur ou en enfonçant la pédale de frein, une barre pleine verte ou blanche s'affiche pour indiquer la puissance utilisée pour ralentir votre véhicule. Un rectangle vert peut également apparaître, indiquant la puissance pouvant être récupérée par le système de freinage régénératif et retournée à la batterie haute tension.

Lorsque le niveau de puissance apparaît dans le rectangle, il s'affiche en vert, ce qui signifie que le système de freinage régénératif est utilisé pour ralentir votre véhicule et retourner une part optimale d'énergie à la batterie haute tension.

Lorsque le niveau de puissance apparaît à l'extérieur du rectangle, il s'affiche en blanc, ce qui signifie que le système de freinage régénératif et le système de freinage classique sont tous deux utilisés.

QU'EST-CE QUE L'AFFICHAGE D'ENTRAÎNEMENT DES FREINS

Le guide de freinage s'affiche lorsque le véhicule s'immobilise. Cet affichage vous indique comment freiner de façon à maximiser la quantité d'énergie retournée par le système de freinage régénératif.

Le pourcentage affiché indique l'efficacité du freinage régénératif, la valeur 100 % représentant la quantité maximale d'énergie récupérable. Vous pouvez activer ou désactiver le guide de freinage dans le menu des paramètres de l'écran tactile.

QU'EST-CE QUE LE RÉSUMÉ DU TRAJET

Affiche le résumé du trajet quand vous arrêtez votre véhicule. Les valeurs sont cumulatives depuis la dernière fois que vous avez établi le contact.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système vous permet de faire démarrer le véhicule à distance et de régler la température de l'habitacle en fonction des réglages choisis.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉMARRAGE À DISTANCE

AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

LIMITATIONS DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Le démarrage à distance ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- l'alarme retentit;
- le capot est ouvert;
- la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P);
- le contact est établi;
- la tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.

Nota : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant du véhicule est bas.*

Nota : *Vous pouvez utiliser le démarrage à distance avec FordPass. Voir* ***Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi*** *(page 632).*

ACTIVATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Configuration du démarrage à distance***.
4. Activez ou désactivez le mode ***Démarrage à distance***.

Nota : *Assurez-vous que le modem est activé pour pouvoir utiliser le démarrage à distance avec FordPass. Voir* ***Connexion de FordPass au modem*** *(page 631).*

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU VÉHICULE À DISTANCE

Démarrage à distance du véhicule

Appuyez sur le bouton de la télécommande.

Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de la télécommande.

En moins de trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton.

Nota : *Vous pouvez également utiliser l'application FordPass pour faire démarrer le véhicule.*

Nota : *Les clignotants clignotent deux fois.*

Nota : *Les feux de stationnement s'allument quand le véhicule fonctionne.*

Nota : *L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.*

Nota : *Après un démarrage à distance, tous les autres systèmes du véhicule restent désactivés*

Nota : *Le véhicule reste sécurisé avec le démarrage à distance. Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et conduire le véhicule.*

Arrêt à distance du véhicule

Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de la télécommande.

En moins de trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton.

PROLONGATION DE LA DURÉE DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour prolonger la durée de fonctionnement du dispositif de démarrage à distance, procédez comme suit :

Appuyez sur le bouton de la télécommande.

Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de la télécommande.

En moins de trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton.

Si la durée est réglée pour une période de 15 minutes, elle augmente de 15 minutes, pour une durée totale de 30 minutes.

Nota : *Vous ne pouvez prolonger qu'une fois la durée de démarrage à distance.*

Nota : *Vous pouvez effectuer au maximum deux démarrages à distance, ou un seul démarrage à distance prolongé. Pour réinitialiser la procédure de redémarrage, établissez puis coupez le contact.*

TÉMOINS DE LA TÉLÉCOMMANDE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Rétroaction de la télécommande

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Témoin vert allumé en continu.	Démarrage à distance réussi.
Témoin rouge allumé en continu.	Arrêt à distance réussi.
Témoin rouge clignotant.	Requête échouée ou état non reçu.
Témoin vert clignotant.	État incomplet.

RÉGLAGES DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Activation et désactivation du mode de climatisation et chauffage automatique

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Configuration du démarrage à distance***.
3. Appuyez sur ***Climatisation***.
4. Sélectionnez ***Véhicule***.
5. Activez ou désactivez le ***Auto***.

Nota : *Si vous sélectionnez le mode auto, le système tente de réchauffer ou de refroidir l'habitacle à 22ºC (72ºF).*

Nota : *Lorsque vous établissez le contact, la commande de chauffage et de climatisation reprend les derniers réglages utilisés.*

Activation et désactivation des derniers réglages du bloc de commande de chauffage et de climatisation

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

3. Appuyez sur ***Configuration du démarrage à distance***.
4. Activez ou désactivez le ***Derniers réglages***.

Nota : *Si vous activez les derniers réglages, le système mémorise les derniers réglages utilisés.*

Activation et désactivation des réglages de siège chauffant

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Configuration du démarrage à distance***.
4. Appuyez sur ***Sièges***.
5. Activez ou désactivez le ***Automatique***.

Nota : *Lorsque vous activez les réglages de siège chauffant, les sièges chauffants s'activent automatiquement par temps froid.*

Activation et désactivation du volant de direction chauffant

1. Appuyez sur ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Configuration du démarrage à distance***.
4. Appuyez sur ***Sièges et volant***.
5. Activez ou désactivez le ***Automatique***.

Nota : *Si vous activez les réglages du volant de direction chauffant, il s'active automatiquement par temps froid.*

Réglage de la durée du démarrage à distance

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages véhicule***.
3. Appuyez sur ***Configuration du démarrage à distance***.
4. Appuyez sur ***Durée***.

Nota : *Après l'arrêt du moteur, attendez quelques secondes avant de le faire démarrer à distance.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

IDENTIFICATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Selon les options de votre véhicule, les commandes pourraient avoir un aspect différent de ce que vous voyez ici.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Appuyez sur le bouton.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIR RECIRCULÉ

Appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle.

Nota : *L'air recirculé peut s'arrêter ou son activation peut être bloquée dans tous les modes de débit d'air sauf le refroidissement maximum pour éviter la formation de buée sur les vitres.*

Nota : *La recirculation d'air peut aussi s'activer et se désactiver lorsque vous dirigez l'air vers les bouches d'air du tableau de bord ou du plancher avant par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CLIMATISATION

Appuyez sur le bouton.

Nota : *Dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner après que la climatisation est désactivée.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE

Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.

Appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour activer les bouches d'air du pare-brise.

Assurez-vous que les bouches d'air du tableau de bord sont désactivées.

Assurez-vous que les bouches d'air du plancher avant sont désactivées.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE MAXIMAL

Appuyez sur le bouton.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : *Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.*

Nota : *La lunette arrière chauffante s'active aussi en sélectionnant le dégivrage maximal.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU REFROIDISSEMENT MAXIMAL

Appuyez sur le bouton.

Nota : *Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, la climatisation reste en fonction.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES ESSUIE-GLACES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, l'essuie-glace arrière chauffant s'active également.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE

Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : *N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour retirer des autocollants. Ce faisant, vous pourriez endommager la grille chauffante de lunette arrière, et ces dommages ne seraient pas couvert par la garantie.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Rétroviseurs chauffants

Appuyez sur le bouton.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU VENTILATEUR D'HABITACLE

Appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande pour sélectionner la vitesse du moteur de ventilateur.

Nota : *Pour les véhicules hybrides électriques (VEH) et les véhicules électriques hybrides rechargeables (PHEV), le moteur de ventilateur peut fonctionner et vous pourriez sentir un débit d'air lorsque le bloc de commande de chauffage et de climatisation est désactivé, ceci afin de refroidir la batterie.*

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE

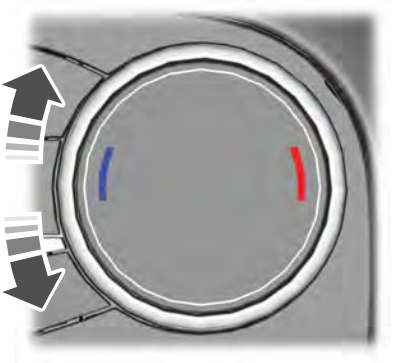

Tourner le bouton gauche de la commande de climatisation pour régler la température du côté gauche.

Nota : *Cette commande permet également de régler la température du côté droit en désactivant la fonction de régulation à deux zones.*

Tourner le bouton droit de la commande de climatisation pour régler la température du côté droit.

ORIENTATION DE L'ÉCOULEMENT DE L'AIR

Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise

Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.

Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord

Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.

Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant

Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.

Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

MODE AUTOMATIQUE

Activation et désactivation du mode AUTO

Appuyez sur le bouton pour passer en mode auto. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour régler le mode auto.

Nota : *Lorsque le mode automatique est activé, les témoins du ventilateur d'habitacle ne s'allument pas pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.*

Réglez la commande du moteur de ventilateur ou la commande de répartition d'air pour désactiver le mode automatique.

Témoins de mode automatique

Les témoins se trouvent sur le bouton de mode automatique.

État du témoin de mode AUTO	Description
Un témoin allumé.	La vitesse du moteur de ventilateur est réduite. Utilisez ce réglage pour limiter le bruit provenant du moteur de ventilateur. Ce réglage augmente la durée requise pour refroidir l'habitacle.
Deux témoins allumés.	La vitesse du moteur de ventilateur est modérée.
Trois témoins allumés.	La vitesse du moteur de ventilateur augmente. Utilisez ce réglage pour réduire la durée requise pour refroidir l'habitacle. Ce réglage augmente le bruit provenant du moteur de ventilateur.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Activation et désactivation du mode double

DUAL Appuyez sur le bouton.

CONSEILS RELATIFS AU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Conseils généraux

- L'utilisation prolongée du système de recirculation d'air peut embuer les glaces.
- Vous pourrez ressentir un peu d'air provenant des bouches d'air du plancher, quel que soit le réglage de la répartition d'air.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne conduisez pas avec le système éteint et ne laissez pas le système de recirculation d'air continuellement en fonction durant la conduite.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air froid à travers les bouches d'air.

Commande automatique de la température

- Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le mode automatique est recommandé pour maintenir la température définie.
- Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.
- Les bouches d'air du tableau de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.
- Si vous appuyez sur ***AUTO*** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches d'air du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le moteur de ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur se réchauffe.
- Si vous appuyez sur ***AUTO*** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le moteur de ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Chauffage rapide de l'habitable

1. Appuyez sur ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Appuyez sur ***AUTO***.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Refroidissement rapide de l'habitacle

Appuyez sur ***MAX A/C***.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez brièvement sur le bouton de dégivrage ou de dégivrage maximal.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

IDENTIFICATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Selon les options de votre véhicule, les commandes pourraient avoir un aspect différent de ce que vous voyez ici.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Appuyez sur le bouton.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIR RECIRCULÉ

Appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle.

Nota : *L'air recirculé peut s'arrêter ou son activation peut être bloquée dans tous les modes de débit d'air sauf le refroidissement maximum pour éviter la formation de buée sur les vitres.*

Nota : *La recirculation d'air peut aussi s'activer et se désactiver lorsque vous dirigez l'air vers les bouches d'air du tableau de bord ou du plancher avant par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CLIMATISATION

Appuyez sur le bouton.

Nota : *Dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner après que la climatisation est désactivée.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE

Appuyez sur ce bouton pour activer les bouches d'air du pare-brise.

Assurez-vous que les bouches d'air du tableau de bord sont désactivées.

Assurez-vous que les bouches d'air du plancher avant sont désactivées.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE MAXIMAL

Tournez la commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre au réglage le plus haut pour obtenir le dégivrage maximal.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *La commande de température reprend le réglage le plus élevé.*

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de ventilateur se règle à la vitesse maximale.

Nota : *Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.*

Nota : *Lorsque vous placez le dégivrage au maximum, le pare-brise chauffant se met en fonction.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU REFROIDISSEMENT MAXIMAL

Tournez la commande de température dans le sens antihoraire au réglage le plus bas pour optimiser le refroidissement.

Nota : *La commande de température reprend le réglage le plus faible.*

Nota : *Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, la climatisation reste en fonction.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE

Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : *N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour retirer des autocollants. Ce faisant, vous pourriez endommager la grille chauffante de lunette arrière, et ces dommages ne seraient pas couvert par la garantie.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Rétroviseurs chauffants

Appuyez sur le bouton.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU VENTILATEUR D'HABITACLE

Nota : *Les témoins de la commande s'allument pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.*

Nota : *Lorsque vous arrêtez le moteur de ventilateur, la climatisation s'éteint et les glaces peuvent s'embuer.*

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE

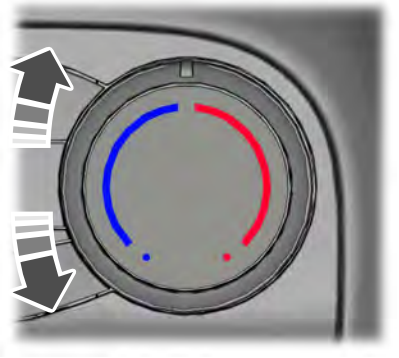

Tournez la commande de température dans le sens antihoraire pour obtenir une température plus froide.

Tournez la commande de température dans le sens horaire pour obtenir une température plus chaude.

ORIENTATION DE L'ÉCOULEMENT DE L'AIR

Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise

Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord

Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant

Appuyez sur le bouton.

CONSEILS RELATIFS AU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Conseils généraux

- L'utilisation prolongée du système de recirculation d'air peut embuer les glaces.
- Vous pourrez ressentir un peu d'air provenant des bouches d'air du plancher, quel que soit le réglage de la répartition d'air.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne conduisez pas avec le système éteint et ne laissez pas le système de recirculation d'air continuellement en fonction durant la conduite.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air froid à travers les bouches d'air.

Chauffage rapide de l'habitable

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

2. Réglez la commande de température au réglage le plus élevé.
3. Orientez l'air vers les bouches d'air au plancher avant.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de chaleur.
3. Orientez l'air vers les bouches d'air au plancher avant.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur ***MAX A/C***.
2. Conduisez avec les fenêtres ouvertes quelques instants.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.
3. Dirigez l'air vers les bouches d'air du tableau de bord.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Orientez l'air par les bouches d'air du tableau de bord et du pare-brise.
2. Appuyez brièvement sur ***A/C***.
3. Réglez la température au réglage voulu.
4. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.
5. Dirigez l'air vers les glaces latérales.
6. Fermez les bouches du tableau de bord.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre à air d'habitacle améliore la qualité de l'air dans l'habitacle en piégeant la poussière, le pollen et autres particules.

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 677).

Le filtre à air d'habitacle se trouve dans la boîte à gants.

Pour le retirer, abaissez la boîte à gants et accédez au filtre.

1. Ouvrez la boîte à gants.

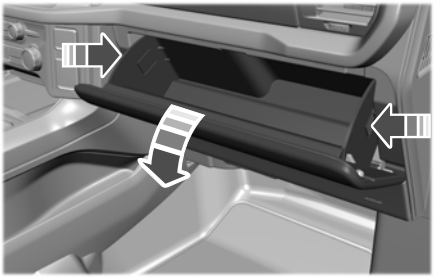

2. Appuyez sur les languettes de chaque côté.
3. Abaissez complètement la boîte à gants.
4. Tirez la boîte à gants vers vous.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DU SIÈGE AVANT

AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Le dos doit rester contre le dossier et les pieds sur le plancher.

AVERTISSEMENT: N'inclinez pas excessivement le dossier de siège, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir des blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets à une hauteur dépassant le haut du dossier de siège. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

AVERTISSEMENT: Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

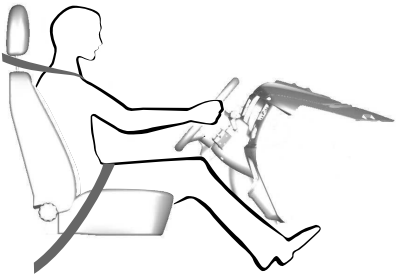

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible;
- N'inclinez pas le dossier de siège de manière à ce que votre torse soit à plus de 30 degrés de la position verticale.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable.
- conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant; nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable;
- tenez le volant en pliant légèrement les bras;

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond;
- placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

Composants de l'appuie-tête

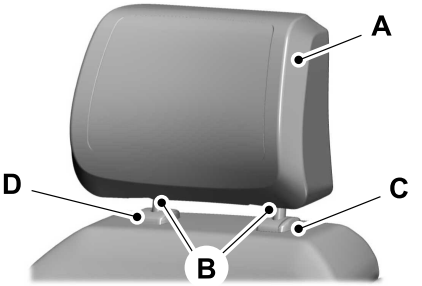

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

A	Appuie-tête à absorption d'énergie.
B	Deux tiges en acier.
C	Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
D	Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (selon l'équipement).

Réglage de l'appuie-tête

Appuie-têtes réglables en 4 directions

AVERTISSEMENT: Réglez correctement l'appuie-tête avant de prendre place dans le véhicule ou de conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT: L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut nuire à son efficacité lors de certains impacts.

Nota : *Réglez le dossier de siège à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.*

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le soulever.

Pour abaisser l'appuie-tête :

1. Appuyez longuement sur le bouton de dégagement et de réglage.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Pour incliner l'appuie-tête :

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

1. Réglez le dossier de siège à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête vers l'avant (vers votre tête) à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Nota : *Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Continuez plutôt à l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.*

Dépose de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Maintenez le bouton de réglage et de dégagement enfoncé, ainsi que le bouton de déverrouillage et de retrait.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : *Vous ne pouvez pas retirer les appuie-têtes qui sont pourvus de haut-parleurs.*

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière

Siège à réglage manuel

AVERTISSEMENT: Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège est bien enclenché en place en effectuant une petite manœuvre de va-et-vient. Un siège qui n'est pas bloqué en position peut présenter des dangers en cas de collision et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Réglage du dossier de siège

Siège à réglage manuel

Réglage du support lombaire

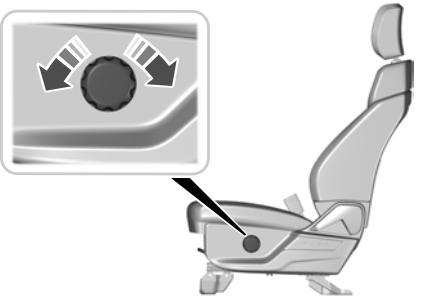

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

Composants de l'appuie-tête

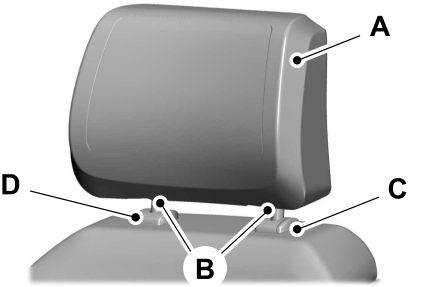

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

A	Appuie-tête à absorption d'énergie.
B	Deux tiges en acier.
C	Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
D	Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (selon l'équipement).

Réglage de l'appuie-tête

Appuie-têtes réglables en 4 directions

AVERTISSEMENT: Réglez correctement l'appuie-tête avant de prendre place dans le véhicule ou de conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut nuire à son efficacité lors de certains impacts.

Pour relever l'appui-tête, tirez-le vers le haut.

Pour abaisser l'appuie-tête, procédez comme suit :

1. Appuyez longuement sur le bouton de dégagement et de réglage.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :

1. Réglez le dossier de siège à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête vers l'avant (vers votre tête) à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Nota : *Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Continuez plutôt à l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.*

Dépose de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez le bouton de réglage et de dégagement enfoncé, ainsi que le bouton de déverrouillage et de retrait.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : *Vous ne pouvez pas retirer les appuie-têtes qui sont pourvus de haut-parleurs.*

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière

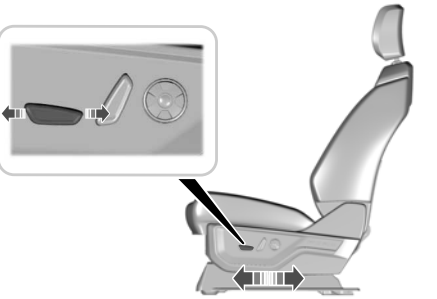

Si le siège s'arrête avant d'atteindre la position de fin de course, ou si un obstacle survient, une nouvelle position d'arrêt est apprise.

Pour réinitialiser la position d'arrêt :

1. Supprimez toute obstruction.
2. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que le siège cesse de se déplacer.
3. Maintenez de nouveau la commande enfoncée jusqu'à ce que le siège s'arrête.
4. Continuez de maintenir la commande enfoncée pendant quelques secondes. La nouvelle position est apprise.

Réglage de l'assise de siège

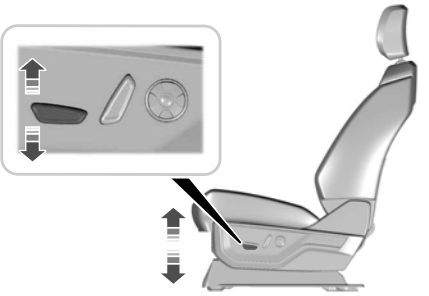

Réglage du dossier de siège

Siège à inclinaison maximale

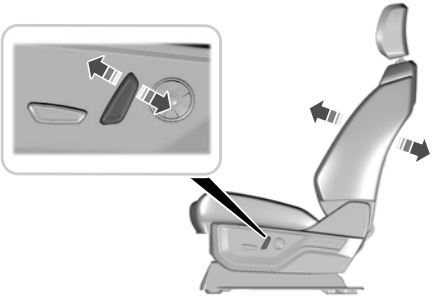

Réglage du siège à plat (Selon l'équipement)

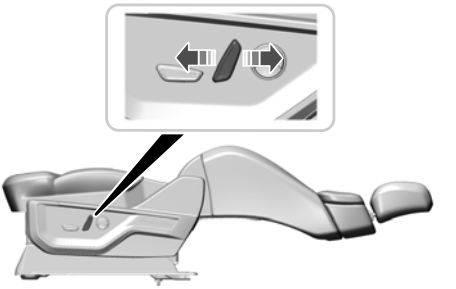

Cette fonction permet à l'occupant de trouver une position confortable pour se reposer lorsque le véhicule n'est pas en déplacement.

Nota : *Avant de régler le dossier du siège complètement à plat, placez l'assise du siège arrière en position verticale et retirez tout objet qui pourrait entraver le mouvement du siège à plat. Voir* ***Rabattement des sièges*** *(page 196).*

Lorsque le siège se replie à plat, le coussin s'ajuste pour soutenir les hanches et le bas du dos. Pour plus de support, vous pouvez également régler la partie supérieure du dossier du siège.

Si vous inclinez complètement le siège passager et que le véhicule est en mouvement, un message apparaît au tableau de bord et un signal sonore retentit. Pour arrêter l'avertissement, remettez le siège en position verticale.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Réglage de la partie supérieure du dossier de siège (Selon l'équipement)

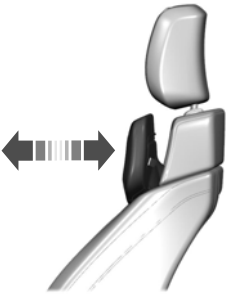

La partie supérieure du dossier de siège avant s'incline pour plus de confort. Pour incliner la partie supérieure du dossier de siège, faites-la pivoter vers vos épaules.

Une fois que la partie supérieure du dossier de siège a atteint la position d'inclinaison la plus avancée, faites-la pivoter de nouveau vers l'avant pour la replacer vers l'arrière, en position redressée.

Réglage de la hauteur du siège

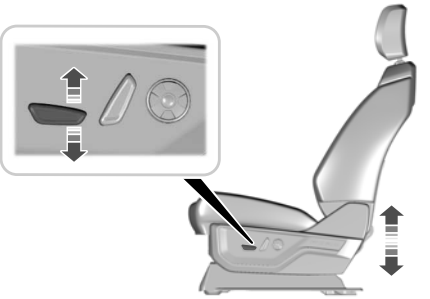

Réglage du support lombaire

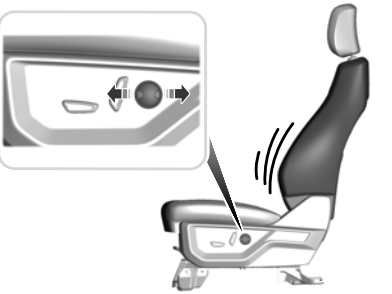

SIÈGES AVEC FONCTION DE MASSAGE (Selon l'équipement)

Limitations du siège à fonction de massage

Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.

La fonction de massage côté passager est disponible si l'occupant répond aux exigences de poids du capteur du siège.

Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. La sélection d'un différent réglage annule celui en cours. Lorsque le dossier et l'assise de siège sont actifs, le massage alterne entre les zones.

Réglage des paramètres du siège à fonctions de massage

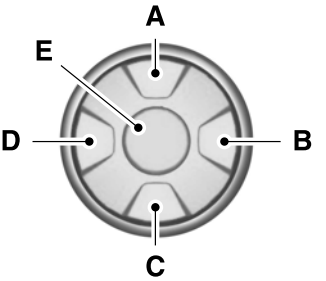

A Sélectionnez la configuration de massage précédente ou la zone lombaire.

B Diminuez l'intensité de massage ou de support lombaire.

C Sélectionnez la configuration de massage suivante ou la zone lombaire.

D Augmentez l'intensité de massage ou de support lombaire.

E Sélectionnez le mode massage ou de support lombaire.

Vous pouvez aussi régler cette fonction à l'écran tactile.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

Précautions à l'égard du siège chauffant

AVERTISSEMENT: Les personnes dont la peau est insensible à la douleur en raison d'un âge avancé, d'une maladie chronique, d'un diabète, de lésions de la moelle épinière, de la prise de médicaments, de la consommation d'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique, doivent rester vigilantes lorsqu'elles utilisent le siège chauffant. Le siège chauffant pourrait causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne transpercez pas l'assise de siège ou le dossier de siège avec un objet pointu. Cela pourrait endommager l'élément de siège chauffant et entraîner sa surchauffe. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Cela pourrait entraîner la surchauffe du siège. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Ne pas :

- placer un objet lourd sur le siège.
- faire fonctionner le siège chauffant si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez sécher le siège.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Activation et désactivation des sièges chauffants

Pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.

Appuyez sur le symbole siège chauffant des commandes de chauffage et de climatisation ou sur l'écran tactile pour accéder aux divers réglages de chauffage et à la mise hors fonction. Plus le nombre de témoins affichés est élevé, plus le siège est chaud.

Nota : *Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.*

SIÈGES VENTILÉS (Selon l'équipement)

Précautions à l'égard du siège ventilé

Ne pas :

- Ne renversez pas de liquide sur les sièges avant. Cela peut causer un blocage des bouches d'air et un mauvais fonctionnement.
- Ne placez pas d'objets sous les sièges. Ils peuvent bloquer l'entrée d'air et créer un mauvais fonctionnement des bouches d'air.

Activation et désactivation des sièges ventilés

Pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.

Appuyez sur ce symbole sur les commandes de chauffage et de climatisation ou sur l'écran tactile pour accéder aux divers réglages de ventilation et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité de ventilation du siège.

Nota : *Lorsque vous réglez la vitesse du ventilateur de climatisation et les sièges ventilés à leur maximum, les sièges ventilés offrent un refroidissement accru.*

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges ventilés sont activés, ils se désactivent automatiquement, sauf si le véhicule est en mode Auto-Start-Stop. Vous devrez peut-être réactiver les sièges ventilés.

Nota : *Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges ventilés peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges ventilés peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.*

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

Composants de l'appuie-tête

Appuie-tête de place arrière latérale

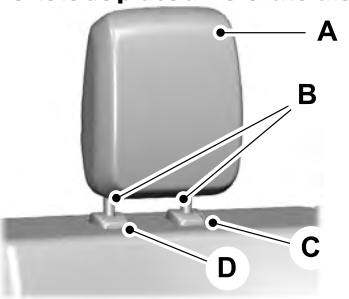

Appuie-tête central de siège arrière

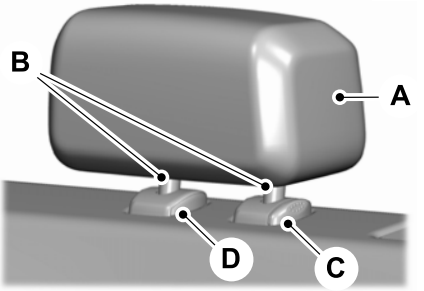

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

A	Appuie-tête à absorption d'énergie.
B	Deux tiges en acier.
C	Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
D	Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (selon l'équipement).

Réglage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le soulever.

Pour abaisser l'appuie-tête :

1. Appuyez longuement sur le bouton de dégagement et de réglage.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Dépose de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez le bouton de réglage et de dégagement enfoncé, ainsi que le bouton de déverrouillage et de retrait.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattement des sièges

Vous pouvez relever chaque assise en position de rangement verticale.

Faites pivoter l'appuie-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Déploiement des sièges

AVERTISSEMENT: Vérifiez que rien n'est coincé sous l'assise de siège et que l'assise est en position complètement vers le bas. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

Tirez sur la sangle pour abaisser le siège.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

Précautions à l'égard du siège chauffant

AVERTISSEMENT: Les personnes dont la peau est insensible à la douleur en raison d'un âge avancé, d'une maladie chronique, d'un diabète, de lésions de la moelle épinière, de la prise de médicaments, de la consommation d'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique, doivent rester vigilantes lorsqu'elles utilisent le siège chauffant. Le siège chauffant pourrait causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne transpercez pas l'assise de siège ou le dossier de siège avec un objet pointu. Cela pourrait endommager l'élément de siège chauffant et entraîner sa surchauffe. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, p. ex., une couverture ou un coussin. Cela pourrait entraîner une surchauffe du siège. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Ne pas :

- Placer aucun objet lourd sur le siège.
- Mettre le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez sécher le siège.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Activation et désactivation des sièges chauffants

Pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.

Les commandes des sièges arrière chauffants se trouvent à l'arrière de la console centrale.

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité de chauffage du siège.

Les sièges chauffants s'éteignent lorsque vous coupez le contact.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système d'alerte des occupants des sièges arrière surveille les conditions du véhicule et vous signale que vous devez vérifier la présence d'occupants sur les sièges arrière lorsque vous coupez le contact.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système surveille l'ouverture et la fermeture des portes arrière pour indiquer la présence potentielle d'un occupant sur les sièges arrière.

Un message s'affiche à l'écran d'information et de divertissement et un avertissement sonore retentit lorsque vous coupez le contact lorsque n'importe laquelle des conditions suivantes est respectée :

- Une porte arrière est ouverte ou fermée lorsque le contact est établi.
- Vous établissez le contact dans les 15 minutes après avoir ouvert et fermé une porte arrière.
- Vous établissez le contact dans les 15 minutes après l'affichage ou le retentissement de l'alerte.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposés à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système ne détecte pas la présence d'objets ou de passagers sur les sièges arrière. Il surveille l'ouverture et la fermeture des portes arrière.

Nota : *Il est possible de recevoir une alerte si les sièges arrière ne sont pas occupés mais que les conditions d'alerte sont réunies.*

Nota : *Il est possible de ne pas recevoir d'alerte si un siège arrière est occupé mais que les conditions d'alerte ne sont pas réunies. Par exemple, c'est le cas si un passager a pris place sur un siège arrière sans entrer dans le véhicule par une porte arrière.*

Nota : *L'avertissement sonore ne retentit pas si vous ouvrez la porte avant avant de couper le contact.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

1. Appuyez sur la touche ***Réglages*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur la touche ***Véhicule***.
3. Activez ou désactivez le ***Alerte d'occupants à l'arrière***.

Nota : *Le réglage par défaut est activé.*

Nota : *Une réinitialisation générale a pour effet de réactiver le système.*

Rappel semestriel (Selon l'équipement)

Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche tous les six mois pour rappeler que le système est désactivé. Il est possible de réactiver le système ou de ne pas le réactiver.

TÉMOINS DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Message
Vérifiez la présence d'occupants sur les sièges arrière.

Ce message s'affiche lorsque vous coupez le contact après que les conditions d'alerte sont réunies.

Le message s'affiche pendant quelques instants. Appuyez sur ***Fermer*** pour accepter et effacer le message.

AVERTISSEMENTS SONORES DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Ce carillon retentit lorsque vous coupez le contact après que les conditions d'alerte sont réunies.

L'avertissement retentit pendant quelques instants.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LA FONCTION DE MÉMOIRE

La fonction de mise en mémoire rappelle la position des éléments suivants :

- Siège conducteur
- Rétroviseurs électriques
- Colonne de direction à réglage électrique en option
- Pédales à réglage électrique en option

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA FONCTION DE MÉMORISATION

AVERTISSEMENT: Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants sont loin des pièces mobiles.

AVERTISSEMENT: Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

EMPLACEMENT DES BOUTONS DE LA FONCTION DE MÉMORISATION

Les boutons de mémorisation se trouvent sur la porte conducteur.

ENREGISTREMENT D'UNE POSITION DE PRÉRÉGLAGE

1. Réglez les fonctions de rappel des réglages mémorisés à la position désirée.
2. Maintenez le bouton de préréglage souhaité enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité unique retentisse.

Un message de confirmation s'affiche à l'écran d'information.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions préréglées à tout moment.

RAPPEL D'UNE POSITION DE PRÉRÉGLAGE

Appuyez brièvement sur un bouton de préréglage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Vous pouvez rappeler une position préréglée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou au point mort (N) si le véhicule est à l'arrêt avec le contact établi.*

Nota : *L'opération est annulée en appuyant sur un des boutons de présélection ou une commande de fonction de mémorisation.*

Vous pouvez aussi rappeler une position de mémoire préréglée en :

- appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre télécommande, si elle est synchronisée avec une position préréglée;
- déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.

L'utilisation d'une télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège et la colonne de direction en position d'entrée facile.

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé codée

Voir **Liaison ou désactivation d'un profil personnalisé à la télécommande** (page 663).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Ouvre-porte de garage universel : Pour commencer

Ouvre-porte de garage universel : HomeLink

Ouvre-porte de garage universel : Système HomeLink pour Genie Intellicode

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

FONCTIONNEMENT DE L'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Le système comprend deux composants principaux, soit un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en ligne à l'adresse www.homelink.com ou en composant sans frais le 1 800 355-3515.

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les paramètres actuels. Voir* ***Dégagement du système d'ouverture de porte de garage*** *(page 206).*

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'OUVRE-PORTE DE GARAGE

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : *Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque votre véhicule se trouve dans le garage.*

Nota : *Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.*

Nota : *Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir* ***Dégagement du système d'ouverture de porte de garage*** *(page 206).*

LIMITATIONS DE L'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation.

Les dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : *Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de "mise en fonction et hors fonction" pour éviter qu'il ne surchauffe.*

PROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVERTURE DE PORTE DE GARAGE AVEC LA TÉLÉCOMMANDE MANUELLE

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Nota : *La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir* ***Dégagement du système d'ouverture de porte de garage*** *(page 206).*

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le contact, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur l'un des trois boutons de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec le moteur d'ouverture de porte*** *(page 206).*

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte.

Nota : *Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée.*

Nota : *Si le témoin HomeLite clignote rapidement, répétez l'étape 5.*

Nota : *Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec le moteur d'ouverture de porte de garage*** *(page 205).*

6. Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

PROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVERTURE DE PORTE DE GARAGE AVEC LE MOTEUR D'OUVERTURE DE PORTE DE GARAGE

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

3. Appuyez sur l'un des trois boutons de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Répétez cette opération. Selon la marque de l'ouvre-porte de garage, il vous faudra peut-être répéter cette séquence une troisième fois.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVERTURE DE PORTE DE GARAGE AVEC LE MOTEUR D'OUVERTURE DE PORTE

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains s'arrêtent de la même manière.

Nota : *Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de "mise en fonction et hors fonction" pour éviter qu'il ne surchauffe.*

1. Appuyez brièvement, toutes les deux secondes, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Appuyez sur le bouton de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte.

Nota : *Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée.*

Nota : *Si le témoin HomeLink clignote rapidement, répétez l'étape 3.*

Nota : *Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec le moteur d'ouverture de porte de garage*** *(page 205).*

4. Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

DÉGAGEMENT DU SYSTÈME D'OUVERTURE DE PORTE DE GARAGE

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote.

Nota : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

REPROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVERTURE DE PORTE DE GARAGE

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez les étapes de programmation.

FRÉQUENCES RADIO DE L'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

EMPLACEMENT DES PORTS USB

Transfert de données par ports USB

Les ports USB peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- Sur le panneau inférieur de la planche de bord
- À l'intérieur du bac multimédia
- Dans la console centrale

Nota : *Ces ports USB permettent aussi de recharger certains appareils.*

Nota : *Tous les ports USB du véhicule n'ont pas les capacités de transfert des données.*

Nota : *Nous recommandons d'utiliser uniquement des câbles et adaptateurs USB-IF certifiés. Les câbles et adaptateurs non certifiés peuvent ne pas fonctionner.*

Ports USB (recharge seulement)

Les ports USB peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- Sur le panneau inférieur de la planche de bord
- Sur la partie supérieure du tableau de bord.
- À l'intérieur du bac multimédia
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale
- Dans l'aire de chargement.

LECTURE MULTIMÉDIA AVEC PORT USB

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Branchez votre appareil à un port USB.

Appuyez sur le bouton audio de la barre de fonctions.

Sélectionnez ***Sources***.

Sélectionnez l'option USB.

Appuyez sur ce bouton pour lire une piste audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour mettre la piste en pause.

Appuyez sur ce bouton pour passer à la piste suivante.

Appuyez longuement sur ce bouton pour avancer rapidement dans la piste.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Appuyez une fois sur ce bouton pour revenir au début de la piste. Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour revenir aux pistes précédentes.

Appuyez longuement sur ce bouton pour reculer rapidement dans la piste.

CHARGE D'UN APPAREIL

Branchez votre appareil à un port USB.

Vous pouvez utiliser la fonction de charge lorsque le véhicule est en mode accessoires, lorsque le moteur tourne ou pendant l'utilisation du système SYNC.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LA PRISE DE COURANT

Pro Power Onboard

Le véhicule fonctionne comme un générateur portatif et peut alimenter des appareils nécessitant jusqu'à la puissance indiquée sur l'étiquette de la prise de courant.

PRISE DE COURANT — PRÉCAUTIONS - VÉHICULES AVEC : 2 KW

AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier le véhicule dès que possible. Ne conduisez pas le véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

AVERTISSEMENT: Ne raccordez aucune prise de courant du véhicule à des locaux, y compris à des bâtiments, ou à des véhicules de loisirs. Ceci peut créer une réalimentation des lignes de service publique. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages au véhicule, un incendie, une électrocution ou la mort.

AVERTISSEMENT: Le moteur du véhicule tourne lorsque le générateur est en fonction. Un moteur qui tourne émet du monoxyde de carbone. Utilisez le générateur uniquement lorsque le véhicule se trouve à l'extérieur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Nota : *La fonction d'arrêt automatique du moteur est désactivée et le moteur à essence continue à tourner au ralenti lorsque la prise est activée.*

Nota : *Nous recommandons d'utiliser des appareils approuvés UL compatibles avec la prise de courant.*

Nota : *Débranchez les appareils électriques de la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas activés.*

Nota : *Confirmez que les prises ne sont pas endommagées avant de conduire le véhicule.*

Nota : *Assurez-vous qu'aucun objet ne bloque l'entrée et la sortie du convertisseur situées près du compartiment de rangement, sous le siège arrière.*

Nota : *Le système de climatisation peut se mettre en fonction et la puissance peut être limitée en cas de froids ou de chaleurs extrêmes pour optimiser les performances du système.*

Nota : *Lorsque la prise de courant est activée et que le sélecteur est en position de stationnement (P), le moteur s'arrête au bout de 30 minutes après l'affichage de l'avertissement de bas niveau de carburant. Après la coupure du contact, le mode générateur fonctionne uniquement pendant la conduite ou jusqu'à ce que le véhicule soit ravitaillé en carburant.*

Types de mises à la masse

Type de véhicule	Type de mises à la masse
Essence	Neutre flottant : Le neutre du générateur convertisseur est isolé de la masse du circuit.
VEH	Neutre relié : Le neutre du générateur convertisseur est relié à la masse du circuit. Les charges de connexion comprenant également un circuit de neutre relié à la masse provoqueront la détection d'une erreur de mise à la masse.

Nota : *Si des mesures de mise à la masse supplémentaires sont nécessaires, consultez un électricien qualifié.*

PRISE DE COURANT – PRÉCAUTIONS - VÉHICULES AVEC : 2,4 KW/7,2 KW

AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier le véhicule dès que possible. Ne conduisez pas le véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

AVERTISSEMENT: Ne raccordez aucune prise de courant du véhicule à des locaux, y compris à des bâtiments, ou à des véhicules de loisirs. Ceci peut créer une réalimentation des lignes de service publique. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages au véhicule, un incendie, une électrocution ou la mort.

AVERTISSEMENT: Le moteur du véhicule tourne lorsque le générateur est en fonction. Un moteur qui tourne émet du monoxyde de carbone. Utilisez le générateur uniquement lorsque le véhicule se trouve à l'extérieur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Nota : *Le moteur à essence peut démarrer et s'arrêter pour fournir une alimentation lorsque la prise est activée.*

Nota : *Nous recommandons d'utiliser des appareils approuvés UL compatibles avec la prise de courant.*

Nota : *Débranchez les appareils électriques de la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas activés.*

Nota : *Le système de climatisation peut se mettre en fonction et la puissance peut être limitée en cas de froids ou de chaleurs extrêmes pour optimiser les performances du système.*

Nota : *Lorsque la prise de courant est activée et que le sélecteur est en position de stationnement (P), le moteur s'arrête au bout de 30 minutes après l'affichage de l'avertissement de bas niveau de carburant. Après la coupure du contact, le mode générateur fonctionne uniquement pendant la conduite ou jusqu'à ce que le véhicule soit ravitaillé en carburant.*

Types de mises à la masse

Type de véhicule	Type de mises à la masse
Essence	Neutre flottant : Le neutre du générateur convertisseur est isolé de la masse du circuit.
VEH	Neutre relié : Le neutre du générateur convertisseur est relié à la masse du circuit. Les charges de connexion comprenant également un circuit de neutre relié à la masse provoqueront la détection d'une erreur de mise à la masse.

Nota : *Si des mesures de mise à la masse supplémentaires sont nécessaires, consultez un électricien qualifié.*

EMPLACEMENT DE LA PRISE DE COURANT

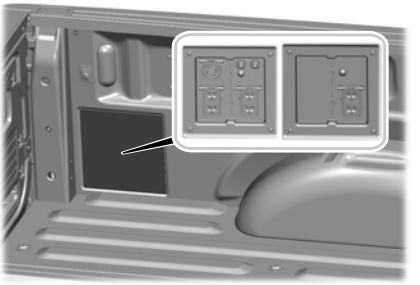

Les prises de courant sont situées derrière des caches, sur le côté gauche du plateau.

TÉMOINS DE LA PRISE DE COURANT - VÉHICULES AVEC : 2 KW

Témoin d'état de la prise de courant

Le témoin de la prise de courant s'allume pour indiquer l'état du système.

État du témoin	Description
Activé	La prise de courant fonctionne et le contact est établi.
Désactivé	La prise de courant ne fonctionne pas ou le contact est coupé.
Clignotant	La prise de courant est en mode d'anomalie.

Témoin de puissance du mode générateur

Le témoin de puissance du mode générateur affiche la puissance actuellement utilisée et le niveau total disponible à l'écran tactile. Quand le mode générateur est désactivé, le témoin affiche un niveau de puissance disponible réduit. Quand le mode générateur est activé, le témoin affiche la puissance totale disponible.

Nota : *Assurez-vous que les appareils raccordés ne dépassent pas la puissance disponible affichée sur le témoin de puissance du mode générateur.*

Nota : *La puissance maximale doit être réduite quand le sélecteur est en position de marche avant (D).*

TÉMOINS DE LA PRISE DE COURANT - VÉHICULES AVEC : 2,4 KW/7,2 KW

Témoin d'état de la prise de courant

Le témoin de la prise de courant s'allume pour indiquer l'état du système.

État du témoin	Description
Activé	La prise de courant fonctionne et le contact est établi.
Désactivé	La prise de courant ne fonctionne pas et le contact est coupé.
Clignotant	La prise de courant est en mode d'anomalie.

Témoin de puissance du mode générateur

Le témoin de puissance du mode générateur affiche la puissance actuellement utilisée et le niveau total disponible à l'écran tactile. Quand le mode générateur est désactivé, le témoin affiche un niveau de puissance disponible réduit. Quand le mode générateur est activé, le témoin affiche la puissance totale disponible.

Nota : *Selon la configuration du véhicule, d'autres témoins peuvent être disponibles.*

Nota : *Assurez-vous que les appareils raccordés ne dépassent pas la puissance disponible affichée sur le témoin de puissance du mode générateur.*

QU'EST-CE QUE LE MODE RALENTI UTILITAIRE - VÉHICULES AVEC : CLÉ PLIABLE

Le mode Ralenti utilitaire vous permet de retirer la clé de contact et tout en maintenant la prise d'alimentation et le véhicule activés.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RALENTI UTILITAIRE - VÉHICULES AVEC : CLÉ PLIABLE

Activation du ralenti utilitaire

1. Démarrez le véhicule. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 231).
2. Appuyez sur le bouton des fonctions sur l'écran tactile.
3. Appuyez sur le bouton Pro Power Onboard.
4. Appuyez sur le bouton Mode générateur pour sélectionner la puissance indiquée sur l'étiquette de la prise de courant.
5. Appuyez sur le bouton Ralenti utilitaire.
6. Tournez la clé en position ***0***.
7. Retirez la clé du commutateur d'allumage.

Désactivation du ralenti utilitaire avec la clé

1. Insérez la clé dans le commutateur.
2. Tournez la clé en position ***III***.

Désactivation du ralenti utilitaire avec l'écran d'affichage d'information et de divertissement

Utilisez les commandes sur l'écran tactile pour arrêter le véhicule.

QU'EST-CE QUE LE MODE GÉNÉRATEUR

Pro Power Onboard

Le Mode générateur utilise le moteur pour atteindre la puissance indiquée sur l'étiquette des prises de courant sur le plateau.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE GÉNÉRATEUR

Utilisation de l'écran du système d'information et de divertissement

1. Établissez le contact. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 231).
2. Appuyez sur le bouton des fonctions sur l'écran tactile.
3. Appuyez sur le bouton Pro Power Onboard.

4. Appuyez sur le bouton Mode générateur pour sélectionner la puissance totale indiquée sur l'étiquette de la prise de courant.

Utilisation du tableau de bord

Appuyez sur le bouton pour passer entre le mode de désactivation, le mode pratique et le mode générateur.

Utilisation de la commande de plateau

Appuyez sur le bouton pour activer ou désactiver le mode Générateur.

RÉINITIALISATION DE LA DÉTECTION D'ANOMALIE DE MISE À LA MASSE

Après avoir déconnecté toutes les charges électriques, la masse par défaut peut être réinitialisée en utilisant les commande du point d'alimentation, sur le tableau de bord ou sur l'écran tactile.

Utilisez les commandes sur l'écran tactile pour tester le circuit de détection de la masse par défaut.

RÉTABLISSEMENT DU DISJONCTEUR - VÉHICULES AVEC : 7,2 KW

Quand le disjoncteur s'est déclenché en raison d'une anomalie, enfoncez le bouton dans la zone supérieure droite de la prise du plateau afin de réinitialiser le disjoncteur à la position activée. Les deux boutons de disjoncteurs correspondent aux prises A et B.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRISE D'ALIMENTATION – DÉPANNAGE

Prise d'alimentation – Messages d'information

Message	Description
Les appareils branchés dépassent la capacité maximale du système. Débranchez au moins un appareil, puis réinitialisez le système. Consultez le Manuel du propriétaire pour de plus amples renseignements.	Assurez-vous que les appareils branchés sont à la bonne puissance. Les appareils peuvent dépasser la puissance nominale indiquée sur l'étiquette de l'appareil lorsqu'ils sont branchés. Débranchez l'appareil et mettez, puis coupez le contact pour réinitialiser le système.
Anomalie de perte à la terre détectée. Consultez le Manuel du propriétaire pour de plus amples renseignements.	Après avoir déconnecté toutes les charges électriques, le défaut de masse peut être réinitialisé au moyen des commandes de la prise de courant, sur le tableau de bord ou sur l'écran tactile. Utilisez les commandes sur l'écran tactile pour tester le circuit de détection de la masse par défaut.
La température du générateur est hors plage; capacité réduite. Consultez le Manuel du propriétaire pour de plus amples renseignements.	Le système de climatisation peut se mettre en fonction et la puissance peut être limitée en cas de froids ou de chaleurs extrêmes pour optimiser les performances du système.
Une autre source d'alimentation tente d'alimenter les prises c.a. de votre véhicule. Débranchez le véhicule de cette source d'alimentation. Consultez le Manuel du propriétaire pour de plus amples renseignements.	Ne branchez pas un appareil qui alimente le véhicule par l'intermédiaire des prises. Cela pourrait endommager les circuits du véhicule.
Pro Power Onboard est actuellement indisponible. Consultez le Manuel du propriétaire pour de plus amples renseignements.	Le générateur de courant du plateau de pick-up est en mode d'anomalie. Assurez-vous que tous les appareils sont débranchés du système. Utilisez les commandes sur l'écran tactile pour réinitialiser le système. Établissez le contact puis coupez-le s'il est impossible de réinitialiser le système avec les commandes de l'écran tactile. Consultez votre concessionnaire autorisé si cette procédure ne permet pas de remédier au problème.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Message	Description
Ce bouton vérifie le fonctionnement du disjoncteur différentiel de fuite à la terre des prises. Lors d'un test réussi, Pro Power Onboard détecte le défaut de masse et se désactive. Consultez le Manuel du propriétaire pour de plus amples renseignements.	Après avoir déconnecté toutes les charges électriques, le défaut de masse peut être réinitialisé au moyen des commandes de la prise de courant, sur le tableau de bord ou sur l'écran tactile. Utilisez les commandes sur l'écran tactile pour tester le circuit de détection de la masse par défaut.
Le temps de ralenti prolongé en marche avant (D) réduit la puissance disponible à 4 300 W. Consultez le Manuel du propriétaire pour de plus amples renseignements.	Le temps de ralenti prolongé en marche avant (D) réduit la puissance disponible. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, passez en position de stationnement (P) lorsque le moteur tourne au ralenti ou réduisez la consommation de courant à moins de 4 300 W pour que l'alternateur continue de fonctionner.

Prise de courant — Foire aux questions

Pourquoi ne puis-je pas mettre le sélecteur à la position de marche avant (D) lorsque la prise de courant du plateau de pick-up est en cours d'utilisation?

Débranchez tous les appareils des prises du générateur de courant du plateau et assurez-vous que les caches des prises ont été fermés. Si vous ne pouvez toujours pas conduire le véhicule, effectuez la procédure de déverrouillage manuel de la position de stationnement pour placer le sélecteur à la position de marche avant (D). Voir **Utilisation du dégagement manuel du frein de stationnement** (page 285).

Que faire si l'écran tactile ne fonctionne pas correctement et que je ne peux pas valider le message contextuel afin de placer le sélecteur à la position de marche avant (D)?

Voir **Utilisation du dégagement manuel du frein de stationnement** (page 285).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant permet d'alimenter des appareils qui demandent jusqu'à la puissance indiquée sur le cache de la prise.

Nota : *La puissance totale transmise est divisée si plus d'un prise est utilisée.*

PRISE DE COURANT – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un appareil électrique branché dans la prise de courant lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne branchez aucune rallonge sur la prise de courant 120 V c.a., car vous annuleriez la protection de sécurité. L'utilisation d'un cordon prolongateur, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise (dont la limite est de 400 W) et de causer un incendie ou de graves blessures.

LIMITES DE LA PRISE DE COURANT

Les appareils peuvent dépasser la puissance nominale indiquée sur l'étiquette de l'appareil lorsqu'ils sont branchés. Débranchez l'appareil et mettez, puis coupez le contact pour réinitialiser le système.

Vous ne devez pas utiliser la prise de courant pour les types d'appareils électriques suivants :

- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.
- Appareils de mesure qui traitent des données de précision, par exemple les équipements médicaux ou les équipements de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques commandées par microprocesseur ou les lampes à capteur tactile.

EMPLACEMENT DE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant peut se trouver sur le tableau de bord, à l'arrière de la console centrale ou dans le plateau.

Tableau de bord

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Arrière de la console centrale

Plateau

TÉMOINS DE LA PRISE DE COURANT

Le témoin de la prise de courant s'allume pour indiquer l'état du système.

État du témoin	Description
Activé	La prise de courant est sous tension, le contact est établi ou le véhicule est en mode accessoire.
Désactivé	La prise de courant est hors tension, le contact est coupé ou le véhicule n'est pas en mode accessoire.
Clignotant	La prise de courant est en mode d'anomalie.

Nota : *Plusieurs technologies étant utilisées sur ce modèle, certains appareils peuvent dépasser la capacité indiquée sur leurs étiquettes lors du premier branchement.*

Nota : *La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite de puissance. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant permet d'alimenter des appareils avec un adaptateur de prise 12 V.

PRISE DE COURANT – PRÉCAUTIONS

Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 V d'une intensité nominale maximale de 20 A. Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas dans la prise de courant un accessoire dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./240 W. Ne branchez pas un appareil qui alimente le véhicule par l'intermédiaire des prises. Cela pourrait endommager les systèmes du véhicule. Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires. Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée. N'insérez pas d'objet autre qu'une fiche d'alimentation d'accessoire dans la prise de courant.

Pour éviter que la batterie ne s'épuise :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Ne laissez pas les appareils branchés pendant la nuit ou lorsque vous garez votre véhicule pendant des périodes prolongées.

EMPLACEMENT DE LA PRISE DE COURANT

Des prises de courant se trouvent aux endroits suivants :

- sur la planche de bord;
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

UTILISATION DE LA SURFACE DE TRAVAIL DE LA CONSOLE CENTRALE - VÉHICULES AVEC : LEVIER SUR COLONNE DE DIRECTION

Poussez le levier sur le côté du siège et rabattez le siège vers le bas.

Il y a trois positions différentes :

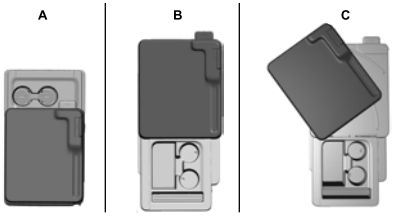

A. Position de rangement.

B. Position avant.

C. Position pivotée.

Poussez le loquet sur le dessus de la surface de travail pour la mettre en position avancée. Il y a 11 positions verrouillables.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

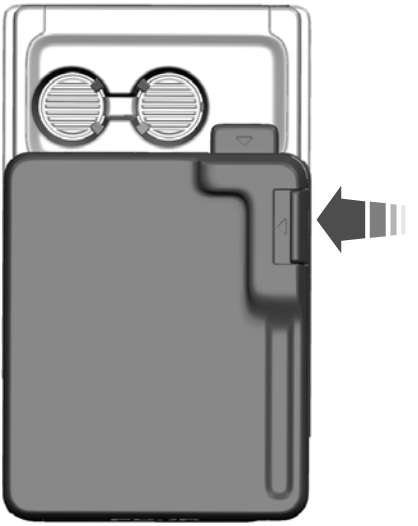

Poussez le loquet sur le côté de la surface de travail pour la faire pivoter vers le conducteur. Elle peut être pivotée dans 11 positions verrouillables par incréments de 5º.

Nota : *La surface de travail doit être placée en position de rangement lorsque vous conduisez votre véhicule.*

Nota : *Ne conduisez pas avec la surface de travail de la console centrale en position pivotée. Cela pourrait entraver le volant de direction de votre véhicule.*

Nota : *Ne réglez pas la colonne de direction lorsque la surface de travail est pivotée.*

Nota : *Ne soulevez pas le siège lorsque la surface de travail est en position avancée ou pivotée pour éviter de l'endommager.*

Nota : *N'utilisez pas la surface de travail comme poignée lorsque vous entrez ou sortez du véhicule pour éviter de l'endommager.*

UTILISATION DE LA SURFACE DE TRAVAIL DE LA CONSOLE CENTRALE - VÉHICULES AVEC : CHANGEMENT DE VITESSE SUR CONSOLE

Pour utiliser la surface de travail de la console centrale, rangez le levier sélecteur. Voir **Rangement du levier sélecteur** (page 284).

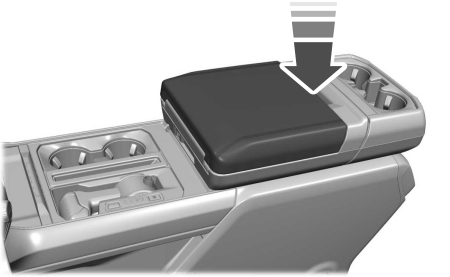

1. Appuyez sur le bouton pour dégager la surface rabattable.

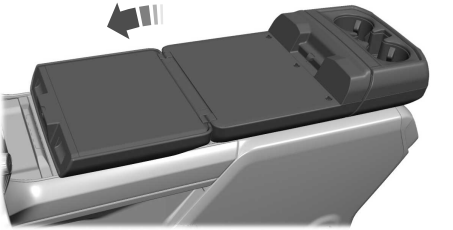

2. Ouvrez la surface de travail. Repliez la surface de travail pour la fermer.

SURFACE DE TRAVAIL DE LA CONSOLE CENTRALE – DÉPANNAGE

Surface de travail de la console centrale – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Rangez la surface de travail avant de conduire.	Replacez la surface de travail en position de rangement pour effacer le message.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL

Le chargeur d'accessoires sans fil permet de charger un appareil de charge sans fil compatible Qi sur la station de recharge.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL

AVERTISSEMENT: Les appareils de charge sans fil peuvent avoir une incidence négative sur le fonctionnement des appareils médicaux implantés, y compris les stimulateurs cardiaques. Si vous avez un appareil médical implanté, nous vous recommandons de consulter votre médecin.

Les tests effectués sur cet équipement indiquent qu'il s'est révélé conforme à la section 18 des règlements de la FCC.

- Cet appareil génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio. Il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, voyez votre concessionnaire.
- Ce produit ne peut pas être entretenu par l'utilisateur final.

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est assujetti aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Maintenez la station de recharge propre et retirez les corps étrangers avant de charger un appareil.

Pendant le chargement d'un appareil, ne placez pas d'éléments avec bande magnétique, par exemple, un passeport, des tickets de stationnement ou des cartes de crédit à côté de la station de recharge. La bande magnétique pourrait être endommagée.

Pendant le chargement d'un appareil, ne placez pas d'objets métalliques, par exemple, des télécommandes, des pièces et des papiers de bonbons à proximité de la station de recharge. Les objets métalliques peuvent chauffer et limiter les performances du chargement, entraîner l'affichage des messages d'erreur et l'interruption de la recharge.

Nota : *Durant le cycle de charge, il est normal que l'appareil et le chargeur deviennent chauds. Si la batterie devient plus chaude qu'à la normale, l'appareil peut suspendre la charge.*

EMPLACEMENT DU CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL

La station de recharge se trouve sur la console centrale ou dans le bac de rangement pour appareils multimédias sous le tableau de bord.

CHARGE D'APPAREILS SANS FIL

Placez l'appareil au centre de la surface de charge avec le côté chargement vers le bas. La charge s'arrête une fois que l'appareil est complètement chargé.

Vous pouvez utiliser la fonction de charge lorsque le véhicule est en mode accessoires, lorsque le moteur tourne ou pendant l'utilisation du système SYNC.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PORTE-GOBELETS

Précautions relatives aux porte-gobelets

AVERTISSEMENT: Faites attention lorsque vous rangez des articles ou des boissons chaudes dans les porte-gobelets. Les articles pourraient être projetés ou le liquide pourrait être déversé en cas de freinage brusque, d'une forte accélération ou d'une collision. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

BOÎTE À GANTS

Ouverture de la boîte à gants

Boîte à gants supérieure

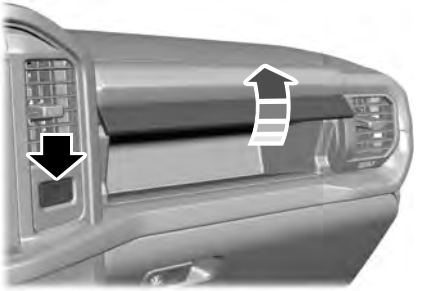

Pour l'ouvrir, appuyez sur le bouton situé sur le tableau de bord.

Boîte à gants inférieure

Tirez le loquet vers la gauche pour l'ouvrir.

Fermeture de la boîte à gants

La boîte à gants peut être verrouillée à l'aide de la clé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RANGEMENT DE DESSOUS DE SIÈGE (Selon l'équipement)

Emplacement du compartiment de rangement sous le siège

Rangement avant sous le siège

Soulevez le loquet pour accéder au compartiment de rangement sous l'assise du siège central.

Verrouillage du rangement avant sous le siège

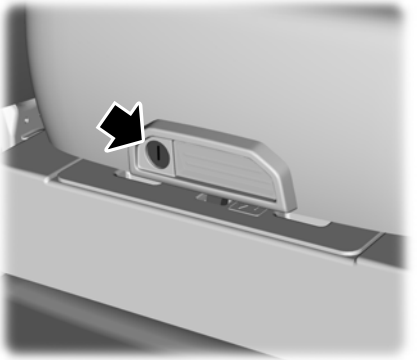

1. Utilisez la clé de la télécommande pour le déverrouiller.

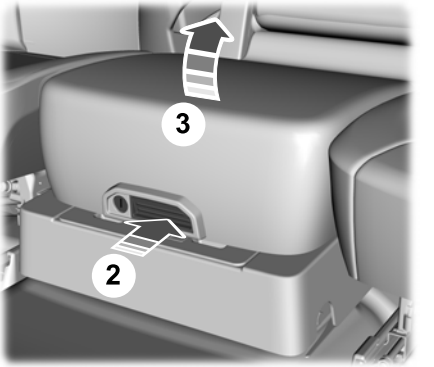

2. Appuyez sur le loquet pour libérer le coussin.
3. Soulevez le coussin pour accéder au compartiment de rangement.

Rangement sous le siège arrière

Soulevez le siège arrière pour accéder au bac de rangement sous le siège.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Verrouillage du rangement arrière sous le siège

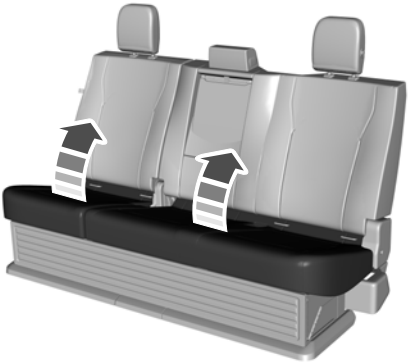

1. Soulevez le siège arrière pour accéder au bac de rangement sous le siège.

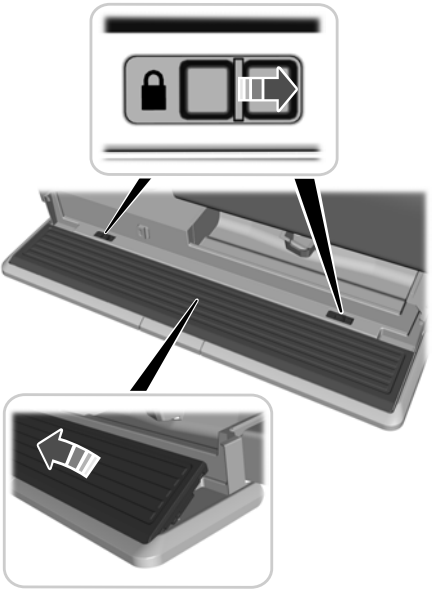

2. Soulevez les panneaux avant et latéraux pour les déplier et les verrouiller en place.

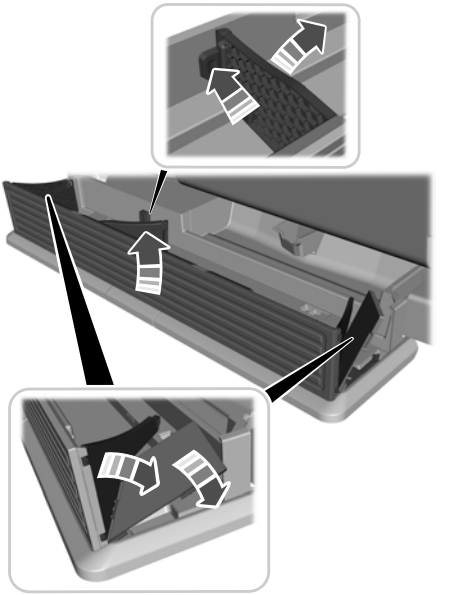

3. Verrouillez les panneaux en position ouverte.

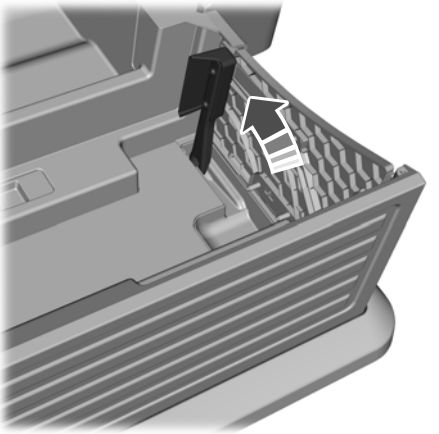

4. Pour replier, relâchez le levier, poussez vers le bas en position rangée et repliez dans le panneau latéral ou avant.

Nota : *Assurez-vous que la cloison n'est pas bloquée en repliant. Poussez sur le bouton pour relâcher la cloison et basculez en position de rangement sur la paroi avant.*

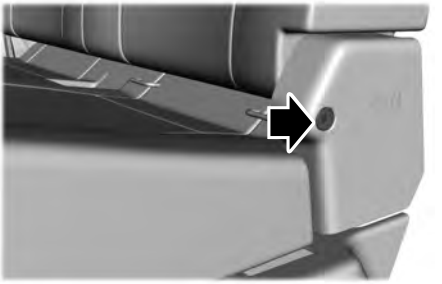

La clé de verrouillage se trouve dans la télécommande. Tournez la clé pour verrouiller ou déverrouiller le coussin.

PORTE-LUNETTES

Emplacement du porte-lunettes

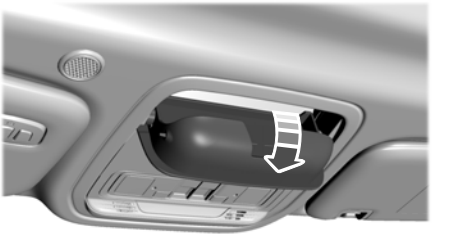

Le porte-lunettes est situé dans la console au pavillon.

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le circuit d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

AVERTISSEMENT: Ne pas stationner, laisser tourner au ralenti ou conduire votre véhicule sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. Ce fluide pourrait causer des dommages immédiats au moteur par explosion et des blessures possibles.

AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier le véhicule dès que possible. Ne conduisez pas le véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez la commande de chauffage et de climatisation pour admettre l'air extérieur.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

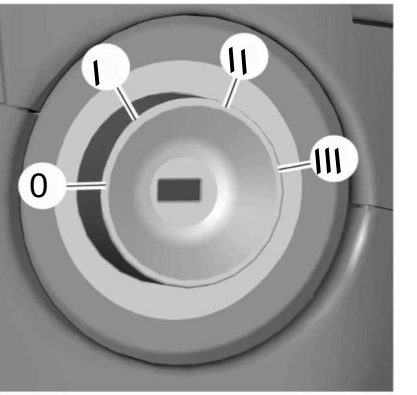

Coupure du contact

Tournez la clé en position ***0***.

Établissement du contact en mode accessoires

Tournez la clé en position ***I***. Des accessoires électriques, p. ex., la radio, fonctionnent lorsque le moteur ne tourne pas.

Établissement du contact

Tournez la clé en position ***II***. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Démarrage du moteur

Tournez la clé en position ***III***. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

BOUTON-POUSSOIR DE DÉMARRAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Coupure du contact

Quand le contact est mis ou le véhicule en mode accessoires, appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage une fois sans toucher la pédale de frein.

Établissement du contact en mode accessoires

Quand le contact est coupé, appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein.

Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Nota : *Votre véhicule est équipé d'une fonction de protection antidécharge de batterie qui désactive votre véhicule lorsqu'elle détecte une certaine décharge de la batterie ou après 30 minutes d'inactivité en mode Accessoires.*

Démarrage du moteur

Boîte de vitesses en position de stationnement (P), enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton poussoir de démarrage. Un témoin sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur démarre.

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.*

Nota : *Une clé valide doit être présente dans votre véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Démarrage d'un moteur à essence - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

2. Tournez la clé en position ***III***.

Nota : *Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes, ou jusqu'à ce qu'il démarre.*

Nota : *Le moteur a besoin de plus de temps pour démarrer lorsque la température est basse. Le lancement peut prendre plusieurs secondes lorsqu'il fait très froid.*

Démarrage d'un moteur à essence - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : *Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes, ou jusqu'à ce qu'il démarre.*

Nota : *Le moteur a besoin de plus de temps pour démarrer lorsque la température est basse. Le lancement peut prendre plusieurs secondes lorsqu'il fait très froid.*

Démarrage d'un moteur diesel - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

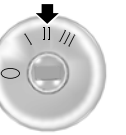

1. Tournez la clé en position ***II***.

Nota : *Attendez que le témoin de bougie de préchauffage s'éteigne.*

2. Enfoncez complètement la pédale de frein.

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

3. Tournez la clé en position ***III***.

Nota : *Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes, ou jusqu'à ce qu'il démarre.*

Nota : *Le moteur a besoin de plus de temps pour démarrer lorsque la température est basse. Le lancement peut prendre plusieurs secondes lorsqu'il fait très froid.*

Témoin de bougies de préchauffage

S'il est allumé, attendez que le témoin de préchauffage s'éteigne avant de démarrer le moteur.

Démarrage d'un moteur diesel - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : *Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes, ou jusqu'à ce qu'il démarre.*

Nota : *Le moteur a besoin de plus de temps pour démarrer lorsque la température est basse. Le lancement peut prendre plusieurs secondes lorsqu'il fait très froid.*

Témoin de bougies de préchauffage

Le moteur ne démarre pas tant que le témoin de bougie de préchauffage n'est pas éteint. Cela peut prendre plusieurs secondes par temps extrêmement froid.

Démarrage d’un système de véhicule électrique hybride - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

2. Tournez la clé en position ***III***.

Nota : *Le témoin vert Prêt pour la conduite s'allume vous indiquant que votre véhicule est prêt à rouler. Étant donné que votre véhicule est équipé d'un démarrage à clé silencieux, le moteur peut ne pas démarrer en même temps que votre véhicule.*

Lors du premier démarrage du moteur sur votre trajet, le régime de ralenti augmente, ce qui contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Démarrage d'un système de véhicule électrique hybride - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors tension.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.

2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : *Le témoin vert Prêt pour la conduite s'allume vous indiquant que votre véhicule est prêt à rouler. Étant donné que votre véhicule est équipé d'un démarrage à clé silencieux, le moteur peut ne pas démarrer en même temps que votre véhicule.*

Lors du premier démarrage du moteur sur votre trajet, le régime de ralenti augmente, ce qui contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Le système ne fonctionne pas dans les cas suivants :

- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est épuisée.

Redémarrage du moteur après l'avoir arrêté - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

Le système vous permet de redémarrer le moteur dans les 10 secondes suivant son arrêt, même si aucune clé passive valide n'est détectée.

Dans les 10 secondes suivant l'arrêt du moteur, enfoncez complètement la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Après 10 secondes, vous ne pouvez plus démarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé passive valide.

Lorsque vous démarrez le moteur, il continue à tourner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton-poussoir de démarrage, même si aucune clé passive valide n'est détectée. Si vous ouvrez et fermez une porte pendant que le moteur tourne, le système recherche une clé passive valide.

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

Précautions relatives au chauffe-moteur

AVERTISSEMENT: Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur pourrait entraîner des dommages ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches afin de réduire les risques d'électrocution.

AVERTISSEMENT: Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par le laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Si le cordon du chauffe-moteur est situé sous le capot, ne retirez pas le câblage de son emplacement d'origine. Ne fermez pas le capot sur la rallonge.
- Stationnez votre véhicule dans un endroit propre, exempt de toute matière combustible.
- Branchez fermement le cordon du chauffe-moteur et la rallonge.
- Vérifiez si la rallonge chauffe à un endroit quelconque lorsque le système fonctionne depuis environ 30 minutes.
- Débranchez le système et rangez-le correctement avant de démarrer et de conduire votre véhicule. Le capuchon protecteur protège les bornes de la fiche du cordon du chauffe-moteur lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Avant l'hiver, vérifiez le bon fonctionnement du chauffe-moteur.

Fonctionnement du chauffe-moteur

Le chauffe-moteur réchauffe le liquide de refroidissement du moteur. Ceci permet au système de climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant, installé dans le bloc-moteur, et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 220 à 240 V c.a. mise à la terre.

Nota : *Le chauffe-moteur est plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18ºC (0ºF).*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Utilisation du chauffe-moteur

Avant l'utilisation, assurez-vous que les fiches de la prise sont propres et exemptes d'humidité. Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon sec, au besoin.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatts-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le système n'est pas muni d'un thermostat. Il atteint la température maximale dans un délai d'environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

ARRÊT DU MOTEUR

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est immobile - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir

1. Engagez la position de stationnement (P).
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Attendez que le moteur atteigne le régime de ralenti.

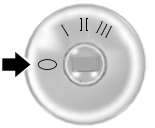

4. Tournez la clé en position ***0***.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est immobile - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

1. Engagez la position de stationnement (P).
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Attendez que le moteur atteigne le régime de ralenti.

4. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est en mouvement - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir

AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

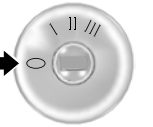

1. Tournez la clé en position ***0***.

2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
3. Engagez la position de stationnement (P).
4. Serrez le frein de stationnement.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est en mouvement - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.
2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
3. Engagez la position de stationnement (P).
4. Serrez le frein de stationnement.

ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

Qu'est-ce que l'arrêt automatique du moteur

L'arrêt automatique du moteur est une fonction qui coupe le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période afin de vous aider à économiser du carburant.

Fonctionnement de l'arrêt automatique du moteur

La fonction d'arrêt automatique du moteur coupe le moteur. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. Avant que le moteur ne s'arrête, un message apparaît à l'écran d'information présentant un compte à rebours. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez le moteur comme d'habitude.

Activation et désactivation de l'arrêt automatique du moteur - Véhicules avec : Écran de 4,2 po

1. À l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant, sélectionnez ***Réglages***.
2. Sélectionnez ***Réglages du véhicule***.

3. Activez ou désactivez le ***Ralenti max. 30 min***.

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Si vous désactivez cette fonction, elle se réactive chaque fois que vous mettez le contact.*

Activation et désactivation de l'arrêt automatique du moteur - Véhicules avec : Écran de 8 po/ Écran de 12,3 po

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour entrer dans le menu principal de l'écran d'information.
2. Sélectionnez ***Réglages***.
3. Activez ou désactivez ***Arrêt moteur automatique***.

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Si vous désactivez cette fonction, elle se réactive chaque fois que vous mettez le contact.*

Neutralisation de l'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt du moteur ou remettre la minuterie à zéro en tout temps avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- En appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- En appuyant sur le bouton **OK** ou **RÉINITIALISER** pendant le compte à rebours.

ACCÈS À LA POSITION DE SECOURS DE LA CLÉ CODÉE

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, localisez la fente de secours dans l'une des deux positions :

Type 1

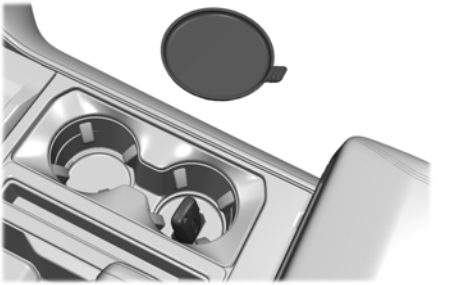

Type 2

Nota : *Si votre véhicule est équipé du Type 1, assurez-vous de placer la clé correctement dans la fente de secours.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé du Type 2, assurez-vous que les touches sont orientées vers l'arrière du véhicule et que le porte-clés est orienté vers le haut. Placez la clé dans la fente de secours.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Avec la clé dans la fente de secours, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour faire démarrer le moteur.

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – DÉPANNAGE

Démarrage et arrêt du moteur – Témoins

Témoin d'anomalie du moteur

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, le système de diagnostic embarqué détecte une anomalie du système antipollution du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait être en train de se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule. Évitez les accélérations et décélérations brusques et faites vérifier le plus rapidement possible votre véhicule.

Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur.

Ce témoin révèle une anomalie du groupe motopropulseur ou des quatre roues motrices s'il s'allume lorsque le moteur tourne. S'il clignote lors de la conduite, réduisez immédiatement la vitesse du véhicule. Évitez les accélérations et décélérations brusques et faites vérifier le plus rapidement possible votre véhicule.

Si les deux témoins s'allument pendant que le moteur tourne, arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Si vous continuez à rouler, la puissance pourrait être réduite ou le moteur pourrait s'arrêter. Coupez le contact et essayez de redémarrer le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Démarrage et arrêt du moteur – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Temps démarr. excédé	Ce message s'affiche si vous dépassez la durée de démarrage limite. Vous ne pouvez plus démarrer le moteur pendant 15 minutes. Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur après un délai de 15 minutes, faites vérifier immédiatement votre véhicule.
Anomalie système de démarrage	Ce message s'affiche si vous ne parvenez pas à faire démarrer le moteur au moyen d'une clé correctement codée. Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si le système ne détecte pas de clé passive valide.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Démarrage et arrêt du moteur — Foire aux questions - Essence, Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir

Pourquoi le régime de ralenti du moteur est-il élevé lorsque je fais démarrer le moteur?

Le régime de ralenti immédiatement après le démarrage est optimisé pour minimiser les émissions et maximiser le confort dans l'habitacle et l'économie de carburant.

Pourquoi le moteur ne se lance-t-il pas?

Vous pouvez seulement actionner le démarreur pendant un temps limité sans que le moteur démarre, avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Si vous dépassez le temps limite de démarrage, un message peut s'afficher et le système de démarrage se désactive pendant au moins 15 minutes.

Pourquoi fais-je l'expérience de différentes caractéristiques de conduite?

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Pourquoi ne puis-je pas faire démarrer le moteur?

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur après 3 tentatives, attendez 10 secondes et procédez ainsi :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale de débrayage.

Nota : *Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.*

Nota : *Assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).*

2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.

3. Tournez la clé en position ***III*** et attendez que le lancement du moteur s'interrompe.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Tournez la clé en position ***III***.

Démarrage et arrêt du moteur — Foire aux questions - Essence, Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

Pourquoi le régime de ralenti du moteur est-il élevé lorsque je fais démarrer le moteur?

Le régime de ralenti immédiatement après le démarrage est optimisé pour minimiser les émissions et maximiser le confort dans l'habitacle et l'économie de carburant.

Pourquoi le moteur ne se lance-t-il pas?

Vous pouvez seulement actionner le démarreur pendant un temps limité sans que le moteur démarre, avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Si vous dépassez le temps limite de démarrage, un message peut s'afficher et le système de démarrage se désactive pendant au moins 15 minutes.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Pourquoi fais-je l'expérience de différentes caractéristiques de conduite?

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Pourquoi ne puis-je pas faire démarrer le moteur?

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur après 3 tentatives, attendez 10 secondes et procédez ainsi :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale de débrayage.

Nota : *Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.*

Nota : *Assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).*

2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : *Le moteur se lance pendant quelques instants puis s'arrête.*

4. Relâchez la pédale d'accélérateur.

5. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Pourquoi le système ne détecte-t-il pas de clé codée?

Si le système ne détecte pas de clé codée et que vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, insérez la clé codée dans la position de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour faire démarrer le moteur. Voir **Accès à la position de secours de la clé codée** (page 239).

Démarrage et arrêt du moteur — Foire aux questions - Diesel, Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir

Pourquoi le régime de ralenti du moteur est-il élevé lorsque je fais démarrer le moteur?

Le régime de ralenti immédiatement après le démarrage est optimisé pour minimiser les émissions et maximiser le confort dans l'habitacle et l'économie de carburant.

Pourquoi le moteur ne se lance-t-il pas?

Vous pouvez seulement actionner le démarreur pendant un temps limité sans que le moteur démarre, avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Si vous dépassez le temps limite de démarrage, un message peut s'afficher et le système de démarrage se désactive pendant au moins 15 minutes.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Pourquoi fais-je l'expérience de différentes caractéristiques de conduite?

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Pourquoi ne puis-je pas faire démarrer le moteur?

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale de débrayage.

Nota : *Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.*

Nota : *Assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).*

2. Tournez la clé en position ***III*** jusqu'à ce que le moteur démarre.

Démarrage et arrêt du moteur — Foire aux questions - Diesel, Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir

Pourquoi le régime de ralenti du moteur est-il élevé lorsque je fais démarrer le moteur?

Le régime de ralenti immédiatement après le démarrage est optimisé pour minimiser les émissions et maximiser le confort dans l'habitacle et l'économie de carburant.

Pourquoi le moteur ne se lance-t-il pas?

Vous pouvez seulement actionner le démarreur pendant un temps limité sans que le moteur démarre, avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Si vous dépassez le temps limite de démarrage, un message peut s'afficher et le système de démarrage se désactive pendant au moins 15 minutes.

Pourquoi fais-je l'expérience de différentes caractéristiques de conduite?

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Pourquoi ne puis-je pas faire démarrer le moteur?

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale de débrayage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.*

Nota : *Assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).*

2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Pourquoi le système ne détecte-t-il pas de clé codée?

Si le système ne détecte pas de clé codée et que vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, insérez la clé codée dans la position de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour faire démarrer le moteur. Voir **Accès à la position de secours de la clé codée** (page 239).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QU'UN VÉHICULE HYBRIDE

Un véhicule hybride est équipé d'un moteur électrique et d'une batterie haute tension associés à un moteur à essence.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE HYBRIDE

Le véhicule hybride utilise à la fois la propulsion électrique et la propulsion thermique pour obtenir un rendement optimal et améliorer l'efficacité.

CARACTÉRISTIQUES DE CONDUITE DU VÉHICULE HYBRIDE

Le moteur à essence démarre pour fournir un surcroît de puissance au besoin ou s'arrête pour économiser le carburant. Habituellement, lorsque votre véhicule décélère à basse vitesse, lorsqu'il ralentit ou s'immobilise, le moteur à essence s'arrête et votre véhicule utilise uniquement la propulsion électrique.

Le moteur à essence peut également redémarrer ou demeurer en marche pour les raisons suivantes :

- Accélération importante du véhicule.
- Conduite sur une pente ascendante.
- Faible niveau de charge de la batterie haute tension.
- Chauffage ou refroidissement de l'habitacle par une température extérieure élevée ou basse.
- Le moteur à essence n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement.
- Traction d'une remorque.
- Certains modes de conduite sélectionnables peuvent nécessiter le fonctionnement du moteur. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 366). L'utilisation des palettes au volant en mode de marche avant (D) pourrait nécessiter le fonctionnement du moteur.

Votre véhicule hybride est également équipé de freins hydrauliques conventionnels et du freinage régénératif. La boîte de vitesses produit le freinage régénératif en récupérant l'énergie des freins pour l'emmagasiner dans la batterie haute tension.

Aussi, dans une longue descente, le moteur peut demeurer en marche au lieu de s'arrêter. Durant cette phase de frein moteur, le moteur continue de tourner, mais ne consomme pas de carburant.

Vous pouvez entendre également un léger bruit de sirène ou un sifflement lorsque vous conduisez. Il s'agit du fonctionnement normal du moteur électrique dans un système hybride.

MODE DE FAIBLE UTILISATION DU MOTEUR

Qu'est-ce que le mode de faible utilisation du moteur

Le mode de faible sollicitation du moteur maintient une lubrification adéquate du moteur à une température suffisante et s'active en conduisant le véhicule en sollicitant peu le moteur.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Fonctionnement du mode de faible utilisation du moteur

Lorsque votre véhicule est en mode de faible sollicitation du moteur, il met en marche le moteur quand cela est nécessaire. Lorsque le mode de faible sollicitation du moteur est activé, un message apparaît sur l'écran d'information. Si le mode de faible sollicitation du moteur est toujours actif lorsque vous coupez le contact, il est réactivé au prochain démarrage de votre véhicule, et le message s'affiche à nouveau.

Nota : *Par temps froid, le temps de réchauffage du moteur est plus long et le mode de faible sollicitation du moteur peut s'activer plus fréquemment.*

Nota : *Il n'est pas nécessaire de remplacer l'huile, mais cela vous permet de ne pas effectuer un cycle en mode de faible sollicitation du moteur. La réinitialisation du système de rappel de durée d'huile interrompt le mode de faible sollicitation du moteur.*

Limites du mode de faible utilisation du moteur

Par temps froid, le temps de réchauffage du moteur est plus long et le mode de faible sollicitation du moteur peut s'activer plus fréquemment.

Il n'est pas nécessaire de remplacer l'huile, mais cela vous permet de ne pas effectuer un cycle en mode de faible sollicitation du moteur. La réinitialisation du système de rappel de durée d'huile interrompt le mode de faible sollicitation du moteur.

TÉMOINS D'INFORMATION SUR LE VÉHICULE HYBRIDE

Lorsque vous démarrez votre véhicule, un témoin vert PRÊT s'affiche au tableau de bord pour vous indiquer que votre véhicule est prêt à rouler.

Le moteur peut ne pas démarrer, car votre véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à clé silencieux. Cette fonction de conservation de l'énergie de votre véhicule lui permet d'être "prêt à rouler" sans avoir à faire tourner le moteur à essence.

Le témoin demeure allumé lorsque le véhicule est en fonction, peu importe si le moteur tourne ou non, pour indiquer qu'il peut se déplacer à l'aide du moteur électrique, du moteur à essence ou des deux.

Habituellement, le moteur ne démarre pas à moins que le véhicule soit froid, qu'une nouvelle demande soit envoyée au bloc de commande de chauffage et de climatisation ou que vous enfonciez la pédale d'accélérateur.

INFORMATION SUR LE VÉHICULE HYBRIDE – DÉPANNAGE

Information sur le véhicule hybride – Foire aux questions

Quelle est la durée de vie du système de batterie haute tension?

Le système de batterie haute tension est conçu pour durer pendant toute la vie utile du véhicule.

La batterie haute tension nécessite-t-elle un entretien?

La batterie haute tension n'a besoin d'aucun entretien.

Que faire si le véhicule tombe en panne de carburant et que la batterie haute tension est déchargée?

Faites le plein et démarrez le moteur comme d'habitude. Le moteur recharge la batterie haute tension.

Pourquoi le moteur démarre-t-il parfois lorsque la clé se trouve dans le contact?

L'ordinateur du véhicule détermine si un démarrage du moteur est requis. Il fait démarrer le moteur si cette opération est nécessaire pour chauffer l'habitacle ou dégivrer le pare-brise, ou encore si la température extérieure est basse.

Puis-je ravitailler mon véhicule avec du carburant E15 ou E85 et comment cela affectera-t-il la consommation?

Votre véhicule hybride peut utiliser un carburant E15 (15 % d'éthanol, 85 % d'essence), mais vous pourrez noter une légère augmentation de la consommation car l'éthanol contient moins d'énergie au litre que l'essence. Votre véhicule hybride n'est pas conçu pour utiliser du carburant E85 (85 % d'éthanol).

Pourquoi la coupure du moteur prend-elle autant de temps avant de s'exécuter?

De nombreuses raisons justifient le maintien en fonction du moteur pendant une période prolongée lors du démarrage initial. Il faut notamment s'assurer que les composants antipollution sont suffisamment chauds pour minimiser les émissions au tuyau d'échappement arrière. Lorsque la température est plus froide, la durée de marche du moteur est prolongée.

Pourquoi le moteur demeure-t-il en marche lorsqu'il fait très froid?

Pour que le système de chauffage et de climatisation puisse commencer à réchauffer l'habitacle et à dégivrer le pare-brise dès que le conducteur le demande, le liquide de refroidissement du moteur doit demeurer suffisamment chaud. Il est essentiel de laisser le moteur en marche pour maintenir le liquide de refroidissement à la température appropriée.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LA FONCTION AUTO-START-STOP

Démarrage-arrêt automatique

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO_2 en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de circulation.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT AUTO-START-STOP

AVERTISSEMENT: Avant de quitter votre véhicule, serrez le frein de stationnement, amenez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'exécuter toute procédure d'entretien ou de réparation, serrez le frein de stationnement, passez à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Si le contact n'est pas coupé, le moteur pourrait redémarrer à tout moment. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE AUTO-START-STOP

Le système s'active lorsque vous établissez le contact.

Appuyez sur ce bouton pour désactiver le système.

Nota : *OFF s'allume sur la commande.*

Nota : *Si le système est désactivé à l'aide de ce bouton, il demeure désactivé pendant un cycle d'allumage seulement.*

Appuyez de nouveau sur ce bouton pour activer le système.

Nota : *Le système se désactive s'il détecte une anomalie. Si le système est défaillant, faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

ARRÊT DU MOTEUR

Immobilisez votre véhicule, maintenez votre pied sur la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses en marche avant (D).

Nota : *La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur s'arrête.*

REDÉMARRAGE DU MOTEUR

Relâchez la pédale de frein ou appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Si le système ne fonctionne pas correctement, un message s'affiche à l'écran d'information.

TÉMOINS DE LA FONCTION AUTO-START-STOP

AVERTISSEMENT: Lorsque le témoin d'arrêt-démarrage automatique s'allume en vert ou clignote en jaune, un redémarrage automatique du moteur peut s'avérer nécessaire. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Le témoin d'arrêt-démarrage automatique s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message s'affiche lorsque vous devez intervenir.

Le témoin d'arrêt-démarrage automatique s'allume en gris avec une barre oblique lorsque le système n'est pas disponible.

Nota : *L'écran d'information peut afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible.*

AUTO-START-STOP – DÉPANNAGE

Auto-Start-Stop – Messages d'information

Si le système ne fonctionne pas correctement, un message s'affiche à l'écran d'information.

Message	Problème	Mesure à prendre
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer moteur	Le système doit faire redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Enfoncez la pédale de frein pour faire redémarrer le moteur.
Auto StartStop Appuyer sur pédale pour démarrer moteur	Le système doit faire redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Enfoncez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur pour faire redémarrer le moteur.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Auto-Start-Stop – Foire aux questions

Pourquoi est-ce que le moteur ne s'arrête pas toujours comme prévu?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à complémenter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système n'arrête pas le moteur lorsque :

- La porte conducteur est ouverte.
- le véhicule se trouve à une haute altitude;
- le pare-brise chauffant est activé;
- le moteur est en phase de réchauffage;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée;
- la charge de la batterie est faible;
- la température de la batterie n'est pas dans la plage de fonctionnement optimale;
- le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Pourquoi est-ce que le moteur redémarre de façon imprévue?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à complémenter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système fait redémarrer le moteur lorsque :

- vous activez le pare-brise chauffant;
- vous activez le dégivrage maximal;
- le véhicule se met en mouvement alors qu'il est au point mort;
- le moteur doit tourner pour maintenir l'assistance adéquate du système de freinage;
- le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Puis-je désactiver le système de manière permanente?

Non. Le système joue un rôle important et contribue à réduire la consommation de carburant et les émissions de CO_2.

Les démarrages fréquents du moteur occasionnent-ils une usure des pièces?

Votre véhicule possède une batterie et un démarreur améliorés, conçus pour un nombre accru de démarrages du moteur.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU REMPLISSAGE ET AU CARBURANT

AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, du carburant pourrait gicler et causer des blessures corporelles graves.

AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.

AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes; En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents; Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires; L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes;
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact, si vous en portez, puis rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon; Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme "Antabuse" ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies; en cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

QUALITÉ DU CARBURANT

Sélection du carburant approprié - Carburant mixte – Éthanol

Les véhicules à carburant mixte peuvent être identifiés de l'une des manières suivantes :

- Bouchon du réservoir de carburant jaune.
- Cadre jaune autour de l'orifice de remplissage de carburant.
- Boîtier de remplissage de carburant jaune.
- Étiquette E85 jaune sur la trappe du réservoir de carburant.

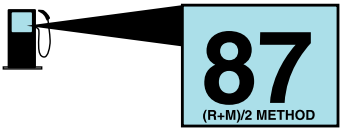

Votre véhicule utilise de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane minimal (R+M)/2 à la pompe de 87, ou un mélange d'essence sans plomb ordinaire et d'éthanol à 85 % maximum (E85).

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb "ordinaire" ayant un indice d'octane inférieur à 87. L'utilisation de ces carburants peut causer des dommages au moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 419).

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire agréé afin de prévenir tout dommage.

Nous recommandons l'essence avec détergent Top Tier pour minimiser les dépôts du moteur et maintenir les performances maximales du moteur et du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.toptiergas.com

Nota : *L'utilisation d'un type de carburant autre que celui recommandé peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution, ou provoquer des pannes du moteur. Les réparations peuvent alors ne pas être couvertes par la garantie.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

N'utilisez pas :

- de carburant diesel;
- de carburants contenant du kérosène ou de la paraffine;
- de carburants contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E100;
- de carburants contenant du méthanol;
- de carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;
- de carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane;
- de carburant au plomb; l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse, qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Sélection du carburant approprié - Essence

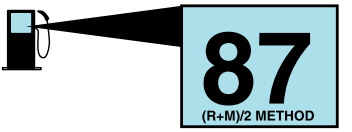

Votre véhicule fonctionne à l'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 minimum de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb "ordinaire" ayant un indice d'octane inférieur à 87. L'utilisation de ces carburants peut causer des dommages au moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 419).

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire agréé afin de prévenir tout dommage.

Nous recommandons l'essence avec détergent Top Tier pour minimiser les dépôts du moteur et maintenir les performances maximales du moteur et du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.toptiergas.com

Nota : *L'utilisation d'un type de carburant autre que celui recommandé peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution, ou provoquer des pannes du moteur. Les réparations peuvent alors ne pas être couvertes par la garantie.*

N'utilisez pas :

- de carburant diesel;
- de carburants contenant du kérosène ou de la paraffine;

- de carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85;
- de carburants contenant du méthanol;
- de carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;
- de carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane;
- de carburant au plomb; l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse, qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Sélection du carburant approprié aux températures froides - Diesel

Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions exigeant un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible (États-Unis/Canada/Porto Rico/Îles Vierges américaines et autres régions)

Nota : *Votre garantie ne couvre pas les dommages causés par l'utilisation d'un carburant ou d'un additif pour carburant inapproprié.*

Nota : *Ne mélangez jamais de l'huile moteur usée avec du carburant diesel. Un mélange d'huile moteur usée et de carburant diesel augmente substantiellement les émissions d'échappement du véhicule et réduit la durée de vie du moteur en raison d'une usure interne accrue.*

Nous recommandons le carburant diesel avec détergent Top Tier pour minimiser les dépôts dans le moteur et pour maintenir les performances optimales du moteur et du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site *www.toptiergas.com*

Ce véhicule diesel requiert du carburant diesel à teneur en soufre ultra faible de type 1-D ou 2-D contenant au maximum 15 ppm de souffre. Il peut fonctionner avec des carburants diesel contenant jusqu'à 20 % de biodiesel, aussi connu sous le nom de B20. Ces carburants doivent être conformes à la spécification industrielle ASTM D975 pour le diesel ou ASTM D7467 B6-B20 pour le biodiesel. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, utilisez des carburants respectant les normes EN590 ou la norme équivalente sur le marché local.

L'utilisation d'un carburant diesel à faible teneur en soufre (entre 16 et 500 ppm) ou d'un carburant diesel à forte teneur en soufre (plus de 500 ppm) avec votre moteur diesel nuira au bon fonctionnement de certains composants du système antipollution et pourrait provoquer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, signalant un problème du système antipollution.

La composition du carburant diesel est modifiée périodiquement pour que le carburant soit adapté aux températures froides. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la température est inférieure à -7ºC (19ºF), Ford recommande d'utiliser un carburant diesel dont la composition est adaptée aux conditions ambiantes.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions n'exigeant pas un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible

Pour que le moteur puisse fonctionner de façon fiable avec du carburant diesel à faible ou à forte teneur en soufre, le moteur doit être configuré à l'origine pour le carburant diesel à forte teneur en soufre (offert en option par le concessionnaire pour des marchés sélectifs), ou il doit s'agir d'un moteur conçu au départ pour utiliser du carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible et modifié par la suite pour utiliser du carburant diesel à forte teneur en soufre à l'aide de pièces d'entretien disponibles auprès des concessionnaires Ford autorisés. L'utilisation de composants de modification autres que ceux offerts par votre concessionnaire agréé entraîne des dommages au circuit de refroidissement, la surchauffe du moteur, des dommages au système de réduction catalytique sélective et au filtre à particules diesel ainsi que des dommages possibles au moteur de base.

Utilisez uniquement un moteur diesel configuré pour le carburant diesel à forte teneur en soufre dans les régions qui distribuent du carburant diesel dont la teneur en soufre est supérieure à 15 ppm. L'usage d'un carburant diesel à faible teneur en soufre (entre 16 et 500 ppm) ou d'un carburant diesel à forte teneur en soufre (plus de 500 ppm) dans un moteur diesel conçu uniquement pour du carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible peut provoquer des dommages aux dispositifs antipollution du moteur et au système de post-traitement, rendant potentiellement le véhicule inopérable.

Les véhicules équipés d'un moteur diesel conçu pour utiliser du carburant diesel à haute teneur en soufre sont uniquement destinés aux régions où le carburant diesel à teneur en soufre ultra faible n'est généralement pas disponible, ou à d'autres régions sous autorisation ministérielle. Les véhicules vendus à l'origine pour utiliser du carburant diesel à teneur en soufre ultra faible et qui sont par la suite exportés dans une région où ce carburant n'est pas disponible devront être modifiés aux frais du client, en utilisant des pièces d'entretien disponibles auprès des concessionnaires Ford autorisés, afin de pouvoir utiliser de façon fiable du carburant diesel à haute teneur en soufre.

Biodiesel

AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le carburant diesel avec de l'essence, de l'essence-alcool ou de l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.

Nota : *N'utilisez pas d'huile de chauffage domestique, de carburant agricole, de graisse ou de pétrole brut, de graisses de cuisson usagées, de carburant biodiesel à plus de 20 % ou de carburants diesel autres que ceux prévus pour une utilisation sur route. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut endommager le système d'injection, le moteur, le catalyseur et le filtre à particules diesel. Une teinture rouge est utilisée pour déterminer la nature des carburants conçus pour la machinerie agricole et les véhicules non routiers.*

Il peut fonctionner avec des carburants diesel contenant jusqu'à 20 % de biodiesel, aussi connu sous le nom de B20.

Le carburant biodiesel est un produit dérivé de sources d'énergie renouvelables, telles que les huiles végétales, les graisses animales ou les graisses de cuisson usagées.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Conseils pour aider à atteindre un rendement et une durabilité acceptables du moteur en utilisant du biodiesel dans votre véhicule :

- Confirmez que le biodiesel est de type B20 (teneur de 20 % en biodiesel) ou moins.
- Utilisez seulement du carburant biodiesel de bonne qualité et conforme aux normes de l'industrie.
- Respectez les intervalles d'entretien recommandés. Voir **Entretien usuel — Généralités** (page 674).
- Ne stockez pas de carburant biodiesel dans le réservoir de carburant pendant plus de 1 mois.
- Songez à changer de marque ou à réduire la teneur en biodiesel si vous avez des problèmes de gélification du carburant à basse température ou si le message BASSE PRESSION DE CARBURANT s'affiche fréquemment.

L'utilisation d'un carburant contenant plus de 20 % de biodiesel peut endommager votre véhicule et causer la défaillance des composants du moteur ou du système de post-traitement des gaz d'échappement (catalyseur et filtre à particules diesel). L'utilisation d'un carburant contenant plus de 20 % de biodiesel pourrait également réduire le débit du filtre à carburant et provoquer une perte de puissance du moteur et une défaillance de la pompe d'alimentation ou des injecteurs de carburant.

Ford recommande l'huile de type SAE 5W-40 pour les carburants contenant plus de 5 % de biodiesel (B5). Pour plus de renseignements sur les intervalles de changement d'huile et autres entretiens des véhicules fonctionnant au biodiesel. Voir **Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses** (page 687).

Recherchez sur la pompe l'étiquette qui indique la teneur en biodiesel du carburant diesel. Demandez au préposé de la station-service de confirmer la teneur en biodiesel du carburant si vous ne trouvez pas l'étiquette sur la pompe.

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant plus d'un mois, vous devez alors vider le réservoir de carburant de son carburant biodiesel. Vous devez remplir le réservoir avec du carburant diesel à base d'hydrocarbures et conduire votre véhicule pendant 30 minutes minimum.

Nota : *Un carburant biodiesel dégradé ou oxydé peut endommager les joints du circuit d'alimentation ainsi que les plastiques et corroder les pièces en acier.*

Si le biodiesel cause des problèmes par temps froid, il peut être nécessaire d'utiliser un carburant diesel à plus faible teneur en biodiesel. Essayez une autre marque ou cessez d'utiliser le biodiesel.

Additifs pour carburant diesel

Il ne devrait pas être nécessaire d'ajouter des additifs du marché secondaire à votre carburant si vous utilisez un carburant diesel de haute qualité qui respecte les normes industrielles ASTM. Les additifs proposés sur le marché secondaire peuvent endommager le circuit d'injection ou le moteur.

Si vous suspectez un faible indice de cétane dans le carburant, utilisez un rehausseur d'indice de cétane Motorcraft® ou un additif rehausseur d'indice de cétane équivalent. En cas de gélification du carburant, utilisez un antigel et rehausseur de performance Motorcraft® ou un additif équivalent.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

N'utilisez pas d'additifs à base d'alcool pour améliorer l'indice de cétane, ni pour éviter la gélification du carburant ou autres raisons. L'utilisation d'additifs à base d'alcool pourrait endommager le circuit d'alimentation et les injecteurs.

Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'ajout d'un produit du commerce non conforme à nos spécifications dans votre carburant risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

Passage entre le E85 et l'essence

Nous recommandons de ne pas alterner de manière répétée entre le carburant E85 et l'essence. Si vous passez du carburant E85 à l'essence ou de l'essence au carburant E85, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible (au moins la moitié du réservoir). Conduisez votre véhicule immédiatement sur 8 km (5 mi) minimum pour lui permettre de s'adapter au changement de concentration en éthanol. Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, nous vous recommandons de remplir le réservoir d'essence ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

LOCALISATION DE L'ENTONNOIR À CARBURANT

Cabine simple

L'entonnoir pour carburant est rangé derrière le siège avant droit.

Cabine six places/Cabine double

L'entonnoir pour carburant est rangé sous le siège arrière droit de deuxième rangée.

PANNE DE CARBURANT

Remplissage d'un réservoir de carburant portable

AVERTISSEMENT: L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule; Posez le bidon par terre pour le remplir;
- ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- n'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Ajout de carburant à partir d'un réservoir de carburant portable

AVERTISSEMENT: N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Vous pourriez ainsi endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Ne jetez pas de carburant dans les ordures ménagères ou dans le réseau d'assainissement public. Faites appel à un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Localisation de l'entonnoir à carburant** (page 257).

Nota : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.
3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : *Si votre véhicule tombe en panne sèche, ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.*

Nota : *après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur; Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.*

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire agréé.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RAVITAILLEMENT

Présentation du système de ravitaillement

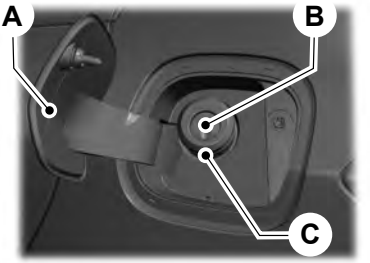

A Trappe de remplissage de carburant.

B Obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.

C Tuyau de remplissage du réservoir de carburant.

Ravitaillement de votre véhicule - Sauf : Véhicule électrique hybride (VEH)

AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, du carburant pourrait gicler et causer des blessures corporelles graves.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Vous pourriez ainsi endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

AVERTISSEMENT: Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

2. Sélectionnez le pistolet de pompe à carburant de votre véhicule.

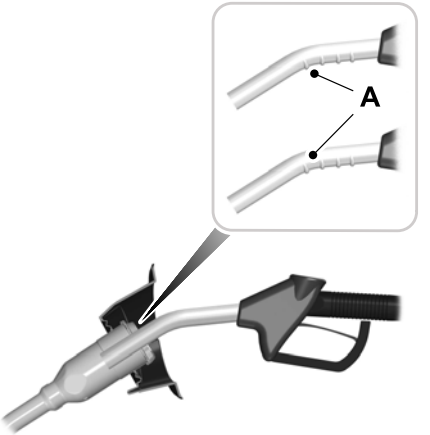

3. Insérez le pistolet de distribution de carburant jusqu'au premier cran. Maintenez le pistolet de pompe à carburant en appui sur le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

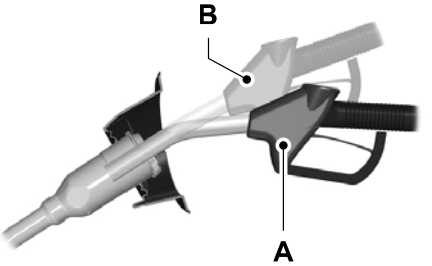

4. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position A pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position B peut nuire au débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.

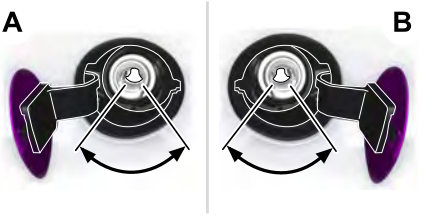

5. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée. La position A correspond au véhicule conduite à gauche, la position B au véhicule à la conduite à droite.

6. Lorsque le pompe s'arrête, attendez au moins 5 secondes, puis soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence et retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement vérifier votre véhicule.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Ravitaillement de votre véhicule - Véhicule électrique hybride (VEH)

AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, du carburant pourrait gicler et causer des blessures corporelles graves.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Vous pourriez ainsi endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

AVERTISSEMENT: Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

1. Lorsque vous immobilisez votre véhicule, passez en position de stationnement (P) et coupez le contact.

2. Appuyez sur le bouton à gauche du tableau de bord à côté du commutateur des phares pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant. La trappe de carburant peut mettre jusqu'à 15 secondes pour s'ouvrir avant que vous puissiez insérer le pistolet de distribution.

3. Sélectionnez le pistolet de pompe à carburant de votre véhicule.

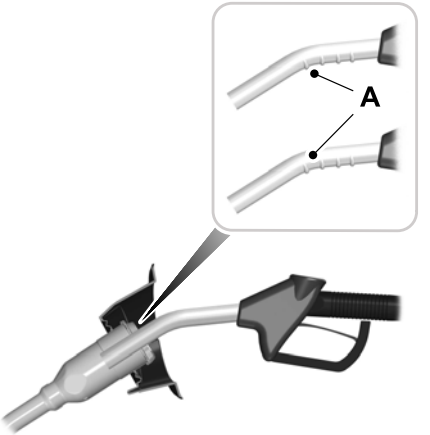

4. Insérez le pistolet de distribution de carburant jusqu'au premier cran. Maintenez le pistolet de pompe à carburant en appui sur le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

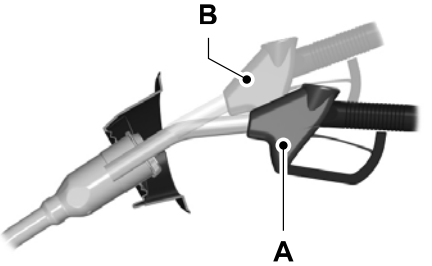

5. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position A pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position B peut nuire au débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.

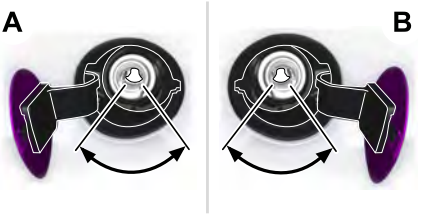

6. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée. La position A correspond au véhicule conduite à gauche, la position B au véhicule à la conduite à droite.

7. Lorsque le pompe s'arrête, attendez au moins 5 secondes, puis soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence et retirez-le lentement.
8. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Pour fermer la trappe de remplissage de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.*

Terminez le ravitaillement dans un délai de 20 minutes. Si plus de 20 minutes s'écoulent, appuyez de nouveau sur le bouton à gauche du tableau de bord. Le pistolet de distribution d'essence peut se fermer automatiquement si vous n'appuyez pas sur le bouton à gauche du tableau de bord.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement vérifier votre véhicule.*

Ouverture manuelle de la trappe de carburant - Sauf : Véhicule électrique hybride (VEH)

Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

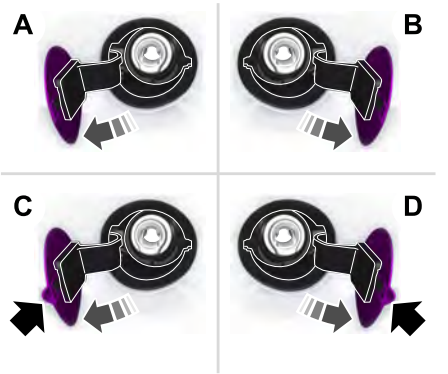

A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

Ouverture manuelle de la trappe de carburant - Véhicule électrique hybride (VEH)

Nota : *La boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P) ou de point mort (N);*

Pour ouvrir manuellement la trappe à carburant, faites ce qui suit :

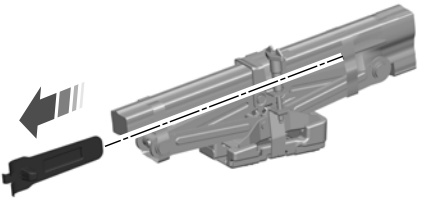

1. Récupérez l'outil d'ouverture d'urgence

Nota : *L'outil d'ouverture d'urgence se trouve avec le cric et le sac d'outils. Voir* ***Changement d'un pneu crevé*** *(page 582).*

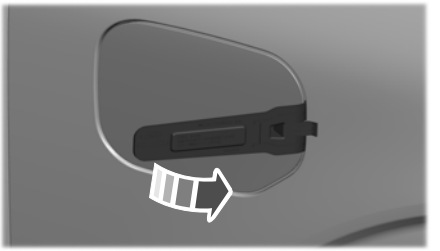

2. Insérez l'outil d'ouverture d'urgence dans la position indiquée et forcez légèrement la trappe pour l'ouvrir.

Nota : *N'appuyez pas sur le bouton d'ouverture de la trappe de remplissage de carburant si l'outil d'ouverture d'urgence a été utilisé.*

L'outil d'ouverture d'urgence risque de déloger temporairement le poussoir de la porte de remplissage de carburant. Il peut aussi rester attaché à l'encadrement de la trappe de remplissage de carburant. Si vous appuyez sur le bouton d'ouverture de la porte de remplissage de carburant après avoir utilisé l'outil d'ouverture d'urgence, localisez le poussoir et réinsérez la porte.

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT - SAUF : VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

Capacité annoncée

La contenance annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant après une panne sèche. La contenance publiée comprend également la réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

Capacité annoncée

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

REMPLISSAGE ET CARBURANT – DÉPANNAGE

Remplissage et carburant – Témoins

Si ce témoin s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Remplissage et carburant – Messages d'information

Avertissement du système de ravitaillement (Selon l'équipement)

Si l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Message
Vérifier goulot de remplissage carburant

Si le message s'affiche, procédez comme suit :

1. Immobilisez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur.
2. Mettez le levier de vitesse en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant pour détecter d'éventuels débris pouvant gêner son mouvement.
6. Éliminez toute obstruction de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
7. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans le tuyau de remplissage de réservoir de carburant. Voir **Localisation de l'entonnoir à carburant** (page 257). Cette opération devrait déloger les débris qui empêchent l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant de se fermer complètement.
8. Retirez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Le message ne s'efface pas immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE FILTRE À PARTICULES DIESEL

Le filtre à particules diesel fait partie du dispositif antipollution de votre véhicule et filtre les particules diesel nocives des gaz d'échappement.

FONCTIONNEMENT DU FILTRE À PARTICULES DIESEL

Le filtre à particules diesel réduit les émissions de carbone en piégeant les particules d'échappement avant qu'elles n'atteignent le tuyau arrière. Le système doit périodiquement éliminer les particules d'échappement qui s'accumule dans le filtre. Cela se fait de trois manières, par régénération passive, par régénération active et par régénération manuelle.

Régénération passive

Lors d'une régénération passive, la température normale de l'échappement nettoie le filtre en oxydant la suie. Le nettoyage a lieu dans des conditions normales de fonctionnement du véhicule en raison des habitudes de conduite.

Régénération active

Une fois que le filtre à particules diesel est plein, la régénération active augmente la température des gaz d'échappement pour éliminer les particules. Pendant le nettoyage, les particules sont converties en gaz inoffensifs.

Lorsque le module de commande électronique du moteur détecte que le filtre à particules diesel est presque plein et que vous ne conduisez pas votre véhicule d'une façon permettant une régénération automatique efficace, des messages s'affichent à l'écran d'information pour vous rappeler d'adopter conduire permettant le nettoyage du filtre à particules diesel. Si vous conduisez votre véhicule de manière à permettre une régénération efficace, l'écran d'information affiche un message de nettoyage en cours du filtre d'échappement.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FILTRE À PARTICULES DIESEL

AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas votre véhicule (et ne laissez pas tourner le moteur au ralenti) sur un tapis de feuilles sèches, du gazon sec ou autres matériaux combustibles. Le processus de régénération génère de très hautes températures des gaz d'échappement et l'échappement dégage une chaleur considérable durant et après la régénération, même après que vous avez coupé le moteur. Cela constitue un risque d'incendie.

AVERTISSEMENT: Lorsque le message ***Nettoyage du filtre d'échappement*** apparaît à l'écran d'information, ne stationnez pas à proximité de matières, vapeurs ou structures inflammables, jusqu'à ce que le nettoyage du filtre soit terminé.

AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement du circuit d'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ni ne tentez de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Faites très attention lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent des températures très élevées peu de temps après la mise en marche du moteur et restent très chauds après l'arrêt du moteur.

Nota : *Évitez de tomber en panne sèche.*

Nota : *Au cours de la régénération à basse vitesse ou avec le moteur au ralenti, vous pourriez détecter une odeur de métal chaud et entendre un cliquetis métallique. Ceci est dû aux hautes températures atteintes au cours de la régénération et est un phénomène normal.*

Nota : *Des variations du bruit du moteur ou de l'échappement pourraient être perçues pendant le processus de régénération.*

Si la régénération active ou manuelle n'est pas effectuée dans les délais prescrits, le filtre à particules diesel peut se colmater. Si le filtre à particules diesel se remplit au-delà du seuil de régénération, votre véhicule désactive alors la régénération active et manuelle. Cela peut entraîner des dommages irréversibles que la garantie de votre véhicule pourrait ne pas couvrir.

EXIGENCES RELATIVES AU FILTRE À PARTICULES DIESEL

Le filtre à particules diesel du véhicule doit faire l'objet de régénérations régulières pour rester en bon état de fonctionnement.

Si vos déplacements correspondent à l'une des descriptions ci-dessous :

- Vous ne conduisez que sur de courtes distances.
- Vous êtes fréquemment amené à établir et à couper le contact.
- Vous êtes fréquemment amené à accélérer et décélérer au cours de vos déplacements.

Vous devez occasionnellement effectuer des cycles de conduite dans les conditions suivantes pour favoriser le processus de régénération :

- Conduisez votre véhicule dans des conditions plus favorables, à savoir à plus hautes vitesses en conduite normale, sur route principale ou sur autoroute, pendant au moins 20 minutes. Le déplacement peut inclure de courts arrêts qui n'affecteront pas le processus de régénération.
- Évitez les périodes de ralenti trop prolongées et respectez les limites de vitesse et les conditions routières.
- Ne coupez pas le contact;
- Sélectionnez un rapport appropriée pour maintenir idéalement le régime moteur dans une plage de 1 500 à 3 000 tr/min.

RÉGÉNÉRATION MANUELLE DU FILTRE À PARTICULES DIESEL

Qu'est-ce que la régénération manuelle du filtre à particules diesel

La régénération manuelle du filtre à particules diesel vous permet de lancer manuellement la régénération du filtre à particules diesel pour le nettoyer lorsque le moteur tourne au ralenti.

Nota : *Si vous n'êtes pas certain que votre véhicule dispose de cette fonction, contactez votre concessionnaire agréé.*

Précautions relatives à la régénération manuelle du filtre à particules diesel

AVERTISSEMENT: Restez à distance du tuyau de sortie d'échappement pendant la régénération. Les gaz d'échappement chauds peuvent causer de graves brûlures.

Il est possible que vous ne puissiez pas utiliser la fonction de régénération manuelle si le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'écran d'information.

Nota : *Lors du processus de régénération manuelle, il se peut qu'une légère fumée blanche soit visible. Cette situation est normale.*

Exigences en matière de régénération manuelle du filtre à particules diesel

Vous pouvez utiliser la fonction de régénération manuelle lorsqu'un message s'affiche à l'écran d'information et que votre façon de conduire ne permet pas à cet moment une régénération active automatique efficace, ou si vous souhaitez lancer manuellement la régénération du filtre à particules diesel pendant que le véhicule est au ralenti.

Avant de lancer la régénération manuelle, procédez comme suit :

- Le véhicule étant sur une surface plane, placez le levier sélecteur en positionnement stationnement (P) et serrez le frein de stationnement.
- Stationnez le véhicule à l'extérieur de toute structure.
- Stationnez le véhicule à 3–5 m (10–15 ft) de toute obstruction et à l'écart de matériaux pouvant s'enflammer ou fondre facilement, p. ex., le papier, les feuilles, les produits dérivés du pétrole, les carburants, les plastiques et autres végétaux secs.
- Assurez-vous que le réservoir de carburant est rempli à au moins 1/8e de sa capacité.
- Assurez-vous que tous les niveaux de liquides sont appropriés.

Limitations de la régénération manuelle du filtre à particules diesel

Vous ne pouvez pas procéder à la régénération manuelle avant que le filtre à particules diesel ne soit chargé à 100 %. Le pourcentage de charge du filtre à particules diesel augmente et diminue lors de la conduite du véhicule grâce aux régénérations actives et passives.

Si la conduite du véhicule comporte une part importante de fonctionnement stationnaire, de cycles de conduite à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph), de cycles de conduite courts, de durées de conduite inférieures à 15 minutes, ou si le moteur n'atteint pas sa température normale de fonctionnement, il se peut que les régénérations passive et active ne suffisent pas à nettoyer le filtre à particules diesel.

Le fait de modifier l'échappement ou d'y ajouter des dispositifs de deuxième monte pourrait réduire l'efficacité de l'échappement et endommager le moteur ou l'échappement. Ceci pourrait aussi diminuer les performances du véhicule et pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Démarrage de la régénération manuelle du filtre à particules diesel

Faites démarrer le moteur et, lorsqu'il a atteint sa température de fonctionnement normale, appuyez sur le bouton de commande de l'écran d'information au volant. Voir **Affichage du tableau de bord** (page 168).

Si le filtre à particules diesel est arrivé à saturation ou presque, un message demandant la permission de lancer le nettoyage du filtre s'affiche à l'écran d'information. Voir **Qu'est-ce que le filtre à particules diesel** (page 266). Répondez par oui à cette invite, puis suivez les invites suivantes relatives à la position d'échappement requise pour lancer la régénération manuelle. Assurez-vous de bien comprendre chaque message-guide. Si vous n'êtes pas certain(e) de la signification de chaque message-guide, communiquez avec un concessionnaire agréé. L'affichage confirmera le début et la fin de l'opération. Vous pouvez aussi conduire le véhicule pour nettoyer le filtre.

Lorsque le système atteint le point de sursaturation, le témoin d'anomalie du moteur s'allume et un message s'affiche à l'écran d'information. Vous ne pouvez pas lancer le nettoyage du filtre. Vous devez faire vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Lorsque la régénération manuelle démarre, le régime moteur augmente à environ 1 600 tr/min et la vitesse du motoventilateur de refroidissement augmente. Vous percevrez un changement de niveau sonore du véhicule dû à l'augmentation du régime moteur et de la vitesse du motoventilateur de refroidissement.

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir le capot du compartiment moteur. Une fois la régénération manuelle terminée, le régime de ralenti normal du moteur se rétablit. L'échappement reste très chaud pendant plusieurs minutes une fois la régénération terminée. Ne placez pas le véhicule au-dessus de matières inflammables jusqu'à ce que l'échappement ait suffisamment refroidi. En fonction de la quantité de suie accumulée dans le filtre à particules diesel, de la température ambiante et de l'altitude, la régénération manuelle dure environ 30 minutes.

FILTRE À PARTICULES DIESEL – DÉPANNAGE

Filtre à particules diesel – Témoins

Si un entretien du filtre est requis, le témoin d'anomalie s'allume à l'écran d'information.

En présence d'une anomalie du filtre à particules diesel, le témoin du système de gestion du moteur et le témoin d'anomalie du moteur s'allument pour signaler qu'une intervention d'entretien s'impose sur le véhicule. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Filtre à particules diesel – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Nettoyage du filtre d'échappement	Votre véhicule est entré en mode de nettoyage. Certaines commandes du moteur élèvent la température des gaz d'échappement dans le filtre à particules diesel pour brûler les particules (la suie d'échappement). Une fois les particules brûlées, la température d'échappement revient à un niveau normal. L'affichage de ce message est NORMAL.
Filtre d'échapp. surchargé Rouler pour nettoyer	Le filtre à particules diesel est plein de particules (suie d'échappement) et les conditions d'utilisation du véhicule ne permettent pas un nettoyage normal. Conduisez le véhicule à plus de 48 km/h (30 mph) jusqu'à ce que le message disparaisse.
Filtre d'échapp. surchargé Nettoyer mainten.	
Limite filtre échap. atteinte Nettoyer mainten.	Le filtre à particules diesel est plein de particules (suie d'échappement) et les conditions d'utilisation du véhicule ne permettent pas un nettoyage normal. Conduisez le véhicule à plus de 48 km/h (30 mph) jusqu'à ce que le message disparaisse.
Limite filt. éch. atteinte. Rouler pour nettoyer maint.	
Filtre d'échapp. Conduite terminée	Votre filtre à particules diesel est propre.
Nettoyage filtre d'échapp. terminé	Votre filtre à particules diesel est propre (régénération commandée par le conducteur seulement).
Nettoyage filtre d'échapp. arrêté	Le processus manuel de régénération s'est arrêté (régénération commandée par le conducteur seulement).
Limite filtre d'échapp.excéd. Serv. immédiat	Faites toujours réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé. Le fait d'ignorer ce message d'avertissement peut conduire à une réduction de l'agrément de conduite et engendrer des frais pour le client, notamment en cas d'endommagement du filtre à particules diesel. Votre garantie de base de véhicule neuf peut ne pas couvrir ce dommage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

Le système de réduction catalytique sélective aide à réduire les niveaux d'émission d'oxydes d'azote du circuit d'échappement.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

Le système de réduction catalytique sélective injecte du fluide pour échappement diesel dans le circuit d'échappement pour permettre le bon fonctionnement du système de réduction catalytique sélective.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

AVERTISSEMENT: Gardez le fluide pour échappement diesel hors de portée des enfants. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement à l'eau et consulter rapidement un médecin. En cas de contact avec votre peau, lavez-la immédiatement avec de l'eau et du savon. Si vous avez ingéré du fluide pour échappement diesel, buvez beaucoup d'eau et consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT: Ne procédez au remplissage du fluide pour échappement diesel que dans un endroit bien ventilé. Lorsque vous retirez le bouchon de remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel ou du bidon contenant le fluide pour échappement diesel, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'en échapper. Les vapeurs d'ammoniac peuvent irriter la peau, les yeux et les muqueuses. L'inhalation de vapeurs d'ammoniaque peut entraîner des brûlures aux yeux, à la gorge et au nez et provoquer la toux et le larmoiement des yeux.

AVERTISSEMENT: Vous devez remplir de nouveau le réservoir si le niveau de fluide pour échappement diesel est bas, ou le remplacer s'il est contaminé, sinon la vitesse du véhicule devient limitée à 80 km/h (50 mph). Dans ces conditions, conduisez avec prudence et remplissez le réservoir immédiatement. Si le fluide pour échappement diesel est épuisé ou contaminé et qu'il n'est pas remplacé, votre véhicule devient limité à un fonctionnement au régime de ralenti une fois immobilisé. Dans ce cas, choisissez soigneusement l'endroit où vous arrêtez le véhicule car vous risquez de ne pas pouvoir parcourir de longues distances ou de maintenir des vitesses d'autoroute tant que le réservoir de fluide pour échappement diesel n'est pas rempli ou que le fluide n'est pas remplacé.

AVERTISSEMENT: Toute modification ou neutralisation du système de réduction catalytique sélective entraîne une réduction importante des performances du véhicule, notamment une possible limitation de la vitesse à 8 km/h (5 mph).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Ne versez pas de fluide pour échappement diesel dans le réservoir de carburant. Cela peut causer des dommages que la garantie de votre véhicule pourrait ne pas couvrir.*

Les systèmes de réduction catalytique sélective sont sensibles à la contamination du fluide pour échappement diesel. Il est important de maintenir la pureté du fluide pour échappement diesel afin d'éviter des dysfonctionnement du système de réduction catalytique sélective. Si vous déposez ou vidangez le réservoir de fluide pour échappement diesel, n'utilisez pas le fluide qu'il contenait pour le remplir. Le système est équipé d'un capteur qui surveille la qualité du fluide pour échappement diesel.

Conduire sans faire le plein, sans remplacer le fluide pour échappement diesel contaminé ou sans faire réparer le système de réduction catalytique sélective entraîne les actions suivantes, comme l'exigent l'organisme de normalisation américain California Air Resources Board (CARB) et l'Agence de protection environnementale américaine (EPA) :

- À partir d'un certain niveau d'autonomie résiduelle, la vitesse est limitée jusqu'au redémarrage du moteur. Avant que cette situation ne survienne, un message apparaît à l'écran d'information.
- Si vous continuez de conduire le véhicule sans faire le plein ou sans remplacer le fluide pour échappement diesel contaminé, le moteur passe en mode de ralenti seulement. Cela se produit uniquement lors du ravitaillement du véhicule en carburant, lorsque le moteur tourne au ralenti à la position de stationnement (P) pendant 1 heure, ou lorsque le moteur est arrêté pendant au moins 10 minutes. L'afficheur multimessage affiche alors un message indiquant les mesures à prendre pour rétablir le fonctionnement normal. Vous devez ajouter un minimum de 3,8 L (1,0 gal) de fluide pour échappement diesel dans le réservoir pour quitter le mode de ralenti seulement, mais votre véhicule restera en mode de vitesse limitée jusqu'à ce que le réservoir soit complètement rempli.

Nota : *Pour la limitation de la vitesse du véhicule ou le mode ralenti seulement, le fonctionnement normal du véhicule ne sera rétabli qu'après le remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel ou la réparation du système contaminé. Si le système est contaminé ou inopérant, faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

EXIGENCES RELATIVES AU SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

Utilisez uniquement un fluide pour échappement diesel homologué par l'Institut américain du pétrole (API).

Vous pouvez acheter du liquide d'échappement diesel chez votre concessionnaire agréé et dans la plupart des haltes pour camionneurs, ou vous pouvez contacter avec le service de dépannage pour vous aider à trouver un détaillant qui vend du liquide d'échappement diesel.

Nota : *L'utilisation de fluide pour échappement diesel non homologué peut entraîner des dommages qui pourraient ne pas être couverts votre garantie.*

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

- Le fluide pour échappement diesel est non inflammable, non toxique, incolore et soluble à l'eau.
- Afin que le système fonctionne correctement, vous devez maintenir le niveau du fluide pour échappement diesel.
- Ne remplissez pas excessivement le réservoir de fluide pour échappement diesel.
- Le fluide pour échappement diesel est corrosif.
- Évitez de renverser du fluide pour échappement diesel sur les surfaces peintes, sur les tapis ou sur les composants en plastique. Essuyez immédiatement tout déversement de fluide pour échappement diesel à l'aide d'un chiffon humide et de l'eau. S'il s'est déjà cristallisé, utilisez de l'eau tiède et une éponge.
- N'entreposez pas le bidon de fluide pour échappement diesel dans votre véhicule. Il pourrait fuir et endommager l'habitacle ou dégager une odeur d'ammoniac à l'intérieur du véhicule.
- Ne réutilisez pas le bidon de fluide pour échappement diesel une fois vide.
- Entreposez le fluide pour échappement diesel à l'abri des rayons du soleil et à une température comprise entre -5–20ºC (23–68ºF).
- Le système est équipé d'un détecteur de qualité du fluide pour échappement diesel. Toute dilution du fluide pour échappement diesel ou utilisation d'un autre liquide dans le système de réduction catalytique sélective provoque une défaillance du système de fluide pour échappement diesel, entraînant éventuellement un fonctionnement du moteur uniquement au ralenti.
- Ne diluez pas le fluide pour échappement diesel avec de l'eau, ni aucun autre liquide.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DU SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective par temps froid

Le fluide pour échappement diesel peut geler lorsque la température ambiante est inférieure à -11ºC (12ºF). Votre véhicule est doté d'un système de préchauffage permettant l'utilisation du fluide pour échappement diesel en deçà de -11ºC (12ºF). Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant une période prolongée lorsque la température ambiante est inférieure à -11ºC (12ºF), le fluide présent dans le réservoir peut geler. Si le réservoir est trop rempli et que le fluide gèle, cela peut causer des dommages que votre garantie ne couvre pas.

Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective au moyen d'une pompe de station-service

Si vous utilisez une pompe d'une station de carburant pour remplir le réservoir de liquide d'échappement diesel, le processus de remplissage du réservoir est semblable à celui pour le carburant.

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

2. Retirez le bouchon de remplissage de réservoir de fluide pour échappement diesel.

Nota : *Le bouchon du réservoir de fluide pour échappement diesel est bleu.*

3. Insérez complètement le pistolet de la pompe de fluide pour échappement diesel.

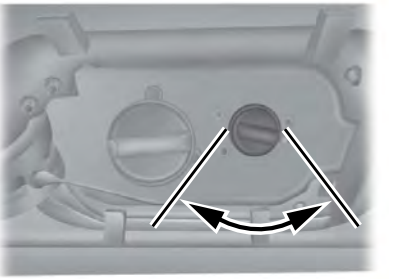

4. Actionnez le pistolet de pompe de fluide pour échappement diesel dans la zone indiquée.

Nota : *Le pistolet s'arrête lorsque le réservoir est plein.*

5. Soulevez légèrement le pistolet de pompe de fluide pour échappement diesel, puis retirez-le lentement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

6. Remettez en place le bouchon de remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance et qu'il clique.

Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective au moyen d'un contenant portatif

La procédure suivante s'applique aux bidons de fluide pour échappement diesel Motorcraft ou similaires. Respectez les directives du fabricant.

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Retirez le bouchon du bidon de fluide pour échappement diesel.
3. Placez le bec verseur sur le bidon et serrez-le à fond.

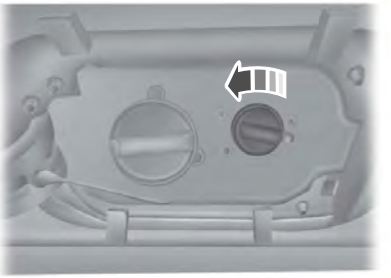

4. Retirez le bouchon de remplissage de réservoir de fluide pour échappement diesel.

Nota : *Le bouchon du réservoir de fluide pour échappement diesel est bleu.*

5. Insérez le bec verseur dans le goulot de remplissage jusqu'à ce que le joint du bec soit bien en place.
6. Versez le liquide dans le réservoir.

Nota : *Le liquide ne s'écoule plus lorsque le réservoir est plein.*

7. Remettez le bidon à la verticale, légèrement en dessous du goulot de remplissage de fluide pour échappement diesel.
8. Laissez le liquide restant dans le bec verseur revenir dans le bidon.
9. Retirez le bec verseur du goulot de remplissage de fluide pour échappement diesel.
10. Reposez le bouchon du réservoir de fluide pour échappement diesel. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance et qu'il clique.
11. Retirez le bec verseur du bidon de fluide pour échappement diesel et reposez le bouchon.

Nota : *S'il reste du fluide pour échappement diesel dans le bidon, conservez-le pour un usage ultérieur. Le bec verseur est réutilisable. Rincez le bec verseur à l'eau propre avant de le ranger. N'utilisez pas le bec verseur du fluide pour échappement diesel avec d'autres liquides.*

ÉTAT DU SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

L'écran d'information affiche une série de messages concernant la quantité disponible de fluide pour échappement diesel. Une vérification des systèmes affiche des messages indiquant la quantité de fluide pour échappement diesel disponible ou un message d'avertissement indiquant l'autonomie restante lorsque le fluide dans le réservoir est presque épuisé Voir **Système de réduction catalytique sélective – Messages d'information** (page 276).

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Pour plus de renseignements sur le remplissage, veuillez consulter le chapitre Contenances et spécifications du Manuel du propriétaire. Voir **Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel** (page 276).

SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE – DÉPANNAGE

Système de réduction catalytique sélective – Témoins

Lorsque le niveau de fluide est presque vide, le symbole d'avertissement s'affiche et une série de tonalités et messages est émise dès que l'autonomie n'est plus que de 800 km (500 mi) avant que le fluide pour échappement diesel ne soit épuisé. Le symbole d'avertissement et les messages continuent jusqu'à ce que vous remplissiez le réservoir de fluide pour échappement diesel.

Le témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran d'information si le capteur détecte que le système est contaminé ou inopérant.

Système de réduction catalytique sélective – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Plage de niveau de fluide pour échappement diesel : XX km/mi - Remplir maintenant	La distance à parcourir avant l'épuisement du fluide pour échappement diesel restant. Faites le plein dès que possible.
Fluide pour échappement diesel épuisé - Vitesse limitée à XX mi/h / km/h dans XX mi/km	Il n'y a presque plus de fluide pour échappement diesel. La vitesse maximale de votre véhicule sera limitée dans la distance affichée. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel** (page 276).
Fluide pour échappement diesel épuisé - Vitesse limitée à XX km/h / mi/h au redémarrage	Le fluide pour échappement diesel restant est épuisé. Votre vitesse sera limitée au redémarrage. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel** (page 276).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Message	Mesure à prendre
Fluide pour échappement diesel bas - Vitesse limitée à XX km/h / mi/h	Il n'y a plus de fluide pour échappement diesel. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel** (page 276).
Niveau FED vide Moteur au ralenti bientôt	Le système de réduction catalytique sélective détecte un niveau de fluide pour échappement bas. Le moteur entrera finalement dans un mode ralenti seulement. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel** (page 276).
Niveau FED vide Moteur au ralenti Voir le manuel	Le moteur du véhicule passe en mode de ralenti seulement. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel** (page 276).
Anomalie de fluide pour échappement diesel - Vitesse limitée à XX mi/h / km/h dans XX mi/km	Le système de réduction catalytique sélective détecte une anomalie. La vitesse maximale du véhicule sera limitée dans la distance affichée et à partir de ce point. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie de fluide pour échappement diesel - Vitesse limitée à XX mi/h / km/h au redémarrage	Le système de réduction catalytique sélective détecte une anomalie. La vitesse maximale du véhicule sera limitée au redémarrage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie de fluide pour échappement diesel - Vitesse limitée à XX mi/h / km/h	Le système de réduction catalytique sélective détecte une anomalie. La vitesse maximale du véhicule est limitée. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie de fluide pour échappement diesel - Ralenti moteur imminent	Le système de réduction catalytique sélective détecte une anomalie. Le moteur entrera finalement dans un mode ralenti seulement. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

LE CATALYSEUR, DE QUOI S'AGIT-IL?

Le catalyseur fait partie du dispositif antipollution de votre véhicule et filtre les polluants nocifs des gaz d'échappement.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CATALYSEUR

AVERTISSEMENT: Ne pas stationner, laisser tourner au ralenti ou conduire votre véhicule sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement du circuit d'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ni ne tentez de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Soyez particulièrement vigilant lorsque vous travaillez autour du catalyseur. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après l'arrêt du moteur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.
- Ne poussez pas et ne faites pas tracter le véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 494).
- Utilisez le carburant approprié. Voir **Carburant et remplissage** (page 251).
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

CATALYSEUR – DÉPANNAGE

Catalyseur – Témoins

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostic embarqué qui surveille le fonctionnement du système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, le système de diagnostic embarqué pourrait avoir détecté une anomalie dans le système antipollution.

Si vous continuez à rouler, la puissance pourrait être réduite ou le moteur pourrait s'arrêter. Le fait d'ignorer l'allumage d'un témoin peut causer des dommages que la garantie de votre véhicule pourrait ne pas couvrir. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

QU'EST-CE QUE LA BATTERIE HAUTE TENSION

La batterie haute tension est un système de batterie au lithium ion hautement sophistiqué utilisé pour stocker l'énergie à propulsion électrifiée pour alimenter le véhicule.

BATTERIE HAUTE TENSION – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: Ce groupe de batteries doit uniquement être soumis à un entretien par un technicien de véhicule électrique autorisé. Une manipulation incorrecte peut entraîner des blessures ou la mort.

AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'exécuter toute procédure d'entretien ou de réparation, serrez le frein de stationnement, passez à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Si le contact n'est pas coupé, le moteur pourrait redémarrer à tout moment. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Ne pas toucher les composants de l'allumage électronique après avoir établi le contact ou lorsque le moteur tourne. L'allumage fonctionne sous haute tension. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne pas approcher les mains ni les vêtements du ventilateur de refroidissement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

BOÎTE AUTOMATIQUE – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le mode de remorquage/transport lorsque la route est glissante. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT: Lorsque le véhicule est à l'arrêt, gardez la pédale de frein complètement enfoncée pour passer un rapport. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort.

AVERTISSEMENT: N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. En appuyant simultanément sur les deux pédales pendant plus que quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

POSITIONS DE LA BOÎTE AUTOMATIQUE

Stationnement (P)

Cette position bloque la transmission et empêche les roues de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant de le placer en position de stationnement (P) ou de l'en sortir.

Le frein de stationnement électrique pourrait être serré si vous passez en position de stationnement (P) sans enfoncer totalement la pédale de frein. Le frein de stationnement électrique se serre lorsque vous passez en position de stationnement (P) sur des pentes prononcées. Le frein de stationnement électrique est desserré en utilisant la fonction de desserrage du frein de stationnement électrique au démarrage, ou manuellement, comme décrit dans le chapitre Desserrage du frein de stationnement électrique. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 307).

Nota : *Une tonalité retentit lorsque la porte conducteur est ouverte et que le sélecteur de la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).*

Marche arrière (R)

AVERTISSEMENT: Placez le sélecteur en position de marche arrière (R) uniquement lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.

Cette position permet au véhicule de reculer. Immobilisez complètement le véhicule avant de passer à la position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Point mort (N)

AVERTISSEMENT: Le véhicule peut rouler librement en position de point mort (N). Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement.

Cette position permet au véhicule de rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Nota : *Vous pouvez démarrer votre véhicule dans cette position.*

Marche avant (D)

La marche avant (D) est la position normale de conduite et permet le passage automatique de tous les rapports disponibles, en montée ou en rétrogradation.

Mode manuel (M)

Pour sélectionner le mode manuel, appuyez sur le bouton (M) du levier sélecteur.

Nota : *Pour activer le mode manuel, votre véhicule doit être en marche avant (D).*

Cette position vous permet de changer de rapport à l'aide des boutons + ou - sur le levier sélecteur.

Pour revenir à la position de conduite normale (D), appuyez de nouveau sur le bouton (M) pour quitter le mode manuel.

PASSAGE DES RAPPORTS

Levier sélecteur sur console centrale

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton avant du levier sélecteur et passez au rapport voulu.
3. Une fois arrivé, arrêtez complètement le véhicule.
4. Appuyez sur le bouton avant du levier sélecteur et passez en position de stationnement (P).

Levier sélecteur sur colonne

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur de vitesse.
3. Une fois arrivé, arrêtez complètement le véhicule.
4. Tirez le levier vers le conducteur et déplacez le levier sélecteur. Puis, passez en position de stationnement (P).

CHANGEMENT DE VITESSE MANUEL

Changement de vitesse au moyen des boutons du levier sélecteur

En appuyant sur le bouton manuel (M) du sélecteur, vous pouvez sélectionner le rapport que vous préférez. Seul le rapport utilisé s'affiche. Appuyez sur le bouton **+** pour passer à un rapport supérieur ou sur le bouton **–** pour rétrograder. Ramenez la boîte de vitesses à une autre position de changement de vitesse pour désactiver la commande manuelle ou appuyez sur le bouton manuel (M).

Ce véhicule est équipé d'un levier sélecteur de boîte de vitesses automatique SelectShift. Il vous permet de monter ou de descendre les rapports sans embrayage, selon vos préférences.

Nota : *Pour éviter que le moteur tourne à un régime trop bas et qu'il cale, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde si elle détermine que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement si elle détermine qu'aucune détérioration ne sera causée par un surrégime du moteur.*

Nota : *La boîte de vitesses SelectShift ne monte pas automatiquement les rapports, même si le moteur approche de sa limite de régime. Pour passer manuellement au rapport supérieur, appuyez sur le bouton* ***+****.*

Nota : *Le moteur pourrait être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

Levier sélecteur sur console centrale

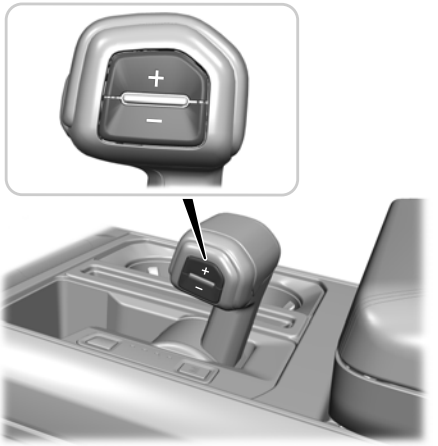

Levier sélecteur sur colonne

MODE DE POSITION DE POINT MORT TEMPORAIRE

Qu'est-ce que le mode de position de point mort temporaire

Ce mode maintient la position point mort (N) lorsque vous coupez le contact. Utilisez ce mode lorsque vous quittez votre véhicule ou que vous coupez le contact pour utiliser un lave-auto automatique.

Nota : *Ne remorquez pas le véhicule dans ce mode.*

Nota : *Le retour automatique en position de stationnement (P) est différé lorsque ce mode est activé. Voir* ***Qu'est-ce que la fonction de retour automatique à la position de stationnement (P)*** *(page 284).*

Limites du mode de position de point mort temporaire

Votre véhicule pourrait passer à la position de stationnement (P) après 30 minutes, ou si le niveau de charge de la batterie est faible. L'utilisation prolongée de ce mode peut entraîner la décharge de la batterie.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Ne remorquez pas le véhicule dans ce mode. Le non-respect de ces consignes pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Activation du mode de position de point mort temporaire

1. Mettez votre véhicule sous tension.
2. Immobilisez le véhicule.
3. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
4. Passez au point mort (N).

Nota : *Un message de directives s'affiche.*

5. Appuyer sur le bouton de mode manuel (M).

Nota : *Un message de confirmation s'affiche lorsque le véhicule passe dans ce mode.*

6. Relâchez la pédale de frein.

Nota : *Le véhicule peut rouler librement.*

7. Coupez le contact.

Nota : *Ne remorquez pas le véhicule dans ce mode.*

Nota : *Le témoin de point mort (N) du sélecteur de boîte de vitesses peut clignoter dans ce mode.*

Désactivation du mode de position de point mort temporaire

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Passez à la position de stationnement (P) ou établissez le contact et passez en marche avant (D) ou en marche arrière (R).

UTILISATION DE LA SÉLECTION DE GAMME PROGRESSIVE

La sélection de gamme progressive permet de neutraliser des rapports de la gamme de passage automatique. Ce mode pourrait améliorer les conditions de conduite en réduisant la fréquence des changements de rapport, p. ex., sur une chaussée glissante ou une pente abrupte.

En mode de marche avant (D), appuyez sur le bouton **-** pour activer la fonction.

Appuyez de nouveau sur le bouton **-** pour continuer le verrouillage des rapports supérieurs. Lorsque vous commencez par les vitesses les plus élevées, le rapport sélectionné et le rapport disponible le plus élevé s'affichent sur le tableau de bord. Par exemple, appuyez deux fois sur le bouton - pour verrouiller les 10e et 9e rapports.

Nota : *Le rapport sélectionné et le rapport disponible le plus élevé s'affichent sur le tableau de bord.*

Appuyez sur le bouton + pour débloquer les rapports afin de permettre l'engagement des rapports supérieurs.

Nota : *La montée des rapports s'effectue automatiquement dans la gamme de rapports sélectionnée.*

RETOUR AUTOMATIQUE À LA POSITION DE STATIONNEMENT (P)

Qu'est-ce que la fonction de retour automatique à la position de stationnement (P)

Si vous tentez de quitter le véhicule sans placer la boîte de vitesses à la position de stationnement (P), le véhicule passe automatiquement la position de stationnement (P).

Fonctionnement du retour automatique à la position de stationnement (P)

Votre véhicule engage la position de stationnement (P) à l'arrêt et dans les cas suivants :

- Vous coupez le contact.
- Vous ouvrez la porte conducteur avec la ceinture débouclée.
- Vous débouclez la ceinture de sécurité conducteur alors que la porte conducteur est ouverte.

Nota : *N'utilisez pas le retour automatique en position de stationnement (P) lorsque votre véhicule roule, sauf en situation d'urgence. Voir* ***Démarrage et arrêt du moteur*** *(page 231).*

Limites du retour automatique à la position de stationnement (P)

Le retour automatique en position de stationnement pourrait ne pas s'activer si le contacteur d'ouverture de porte est défectueux.

Consultez un concessionnaire autorisé si une des conditions suivantes se produit :

- Le témoin de porte ouverte ne s'allume pas lorsque la porte conducteur est ouverte.
- Le témoin de porte ouverte s'allume lorsque la porte conducteur est fermée.
- Le message Boîte de vitesses hors position de stationnement s'affiche, la porte conducteur étant fermée, après que vous avez déplacé le levier sélecteur en dehors de la position de stationnement (P).

RANGEMENT DU LEVIER SÉLECTEUR - VÉHICULES AVEC : CHANGEMENT DE VITESSE SUR CONSOLE

Appuyez sur le bouton de rangement pour rabattre le levier sélecteur. Appuyez de nouveau sur le bouton pour dégager le levier sélecteur de la position de rangement.

La fonction de rangement permet au levier sélecteur de rester à plat dans la console. Il est ainsi possible de l'utiliser sur le plateau de surface de travail.

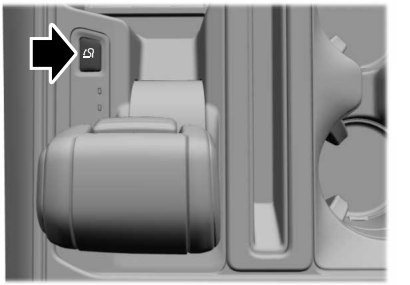

Nota : *Ne rangez pas d'objets dans le bac de rangement du levier sélecteur et assurez-vous que le tapis en bas du plateau du levier sélecteur est à plat à l'intérieur du bac de rangement.*

Nota : *S'il y a des objets dans le bac de rangement en rangeant le levier sélecteur, ce dernier doit revenir en position de stationnement (P) en position verticale.*

DÉGAGEMENT DU FREIN DE STATIONNEMENT MANUEL

Qu'est-ce que le dégagement manuel du frein de stationnement

Le déverrouillage manuel de la position de stationnement vous permet de faire passer la boîte de vitesses hors de la position de stationnement (P) en cas de défaillance électrique ou d'urgence.

Dégagement du frein de stationnement manuel – Précautions

AVERTISSEMENT: En suivant cette procédure, vous devez désengager la position de stationnement (P) de sorte que le véhicule puisse rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.

AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Utilisez la procédure de déverrouillage manuel de la position de stationnement pour quitter la position de stationnement (P) dans l'éventualité d'une anomalie électrique. Voir **Remorquage d'urgence** (page 501).

Nota : *Ne procédez pas au déverrouillage manuel de la position de stationnement lorsque le moteur est en marche.*

Utilisation du dégagement manuel du frein de stationnement

Activation du câble de déverrouillage manuel de position de stationnement

1. Serrez le frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 307).

Nota : *Si la batterie du véhicule est à plat, p. ex., aucune alimentation électrique disponible, une source d'alimentation externe pourrait être nécessaire pour serrer le frein de stationnement.*

2. Repérez le couvercle d'accès du câble de déverrouillage manuel de la position de stationnement (P) au bas du panneau inférieur du tableau de bord côté conducteur, sous le volant.

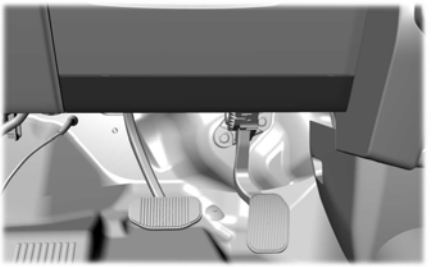

3. Ouvrez soigneusement le couvercle d'accès à charnières à l'aide d'un coin en plastique ou d'un levier placé au niveau du bord supérieur du panneau. Si cela est fait correctement, le panneau pivote vers le bas.

Nota : *N'actionnez pas le levier de déverrouillage manuel tant que vous n'êtes pas sur le siège du conducteur.*

4. Établissez le contact sans faire démarrer le moteur.
5. Une fois que vous êtes assis sur le siège conducteur, enfoncez complètement la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne la relâchez pas. Tirez sur le câble tout droit vers le siège du conducteur jusqu'à ce la position de stationnement soit engagée. Si cela est fait correctement, un message apparaîtra dans le tableau de bord.

Nota : *Ne forcez pas excessivement lorsque vous utilisez la poignée de déverrouillage manuel de la position de stationnement, car cela pourrait endommager la poignée.*

Nota : *La position de stationnement (P) est maintenant désengagée de sorte que le véhicule puisse rouler librement.*

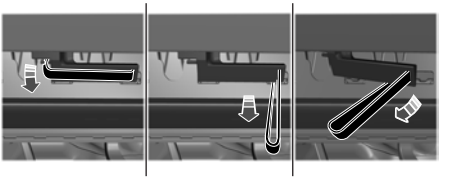

6. Avec la pédale de frein toujours enfoncée, desserrez le frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 307).
7. La boîte de vitesses restera en position de point mort (N) aux fins de remorquage.
8. Coupez le contact.
9. Lorsque les conditions sont sécuritaires et que le véhicule ne risque pas de rouler, débranchez le câble de batterie (noir) de la borne négative de la batterie.

Retour au mode normal

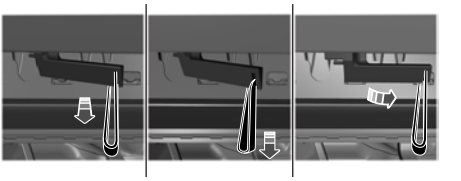

1. Lorsque les conditions sont sécuritaires, rebranchez le câble de batterie (noir) à la borne négative de la batterie.
2. Serrez le frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 307).

Nota : *Si la tension de la batterie est insuffisante, p. ex., aucune alimentation électrique disponible, une source d'alimentation externe pourrait être nécessaire pour serrer le frein de stationnement.*

Nota : *Ne tirez pas sur le câble avant de prendre place sur le siège du conducteur.*

3. Une fois assis sur le siège du conducteur, maintenez la pédale de frein complètement enfoncée. À l'aide du câble, tirez la poignée vers le siège du conducteur jusqu'à ce que vous atteigniez une butée.
4. Tirez le levier vers le plancher jusqu'à ce qu'il rencontre une butée, avant de revenir à la position de rangement.

Nota : *Maintenez la tension sur la sangle jusqu'à ce que le levier atteigne la position de rangement.*

5. Remettez le levier du câble de déverrouillage manuel de la position de stationnement en position de rangement et posez le couvercle d'accès.
6. Avec la pédale de frein toujours enfoncée, faites démarrer le moteur. Confirmez que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) et que le tableau de bord affiche la position P.

Nota : *Si le tableau de bord n'affiche pas la position de stationnement (P) ou s'il affiche un message d'erreur, serrez le frein de stationnement avant de quitter le véhicule. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé.*

7. Fermez le couvercle d'accès.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES

Utilisation du dispositif de sélection électronique en marche

(Selon l'équipement)

Ce système à quatre roues motrices utilise une boîte de transfert à deux vitesses et à sélection électronique en marche, également connu comme système à temps partiel. Ce système offre ces modes de fonctionnement au conducteur : deux roues motrices gamme haute, quatre roues motrices gamme haute et quatre roues motrices gamme basse. Lorsque les quatre roues motrices sont sélectionnées en gamme haute ou basse, le système fournit un couple aux quatre roues motrices verrouillées mécaniquement aux roues avant et arrière pour une utilisation hors route ou dans des conditions glissantes telles que la neige profonde, le sable ou la boue. Lorsque les quatre roues motrices gamme basse sont sélectionnées, le système fournit un rapport de démultiplication plus court pour augmenter le couple dans des conditions comme le sable profond, les pentes raides ou la traction d'objets lourds. En outre, le système permet de remorquer le véhicule derrière un véhicule de loisir en plaçant la boîte de transfert en position point mort (remorquage à plat). Voir **Remorquage occasionnel du véhicule** (page 499).

Utilisation du système quatre roues motrices automatique à deux vitesses (Selon l'équipement)

Le système quatre roues motrices automatique à deux vitesses utilise une boîte de transfert à deux vitesses commandée électroniquement sur demande. Ce système surveille les différentes entrées sensorielles du véhicule afin de fournir un niveau de performance accru. Ce système offre ces modes de fonctionnement au conducteur : quatre roues motrices automatique, quatre roues motrices gamme haute et quatre roues motrices gamme basse. Lorsque le mode quatre roues motrices automatique est sélectionné, le système fait varier en permanence le couple transmis aux roues avant pour des performances optimales dans toutes les conditions sur route. Lorsque les quatre roues motrices sont sélectionnées en gamme haute ou basse, le système fournit un couple aux roues avant et arrière électroniquement verrouillées pour une utilisation hors route ou dans des conditions glissantes telles que la neige profonde, le sable ou la boue. Lorsque les quatre roues motrices gamme basse sont sélectionnées, le système fournit un rapport de démultiplication plus court pour augmenter le couple dans des conditions comme le sable profond, les pentes raides ou la traction d'objets lourds. En outre, le système permet de remorquer le véhicule derrière un véhicule de loisir en plaçant la boîte de transfert en position point mort (remorquage à plat). Voir **Remorquage occasionnel du véhicule** (page 499).

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU MODE QUATRE ROUES MOTRICES

AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives

et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices lorsque l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Les camionnettes et les véhicules utilitaires peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule pourrait être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle. Gardez toujours la maîtrise de la direction, en particulier sur un terrain accidenté. Comme les variations subites de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses branches. Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches. Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux, car ils peuvent compromettre la maniabilité du véhicule. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Nota : *N'utilisez pas le mode quatre roues motrices gamme haute ou gamme basse sur les routes sèches et à revêtement dur. Cela peut produire un bruit excessif, user excessivement les pneus et endommager des composants de la transmission. Les modes quatre roues motrices gamme haute et quatre roues motrices gamme basse ne sont prévus que pour des surfaces durablement glissantes ou non revêtues. L'utilisation du mode quatre roues motrices gamme basse sur ces surfaces pourrait produire certains bruits, par exemple des cognements occasionnels, mais ne devrait pas endommager les organes de transmission. Lors de la transition depuis une surface continuellement meuble ou glissante, assurez-vous que le système à quatre roues motrices n'est pas bloqué mécaniquement une fois sur les routes sèches et à surface dure, en mode deux roues motrices gamme haute.*

LIMITATIONS DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES

N'utilisez pas le mode quatre roues motrices gamme haute ou gamme basse sur les routes sèches et à revêtement dur. Cela peut produire un bruit excessif, augmenter l'usure des pneus et endommager les composants de transmission. Le mode quatre roues motrices gamme haute ou gamme basse n'est prévu que pour les surfaces continuellement glissantes ou meubles. L'utilisation du mode quatre roues motrices gamme basse sur ces surfaces pourrait produire certains bruits, par exemple des cognements occasionnels,

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

mais ne devrait pas endommager les organes de transmission. Lors de la transition depuis une surface continuellement meuble ou glissante, assurez-vous que le système à quatre roues motrices n'est pas bloqué mécaniquement une fois sur les routes sèches et à surface dure, en mode deux roues motrices gamme haute.

Utilisation du mode quatre roues motrices avec une roue de secours ou des pneus dépareillés

Sur les véhicules à quatre roues motrices, la taille de la roue de secours peut altérer le fonctionnent du système quatre roues motrices. S'il y a une différence de taille importante entre la roue de secours et les autres roues, le fonctionnement du système quatre roues motrices pourrait être limité. Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimension normale, mais différente, il est recommandé de ne pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph) lorsqu'un mode quatre roues motrices est enclenché.
- Enclencher un mode quatre roues motrices, sauf si le véhicule est à l'arrêt.
- Utiliser un mode quatre roues motrices sur chaussée sèche.

Lorsque vous conduisez avec la roue de secours différente mais de taille normale, la fonctionnalité du système quatre roues motrices peut être limitée, tout particulièrement en conduisant en mode quatre roues motrices verrouillé mécaniquement. Ce qui suit peut se produire :

- Des bruits provenant de la boîte de transfert ou d'autres composants.
- Le mode quatre roues motrices verrouillé mécaniquement peut être difficile à désengager.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- Le confort et le bruit.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps de pluie.
- Les capacités du mode quatre roues motrices.

Blocage mécanique du changement de mode

Sur les véhicules à quatre roues motrices sans sélection automatique des quatre roues motrices (ESOF), la boîte de transfert distribue le couple aux roues avant en emboîtant mécaniquement les arbres de transmission avant et arrière. La performance de changement de gamme de ce type de système peut être influencée par divers facteurs externes, notamment, mais pas exclusivement :

- Accélération du véhicule.
- Pneus de tailles dépareillées.
- Entrée de la direction.

Si le système détecte un blocage mécanique du changement de mode après que le mode deux roues motrices a été sélectionné, un message peut apparaître momentanément indiquant que les quatre roues motrices sont incapables de se désengager, une ou plusieurs des mesures suivantes peuvent remédier au blocage mécanique du changement de mode :

- Accélération momentanée.
- Freinage momentané.
- Arrêt du véhicule.
- Passage de la boîte de vitesses au point mort et retour à la marche avant.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- Passage de la boîte de vitesses à la marche arrière et retour à la marche avant.
- Conduire le véhicule dans un virage serré à faible vitesse.

SÉLECTION D'UN MODE QUATRE ROUES MOTRICES

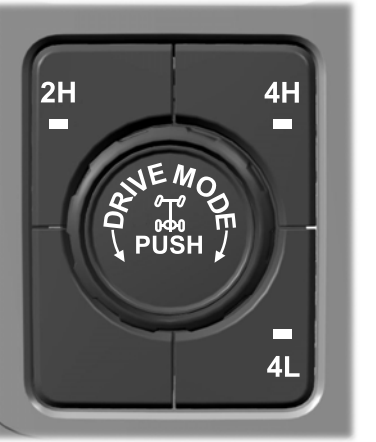

La commande du mode quatre roues motrices se trouve sur le tableau de bord.

Pour sélectionner un mode quatre roues motrices, appuyez sur le bouton de commande de mode quatre roues motrices pour le mode souhaité. Vous pouvez sélectionner le mode deux roues motrices gamme haute (2H), quatre roues motrices gamme haute (4H) ou quatre roues motrices automatique (4A) (selon l'équipement) à l'arrêt ou pendant la conduite. Une fois le changement de mode terminé, l'écran d'information affiche alors le mode quatre roues motrices sélectionné. Pendant les changements de mode, les témoins de la commande quatre roues motrices peuvent clignoter et vous pouvez voir des messages à l'écran d'information indiquant qu'un changement de mode est en cours ou qu'il faut relâcher la pédale d'accélérateur pour améliorer les performances du changement de mode.

Nota : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent ou si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Un bruit pourrait se produire lorsque le système change de mode ou s'engage, et cela est normal.*

Si le système détecte une anomalie, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Quatre roues motrices — Messages d'information** (page 296).

Passer au mode quatre roues motrices gamme basse (4L) ou en sortir

Pour sélectionner ou quitter le mode quatre roues motrices gamme basse (4L) :

1. Ralentissez à 5 km/h (3 mph) ou moins.
2. Placez la boîte de vitesses au point mort (N).
3. Appuyez sur le bouton du mode quatre roues motrices souhaité sur la commande de mode quatre roues motrices.

L'écran d'information affiche un message indiquant qu'un passage en mode quatre roues motrices est en cours. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas présente, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage de mode appropriées. En cas de blocage des engrenages de la boîte de transfert, un message s'affiche à l'écran d'information. Pour corriger ce problème, engagez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et repassez la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de mode.

Nota : *Un bruit pourrait se produire lorsque le système change de mode ou s'engage, et cela est normal.*

Si le système détecte une anomalie, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Quatre roues motrices — Messages d'information** (page 296).

MODES QUATRE ROUES MOTRICES

Mode deux roues motrices gamme haute

Le mode deux roues motrices gamme haute est adapté à la conduite générale sur route. La puissance est transmise uniquement aux roues arrière.

Le mode deux roues motrices gamme haute peut s'activer ou se désactiver en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir **Commande du mode de conduite** (page 366).

Mode automatique quatre roues motrices (Selon l'équipement)

La fonction quatre roues motrices automatique fournit une traction intégrale commandée électroniquement avec un couple fourni aux roues avant et arrière, selon les besoins, pour une traction accrue dans des conditions de route variables. La fonction quatre roues motrices automatique varie en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 366).

Nota : *La fonction quatre roues motrices automatique peut s'activer ou se désactiver automatiquement selon le mode de conduite sélectionné. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 366).*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Mode quatre roues motrices gamme haute

Le mode quatre roues motrices gamme haute fournit un couple aux quatre roues motrices à verrouillage électronique ou mécanique, à la fois aux roues avant et arrière, pour une utilisation hors route ou dans des conditions hivernales comme la neige profonde, le sable ou la boue. Ce mode ne doit pas être utilisé sur une chaussée sèche.

Nota : *Le mode quatre roues motrices gamme haute peut s'activer ou se désactiver automatiquement en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir* ***Sélection d'un mode de conduite*** *(page 366).*

Quatre roues motrices gamme basse

Le mode quatre roues motrices gamme basse fournit un couple aux quatre roues motrices à verrouillage électronique ou mécanique, à la fois aux roues avant et arrière, pour un usage sur des surfaces à faible adhérence, mais avec un rapport de démultiplication plus court pour une amplification du couple. Ce mode est destiné uniquement aux applications hors route telles que la conduite dans le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds.

Nota : *Le mode quatre roues motrices gamme basse peut s'activer ou se désactiver automatiquement en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir* ***Sélection d'un mode de conduite*** *(page 366).*

TÉMOINS DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES

Mode deux roues motrices gamme haute

S'allume momentanément lorsque le mode deux roues motrices gamme haute est sélectionné.

Mode quatre roues motrices automatique (Selon l'équipement)

S'allume en continu lorsque le mode quatre roues motrices automatique est sélectionné.

Mode quatre roues motrices gamme haute

S'allume en continu lorsque le mode quatre roues motrices gamme haute est sélectionné.

Quatre roues motrices gamme basse

S'allume en continu lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné.

CONSEILS DE CONDUITE EN MODE QUATRE ROUES MOTRICES

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence où un virage brusque s'impose, assurez-vous de ne pas faire survirer le véhicule (c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et qu'à l'angle nécessaires pour éviter l'obstacle). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement. De telles manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour ramener le véhicule dans sa trajectoire.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de bloquer les roues et essayez de ne pas donner de coups de volant.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Conduite dans le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le terrain. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très élevée, utilisez autant que possible un rapport court. L'utilisation d'un rapport court maximise le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.

Évitez de conduire à une vitesse excessive. L'élan du véhicule pourrait alors jouer contre vous et il pourrait s'enliser au point de nécessiter l'assistance d'un autre véhicule pour le dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Conduite dans la boue

Dans la boue, évitez les variations de vitesse ou les changements de direction brusques. Même les véhicules quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule. Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et sur les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Conduite dans l'eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités. Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le système d'allumage. Après un passage dans l'eau, testez les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein tout en roulant à basse vitesse.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *La conduite en eau profonde peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses. Si les essieux avant et arrière sont immergés dans l'eau, le lubrifiant des ponts et de l'unité de transfert de puissance doit être vérifié et remplacé au besoin.*

Conduite en pente ou en terrain montagneux

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Nota : *Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraper latéralement et de se renverser. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez jamais une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.*

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Si le véhicule fait du surplace, n'essayez pas de faire demi-tour, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Donnez juste assez de puissance aux roues pour pouvoir gravir la pente. Une trop forte accélération peut provoquer le patinage des roues, une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi les freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas une pente au point mort. Désengagez la surmultipliée ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. En descendant une pente abrupte, évitez de freiner brusquement sous peine de perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Nota : *Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appliquez les freins en maintenant une pression constante. Ne pompez pas la pédale de frein.*

Conduite dans la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT: Si vous roulez sur une chaussée glissante qui nécessite l'usage de chaînes à neige ou de câbles, il est impératif de conduire avec précaution. Roulez doucement, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques pour réduire les risques de pertes de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves ou mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, un véhicule quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule deux roues motrices, mais il peut tout de même déraper comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile. Évitez tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Méfiez-vous en permanence des conditions de la route.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et ceux qui précèdent pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas la pédale de frein. Voir **Limitations du système de freinage antiblocage** (page 304).

Nota : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

QUATRE ROUES MOTRICES – DÉPANNAGE

Quatre roues motrices – Témoins

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie se produit dans le système quatre roues motrices ou le groupe motopropulseur.

Nota : *Lorsqu'une anomalie se produit, le système reste normalement dans le mode sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucune circonstance en mode deux roues motrices. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire agréé.*

Quatre roues motrices – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Vérifier 4x4	Une anomalie du système quatre roues motrices est présente. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Changement 4x4 en cours	Le système quatre roues motrices effectue un changement de vitesse.
Pour 4x4 BAS changer pour N	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner le mode quatre roues motrices gamme basse sans avoir engagé la position de point mort (N).
Pour 4x4 BAS Ralentir à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner le mode quatre roues motrices gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Message	Mesure à prendre
Pour désactiver 4x4 BAS embrayer sur N	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner le mode quatre roues motrices gamme basse sans avoir engagé la position de point mort (N).
Pour désactiver 4x4 BAS ralent. à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner le mode quatre roues motrices gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).
Passage retardé Avancer	S'affiche en cas de blocage des engrenages de la boîte de transfert lors du passage du mode quatre roues motrices gamme basse au point mort, ou vice versa. Engagez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et repassez la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.
4x4 Désactivé temporairement	S'affiche lorsque le système neutralise l'embrayage en raison de contraintes excessives. Le système réactive automatiquement l'embrayage une fois qu'il a refroidi.
Impossible de désactiver le mode 4x4 Voir le manuel	S'affiche si le système quatre roues motrices détecte un blocage mécanique du changement de mode lorsque vous désélectionnez le mode quatre roues motrices gamme haute. Voir **Limitations du mode quatre roues motrices** (page 289).
4x4 rétablie	S'affiche si le système quatre roues motrices revient en mode quatre roues motrices automatique.

Message	Mesure à prendre
Mode 4x4 verrouillé temporairement	S'affiche quand le système quatre roues motrices active temporairement le mode quatre roues motrices gamme haute depuis le mode quatre roues motrices automatique après avoir détecté des conditions de conduite qui exigent un niveau supérieur de performances du système quatre roues motrices. Le système revient automatiquement en mode quatre roues motrices automatique lorsque ces conditions ne sont plus présentes.
Passer au mode neutre	S'affiche quand le système demande de repasser la boîte de vitesses au point mort (N) pour déplacer le sélecteur de la boîte de transfert.
Pour verrouiller 4x4 Ralentir à 3 mi/h	S'affiche quand vous demandez le passage en mode quatre roues motrices dans des conditions potentiellement dangereuses pour les composants de la transmission.
Pour verrouiller 4x4 Ralentir à 5 km/h	
Pour verrouiller 4x4 relâcher pédale accélérateur	S'affiche quand le système quatre roues motrices demande que vous relâchiez la pédale d'accélérateur pour passer en mode quatre roues motrices. Voir **Sélection d'un mode quatre roues motrices** (page 291).

QU'EST-CE QUE LE DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE

Le différentiel autobloquant électronique est un dispositif logé dans le pont arrière qui, lorsqu'il est activé, permet aux deux roues d'un essieu donné de tourner à la même vitesse. Le différentiel autobloquant électronique permet d'obtenir une meilleure adhérence si le véhicule s'enlise. Le différentiel peut être activé électroniquement et engagé à la volée dans la plage de vitesse de fonctionnement permise. Le différentiel électronique se désengage automatiquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse une valeur définie, et se réengage lorsqu'elle chute sous une autre valeur définie. Voir **Activation et désactivation du différentiel autobloquant électronique** (page 299). Il s'engage également lorsque certains modes de conduite sont sélectionnés. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 366). Le différentiel autobloquant électronique est conçu pour rouler dans la boue, les cailloux, le sable ou pour toute conduite tout-terrain nécessitant un maximum de traction.

Nota : *Le différentiel autobloquant électronique est conçu pour une utilisation tout-terrain seulement, et non sur une chaussée sèche. L'utilisation du différentiel autobloquant électronique sur une chaussée sèche augmente l'usure des pneus et provoque des bruits et des vibrations.*

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE

Utilisation du différentiel autobloquant électronique avec roue de secours ou pneus mal appariés

Sur les véhicules équipés d'un différentiel autobloquant électronique, les dimensions de la roue de secours peuvent avoir une incidence sur les performances du système. S'il y a une différence considérable entre les deux roues arrière, la fonction du différentiel autobloquant électronique peut être limitée. Si le système a de la difficulté à se désengager, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant de direction dans le sens contraire en roulant. Nous recommandons d'engager ou désengager le différentiel autobloquant électronique à l'arrêt quand vous montez une roue de secours sur l'essieu arrière.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE - 4X4

Le bouton permettant d'activer et de désactiver le différentiel autobloquant électronique est situé au centre de la commande rotative de mode de conduite.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

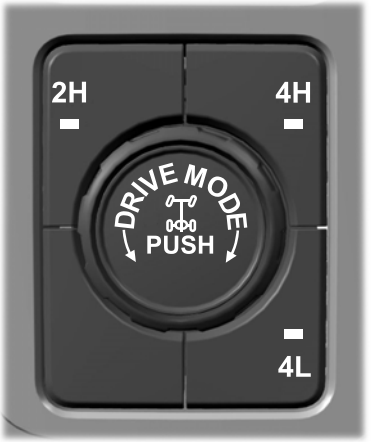

Pour activer ou désactiver manuellement le différentiel autobloquant électronique, appuyez sur le bouton du différentiel autobloquant électronique.

Nota : *Le différentiel autobloquant électronique s'active ou se désactive automatiquement selon la vitesse, le mode quatre roues motrices et le mode de conduite sélectionné. Voir* ***Sélection d'un mode de conduite*** *(page 366).*

Disponibilité et vitesse d'engagement du différentiel autobloquant électronique arrière 4X4

Modes de conduite	Vitesse maximale d'engagement	Vitesse de désengagement automatique	Vitesse de réengagement automatique
Normal (2H, 4A[2], 4H)	30 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	30 km/h (20 mph)
Eco (2H, 4A[2], 4H)	30 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	30 km/h (20 mph)
Sport (2H, 4A[2], 4H)	30 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	30 km/h (20 mph)
Surface glissante (2H, 4A[2], 4H)	30 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	30 km/h (20 mph)

Modes de conduite	Vitesse maximale d'engagement	Vitesse de désengagement automatique	Vitesse de réengagement automatique
Sable/neige profonde (4H, 4L)[1]	Aucune limite de vitesse	Aucune limite de vitesse	Aucune limite de vitesse
Boue et ornières (4H, 4L)[1]			
Roche/traction (4L)[1]			

[1]Blocage automatique lorsque ces modes de conduite sont sélectionnés. Il est possible de neutraliser manuellement le blocage automatique en appuyant sur le bouton de différentiel autobloquant électronique.

[2]Si disponible dans les modes de conduite 4A.

Mode 4WD	Vitesse maximale d'engagement	Vitesse de désengagement automatique	Vitesse de réengagement automatique
Quatre roues motrices gamme basse (4L)	Aucune limite de vitesse	Aucune limite de vitesse	Aucune limite de vitesse

Nota : *Le différentiel autobloquant électronique peut ne pas s'engager si vous enfoncez la pédale d'accélérateur lors d'une tentative d'engagement. Un message pourrait s'afficher au tableau de bord, vous indiquant de relâcher la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Si le différentiel autobloquant électronique se désengage difficilement, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant de direction dans le sens contraire tout en roulant.*

Nota : *Le différentiel autobloquant électronique est conçu pour une utilisation tout-terrain seulement, et non sur une chaussée sèche. L'utilisation du différentiel autobloquant électronique sur une chaussée sèche entraîne une augmentation de l'usure des pneus, du bruit et des vibrations.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE - 4X2

Le bouton permettant d'activer et de désactiver le différentiel autobloquant électronique est situé au centre de la commande rotative de mode de conduite.

Pour activer ou désactiver manuellement le différentiel autobloquant électronique, appuyez sur le bouton du différentiel autobloquant électronique.

Disponibilité et vitesse d'engagement du différentiel autobloquant électronique arrière 4X2

Vitesse maximale d'engagement	Vitesse de désengagement automatique	Vitesse de réengagement automatique
30 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	30 km/h (20 mph)

Nota : *Le différentiel autobloquant électronique peut ne pas s'engager si vous enfoncez la pédale d'accélérateur lors d'une tentative d'engagement. Un message pourrait s'afficher au tableau de bord, vous indiquant de relâcher la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Si le différentiel autobloquant électronique se désengage difficilement, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant de direction dans le sens contraire tout en roulant.*

Nota : *Le différentiel autobloquant électronique est conçu pour une utilisation tout-terrain seulement, et non sur une chaussée sèche. L'utilisation du différentiel autobloquant électronique sur une chaussée sèche entraîne une augmentation de l'usure des pneus, du bruit et des vibrations.*

TÉMOINS DU DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE

Couleur ambre : Ce témoin s'allume en ambre lorsque le différentiel autobloquant électronique est activé, indiquant que les deux demi-arbres des roues arrière sont verrouillés ensemble pour améliorer la traction.

Couleur grise : Ce témoin indicateur s'allume en gris lorsque l'activation du différentiel autobloquant électronique a été demandée mais que la vitesse du véhicule est trop élevée, ou que la différence de vitesse entre les roues gauche et droite est trop importante pendant une tentative d'engagement.

Si le différentiel autobloquant électronique a été sélectionné, mais qu'il a mal fonctionné, un message apparaît à l'écran d'information. Demandez conseil auprès d'un concessionnaire agréé.

Nota : *Si le véhicule subit un freinage antiblocage, le différentiel autobloquant électronique peut se désengager momentanément.*

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE – DÉPANNAGE

Différentiel autobloquant électronique – Messages d'information

Message	Description et mesure à prendre
Pour verrouiller différentiel ralentir à XX mi/h / km/h	Le différentiel autobloquant électronique a été demandé et s'enclenchera lorsque la vitesse du véhicule le permettra.
Pour verrouiller différentiel relâcher accél.	Relâchez la pédale d'accélérateur pour qu'il puisse s'engager.
Vérifier blocage différentiel	Une anomalie est présente dans le système de différentiel autobloquant électronique. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FREINS

AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage pourrait être plus longue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

FREINS ANTIBLOCAGE

Limitations du système de freinage antiblocage

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les risques de collision lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- la chaussée est irrégulière.

Nota : *Si le système s'active, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée.*

FREINAGE EN CAS D'ACCÉLÉRATEUR COINCÉ

En cas d'accélérateur coincé, il vous suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir votre véhicule. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Passez en position de stationnement (P), coupez le contact et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur pour y déceler toute interférence. Si vous ne décelez aucune interférence, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

Voir **Aperçu sous le capot** (page 513).

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENT: Pour ne pas nuire à l'efficacité des freins, n'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

AVERTISSEMENT: Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère ***MIN*** ou au-dessus du repère ***MAX*** du réservoir de liquide de frein, le système de freinage pourrait être affecté.

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane.
2. Inspectez le réservoir de liquide de frein pour déterminer où se situe le niveau de liquide par rapport aux repères **MIN** et **MAX** du réservoir.

Nota : *Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.*

Utilisez uniquement des liquides conformes à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 626).

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

Voir **Spécification du liquide de frein** (page 626).

FREINS – DÉPANNAGE

Freins – Témoins

Le témoin ABS indique un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales, mais sans la fonction du système de freinage antiblocage. Consultez un concessionnaire autorisé.

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Le témoin de freinage s'allume momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne correctement. Il peut également s'allumer lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi. S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Consultez un concessionnaire autorisé.

Freins – Foire aux questions

Est-il normal que mes freins fassent du bruit?

Les bruits de freinage occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métallique continu, la garniture de frein est peut-être complètement usée. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire agréé.

Il y a un bruit de moteur électrique quand j'appuie sur les freins. Est-ce normal?

Oui, c'est le bruit du servofrein électrique quand il fonctionne. Ce son est normal quand les freins du véhicule fonctionnent.

Nota : *De la poussière de frein s'est peut-être accumulée sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir* ***Nettoyage de roues*** *(page 548).*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Le frein de stationnement électrique permet de maintenir votre véhicule sur les pentes et les routes plates.

SERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Vous pourriez endommager le circuit de freinage si vous parcourez de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré.

Le contacteur se trouve sur la partie inférieure du tableau de bord.

1. Tirez le contacteur vers le haut.

Le témoin rouge clignote pendant le fonctionnement et s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Nota : *Vous pouvez serrer le frein de stationnement électrique quand le contact est coupé.*

Nota : *Le frein de stationnement électrique pourrait être serré lorsque vous passez en position de stationnement (P). Voir* ***Stationnement (P)*** *(page 280).*

SERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE EN SITUATION D'URGENCE

Vous pouvez vous servir du frein de stationnement électrique en cas d'urgence pour ralentir ou arrêter votre véhicule.

1. Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.

Le frein de stationnement électrique continue à ralentir votre véhicule jusqu'à ce que vous relâchiez le contacteur.

Le témoin rouge s'allume, un avertisseur sonore retentit et les feux stop s'allument si vous utilisez le frein de stationnement électrique en cas d'urgence.

Nota : *Ne serrez pas le frein de stationnement électrique lorsque votre véhicule roule, sauf en situation d'urgence.*

DESSERRAGE MANUEL DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

1. Établissez le contact.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Poussez le contacteur vers le bas.

Le témoin rouge s'éteint.

Démarrage en pente lors de la traction d'une remorque

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.
3. Engagez un rapport.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

4. Enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que le moteur ait développé un couple suffisant pour éviter que le véhicule descende la côte.
5. Relâchez le contacteur et démarrez normalement.

DESSERRAGE AUTOMATIQUE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

1. Fermez la porte conducteur.
2. Engagez un rapport.
3. Enfoncez la pédale d'accélérateur et démarrez normalement.

CARILLON AVERTISSEUR DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule est en mouvement. Si le carillon avertisseur persiste après que vous avez desserré le frein de stationnement, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

DESSERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE SI LA BATTERIE DU VÉHICULE EST À PLAT

AVERTISSEMENT: Le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas si la batterie du véhicule s'est déchargée.

Branchez une batterie d'appoint à la batterie du véhicule pour desserrer le frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule s'est déchargée. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 494).

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE – DÉPANNAGE

Frein de stationnement électrique – Témoins

Circuit de freinage

Ce témoin s'allume en rouge lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le véhicule est en marche. Si le témoin clignote lorsque le frein de stationnement n'est pas serré, le frein de stationnement doit faire l'objet d'un entretien. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Les témoins peuvent varier selon la région.*

Frein de stationnement électrique

Ce témoin révèle une anomalie du frein de stationnement électrique s'il s'allume en jaune. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Frein de stationnement électrique – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électrique est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement électrique est actionné et un desserrage automatique est tenté, mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.
Desserrer frein de stationnement	Le frein de stationnement électrique est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement serré.
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électrique a été placé dans un mode spécial utilisé pour permettre l'entretien des freins arrière. Communiquez avec un concessionnaire agréé.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électrique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Communiquez avec un concessionnaire agréé.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électrique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Communiquez avec un concessionnaire agréé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE L'AIDE AU FREINAGE EN MARCHE ARRIÈRE

L'aide au freinage en marche arrière réduit ou évite les dommages dus à un impact à l'aide des capteurs installés à l'arrière de votre véhicule.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU FREINAGE EN MARCHE ARRIÈRE

L'aide au freinage en marche arrière fonctionne lorsque le véhicule roule en marche arrière (R) à une vitesse de 2–12 km/h (1–7 mph).

Si un obstacle est détecté derrière votre véhicule, le système vous avertit par l'intermédiaire du système d'aide au stationnement arrière ou d'alerte de circulation transversale.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE AU FREINAGE EN MARCHE ARRIÈRE

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Pour éviter des blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous faites marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

AVERTISSEMENT: Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent affecter le fonctionnement du système de détection. Cela risque de diminuer les performances du système ou de déclencher de fausses alertes.

AVERTISSEMENT: Dans certains cas, le système de détection peut ne pas fonctionner. Par exemple, la lumière du soleil directe ou faible, de mauvaises conditions climatiques, des types de véhicule non conventionnels et des piétons. Soyez prêt à freiner au besoin. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système si des accessoires dépassent le devant ou l'arrière du véhicule, comme un attelage de remorque ou un porte-bicyclette. Le système ne peut pas tenir compte de la longueur supplémentaire des accessoires.

Lorsqu'un événement survient, le système applique seulement les freins pendant une courte période. Agissez dès que vous remarquez que les freins ont été appliqués afin de garder la maîtrise du véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Certains accessoires rajoutés autour du pare-chocs ou du bouclier peuvent provoquer de fausses alertes. Par exemple, de grands attelages de remorques, des supports de bicyclettes ou à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.*

Nota : *Le système ne détecte pas les petits obstacles ou les objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.*

Nota : *Le système ne fonctionne pas en pleine accélération ou dans les virages à grande vitesse.*

Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être modifiée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Nota : *Le chargement du véhicule et les changements de suspension peuvent modifier l'angle des capteurs et par conséquent la zone normale de détection du système, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.*

Nota : *Quand vous attelez une remorque, le système peut détecter la remorque et transmettre une alerte, ou se désactiver. Si le système ne se désactive pas, désactivez-le manuellement après avoir attelé la remorque.*

Nota : *Les performances du système peuvent être réduites sur les chaussées sur lesquelles la décélération est limitée. Par exemple, sur les routes couvertes de glace, gravier, boue ou sable.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE AU FREINAGE EN MARCHE ARRIÈRE

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Activez ou désactivez le ***Assist. au freinage en marche arrière***.

Nota : *Le système est indisponible quand l'aide au stationnement arrière ou l'alerte de circulation transversale sont désactivées.*

ANNULATION DE L'AIDE AU FREINAGE EN MARCHE ARRIÈRE

Dans certains cas, un freinage automatique peut survenir de façon imprévue ou indésirable. Vous pouvez neutraliser le système en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur ou en désactivant la fonction.

TÉMOINS DE L'AIDE AU FREINAGE EN MARCHE ARRIÈRE

Si le système détermine qu'une collision avec un obstacle peut se produire, toute la force de freinage peut s'appliquer. Immobilisez votre véhicule à une distance sécuritaire de l'obstacle.

Quand le système applique les freins, un message s'affiche et un témoin s'allume.

AIDE AU FREINAGE EN MARCHE ARRIÈRE – DÉPANNAGE

Aide au freinage en marche arrière – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Assistance de freinage arrière non disponible Voir manuel	Assurez-vous que le hayon, le capot et toutes les portes sont fermés. Roulez en ligne droite pendant un court moment. Si le message persiste, faites appel à un concessionnaire autorisé.
Anomalie de l'assistance de freinage arrière	Ce message s'affiche quand une erreur s'est produite dans le système. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.
Assistance de freinage arrière désactivée	Ce message s'affiche lorsque l'aide au freinage en marche arrière est désactivée. Assurez-vous que les aides au stationnement et le système d'alerte de circulation transversale sont activés.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Aide au freinage en marche arrière – Foire aux questions

Pourquoi l'aide au freinage en marche arrière n'est-elle pas disponible?

- Assurez-vous que le hayon, le capot et toutes les portes sont fermés. Roulez en ligne droite pendant un court moment. Si le message persiste, faites appel à un concessionnaire autorisé.
- Assurez-vous que le système d'alerte de circulation transversale est activé. Voir **Fonctionnement de l'alerte de circulation transversale** (page 384).
- Assurez-vous que le système d'aide au stationnement arrière est activé. Voir **Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement arrière** (page 333).
- Assurez-vous que l'antipatinage est activé. Voir **Antipatinage** (page 317).
- Une collision s'est produite par l'arrière du véhicule. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement des capteurs.
- Le système ABS, l'antipatinage ou le contrôle de stabilité est peut-être intervenu. L'aide au freinage en marche arrière se réactive lorsque cette intervention est terminée.
- Assurez-vous que la caméra de marche arrière et la caméra à 360 degrés ne sont pas sales ou obstruées. Nettoyez la caméra si elle est sale.Si le message reste affiché après avoir nettoyé la caméra, attendez quelques instants, le message devrait disparaître. Si le message ne disparaît pas, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
- Assurez-vous que les capteurs ne sont pas obstrués ou défectueux. Voir **Fonctionnement de l'alerte de circulation transversale** (page 384).
- Vous avez récemment fait vérifier votre véhicule ou débranché la batterie. Conduisez sur une petite distance pour rétablir le fonctionnement du système.
- L'aide au freinage en marche arrière ne fonctionne pas lorsque vous attelez une remorque. Le fonctionnement du système se rétablit quand vous détachez la remorque.

Nota : *Si les réponses à la question d'indisponibilité du système ne vous permettent pas de réactiver l'aide au freinage en marche arrière, faites vérifier le système dès que possible.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

Aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte vous permet de démarrer plus facilement quand votre véhicule est en pente, sans avoir à utiliser le frein de stationnement.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

Lorsqu'il est activé, ce système permet de garder le véhicule immobile pendant quelques secondes une fois la pédale de frein relâchée. Cela donne le temps de déplacer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur produit un couple suffisant pour éviter le recul du véhicule dans la côte.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais le véhicule sans serrer le frein de stationnement.

AVERTISSEMENT: Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système se désactive en cas de dysfonctionnement ou si vous faites tourner le moteur à un régime excessif.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE – DÉPANNAGE

Aide au démarrage en côte – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque le système n'est pas disponible. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION DE RETENUE AUTOMATIQUE

Le système de retenue automatique serre les freins afin de maintenir votre véhicule immobile une fois que vous l'avez arrêté et que vous avez relâché la pédale de frein. Cela peut vous aider lorsque vous attendez en haut d'une côte ou dans un embouteillage.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA RETENUE AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais le véhicule sans serrer le frein de stationnement.

AVERTISSEMENT: Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Vous pouvez activer et désactiver le système en accédant au menu à l'écran SYNC.

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.

Nota : *Vous ne pouvez activer le système que si vous fermez la porte conducteur et bouclez votre ceinture de sécurité.*

Nota : *Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du véhicule.*

Nota : *Veillez à désactiver le système avant d'entrer dans un lave-auto.*

UTILISATION DE LA FONCTION DE RETENUE AUTOMATIQUE

1. Immobilisez le véhicule. Le témoin de retenue automatique active s'allume sur l'écran d'information.
2. Relâchez la pédale de frein. Le système maintient votre véhicule à l'arrêt. Le témoin de retenue automatique active reste allumé sur l'écran d'information.
3. Démarrez comme à l'habitude. Le système desserre les freins et le témoin de retenue automatique active s'éteint.

Nota : *Le système ne s'active que si vous exercez une pression suffisante sur la pédale de frein.*

Nota : *Dans certaines circonstances, le système peut serrer le frein de stationnement électrique. Le témoin du circuit de freinage s'allume alors. Le frein de stationnement électrique se desserre lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur. Voir* ***Desserrage automatique du frein de stationnement électrique*** *(page 308).*

Nota : *Le système est désactivé si vous engagez la marche arrière (R) et si vous appuyez sur la pédale de frein.*

Certaines interventions peuvent empêcher le fonctionnement du système de retenue automatique lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Vous utilisez l'aide au stationnement actif.
- Votre véhicule est en mode de maintien de point mort.
- La porte conducteur est ouverte.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- Vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité.
- Vous engagez la marche arrière (R) avant que le système ne soit actif.

TÉMOINS DE RETENUE AUTOMATIQUE

Ce témoin s'allume lorsque le système est actif.

Le témoin s'allume lorsque le système est activé mais qu'il ne peut maintenir le véhicule immobile à ce moment-là.

QU'EST-CE QUE L'ANTIPATINAGE

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

FONCTIONNEMENT DE L'ANTIPATINAGE

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT: Le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité s'allume en continu si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité est toujours allumé en continu, faites vérifier le dispositif dès que possible par un concessionnaire agréé. L'utilisation du véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de contrôle ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

L'antipatinage se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : *Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.*

Le bouton de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur le tableau de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir le fonctionnement normal de l'antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Qu'est-ce que MyKey** (page 87).

TÉMOIN D'ANTIPATINAGE

Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact, ou s'il reste allumé lorsque le moteur tourne, cela dénote une anomalie. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire agréé dans les plus brefs délais.

Le témoin de désactivation de l'antipatinage s'allume lorsque vous désactivez l'antipatinage, ou lorsqu'un autre mode de contrôle de stabilité est sélectionné et nécessite la désactivation de l'antipatinage.

ANTIPATINAGE – DÉPANNAGE

Antipatinage – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance-Trac	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
AdvanceTrac arrêt	État du système AdvanceTrac une fois désactivé.
AdvanceTrac marche	État du système AdvanceTrac une fois activé.
Antipatinage Arrêt	État de l'antipatinage une fois désactivé.
Antipatinage En marche	État de l'antipatinage une fois activé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AVERTISSEMENT: Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, RALENTISSEZ.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou l'antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et d'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance du moteur réduite.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le contrôle électronique de stabilité améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

Le contrôle de stabilité antiretournement améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Contrôle de la vitesse en courbe

Le contrôle de la vitesse en courbe améliore la capacité de votre véhicule à suivre la route lors d'un virage brusque ou à éviter un obstacle sur la route. Ce système intervient en réduisant le couple du moteur et, au besoin, en appliquant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Stabilisation en cas de vent latéral

La stabilisation en cas de vent latéral est une option avancée qui fonctionne en serrant avec précaution les freins d'un côté du véhicule afin de réduire l'effet d'une bourrasque latérale au passage du véhicule.

Vecteur de couple par les freins

Le contrôle de vecteur de couple qui applique le couple de freinage aux roues intérieures dans les virages pour éviter le sous-virage ou le survirage. Contrairement au contrôle électronique de stabilité, le contrôle de vecteur de couple amélioré ne ralentit pas le véhicule. Il contribue à éviter le patinage excessif des roues et confère au véhicule une meilleure agilité dans les virages.

Antipatinage

L'antipatinage améliore la capacité de votre véhicule à maintenir l'adhérence des roues en détectant et gérant le patinage des roues. Voir **Qu'est-ce que l'antipatinage** (page 317).

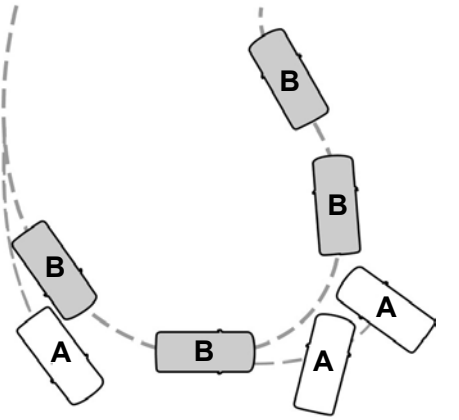

E72903

A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le système se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Vous pouvez désactiver le système de contrôle électronique de stabilité en appuyant sur le bouton ESC pendant plus de 5 secondes, ou vous pouvez appuyer à nouveau sur le bouton pour activer le système.

Le passage de la boîte de vitesses en marche arrière (R) désactive le système.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage de manière indépendante. Voir **Activation et désactivation de l'antipatinage** (page 317).

Contrôle de stabilité et antipatinage avec contrôle de stabilité antiretournement

	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	**Contrôle de stabilité antiretournement**[3]	**Contrôle électronique de stabilité**[3]	**Système antipatinage**[3]
Par défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé[3]	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Activé	Activé	Activé[3]	Désactivé[1]
Bouton maintenu enfoncé pendant 5 à 15 secondes	Activé	Activé	Désactivé[2]	Désactivé[1]
Bouton non enfoncé et boîte de transfert en mode 4X4 gamme basse ou en mode Roche/traction	Activé	Activé	Désactivé	Désactivé[1]

[1] Le système antipatinage peut toujours être activé mais les seuils seront plus serrés ou plus larges.

[2] Lorsque vous maintenez enfoncé le bouton, une barre de progression affiche la progression du délai de maintien du bouton.

[3] Les fonctions peuvent varier selon le mode de conduite sélectionnable actuellement activé.

TÉMOIN DE CONTRÔLE DE STABILITÉ

Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il reste allumé, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE CONTRÔLE DESCENTE

Le système de contrôle d'adhérence en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes dans des conditions de chaussée diverses.

FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE DESCENTE

Le contrôle d'adhérence en descente permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente entre 3–32 km/h (2–20 mph). Au-dessus de 32 km/h (20 mph), le système demeure activé, mais la vitesse en descente ne peut pas être réglée ou maintenue.

Nota : *Le système ne fonctionne pas à moins de 3 km/h (2 mph).*

Le système exige un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. Le contrôle d'adhérence en descente affiche un avertissement sur l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver à des fins de refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins au besoin pour maintenir la vitesse de descente voulue.

Nota : *La durée d'activation du système précédant le refroidissement peut varier selon les conditions d'utilisation.*

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CONTRÔLE DESCENTE

AVERTISSEMENT: Le système ne contrôle pas la vitesses dans les situations de faible traction ou sur des pentes très abruptes. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Le contrôle d'adhérence en descente ne peut pas contrôler la descente dans toutes les conditions de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très abruptes. Le contrôle d'adhérence en descente est conçu pour assister le conducteur. Il n'a pas été conçu pour se substituer au jugement du conducteur. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour la boîte de vitesses automatique ou en première pour la boîte de vitesses manuelle.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU CONTRÔLE DESCENTE

Appuyez sur le bouton du tableau de bord. Un témoin s'allume et un carillon retentit lorsque le système est actif.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE

Pour augmenter ou diminuer la vitesse de descente, appuyez sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein, ou utilisez les boutons SET + et SET - situés sur le volant de direction. Une fois que vous avez atteint la vitesse souhaitée, retirez vos pieds des pédales.

TÉMOIN DE CONTRÔLE DESCENTE

Ce témoin s'allume lorsque vous activez le contrôle d'adhérence en descente.

CONTRÔLE DESCENTE – DÉPANNAGE

Contrôle descente – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Pour contrôle descente réduire à moins de XX mi/h / km/h	La vitesse exigée du véhicule pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
Pour Ctrl descente engager rapport	En mode contrôle d'adhérence en descente, vous devez sélectionner un rapport.
Ctrl descente conduct.reprend le contrôle	Le mode de contrôle d'adhérence en descente est désactivé et le conducteur doit reprendre le contrôle.
Ctrl descente défectueux	Anomalie dans le système de contrôle d'adhérence en descente.
Ctrl descente désactivé Refroidissement	Le système de contrôle d'adhérence en descente refroidit suite à une utilisation excessive.
Contrôle descente non disponible si le régulateur de vitesse est activé	Le contrôle d'adhérence en descente ne peut pas s'activer lorsque le régulateur de vitesse contrôle activement la vitesse.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE L'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

L'aide à la conduite active maintient votre véhicule au centre de la voie lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

L'aide à la conduite active utilise des caméras pour surveiller la position du véhicule dans la voie et intervient sur le volant de direction pour maintenir le véhicule au centre de la voie.

Lorsque cette fonction est activée, l'aide à la conduite active utilise une caméra avant et un éclairage infrarouge pour surveiller vos yeux et la position de votre tête afin de détecter toute distraction de votre part. Si le système détermine que vous êtes distrait, il vous signale de garder les yeux sur la route.

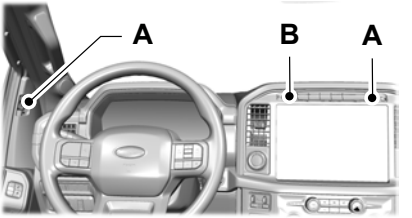

A Zone d'éclairage.

B Caméra

Nota : *Lorsque l'aide à la conduite active est activée, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route, l'enregistreur de données sur les événements du véhicule peut enregistrer les données de caméra. Voir* ***Données d'événement*** *(page 29).*

Nota : *Aucune donnée n'est enregistrée dans des conditions de conduite normales.*

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Des obstructions à la caméra orientée vers le conducteur ou à l'éclairage infrarouge pourraient nuire au bon fonctionnement du système. Éliminez toutes les obstructions de la caméra et des zones d'éclairage. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système si des modifications ont été apportées au volant de direction. Toute modification apportée au volant de direction pourrait affecter le fonctionnement ou les performances du système. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

EXIGENCES RELATIVES À L'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

L'aide à la conduite active ne s'active que lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- L'aide à la conduite active est activée sur votre écran d'infodivertissement. Voir **Paramètres de l'aide à la conduite active** (page 326).
- Le régulateur de vitesse adaptatif est activé.
- Le système détecte les deux marquages de voie.
- Vos mains sont sur le volant.
- Vous regardez la route.

LIMITATIONS DE L'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

N'importe laquelle des conditions suivantes pourrait nuire au fonctionnement de l'aide à la conduite active :

- Le véhicule n'est pas centré dans la voie.
- La voie est trop étroite ou trop large.
- Le système ne détecte pas au moins un marquage de voie, ou la voie se sépare ou se fusionne.
- Un couple limité est appliqué sur le volant.
- Utilisation du système dans des zones de construction.
- Lorsque des modifications sont apportées au circuit de direction.
- Utilisation d'un pneu de secours.
- Vous avez un problème oculaire préexistant, tel qu'un strabisme, ou vous avez subi une chirurgie des yeux.

Nota : *L'assistance à la direction est limitée et pourrait ne pas suffire dans toutes les situations de conduite.*

Nota : *Dans des cas exceptionnels, le système pourrait dévier de la ligne centrale.*

Nota : *Les informations fournies par les données de carte de navigation peuvent être inexactes ou dépassées.*

PARAMÈTRES DE L'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

Activation de l'aide à la conduite active

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Régulateur de vitesse***.
4. Appuyez sur ***Centrage dans la voie***.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

Activation de l'aide à la conduite active

Les commandes sont situées sur le volant de direction.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif et les boutons de soutien latéral pour vous assurer que les deux systèmes sont activés. L'aide à la conduite active se met en marche.

Désactivation de l'aide à la conduite active

Appuyez sur le bouton de soutien latéral ou du régulateur de vitesse adaptatif lorsque le système est en marche ou en mode d'attente.

L'aide à la conduite active se désactive à chaque cycle d'allumage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ALERTES D'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

Lorsque l'aide à la conduite active surveille votre conduite et détermine que vous n'intervenez pas sur le volant de direction depuis un moment, le système vous signale de mettre les mains sur le volant de direction.

Lorsque l'aide à la conduite active surveille votre conduite et détermine que vous ne regardez pas la route depuis un moment, le système vous signale de porter attention à la route.

Si vous ne réagissez pas aux avertissements, l'aide à la conduite active se désactive, puis serre et desserre rapidement les freins et ralentit le véhicule à basse vitesse tout en assurant la maîtrise.

Si votre véhicule ralentit et que vous reprenez le contrôle, un message s'affiche vous invitant à appuyer sur la pédale d'accélérateur afin de permettre la reprise du système.

Nota : *Si plusieurs événements d'inactivité sont détectés, le système se désactive jusqu'au prochain cycle de mise en marche du véhicule.*

ANNULATION AUTOMATIQUE DE L'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

Quand des conditions externes annulent l'aide à la conduite active, comme l'absence de marquages de voie, une tonalité retentit et un message s'affiche au tableau de bord.

Si votre véhicule commence à ralentir, vous devez reprendre le volant et appuyer brièvement sur le bouton pour réactiver pleinement l'aide à la conduite active.

Le système peut également s'annuler si :

- La voie devient trop étroite.
- Le système ne peut pas détecter au moins un marquage de voie.
- Les marquages de voie se croisent.
- Vos yeux ne regardent pas la route ou vos mains ne sont pas sur le volant de direction.

Si vos mains sont sur le volant de direction et que vous regardez la route lorsque le système est actif et qu'il s'annule, le système émet une tonalité et affiche le graphique d'annulation sur le tableau de bord.

Si vous ne portez pas attention à la route ou si vos mains ne sont pas sur le volant de direction et que le système s'annule, il émet une tonalité et affiche un message jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule. Si vous ne reprenez pas les commandes assez rapidement, l'aide à la conduite active s'active et desserre rapidement les freins pour ralentir le véhicule et en conserver la maîtrise. Si votre véhicule ralentit et que vous reprenez le contrôle, un message s'affiche vous invitant à appuyer sur la pédale d'accélérateur afin de permettre la reprise du système.

Nota : *Si plusieurs événements d'inactivité sont détectés, le système se désactive jusqu'au prochain cycle de mise en marche du véhicule.*

TÉMOINS D'AIDE À LA CONDUITE ACTIVE

Lorsque le système est activé, la couleur du témoin change pour en indiquer l'état.

Gris – l'aide à la conduite active est en marche, mais inactive.

Vert – l'aide à la conduite active est active et intervient de manière continue sur le volant.

Aide à la conduite disponible

En présence de ce témoin, vous devez maintenir les mains sur le volant de direction.

AIDE À LA CONDUITE ACTIVE – DÉPANNAGE

Aide à la conduite active – Messages d'information

Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles.

Message	Mesure à prendre
Garder les mains sur le volant	Assurez-vous de remettre les mains sur le volant de direction et de reprendre le contrôle de la direction.
Reprendre les commandes	Le système va s'annuler et vous devez reprendre le contrôle.
Regardez la route	Portez votre attention sur la route.
Aide à la conduite active non disponible	Une anomalie fait que le système est indisponible. Si le message est toujours affiché, faites vérifier le système dès que possible.
Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour reprendre	Enfoncez la pédale d'accélérateur et suivez les invites.

Nota : *Certains messages peuvent être abrégés ou raccourcis selon le type de tableau de bord dont vous disposez.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE

Précautions relatives à la direction assistée électrique

AVERTISSEMENT: La direction assistée électrique effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le circuit. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée s'affiche à l'écran d'information. Si le message s'affiche de nouveau, faites vérifier le système dès que possible.

AVERTISSEMENT: Si le système détecte une anomalie, sans qu'aucune différence dans la direction ne soit ressentie, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de la direction.

Adaptez votre vitesse et votre conduite à la direction assistée réduite.

Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cet effort permet d'éviter la surchauffe et les dommages permanents sur la direction. Si cela se produit, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et le circuit ne sera pas endommagé. Les manœuvres normales de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et de rétablir le fonctionnement normal de la direction assistée.

Nota : *Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.*

Direction adaptative de la direction assistée électrique (Selon l'équipement)

Direction assistée à commande électronique (EPAS)

La direction adaptative modifie le rapport de direction en fonction des changements de vitesse du véhicule, optimisant ainsi la sensibilité de la direction dans toutes conditions. Le système change également lorsque vous activez le mode remorquage/transport de la boîte de vitesses. Lorsque vous sélectionnez la commande de mode remorquage/transport, la direction adaptative réduit la sensibilité du véhicule aux manœuvres de direction à vitesses élevées, tout en maintenant la facilité de stationnement et la manœuvrabilité à vitesses réduites.

Nota : *La direction adaptative surveille constamment s'il y a présence d'anomalies. Si le système détecte une anomalie, un message apparaît à l'écran d'information. Si un témoin rouge s'allume, immobilisez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Le témoin peut s'éteindre si l'anomalie n'est plus présente. Si un message d'avertissement relatif à la direction adaptative apparaît à chaque fois que vous démarrez votre véhicule, faites vérifier le système dès que possible.*

Nota : *Le système est conçu avec un dispositif de verrouillage. Il demeure mécaniquement verrouillé à un rapport de direction fixe avec le verrouillage engagé. Vous pouvez remarquer un déclic lorsque vous établissez ou coupez le contact.*

Nota : *Si votre véhicule perd de sa puissance électrique ou détecte une anomalie défaut lors de la conduite, la direction adaptative se désactive automatiquement et vous retrouvez une fonction de direction normale avec un rapport de direction fixe. À ce moment, il est possible que le volant de direction ne soit pas parfaitement droit lorsque le véhicule suit une trajectoire en ligne droite. De plus, vous remarquerez que l'angle du volant nécessaire pour diriger votre véhicule peut être différent.*

Nota : *Pendant les manœuvres de stationnement, la direction adaptative équilibre l'effort du conducteur en fonction de diverses entrées du volant et conditions de charge du véhicule. Dans des conditions de fonctionnement extrêmes, le dispositif de verrouillage peut s'enclencher. Cette stratégie empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction adaptative. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir après quoi la direction assistée revient à la normale.*

Apprentissage adaptatif (Selon l'équipement)

L'apprentissage adaptatif aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la direction. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et anticollision. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve est installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

DIRECTION – DÉPANNAGE

Direction – Témoins

Le témoin de la direction adaptative s'allume si le système détecte une anomalie pendant les contrôles continus de diagnostic.

Nota : *Si un témoin rouge s'allume, immobilisez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Direction – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le circuit de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le circuit de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie direction assis. Service requis	Le circuit de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	Le circuit de direction a détecté une condition qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

AIDE AU STATIONNEMENT – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

AVERTISSEMENT: Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent nuire au fonctionnement du système de détection. Cela risque de réduire les performances du système ou de déclencher de fausses alertes.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque le véhicule roule lentement. Pour éviter des blessures, vous devez être prudent lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Quand vous attelez une remorque à votre véhicule, l'aide au stationnement en marche arrière détecte la remorque et transmet une alerte. Afin d'éviter ces alertes, désactivez l'aide au stationnement lorsque vous attelez une remorque.

Nota : *Certains accessoires ajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier peuvent également causer des fausses alertes, comme de grands attelages de remorques, des porte-vélos, des supports à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du système d'aide au stationnement. Les pneus de secours ou les housses de pneu de secours montées sur le hayon pourraient également causer de fausses alertes du système d'aide au stationnement. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.*

Nota : *Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise.*

Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : *Si vous utilisez une clé MyKey programmée, vous ne pouvez pas le désactiver. Voir* ***MyKey™*** *(page 87).*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement arrière

Sonar de recul

Les capteurs de sonar de recul détectent la présence d'objets derrière le véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Limites de l'aide au stationnement arrière

La couverture est réduite au niveau des angles extérieurs.

Si vous utilisez une clé MyKey programmée, vous ne pouvez pas désactiver l'aide au stationnement.

Les capteurs arrière d'aide au stationnement sont actifs lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que sa vitesse est inférieure à 5 km/h (3 mph).

La zone de couverture du capteur va jusqu'à 180 cm (71 po) du pare-chocs arrière.

L'aide au stationnement arrière détecte les objets de grande dimension lorsque vous passez en marche arrière (R) et que :

- votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse.
- votre véhicule est immobile, mais un objet se rapproche à faible vitesse par l'arrière.
- votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse et un objet s'approche de votre véhicule, comme un autre véhicule à faible vitesse.

Emplacement des capteurs d'aide au stationnement arrière

Les capteurs de sonar arrière d'aide au stationnement sont situés sur le pare-chocs arrière.

Carillons avertisseurs d'aide au stationnement arrière

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. La tonalité augmente au fur et à mesure que votre véhicule s'approche d'un objet. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs arrière, le carillon retentit de manière continue.

Le carillon cesse de retentir si votre véhicule reste immobile pendant quelques secondes. Si le véhicule reprend son déplacement en marche arrière, le carillon retentit à nouveau.

Nota : *Lorsque le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio pourrait réduire le volume sélectionné.*

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement avant

Les capteurs d'aide au stationnement avant détectent la présence d'objets devant le véhicule.

Limites de l'aide au stationnement avant

Les capteurs d'aide au stationnement avant sont activés lorsque le véhicule est à un rapport autre que la position de stationnement (P) et que sa vitesse est inférieure à 8 km/h (5 mph).

La zone de couverture du capteur va jusqu'à 70 cm (27,6 po) du pare-chocs.

Si le véhicule est en marche arrière (R), l'aide au stationnement avant détecte les objets lorsque le véhicule se déplace lentement ou lorsqu'un objet s'approche de votre véhicule, comme un autre véhicule roulant à faible vitesse, et il émet une alerte sonore. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'alerte sonore cesse après quelques secondes. Une indication visuelle est toujours active en marche arrière (R).

Si le véhicule est dans tout rapport de marche avant, l'aide au stationnement avant émet des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule se déplace à une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h (5 mph) et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'indication visuelle et l'alerte sonore cessent après quelques secondes.

Si le véhicule est au point mort (N), les capteurs d'aide au stationnement avant et arrière fournissent une indication visuelle uniquement lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse de 8 km/h (5 mph) ou moins et qu'un obstacle est détecté dans les zones de détection. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'indication visuelle et l'alerte sonore cessent après quelques secondes.

Emplacement des capteurs d'aide au stationnement avant

Les capteurs d'aide au stationnement avant sont situés sur le pare-chocs avant.

Carillons avertisseurs d'aide au stationnement avant

Un carillon retentit lorsqu'un objet se trouve à 70 cm (27,6 po) ou moins du pare-chocs avant. La tonalité augmente au fur et à mesure que votre véhicule s'approche d'un objet.

Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière continue.

Nota : *Si l'objet détecté se trouve à une distance de 30 cm (12 po) ou moins, l'indication visuelle reste affichée.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AIDE AU STATIONNEMENT LATÉRAL (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement latéral

Les capteurs extérieurs d'aide au stationnement avant et arrière détectent les objets proches des côtés du véhicule.

Limites de l'aide au stationnement latéral

La zone de détection maximale des capteurs est de 60 cm (24 po) à partir du côté de votre véhicule.

L'aide au stationnement latéral peut ne pas fonctionner si :

- Vous établissez le contact, le coupez et le rétablissez en l'espace de quelques secondes.
- Votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux minutes.
- Le freinage antiblocage est activé.
- L'antipatinage est activé.

Nota : *Si vous désactivez l'antipatinage, vous désactivez aussi le système de détection latérale.*

Pour réinitialiser le système, conduisez le véhicule sur une distance correspondant approximativement à sa longueur.

L'aide au stationnement latéral ne détecte pas les objets qui se rapprochent du côté du véhicule, comme un autre véhicule arrivant à basse vitesse, si ce dernier ne passe pas devant un capteur avant ou arrière.

Si votre véhicule est au point mort (N), le système de détection latérale fournit uniquement une indication visuelle si votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 12 km/h (7 mph) et qu'un obstacle est détecté par un capteur d'aide au stationnement avant ou arrière alors que l'obstacle latéral se trouve à moins de 60 cm (24 po) du côté de votre véhicule. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'indication visuelle cesse après quelques secondes.

Emplacement des capteurs d'aide au stationnement latéraux

Les capteurs d'aide au stationnement latéraux sont situés sur les pare-chocs avant et arrière.

Carillons avertisseurs d'aide au stationnement latéral

Lorsque l'aide au stationnement latéral détecte un objet dans la zone de détection et sur la trajectoire du véhicule, un signal sonore retentit. Alors que votre véhicule se rapproche de l'objet, l'intervalle entre les tonalités diminue.

TÉMOINS D'AIDE AU STATIONNEMENT

Le système donne une indication de distance d'objet sur l'écran d'information.

- À mesure que l'objet se rapproche, les segments indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les segments indicateurs de distance sont grisés.

Cette indication reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée. Lorsque vous arrêtez le véhicule, l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Si les aides au stationnement ne sont pas disponibles, les segments indicateurs de distance latérale ne s'affichent pas.

AIDES AU STATIONNEMENT – DÉPANNAGE

Aides au stationnement – Messages d'information

En cas d'anomalie dans les systèmes d'aide au stationnement, un message d'avertissement s'affiche au tableau de bord ou sur l'écran d'information et de divertissement.

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Aide stationnem. AV Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.

QU'EST-CE QUE LA CAMÉRA ARRIÈRE

La caméra de marche arrière donne une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule lorsque le sélecteur est en position de marche arrière (R).

Le bouton de la caméra de marche arrière se trouve sur le tableau de bord.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA CAMÉRA ARRIÈRE

AVERTISSEMENT: Le système de caméra de recul est un dispositif complémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur utilise les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs pourraient ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de recul.

AVERTISSEMENT: Reculez aussi lentement que possible. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas dans la bonne position et l'image vidéo peut être incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le sélecteur n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

Nota : *Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué. Cette couverture peut s'avérer insuffisante et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Sur certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître lorsque vous branchez le connecteur de remorque.*

EMPLACEMENT DE LA CAMÉRA ARRIÈRE

La caméra de recul est située sur le hayon. Elle fournit une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule.

LIGNES DE GUIDAGE DE LA CAMÉRA ARRIÈRE

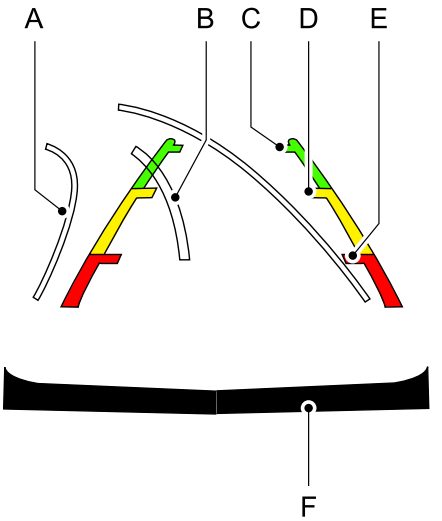

A. Lignes de guidage actives
B. Ligne centrale.
C. Ligne de guidage fixe : Zone verte
D. Ligne de guidage fixe : Zone jaune
E. Ligne de guidage fixe : Zone rouge
F. Pare-chocs arrière.

Les lignes de guidage actives ne s'affichent qu'avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier de sa trajectoire prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Soyez prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux contrôler les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Nota : *Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles en position de marche arrière (R).*

Nota : *La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.*

Nota : *Tous les modes de caméra ne peuvent fonctionner correctement sans caméra auxiliaire.*

PARAMÈTRES DE LA CAMÉRA ARRIÈRE

Zoom avant et arrière de la caméra arrière

AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière le véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité du véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. L'image en gros plan affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Nota : *Le zoom avant engage également le maintien en position de stationnement et serre automatiquement le frein de stationnement électrique lorsque vous placez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Lorsque vous enfoncez le bouton de zoom, le bouton de maintien de la position de stationnement électronique s'allume à l'écran tactile. Voir* ***Raccordement d'une remorque*** *(page 414).*

Nota : *Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) en engagée.*

Nota : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Activation et désactivation de la temporisation de la caméra arrière

1. Appuyez sur la touche ***Fonctionnalités*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur la touche ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur la touche ***Caméra arrière***.
4. Activez ou désactivez le ***Délai caméra arrière***.

Après avoir déplacé le sélecteur hors de la position de marche arrière (R) à toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- la vitesse du véhicule atteigne environ 8 km/h (5 mph);
- vous sélectionniez la position de stationnement (P).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Le système de caméras à 360 degrés se compose de caméras avant, latérales et arrière qui permettent une visibilité autour du véhicule.

FONCTIONNEMENT DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Caméra à 360 degrés :

- Permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière le véhicule.
- Aide le conducteur durant le stationnement parallèle et pour centrer le véhicule dans un espace de stationnement.
- Procure une vue de la circulation transversale devant et derrière le véhicule.
- Procure une vue de haut en bas de la zone située en dehors de votre véhicule, y compris les angles morts et les obstacles à proximité du véhicule.

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

AVERTISSEMENT: Le système de caméras à 360 degrés ne dispense pas le conducteur de regarder à travers les glaces et de jeter un coup d'œil dans les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour une visibilité optimale de l'environnement du véhicule.

AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs pourraient ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de recul.

AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le sélecteur n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

LIMITATIONS DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Nota : *Faites preuve de prudence lorsqu'une porte est entrouverte. Si une porte est entrouverte, la caméra à 360 degrés peut ne pas être dans la bonne position et l'image vidéo peut être incorrecte.*

EMPLACEMENT DES CAMÉRAS À 360 DEGRÉS

Caméra de plateau de chargement

Caméra de marche arrière

La caméra de marche arrière est située sur le hayon. Elle fournit une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Caméra avant

La caméra avant est située dans la calandre. Elle fournit une image vidéo de la zone à l'avant de votre véhicule.

Caméra latérale

La caméra latérale est située sur le rétroviseur extérieur. Elle donne une image vidéo de la zone sur les côtés du véhicule pour faciliter les manœuvres de stationnement ou de marche arrière avec remorque.

Caméra de plateau.

La caméra de plateau est montée à l'intérieur du troisième feu stop. Elle affiche une vue du contenu du plateau. La caméra contient une ligne de guidage dynamique pour localiser plus facilement l'axe du véhicule. Cette vue est accessible en marche avant (D) ou en marche arrière (R).

Caméra auxiliaire

La caméra auxiliaire est une variante de la caméra de marche arrière; elle est accessible en marche arrière (R) ou en marche avant (D), en appuyant sur le bouton AUX situé sur l'écran d'affichage. Elle fournit une image de l'arrière de la remorque en marche arrière.

LIGNES DE GUIDAGE DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Nota : *Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.*

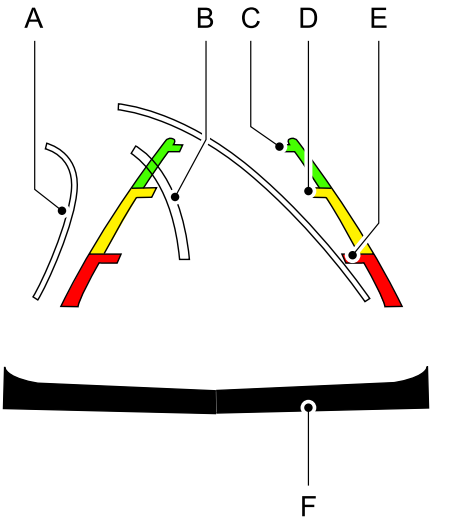

A. Lignes de guidage actives
B. Ligne centrale.
C. Ligne de guidage fixe : Zone verte
D. Ligne de guidage fixe : Zone jaune
E. Ligne de guidage fixe : Zone rouge
F. Pare-chocs arrière.

Les lignes de guidage actives ne s'affichent qu'avec les lignes de guidage fixes. Tournez le volant pour pointer les lignes de guidage vers la trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier de sa trajectoire prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux contrôler les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Zone à éviter

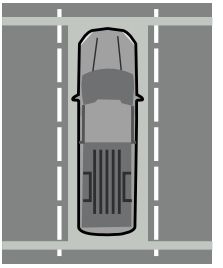

La zone à éviter est représentée par les lignes jaunes en pointillés parallèles au véhicule.

PARAMÈTRES DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Activation et désactivation de la caméra à 360 degrés

Le bouton de la caméra à 360 degrés se trouve sur le tableau de bord. Les caméras avant et arrière présentent plusieurs écrans comprenant :

- Vue normale.
- Vue normale à 360º.
- Double affichage.
- Caméra de plateau.
- Caméra auxiliaire.

Nota : *La caméra de marche arrière s'active quand vous sélectionnez la marche arrière (R). D'autres vues sont disponibles à l'écran tactile.*

En position de stationnement (P), de point mort (N) ou de marche avant (D), seules des images de l'avant apparaissent lorsque le bouton est enfoncé. En marche arrière (R), seules des images de l'arrière apparaissent en appuyant sur le bouton.

Nota : *Toutes les caméras ne sont pas disponibles.*

Nota : *Le système de caméras à 360 degrés est désactivé lorsque le véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).*

Activation et désactivation de l'affichage de la caméra à 360 degrés

Appuyez pour accéder aux différentes vues de caméra.

La vue avant normale fournit une image de ce qui se trouve directement à l'avant de votre véhicule.

La vue avant divisée fournit une vue étendue de ce qui se trouve devant votre véhicule.

La vue normale + 360 comprend la vue de caméra normale près d'une vue de caméra à 360 degrés.

La vue arrière normale fournit une image de ce qui se trouve directement derrière votre véhicule.

La vue arrière divisée fournit une vue étendue de ce qui se trouve à l'arrière de votre véhicule.

La caméra de plateau affiche le plateau du camion.

La caméra AUX de la remorque affiche une image de la caméra de marche arrière de la zone à l'arrière de votre remorque. Cette caméra doit être achetée et installée séparément.

Le guidage de remorque en marche arrière affiche une vue des côtés du camion et de la remorque. Voir **Aide pour le recul de la remorque** (page 460).

Zoom avant sur l'image et maintien de la position de stationnement activé. Voir **Raccordement d'une remorque** (page 414).

Zoom avant sur l'image à 360 degrés.

QU'EST-CE QUE L'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF

Ce système aide à diriger le véhicule lors de manœuvres de stationnement et de sortie de stationnement.

FONCTIONNEMENT D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF

L'aide au stationnement actif utilise des capteurs pour détecter les espaces de stationnement. Lorsqu'il est activé, l'aide au stationnement actif veille à la direction, à l'accélération, au freinage et aux changements de rapport nécessaires pour entrer dans un espace de stationnement ou en sortir.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF

AVERTISSEMENT: Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Les capteurs peuvent ne pas détecter d'objets sous une forte pluie ou dans d'autres circonstances produisant des interférences.

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système si des accessoires dépassent le devant ou l'arrière du véhicule, comme un attelage de remorque ou un porte-bicyclette. Le système ne peut pas tenir compte de la longueur supplémentaire des accessoires.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF

Appuyez sur le bouton d'aide au stationnement actif, puis sur l'icône d'aide au stationnement actif à l'écran tactile pour afficher les notifications en mode plein écran.

Appuyez sur les touches programmables à l'écran tactile pour sélectionner les modes de stationnement parallèle, perpendiculaire ou sortie de stationnement parallèle.

Annulation d'aide au stationnement actif

Pour annuler le stationnement actif en tout temps, quittez le point mort (N).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Mise en pause d'aide au stationnement actif

Pour mettre l'aide au stationnement actif en pause en tout temps, relâchez le bouton d'aide au stationnement actif.

L'aide au stationnement actif se met en pause si la porte du passager ou les portes arrière sont ouvertes.

Pour reprendre le stationnement, maintenez de nouveau le bouton enfoncé.

MANŒUVRE DE STATIONNEMENT PARALLÈLE

1. Appuyez sur le bouton d'aide au stationnement actif.

Nota : *Le système détecte les autres véhicules et les trottoirs pour trouver un emplacement de stationnement.*

2. Utilisez le levier des clignotants pour rechercher un emplacement de stationnement sur le côté passager ou conducteur du véhicule.

Nota : *Si vous n'utilisez pas le levier des clignotants, le système recherche un emplacement de stationnement sur le côté passager du véhicule.*

3. Lorsque vous cherchez un emplacement de stationnement, roulez en parallèle aux autres véhicules stationnés en laissant un espace d'environ 1 m (3 ft).

Nota : *Une tonalité retentit et un message s'affiche sur l'écran d'information et de divertissement lorsque le système d'aide au stationnement actif détecte un espace de stationnement convenable.*

4. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
5. Lâchez le volant de direction et passez au point mort (N).
6. Maintenez le bouton d'aide au stationnement actif enfoncé.
7. Relâchez la pédale de frein pour laisser le véhicule se stationner.

Nota : *Vous pouvez ralentir en tout temps en appuyant sur la pédale de frein.*

Nota : *Si le stationnement parallèle s'effectue entre des objets, le système stationne le véhicule plus près de l'objet situé à l'avant afin de faciliter l'accès au coffre à bagages.*

Nota : *Une fois le véhicule stationné, il passe en position de stationnement (P).*

MANŒUVRE DE STATIONNEMENT PERPENDICULAIRE

1. Appuyez sur le bouton d'aide au stationnement actif.

Nota : *L'aide au stationnement actif ne reconnaît pas les lignes des emplacements de stationnement et centre le véhicule entre les objets.*

2. Appuyez sur l'icône d'aide au stationnement actif à l'écran tactile.
3. Sélectionnez le stationnement perpendiculaire.
4. Utilisez le levier des clignotants pour rechercher un emplacement de stationnement sur le côté passager ou conducteur du véhicule.

Nota : *Si vous n'utilisez pas le levier des clignotants, le système recherche un emplacement de stationnement sur le côté passager du véhicule.*

5. Roulez sur environ 1 m (3 ft) et en perpendiculaire aux autres véhicules stationnés lorsque vous recherchez un emplacement de stationnement.

Nota : *Une tonalité retentit et un message s'affiche sur l'écran d'information et de divertissement lorsque le système d'aide au stationnement actif détecte un espace de stationnement.*

6. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
7. Lâchez le volant de direction et passez au point mort (N).
8. Maintenez le bouton d'aide au stationnement actif enfoncé.
9. Relâchez la pédale de frein pour laisser le véhicule se stationner.

Nota : *L'aide au stationnement actif fait reculer le véhicule dans les espaces de stationnement.*

Nota : *L'aide au stationnement actif aligne la partie avant du véhicule sur le côté de la voie à proximité de l'objet.*

Nota : *Lorsque le système détecte un seul objet, il laisse une distance suffisante pour ouvrir la porte de chaque côté.*

Nota : *Vous pouvez ralentir en tout temps en appuyant sur la pédale de frein.*

Nota : *Une fois le véhicule stationné, il passe en position de stationnement (P).*

SORTIR D'UN ESPACE DE STATIONNEMENT

Le stationnement actif aide uniquement à sortir d'un emplacement de stationnement parallèle.

1. Appuyez sur le bouton de stationnement actif.
2. Appuyez sur l'icône de stationnement actif à l'écran tactile.
3. Sélectionnez la sortie du stationnement parallèle.
4. Utilisez le clignotant pour désigner de quel côté vous désirez quitter l'emplacement de stationnement.
5. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
6. Lâchez le volant et passez au point mort (N).
7. Desserrez le frein de stationnement.
8. Maintenez le bouton de stationnement actif enfoncé.
9. Relâchez la pédale de frein pour laisser le véhicule se déplacer.

Nota : *Lorsque le stationnement actif déplace le véhicule dans une position qui permet de quitter l'emplacement de stationnement en marche avant, un message demande de reprendre le contrôle du véhicule.*

10. Reprenez le contrôle du véhicule.

Nota : *Vous pouvez ralentir en tout temps en appuyant sur la pédale de frein.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF – DÉPANNAGE

Aide au stationnement actif – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Anomalie stationnement actif	Le système doit être vérifié. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Aide au stationnement actif – Foire aux questions

Pourquoi le stationnement actif ne fonctionne-t-il pas correctement?

Le système ne peut détecter un véhicule, un trottoir ou un objet qui se trouvent à côté ou entre un emplacement de stationnement. Le système requiert des objets de délimitation pour fonctionner correctement.

Pourquoi le stationnement actif ne cherche-t-il pas d'emplacements de stationnement?

Vous avez désactivé le système antipatinage.

Pourquoi le stationnement actif ne cherche-t-il pas d'emplacements de stationnement?

La marche arrière (R) est engagée. Le véhicule doit avancer pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.

Pourquoi le stationnement actif ne propose-t-il pas d'emplacements de stationnement?

Les capteurs pourraient être obstrués. Par exemple, en raison d'une accumulation importante de neige, de glace ou de débris. Des capteurs obstrués peuvent nuire au fonctionnement du système.

Pourquoi le stationnement actif ne propose-t-il pas d'emplacements de stationnement?

Les capteurs sur les pare-chocs avant ou arrière pourraient être endommagés.

Pourquoi le stationnement actif ne propose-t-il pas d'emplacements de stationnement?

Il n'y a pas assez d'espace dans l'emplacement de stationnement pour stationner le véhicule de façon sécuritaire.

Pourquoi le stationnement actif ne propose-t-il pas d'emplacements de stationnement?

Il n'y a pas assez d'espace pour réaliser la manœuvre du côté opposé à l'emplacement de stationnement.

Pourquoi le stationnement actif ne propose-t-il pas d'emplacements de stationnement?

L'emplacement de stationnement est situé à plus de 1,5 m (5 ft) ou à moins de 0,5 m (2 ft) du véhicule

Pourquoi le stationnement actif ne propose-t-il pas d'emplacements de stationnement?

La vitesse du véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph) pour un stationnement en parallèle, ou supérieure à 30 km/h (19 mph) pour un stationnement perpendiculaire.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Pourquoi le stationnement actif ne propose-t-il pas d'emplacements de stationnement?

Vous avez récemment débranché ou remplacé la batterie. Après avoir rebranché de la batterie, vous devez rouler sur une courte distance en ligne droite.

Pourquoi le stationnement actif ne place-t-il pas correctement le véhicule dans un emplacement de stationnement?

Une bordure de trottoir irrégulière le long de l'emplacement de stationnement empêche le système d'aligner correctement le véhicule.

Pourquoi le stationnement actif ne place-t-il pas correctement le véhicule dans un emplacement de stationnement?

Les véhicules ou les objets bordant l'emplacement pourraient ne pas être stationnés correctement.

Pourquoi le stationnement actif ne place-t-il pas correctement le véhicule dans un emplacement de stationnement?

Le véhicule est arrêté trop loin de l'emplacement de stationnement.

Pourquoi le stationnement actif ne place-t-il pas correctement le véhicule dans un emplacement de stationnement?

Les pneus sont incorrectement installés ou gonflés. Par exemple, l'utilisation d'une roue de secours, de pneus de dimensions incorrectes ou différentes ou mal gonflés.

Pourquoi le stationnement actif ne place-t-il pas correctement le véhicule dans un emplacement de stationnement?

Une réparation ou une modification nuit à la détection du système.

Pourquoi le stationnement actif ne place-t-il pas correctement le véhicule dans un emplacement de stationnement?

Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur. Par exemple, une saleuse, un chasse-neige ou un plateau de camion de déménagement.

Pourquoi le stationnement actif ne place-t-il pas correctement le véhicule dans un emplacement de stationnement?

La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après le passage de votre véhicule.

Pourquoi le stationnement actif ne place-t-il pas correctement le véhicule dans un emplacement de stationnement?

La température autour du véhicule change rapidement. Par exemple, lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou lorsque le véhicule quitte un lave-auto.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

Condition requise

Utilisez le régulateur de vitesse quand la vitesse programmée est supérieure à 15 mi/h (unités impériales) ou à 20 km/h (unités métriques).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures graves ou mortelles.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur le bouton pour activer le système. Lorsque le système s'active, la vitesse programmée correspond à la vitesse actuelle du véhicule ou à 15 mi/h (20 km/h), selon la valeur la plus élevée. Si la vitesse est trop basse ou si d'autres conditions empêchent l'activation du régulateur de vitesse, le système passe alors en mode d'attente.

Désactivation du régulateur de vitesse

Appuyez sur le bouton lorsque le système est activé ou coupez le contact.

Nota : *Lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse, la vitesse programmée s'efface.*

PROGRAMMATION DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT: Lorsque vous descendez une pente, la vitesse du véhicule pourrait dépasser la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins.

Conduisez à la vitesse voulue.

SET+

SET-

Appuyez sur les boutons Set+ ou Set- pour régler la vitesse actuelle.

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : *Le témoin change de couleur sur l'écran d'information.*

Changement de la vitesse programmée

SET+

Appuyez sur le bouton Set+ pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments. Appuyez sur le bouton Set+ et maintenez-le enfoncé pour accélérer. Relâchez le bouton lorsque vous atteignez la vitesse voulue.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SET- Appuyez sur le bouton Set- pour diminuer la vitesse programmée par petits incréments. Appuyez sur le bouton Set- et maintenez-le enfoncé pour ralentir. Relâchez le bouton lorsque vous atteignez la vitesse voulue.

Nota : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Appuyez brièvement sur ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse programmée.

Nota : *Le système mémorise la vitesse programmée.*

Nota : *Le système s'annule si, en montée, la vitesse du véhicule est inférieure de 16 km/h (10 mph) à la vitesse programmée.*

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Appuyez sur le bouton.

TÉMOINS DE RÉGULATEUR DE VITESSE

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC ARRÊT-DÉMARRAGE

Le régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage utilise des capteurs radar et une caméra pour maintenir un écart programmé avec le véhicule qui vous précède lorsque vous le suivez jusqu'à l'arrêt complet. Lorsque le véhicule n'est pas arrêté, l'option d'arrêt-démarrage peut également être réglée pour suivre le véhicule directement devant en adaptant la vitesse.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Soyez attentif aux variations des conditions de circulation, notamment sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des croisements et des ronds-points, sur les routes sans marquage de voies, sur les routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou en pente raide.

AVERTISSEMENT: Le système n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage électronique de deuxième monte. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent de celles recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système avec une lame de chasse-neige.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENT: Lorsque vous suivez un véhicule qui freine, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement assez rapidement pour éviter une collision sans votre intervention. Soyez prêt à freiner au besoin. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Utilisation en terrain montagneux

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes sur des pentes abruptes, comme en terrain montagneux.

LIMITATIONS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Limites du capteur

AVERTISSEMENT: En de rares occasions, une anomalie de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.

AVERTISSEMENT: Si le système est défaillant, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT: Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez prêt à freiner au besoin. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules immobiles ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

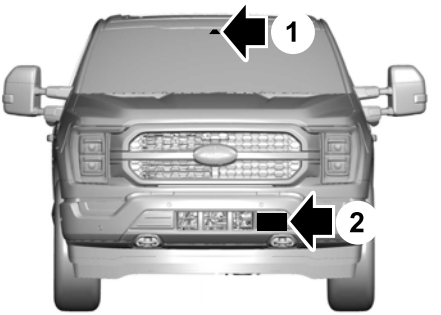

1 Caméra

2 Capteur radar

La caméra est montée sur le pare-brise, derrière le rétroviseur intérieur.

Le capteur radar se trouve sur la calandre inférieure.

Nota : *Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il se trouve derrière le bouclier.*

Nota : *Gardez l'avant du véhicule propre et n'y montez aucun monogramme ou accessoire en métal. Les protecteurs avant du véhicule, les feux du marché secondaire et les éléments peints ou enduits de plastique supplémentaires pourraient également entraîner une perte d'efficacité du capteur.*

Si un objet obstrue la caméra ou le capteur, un message s'affiche à l'écran. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur. Voir **Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information** (page 364).

Le champ de vision du capteur radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. L'image du véhicule qui précède ne s'affiche pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Des anomalies de détection peuvent survenir :

A

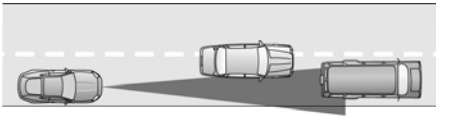

B

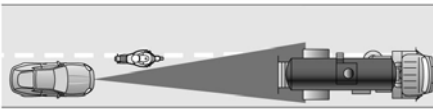

C

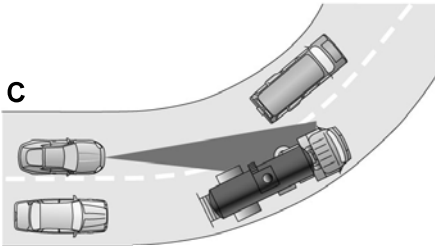

A Vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui précède.

B Des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.

C Lorsque la détection des véhicules qui précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Pour que le système fonctionne de façon optimale, la caméra installée sur le pare-brise doit avoir une bonne visibilité de la route.

Un fonctionnement optimal peut s'avérer impossible si :

- La caméra est obstruée.
- La visibilité ou l'éclairage laissent à désirer.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction. Voir **Recherche visuelle** (page 33).

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur le bouton pour activer le système. Lorsque le système s'active, la vitesse programmée correspond à la vitesse actuelle du véhicule ou à 15 mi/h (20 km/h), selon la valeur la plus élevée. Si la vitesse est trop basse ou si d'autres conditions empêchent l'activation du régulateur de vitesse adaptatif, le système passe en mode d'attente. À moins de 15 mi/h (20 km/h), le régulateur de vitesse adaptatif ne s'active pas à moins que vous suiviez un autre véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran du tableau de bord.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur le bouton lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Nota : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.*

ANNULATION AUTOMATIQUE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Le système peut s'annuler si :

- Les roues patinent.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Le système peut s'annuler et serrer le frein de stationnement si :

- Vous débouclez la ceinture de sécurité et ouvrez la porte conducteur après l'arrêt de votre véhicule.
- Vous maintenez le véhicule à l'arrêt en continu pendant plus de trois minutes.

Le système peut se désactiver ou son activation peut être empêchée si :

- Un capteur du véhicule est obstrué.
- La température des freins est trop élevée.
- Le système, ou un système connexe, présente une défaillance.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Conduisez à la vitesse voulue.

Appuyez sur les boutons Set+ ou Set- pour régler la vitesse actuelle.

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.

Une image du véhicule s'affiche si un véhicule est détecté devant vous.

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.*

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif à partir d'un arrêt complet

Appuyez sur les boutons Set+ ou Set- tout en maintenant la pédale de frein complètement enfoncée.

La vitesse programmée passe à 20 km/h (unités métriques) ou à 15 mi/h (unités impériales).

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.

Nota : *Le système ne s'active à partir de l'arrêt complet que s'il détecte un véhicule qui précède à proximité.*

Changement manuel de la vitesse programmée

SET+ Appuyez sur le bouton Set+ pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments. Appuyez sur le bouton Set+ et maintenez-le enfoncé pour accélérer. Relâchez le bouton lorsque vous atteignez la vitesse voulue.

SET- Appuyez sur le bouton Set- pour diminuer la vitesse programmée par petits incréments. Appuyez sur le bouton Set- et maintenez-le enfoncé pour ralentir. Relâchez le bouton lorsque vous atteignez la vitesse voulue.

Vous pouvez aussi enfoncer la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez sur les boutons Set+ ou Set- pour définir la vitesse actuelle comme vitesse programmée.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

RÉGLAGE DE LA DISTANCE DE SUIVI DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Appuyez sur le bouton pour naviguer entre les quatre réglages d'écart.

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

Nota : *Le réglage de la distance de séparation entre les deux véhicules est basé sur le temps et par conséquent, la distance est adaptée en fonction de la vitesse de votre véhicule.*

Nota : *Vous devez sélectionner une distance de sécurité correspondant aux conditions de la circulation.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Distance entre véhicules	Comportement dynamique
1	Plus près.	Sport
2	Près.	Normale.
3	Moyenne.	Normale.
4	Loin.	Confort.

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne le dernier réglage de distance choisi.

Lorsque vous suivez un véhicule

Lorsqu'un véhicule qui précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui précède roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule est adaptée afin de conserver la distance programmée.

Nota : *Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.*

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- le véhicule qui précède accélère et dépasse la vitesse programmée;
- le véhicule qui précède quitte votre voie;
- vous programmiez une nouvelle distance d'écart entre véhicules.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez neutraliser le système en appuyant sur la pédale de frein.

Nota : *Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.*

Si le système détermine que son niveau de freinage maximum est insuffisant, un avertissement sonore retentit, un message s'affiche sur l'écran d'information et un témoin clignote pendant que le système continue de freiner. Intervenez immédiatement.

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Appuyez brièvement sur le bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein.

La vitesse programmée ne s'efface pas.

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Appuyez sur le bouton.

Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Nota : *N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Reprendre la vitesse programmée à partir d'un arrêt complet

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant moins de quelques secondes, il accélère de la position stationnaire pour suivre le véhicule qui précède lorsque vous relâchez la pédale de frein.

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant plus de quelques secondes, un témoin et un message s'affichent.

Message	Mesure à prendre
Arrêt	Le régulateur de vitesse ne reprend pas automatiquement lorsque cet affichage est actif.
Appuyez sur le bouton pour reprendre.	Si le véhicule qui précède commence à se déplacer, vous êtes invité à appuyer sur le bouton de reprise. Enfoncez et relâchez le bouton ou utilisez la pédale d'accélérateur pour reprendre le suivi du véhicule qui précède.
Reprise automatique	S'affiche sur une autoroute à accès limité après avoir suivi un véhicule jusqu'à un arrêt complet. Dans cette situation, le véhicule reprend le suivi du véhicule qui précède sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur un bouton ou sur la pédale d'accélérateur. Le système peut demeurer en état de reprise automatique pendant environ 30 secondes, après quoi il ne reprend plus automatiquement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

NEUTRALISATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.

Utilisez la pédale d'accélérateur pour dépasser intentionnellement la limite de vitesse programmée.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et l'icône du véhicule ne s'affiche pas à l'écran du tableau de bord.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

TÉMOINS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

Blanc – le système est en marche, mais inactif.

Vert – vous avez programmé la vitesse et le système est actif.

PASSAGE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AU RÉGULATEUR DE VITESSE STANDARD

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse conventionnel ne freine pas le véhicule à l'approche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Régulateur de vitesse***.
4. Appuyez sur ***Régulateur de vitesse normal***.

Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse conventionnel. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système ne réagira pas aux véhicules qui précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée. Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du moteur.

MAINTIEN DE VOIE

Fonctionnement du système de maintien de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif avec maintien de voie utilise un capteur radar et un capteur caméra pour maintenir votre véhicule au centre de la voie en appliquant un couple continu sur le volant pour diriger le véhicule vers le centre de la voie d'autoroute.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Le réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif fonctionne normalement.*

Précautions relatives à l'aide au maintien de voie

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système si des modifications ont été apportées au volant de direction. Toute modification apportée au volant de direction pourrait affecter le fonctionnement ou les performances du système. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Les précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif s'appliquent au système de maintien de voie sauf indication contraire ou si des précautions contradictoires s'appliquent au système de maintien de voie. Voir **Régulateur de vitesse adaptatif – Précautions** (page 351).

Exigences de l'aide au maintien de voie

Vous devez maintenir les mains sur le volant en tout temps.

Le système s'active uniquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous avez un régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage activé.
- L'assistance au centrage dans la voie est activée sur votre écran d'infodivertissement. Voir **Activation et désactivation du système de maintien de voie** (page 361).
- Vos mains sont sur le volant de direction.
- Le système détecte les deux marquages de voie.

Nota : *Si aucun marquage n'est détecté, le système demeure inactif jusqu'à ce que de tels marquages soient détectés.*

Limitations de l'aide au maintien de voie

Les restrictions qui s'appliquent au régulateur de vitesse adaptatif s'appliquent au système d'assistance au centrage dans la voie sauf indication contraire ou sauf si des restrictions contradictoires s'appliquent à ce système. Voir **Limitations du régulateur de vitesse adaptatif** (page 352).

Le centrage dans la voie risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Le véhicule n'est pas centré dans la voie.
- La voie est trop étroite ou trop large.
- Le système ne détecte pas au moins un marquage de voie, ou la voie se sépare ou se fusionne.
- Un couple limité est appliqué sur le volant.
- Les zones de construction ou contenant des infrastructures neuves.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- Lorsque des modifications sont apportées au circuit de direction.
- Lors de l'utilisation d'un pneu de secours.
- Par temps de forts vents.

Nota : *Le couple de l'assistance conducteur est limité et peut s'avérer insuffisant dans certaines situations, telles que la prise de virages serrés ou à grande vitesse.*

Nota : *Dans des cas exceptionnels, le système pourrait dévier de la ligne centrale.*

Activation et désactivation du système de maintien de voie

Vous devez maintenir les mains sur le volant en tout temps.

Les commandes sont situées sur le volant.

Appuyez sur le bouton.

Le témoin s'affiche à l'écran d'information. Lorsque le système est activé, la couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez neutraliser le système à tout moment en dirigeant le véhicule.

Nota : *Les exigences appropriées doivent être respectées avant de pouvoir activer le système. Voir* ***Exigences de l'aide au maintien de voie*** *(page 360).*

Activation et désactivation du système de maintien de voie

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Régulateur de vitesse***.
4. Appuyez sur ***Centrage dans la voie***.

Alertes de maintien de voie

Vous devez maintenir les mains sur le volant en tout temps.

Lorsque le système est actif et qu'il ne détecte aucune activité sur le volant après une certaine période, il vous signale de mettre les mains sur le volant. Si vous ne réagissez pas aux avertissements, le système se désactive et ralentit votre véhicule tout en assurant la maîtrise.

Le système vous avertit également lorsque le véhicule franchit un marquage de voie sans qu'il y ait d'activité sur le volant.

Nota : *Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourrait interpréter cela comme une absence de mains au volant.*

Quand des conditions externes annulent le système (par exemple, aucun marquage de voie), une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran du tableau de bord.

Si votre véhicule commence à ralentir, reprenez la commande du volant, puis appuyez brièvement sur le bouton pour réactiver pleinement le système.

Nota : *Si votre véhicule ralentit deux fois dans un cycle de conduite en raison de l'inactivité du conducteur, le système sera désactivé jusqu'au prochain cycle de mise en marche du véhicule.*

Désactivation automatique du maintien de voie

Quand des conditions externes annulent le système (par exemple, aucun marquage de voie), une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran du tableau de bord.

Si votre véhicule commence à ralentir, vous devez reprendre la commande du volant, puis appuyer brièvement sur le bouton pour réactiver pleinement le système.

L'annulation automatique peut également se produire si :

- La voie devient trop étroite ou trop large.
- Le système ne peut pas détecter au moins un marquage de voie.
- Les marquages de voie se croisent.

Nota : *Si votre véhicule ralentit deux fois dans un cycle de conduite en raison de l'inactivité du conducteur, le système sera désactivé jusqu'au prochain cycle de mise en marche du véhicule.*

Témoins de l'aide au maintien de voie

Ce témoin s'allume lorsque vous activez le maintien de voie. La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

Gris – le système est en marche, mais inactif.

Vert – le système est actif et applique un couple sur le volant pour maintenir votre véhicule au centre de la voie.

Orange accompagné d'une tonalité, puis gris – annulation automatique du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF INTELLIGENT (Selon l'équipement)

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent associe la reconnaissance des panneaux de vitesse au régulateur de vitesse adaptatif pour régler la vitesse programmée selon la limite de vitesse détectée par le système de reconnaissance. La vitesse programmée est mise à jour lorsque le système détecte de nouveaux panneaux de vitesse indiquant une vitesse différente.

Nota : *Le réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif fonctionne normalement.*

Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif intelligent

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Exigences du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

La reconnaissance des panneaux de circulation doit être activée pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.

Limitations du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

Les informations de limite de vitesse fournies par les données de carte de navigation peuvent être inexactes ou dépassées.

Le système peut ne pas détecter et lire les panneaux indicateurs de vitesse contenant des informations conditionnelles, comme un panneau clignotant pendant certaines périodes, ou lorsque des enfants sont présents.

Nota : *Le système ne règle pas la vitesse du véhicule aux limites de vitesse indiquées par un panneau de circulation supplémentaire.*

Dans certaines conditions, le système peut ne régler la vitesse de votre véhicule que lorsque celui-ci a dépassé la limite de vitesse.

Activation et désactivation du mode intelligent

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Régulateur de vitesse***.
4. Appuyez sur ***Intelligent***.

Réglage de la tolérance de la vitesse programmée

1. Appuyez sur la touche ***Fonctionnalités*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Régulateur de vitesse***.
4. Appuyez sur ***Régulateur de vitesse adaptatif***.
5. Appuyez sur ***Reconnaissance panneaux vitesse***.
6. Appuyez sur ***Tolérance***.
7. Utilisez **+** et **-** pour définir la tolérance.

Nota : *Vous ne pouvez pas programmer une tolérance supérieure ou inférieure de plus de 30 km/h (19 mph) de la limite de vitesse détectée.*

Alertes du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

Si vous augmentez la vitesse programmée au-delà de la limite de vitesse ou de cette limite augmentée d'une valeur de tolérance positive, le témoin de vitesse programmée clignote.

Cet avertissement ne se produit pas si :

- vous neutralisez la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur.
- la vitesse du véhicule dépasse la vitesse programmée en descendant une pente.

Témoins du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

La limite de vitesse programmée apparaît à côté de la limite de vitesse détectée sur le tableau de bord.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – DÉPANNAGE

Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information - Véhicules avec : Maintien de voie

Nota : *Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles.*

Nota : *Le système peut abréger ou raccourcir certains messages en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.*

Message	Mesure à prendre
Garder les mains sur le volant	Assurez-vous de remettre les mains sur le volant de direction et de reprendre le contrôle de la direction.
Assistance au maintient voie Non disponible	Des anomalies liées à l'assistance au centrage dans la voie font que le système est indisponible.
Reprendre les commandes	Le système va s'annuler et vous devez reprendre le contrôle.
Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour reprendre	Enfoncez l'accélérateur et suivez les invites.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information - Véhicules avec : Stop-and-Go

Nota : *Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles.*

Nota : *Le système peut abréger ou raccourcir certains messages en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.*

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Capteur avant non aligné	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	Une anomalie fait que le système est indisponible.
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un radar est obstrué en raison d'une mauvaise visibilité causée par de mauvaises conditions météorologiques ou d'une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. En raison de la nature de la technologie radar, il est possible que le système signale un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition d'obstruction s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.
Freinage auto. régul. vitesse arrêté	Vous avez sélectionné le régulateur de vitesse normal. Ce système ne freine pas ou ne réagit pas à la circulation.
Régul. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	S'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est sur le point de s'annuler et que vous devez reprendre le contrôle.
Régul. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	S'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif et qu'il n'y a aucun véhicule à portée devant vous.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LA COMMANDE DU MODE DE CONDUITE

Votre véhicule comporte différents modes de conduite que vous pouvez sélectionner selon les conditions de conduite. Selon le mode de conduite que vous sélectionnez, le système ajuste différents réglages du véhicule.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE DU MODE DE CONDUITE

La commande du mode de conduite règle la configuration de votre véhicule pour chaque mode sélectionné.

Le changement de mode de conduite modifie la fonctionnalité du système de direction pour ajuster l'effort et la sensation de la direction.

La stabilité et l'antipatinage vous permettent de maintenir votre véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances.

La commande de l'accélérateur améliore la réponse du groupe motopropulseur, les commandes de boîte de vitesses sont optimisées en fonction du programme de changement de vitesse et les réglages des quatre roues motrices sont optimisés et adaptés à chaque mode.

Le changement de mode de conduite enclenche ou désengage le différentiel autobloquant électronique.

Le changement de mode de conduite change les modes quatre roues motrices sur mode par défaut, disponible ou non disponible.

Nota : *Le système effectue des vérifications de diagnostic qui surveillent continuellement le bon fonctionnement du système. Si un mode n'est pas disponible en raison d'une défectuosité, le système passe par défaut en mode normal.*

Nota : *Le système repasse en mode normal chaque fois que vous démarrez. Au démarrage, le système affiche aussi un message sur le tableau de bord qui vous donne l'option de retourner au mode de conduite précédemment sélectionné pendant le dernier cycle de conduite. Si vous sélectionnez Oui, le système repasse au dernier mode de conduite sélectionné et au réglage de transmission associé à ce mode. Si vous sélectionnez Non, le système demeure dans le mode normal et au réglage de transmission associé à ce mode. Si vous ne sélectionnez ni Oui ni Non, le système demeure dans le mode normal et au dernier réglage de transmission utilisé.*

SÉLECTION D'UN MODE DE CONDUITE

Tournez la commande de mode de conduite sur la console centrale pour sélectionner un mode de conduite ou le changer.

Nota : *Les icônes des boutons varient selon le véhicule.*

MODES DE CONDUITE

Sable/neige profonde - 4x4

Pour la conduite hors route sur du sable mou et sec ou de la neige profonde. Ce mode optimise la réactivité de la pédale d'accélérateur, la traction et les contrôles de stabilité pour aider à maintenir l'élan vers l'avant. Si votre véhicule est enlisé en profondeur, utilisez ce mode pour vous aider à le dégager.

Le mode quatre roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionnable en mode Sable/neige profonde.

Nota : *N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée revêtue ou de la neige damée. Cela pourrait entraîner un blocage de la transmission et endommager le système selon la sélection du mode quatre roues motrices. Voir* ***Quatre roues motrices*** *(page 288).*

Éco - 4x4

Pour une conduite efficace. Ce mode permet d'augmenter les économies de carburant et contribue à prolonger l'autonomie.

Le mode deux roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse n'est pas disponible en mode éco.

Éco - 4x2

Pour une conduite efficace. Ce mode permet d'augmenter les économies de carburant et contribue à prolonger l'autonomie.

Boue/ornière - 4x4

Pour la conduite hors route. Ce mode améliore les performances du véhicule pour traverser des terrains boueux, des ornières ou des terrains irréguliers.

Le mode quatre roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionnable en mode boue/ornière.

Nota : *N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée revêtue ou de la neige damée. Cela pourrait entraîner un blocage de la transmission et endommager le système selon la sélection du mode quatre roues motrices. Voir* ***Quatre roues motrices*** *(page 288).*

Normal - 4x4

Pour la conduite quotidienne. Ce mode est un parfait compromis entre le plaisir, le confort et la commodité. Ce mode est activé par défaut chaque fois que le contact est établi.

Le mode deux roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Tous les modes à quatre roues motrices peuvent être sélectionnés en mode normal.

Normal - 4x2

Pour la conduite quotidienne. Ce mode est un parfait compromis entre le plaisir, le confort et la commodité. Ce mode est activé par défaut chaque fois que le contact est établi.

Roche/traction - 4x4

Pour la conduite hors route et le franchissement optimal de rochers. Le mode roche/traction engage le différentiel autobloquant électronique. Le mode roche/traction optimise la réactivité de l'accélérateur et de la boîte de vitesses afin de vous offrir une plus grande maîtrise de votre véhicule.

Le mode quatre roues motrices gamme basse est le seul mode quatre roues motrices disponible en mode roche/traction.

Glissant - 4x2

Pour les conditions de route non idéales comme une chaussée enneigée ou couverte de glace. Ce mode peut être utilisé sur les terrain de cross où des chaussées dures sont recouvertes d'un matériel glissant, humide ou non pavé. Le mode patinage réduit la réactivité de l'accélérateur et optimise les changements de rapport pour les surfaces glissantes.

Nota : *N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur un chaussée sèche. Cela pourrait entraîner un blocage de la transmission et endommager le système selon la sélection du mode quatre roues motrices. Voir* ***Quatre roues motrices*** *(page 288).*

Glissant - 4x4, Véhicules avec : Torque On Demand à 2 rapports

Pour les conditions de route non idéales comme une chaussée enneigée ou couverte de glace. Ce mode peut être utilisé sur les terrain de cross où des chaussées dures sont recouvertes d'un matériel glissant, humide ou non pavé. Le mode patinage réduit la réactivité de l'accélérateur et optimise les changements de rapport pour les surfaces glissantes.

Le mode quatre roues motrices auto est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode deux roues motrices gamme haute n'est pas disponible en mode patinage.

Nota : *N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur un chaussée sèche. Cela pourrait entraîner un blocage de la transmission et endommager le système selon la sélection du mode quatre roues motrices. Voir* ***Quatre roues motrices*** *(page 288).*

Glissant - 4x4, Véhicules avec : Sélection électronique en marche

Pour les conditions de route non idéales comme une chaussée enneigée ou couverte de glace. Ce mode peut être utilisé sur les terrain de cross où des chaussées dures sont recouvertes d'un matériel glissant, humide ou non pavé. Le mode patinage réduit la réactivité de l'accélérateur et optimise les changements de rapport pour les surfaces glissantes.

Le mode quatre roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Tous les modes à quatre roues motrices peuvent être sélectionnés en mode patinage.

Nota : *N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur un chaussée sèche. Cela pourrait entraîner un blocage de la transmission et endommager le système selon la sélection du mode quatre roues motrices. Voir* ***Quatre roues motrices*** *(page 288).*

Sport - 4x2

Pour une conduite sportive avec une meilleure manœuvrabilité et plus de réactivité. Ce mode augmente la réactivité de la pédale d'accélérateur et procure une sensation de conduite plus sportive. Le groupe motopropulseur retient plus longtemps les rapports inférieurs, ce qui aide votre véhicule à accélérer plus vite.

Sport - 4x4, Véhicules avec : Torque On Demand à 2 rapports

Pour une conduite sportive avec une meilleure manœuvrabilité et plus de réactivité. Ce mode augmente la réactivité de la pédale d'accélérateur et procure une sensation de conduite plus sportive. Le groupe motopropulseur retient plus longtemps les rapports inférieurs, ce qui aide votre véhicule à accélérer plus vite.

Le mode quatre roues motrices auto est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse n'est pas disponible en mode sport.

Sport - 4x4, Véhicules avec : Sélection électronique en marche

Pour une conduite sportive avec une meilleure manœuvrabilité et plus de réactivité. Ce mode augmente la réactivité de la pédale d'accélérateur et procure une sensation de conduite plus sportive. Le groupe motopropulseur retient plus longtemps les rapports inférieurs, ce qui aide votre véhicule à accélérer plus vite.

Le mode deux roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse n'est pas disponible en mode sport.

Remorquage/transport - 4x4

Pour améliorer le fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou une lourde charge. Ce mode monte les rapports à des régimes moteur plus élevés afin de réduire la fréquence des changements de vitesse. Ce mode garantit également le freinage moteur dans toutes les vitesses de marche avant, ce qui ralentit votre véhicule et vous aide à en conserver la maîtrise en pente. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

Tous les modes à quatre roues motrices peuvent être sélectionnés en mode remorquage/transport. Ce mode n'est pas défini par défaut sur un certain mode quatre roues motrices.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Remorquage/transport - 4x2

Pour améliorer le fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou une lourde charge. Ce mode monte les rapports à des régimes moteur plus élevés afin de réduire la fréquence des changements de vitesse. Ce mode garantit également le freinage moteur dans toutes les vitesses de marche avant, ce qui ralentit votre véhicule et vous aide à en conserver la maîtrise en pente. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

Sentier - 4x2

Le mode Sentier est destiné à la conduite hors route sur des terrains boueux, ornés, mous ou irréguliers. Ce mode réduit la réactivité de l'accélérateur pour augmenter le patinage des roues afin de garder les pneus dégagés et d'éviter l'enlisement.

COMMANDE DU MODE DE CONDUITE – DÉPANNAGE

Commande du mode de conduite – Témoins

Certains modes de conduite réduisent l'efficacité de l'antipatinage et du contrôle de stabilité et le témoin s'allume sur le tableau de bord.

Commande du mode de conduite – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Mode 4x4 sélectionné non disponible en mode conduite actuel	Vous avez sélectionné un mode de conduite quatre roues motrices qui n'est pas disponible dans le mode de conduite actuel. Sélectionnez un mode de conduite quatre roues motrices disponible.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Commande du mode de conduite – Foire aux questions

Pourquoi le système est-il passé par défaut en mode normal ?

Si un mode n'est pas disponible en raison d'une défectuosité, le système passe par défaut en mode normal.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie vous alerte en agissant temporairement sur la direction ou en faisant vibrer le volant de direction lorsqu'il détecte un changement de voie involontaire.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie utilise une caméra orientée vers l'avant montée sur le pare-brise pour surveiller les mouvements sur la voie empruntée.

Lorsque la caméra détecte un déport hors de la voie, le système de maintien de voie avertit le conducteur en faisant vibrer le volant de direction ou aide le conducteur en intervenant légèrement sur le volant de direction pour ramener le véhicule dans la bonne voie.

Le conducteur peut sélectionner l'un de trois modes :

- Alerte (selon l'équipement)
- Aide
- Alerte + aide

PRÉCAUTIONS DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

LIMITES DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie ne fonctionne que si la vitesse du véhicule est supérieure à 64 km/h (40 mph).

Le système est actif si la caméra peut détecter au moins un marquage de voie.

Le système de maintien de voie risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Le système de maintien de voie ne détecte pas au moins un marquage de voie.
- Vous activez le clignotant.
- Vous effectuez des manœuvres brusques, accélérez ou freinez brusquement.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 64 km/h (40 mph).
- Le freinage antiblocage, le contrôle de stabilité ou l'antipatinage s'active.
- La voie est trop étroite.
- Quelque chose bloque champ visuel de la caméra ou la caméra est incapable de détecter les marquages de voie en raison des conditions ambiantes, des conditions de la circulation ou de l'état du véhicule.
- Entrée ou sortie d'un virage serré en conduisant à grande vitesse.

Le système de maintien de voie pourrait ne pas corriger le positionnement de voie dans les conditions suivantes :

- Vents violents.
- Surface routière irrégulière.
- Charge lourde ou inégale.
- Pression incorrecte des pneus.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Pour activer le système de maintien de voie, appuyez sur le bouton situé sur le volant de direction.

Pour désactiver le système de maintien de voie, appuyez de nouveau sur le bouton.

Nota : *Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information et de divertissement pour indiquer l'état du système.*

Nota : *Le système enregistre le réglage de marche ou d'arrêt jusqu'à ce que vous le changiez manuellement, à moins qu'il ne détecte une clé MyKey™. Lorsqu'une clé MyKey™ est détectée, le système active par défaut le dernier réglage associé à cette clé MyKey™.*

Nota : *Si le système détecte une clé MyKey™, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet. Vous pouvez uniquement modifier les réglages de mode et d'intensité.*

ACTIVATION DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie comporte différents réglages que vous pouvez consulter ou modifier au moyen de l'écran d'information.

Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Pour changer le mode du système de maintien de voie, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Système de maintien de voie***.
4. Appuyez sur ***Mode de maintien de voie***.
5. Sélectionnez un mode.

Nota : *Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du moteur. Lorsqu'une clé MyKey™ est détectée, le système active par défaut le dernier réglage associé à cette clé MyKey™.*

MODE D'ALERTE

Qu'est-ce que le mode d'alerte

Le mode Alerte fait vibrer le volant de direction lorsque le système détecte un changement de voie involontaire.

Fonctionnement de la fonction d'alerte

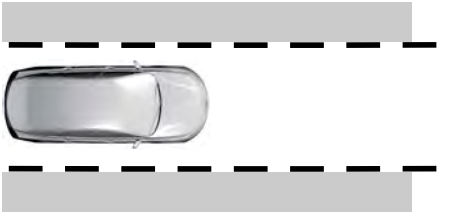

En mode Alerte, le système de maintien de voie vous alerte en faisant vibrer le volant de direction. L'intensité de la vibration peut être réglée dans le menu du système de maintien de voie.

Réglage de l'intensité des vibrations du volant de direction

Pour modifier l'intensité des vibrations du volant de direction, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Système de maintien de voie***.
4. Appuyez sur ***Intensité de maintien de voie***.
5. Sélectionnez un réglage d'intensité.

MODE D'AIDE

Qu'est-ce que le mode d'aide

Le mode d'aide intervient temporairement sur le volant de direction pour ramener le véhicule au centre de la voie.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Fonctionnement de la fonction d'aide

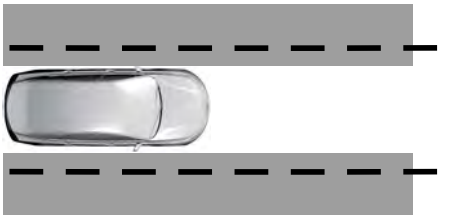

Le système de maintien de voie intervient lors d'un déport de voie involontaire. Le système intervient légèrement sur le volant de direction pour diriger le véhicule vers le centre de la voie.

MODE D'ALERTE ET D'AIDE

Qu'est-ce que le mode d'alerte et d'aide

Le mode d'aide + alerte utilise de nombreuses fonctions pour maintenir le véhicule dans sa voie. Premièrement, le système intervient légèrement sur le volant de direction pour ramener le véhicule au centre de la voie. Si le véhicule continue de s'éloigner du centre de la voie, le système vous alerte en faisant vibrer le volant de direction.

Fonctionnement de la fonction d'alerte et d'aide

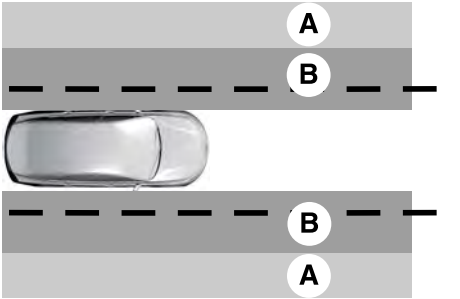

A Alerte.

B Aide.

Le système de maintien de voie détecte une sortie de voie et intervient lorsque le véhicule traverse dans la zone **B** et fournit une alerte supplémentaire lorsque le véhicule traverse dans la zone **A**.

TÉMOINS DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Si vous activez le système de maintien de voie, l'image graphique des marquages de voie s'affiche à l'écran d'information.

Lorsque vous désactivez le système, les marquages de voie ne s'affichent pas.

Nota : *La représentation graphique du véhicule vu de haut peut rester affichée si le régulateur de vitesse adaptatif est activé.*

Lorsque le système de maintien de voie est activé, la couleur des marquages de voie change pour indiquer l'état du système.

Gris	Vert	Jaune	Rouge
Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le côté indiqué.	Indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le côté indiqué.	Indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.	Indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE – DÉPANNAGE

Système de maintien de voie – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté une condition qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant de direction.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Système de maintien de voie – Foire aux questions

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
La vitesse de votre véhicule est inférieure à 65 km/h (40 mph).
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra.
Un changement de voie intentionnel rapide s'est produit.
Le véhicule roule trop près des marquages de voie pour une période prolongée.
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Les marquages de voie sont ambigus, par exemple dans les zones de construction.
La luminosité ambiante change rapidement de claire à foncée ou de foncée à claire.
Décalage prononcé et soudain des marquages de voie.
Les systèmes ABS ou AdvanceTrac™ sont activés.
La caméra est obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise.
Vous roulez trop près du véhicule qui précède.
Passage d'une voie avec marquages à une voie sans marquages, ou inversement.
De l'eau stagnante se trouve sur la route.
Marquages de voie à peine visibles, comme les marquages de voie jaunes partiels sur les routes de béton.
Voie trop étroite ou trop large.
Vous n'avez pas étalonné la caméra après le remplacement du pare-brise.
La route est étroite ou la chaussée est accidentée.

Pourquoi le véhicule, en mode d'aide ou d'aide + alerte, ne revient-il pas au centre de la voie comme il le devrait?
Présence de forts vents latéraux.
Chaussée fortement bombée.
Chaussée en mauvais état, rainures ou dénivellation entre la chaussée et l'accotement.
Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.
Vous avez changé les pneus ou modifié la suspension.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Le système d'information sur les angles morts détecte les véhicules qui peuvent être entrés dans la zone d'angle mort.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Le système d'information sur les angles morts utilise des capteurs de chaque côté du véhicule, assurant une détection vers l'arrière à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs arrière. La zone de détection s'étend environ sur 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph) pour vous alerter lorsque des véhicules qui roulent plus rapidement s'approchent.

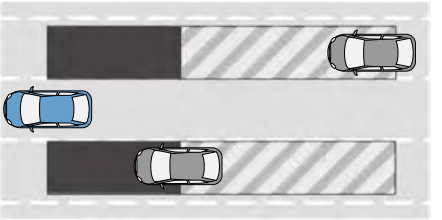

E255695

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Nota : *Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le véhicule d'entrer en contact avec d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.*

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en position de stationnement (P) ou en marche arrière (R).

Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

EXIGENCES RELATIVES AU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Le système d'information sur les angles morts s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Vous passez en marche avant (D).
- Le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Pour activer ou désactiver le système d'information sur les angles morts, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Système d'info sur les angles morts***.
4. Activez ou désactivez la fonction.

Lorsque vous désactivez le système d'information sur les angles morts, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du moteur.*

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire agréé.

EMPLACEMENT DES CAPTEURS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

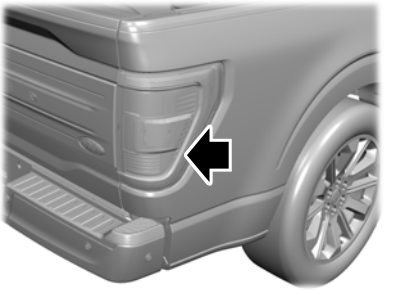

Les capteurs se trouvent à l'intérieur du feu de freinage sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système.*

Si les capteurs deviennent obstrués, un message apparaît dans l'affichage du tableau de bord. Voir **Système d'information sur les angles morts — Messages d'information** (page 383). Les témoins d'alerte s'allument, mais le système ne vous alerte pas.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS AVEC COUVERTURE DE LA REMORQUE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le système d'information sur les angles morts avec couverture de la remorque

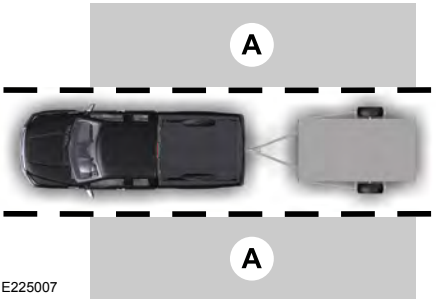

Le système d'information sur les angles morts détecte les véhicules qui peuvent être entrés dans la zone d'angle mort.

Limitations du système d'information sur les angles morts avec couverture de la remorque

La couverture de la remorque prend uniquement en charge les remorques classiques. Le système se désactive si vous sélectionnez une remorque de type sellette d'attelage.

Assurez-vous que la largeur de la remorque est inférieure à 2,6 m (8,5 ft) et que sa longueur est inférieure à 10,1 m (33 ft). Si vous entrez de plus grandes valeurs, le système se désactive.

Certaines remorques peuvent avoir une légère incidence sur les performances du système :

- Les remorques à caisse fermée de grande dimension peuvent générer des fausses alertes au passage devant des bâtiments ou près de véhicules en stationnement. Une fausse alerte peut également se déclencher en cas de virage à 90 degrés.
- Avec des remorques d'une largeur supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant et d'une longueur totale supérieure à 6 m (20 ft), les alertes peuvent être différées lorsque un véhicule double à une vitesse élevée.
- Les remorques à caisse fermée dont la largeur est supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant pourraient générer des fausses alertes lorsque vous doublez un véhicule.
- Lorsque vous remorquez une remorque à ouverture de type coquille ou à nez en V d'une largeur supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant, les alertes produites quand un véhicule rejoint votre voie de circulation à une vitesse identique à la vôtre peuvent avoir un léger retard.

Configuration de la longueur de la remorque

Vous pouvez configurer une remorque pour fonctionner avec le système d'information sur les angles morts au moyen de l'écran tactile. Pendant la configuration d'une remorque, une succession d'écrans vous demandera d'entrer des données concernant la remorque.

1. Écran Sélectionner le type de remorque – classique, à sellette d'attelage ou à col de cygne.

Nota : *Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles.*

2. Écran Voulez-vous configurer le système d'information sur les angles morts avec la remorque? Si non, le système se désactive. Si oui, alors le menu passe à l'écran suivant.
3. La largeur est-elle inférieure à 2,6 m (9 ft) et la longueur inférieure à 10,1 m (33 ft)? Si non, le système se désactive. Si oui, alors le menu passe à l'écran suivant.
4. Mesure de la largeur de la remorque. Mesurez la largeur à l'avant de la remorque. On ne la mesure pas au point le plus large de la remorque. La largeur maximale à l'avant de la remorque prise en charge par le système est de 2,6 m (9 ft).

Nota : *Il n'est pas nécessaire de saisir les mesures exactes de la largeur de la remorque. Vous devez simplement confirmer que la largeur de la remorque est de 2,6 m (9 ft) ou moins.*

5. Mesure de la longueur de la remorque. La longueur de la remorque est la distance entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque. La longueur maximale que le système peut prendre en charge est de 10,1 m (33 ft).
6. Entrez la longueur de la remorque. La valeur par défaut est de 5,5 m (18 ft). Avec les boutons de menu, augmentez ou diminuez la valeur de 1 m (3 ft). Sélectionnez une longueur qui est égale ou inférieure à 1 m (3 ft) de la longueur réelle mesurée. Par exemple, si la longueur réelle mesurée est de 7,5 m (25 ft), réglez la longueur dans le menu sur 8,2 m (27 ft). La configuration du système est enregistrée lorsque vous entrez la longueur de la remorque.

Nota : *Si la remorque est un porte-vélos ou un porte-bagages équipé de feux, entrez une longueur de 1 m (3 ft). L'alerte de circulation transversale demeure activée pour les remorques d'une longueur de 1 m (3 ft) ou moins.*

Nota : *Pour fonctionner correctement, le système nécessite des mesures précises et l'entrée de ces mesures.*

Sélection d'une remorque

Lorsque vous attelez une remorque à votre véhicule, le menu de configuration de la remorque s'affiche à l'écran tactile. Ce menu vous permet d'installer une nouvelle remorque ou de choisir une remorque précédemment installée. Un message d'avertissement s'affiche et le système s'éteint si vous ne choisissez pas ou n'ajoutez pas une nouvelle remorque.

Nota : *Le message d'avertissement peut ne pas apparaître avant que votre véhicule n'atteigne 35 km/h (22 mph).*

TÉMOINS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

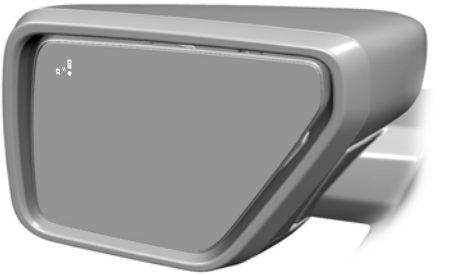

Lorsque le système d'information sur les angles morts détecte un véhicule, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin clignote.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS – DÉPANNAGE

Système d'information sur les angles morts – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Angle mort non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Quelque chose obstrue les capteurs. Nettoyez les capteurs.
Alerte angle mort désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message lorsque vous attelez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran tactile.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

Le système vous alerte lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés derrière votre véhicule lorsque vous passez en marche arrière (R).

FONCTIONNEMENT DE L'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

L'alerte de circulation transversale détecte les véhicules qui s'approchent à une vitesse comprise entre 6–60 km/h (4–37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement ou totalement obstrués.

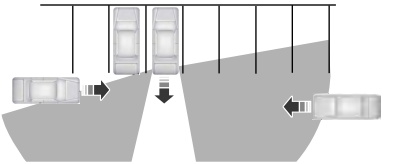

E142440

Le capteur de gauche n'est que partiellement obstrué et la zone de couverture du côté droit est maximisée.

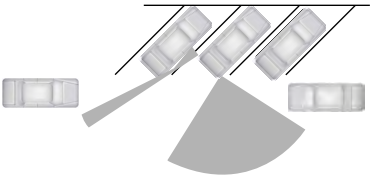

E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur de gauche est presque entièrement obstrué et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Nota : *Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.*

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

L'alerte de circulation transversale risque de ne pas fonctionner correctement lorsque :

- Quelque chose obstrue les capteurs.
- Des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs.
- Les véhicules s'approchent à des vitesses inférieures à 6 km/h (4 mph) ou supérieures à 60 km/h (37 mph).
- La vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement en oblique.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

Pour activer ou désactiver le système d'alerte de circulation transversale, utilisez l'écran tactile.

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Activez ou désactivez ***Circulation transversale***.

Nota : *Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact. Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.*

EMPLACEMENT DES CAPTEURS DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

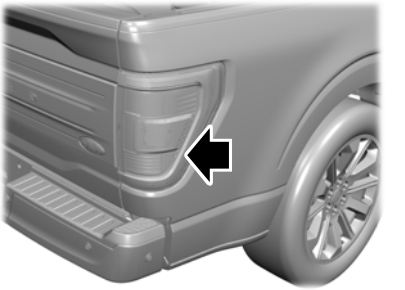

Les capteurs se trouvent à l'intérieur du feu de freinage sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système.*

Si les capteurs sont obstrués, un message peut s'afficher à l'écran d'information lorsque vous passez en marche arrière (R).

SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE AVEC COUVERTURE DE LA REMORQUE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le système d'alerte de circulation transversale avec couverture de la remorque

L'alerte de circulation transversale avec couverture de la remorques permet au système de continuer à fonctionner avec une remorque ou un attelage de remorque.

Limitations du système d'alerte de circulation transversale avec couverture de la remorque

Lorsqu'une remorque est attelée à un véhicule équipé du système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage, l'alerte de circulation transversale demeure activé dans les conditions suivantes :

- vous attelez une remorque;
- la remorque est un porte-vélos ou un porte-bagages d'une longueur maximale de 1 m (3 ft);
- vous entrez une longueur de remorque de 1 m (3 ft) à l'écran d'information.

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés, le système se désactive en attelant une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de deuxième monte, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

TÉMOINS D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

Lorsque l'alerte de circulation transversale détecte un véhicule en approche, une tonalité retentit, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et des flèches apparaissent à l'écran d'information pour indiquer de quel côté le véhicule approche.

Si le système ne fonctionne pas correctement, un témoin s'allume au tableau de bord et un message s'affiche à l'écran d'information. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Si aucune flèche n'apparaît, un message s'affiche sur l'affichage d'information.*

Nota : *Dans certains cas, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection, p. ex., un véhicule plus éloigné.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE – DÉPANNAGE

Alerte de circulation transversale – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Circulation transversale	S'affiche à la place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Vérifiez la circulation aux alentours.
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Indique que les capteurs du système d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dès que possible.
Circulation transversale Défectuosité	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attelez une remorque au véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

Assistance pré-collision avec détection des piétons

L'assistance pré-collision détecte les risques routiers en approche et alerte le conducteur. Si votre véhicule s'approche rapidement d'un véhicule immobile, d'un véhicule se déplaçant dans le même sens que vous ou d'un piéton sur votre trajectoire, le système offre plusieurs niveaux d'assistance pour vous aider à éviter une collision.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

Le système alerte le conducteur de la présence de dangers potentiels en fournissant trois niveaux d'assistance.

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un danger potentiel, le système offre ces niveaux de fonctionnalité :

1. Alerte.
2. Assistance au freinage.
3. Freinage d'urgence automatique.

Alerte : Lorsque le système est activé, une alerte visuelle clignote et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le système de freinage pour un freinage rapide. Le système n'applique pas automatiquement les freins. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système pourrait freiner davantage jusqu'à la force de freinage maximal, même si vous n'appuyez que légèrement sur la pédale de frein.

Freinage d'urgence automatique : Le freinage d'urgence automatique peut s'activer si le système détermine qu'une collision est imminente.

Nota : *Si les alertes de l'assistance pré-collision semblent trop fréquentes ou si elles sont dérangeantes, il est possible d'en réduire la sensibilité, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur du niveau de sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.*

Chaque système possède différents niveaux de détection. Voir **Limitations de l'assistance pré-collision** (page 389).

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules roulant dans une autre direction, ni les cyclistes ou les animaux. Soyez prêt à freiner au besoin. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas en pleine accélération ou dans les virages à grande vitesse. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une collision et des blessures.

AVERTISSEMENT: Le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections de la route et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Prenez toutes les précautions nécessaires si votre véhicule est lourdement chargé ou si vous devez tirer une remorque. Ces conditions pourraient entraîner une baisse des performances de ce système. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne peut pas prévenir toutes les collisions. Ce système ne remplace pas le bon jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse sécuritaires.

AVERTISSEMENT: Le rendement du système pourrait être réduit lorsque la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : lumière du soleil directe ou faible, véhicules qui roulent la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

LIMITATIONS DE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

L'assistance pré-collision dépend de la capacité de détection de sa caméra et de ses capteurs. Les obstructions ou les dommages dans ces zones pourraient limiter ou empêcher le fonctionnement du système. Voir **Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision** (page 391).

Le système est actif à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph).

Nota : *Le système d'assistance pré-collision se désactive automatiquement lorsque vous sélectionnez le mode quatre roues motrices gamme basse, que vous désactivez manuellement le système AdvanceTrac™, ou que vous sélectionnez le mode roche/traction.*

Nota : *L'assistance au freinage et le freinage d'urgence automatique sont actifs à des vitesses allant jusqu'à 120 km/h (75 mph). Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, compris avec le régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance au freinage et le freinage d'urgence automatique sont actifs jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.*

Limites de détection des piétons

La détection des piétons reste active jusqu'à une vitesse de 80 km/h (50 mph).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

La détection des piétons fonctionne de manière optimale lorsque les risques détectés sont clairement identifiables. Les performances du système peuvent être réduites dans des situations telles que des piétons qui courent, sont partiellement obscurcis, avec un arrière-plan complexe ou ne pouvant pas être distingués d'un groupe.

Assistance aux intersections (Selon l'équipement)

Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, compris avec le régulateur de vitesse adaptatif, le système d'assistance pré-collision peut s'activer lorsque vous tournez devant un véhicule en approche. La détection des véhicules en approche est active lorsque le véhicule roule à une vitesse pouvant atteindre 30 km/h (19 mph).

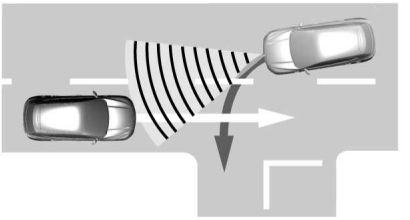

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

Pour activer ou désactiver le système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Assistance pré-collision***.
4. Activez ou désactivez la fonction.

Réglage des paramètres du système d'assistance pré-collision

Vous pouvez régler les paramètres suivants au moyen des commandes de l'écran tactile dans le menu Assistance pré-collision :

- Choisissez parmi les trois niveaux de sensibilité d'alerte et de distance.
- Activez ou désactivez les fonctions d'alerte et de distance.
- Au besoin, activez ou désactivez le freinage d'urgence automatique.
- Au besoin, activez ou désactivez le système d'assistance pré-collision.
- Au besoin, activez ou désactivez l'assistance aux manœuvres d'évitement.

Nota : *Le freinage d'urgence automatique et l'assistance aux manœuvres d'évitement s'activent automatiquement chaque fois que le contact est établi.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un capteur radar, Ford recommande de désactiver le système si un chasse-neige ou tout objet similaire installé sur le véhicule est susceptible d'obstruer le capteur radar. Votre véhicule mémorise le réglage sélectionné à chaque cycle d'allumage.*

Nota : *Si le freinage d'urgence automatique est désactivé, l'assistance aux manœuvres d'évitement se désactive.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

EMPLACEMENT DES CAPTEURS DU SYSTÈME D'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

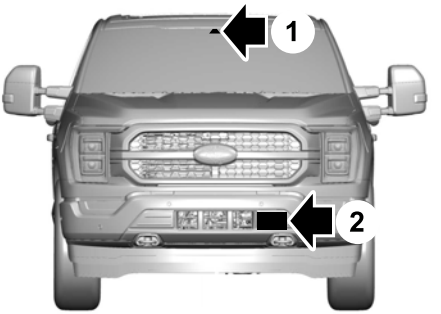

1 Caméra

2 Capteur radar (selon l'équipement)

Si un message concernant une caméra ou un capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, quelque chose bloque les images de la caméra ou les signaux radar. Le capteur radar est situé derrière le cache du bouclier, au centre de la calandre inférieure. Si une caméra ou un capteur est obstrué, le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement. Voir **Assistance pré-collision — Messages d'information** (page 395).

Nota : *Pour que le système puisse fonctionner correctement, la caméra doit avoir une bonne visibilité de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.*

Nota : *Si quelque chose frappe l'avant de votre véhicule ou si des dommages surviennent et que votre véhicule est équipé d'un capteur radar, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourrait en résulter des détections manquées ou erronées. Faites inspecter votre véhicule de manière à ce que la couverture et le bon fonctionnement du radar soient vérifiés.*

Nota : *Si votre véhicule détecte une chaleur excessive autour de la caméra ou un possible décentrage, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées, ce message se désactive. Cela se produit par exemple lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le réétalonnage du capteur réussit.*

TÉMOIN DE PROXIMITÉ (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le témoin de proximité

L'indicateur de distance affiche l'écart entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Nota : *Le graphique ne s'affiche pas si vous activez le régulateur de vitesse normal ou le régulateur de vitesse adaptatif.*

Vitesse du véhicule	Sensibilité du système	Couleur de l'indicateur de distance	Distance entre véhicules	Intervalle de temps
100 km/h (62 mph).	Normale.	Gris.	Supérieur à 25 m (82 ft).	Supérieur à 0,9 seconde.
		Jaune.	17–25 m (56–82 ft).	0,6 à 0,9 seconde.
		Rouge.	Inférieur à 17 m (56 ft).	Inférieur à 0,6 seconde.

Activation et désactivation des témoins de proximité

Pour activer ou désactiver le système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Assistance pré-collision***.
4. Activez ou désactivez ***Indication distance***.

Témoin d'indication de proximité

L'indicateur affiche l'intervalle de temps qui vous sépare des véhicules qui vous précèdent et qui circulent dans le même sens.

ALERTE DE PROXIMITÉ (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que l'alerte de proximité

Ce système vous alerte en allumant un témoin si la distance par rapport au véhicule qui précède est faible.

Nota : *Le témoin ne s'allume pas si le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est actif.*

Réglage de la sensibilité de l'alerte de proximité

Pour régler la sensibilité du système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Assistance pré-collision***.
4. Appuyez sur ***Sensibilité alerte***.
5. Sélectionnez un réglage.

FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Qu'est-ce que le freinage d'urgence automatique

Le freinage d'urgence automatique peut entrer en fonction si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Le freinage d'urgence automatique se désactive passé une certaine vitesse. Voir **Limitations de l'assistance pré-collision** (page 389).

Activation et désactivation du freinage d'urgence automatique

Pour activer ou désactiver le système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Assistance pré-collision***.
4. Appuyez sur ***Freinage d'urgence automatique***.
5. Activez ou désactivez la fonction.

AIDE AUX MANŒUVRES D'ÉVITEMENT (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que le système d'aide aux manœuvres d'évitement

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre usager de la route, l'assistance aux manœuvres d'évitement vous aide à contourner l'obstacle.

Après avoir tourné le volant pour tenter d'éviter une collision avec l'autre usager de la route, le système fournit une assistance supplémentaire à la direction pour vous aider à le contourner. Après avoir contourné l'usager de la route, le système fournit une assistance à la direction lorsque vous tournez le volant de direction pour revenir dans la voie. Le système se désactive lorsque votre véhicule a dépassé complètement l'usager de la route.

Nota : *Un usager de la route est un obstacle détecté par le système rencontré sur la route. Voir* ***Précautions relatives à l'assistance pré-collision*** *(page 388).*

Limitations du système d'aide aux manœuvres d'évitement

L'assistance aux manœuvres d'évitement ne s'active que lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le freinage d'urgence automatique et l'assistance aux manœuvres d'évitement sont activés.
- Le système détecte un usager de la route devant et commence à serrer les freins.
- Vous tournez le volant de direction de manière considérable pour contourner un usager de la route.

Nota : *Le système ne contourne pas automatiquement un usager de la route. Le système ne s'active pas si vous ne tournez pas le volant de direction.*

Nota : *Le système ne s'active pas si la distance entre l'usager de la route devant est trop courte et qu'une collision est inévitable.*

Activation et désactivation de l'aide aux manœuvres d'évitement

Pour activer ou désactiver le système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Assistance pré-collision***.
4. Activez ou désactivez ***Manœuvre d'évitement***.

Nota : *Si le freinage d'urgence automatique est désactivé, l'assistance aux manœuvres d'évitement se désactive.*

Nota : *Le freinage d'urgence automatique et l'assistance aux manœuvres d'évitement s'activent chaque fois que le contact est établi.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – DÉPANNAGE

Un témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer si le système est désactivé ou non disponible.

Assistance pré-collision – Témoins

Assistance pré-collision – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué	Un capteur est obstrué à cause de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Ass. pré-collis. Non disponible	Une anomalie du système est survenue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Assistance pré-collision – Foire aux questions

Dépannage de la caméra

Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.

Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran du tableau de bord.

Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Assistance pré-collision – Foire aux questions - Véhicules avec : Assistance aux intersections

Dépannage de la caméra

Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.

Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran du tableau de bord.

Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Dépannage du radar (Selon l'équipement)

La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée.

Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.

La surface du radar logé dans la calandre est propre, mais le message reste affiché à l'écran du tableau de bord.

Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le capteur radar puisse détecter l'absence d'obstruction.

Une forte pluie, des projections de la route ou du brouillard perturbent les signaux radar.

Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Le système d'assistance pré-collision se réactive peu après l'amélioration des conditions météorologiques.

L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.

Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Le système d'assistance pré-collision se réactive peu après l'amélioration des conditions météorologiques.

Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact à l'avant du véhicule.

Faites inspecter votre véhicule de manière à ce que la couverture et le bon fonctionnement du radar soient vérifiés.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

L'ALERTE CONDUCTEUR, DE QUOI S'AGIT-IL?

Le système d'alerte conducteur vous avertit s'il détermine que vous vous endormez ou que votre style de conduite se dégrade.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION D'ALERTE CONDUCTEUR

À l'aide du capteur de caméra avant situé derrière le rétroviseur intérieur, l'alerte conducteur détermine votre niveau de vigilance en fonction de votre comportement au volant vis-à-vis des marquages de voie et d'autres facteurs.

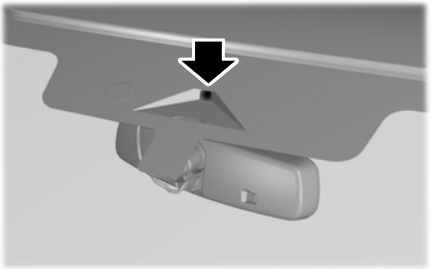

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ALERTE CONDUCTEUR

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Faites régulièrement des pauses si vous ressentez de la fatigue. N'attendez pas que le système vous avertisse.

AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

Nota : *Si la caméra est obstruée ou si le pare-brise est endommagé, le système d'alerte conducteur pourrait ne pas fonctionner.*

LIMITES DE L'ALERTE CONDUCTEUR

Le système d'alerte conducteur peut ne pas fonctionner correctement si :

- Le capteur ne parvient pas à détecter les marquages de voie.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 65 km/h (40 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE CONDUCTEUR

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Activez ou désactivez le ***Alerte conducteur***.

Nota : *Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.*

Réinitialisation de l'alerte conducteur

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- en coupant puis en rétablissant le contact;
- en immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte conducteur.

ALERTE CONDUCTEUR – DÉPANNAGE

Alerte conducteur – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

LA RECONNAISSANCE PANNEAUX VITESSE, DE QUOI S'AGIT-IL?

La reconnaissance des panneaux de vitesse détecte les panneaux de limite de vitesse pour vous informer de la limite de vitesse en vigueur. Les panneaux de limite de vitesse détectés sont affichés à l'écran d'information.

FONCTIONNEMENT DE RECONNAISSANCE PANNEAUX VITESSE

La reconnaissance des panneaux de vitesse utilise un capteur situé derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les panneaux de limite de vitesse.

Si votre véhicule est équipé d'un système de reconnaissance des panneaux indicateurs de vitesse avec navigation, les données des panneaux de limite de vitesse enregistrées peuvent influer sur la valeur de limite de vitesse affichée.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA RECONNAISSANCE PANNEAUX VITESSE

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

Nota : *Ne faites pas réparer le pare-brise dans la zone adjacente au capteur.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford, le système pourrait ne pas fonctionner correctement.*

Nota : *Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limite de vitesse ou qu'il les interprète incorrectement.*

Nota : *Posez toujours des pièces d'origine Ford lors du remplacement des ampoules de phares. L'utilisation d'autres ampoules peut diminuer les performances du système.*

LIMITES DE RECONNAISSANCE PANNEAUX VITESSE

La reconnaissance des panneaux de vitesse pourrait ne pas fonctionner correctement en raison de :

- Données cartographiques obsolètes.
- Reconnaissance incorrecte des limites de vitesse par le capteur des panneaux situés sur des routes parallèles ou les bretelles de sortie.
- Reconnaissance incorrecte des panneaux décolorés, sales ou déformés.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

TÉMOINS DE RECONNAISSANCE PANNEAUX VITESSE

Lorsque le système détecte un panneau de limite de vitesse, il s'affiche à l'écran d'information.

RÉGLAGE DE L'AVERTISSEMENT DE VITESSE AVEC RECONNAISSANCE PANNEAUX VITESSE

Utilisez l'écran tactile pour régler une alerte de vitesse.

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Reconnaissance panneaux vitesse***.
4. Activez ou désactivez la fonction.

RÉGLAGE DE LA TOLÉRANCE DE VITESSE AVEC RECONNAISSANCE PANNEAUX VITESSE

Pour régler la tolérance de l'alerte de vitesse, utilisez l'écran tactile.

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Assistance conducteur***.
3. Appuyez sur ***Reconnaissance panneaux vitesse***.
4. Appuyez sur ***Tolérance***.
5. Utilisez les boutons + et - pour sélectionner le niveau requis.

RECONNAISSANCE PANNEAUX VITESSE – DÉPANNAGE

Reconnaissance panneaux vitesse – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Signalisat. circulation Performances réduites Voir le manuel	Les données des panneaux de signalisation fournies par le système de navigation ne sont pas disponibles en raison d'un signal faible ou absent. Patientez quelques instants afin que le signal s'améliore. Si le message persiste, faites vérifier le système dès que possible.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Reconnaissance panneaux vitesse – Foire aux questions

Pourquoi la limite de vitesse change-t-elle sans la présence de panneaux de signalisation?

La limite de vitesse change en raison des données enregistrées de la carte routière.

Pourquoi la limite de vitesse affichée par la fonction de reconnaissance des panneaux de vitesse est-elle erronée?

Le système affiche la mauvaise limite de vitesse en raison de données de carte incorrectes ou désuètes, ou d'une erreur de reconnaissance de la limite par la caméra.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU TRANSPORT DE CHARGES

Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

AVERTISSEMENT: La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

AVERTISSEMENT: Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine, car ils pourraient réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

AVERTISSEMENT: Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT: Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

UTILISATION DE LA CARROSSERIE DE CAMPING

Pour toute information concernant l'utilisation d'une caravane portée, veuillez consulter le document sur le chargement d'une caravane portée fourni avec votre véhicule.

Nota : *Il n'est pas recommandé d'utiliser une caravane portée sur un F-150 à cabine six places.*

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES D'HOMOLOGATION DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :

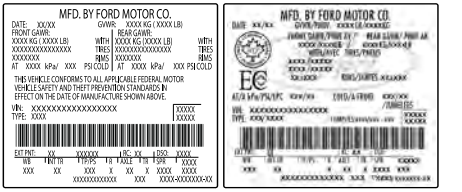

E198828

L'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule est apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

QU'EST-CE QUE LE POIDS TECHNIQUE MAXIMAL SOUS ESSIEU

GAWR (poids maximal autorisé sur essieu)

GAWR est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

QU'EST-CE QUE LE POIDS TOTAL EN CHARGE

GVWR est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

QU'EST-CE QUE LE POIDS TOTAL ROULANT AUTORISÉ

Le poids total roulant autorisé (PTRA) [ou poids technique maximal combiné] est le poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'un remorquage, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'un remorquage disponible chez un concessionnaire agréé ou en ligne à l'adresse suivante :*

Guide de remorquage de loisir et de traction d'un remorquage en ligne	
Site Web	www.fleet.ford.com/towing-guides

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

CALCUL DE LA CHARGE UTILE

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

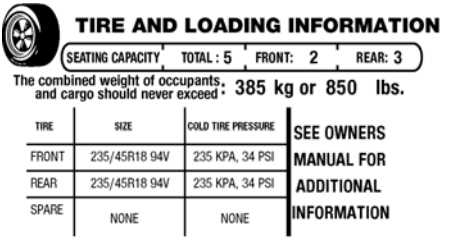

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY | TOTAL : 5 | FRONT: 2 | REAR: 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed: 385 kg or 850 lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
SPARE	NONE	NONE

SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

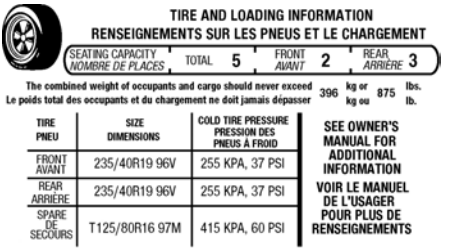

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES | TOTAL 5 | FRONT / AVANT 2 | REAR / ARRIÈRE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed / Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 396 kg or / kg ou 875 lbs. / lb.

TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS À FROID
FRONT / AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
REAR / ARRIÈRE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
SPARE / DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI

SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

E198719

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le montant B, soit sur le rebord de la porte conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge.

Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

CALCUL DE LA LIMITE DE CHARGE

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur "XXX" est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 livres (635 kilogrammes) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 220 livres (99 kilogrammes) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 livres (13,5 kilogrammes) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 × 220) - (5 × 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kilogrammes - (5 x 99 kilogrammes) - (5 x 13,5 kilogrammes) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 livres (635 kilogrammes) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que

vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 100 lb (45 kg). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 220 livres (99 kilogrammes), le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (2 × 220) - (12 × 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = -240 livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Vous devez réduire le poids total d'au moins 240 livres (104 kg). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kilogrammes – (2 x 99 kilogrammes) – (9 x 45 kilogrammes) = 635 – 198 – 405 = 32 kilogrammes.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU PLATEAU DE CAISSE

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des personnes ou animaux s'installer sur le plateau d'une camionnette auquel des modifications ont été apportées, telles qu'une housse de plateau ou une caravane portée, lorsque le moteur tourne. Les gaz d'échappement sont toxiques. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

POINTS D'ANCRAGE DE PLATEAU DE CAISSE

Précautions relatives à la charge du point d'ancrage du plateau de caisse

AVERTISSEMENT: Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule. Le non-respect de cette directive pourrait nuire à la stabilité du véhicule et causer des blessures graves aux occupants du véhicule ou à d'autres personnes.

AVERTISSEMENT: La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Emplacement des points d'ancrage de plateau de caisse

Les points d'ancrage du plateau de caisse sont situés dans chaque coin du plateau.

Pose et dépose des taquets d'arrimage de caisse (Selon l'équipement)

Pose des crochets

1. Introduisez la clavette dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.
2. Insérez le crochet dans le point d'ancrage du plateau de caisse et faites-le glisser vers le haut.
3. Tournez la clavette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

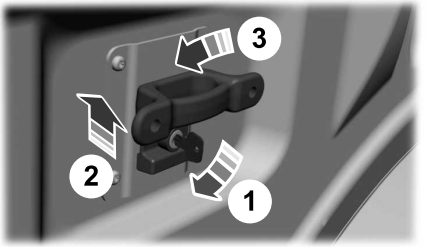

Nota : *Laissez la clavette dans la serrure pendant la dépose ou la pose des crochets. Il n'est pas possible de retirer la clavette si elle n'est pas en position verrouillée.*

Retrait des crochets

Pour la dépose, procédez dans l'ordre inverse de la pose.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Capacité de charge du point d'ancrage du plateau de caisse

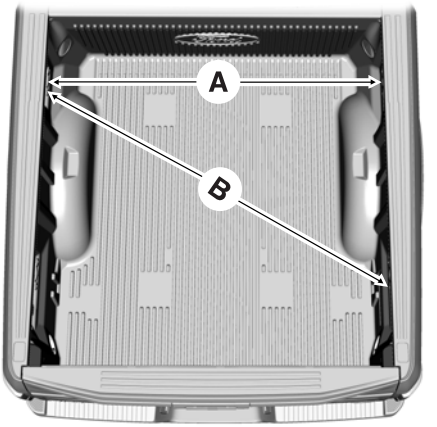

A	B
Force maximale de 125 kg (276 lb) entre crochets directement opposés.	Force maximale de 272 kg (600 lb) entre crochets diagonalement opposés.

Nota : *Vous risqueriez endommager les parois du plateau de caisse si vous surchargez les crochets d'ancrage.*

Nota : *Assurez-vous de bien équilibrer et attacher le chargement. Sinon, il y a risque d'instabilité du chargement et de dommages à la boîte porte-bagages.*

Nota : *N'attachez pas le chargement avec des crochets fixés entre les supports d'arrimage et les crochets de l'aire de chargement. Le hayon pourrait se détacher.*

POINTS D'ANCRAGE DU HAYON

Emplacement des points d'ancrage du hayon

Les points d'ancrage du hayon sont situés de chaque côté du hayon.

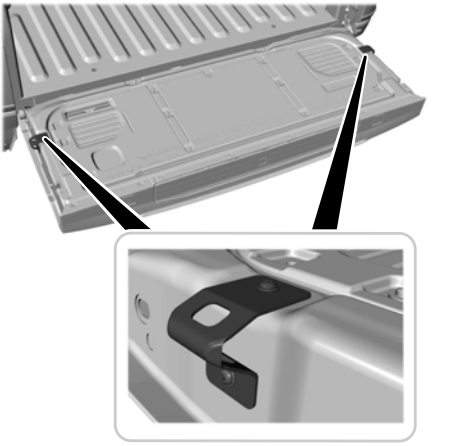

Nota : *Vous risqueriez endommager le hayon si vous surchargez les crochets d'ancrage.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Capacité de charge du point d'ancrage du hayon

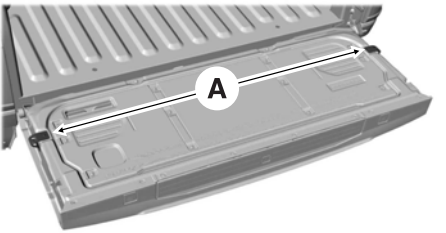

A
Force maximale de 181 kg (400 lb) entre les points d'ancrage du hayon.

Nota : *N'attachez pas le chargement entre un point d'ancrage du plateau de caisse et un point d'ancrage du hayon. Le hayon pourrait se détacher.*

RAMPES DE PLATEAU DE CAISSE

Précautions relatives à la rampe du plateau de caisse

AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites glisser la rampe vers le haut ou vers le bas, veillez à ne pas vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Veillez à installer correctement la rampe à la plaque de hayon. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne vous tenez pas debout ou assis sur la rampe lorsqu'elle se trouve en position rangée. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Installez uniquement la rampe dans les angles d'inclinaison prescrits. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Nota : *Chaque rampe de plateau de pick-up a une capacité maximale de 181,4 kg (400 lb).*

Nota : *Vérifiez que la rampe se trouve sur un sol stable avant toute utilisation.*

Nota : *Pour le chargement et le déchargement de l'équipement, l'inclinaison de la rampe doit être entre 10 degrés vers le haut et 26 degrés vers le bas pour éviter d'endommager la pince de rampe et la plaque de hayon.*

Nota : *Lorsque vous utilisez le véhicule hors route, enlevez les rampes de plateau et rangez-les en lieu sûr, loin du véhicule.*

Pose et dépose du support de rampe de caisse

Pose du support de rampe

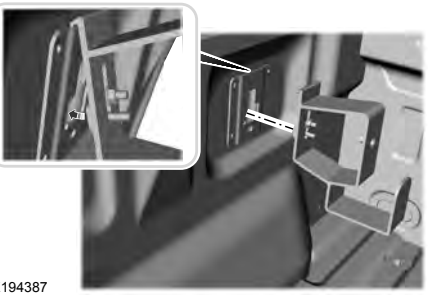

1. Accrochez la partie supérieure du support de rampe sur la plaque de montage et abaissez le bas du support pour le mettre en place.

E194388

2. Faites glisser les goujons du support de rampe vers le haut en position installée.
3. Serrez l'écrou du support de rampe.

Nota : *L'écrou doit se trouver sur le goujon supérieur.*

Dépose du support de rampe

Retirez-le en procédant dans l'ordre inverse.

Pose et dépose du support de rampes de caisse

Nota : *Vous ne pouvez pas utiliser les rampes du plateau de pick-up avec la surface de travail du hayon ou le marchepied de hayon.*

Installation des rampes de plateau

1. Détachez les câbles avant et arrière.

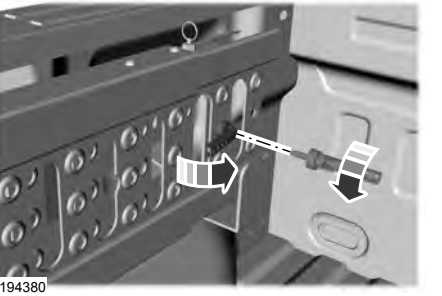
E194380

2. Ouvrez les bras de levier à came et dévissez les boulons à came.
3. Retirez la rampe du support de rampe.

E211150

4. Tournez les butées sur le côté inférieur de la rampe en position ouverte.

Nota : *Vous pouvez utiliser un outil à surface lisse pour tourner les butées.*

E194382

5. Engagez la pince de rampe dans la plaque de hayon.

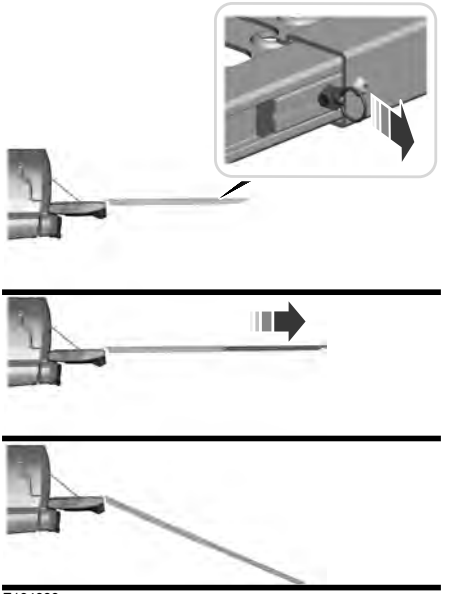

E194383

6. Tirez sur la goupille de positionnement et déployez la rampe jusqu'à ce que la goupille se verrouille en position d'utilisation, puis abaissez la rampe sur un sol stable.

Dépose des rampes

Retirez-le en procédant dans l'ordre inverse.

Entreposage des rampes du plateau de caisse

Rangement de la rampe de plateau

1. Ramenez la rampe à l'horizontale. Tirez sur la goupille de positionnement.
2. Repoussez la rampe en position de rangement jusqu'à ce que la goupille de positionnement se verrouille.

Nota : *Assurez-vous l'orifice de verrouillage de la goupille de positionnement choisi correspond à la taille du plateau.*

3. Désengagez la pince de rampe de la plaque de hayon.
4. Tournez les butées sur le côté inférieur de la rampe en position fermée.

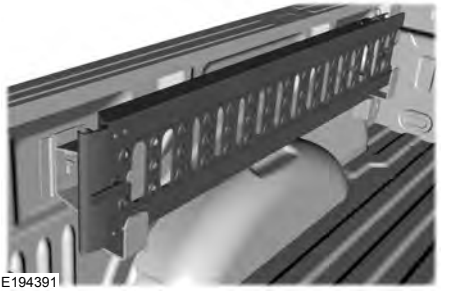

E194391

5. Placez la rampe dans le support de rampe.
6. Posez les boulons à came et fermez les bras de levier à came.
7. Attachez les câbles avant et arrière.

Nota : *Assurez-vous de bien attacher le câble de blocage. Si le câble de blocage est mal attaché, la rampe risque de vibrer et de faire du bruit.*

CONNEXIONS DES PRÉCAUTIONS RELATIVES À UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les barres-ressorts de manière à ce que le pare-chocs arrière du véhicule soit plus élevé qu'avant d'atteler la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de charge, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Ne tractez pas une remorque avant d'avoir parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi) avec le véhicule.

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 % à 15 % du poids total de la remorque repose sur l'attelage de remorque.

Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.

Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.

Effectuez plus souvent les opérations d'entretien du véhicule si vous tractez une remorque. Voir **Entretien périodique normal** (page 677).

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Pour brancher le connecteur de remorque au véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque.

Tenez compte du poids de l'attelage de remorque dans le calcul du poids total de votre véhicule.

Ne dépassez pas les limites de charge. Voir **Calcul de la limite de charge** (page 405).

ATTELAGES

Accrochage d'une remorque avec un attelage répartissant le poids

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les barres-ressorts de manière à ce que le pare-chocs arrière du véhicule soit plus élevé qu'avant d'atteler la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de charge, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Lors de l'accrochage d'une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge

1. Garez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.

2. Mesurez la hauteur du passage de roue avant de votre véhicule, de la roue à l'aile.
3. Attachez la remorque chargée au véhicule sans connecter les barres répartitrices de charge.

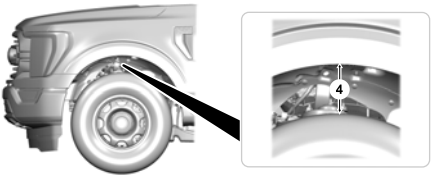

4. Mesurez de nouveau la hauteur du passage de roue avant de votre véhicule, de la roue à l'aile.

Nota : *La deuxième mesure doit être supérieure à la première.*

5. installez les barres répartitrices de charge et réglez la tension pour que la hauteur du passage de roue avant de votre véhicule soit approximativement à mi-distance entre la première et la deuxième mesure.
6. Confirmez que la remorque est de niveau ou le nez légèrement abaissé vers votre véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage et répétez les étapes 2 à 6.

Une fois la remorque de niveau ou avec le nez légèrement abaissé vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre.
- Vérifiez que le coupleur de la remorque se fixe et se verrouille solidement sur l'attelage.
- Posez des chaînes de sécurité, branchez le faisceau d'éclairage et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

RACCORDEMENT D'UNE REMORQUE

Connecteur de remorquage intelligent

Détection de la remorque

1. Raccordez la remorque et le connecteur de câblage à votre véhicule.
2. Établissez le contact.
3. Configurez un profil pour la remorque à l'écran tactile.

Nota : *Si votre véhicule ne reconnaît pas la remorque, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée pendant quelques secondes.*

Nota : *Les profils de remorque enregistrent les types de remorque, les dimensions, les préférences, le kilométrage des remorques et la consommation de carburant.*

Nota : *Lorsque les notifications de détection de remorque sont désactivées, le profil de remorque par défaut est activé lors de la détection d'une connexion.*

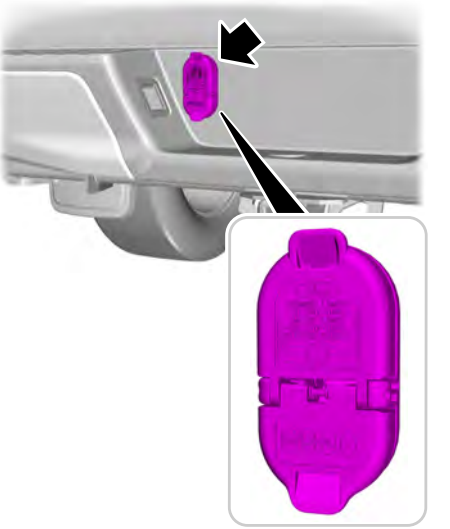

Pour brancher le connecteur de remorque au véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque.

Chaînes de sécurité

Posez des chaînes de sécurité sur l'attelage de remorque selon les recommandations du fabricant de la remorque. Croisez les chaînes de sécurité sous l'attelage de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Nota : *N'attachez pas de chaînes de sécurité au pare-chocs. Attachez toujours les chaînes de sécurité au cadre ou aux crochets de l'attelage du véhicule.*

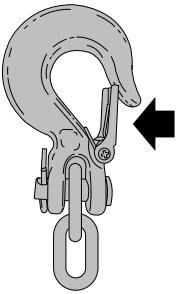

Si les chaînes de sécurité sont dotées d'un crochet, assurez-vous que celui-ci est complètement fermé.

Freins de remorque

Vous pouvez aussi utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler conformément aux directives du fabricant. Les freins de la remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

Des systèmes de freinage distincts en bon état son essentiels pour bien manoeuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 1 500 lb (680 kg) une fois chargés.

Liste de vérification de connexion de remorque

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Remorquage***.
3. Appuyez sur ***Liste vérif. connexion***.

Vérification feux remorque

AVERTISSEMENT: Ne branchez jamais le câblage d'un feu de remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage du remorquage. L'installation de ces feux peut exiger un équipement électrique supplémentaire.

Vérifiez successivement l'éclairage de remorque pour confirmer le bon fonctionnement de tous les feux à l'aide l'application FordPass.

Nota : *L'application FordPass permet à une seule personne de confirmer le bon fonctionnement de tous les feux.*

Maintien électronique de la position de stationnement

Serre le frein de stationnement électronique lorsque vous passez en position de stationnement (P).

Le bouton de maintien électronique de la position de stationnement s'allume lorsque la fonction est active.

Cette fonction empêche votre véhicule de se déplacer dans un sens ou dans l'autre lorsque le véhicule est aligné sur le coupleur de remorque et que vous passez à la position de stationnement (P).

Nota : *La fonction est active pour le cycle d'allumage en cours.*

Pour activer cette fonction, vous pouvez également enfoncer le bouton de zoom lorsque vous utilisez les vues de caméra.

Alarme de connexion de remorque

L'alarme est mise en veille lorsque les événements suivants se produisent :

- Votre véhicule détecte la remorque.
- Votre véhicule est verrouillé.
- L'alarme est armée.

Lorsque la remorque est déconnectée dans cet état, l'alarme du véhicule retentit et une alerte est envoyée à votre application FordPass.

Nota : *Pour une détection fiable de la remorque, les feux de la remorque doivent être certifiés SAE pour chaque usage prévu.*

Nota : *Si la remorque n'est pas compatible avec cette fonction, les clignotants clignotent deux fois.*

RACCORDEMENT D'UNE REMORQUE – DÉPANNAGE

Raccordement d'une remorque – Messages d'informations

Message	Description
Remorque déconnectée	Le système détecte un débranchement accidentel ou intentionnel du connecteur de remorque pendant un cycle d'allumage donné.
Erreur câblage de remorque	Il y a une anomalie dans les faisceaux de câblage du véhicule ou de la remorque ou dans le système de freinage.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	La batterie de votre remorque présente une défectuosité ou la tension batterie de votre remorque est très faible.
Press. pneu remorq. bas Spécifiée :	La pression d'un ou de plusieurs pneus de votre remorque est inférieure à la spécification.
Surchauffe d'un pneu de remorque	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus de la remorque est supérieure à la température recommandée.
Anomalie capteur pression des pneus remorque	Un capteur de pression de pneu de remorque est défectueux. Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système dès que possible.
Anomalie surveillance pression des pneus remorque	Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque est défectueux. Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système.
Press pneus remorque Capacité surveillance non détectée	Le système ne parvient pas à détecter le système de surveillance de la pression des pneus de remorque.
Indication pression pneus remorque non configurée Voir manuel	Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque n'est pas paramétré.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS DE TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

AVERTISSEMENT: La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excédera les limites du véhicule. Elle risquera d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.

AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la capacité nominale de votre véhicule ou de son attelage de remorque. Une surcharge du véhicule ou de l'attelage de remorque peut détériorer la stabilité et la maniabilité du véhicule. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne découpez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. Une modification de l'attelage de remorque pourrait en réduire la capacité nominale.

AVERTISSEMENT: Le système antiblocage ne commande pas les freins de remorque.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FREINS DE REMORQUE

AVERTISSEMENT: Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement au circuit de freinage du véhicule. La puissance de freinage du véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement les risques de collision.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Les remorques pesant plus de 680 kg (1 500 lb) lorsqu'elles sont chargées nécessitent des systèmes de freinage distincts et fonctionnels.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

LIMITES DE REMORQUAGE DU VÉHICULE

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

Nota : *Les performances de votre véhicule peuvent être réduites en haute altitude, lorsqu'il est lourdement chargé ou lorsqu'il tracte une remorque. Si vous conduisez en altitude, réduisez le poids total en charge et le poids total combiné en charge de 2 % par tranche de 300 m (1 000 ft) pour obtenir un niveau de performance de conduite équivalent à celui que vous percevez au niveau de la mer.*

CHARGEMENT DE VOTRE REMORQUE

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque;
- chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque;
- chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque; Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée; Le poids du timon de la remorque ne doit jamais dépasser 10 % de la capacité maximale de remorquage.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

CONSEILS AU SUJET DE LA TRACTION D'UNE REMORQUE

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, à l'essieu, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Vérifiez régulièrement ces composants pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou temporaire. Le pneu d'une roue de secours temporaire diffère des pneus normaux du véhicule par le diamètre, le type de bande de roulement ou la marque. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des restrictions d'utilisation.

Lors de la traction d'une remorque :

- Respectez la législation spécifique à votre pays concernant la traction d'une remorque.
- Ne roulez pas à plus de 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
- Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- En cas d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou en région montagneuse. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive dans une pente longue et prononcée.
- Passez un rapport inférieur lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si la boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de remorquage/transport, utilisez ce mode pour le remorquage. Ce mode procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé du système AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement, ce dernier peut s'activer lors de manœuvres de virage avec une remorque fortement chargée. Cette situation est normale. Prenez les virages à plus basse vitesse avec une remorque pour atténuer cette tendance.
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur routes de montagne ou au poids total roulant autorisé (ou avec une combinaison de ces facteurs), envisagez de faire remplir votre essieu arrière de lubrifiant synthétique pour engrenages (si ce n'est pas déjà fait).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Cependant, si vous devez stationner en pente, tournez le volant de manière à orienter les roues du véhicule à l'opposé de la circulation, serrez le frein de stationnement, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et placez des cales devant et derrière les roues de la remorque.

Nota : *Les cales ne sont pas fournies avec votre véhicule.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Certains États ou provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques dont le poids dépasse une valeur définie. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique de votre véhicule ne comprend peut-être pas le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.*

MISE À L'EAU OU RÉCUPÉRATION D'UN BATEAU OU D'UNE MOTO-MARINE

Lorsque vous reculez sur une rampe en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Dépasser 15 cm (6 po) pourrait permettre à l'eau de pénétrer dans les composants du véhicule, leur causant des dommages internes et compromettant la conduite, les émissions et la fiabilité.

Nota : *Remplacez le lubrifiant pour essieu arrière chaque fois que ce dernier a été submergé.*

Nota : *Débranchez le connecteur de câblage de la remorque avant de la reculer dans l'eau.*

Nota : *Rebranchez le connecteur de câblage de la remorque après l'avoir sortie de l'eau.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

DIMENSIONS ET CHARGES DE REMORQUAGE

Poids de remorquage recommandés - 2.7L EcoBoost™

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po) - L	RWD	3,15	5 533 kg (12 200 lb)	3 447 kg (7 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po) - L	RWD	3,55	5 533 kg (12 200 lb)	3 447 kg (7 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po) - L	4WD	3,55	5 669 kg (12 500 lb)	3 492 kg (7 700 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po) - L	RWD	3,73	5 987 kg (13 200 lb)	3 900 kg (8 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po) - L	4WD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 855 kg (8 500 lb)	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) - L	RWD	3,15	5 579 kg (12 300 lb)	3 447 kg (7 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) - L	RWD	3,55	5 579 kg (12 300 lb)	3 447 kg (7 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) - L	4WD	3,55	5 715 kg (12 600 lb)	3 493 kg (7 700 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) - L	RWD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 900 kg (8 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) - L	4WD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 810 kg (8 400 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) - H	RWD	3,73	6 713 kg (14 800 lb)	4 535 kg (10 000 lb)	60 pi² (5,6 m²)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) - H	4WD	3,73	6 849 kg (15 100 lb)	4 535 kg (10 000 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 4 140 mm (163 po) - H	RWD	3,73	6 849 kg (15 100 lb)	4 535 kg (10 000 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po) - L	RWD	3,31	5 715 kg (12 600 lb)	3 492 kg (7 700 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po) - L	RWD	3,55	5 715 kg (12 600 lb)	3 492 kg (7 700 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po) - L	4WD	3,55	5 805 kg (12 800 lb)	3 447 kg (7 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po) - L	RWD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 810 kg (8 400 lb)	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine double – 3 675 mm (145 po) - H	RWD	3,73	6 803 kg (15 000 lb)	4 535 kg (10 000 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po) - L	4WD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 674 kg (8 100 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po) - H	4WD	3,73	6 939 kg (15 300 lb)	4 581 kg (10 100 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po) - L	RWD	3,15	5 715 kg (12 600 lb)	3 447 kg (7 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po) - L	RWD	3,55	5 715 kg (12 600 lb)	3 447 kg (7 600 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po) - L	RWD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 764 kg (8 300 lb)	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po) - L	RWD	3,15	5 760 kg (12 700 lb)	3 492 kg (7 700 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po) - L	RWD	3,55	5 760 kg (12 700 lb)	3 492 kg (7 700 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po) - L	4WD	3,55	5 851 kg (12 900 lb)	3 492 kg (7 700 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po) - L	RWD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 764 kg (8 300 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po) - H	RWD	3,73	6 849 kg (15 100 lb)	4 535 kg (10 000 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po) - L	4WD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 674 kg (8 100 lb)	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po) - H	4WD	3,73	6 985 kg (15 400 lb)	4 581 kg (10 100 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po) - L	RWD	3,15	5 805 kg (12 800 lb)	3 538 kg (7 800 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po) - L	RWD	3,55	5 805 kg (12 800 lb)	3 538 kg (7 800 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po) - L	RWD	3,73	6 032 kg (13 300 lb)	3 764 kg (8 300 lb)	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po) - H	RWD	3,73	6 849 kg (15 100 lb)	4 535 kg (10 000 lb)	60 pi² (5,6 m²)

Nota : *Toutes les valeurs sont calculées selon la méthode SAE J2807.*

Nota : *Valeurs indiquées pour des ensembles de remorquage faible capacité (L) ou grande capacité (H).*

Nota : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 2 721 kg (6 000 lb) ou 36 pi² (3,4 m²) de surface frontale de remorquage avec l'ensemble de remorquage service moyen.*

Nota : *Le dépassement de ces limites peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible traînée aérodynamique et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

Poids de remorquage recommandés - 3.0L diesel

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,31	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 898 kg (10 800 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	8 028 kg (17 700 lb) [2]	5 533 kg (12 200 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,31	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 762 kg (10 500 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,55	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 762 kg (10 500 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,55	8 119 kg (17 900 lb) [2]	5 488 kg (12 100 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,31	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 853 kg (10 700 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	8 028 kg (17 700 lb) [2]	5 488 kg (12 100 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,31	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,55	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,55	8 164 kg (18 000 lb) [2]	5 488 kg (12 100 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,31	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 808 kg (10 600 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,55	8 073 kg (17 800 lb) [2]	5 488 kg (12 100 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,31	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,55	7 393 kg (16 300 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,55	8 164 kg (18 000 lb) [2]	5 488 kg (12 100 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

[1] Ensemble de remorquage service dur.

[2] Ensemble de remorquage service maximum.

Nota : *Toutes les valeurs sont calculées selon la méthode SAE J2807.*

Nota : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 3 175 kg (7 000 lb) ou 36 pi² (3,4 m²) de surface frontale de remorquage avec l'ensemble de remorquage service moyen.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Le dépassement de ces limites peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible traînée aérodynamique et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

Poids de remorquage recommandés - 3.3L

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	RWD	3,55	4 263 kg (9 400 lb) [1]	2 267 kg (5 000 lb) [1]	36 pi² (3,4 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	4WD	3,55	4 400 kg (9 700 lb) [2]	2 313 kg (5 100 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	RWD	3,73	5 715 kg (12 600 lb) [2]	3 719 kg (8 200 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	4WD	3,73	5 805 kg (12 800 lb) [2]	3 719 kg (8 200 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,55	4 309 kg (9 500 lb) [1]	2 267 kg (5 000 lb) [1]	36 pi² (3,4 m²)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,73	5 760 kg (12 700 lb) [2]	3 719 kg (8 200 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	4WD	3,73	5 851 kg (12 900 lb) [2]	3 719 kg (8 200 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	4 399 kg (9 700 lb) [1]	2 267 kg (5 000 lb) [1]	36 pi² (3,4 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,73	5 851 kg (12 900 lb) [2]	3 719 kg (8 200 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,73	5 942 kg (13 100 lb) [2]	3 674 kg (8 100 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	4 491 kg (9 900 lb) [1]	2 313 kg (5 100 lb) [1]	36 pi² (3,4 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,73	5 896 kg (13 000 lb) [2]	3 719 kg (8 200 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,73	6 032 kg (13 300 lb) [2]	3 719 kg (8 200 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

[1] Ensemble de remorquage service moyen.

[2] Ensemble de remorquage service dur.

Nota : *Toutes les valeurs sont calculées selon la méthode SAE J2807.*

Nota : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 2 721 kg (6 000 lb) ou 36 pi² (3,4 m²) de surface frontale de remorquage avec l'ensemble de remorquage service moyen.*

Nota : *Le dépassement de ces limites peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible traînée aérodynamique et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

Poids de remorquage recommandés - 3.5L Ecoboost™

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,15	7 302 kg (16 100 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	4WD	3,31	7 438 kg (16 400 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,55	7 302 kg (16 100 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,55	8 119 kg (17 900 lb) [2]	5 897 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	4WD	3,55	7 438 kg (16 400 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	4WD	3,55	8 119 kg (17 900 lb) [2]	5 761 kg (12 700 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) ensemble de charge utile pour service dur	RWD	3,73	8 346 kg (18 400 lb) [2]	6 033 kg (13 300 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) ensemble de charge utile pour service dur	4WD	3,73	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 942 kg (13 100 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,31	7 348 kg (16 200 lb) [1]	4 989 kg (11 000 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,31	7 484 kg (16 500 lb) [1]	5 034 kg (11 100 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	7 348 kg (16 200 lb) [1]	4 989 kg (11 000 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	7 937 kg (17 500 lb) [2]	5 579 kg (12 300 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,55	7 484 kg (16 500 lb) [1]	5 034 kg (11 100 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,55	8 028 kg (17 700 lb) [2]	5 579 kg (12 300 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	RWD	3,15	7 484 kg (16 500 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	4WD	3,31	7 620 kg (16 800 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	RWD	3,55	7 484 kg (16 500 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	RWD	3,55	8 799 kg (19 400 lb) [2]	6 350 kg (14 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	4WD	3,55	7 620 kg (16 800 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	4WD	3,55	8 799 kg (19 400 lb) [2]	6 259 kg (13 800 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po) ensemble de charge utile pour service dur	RWD	3,73	8 799 kg (19 400 lb) [2]	6 350 kg (14 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po) ensemble de charge utile pour service dur	4WD	3,73	8 799 kg (19 400 lb) [2]	6 259 kg (13 800 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,31	7 484 kg (16 500 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,31	7 620 kg (16 800 lb) [1]	5 125 kg (11 300 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	7 484 kg (16 500 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	8 754 kg (19 300 lb) [2]	6 350 kg (14 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,55	7 620 kg (16 800 lb) [1]	5 125 kg (11 300 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,55	8 799 kg (19 400 lb) [2]	6 304 kg (13 900 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,31	7 529 kg (16 600 lb) [1]	5 125 kg (11 300 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,31	7 620 kg (16 800 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,55	7 529 kg (16 600 lb) [1]	5 125 kg (11 300 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,55	8 799 kg (19 400 lb) [2]	6 350 kg (14 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,55	7 620 kg (16 800 lb) [1]	5 080 kg (11 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,55	8 799 kg (19 400 lb) [2]	6 259 kg (13 800 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po) ensemble de charge utile pour service dur	RWD	3,73	8 799 kg (19 400 lb) [2]	6 350 kg (14 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po) ensemble de charge utile pour service dur	4WD	3,73	8 845 kg (19 500 lb) [2]	6 259 kg (13 800 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

[1] Ensemble de remorquage service dur.

[2] Ensemble de remorquage service maximum.

Nota : *Toutes les valeurs sont calculées selon la méthode SAE J2807.*

Nota : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 3 175 kg (7 000 lb) ou 36 pi² (3,4 m²) de surface frontale de remorquage avec l'ensemble de remorquage service moyen.*

Nota : *Le dépassement de ces limites peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible traînée aérodynamique et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

Poids de remorquage recommandés - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	7 574 kg (16 700 lb) [1]	4 989 kg (11 000 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,55	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 760 kg (12 700 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,73	7 711 kg (17 000 lb) [1]	4 989 kg (11 000 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,73	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 624 kg (12 400 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,55	7 620 kg (16 800 lb) [1]	5 035 kg (11 100 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,55	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 761 kg (12 700 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,73	7 711 kg (17 000 lb) [1]	4 989 kg (11 000 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,73	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 624 kg (12 400 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

[1] Ensemble de remorquage service dur.

[2] Ensemble de remorquage service maximum.

Nota : *Toutes les valeurs sont calculées selon la méthode SAE J2807.*

Nota : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 3 175 kg (7 000 lb) ou 36 pi² (3,4 m²) de surface frontale de remorquage avec l'ensemble de remorquage service moyen.*

Nota : *Le dépassement de ces limites peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible traînée aérodynamique et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Poids de remorquage recommandés - 5.0L

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	RWD	3,15	5 896 kg (13 000 lb) [1]	3 764 kg (8 300 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	RWD	3,31	5 896 kg (13 000 lb) [1]	3 764 kg (8 300 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	4WD	3,31	5 987 kg (13 200 lb) [1]	3 719 kg (8 200 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	RWD	3,73	6 259 kg (13 800 lb) [1]	4 127 kg (9 100 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 110 mm (122,4 po)	4WD	3,73	6 622 kg (14 600 lb) [1]	4 354 kg (9 600 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,15	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 490 kg (9 900 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 490 kg (9 900 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	4WD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 399 kg (9 700 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,73	6 940 kg (15 300 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	RWD	3,73	8 119 kg (17 900 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) ensemble de charge utile pour service dur	RWD	3,73	8 164 kg (18 000 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	4WD	3,73	7 076 kg (15 600 lb) [1]	4 762 kg (10 500 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine simple – 3 581 mm (141 po)	4WD	3,73	8 119 kg (17 900 lb) [2]	5 806 kg (12 800 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine simple – 3 581 mm (141 po) ensemble de charge utile pour service dur	4WD	3,73	8 300 kg (18 300 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,15	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 445 kg (9 800 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 445 kg (9 800 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 309 kg (9 500 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,73	7 030 kg (15 500 lb) [1]	4 762 kg (10 500 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,73	8 073 kg (17 800 lb) [2]	5 805 kg (12 800 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,73	7 166 kg (15 800 lb) [1]	4 762 kg (10 500 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,73	7 983 kg (17 600 lb) [2]	5 579 kg (12 300 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	RWD	3,15	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 354 kg (9 600 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	RWD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 354 kg (9 600 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	4WD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 263 kg (9 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	RWD	3,73	7 076 kg (15 600 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	RWD	3,73	8 255 kg (18 200 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine double – 4 140 mm (163 po) ensemble de charge utile pour service dur	RWD	3,73	8 300 kg (18 300 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	4WD	3,73	7 166 kg (15 800 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po)	4WD	3,73	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine double – 4 140 mm (163 po) ensemble de charge utile pour service dur	4WD	3,73	8 391 kg (18 500 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,15	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 399 kg (9 700 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 399 kg (9 700 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 263 kg (9 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,73	7 076 kg (15 600 lb) [1]	4 762 kg (10 500 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	RWD	3,73	8 210 kg (18 100 lb) [2]	5 851 kg (12 900 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,73	7 166 kg (15 800 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 675 mm (145 po)	4WD	3,73	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,15	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 354 kg (9 600 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 354 kg (9 600 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,31	6 713 kg (14 800 lb) [1]	4 218 kg (9 300 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,73	7 076 kg (15 600 lb) [1]	4 717 kg (10 400 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	RWD	3,73	8 255 kg (18 200 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po) ensemble de charge utile pour service dur	RWD	3,73	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,73	7 166 kg (15 800 lb) [1]	4 672 kg (10 300 lb) [1]	60 pi² (5,6 m²)

Cabine – Empattement mm (po)	Transmission	Rapport essieu arrière	Poids technique maximal combiné	Poids maximal de la remorque	Zone frontale maximale de la remorque
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po)	4WD	3,73	8 346 kg (18 400 lb) [2]	5 851 kg (12 900 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)
Cabine 6 places – 3 989 mm (157 po) ensemble de charge utile pour service dur	4WD	3,73	8 436 kg (18 600 lb) [2]	5 896 kg (13 000 lb) [2]	60 pi² (5,6 m²)

[1] Ensemble de remorquage service dur.

[2] Ensemble de remorquage service maximum.

Nota : *Toutes les valeurs sont calculées selon la méthode SAE J2807.*

Nota : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 3 175 kg (7 000 lb) ou 36 pi² (3,4 m²) de surface frontale de remorquage avec l'ensemble de remorquage service moyen.*

Nota : *Le dépassement de ces limites peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible traînée aérodynamique et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Qu'est-ce que le poids maximal de charge de la remorque

Le poids maximal de remorque chargée est le poids le plus élevé possible d'une remorque entièrement chargée que le véhicule peut tracter.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site *www.fleet.ford.com/towing-guides*

Calcul du poids maximal de charge de la remorque de votre véhicule

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :
   - Poids à vide du véhicule.
   - Poids du matériel d'attelage, par exemple barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.
   - Poids du conducteur.
   - Poids du passager.
   - Poids de la charge utile, du chargement et des bagages.
   - Poids de l'équipement de deuxième monte.

Cette valeur correspond au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Nota : *Le poids au timon de la remorque est considéré comme faisant partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.*

Nota : *En cas de doute, consultez un concessionnaire autorisé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

TRACTION D'UNE REMORQUE – DÉPANNAGE

Traction d'une remorque – Messages d'informations

Message	Description
Anomalie clignotant gauche de remorque Vérifier ampoules	Le clignotant gauche de la remorque nécessite un entretien.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérifier ampoules	Le clignotant droit de la remorque nécessite un entretien.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	La batterie de la remorque nécessite un entretien.
Anomalie du module de feux remorque Voir le manuel	Le module d'éclairage de la remorque nécessite un entretien.
Anom. des feux stop de remorque Vérifier ampoules	Les feux stop de la remorque nécessitent un entretien.
Oscillation remorque Réduire vitesse	Le dispositif antilouvoiement de remorque détecte un louvoiement de la remorque. Réduisez la vitesse du véhicule.
Surchauffe d'un pneu de remorque	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus de la remorque est supérieure à la température recommandée.
Press. pneu remorq. bas Spécifiée :	La pression d'un ou de plusieurs pneus de votre remorque est inférieure à la spécification.
Anomalie capteur pression des pneus remorque	Un capteur de pression de pneu de remorque nécessite un entretien. Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système dès que possible.
Anomalie surveillance pression des pneus remorque	Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque nécessite un entretien. Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système dès que possible.
Press pneus remorque Capacité surveillance non détectée	Le système ne parvient pas à détecter le système de surveillance de la pression des pneus de remorque.
Indication pression pneus remorque non configurée Voir manuel	Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque n'est pas paramétré.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

LA COMMANDE DE FREINS DE REMORQUE INTÉGRÉE, DE QUOI S'AGIT-IL?

Le dispositif de commande des freins de remorque permet un freinage progressif et efficace de la remorque en fonction de la pression de freinage du véhicule tracteur.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA COMMANDE DE FREINS DE REMORQUE INTÉGRÉE

AVERTISSEMENT: Utilisez la commande de freins de remorque intégrée pour régler correctement les freins de remorque et vérifiez toutes les connexions avant de tracter une remorque. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

- N'utilisez le levier de commande manuelle que pour le réglage approprié du gain pendant la configuration de la remorque. Une utilisation incorrecte, par exemple pendant un louvoiement de la remorque, risque de causer une perte de stabilité de la remorque ou du véhicule tracteur.
- Évitez de tracter par mauvais temps. La commande de freins de remorque n'assure pas l'antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur les surfaces glissantes et entraîner une perte de stabilité de la remorque et du véhicule tracteur.
- La commande de freins de remorque est uniquement montée en usine ou par le concessionnaire. Ford n'est pas responsable de la garantie ou du fonctionnement de la commande de freins de remorque en cas d'utilisation anormale ou si elle a été de montée par le client.

Nota : *N'essayez pas de déposer la commande de freins de remorque sans Consultez le Manuel de réparation. Sinon, vous risqueriez d'endommager l'équipement.*

UTILISATION DE LA COMMANDE DE FREINS DE REMORQUE INTÉGRÉE

1. Vérifiez que les freins de la remorque sont en bon état, qu'ils fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Consultez un concessionnaire de votre marque de remorque au besoin.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *Un concessionnaire agréé peut diagnostiquer la commande de freins de remorque pour déterminer exactement l'anomalie qui s'est produite sur la remorque. La garantie de votre véhicule ne couvre pas les problèmes liés à votre remorque.*

2. Attelez la remorque et effectuez les branchements électriques en suivant les directives du fabricant de la remorque.

Nota : *Sélectionnez le mode par défaut si la remorque dispose de freins à inertie, ou n'a pas de freins. Dans les deux cas, le système n'a aucun effet sur les performances de freinage de la remorque.*

Nota : *Si la remorque est raccordée au moyen d'un connecteur à quatre broches, la fonction de freinage de la remorque n'est pas prise en charge.*

3. Lorsque vous branchez une remorque équipée de freins électriques ou électrohydrauliques, un message confirmant le branchement s'affiche à l'écran d'information.
4. Utilisez le réglage du gain pour trouver le point de départ souhaité. Un réglage de gain de 6,0 est un bon point de départ pour les charges assez lourdes.

Nota : *Suivez les étapes décrites ci-après pour régler la valeur de gain si les conditions routières, météorologiques, et celles de charge de la remorque ou du véhicule ont changé par rapport au réglage de gain initial.*

5. Dans un environnement sans circulation, tractez la remorque sur une surface plane et sèche et pressez complètement le levier de commande manuelle.
6. Si les roues de la remorque se bloquent, ce qui est indiqué par un crissement des pneus, réduisez le gain. Si les roues de la remorque tournent librement, augmentez le gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que les roues soient juste sur le point de se bloquer. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il pourrait être impossible de bloquer les roues de la remorque même au réglage de gain maximal de 10.

Nota : *N'effectuez cette procédure qu'à une vitesse d'environ 30–40 km/h (20–25 mph).*

Nota : *Le dispositif de commande des freins de remorque réduit la puissance au frein lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mph) afin d'empêcher un freinage saccadé ou brusque de la remorque et du véhicule. Cette fonction est disponible uniquement lorsque vous freinez avec la pédale de frein du véhicule, et non au moyen de la commande de freins de remorque.*

Nota : *Le circuit de freinage du véhicule et celui de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. La modification du réglage du gain sur la commande de freins de remorque n'affecte pas le fonctionnement des freins du véhicule, qu'une remorque soit attelée ou non.*

Nota : *Avec la connexion électrique appropriée, le fait d'appuyer sur la pédale de frein de votre véhicule ou d'utiliser le levier de commande manuelle allume les feux de freinage de la remorque et du véhicule.*

Nota : *Lorsque vous arrêtez le moteur, la sortie de la commande de freins de remorque se désactive, ainsi que l'affichage et le module. Le module de commande et l'affichage se réactivent lorsque vous mettez le contact.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Réglage du gain de frein de remorque

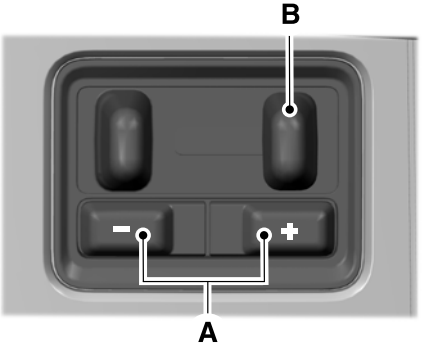

A Augmentez ou diminuez le gain par incréments fixes.

B Faites glisser la commande pour engager les freins de la remorque.

Nota : *Réglez la valeur de gain avant d'utiliser la commande de freins de remorque pour la première fois.*

Nota : *Le gain doit être réglé pour assurer l'assistance maximale du freinage de remorque tout en évitant que les roues de la remorque se bloquent lors du freinage. Le blocage des roues de la remorque pourrait entraîner une perte de stabilité de la remorque.*

Nota : *Les réglages sont enregistrés lorsqu'un profil de remorque est sélectionné.*

RÉGLAGE DU MODE DU MODULE DE COMMANDE DE FREIN DE REMORQUE INTÉGRÉ

Sélectionnez la bonne option de mode de la commande intégrée des freins de remorque à l'aide de l'écran tactile.

Nota : *Les réglages de gain de freinage de la remorque sont enregistrés dans le profil de remorque actif.*

Sélection du type de frein de remorque

1. Appuyez sur ***Défaut*** pour les remorques avec freins à tambour électromagnétiques ou appuyez sur ***Électro-hydraulique*** pour les remorques avec freins hydrauliques à commande électrique.
2. Appuyez sur ***Sauvegarder***

Sélection de l'effort de freinage de la remorque

1. Sélectionnez un réglage pour votre remorque.

Nota : *La valeur par défaut est **Basse** et constitue le réglage recommandé pour la plupart des remorques. Sélectionnez un autre réglage si les freins de votre remorque requièrent plus de tension initiale, ou si vous préférez un freinage de remorque plus agressif.*

2. Appuyez sur ***Sauvegarder***

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA COMMANDE DE FREINS DE REMORQUE INTÉGRÉE – DÉPANNAGE

Précautions relatives à la commande de freins de remorque intégrée – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Remorque connectée	Le système détecte une connexion de remorque adéquate pendant un cycle d'allumage donné.
Remorque déconnectée	Le système détecte que la connexion du câblage de la remorque est rompue pendant un cycle d'allumage donné.
Erreur câblage de remorque	Le système détecte une anomalie électrique dans le circuit de freinage de la remorque. Si ce message apparaît sans qu'une remorque soit attelée, adressez-vous à votre concessionnaire agréé. Si une remorque est attelée, inspectez et réparez le câblage de la remorque.
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0}	Ce message affiche les réglages de gain actuels du frein de remorque.
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0} Pas de remorque	Affiche le réglage actuel du gain pour le frein de la remorque lorsque vous n'avez pas de remorque connectée.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Commande de frein de remorque intégrée – Foire aux questions

Comment déterminer qu'il y a un problème avec le câblage sur mon véhicule?

Un message s'affiche avec une tonalité unique quand aucune remorque n'est attelée. Ceci indique que le problème se situe entre la commande de frein de la remorque et le connecteur à 7 broches sur le pare-chocs.

Comment déterminer qu'il y a un problème avec le câblage sur ma remorque?

Le message ne s'affiche que si une remorque est attelée. Demandez conseil au concessionnaire de la marque de votre remorque.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF ANTILOUVOIEMENT DE LA REMORQUE

Dispositif antilouvoiement de remorque

La fonction serre les freins de chaque roue et réduit le couple moteur afin de permettre la stabilisation du véhicule.

Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et un message ***Oscill. remorque Réduire la vitesse*** s'affiche à l'écran d'information.

Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Vérifiez le poids vertical sur la boule de remorquage et la répartition de la charge de la remorque.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DISPOSITIF ANTILOUVOIEMENT DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT: La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : *Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.*

Nota : *Ce dispositif ne peut pas empêcher toutes les remorques de louvoyer.*

Nota : *Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoiement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF ANTILOUVOIEMENT DE LA REMORQUE

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Remorquage***
3. Activez ou désactivez ***Contr. oscillat. rem.***.

Le système est activé chaque fois que vous démarrez votre véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE, DE QUOI S'AGIT-IL?

Le système Pro Trailer Backup Assist se sert du bouton de commande sur le tableau de bord pour vous aider à diriger une remorque. Tournez le bouton de commande dans le sens où vous voulez que la remorque aille et le système dirige le véhicule.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

L'aide à la marche arrière de la remorque utilise un capteur fixé sur la remorque pour détecter l'angle de la remorque par rapport au véhicule tracteur et fournit des instructions, des graphiques et des vues de caméra à l'écran tactile.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

AVERTISSEMENT: Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système ne freine PAS automatiquement le véhicule. Si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez de heurter un autre véhicule.

Nota : *Ce système ne peut pas se substituer à des pratiques de conduite sécuritaires. Soyez toujours conscient de votre combinaison véhicule-remorque et de ce qui vous entoure.*

Nota : *Le système ne détecte pas ou n'empêche pas votre véhicule ou la remorque d'entrer en contact avec des objets environnants.*

Nota : *L'avant de votre véhicule pivote vers l'extérieur lors du changement de direction de la remorque.*

Nota : *Dans certaines conditions, la remorque pourrait virer plus rapidement ou son angle pourrait augmenter plus que prévu. Surveillez toujours le dégagement entre la remorque et le véhicule et ce qui vous entoure.*

INSTALLATION DE L'AIDE POUR LE RECUL D'UNE REMORQUE CONVENTIONNELLE

Configuration de la remorque

Vous devez configurer une remorque dans le système pour utiliser les aides à la marche arrière de la remorque. Il s'agit d'un processus de configuration unique et l'information de la remorque est enregistrée dans le système pour la prochaine utilisation de cette remorque.

Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles. Il ne fonctionne pas avec d'autres types de remorque y compris les types à col de cygne et à sellette. L'illustration suivante présente des exemples de remorques classiques sur le côté gauche.

E209766

Installation de la remorque

Attelez la remorque au véhicule tracteur et branchez le faisceau de câblage. Vérifiez que le câblage fonctionne correctement. Voir **Raccordement d'une remorque** (page 414).

E209759

Stationnez le véhicule tracteur et la remorque attelée sur une surface plane.

Pour de meilleurs résultats, assurez-vous que votre remorque est à niveau par rapport au sol lorsque vous l'attelez à votre véhicule. Voir **Raccordement d'une remorque** (page 414).

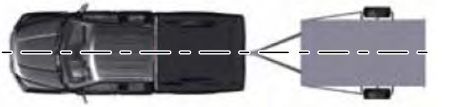

E209760

Assurez-vous que la remorque est alignée sur votre véhicule. Pour cela, mettez la boîte de vitesses en marche avant (D) et tractez en ligne droite.

Configuration de la remorque sur l'écran tactile

1. Appuyez ce bouton pour activer le système.
2. Appuyez sur ***Ajouter remorque*** de l'écran tactile.
3. Suivez les instructions sur l'écran tactile pour saisir le nom et le type de la remorque, puis passez à la configuration du capteur.

Installation de capteur de remorque

Reportez-vous aux instructions fournies avec votre capteur de remorque pour obtenir des informations détaillées sur l'installation.

Nota : *Assurez-vous que les flèches sur le boîtier du capteur sont orientées vers le haut. Installez le capteur sur une partie verticale de la remorque qui pivote lorsque vous faites tourner votre véhicule. Ne le montez pas sur une surface fixe telle que le côté véhicule tracteur de l'attelage de remorque.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Étalonnage du système

L'étalonnage du système nécessite de conduire vers l'avant et de tourner à gauche ou à droite. Suivez les instructions à l'écran tactile pour terminer le processus d'étalonnage.

Nota : *Pour étalonner le système, vous devez pouvoir conduire en marche avant et tourner vers la gauche ou vers la droite en toute sécurité. Un parc de stationnement ouvert est l'endroit idéal pour effectuer l'étalonnage.*

Nota : *Gardez le volant droit lorsque l'écran tactile vous le demande. Si le volant est en position tournée pendant ces instructions, l'étalonnage s'interrompt.*

Nota : *Lors de l'étalonnage, le système détermine la longueur de la remorque. Le système prend en charge les longueurs de remorque de 1,85–10,05 m (6–33 ft) du point d'attelage au centre de l'essieu ou des essieux. Le système est conçu pour fonctionner avec des barres d'attelage dont la distance entre la plaque d'immatriculation et le centre de la boule d'attelage est de 23–46 cm (9–18 po) lorsqu'elles sont installées. Ne tentez pas d'utiliser des barres d'attelage ou des remorques d'une longueur n'entrant pas dans cette plage car les performances du système seront réduites et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système.*

Nota : *L'écran tactile indique si vous roulez trop lentement ou trop vite. L'étalonnage s'interrompt si la vitesse n'est pas dans la plage requise de 4–25 km/h (2–16 mph).*

Nota : *Vous devez tourner à 90º environ pour étalonner le système. Certaines remorques peuvent vous obliger à conduire tout droit puis à tourner plusieurs fois avant que l'étalonnage ne soit terminé. L'écran tactile fournit des instructions et vous avise lorsque l'étalonnage est terminé.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

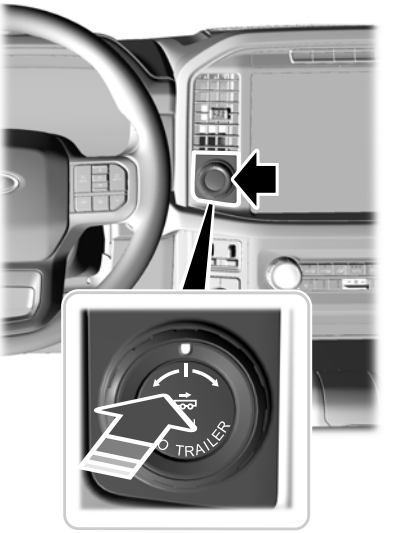

Appuyez sur le bouton et utilisez l'écran tactile pour sélectionner la remorque connectée.

Nota : *Une remorque doit être configurée pour pouvoir utiliser le système Pro Trailer Backup Assist. Voir* ***Configuration de la remorque*** *(page 461).*

Nota : *Si vous vous servez du volant lorsque vous utilisez le système Pro Trailer Backup Assist, le système se désactive et un message s'affiche à l'écran tactile.*

Nota : *Si la remorque a été attelée juste avant d'activer le système, vous devrez peut-être conduire en marche avant pour initialiser le système. Suivez les instructions de l'écran tactile pour activer le système.*

UTILISATION DE LA COMMANDE D'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

Utilisez le bouton de commande pour diriger la remorque. Retirez vos mains du volant de direction et tournez le bouton de commande à la place. Le bouton de commande sert de commande de direction pour la remorque.

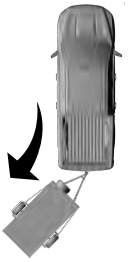

Maintenez le bouton tourné dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la gauche.

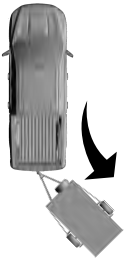

Maintenez le bouton tourné dans le sens des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la droite.

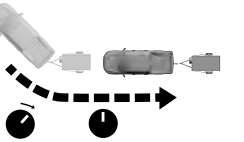

Relâchez le bouton lorsque la remorque se déplace dans la direction voulue.

Nota : *Plus vous tournez le bouton, plus le braquage de la remorque est serré.*

Nota : *Le fait de tourner et relâcher le bouton rapidement entraîne un mouvement brusque du véhicule.*

Nota : *Pour faire reculer la remorque en ligne droite, vous pourrez dans certains cas avoir besoin d'utiliser le bouton pour corriger la direction de la remorque.*

UTILISATION DE L'AFFICHAGE DE L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

Il peut y avoir jusqu'à sept vues de caméra disponibles en utilisant l'aide à la marche arrière de la remorque. Utilisez la vue la plus utile pour faire reculer le véhicule tracteur et la remorque.

Vues de caméra 360º. Affiche une vue 360º sur le côté droit de l'écran tactile, avec la vue de caméra arrière sur le côté gauche de l'écran tactile.

Vue de caméra de marche arrière. Affiche l'attelage de votre remorque ou ce qui se trouve juste derrière le véhicule.

Vue de la caméra à affichage divisé arrière. Affiche une vue à 180º degrés de ce qui se trouve derrière votre véhicule.

Caméra arrière de plateau. Affiche le plateau du camion.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un écran tactile 30 cm (12 po), cette vue fournit une image dans l'image.*

Vue de la caméra AUX de remorque. Affiche une image de la caméra de marche arrière de la zone à l'arrière de votre remorque. Cette caméra doit être achetée et installée séparément.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un écran tactile 30 cm (12 po), cette vue fournit une image dans l'image.*

Vue du guidage de remorque en marche arrière. Affiche une vue des côtés de votre camion et de la remorque. En mode auto, cette vue suit le déplacement de la remorque; ainsi, vous n'avez pas à régler la caméra lorsque vous tournez. Les flèches vers la gauche et la droite permettent d'afficher d'autres vues de la caméra.

Auto
Auto Appuyez pour revenir au mode vue auto.

Nota : *Le mode automatique est défini par défaut.*

Graphique d'angle de l'attelage

Le graphique d'angle d'attelage affiche une petite vue de votre camion et de la remorque avec un retour visuel pour vous aider à surveiller la remorque. Le graphique affiche deux lignes de couleur différente pour l'angle d'attelage de la remorque. Une ligne noire indique où se trouve la remorque par rapport au véhicule. La ligne blanche représente la capacité de rotation de la remorque en fonction de l'entrée du bouton.

Le graphique indique une zone rouge et une zone jaune pour l'angle d'attelage, ceci pour vous prévenir d'un angle important qui peut nécessiter de tirer vers l'avant pour réduire l'angle d'attelage. Les limites de l'angle de chaque zone peuvent varier en fonction de la longueur de la remorque.

La zone jaune indique que vous approchez de l'angle maximum de la remorque que le système peut contrôler. Lorsque la remorque entre dans cette zone, il est plus difficile de limiter la rotation de la remorque en reculant. Il peut être nécessaire de repasser la marche avant (D) et de faire avancer le véhicule pour y aligner à nouveau la remorque.

La zone rouge indique que vous avez dépassé l'angle maximum de la remorque que le système peut contrôler. Arrêtez immédiatement la marche arrière. Repassez la marche avant (D) et avancez jusqu'à ce que la remorque soit sortie de la zone rouge.

Réglage de *Limite d'angle de remorque*

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Remorquage***.
3. Appuyez sur ***Gérer les remorques***.
4. Appuyez sur ***Pro Trailer Backup Assist***.
5. Appuyez sur ***Limite d'angle de remorque***.

6. Sélectionnez un paramètre.

Angle de contrôle normal

Réglage par défaut. La limite est ainsi équilibrée ce qui permet de passer d'un virage à une marche arrière en ligne droite avec un changement minimal de la direction de la remorque.

Angle de contrôle maximal

Augmente la limite de l'angle de la remorque près de l'angle maximum contrôlable pour permettre des virages plus serrés, mais provoque également un changement plus important de la direction de la remorque lorsqu'elle se redresse après un virage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE – DÉPANNAGE

Aide pour le recul de la remorque – Messages d'informations

Message	Description
Détection de la remorque Veuillez patienter...	S'affiche lorsque le système s'allume et s'initialise.
Pro Trailer Backup Assist™ Système non disponible	Une anomalie empêche le système de se mettre en fonction. Si le message continue de s'afficher, rendez-vous chez votre concessionnaire agréé pour faire vérifier votre véhicule.
Guidage remorque m. arr. Système non disponible	
Pro Trailer Backup Assist™ Conduisez pour pour initialiser la direction App. sur bouton pr quitter	Le système de direction doit faire l'acquisition de paramètres internes pour activer complètement la fonction. Roulez en ligne droite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mph) pendant environ 5 minutes.
Guid. remorq. marche ar. Conduisez pour initialiser la direction App. sur OK pour quitter	
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Angle remorque max Appuy. bouton pr quitter	S'affiche lorsque vous atteignez l'angle maximum contrôlable de la remorque pour le système. Mettez votre véhicule en marche avant (D) et tirez vers l'avant pour réaligner le camion et la remorque. Si ce message s'affiche constamment, vous devrez peut-être répéter l'étalonnage de la remorque. Supprimez la remorque du système et répétez le processus de configuration et d'étalonnage.
Arrêtez. Désactivé par l'angle de remorq.	S'affiche lorsque vous dépassez l'angle maximum contrôlable de la remorque pour le système. Placez le sélecteur à la position de marche avant (D) et avancez pour réaligner votre véhicule et votre remorque, puis activez le système en sélectionnant la remorque attelée et en suivant les instructions affichées à l'écran tactile. Si ce message s'affiche constamment, vous devrez peut-être répéter la configuration et l'étalonnage de la remorque. Supprimez la remorque du système et répétez le processus de configuration et d'étalonnage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Message	Description
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Prendre contrôle du volant	S'affiche lorsque le système ne parvient plus à diriger le véhicule et que vous devez prendre le relais.
Pro Trailer Backup Assist™ Capteur non détecté Voir manuel propriétaire App. sur bouton pr quitter	S'affiche lorsque le système ne détecte pas le capteur. Vérifiez la connexion du capteur, qu'il n'y a pas de câblage endommagé entre le connecteur et le capteur et qu'un seul capteur est connecté.
Guid. remorq. marche ar. Capteur non détecté Voir manuel propriétaire. App. sur OK pour quitter	
Pro Trailer Backup Assist™ Remorque non détectée. Position P App. sur bouton pr quitter	Ces messages d'affichent lorsque le système ne détecte pas la remorque. Vérifiez que le capteur est correctement installé et que la longueur de la remorque se situe dans la plage autorisée. Si ces messages continuent de s'afficher, rendez-vous chez votre concessionnaire agréé pour faire vérifier votre véhicule.
Pro Trailer Backup Assist™ Remorque non détectée. Voir manuel propriétaire. App. sur bouton pr quitter	
Guid. remorq. marche ar. Remorque non détectée. Voir manuel propriétaire. App. sur OK pour quitter	
Pro Trailer Backup Assist™ Remorque non détectée Tirer vrs avnt pr initialiser App. sur bouton pr quitter	Ces messages s'affichent lorsque votre véhicule n'a pas bougé après le branchement du capteur de la remorque ou un fonctionnement prolongé en dessous de 1 km/h (1 mph). Avancez à plus de 3 km/h (2 mph) pour initialiser le système.
Guid. remorq. marche ar. Remorque non détectée. Tirer vrs avnt pr initialiser App. sur OK pour quitter	
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêt immédiat Système non actif App. sur bouton pr quitter	S'affiche lorsque votre véhicule fait marche arrière, mais que le système n'est pas activé. Sélectionnez la remorque connectée à l'écran tactile et suivez les instructions pour activer le système. Ce message s'affiche également si vous reculez pendant le processus d'étalonnage.
Pro Trailer Backup Assist™ Reculer lentement Tourn. bouton pr conduire Appuy. bouton pr quitter	S'affiche lorsque le système s'allume et peut être utilisé.

Aide pour le recul de la remorque — Foire aux questions

Pourquoi la remorque ne recule-t-elle pas en ligne droite?

Vérifiez que le capteur est installé correctement. D'autres facteurs, tels que la connexion de l'attelage, le carrossage de la route, la pente de la route et la suspension de la remorque peuvent influencer la rectitude avec laquelle le système peut faire reculer la remorque lorsque le bouton de commande n'est pas tourné. Vous pouvez compenser le déport de la remorque vers la droite ou la gauche en tournant lentement le bouton jusqu'à ce que la remorque suive la trajectoire souhaitée, puis en maintenant le bouton dans cette position.

Pourquoi le système ne détecte-t-il pas de capteur?

Il peut y avoir un problème de connexion, le faisceau de câblage peut être endommagé, plusieurs capteurs peuvent être connectés ou le capteur peut être mal installé. Vérifiez que le connecteur à 12 voies est complètement inséré dans la prise à 12 voies. Le joint rouge en caoutchouc n'est pas visible quand le connecteur est complètement inséré. Vérifiez également que la connexion du faisceau de câblage du capteur est complètement insérée au niveau du capteur de la remorque, et vérifiez si le câblage entre le connecteur à 12 voies et le capteur de la remorque est endommagé. Vérifiez également que le capteur est installé sur une surface verticale, avec les flèches orientées vers le haut.

Qu'est-ce que cela signifie si le système fait une pause pendant l'étalonnage?

Il peut y avoir des mouvements de la direction ou de la remorque pendant la partie de conduite en ligne droite du processus d'étalonnage.

Que signifie le fait qu'un message du système reste affiché de façon prolongée pendant l'étalonnage?

Le capteur peut être mal installé, la longueur de la remorque peut être en dehors de la plage autorisée ou la surface de la route peut être trop rugueuse ou bosselée.

Que signifie le fait que le système affiche qu'il n'est pas disponible?

Il se peut qu'un sous-système utilisé par le système ne fonctionne pas correctement ou qu'il y ait un problème de tension de la batterie. Si le système continue d'afficher qu'il n'est pas disponible, rendez-vous chez votre concessionnaire agréé pour faire vérifier votre véhicule.

Qu'est-ce que cela signifie si le système affiche que la conduite est nécessaire pour initialiser la direction?

Le système de direction doit faire l'acquisition de paramètres internes pour activer pleinement la fonction. Roulez en ligne droite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mph) pendant environ 5 minutes. Cela peut également se produire si votre véhicule est neuf, en cas de problème de la batterie ou si le système de direction a fait l'objet d'une intervention.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Qu'est-ce que cela signifie si le système ne détecte pas une remorque lorsqu'il est configuré avec un capteur?

Vérifiez que le capteur est correctement connecté. Voir **Installation de capteur de remorque** (page 462). Répétez l'étalonnage sur un itinéraire différent si vous avez vérifié l'installation du capteur.

Qu'est-ce que cela signifie si le système vous oblige à vous avancer pour l'initialisation?

Cela se produit lorsque le véhicule n'a pas bougé pendant le cycle d'allumage en cours après que vous ayez connecté et sélectionné la remorque à l'écran tactile, ou que vous faites fonctionner le système à des vitesses inférieures à 1 km/h (1 mph) pendant une période prolongée Avancez à plus de 3 km/h (2 mph); un message indique que le système est réinitialisé.

Que signifie le fait que la remorque est à son angle maximum ou que le système est désactivé par l'angle de remorque?

Vous êtes à l'angle maximum contrôlable de la remorque pour le système. Mettez votre véhicule en marche avant (D) et tirez vers l'avant pour réaligner le camion et la remorque. Si ce message s'affiche constamment, le capteur peut être mal installé, la remorque peut nécessiter un nouvel étalonnage ou les dimensions de la barre d'attelage ou de la remorque sont peut-être en dehors de la plage prise en charge. Le système est conçu pour fonctionner avec des barres d'attelage dont la distance entre la plaque d'immatriculation et le centre de la boule d'attelage est de 23–46 cm (9–18 po) lorsqu'elles sont installées. Le système est conçu pour fonctionner avec les remorques dont la distance entre le point d'attelage et le centre du ou des essieux est de 1,85–10,05 m (6–33 ft). Ne tentez pas d'utiliser des barres d'attelage ou des remorques d'une longueur n'entrant pas dans cette plage car les performances du système seront réduites et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système. Vérifiez que la remorque appropriée est sélectionnée à l'écran tactile. Vérifiez que le capteur est installé conformément aux instructions fournies avec le nécessaire de capteur et assurez-vous que les dimensions de la barre d'attelage et de la remorque se situent dans la plage autorisée. Supprimez ensuite la remorque du système et répétez le processus de configuration pour étalonner la remorque.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Qu'est-ce que cela signifie lorsque le système vous dit de prendre le relais au volant?

Le système ne dirige plus le véhicule et vous devez prendre le relais au volant. Il y a quatre raisons pour lesquelles le système pourrait afficher ce message. La première raison pour laquelle le système a pu afficher ce message est que vous avez touché le volant pendant que le système assurait la direction. La deuxième raison pour laquelle le système a pu afficher ce message est que vous avez dépassé la vitesse maximale pour la fonction. La troisième raison pour laquelle le système a pu afficher ce message est que la remorque n'est pas détectée. La dernière raison pour laquelle le système a pu afficher ce message est qu'une condition interne de fonctionnement du système n'est pas remplie, ce qui nécessite que votre véhicule revienne au contrôle manuel de la direction.

Nota : *Le système est conçu pour être utilisé avec la même connexion de remorque chaque fois que vous choisissez la remorque depuis l'écran tactile. Si vous utilisez une barre d'attelage différente ou un trou de goupille différent sur les barres d'attelage qui en comptent plusieurs, le raccordement de la barre d'attelage à votre véhicule modifiera la position de la remorque et vous devrez peut-être répéter le processus de configuration et d'étalonnage de la remorque.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE, DE QUOI S'AGIT-IL?

Système Pro Trailer Backup Assist avec guidage de remorque en marche arrière

Le système de guidage de remorque en marche arrière affiche des graphiques et des vues sur l'écran tactile pour diriger votre véhicule lorsque vous faites marche arrière avec une remorque.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

L'aide à la marche arrière de la remorque utilise un capteur fixé sur la remorque pour détecter l'angle de la remorque par rapport au véhicule tracteur et fournit des instructions, des graphiques et des vues de caméra à l'écran tactile.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

AVERTISSEMENT: Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système ne freine PAS automatiquement le véhicule. Si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez de heurter un autre véhicule.

Nota : *Ce système ne peut pas se substituer à des pratiques de conduite sécuritaires. Soyez toujours conscient de votre combinaison véhicule-remorque et de ce qui vous entoure.*

Nota : *Le système ne détecte pas ou n'empêche pas votre véhicule ou la remorque d'entrer en contact avec des objets environnants.*

Nota : *L'avant de votre véhicule pivote vers l'extérieur lors du changement de direction de la remorque.*

Nota : *Dans certaines conditions, la remorque pourrait virer plus rapidement ou son angle pourrait augmenter plus que prévu. Surveillez toujours le dégagement entre la remorque et le véhicule et ce qui vous entoure.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

INSTALLATION DE L'AIDE POUR LE RECUL D'UNE REMORQUE CONVENTIONNELLE

Configuration de la remorque

Vous devez configurer une remorque dans le système pour utiliser les aides à la marche arrière de la remorque. Il s'agit d'un processus de configuration unique et l'information de la remorque est enregistrée dans le système pour la prochaine utilisation de cette remorque.

Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles. Il ne fonctionne pas avec d'autres types de remorque y compris les types à col de cygne et à sellette. L'illustration suivante présente des exemples de remorques classiques sur le côté gauche.

Nota : *Les vues de la caméra de guidage de remorque en marche arrière sont disponibles sans configuration de la remorque. Cependant, la fonctionnalité complète, avec graphiques et changement automatique de vue, est activée par la configuration. La configuration est nécessaire pour activer la fonction Pro Trailer Backup Assist.*

E209766

Installation de la remorque

Attelez la remorque au véhicule tracteur et branchez le faisceau de câblage. Vérifiez que le câblage fonctionne correctement. Voir **Raccordement d'une remorque** (page 414).

E209759

Stationnez le véhicule tracteur et la remorque attelée sur une surface plane.

Pour de meilleurs résultats, assurez-vous que votre remorque est à niveau par rapport au sol lorsque vous l'attelez à votre véhicule. Voir **Raccordement d'une remorque** (page 414).

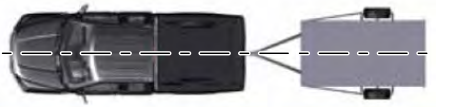

E209760

Assurez-vous que la remorque est alignée sur votre véhicule. Pour cela, mettez la boîte de vitesses en marche avant (D) et tractez en ligne droite.

Configuration de la remorque sur l'écran tactile

1. Passez en marche arrière (R).
2. Appuyez sur le bouton de vue de caméra.
3. Appuyez sur l'icône de vue de remorque.
4. Appuyez sur ***Ajouter remorque***.

5. Suivez les instructions sur l'écran tactile pour saisir le nom et le type de la remorque, puis passez à la configuration du capteur.

Installation de capteur de remorque

Reportez-vous aux instructions fournies avec votre capteur de remorque pour obtenir des informations détaillées sur l'installation.

Nota : *Assurez-vous que les flèches sur le boîtier du capteur sont orientées vers le haut. Installez le capteur sur une partie verticale de la remorque qui pivote lorsque vous faites tourner votre véhicule. Ne le montez pas sur une surface fixe telle que le côté véhicule tracteur de l'attelage de remorque.*

Étalonnage du système

L'étalonnage du système nécessite de conduire vers l'avant et de tourner à gauche ou à droite. Suivez les instructions à l'écran tactile pour terminer le processus d'étalonnage.

Nota : *Pour étalonner le système, vous devez pouvoir conduire en marche avant et tourner vers la gauche ou vers la droite en toute sécurité. Un parc de stationnement ouvert est l'endroit idéal pour effectuer l'étalonnage.*

Nota : *Gardez le volant droit lorsque l'écran tactile vous le demande. Si le volant est en position tournée pendant ces instructions, l'étalonnage s'interrompt.*

Nota : *Lors de l'étalonnage, le système détermine la longueur de la remorque. Le système prend en charge les longueurs de remorque de 1,85–10,05 m (6–33 ft) du point d'attelage au centre de l'essieu ou des essieux. Le système est conçu pour fonctionner avec des barres d'attelage dont la distance entre la plaque d'immatriculation et le centre de la boule d'attelage est de 23–46 cm (9–18 po) lorsqu'elles sont installées. Ne tentez pas d'utiliser des barres d'attelage ou des remorques d'une longueur n'entrant pas dans cette plage car les performances du système seront réduites et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système.*

Nota : *L'écran tactile indique si vous roulez trop lentement ou trop vite. L'étalonnage s'interrompt si la vitesse n'est pas dans la plage requise de 4–25 km/h (2–16 mph).*

Nota : *Vous devez tourner à 90º environ pour étalonner le système. Certaines remorques peuvent vous obliger à conduire tout droit puis à tourner plusieurs fois avant que l'étalonnage ne soit terminé. L'écran tactile fournit des instructions et vous avise lorsque l'étalonnage est terminé.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

Passez en marche arrière (R), appuyez sur le bouton de caméra arrière pour élargir le menu, appuyez sur l'icône de remorque et utilisez l'écran tactile pour sélectionner la remorque attelée.

Nota : *Si la remorque a été attelée juste avant d'activer le système, il faudra peut-être conduire en marche avant pour initialiser le système. Suivez les instructions de l'écran tactile pour activer le système.*

UTILISATION DE L'AFFICHAGE DE L'AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE

Il peut y avoir jusqu'à sept vues de caméra disponibles en utilisant l'aide à la marche arrière de la remorque. Utilisez la vue la plus utile pour faire reculer le véhicule tracteur et la remorque.

Vues de caméra 360º. Affiche une vue 360º sur le côté droit de l'écran tactile, avec la vue de caméra arrière sur le côté gauche de l'écran tactile.

Vue de caméra de marche arrière. Affiche l'attelage de votre remorque ou ce qui se trouve juste derrière le véhicule.

Vue de la caméra à affichage divisé arrière. Affiche une vue à 180º degrés de ce qui se trouve derrière votre véhicule.

Caméra arrière de plateau. Affiche le plateau du camion.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un écran tactile 30 cm (12 po), cette vue fournit une image dans l'image.*

Vue de la caméra AUX de remorque. Affiche une image de la caméra de marche arrière de la zone à l'arrière de votre remorque. Cette caméra doit être achetée et installée séparément.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un écran tactile 30 cm (12 po), cette vue fournit une image dans l'image.*

Vue du guidage de remorque en marche arrière. Affiche une vue des côtés de votre camion et de la remorque. En mode auto, cette vue suit le déplacement de la remorque; ainsi, vous n'avez pas à régler la caméra lorsque vous tournez. Les flèches vers la gauche et la droite permettent d'afficher d'autres vues de la caméra.

Mode de recul en ligne droite. Affiche dans quel sens tourner le volant pour maintenir la remorque alignée. Utilisez cette vue si vous voulez garder la remorque complètement alignée sur votre véhicule.

Nota : *Il pourrait être utile d'engager la marche avant (D) et de faire avancer le véhicule tracteur pour y aligner la remorque avant d'activer le mode de marche arrière en ligne droite.*

Ce mode vous fait quitter la fonction de guidage de remorque en marche arrière et vous ramène au système de caméra à 360º.

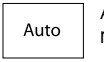

Auto. Appuyez pour revenir au mode vue auto.

Nota : *Le mode automatique est défini par défaut.*

Graphique d'angle de l'attelage

Le graphique d'angle d'attelage affiche une petite vue de votre camion et de la remorque avec un retour visuel pour vous aider à surveiller la remorque. Le graphique affiche deux lignes de couleur différente pour l'angle d'attelage de la remorque. Une ligne noire indique où se trouve la remorque par rapport au véhicule. La ligne blanche représente la capacité de rotation de la remorque sur la base de la position du volant de direction.

Le graphique indique une zone rouge et une zone jaune pour l'angle d'attelage, ceci pour vous prévenir d'un angle important qui peut nécessiter de tirer vers l'avant pour réduire l'angle d'attelage. Les limites de l'angle de chaque zone peuvent varier en fonction de la longueur de la remorque.

La zone jaune indique que vous approchez de l'angle maximum de la remorque que le système peut contrôler. Lorsque la remorque entre dans cette zone, il est plus difficile de limiter la rotation de la remorque en reculant. Il peut être nécessaire de repasser la marche avant (D) et de faire avancer le véhicule pour y aligner à nouveau la remorque.

La zone rouge indique que vous avez dépassé l'angle maximum de la remorque que le système peut contrôler. Arrêtez immédiatement la marche arrière. Repassez la marche avant (D) et avancez jusqu'à ce que la remorque soit sortie de la zone rouge.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AIDE POUR LE RECUL DE LA REMORQUE – DÉPANNAGE

Aide pour le recul de la remorque – Messages d'informations

Message	Description
Détection de la remorque Veuillez patienter...	S'affiche lorsque le système s'allume et s'initialise.
Pro Trailer Backup Assist™ Système non disponible	Une anomalie empêche le système de se mettre en fonction. Si le message continue de s'afficher, rendez-vous chez votre concessionnaire agréé pour faire vérifier votre véhicule.
Guidage remorque m. arr. Système non disponible	
Pro Trailer Backup Assist™ Conduisez pour pour initialiser la direction App. sur bouton pr quitter	Le système de direction doit faire l'acquisition de paramètres internes pour activer complètement la fonction. Roulez en ligne droite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mph) pendant environ 5 minutes.
Guid. remorq. marche ar. Conduisez pour initialiser la direction App. sur OK pour quitter	
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Angle remorque max Appuy. bouton pr quitter	S'affiche lorsque vous atteignez l'angle maximum contrôlable de la remorque pour le système. Mettez votre véhicule en marche avant (D) et tirez vers l'avant pour réaligner le camion et la remorque. Si ce message s'affiche constamment, vous devrez peut-être répéter l'étalonnage de la remorque. Supprimez la remorque du système et répétez le processus de configuration et d'étalonnage.
Arrêtez. Désactivé par l'angle de remorq.	S'affiche lorsque vous dépassez l'angle maximum contrôlable de la remorque pour le système. Placez le sélecteur à la position de marche avant (D) et avancez pour réaligner votre véhicule et votre remorque, puis activez le système en sélectionnant la remorque attelée et en suivant les instructions affichées à l'écran tactile. Si ce message s'affiche constamment, vous devrez peut-être répéter la configuration et l'étalonnage de la remorque. Supprimez la remorque du système et répétez le processus de configuration et d'étalonnage.

Message	Description
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Prendre contrôle du volant	S'affiche lorsque le système ne parvient plus à diriger le véhicule et que vous devez prendre le relais.
Pro Trailer Backup Assist™ Capteur non détecté Voir manuel propriétaire App. sur bouton pr quitter	S'affiche lorsque le système ne détecte pas le capteur. Vérifiez la connexion du capteur, qu'il n'y a pas de câblage endommagé entre le connecteur et le capteur et qu'un seul capteur est connecté.
Guid. remorq. marche ar. Capteur non détecté Voir manuel propriétaire. App. sur OK pour quitter	
Pro Trailer Backup Assist™ Remorque non détectée. Position P App. sur bouton pr quitter	Ces messages d'affichent lorsque le système ne détecte pas la remorque. Vérifiez que le capteur est correctement installé et que la longueur de la remorque se situe dans la plage autorisée. Si ces messages continuent de s'afficher, rendez-vous chez votre concessionnaire agréé pour faire vérifier votre véhicule.
Pro Trailer Backup Assist™ Remorque non détectée. Voir manuel propriétaire. App. sur bouton pr quitter	
Guid. remorq. marche ar. Remorque non détectée. Voir manuel propriétaire. App. sur OK pour quitter	
Pro Trailer Backup Assist™ Remorque non détectée Tirer vrs avnt pr initialiser App. sur bouton pr quitter	Ces messages s'affichent lorsque votre véhicule n'a pas bougé après le branchement du capteur de la remorque ou un fonctionnement prolongé en dessous de 1 km/h (1 mph). Avancez à plus de 3 km/h (2 mph) pour initialiser le système.
Guid. remorq. marche ar. Remorque non détectée. Tirer vrs avnt pr initialiser App. sur OK pour quitter	
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêt immédiat Système non actif App. sur bouton pr quitter	S'affiche lorsque votre véhicule fait marche arrière, mais que le système n'est pas activé. Sélectionnez la remorque connectée à l'écran tactile et suivez les instructions pour activer le système. Ce message s'affiche également si vous reculez pendant le processus d'étalonnage.
Pro Trailer Backup Assist™ Reculer lentement Tourn. bouton pr conduire Appuy. bouton pr quitter	S'affiche lorsque le système s'allume et peut être utilisé.

Aide pour le recul de la remorque — Foire aux questions

Pourquoi la remorque ne recule-t-elle pas en ligne droite?

Vérifiez que le capteur est installé correctement. D'autres facteurs, tels que la connexion de l'attelage, le carrossage de la route, la pente de la route et la suspension de la remorque peuvent influencer la rectitude avec laquelle le système peut faire reculer la remorque lorsque le bouton de commande n'est pas tourné. Vous pouvez compenser le déport de la remorque vers la droite ou la gauche en tournant lentement le bouton jusqu'à ce que la remorque suive la trajectoire souhaitée, puis en maintenant le bouton dans cette position.

Pourquoi le système ne détecte-t-il pas de capteur?

Il peut y avoir un problème de connexion, le faisceau de câblage peut être endommagé, plusieurs capteurs peuvent être connectés ou le capteur peut être mal installé. Vérifiez que le connecteur à 12 voies est complètement inséré dans la prise à 12 voies. Le joint rouge en caoutchouc n'est pas visible quand le connecteur est complètement inséré. Vérifiez également que la connexion du faisceau de câblage du capteur est complètement insérée au niveau du capteur de la remorque, et vérifiez si le câblage entre le connecteur à 12 voies et le capteur de la remorque est endommagé. Vérifiez également que le capteur est installé sur une surface verticale, avec les flèches orientées vers le haut.

Qu'est-ce que cela signifie si le système fait une pause pendant l'étalonnage?

Il peut y avoir des mouvements de la direction ou de la remorque pendant la partie de conduite en ligne droite du processus d'étalonnage.

Que signifie le fait qu'un message du système reste affiché de façon prolongée pendant l'étalonnage?

Le capteur peut être mal installé, la longueur de la remorque peut être en dehors de la plage autorisée ou la surface de la route peut être trop rugueuse ou bosselée.

Que signifie le fait que le système affiche qu'il n'est pas disponible?

Il se peut qu'un sous-système utilisé par le système ne fonctionne pas correctement ou qu'il y ait un problème de tension de la batterie. Si le système continue d'afficher qu'il n'est pas disponible, rendez-vous chez votre concessionnaire agréé pour faire vérifier votre véhicule.

Qu'est-ce que cela signifie si le système affiche que la conduite est nécessaire pour initialiser la direction?

Le système de direction doit faire l'acquisition de paramètres internes pour activer pleinement la fonction. Roulez en ligne droite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mph) pendant environ 5 minutes. Cela peut également se produire si votre véhicule est neuf, en cas de problème de la batterie ou si le système de direction a fait l'objet d'une intervention.

Qu'est-ce que cela signifie si le système ne détecte pas une remorque lorsqu'il est configuré avec un capteur?

Vérifiez que le capteur est correctement connecté. Voir **Installation de capteur de remorque** (page 462). Répétez l'étalonnage sur un itinéraire différent si vous avez vérifié l'installation du capteur.

Qu'est-ce que cela signifie si le système vous oblige à vous avancer pour l'initialisation?

Cela se produit lorsque le véhicule n'a pas bougé pendant le cycle d'allumage en cours après que vous ayez connecté et sélectionné la remorque à l'écran tactile, ou que vous faites fonctionner le système à des vitesses inférieures à 1 km/h (1 mph) pendant une période prolongée Avancez à plus de 3 km/h (2 mph); un message indique que le système est réinitialisé.

Que signifie le fait que la remorque est à son angle maximum ou que le système est désactivé par l'angle de remorque?

Vous êtes à l'angle maximum contrôlable de la remorque pour le système. Mettez votre véhicule en marche avant (D) et tirez vers l'avant pour réaligner le camion et la remorque. Si ce message s'affiche constamment, le capteur peut être mal installé, la remorque peut nécessiter un nouvel étalonnage ou les dimensions de la barre d'attelage ou de la remorque sont peut-être en dehors de la plage prise en charge. Le système est conçu pour fonctionner avec des barres d'attelage dont la distance entre la plaque d'immatriculation et le centre de la boule d'attelage est de 23–46 cm (9–18 po) lorsqu'elles sont installées. Le système est conçu pour fonctionner avec les remorques dont la distance entre le point d'attelage et le centre du ou des essieux est de 1,85–10,05 m (6–33 ft). Ne tentez pas d'utiliser des barres d'attelage ou des remorques d'une longueur n'entrant pas dans cette plage car les performances du système seront réduites et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système. Vérifiez que la remorque appropriée est sélectionnée à l'écran tactile. Vérifiez que le capteur est installé conformément aux instructions fournies avec le nécessaire de capteur et assurez-vous que les dimensions de la barre d'attelage et de la remorque se situent dans la plage autorisée. Supprimez ensuite la remorque du système et répétez le processus de configuration pour étalonner la remorque.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Qu'est-ce que cela signifie lorsque le système vous dit de prendre le relais au volant?

Le système ne dirige plus le véhicule et vous devez prendre le relais au volant. Il y a quatre raisons pour lesquelles le système pourrait afficher ce message. La première raison pour laquelle le système a pu afficher ce message est que vous avez touché le volant pendant que le système assurait la direction. La deuxième raison pour laquelle le système a pu afficher ce message est que vous avez dépassé la vitesse maximale pour la fonction. La troisième raison pour laquelle le système a pu afficher ce message est que la remorque n'est pas détectée. La dernière raison pour laquelle le système a pu afficher ce message est qu'une condition interne de fonctionnement du système n'est pas remplie, ce qui nécessite que votre véhicule revienne au contrôle manuel de la direction.

Nota : *Le système est conçu pour être utilisé avec la même connexion de remorque chaque fois que vous choisissez la remorque depuis l'écran tactile. Si vous utilisez une barre d'attelage différente ou un trou de goupille différent sur les barres d'attelage qui en comptent plusieurs, le raccordement de la barre d'attelage à votre véhicule modifiera la position de la remorque et vous devrez peut-être répéter le processus de configuration et d'étalonnage de la remorque.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

CONDUITE HORS ROUTE

Qu'est-ce que la conduite hors route

La conduite hors route consiste à conduire votre véhicule sur des routes ou pistes non pavées recouvertes de terre, de cailloux, de sable et de boue.

Techniques de base de conduite hors route

Conseils pour la conduite hors route

Avant de conduire votre véhicule hors route, il convient de réaliser une inspection générale du véhicule pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement. Il est toujours recommandé de partir hors route à au moins deux véhicules. Le compagnonnage assure une aide immédiate dans le cas où un des véhicules s'enliserait ou subirait une avarie. Il est également recommandé de vous munir d'un équipement tel qu'une trousse de secours, de l'eau, des sangles de remorquage, un téléphone cellulaire ou satellite lors de vos excursions hors route.

1. Saisissez le volant avec les pouces à l'extérieur du cercle. Cela réduira les risques de blessures dues aux mouvements brusques du volant qui surviennent lors de la conduite sur terrain accidenté.
2. L'accélération, le freinage et le braquage doivent être effectués en douceur et de façon contrôlée. Les manœuvres trop brusques peuvent causer la perte d'adhérence du véhicule ou perturber son comportement, surtout sur terrain meuble ou lorsque vous franchissez des obstacles comme des roches ou des troncs d'arbres.
3. Observez le terrain devant le véhicule en notant les obstacles à venir, ou tout autre facteur qui pourrait compromettre l'adhérence, et adaptez en conséquence la vitesse du véhicule ainsi que sa trajectoire.
4. Lors de la conduite hors route, si la suspension avant ou arrière arrive en butée ou en cas de contact excessif avec les plaques de protection, ralentissez afin de ne pas risquer d'endommager le véhicule.
5. Pour les sorties en groupe, il est recommandé d'utiliser des moyens de communication pour que le premier véhicule signale aux véhicules qui suivent les obstacles qui pourraient endommager les véhicules.
6. Pensez toujours à maintenir une garde au sol suffisante et choisissez une trajectoire qui limite le risque de frottement du soubassement du véhicule.
7. En négociant les obstacles à basse vitesse, freinez légèrement tout en accélérant pour éviter les à-coups et ainsi franchir les obstacles de manière plus contrôlée. L'utilisation du mode 4L peut également être utile.
8. La conduite hors route exige un haut degré de concentration. Même si la loi locale n'interdit pas l'usage d'alcool pendant la conduite hors route, Ford recommande fortement de ne pas consommer d'alcool si vous prévoyez pratiquer cette activité.

Franchissement d'obstacles

- Examinez le terrain devant vous avant de tenter de franchir un obstacle. Il est préférable d'analyser l'obstacle depuis l'extérieur du véhicule afin de mieux évaluer les conditions du terrain à l'avant comme à l'arrière de l'obstacle.
- Approchez les obstacles lentement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- Si un obstacle important, un rocher par exemple, ne peut pas être évité, choisissez une trajectoire dans laquelle celui-ci se trouvera sous la roue plutôt que sous le véhicule. Cela évitera d'endommager le véhicule.
- Les fossés et les terrains érodés doivent être traversés à un angle de 45º, permettant à chaque roue de franchir séparément l'obstacle.

Montée d'une pente

AVERTISSEMENT: Afin d'éviter toute perte de maîtrise, procédez avec précaution lorsque vous dirigez le véhicule en marche arrière dans une pente descendante.

- Essayez toujours de gravir une pente abrupte le long de la ligne de pente et non en diagonale.
- Si le véhicule ne peut gravir la pente, ne tentez PAS de faire demi-tour pour redescendre. Sélectionnez la gamme basse et reculez lentement jusqu'au bas de la pente.
- En descendant une pente escarpée, choisissez la gamme basse et enclenchez la fonction de contrôle d'adhérence en descente. Utilisez la pédale d'accélérateur et la pédale de frein pour contrôler la vitesse en descente.

Nota: *La fonction de contrôle d'adhérence en descente peut être activée en marche arrière et doit être utilisée dans ce genre de situations.*

Franchir une étendue d'eau stagnante

AVERTISSEMENT: N'essayez pas de franchir une étendue d'eau profonde à écoulement rapide. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

À mesure que la profondeur de l'eau augmente, vous devez réduire la vitesse du véhicule afin d'éviter de possibles dommages au véhicule.

- Déterminez toujours la profondeur du plan d'eau avant de traverser. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.
- Avancez lentement et évitez toute éclaboussure inutile.
- N'oubliez pas que des obstacles et des débris peuvent être présents sous la surface de l'eau.

- Gardez les portes bien fermées pendant la traversée du plan d'eau.
- Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire, vérifiez les freins, l'avertisseur sonore, les feux et le volant de direction pour vous assurer qu'ils sont tous en bon état de marche.

Nota : *Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.*

Après la conduite du véhicule hors route

AVERTISSEMENT: Après une utilisation hors route et avant de retourner sur la route, vérifiez les pneus et les jantes afin de déceler d'éventuels dommages. L'usage hors route peut causer des dommages aux jantes et pneus et entraîner une défaillance des pneus, une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

La conduite hors route impose un plus grand stress au véhicule que la plupart des conditions de conduite sur route. Après la conduite hors route, assurez-vous que votre véhicule n'est pas endommagé et au besoin, faites-le réparer dès que possible.

Inspectez le soubassement du véhicule en vérifiant notamment que les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le circuit d'échappement sont en bon état.

Recherchez au niveau du radiateur une accumulation de boue et de débris et nettoyez-le au besoin.

Retirez les éventuelles accumulations de plantes ou de broussailles, qui pourraient présenter un risque d'incendie ou masquer des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de frein et aux arbres de transmission.

Après toute utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions de saleté similaires, inspectez le soubassement et nettoyez votre véhicule dès que possible.

Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après la conduite dans la boue, la gadoue ou des conditions similaires, assurez-vous que des matériaux ne se sont pas logés dans les roues. De tels matériaux peuvent provoquer des vibrations en conduite et un déséquilibre des roues. Retirez ces matériaux pour résoudre le problème.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à environ -25ºC (-13ºF).

RODAGE

Pneus

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Freins et embrayage

Si possible, évitez une forte application des freins et d'embrayage pour la première fois 150 km (100 mi) dans la ville et pour la première fois 1 500 km (1 000 mi) sur l'autoroute.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Ces consignes vous aideront à réduire la consommation de carburant :

- Il est inutile de faire chauffer le moteur avant de prendre la route. Le véhicule est prêt à rouler dès le démarrage.
- Votre consommation de carburant devrait diminuer durant la période de rodage du véhicule hybride.
- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Un freinage modéré est particulièrement important car il permet de maximiser l'énergie produite par le système de freinage régénératif.
- Conduisez à une vitesse uniforme sans arrêter.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Conduite sur terrain plat.
- Conduisez à vitesse modérée, respectez les limites affichées.
- Fermez toutes les glaces lorsque vous conduisez à grande vitesse.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
- Conduisez avec la bâche de plateau installée si votre véhicule en est doté.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Respectez le calendrier d'entretien recommandé et exécutez les vérifications recommandées.
- Respectez toutes les périodicités d'entretien.

Nota : *Le fait que le moteur tourne n'est pas nécessairement un signe de mauvais rendement. Dans certains cas, cela procure un rendement supérieur à la conduite en mode purement électrique.*

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- Ne faites pas survirer le moteur.
- Une conduite agressive demande plus d'énergie pour déplacer le véhicule.
- Conduite à basse température pendant les premiers 12–16 km (5–10 mi) de conduite.
- Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- N'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant.
- Poser certains accessoires sur le véhicule comme des pare-insectes, des arceaux de sécurité, des barres de signalisation, des marchepieds, des porte-skis ou des porte-bagages.
- Ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Utiliser un carburant mélangé à de l'alcool.
- Ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque.
- Ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

AVERTISSEMENT: Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : *Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉNEIGEMENT

L'utilisation d'un chasse-neige n'est pas approuvée pour votre véhicule. N'utilisez jamais votre véhicule comme chasse-neige.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉNEIGEMENT

AVERTISSEMENT: Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de coussins gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Nota : *Vérifiez la présence d'une étiquette de l'installateur de chasse-neige qui certifie que l'installation respecte les Federal Motor Vehicle Safety Standards (FMVSS) applicables.*

Nota : *Les réglementations fédérales et certaines réglementations locales exigent la présence d'un éclairage extérieur supplémentaire pour les véhicules équipés d'un chasse-neige. Consultez un concessionnaire agréé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Nota : *N'enlevez pas ou ne désactivez jamais les "dispositifs de déclenchement" intégrés au matériel de déneigement conçu par le fabricant. Cela pourrait causer des dommages à votre véhicule et à l'équipement de déneigement ainsi qu'un éventuel déploiement des coussins gonflables.*

UTILISATION DE VOTRE VÉHICULE COMME CHASSE-NEIGE

Les limites de poids et les directives relatives au choix et au montage d'un chasse-neige sont fournies dans le Manuel Ford à l'intention des carrossiers-constructeurs Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.fordbbas.com

Les éléments suivants doivent être pris en considération pour l'installation type d'un chasse-neige :

- Poids autorisé à l'essieu avant. Voir **Qu'est-ce que le poids technique maximal sous essieu** (page 403).
- Poids total en charge du véhicule. Voir **Qu'est-ce que le poids total en charge** (page 404).
- Freinage et direction.
- Parallélisme des roues avant. Consultez le **Manuel de réparation Ford**.

- Visée des phares. Voir **Réglage des phares** (page 532).
- Pression d'air des pneus. Voir **Renseignements sur le flanc du pneu** (page 558).

Nota : *Ne dépassez jamais le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou le poids total autorisé en charge pour votre véhicule.*

Nota : *Votre véhicule peut avoir besoin d'un lest arrière pour assurer un bon freinage et une direction adéquate.*

Votre véhicule est équipé de dispositifs de retenue supplémentaires – coussins gonflables conducteur et passager. Le dispositif de retenue supplémentaires est conçu pour s'activer dans certaines collisions frontales et quasi frontales lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante.

Lorsque vous utilisez votre véhicule avec un chasse-neige :

- Ne dépassez pas 72 km/h (45 mph).
- Votre moteur pourrait fonctionner à une température plus élevée que la normale.
  - Si vous devez conduire plus de 24 km (15 mi) à des températures supérieures à 0 ºC, orientez la lame du chasse-neige d'un côté ou de l'autre pour assurer l'arrivée d'air maximale au radiateur.
  - Si vous roulez moins de 24 km (15 mi) à des vitesses ne dépassant pas 72 km/h (45 mph) par temps froid, vous n'avez pas à vous inquiéter de la position de la lame pour assurer l'arrivée d'air maximale.
- Passez en ***4L*** lorsque vous déneigez de petites surfaces à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph).
- Passez en ***4H*** lorsque vous déneigez de plus grandes surfaces ou lorsque la neige est légère à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mph). Ne dépassez pas 24 km/h (15 mph).
- Ne passez pas de la marche avant à la marche arrière (R) tant que le moteur n'est pas revenu au ralenti et que les roues ne sont pas à l'arrêt.

Nota : *Une conduite imprudente ou à grande vitesse lors d'un déneigement, qui entraîne des décélérations importantes du véhicule, peut causer le déploiement du coussin gonflable. Une telle conduite augmente également les risques d'accident.*

Nota : *Conduisez votre véhicule sur au moins 800 km (500 mi) avant de l'utiliser pour le déneigement.*

Nota : *Respectez le calendrier de service rigoureux pour les intervalles de vidange d'huile du moteur et de la boîte de vitesses. Voir **Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses** (page 687).*

MODE CHASSE-NEIGE

Qu'est-ce que le mode chasse-neige

Le mode chasse-neige réduit la charge électrique du véhicule pour permettre au système électrique d'avoir une puissance suffisante pour soutenir l'utilisation du chasse-neige en milieu résidentiel.

Activation et désactivation du mode de déneigement

Les véhicules reçoivent un bouton physique dans le tableau de bord ou une option dans le menu SYNC pour activer le mode chasse-neige.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Le mode chasse-neige ne mémorise pas le réglage lorsque vous coupez le contact. Vous devez réactiver le mode chaque fois que vous souhaitez l'utiliser.

Les fonctions suivantes sont désactivées en mode chasse-neige et ne peuvent être réactivées tant que le mode chasse-neige n'est pas désactivé :

- Convertisseur 120 V.
- Antibrouillards.
- Sièges chauffants et refroidissants avant.

Le module de carrosserie active également le relais du chasse-neige qui alimente les commandes du chasse-neige de marché de deuxième monte.

Nota : *Le circuit électrique est conçu pour prendre en charge l'ajout d'un chasse-neige résidentiel (jusqu'à 60 A courant continu) ainsi que son éclairage (jusqu'à 20 A courant continu) en mode chasse-neige. Le système électrique ne prend pas en charge l'utilisation d'un chasse-neige auquel seraient ajoutés des accessoires du marché de deuxième monte.*

Bouton-poussoir (Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton chasse-neige situé sur le tableau de bord pour activer le mode chasse-neige. Le bouton chasse-neige s'allume et un message s'affiche.

Appuyez sur le bouton chasse-neige ou coupez le contact pour désactiver le mode chasse-neige.

Utilisation de SYNC. (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur ***Fonctionnalités*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Mode chasse-neige***.
3. Activez ou désactivez ***Mode chasse-neige***.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf,

est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- Durant la période de couverture de votre véhicule.

L'assistance dépannage couvre :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu);
- le démarrage-secours;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou la province, ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche; L'assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;
- le remorquage : Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire agréé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire agréé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire agréé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi);
- l'assistance dépannage couvrira jusqu'à $200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire agréé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Faire appel à l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans la trousse du Manuel du propriétaire.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance dépannage, composez le 1 800 241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir une assistance dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1 800 241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule. La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Web *www.ford.ca*.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA BATTERIE HAUTE TENSION - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

En cas de dommages ou d'incendie impliquant un véhicule électrique ou hybride électrique :

- Présumez que la batterie haute tension et les composants associés sont alimentés électriquement et entièrement chargés.
- Des dommages physiques causés au véhicule ou à la batterie haute tension pourraient libérer rapidement ou éventuellement des gaz toxiques et inflammables susceptibles de provoquer un incendie.

En cas d'accident

Un accident ou un impact suffisamment grave pour nécessiter une intervention d'urgence dans le cas d'un véhicule conventionnel requiert les mêmes besoins pour un véhicule électrique ou hybride électrique.

Dans la mesure du possible :

1. Déplacez votre véhicule dans un endroit sûr et demeurez sur place.
2. Abaissez les glaces avant de couper le contact.
3. Placez le levier sélecteur de votre véhicule en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement, coupez le contact, allumez les feux de détresse et éloignez la clé de contact à 5 m (16 ft) ou plus du véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Dans tous les cas :

- Appelez l'Aide à l'Appel de Détresse si vous avez besoin d'aide et précisez qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.
- Restez à bonne distance des fuites de liquide ou de gaz et éloignez-vous de la circulation automobile jusqu'à l'arrivée des secours.
- À l'arrivée des secours, précisez qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.

En cas d'incendie

Comme pour tout type de véhicule, appelez sans tarder l'Aide à l'Appel de Détresse si vous constatez la présence d'étincelles, de fumée ou de flammes provenant du véhicule. Restez à distance de sécurité du véhicule et essayez de rester à l'écart de la fumée.

1. Descendez immédiatement du véhicule.
2. Précisez à l'Aide à l'Appel de Détresse qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.
3. Comme pour tout incendie de véhicule, n'inhalez pas la fumée, les vapeurs ou les gaz provenant du véhicule, car ils peuvent être dangereux.

Après l'accident

1. N'entreposez pas un véhicule gravement endommagé avec une batterie au lithium-ion à l'intérieur d'une structure ou à moins de 15 m (49 ft) de toute structure ou véhicule.
2. Assurez-vous que l'habitacle et le coffre à bagages du véhicule sont ventilés.
3. Comme pour tout type de véhicule, appelez sans tarder l'Aide à l'Appel de Détresse si vous constatez la présence d'étincelles, de fumée ou de flammes provenant du véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE

Le bouton de feux de détresse se trouve sur le tableau de bord. Appuyez sur le bouton pour activer les feux de détresse si votre véhicule présente un danger pour la sécurité des autres usagers de la route.

Lorsque vous activez les feux de détresse, tous les clignotants, avant et arrière, clignotent.

Nota : *Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. La batterie se décharge et pourrait être trop faible pour faire démarrer le véhicule.*

Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

Précautions relatives au démarrage-secours

AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les câbles sont à distance des pièces mobiles et des pièces du circuit d'alimentation en carburant.

AVERTISSEMENT: Branchez uniquement des batteries de même tension nominale.

Ne tentez pas de faire démarrer un véhicule à boîte de vitesses automatique en le poussant. Cela pourrait causer des dommages à la boîte de vitesses.

Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne. Cela pourrait endommager le circuit électrique de votre véhicule.

Préparation du véhicule

N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Démarrage-secours du véhicule

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas le câble de démarrage négatif sur le véhicule. Utilisez la prise de masse.

Nota : *En cas d'utilisation d'un ensemble démarrage-secours ou d'une batterie d'appoint, suivez les instructions du fabricant de l'appareil utilisé.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

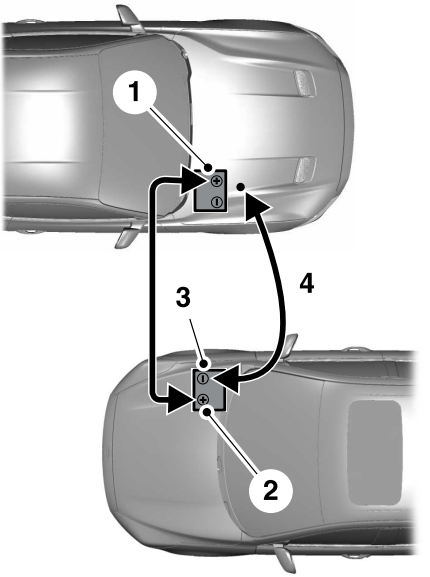

1. Tirez le pare-poussière en caoutchouc rouge vers l'arrière. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif de dépannage (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble de dépannage négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez la connexion finale du câble de dépannage négatif (-) sur une partie en métal exposée du moteur du véhicule en panne et éloignée de la batterie et du système d'injection de carburant comme indiqué sur l'illustration suivante, ou branchez le câble de dépannage négatif (-) au point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage du moteur

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez légèrement sur l'accélérateur pour maintenir le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

Nota : *N'allumez pas les phares lors du débranchement des câbles. Le pic de tension pourrait faire griller les ampoules.*

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Qu'est-ce que le système d'alerte après une collision

En cas de collision grave, ce système permet d'attirer l'attention sur votre véhicule.

Fonctionnement du système d'alerte après une collision

Le système est conçu pour allumer les feux de détresse et faire retentir l'avertisseur sonore par intermittence après une collision suffisamment grave pour déployer un coussin gonflable ou pour déclencher les prétendeurs de ceinture de sécurité.

Limitations du système d'alerte après une collision

Selon les lois en vigueur dans le pays de production du véhicule, l'avertisseur sonore pourrait ne pas retentir dans une situation de collision grave.

Désactivation du système d'alerte après une collision

Appuyez sur le contacteur de feux de détresse ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour désactiver le système.

Nota : *L'alerte se désactive lorsque la batterie du véhicule est épuisée.*

ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR EN CAS DE COLLISION

Qu'est-ce que l'arrêt automatique du moteur en cas de collision

L'arrêt automatique du moteur en cas de collision est conçu pour empêcher le carburant de se rendre au moteur en cas de collision modérée ou grave.

Nota : *La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.*

Précautions relatives au système d'arrêt automatique du moteur en cas de collision

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Réactivation de votre véhicule

1. Coupez le contact.
2. Essayez de faire démarrer le véhicule.
3. Coupez le contact.
4. Essayez de faire démarrer le véhicule.

Nota : *Si le véhicule ne démarre pas après le troisième essai, faites-le vérifier dès que possible.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

REMORQUAGE DE RÉCUPÉRATION

Accès au point de remorquage avant

AVERTISSEMENT: L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.

AVERTISSEMENT: Retirez doucement le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.

AVERTISSEMENT: Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Votre véhicule est équipé de crochets de sécurité à l'avant montés sur le châssis.

Nota : *N'appliquez pas aux crochets de sécurité une charge supérieure au poids total en charge de votre véhicule.*

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez pas de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un dispositif amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle de sécurité pour aider à absorber l'énergie en cas de rupture de la sangle.
- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite, à 10 degrés près.
- Gardez les passants sur les côtés du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

TRANSPORT DU VÉHICULE

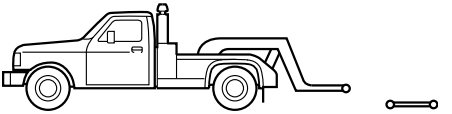

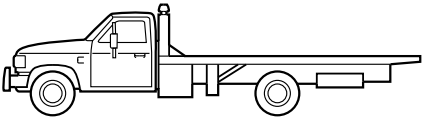

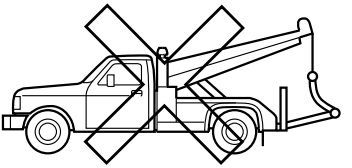

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service de remorquage professionnel ou à votre fournisseur d'assistance dépannage.

Votre constructeur met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y reporter pour connaître les procédures d'attelage et de remorquage de votre véhicule.

Ford recommande l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer ce véhicule. Le véhicule peut être endommagé s'il est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Les véhicules à roues avant et arrière motrices doivent avoir leurs roues motrices désignées soulevées, quelle que soit la direction du remorquage. Utilisez des roues porteuses pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Les véhicules à traction intégrale ou à quatre roues motrices nécessitent que toutes les roues soient soulevées du sol à l'aide d'un lève-roues et de roues porteuses, ou d'une dépanneuse à plateau. Cela permet d'éviter d'endommager la boîte de vitesses et le système d'entraînement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS POUR LE REMORQUAGE DU VÉHICULE

Respectez ces étapes directives pour le remorquage de votre véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *Assurez-vous que le véhicule est correctement attelé au véhicule tracteur.*

Nota : *Si vous n'êtes pas certain de la configuration du véhicule, communiquez avec un concessionnaire autorisé.*

REMORQUAGE OCCASIONNEL DU VÉHICULE - 4X4

AVERTISSEMENT: Ne débranchez pas la batterie pendant le remorquage au moyen d'un véhicule de loisirs. Cela empêcherait la boîte de transfert de passer dans la position appropriée et pourrait entraîner le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

AVERTISSEMENT: Le passage de la boîte de transfert en position de point mort pour le remorquage de loisirs peut provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P). Cela comporte un risque de blessures pour le conducteur et les personnes alentour. Veillez à appuyer sur la pédale de frein et assurez-vous que la position du véhicule ne représente pas un danger lorsque vous passez au point mort (N).

Respectez ces directives pour le remorquage de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives visent à éviter que vous endommagiez la boîte de vitesses.

Vous ne pouvez remorquer votre véhicule avec toutes les roues au sol qu'en plaçant la boîte de transfert dans sa position de point mort et en activant la fonction de remorquage récréatif. Exécuter les opérations suivantes après avoir positionné le véhicule derrière le véhicule de remorquage et les avoir solidement arrimés ensemble.

Nota : *Mettez le système de chauffage et climatisation en mode de recirculation de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule.*

Nota : *Vous risquez d'endommager des composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position de point mort (N).*

Nota : *Vous pouvez vérifier l'état du remorquage à tout moment en ouvrant la porte du conducteur ou en mettant le commutateur d'allumage en position accessoires ou contact. Un message s'affiche au tableau de bord, confirmant que la fonction **Remorquage neutre** est activée.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une alarme antivol, assurez-vous d'activer la détection de périmètre lors du remorquage. Voir **Réglage du niveau de sécurité de l'alarme** (page 124).*

Activation de la fonction *Remorquage neutre*

1. Mettez le moteur en marche.
2. Appuyez sur le bouton ***2H*** de la commande du mode quatre roues motrices.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

3. Placez votre véhicule en mode de point mort temporaire. Voir **Activation du mode de position de point mort temporaire** (page 283).
4. Arrêtez votre véhicule en appuyant une fois sur le bouton-poussoir du commutateur d'allumage ou en tournant la clé aussi loin que possible vers la position d'arrêt. Un message apparaît sur l'écran du tableau de bord.
5. Faites passer votre véhicule en mode accessoire en appuyant une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans appuyer sur la pédale de frein ou en tournant la clé en position de marche.
6. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
7. En utilisant les commandes du tableau de bord sur le volant de direction, sélectionnez ***Réglages***.
8. Sélectionnez ***Remorquage neutre***.
9. Maintenez le bouton ***OK*** enfoncé jusqu'à ce qu'un message de confirmation apparaisse à l'écran d'information.

Nota : *Si l'opération est réussie,* ***Remorque neutre activé, laisser en position neutre*** *s'affiche. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.*

Nota : *Si vous ne voyez pas de message de confirmation dans l'affichage du tableau de bord, vous devez recommencer la procédure depuis le début.*

Nota : *Vous pouvez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert passe en position de point mort. Cette situation est normale.*

10. Relâchez la pédale de frein.
11. Laissez la boîte de vitesses au point mort (N) et arrêtez votre véhicule en appuyant une fois sur le bouton-poussoir du commutateur d'allumage sans appuyer sur la pédale de frein ni tourner la clé aussi loin que possible vers la position d'arrêt.

Nota : *Les véhicules avec clés ne se mettent pas en position d'arrêt lorsque la boîte de vitesses est au point mort (N). Vous devez laisser la clé dans le commutateur d'allumage lors du remorquage. Utilisez le clavier d'entrée sans clé ou un jeu de clés supplémentaire pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.*

Désactivation de la fonction *Remorquage neutre*

1. Une fois votre véhicule correctement rattaché au véhicule tracteur, appuyez sur la pédale de frein et démarrez le moteur.
2. Arrêtez votre véhicule en appuyant une fois sur le bouton-poussoir du commutateur d'allumage ou en tournant la clé aussi loin que possible vers la position d'arrêt.
3. Placez votre véhicule en mode accessoires en appuyant une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans appuyer sur la pédale de frein ou en tournant la clé de contact en position de marche.
4. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
5. Engagez la position de stationnement (P).
6. Relâchez la pédale de frein.

Nota : *Si la méthode a été exécutée avec succès, le tableau de bord affiche* ***2H*** *et* ***Remorque neutre désactivée****.*

Nota : *Si le témoin et le message ne s'affichent pas, vous devez recommencer la procédure d'activation et de désactivation du remorquage au point mort depuis le début.*

Nota : *Un bruit peut se produire lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort. Cette situation est normale.*

7. Appuyez la pédale de frein, puis déconnectez votre véhicule du véhicule de remorquage.
8. Desserrez le frein de stationnement, démarrez le moteur et passez en marche avant (D) pour vous assurer que la boîte de transfert n'est plus en position de remorquage neutre.
9. Si la boîte de transfert ne parvient pas à quitter sa position de point mort, serrez le frein de stationnement. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Résolution du message *Passage retardé Avancer*

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Mettez le moteur en marche.
3. Passez au point mort (N).
4. Le véhicule étant en marche, mettez la boîte de vitesses en position de marche avant (D) et laissez le véhicule rouler, jusqu'à 1 m (3 ft).

Nota : *Un bruit peut se produire lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort. Cette situation est normale.*

5. Assurez-vous que le tableau de bord affiche ***Remorque neutre désactivée***.

REMORQUAGE OCCASIONNEL DU VÉHICULE - 4X2

Vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec toutes les roues au sol, car cela pourrait endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec les quatre roues soulevées du sol, comme sur le plateau d'une dépanneuse par exemple. Sinon, vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir.

REMORQUAGE D'URGENCE

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat avec les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses, dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Suivez la procédure de déverrouillage manuel de la position de stationnement. Voir **Utilisation du dégagement manuel du frein de stationnement** (page 285). Tout manquement à cet égard pourrait endommager la boîte de vitesses.
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

REMORQUAGE DU VÉHICULE – DÉPANNAGE

Remorquage du véhicule – Messages d'informations

Message	Description
Remorquage neutre activé, laisser en position neutre	La boîte de transfert est au point mort et votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
Passage retardé Avancer	Un blocage des engrenages de la boîte de transfert est présent. Votre véhicule étant en marche, mettez la boîte de vitesses en position de marche avant (D) et laissez le véhicule rouler, jusqu'à 1 m (3 ft).
Remorque neutre désactivée	La boîte de transfert n'est pas au point mort et votre véhicule ne peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FUSIBLES

AVERTISSEMENT: Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles à haute intensité.

AVERTISSEMENT: Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

AVERTISSEMENT: Remplacez toujours un fusible par un fusible de même intensité nominale. L'utilisation d'un fusible d'intensité nominale supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

BOÎTIER DE FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR

Emplacement du boîtier de fusibles du compartiment moteur

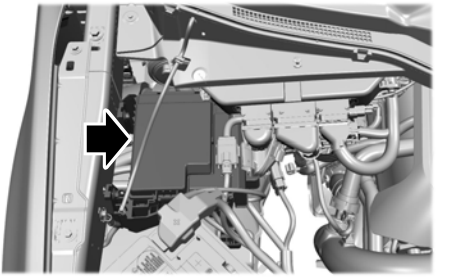

Accès au boîtier de fusibles du compartiment moteur

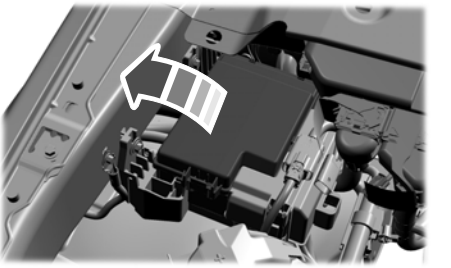

Détermination des fusibles du boîtier de fusibles de compartiment moteur

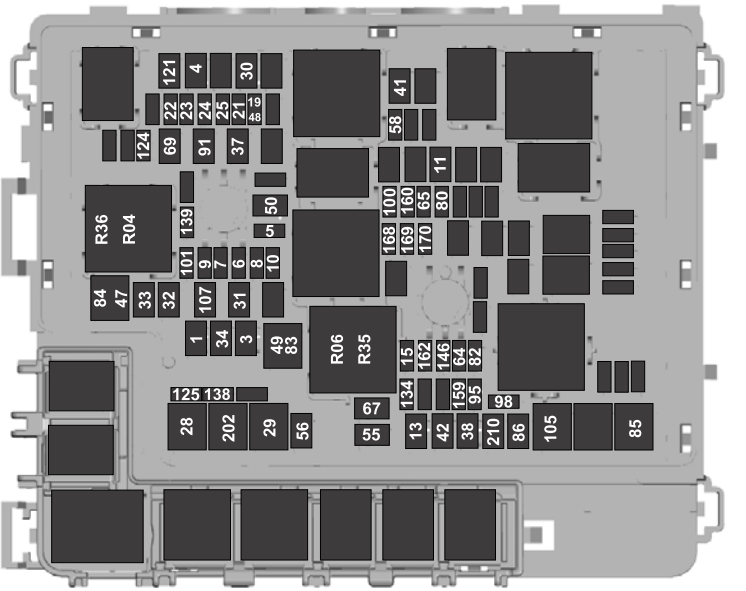

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
1	40 A	Module de commande sur carrosserie – alimentation en tension de la batterie 1.
3	40 A	Module de commande sur carrosserie – alimentation en tension de la batterie 2.
4	30 A	Pompe d'alimentation.
5	5 A	Alimentation de mémoire d'anomalies. Module de commande de groupe motopropulseur (hybride).
6	25 A	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
7	20 A	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.
8	20 A	Alimentation du module de commande de groupe motopropulseur (hybride).
	10 A	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur (essence, diesel).
9	20 A	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.
10	20 A	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur (diesel).
11	30 A	Démarreur.
13	40 A	Moteur de ventilateur.
15	25 A	Avertisseur sonore.
19	20 A	Commande de chasse-neige Sièges arrière chauffants (essence).
21	10 A	Alimentation contact-démarrage des phares.
22	10 A	Direction assistée à commande électronique.
23	10 A	Servofrein électrique.
24	10 A	Module de commande de groupe motopropulseur (essence, hybride). Module de commande de boîte de vitesses (diesel). Module de commande des bougies de préchauffage (diesel).
25	10 A	Caméra de troisième feu stop en hauteur. Caméra de remorque. Convertisseur 2 kW. Alternateur 24 V – alimentation contact-démarrage. Caméra vidéo arrière analogique.
28	50 A	Servofrein électrique.
29	50 A	Servofrein électrique.
30	40 A	Siège conducteur à réglage électrique.

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
31	30 A	Siège à réglage électrique du passager.
32	20 A	Prise de courant auxiliaire.
33	20 A	Prise de courant auxiliaire. Chargeur USB intelligent.
34	20 A	Prise de courant auxiliaire.
37	30 A	Module de hayon.
38	40 A	Module de siège à régulation de température. Marchepieds électriques.
41	25 A	Lunette arrière coulissante à commande électrique
42	30 A	Module de commande de freins de remorque.
47	50 A	Ventilateur de refroidissement.
48	20 A	Sièges chauffants arrière (diesel, hybride).
49	50 A	Ventilateur de refroidissement.
50	40 A	Lunette arrière chauffante (essence, hybride).
55	30 A	Feux de stationnement de remorquage
56	20 A	Clignotants et feux stop de remorquage.
58	10 A	Feux de recul de remorquage.
64	25 A	Quatre roues motrices.
65	15 A	Module de commande de boîte de vitesses (diesel).
67	20 A	Contact-démarrage de la boîte de vitesses.
69	30 A	Essuie-glace gauche.
80	15 A	Non utilisé (libre).
82	25 A	Quatre roues motrices.
83	50 A	Chauffage supplémentaire (diesel).
84	50 A	Chauffage supplémentaire (diesel).
85	50 A	Chauffage supplémentaire (diesel).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
86	25 A	Système de réduction catalytique sélective.
91	20 A	Module d'éclairage de remorquage.
95	15 A	Alimentation du module de commande de groupe motopropulseur (hybride).
98	10 A	Alimentation du module de commande de groupe motopropulseur (hybride). Pompes de liquide de refroidissement (hybride).
100	15 A	Phares de gauche.
101	15 A	Phares de droite.
105	50 A	Direction avant active.
107	30 A	Charge de batterie de remorquage.
121	30 A	Réchauffeur du filtre à carburant (diesel).
124	5 A	Module du capteur de pluie.
125	10 A	Chargeur USB intelligent.
134	25 A	Relais de sièges multicontours.
138	10 A	Ouverture du hayon.
139	5 A	Chargeur USB intelligent.
146	15 A	Module de commande de la batterie de traction.
159	5 A	Alimentation CC/CC (hybride).
160	10 A	Commande de prise de diagnostic intelligente.
162	7,5 A	Non utilisé (libre).
168	20 A	Module de commande de la batterie de traction (hybride).
169	10 A	Pompe de refroidissement électrique du moteur (hybride).
170	10 A	Module de contrôle d'alerte de piétons (hybride). Module de commande de la batterie de traction (hybride).

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
		Pompe de refroidissement de moteur électrique (hybride).
202	60 A	Module de commande sur carrosserie B+
210	30 A	Démarrage-arrêt du module de commande sur carrosserie.

Numéro de relais	Composant protégé
R04	Relais 1 de ventilateur à commande électronique.
R06	Relais 3 de ventilateur à commande électronique.
R35	Chauffage supplémentaire.
R36	Chauffage supplémentaire.

BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE

Emplacement du boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie

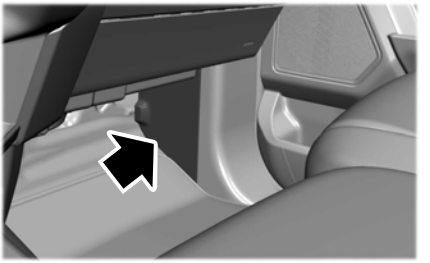

Accès au boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie

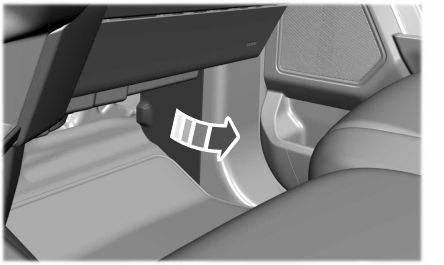

Détermination des fusibles du boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie

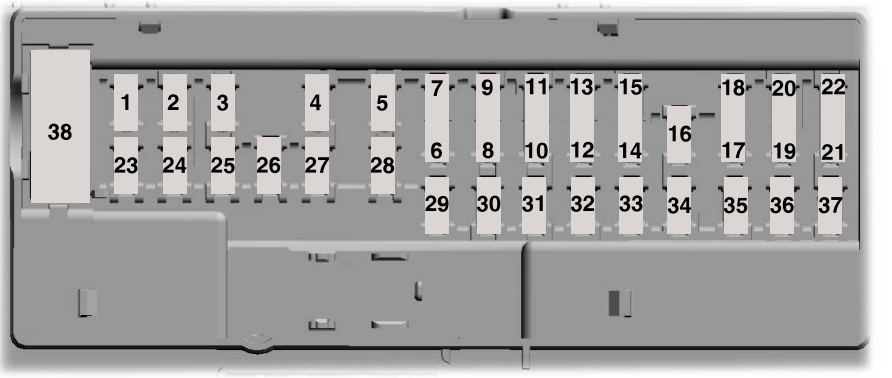

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
1	—	Non utilisé.
2	10 A	Alimentation prolongée des accessoires.
3	7,5 A	Chargeur sans fil.
4	20 A	Non utilisé.
5	—	Non utilisé.
6	10 A	Commande de lève-glace électrique conducteur.
7	10 A	Module de changement de vitesse.
8	5 A	Module passeport de téléphone cellulaire.
9	5 A	Module de capteur combiné.
10	—	Non utilisé.
11	—	Non utilisé.

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
12	7,5 A	Passerelle centrale améliorée. Chauffage et climatisation.
13	7,5 A	Tableau de bord. Module de commande de colonne de direction.
14	15 A	Non utilisé (libre).
15	15 A	Bloc de commande multifonction. SYNC
16	—	Non utilisé.
17	7,5 A	Module de commande des phares.
18	7,5 A	Non utilisé.
19	5 A	Commutateur d'éclairage.
20	5 A	Démarrage passif. Commutateur d'allumage. Solénoïde d'interdiction de retrait de clé.
21	5 A	Contacteur de frein de remorque.
22	5 A	Non utilisé.
23	30 A	Module de commande de porte conducteur
24	30 A	Toit ouvrant transparent.
25	20 A	Non utilisé.
26	30 A	Module de commande de porte passager
27	30 A	Non utilisé.
28	30 A	Amplificateur.
29	15 A	Écran de 12 po. Pédales réglables.
30	5 A	Non utilisé.
31	10 A	Récepteur RF. Caméra de surveillance du conducteur. Commutateur de gestion du terrain.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
32	20 A	Module de commande audio.
33	—	Non utilisé.
34	30 A	Relais de contact/démarrage.
35	5 A	Contact-démarrage de convertisseur 400 watts.
36	15 A	Rétroviseur intérieur à électrochrome. Contact-démarrage de siège arrière chauffant. Contact-démarrage de direction avant adaptative. Volant chauffant (véhicules sans direction avant adaptative).
37	20 A	Systèmes évolués d'assistance au conducteur.
38	Disjoncteur 30 A	Lève-glaces électriques arrière.

DÉTERMINATION DES TYPES DE FUSIBLES

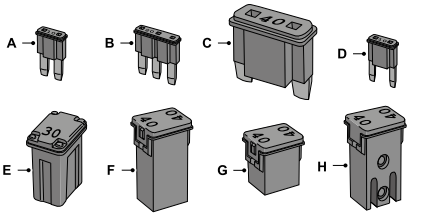

A Micro 2

B Micro 3

C Maxi

D Mini

E M Case

F J Case

G J Case à profil bas

H M Case à fente

FUSIBLES – DÉPANNAGE

Fusibles – Foire aux questions

Quand dois-je vérifier un fusible?

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas.

Quand dois-je remplacer un fusible?

Si le fusible est grillé.

Comment puis-je reconnaître un fusible grillé?

Un fusible grillé se reconnaît à son fil brisé dans son boîtier.

PRÉCAUTIONS POUR L'ENTRETIEN

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire agréé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Voir **Capacités et spécifications** (page 596).

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion, comme des cigarettes, de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.
- Serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P) et calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

AVERTISSEMENT: Confirmez que le capot est bien verrouillé avant de conduire le véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

1. Tirez la commande d'ouverture de capot située à gauche sous le tableau de bord.

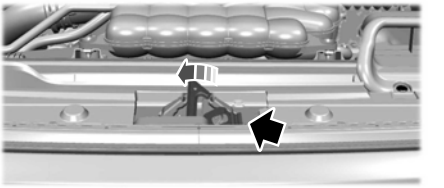

2. Tirez le levier d'ouverture secondaire sous l'avant du capot, près du centre de votre véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

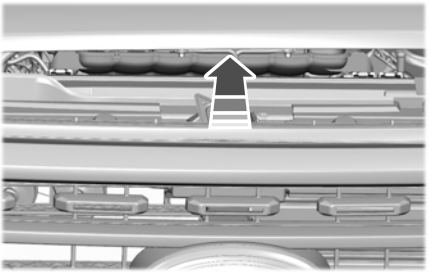

3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.
4. Pour le fermer, abaissez le capot et confirmez qu'il est bien verrouillé.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.7L ECOBOOST™

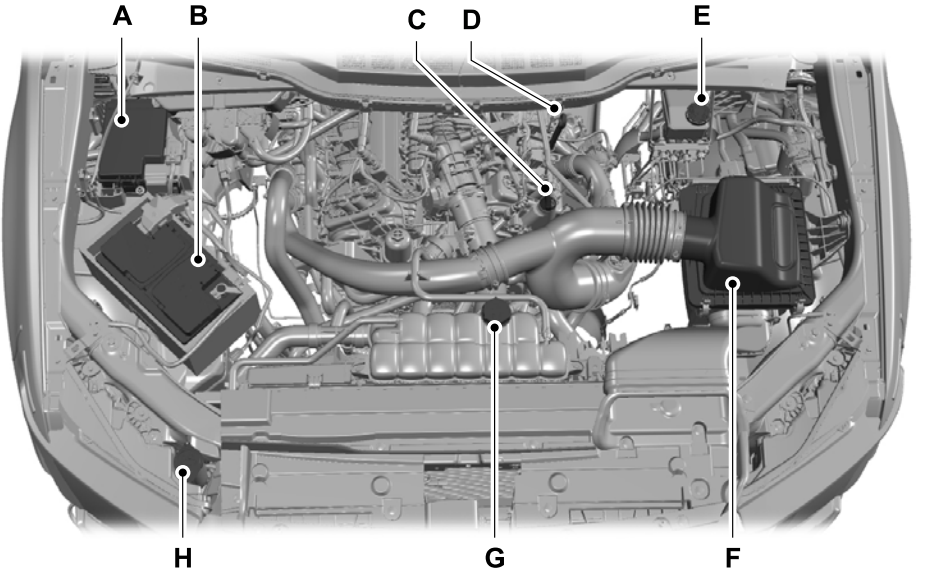

A. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 503).
B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 530).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification du niveau d'huile moteur** (page 519).

D. Jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 519).

E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du niveau de liquide de frein** (page 304).

F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 526).

G. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 521).

H. Réservoir de liquide de lave-glace.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.0L DIESEL

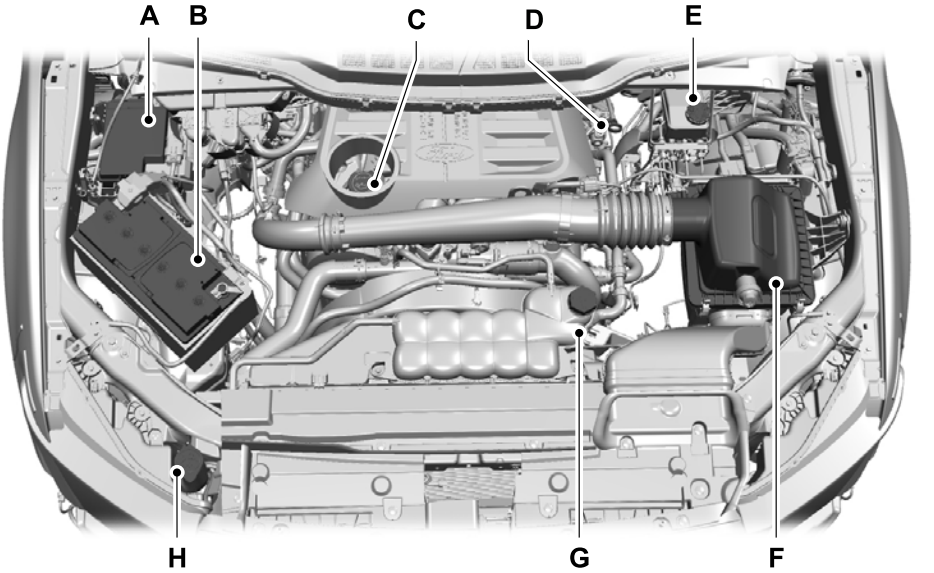

A. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 503).

B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 530).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification du niveau d'huile moteur** (page 519).

D. Jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 519).

E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du niveau de liquide de frein** (page 304).

F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 526).

G. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 521).

H. Réservoir de liquide de lave-glace.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.3L

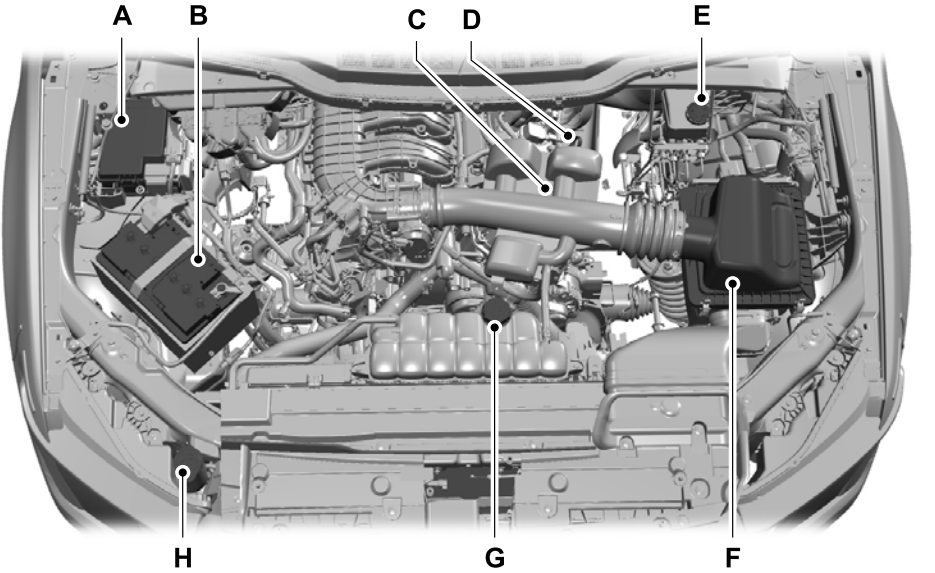

A. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 503).

B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 530).

C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification du niveau d'huile moteur** (page 519).

D. Jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 519).

E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du niveau de liquide de frein** (page 304).

F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 526).

G. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 521).

H. Réservoir de liquide de lave-glace.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.5L ECOBOOST™

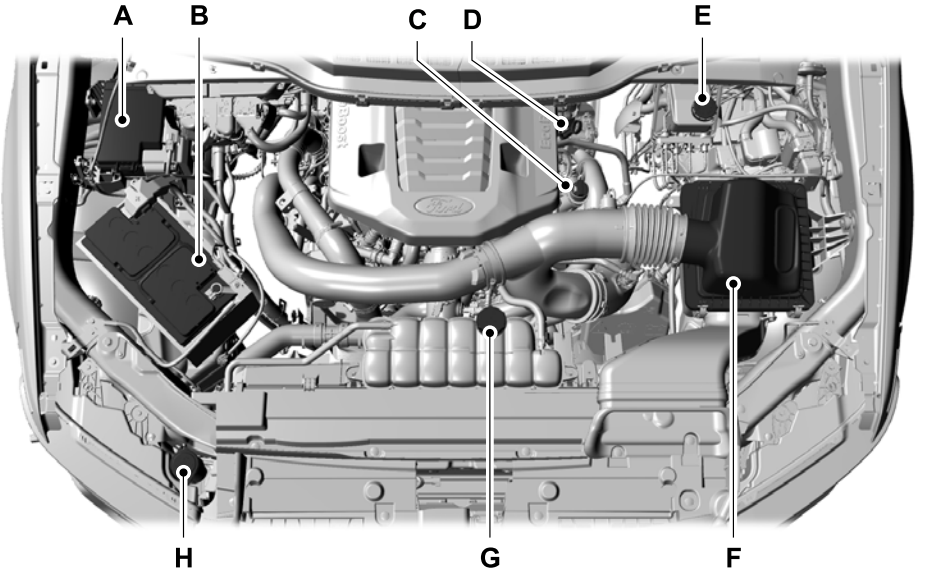

A. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 503).

B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 530).

C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification du niveau d'huile moteur** (page 519).
D. Jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 519).
E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Freins** (page 304).
F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 527).
G. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 521).
H. Réservoir de liquide de lave-glace.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.5L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

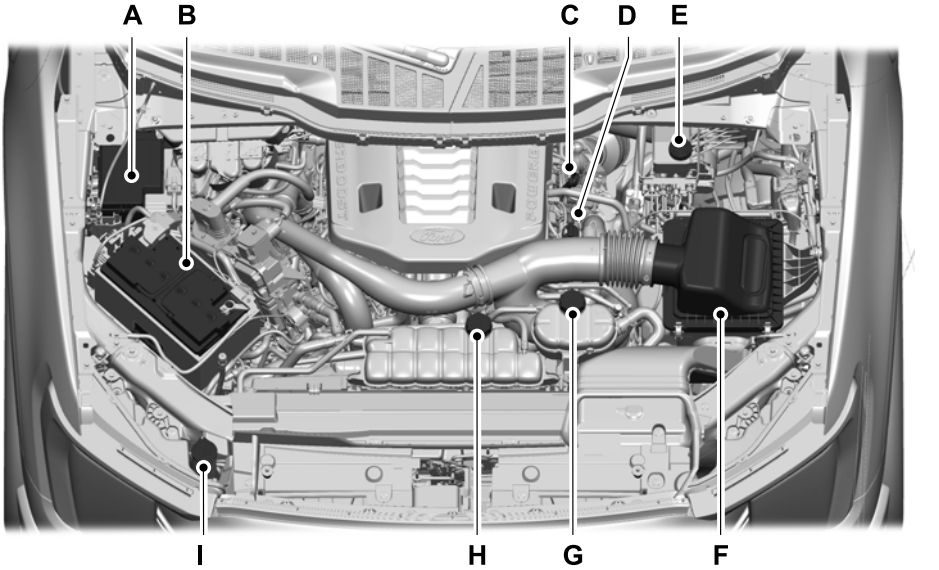

A. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 503).
B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 530).
C. Jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 519).

D. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Ajout d'huile moteur** (page 520).

E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du niveau de liquide de frein** (page 304).

F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 527).

G. Réservoir de liquide de refroidissement secondaire. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 521).

H. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 521).

I. Réservoir de liquide de lave-glace.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5.0L

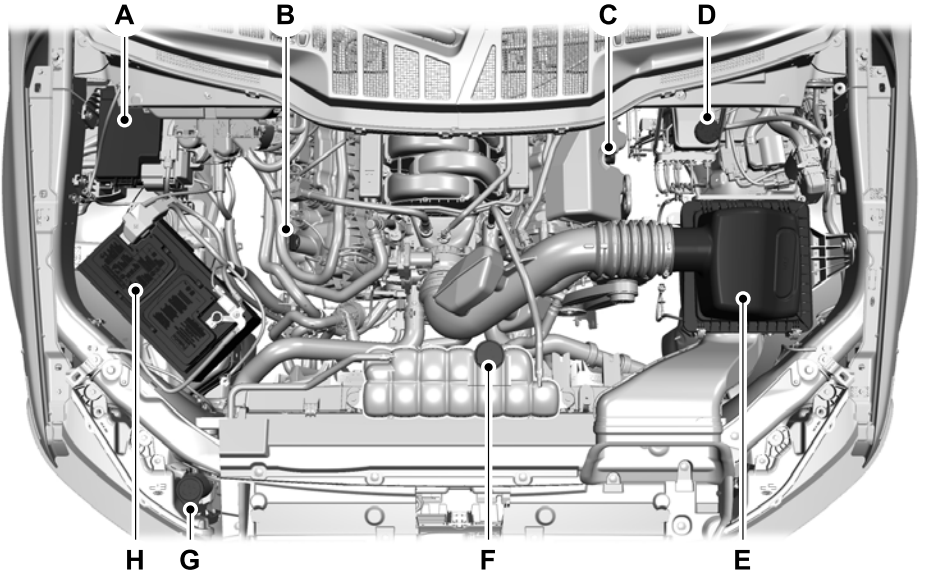

A. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 503).

B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 519).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

C. Jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 519).
D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du niveau de liquide de frein** (page 304).
E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 527).
F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 521).
G. Réservoir de liquide de lave-glace.
H. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 530).

HUILE MOTEUR

Aperçu de la jauge d'huile moteur - Diesel

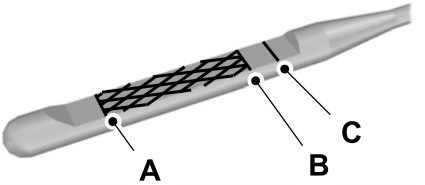

A Minimum.
B Nominal.
C Maximum.

Aperçu de la jauge d'huile moteur - Essence

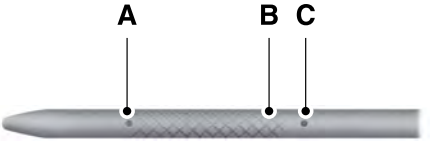

A Minimum.
B Nominal.
C Maximum.

Vérification du niveau d'huile moteur

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Vérifiez le niveau d'huile avant de mettre le moteur en marche ou arrêtez le moteur après le réchauffement et attendez 10 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux.

4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.
5. Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

Nota : *Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.*

6. S'il est au repère minimal, faites l'appoint dans les plus brefs délais.
7. Replacez la jauge. Assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Nota : *Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.*

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que la garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
3. Ajoutez de l'huile moteur répondant à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 591).
4. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Essuyez immédiatement tout écoulement d'huile à l'aide d'un chiffon absorbant.*

Réinitialisation du rappel de vidange d'huile - Véhicules avec : Écran de 4,2 po

1. Appuyez sur le bouton Menu du volant de direction pour entrer dans le menu principal de l'écran d'information.
2. Sélectionnez ***Info du véhicule***.
3. Sélectionnez ***Intervalle de vidange d'huile***.
4. Sélectionnez ***réin. dur. d'huile***.
5. Appuyez longuement sur ***OK*** jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.

Réinitialisation du rappel de vidange d'huile - Véhicules avec : Écran de 8 po/Écran de 12,3 po

Selon votre tableau de bord, il existe deux méthodes de réinitialisation du rappel de vidange d'huile moteur.

Méthode 1

1. Appuyez sur le bouton Menu du volant de direction pour entrer dans le menu principal de l'écran d'information.
2. Sélectionnez ***Réglages***.
3. Sélectionnez ***Entretien du véhicule***.
4. Sélectionnez ***Intervalle de vidange d'huile***.

5. Appuyez longuement sur ***OK*** jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.

Méthode 2

1. Appuyez sur le bouton Menu du volant de direction pour entrer dans le menu principal de l'écran d'information.
2. Sélectionnez ***Info du véhicule***.
3. Sélectionnez ***Info moteur***.
4. Appuyez longuement sur ***OK*** jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.

Quantités et spécifications de l'huile moteur

Pour plus de renseignements sur le remplissage, veuillez consulter le chapitre Contenances et spécifications de votre Manuel du propriétaire. Voir **Quantités et spécifications de l'huile moteur** (page 521).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 674).

Nota : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères minimum et maximum du réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Maintenez la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34ºC (-29ºF) et -37ºC (-35ºF). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement pour moteur quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas du liquide de refroidissement au-delà du repère ***MAX***.

AVERTISSEMENT: Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Les dommages aux composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables.*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications afin d'éviter de boucher les petits conduits de passage du circuit de liquide de refroidissement pour moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 591). Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différent(e) dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages au moteur ou aux composants du circuit de refroidissement qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 591). L'utilisation d'eau non désionisée peut favoriser la formation de dépôts, la corrosion et l'obstruction des petits passages du circuit de refroidissement.*

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.

Nota : *Nous déconseillons l'usage de liquide de refroidissement recyclé.*

3. Remettez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en place. Tournez le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il entre en contact avec la butée.
4. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Répétez l'étape 2 au besoin.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts au liquide de refroidissement, car ces produits risquent d'entraîner des dommages au moteur par la surchauffe ou le gel :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.

Nota : *Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et pourrait endommager le moteur.*

Si vous conduisez par temps très chaud, il peut s'avérer nécessaire de baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.

Nota : *Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.*

Vidange du liquide de refroidissement

Remplacez le liquide de refroidissement aux intervalles de kilométrage indiqués. Consultez le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien périodique normal** (page 677).

Nota : *Le liquide de refroidissement usé doit être mis au rebut d'une façon appropriée.*

Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Circuit de refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le "circuit à protection totale" permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace dans la zone rouge :

Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement alterné des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- la puissance du moteur est limitée;
- le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est activé

AVERTISSEMENT: Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur pourrait ne pas fonctionner correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance dépannage, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance dépannage.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir sur une courte période.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, vous augmentez le risque d'endommagement du moteur.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement pour moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance tant que la température du liquide de refroidissement n'a pas baissé.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace vers la zone rouge et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur se déplace complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur s'affiche sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FILTRE À AIR DU MOTEUR

Vérification de l'indicateur de colmatage du filtre à air - Diesel

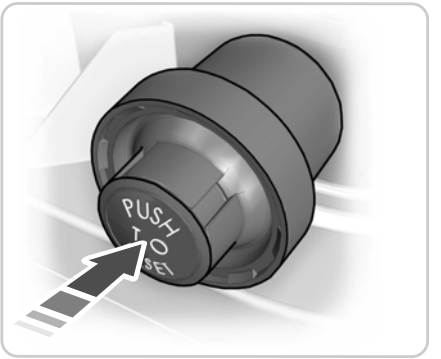

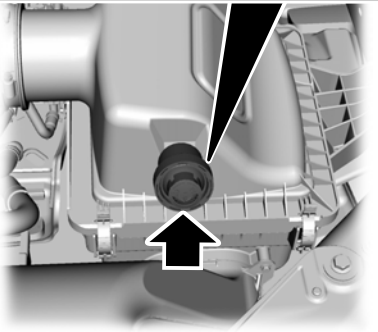

L'indicateur de colmatage du filtre à air est situé dans le boîtier supérieur du filtre à air.

Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air chaque fois que vous ouvrez le capot pour effectuer l'entretien général du moteur. Remplacez l'élément de filtre à air lorsque l'indicateur de colmatage atteint presque le repère de remplacement du filtre et qu'il apparaît en jaune. Le colmatage du filtre à air a pour effet de diminuer le rendement du moteur et d'augmenter la consommation de carburant.

Après avoir conduit votre véhicule dans des conditions de neige abondante ou de forte pluie, effectuez ce qui suit :

- Neige : Dès que possible, ouvrez le capot et retirez toute la neige et la glace à l'entrée du boîtier de filtre à air, puis réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.
- Forte pluie : L'élément de filtre à air sèche en 15 à 30 minutes environ pour un parcours sur autoroute. Dès que possible, ouvrez le capot et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

Remplacement du filtre à air - Diesel

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez l'élément du filtre à air aux intervalles d'entretien spécifiés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 674).

Utilisez l'élément de filtre à air spécifié. Voir **Pièces Motorcraft** (page 598).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *L'emploi d'un élément de filtre à air inapproprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. Les dommages aux composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

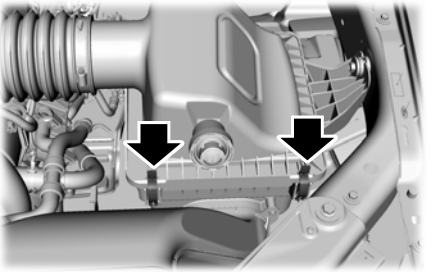

1. Dégagez les clips qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air. Soulevez et faites tourner le couvercle du boîtier de filtre à air.

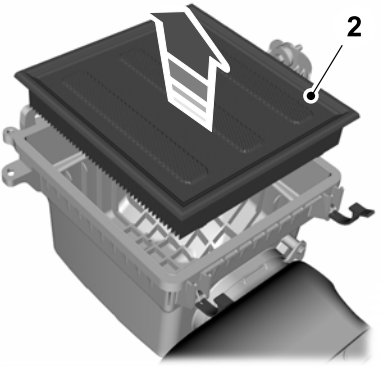

2. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.
4. Après l'installation du nouvel élément de filtre à air, remettez l'indicateur de colmatage du filtre à air à zéro en appuyant sur le bouton de remise à zéro. Voir **Vérification de l'indicateur de colmatage du filtre à air** (page 526).

Remplacement du filtre à air - Essence

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 674).

Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 591).

Nota : *Le fait de ne pas utiliser le bon élément de filtre à air peut entraîner de graves dommages au moteur que la garantie du véhicule pourrait ne pas couvrir.*

Nota : *Lors de l'entretien du filtre à air, évitez la pénétration d'un corps étranger dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur.*

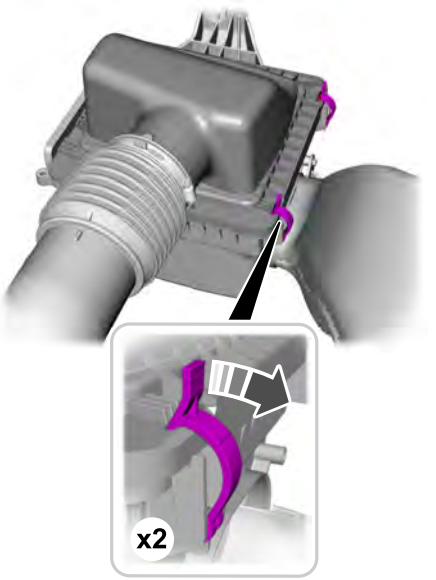

1. Desserrez les attaches qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air au logement.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Filtre à air du moteur – Messages d'information - Diesel

Message	Mesure à prendre
Filtre OK	Indique que le filtre à air du moteur fonctionne comme il le devrait.
Vérifier filtre Voir Manuel	Indique que l'obstruction du filtre à air du moteur est plus importante que prévu et que le filtre à air a peut-être atteint sa limite de durée de vie ou qu'il est obstrué. Lorsque ce message s'affiche, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin. Après l'inspection ou le remplacement du filtre, vous devez réinitialiser le système pour faire passer l'état du filtre de Vérifier le filtre à Filtre en bon état.
Défectuosité système Voir Manuel	Indique une anomalie du système de rappel d'entretien du filtre à air électronique qui nécessite une intervention.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

VIDANGE DE LA CUVE DE DÉCANTATION DU FILTRE À CARBURANT - DIESEL

AVERTISSEMENT: Ne purgez pas le filtre décanteur pendant que le moteur tourne. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner un incendie, des dommages ou des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne jetez pas de carburant dans les ordures ménagères ou dans le réseau d'assainissement public. Faites appel à un centre de traitement des déchets autorisé.

Le circuit d'alimentation de votre véhicule est pourvu d'un filtre décanteur (filtre à carburant et séparateur d'eau) pour éliminer l'eau du carburant.

Si le témoin d'eau dans le carburant s'allume pendant que le moteur tourne, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire de façon sécuritaire, coupez le moteur, puis vidangez le filtre décanteur.

Nota : *Permettre à l'eau de rester dans le circuit d'alimentation après que le témoin d'eau dans le carburant s'allume pourrait entraîner des dommages importants ou une défaillance du système d'injection de carburant.*

Le collecteur d'eau du filtre à carburant se trouve au-dessus du longeron du châssis situé sous le côté conducteur.

Assurez-vous que le contact est coupé avant d'effectuer les étapes suivantes.

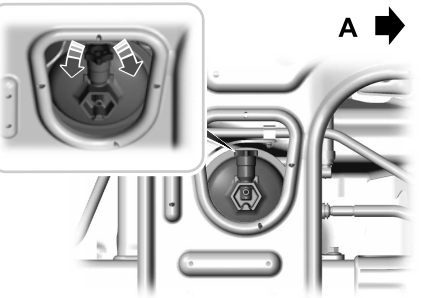

A Avant du véhicule.

1. Desserrez le bouchon de vidange d'environ un tour et demi.
2. Laissez l'eau s'écouler.
3. Serrez le bouchon de vidange jusqu'à ce qu'il y ait une forte résistance.
4. Établissez le contact pendant 30 secondes, puis coupez le contact. Renouvelez l'opération.
5. Actionnez le démarreur.
6. Recherchez d'éventuelles fuites.

Nota : *Le témoin d'eau dans le carburant s'éteint après environ deux secondes, moteur en marche.*

Nota : *La pompe immergée dans le réservoir s'éteint automatiquement après 30 secondes environ.*

REMPLACEMENT DU FILTRE À CARBURANT - DIESEL

Les filtres à carburant doivent être changés aux intervalles d'entretien ou quand un message de bas niveau de pression de carburant s'affiche. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

REMPLACEMENT DU FILTRE À CARBURANT - ESSENCE

Votre véhicule comporte un filtre à carburant à vie intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation**.

AVERTISSEMENT: Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

La batterie est située dans le compartiment moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 513).

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pendant l'utilisation.

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec et les câbles de la batterie bien fixés aux bornes de la batterie. Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Ford recommande de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule durant une période prolongée.

Nota : *Si vous ne débranchez que le câble négatif de la batterie, assurez-vous qu'il est isolé ou placez-le à l'écart de la borne de la batterie, ceci afin d'éviter une connexion non intentionnelle ou la formation d'un arc.*

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, si vous branchez un appareil électrique sur votre véhicule, ne branchez pas directement la masse de l'appareil sur la borne négative de la batterie. Une connexion sur la borne négative de la batterie peut provoquer des mesures inexactes de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat du système.

Nota : *Les accessoires et composants électriques que vous ajoutez au véhicule peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent également compromettre la performance des autres circuits électriques du véhicule.*

Lorsque vous remplacez la batterie, assurez-vous de la remplacer uniquement par une batterie qui correspond aux exigences électriques de votre véhicule.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie et que votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, la boîte doit réapprendre sa stratégie adaptative. De ce fait, le passage des rapports peut être saccadé durant les premiers kilomètres. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa fluidité au terme de l'actualisation de la stratégie.

Dépose et pose de la batterie

Pour débrancher ou déposer la batterie, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Désactivez tous les équipements électriques, les feux et la radio par exemple.
3. Patientez au moins deux minutes avant de débrancher la batterie.

Nota : *Le système de gestion moteur est doté d'une fonction de maintien de l'alimentation électrique. Il reste donc alimenté pendant un certain temps une fois le contact coupé. Ceci permet de sauvegarder les tableaux de diagnostic et d'adaptation. Débrancher la batterie sans attendre peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.*

4. Débranchez la borne du câble négatif de la batterie.
5. Débranchez la borne du câble positif de la batterie.
6. Déposez l'étrier de fixation de la batterie.
7. Déposez la batterie.
8. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : *Avant de rebrancher la batterie, assurez-vous que le contact reste coupé.*

Nota : *Assurez-vous que les bornes des câbles de la batterie sont bien serrées.*

Nota : *Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.*

Si vous débranchez ou remplacez la batterie du véhicule, vous devez réinitialiser les fonctions suivantes :

- Fonction de rebond des glaces. Voir **Glaces** (page 152).
- Réglage de l'horloge.
- Stations de radio présélectionnées.
- Capteur d'angle de braquage.

Nota : *Pour étalonner le capteur d'angle de braquage, conduisez le véhicule à plus de 50 km/h (30 mph) sur au moins 2 km (1,2 mi). Assurez-vous de conduire sur une ligne droite pendant au moins 30 secondes. Diverses fonctions du véhicules sont désactivées et un témoin peut s'allumer jusqu'à ce que le capteur soit étalonné.*

Système de gestion de batterie

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certaines des fonctions suivantes :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Chauffage et climatisation.
- Volant de direction chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher à l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, cela peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, cela peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Mise au rebut de la batterie

Assurez-vous de vous débarrasser des batteries usagées d'une manière écocompatible. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire agréé.

Cible de réglage des phares

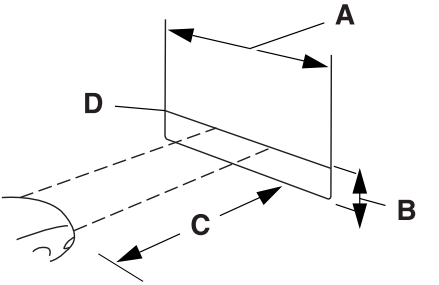

A	8 pieds (2,4 m).
B	Hauteur du centre du phare au sol.
C	25 pieds (7,6 m).
D	Ligne de référence horizontale.

1. Immobilisez votre véhicule sur une surface plane directement devant un mur ou un écran, à environ 7,6 m (25 ft) de ce dernier.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare, indiqué par un cercle de 3 mm sur la lentille, et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 m (8 ft).
3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

4. Sur le mur ou l'écran, vous pouvez observer une bande lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, réglez le faisceau lumineux de sorte que la bordure soit à la même hauteur.

5. Repérez la vis de réglage vertical sur chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme nº 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Aucun réglage horizontal n'est nécessaire pour ce véhicule.

AMPOULES EXTÉRIEURES

Tableau de spécifications des ampoules extérieures

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention "D.O.T." pour l'Amérique du Nord afin de garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Lampe	Spécifications	Puissance (Watt)
Troisième feu stop central.	912	16
Lampe d'aire de chargement centrale en hauteur. Véhicules avec boîte porte-bagages.	DEL	DEL
Feux de jour (en option sur les versions XLT, Lariat, Platinum, King Ranch et Limited).	DEL	DEL
Feux de jour (en option sur les versions XLT, XL).	H11	55
Clignotants avant et feux de stationnement (en option sur les versions XLT, Lariat, Platinum, King Ranch et Limited).	DEL	DEL
Clignotants avant et feux de stationnement (en option sur les versions XLT, XL).	4257NA	21/5
Antibrouillards avant (en option sur les versions XLT, Lariat, Platinum, King Ranch et Limited).	DEL	DEL
Antibrouillards avant (en option sur les versions XL et XLT).	9140	55
Feux de position latéraux avant (en option sur les versions Lariat, Platinum, King Ranch et Limited).	DEL	DEL
Feux de position latéraux avant (en option sur les versions Lariat, XL et XLT).	W5W	5
Phares (en option sur les versions XLT, Lariat, Platinum, King Ranch et Limited).	DEL	DEL
Feux de croisement (en option sur les versions XLT, XL).	H11	55
Feux de route (en option sur les versions XLT, XL).	9005	65
Lampe de plaque d'immatriculation.	W5W	5

Lampe	Spécifications	Puissance (Watt)
Lampe dirigée vers le sol.	DEL	DEL
Lampes de boîte porte-bagages arrière.	DEL	DEL
Clignotants arrière (en option sur les versions XL).	WTY21W	21
Feux stop et arrière (en option sur les versions XL).	WT21W/7W	21/7
Feux arrière, feux stop, clignotants arrière et feux de position latéraux arrière (en option sur les versions XL, XLT).	WT21W/7W	21/7
Feux de recul (en option sur les versions XL).	WT21W	21
Feux de recul (en option sur les versions XL, XLT).	DEL	DEL
Clignotants latéraux.	DEL	DEL
Feux arrière – toutes fonctions (Lariat, Platinum, King Ranch et Limited).	DEL	DEL

Nota : *Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire agréé en cas de problème.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Dépose d'un feu arrière

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Ouvrez le hayon pour accéder aux blocs de feux arrière.

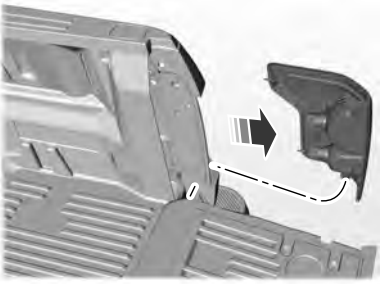

3. Enlevez les deux boulons du bloc de feux arrière. Puis, retirez avec précaution le bloc de feux arrière du montant de hayon en débloquant les deux languettes de retenue.
4. Débranchez le connecteur de l'ampoule.
5. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de phare

AVERTISSEMENT: Attendez que les ampoules aient refroidi avant de les retirer. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

Accès aux ampoules halogènes de feux de route et de feux de croisement

1. Tournez le volant vers le côté opposé de l'ampoule à remplacer.

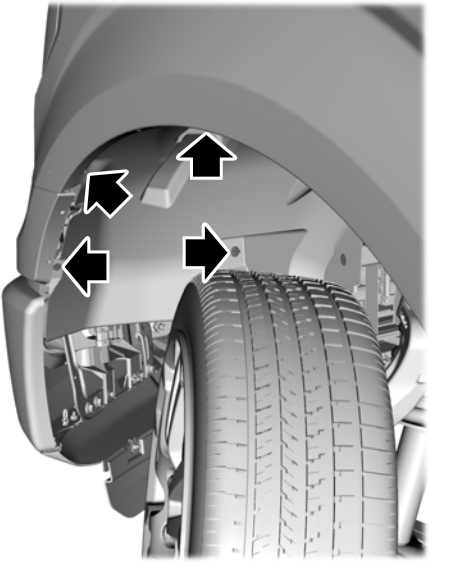

2. Déposez les vis et les goupilles-poussoirs de la partie avant de la doublure de jante.
3. Tirez la doublure de jante vers l'arrière en direction du pneu pour accéder aux ampoules.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Remplacement des ampoules halogènes de feux de route et de feux de croisement

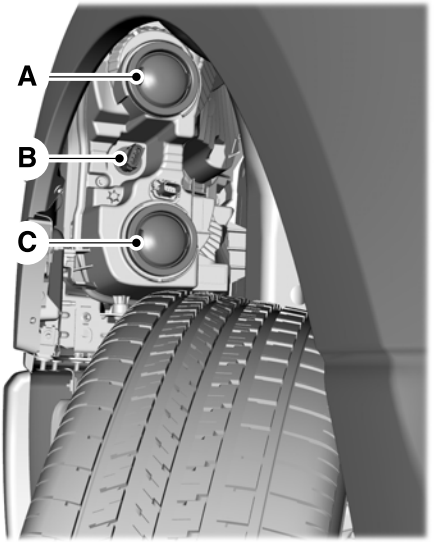

A. Ampoule de feu de croisement.
B. Ampoule de clignotant.
C. Ampoule de feu de route.

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Pour les ampoules de feux de route et de feux de croisement, déposez le bouchon en caoutchouc pour accéder aux ampoules.
3. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
4. Débranchez l'ampoule du connecteur.
5. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : *Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par son culot en plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment de l'allumage des phares.*

Nota : *Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'installer.*

Remplacement d'une ampoule de clignotant avant

AVERTISSEMENT: Attendez que les ampoules aient refroidi avant de les retirer. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

1. Tournez le volant vers le côté opposé de l'ampoule à remplacer.

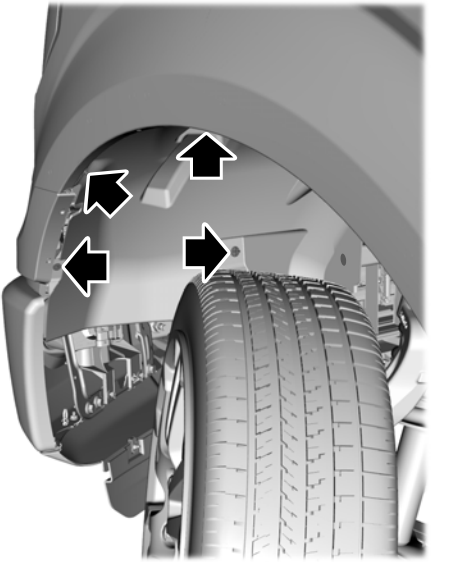

2. Déposez les vis et les goupilles-poussoirs de la partie avant de la doublure de jante.
3. Tirez la doublure de jante vers le pneu pour accéder à l'ampoule.

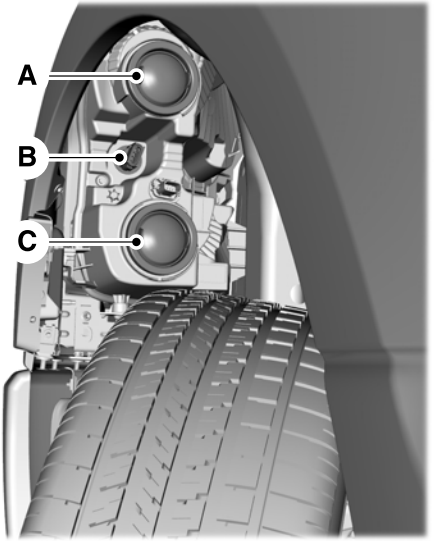

A. Ampoule de feu de croisement.
B. Ampoule de clignotant.
C. Ampoule de feu de route.

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
3. Débranchez l'ampoule du connecteur.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de feu de position avant

1. Tournez le volant vers le côté opposé de l'ampoule à remplacer.

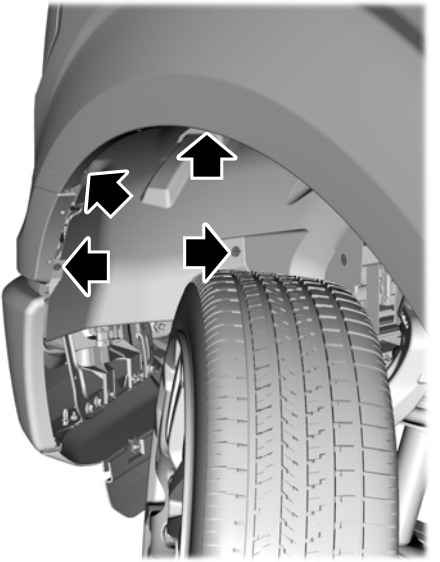

2. Déposez les vis et les goupilles-poussoirs de la partie avant de la doublure de jante.
3. Tirez la doublure de jante vers le pneu pour accéder à l'ampoule.

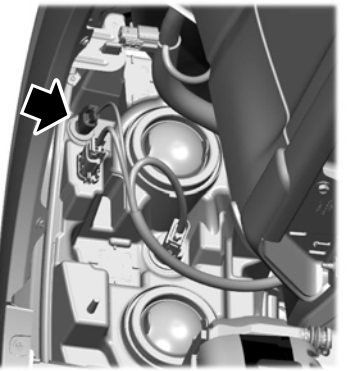

4. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
5. Débranchez l'ampoule du connecteur.
6. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule d'antibrouillard avant

1. Assurez-vous que les antibrouillards sont éteints.

2. Débranchez le connecteur de l'ampoule de l'antibrouillard.
3. Faites tourner l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et extrayez-la de l'antibrouillard.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de feu arrière

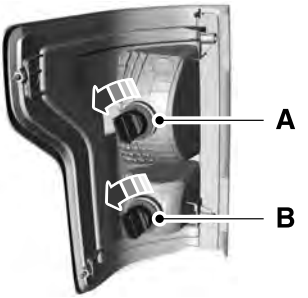

A. Ampoule de feu stop, de feu arrière et de clignotant.

B. Ampoule de feu de recul.

1. Déposez l'ensemble feu arrière.
2. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de feu stop

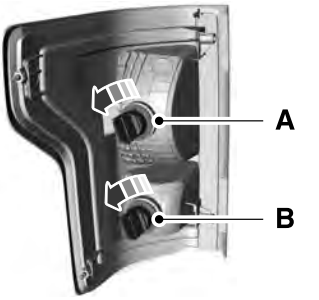

A. Ampoule de feu stop, de feu arrière et de clignotant.

B. Ampoule de feu de recul.

1. Déposez l'ensemble feu arrière. Voir **Dépose d'un feu arrière** (page 536).
2. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de clignotant arrière

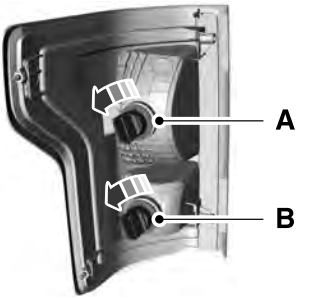

A. Ampoule de feu stop, de feu arrière et de clignotant.

B. Ampoule de feu de recul.

1. Déposez l'ensemble feu arrière. Voir **Dépose d'un feu arrière** (page 536).
2. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de feu de recul

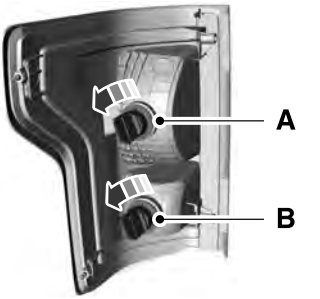

A. Ampoule de feu stop, de feu arrière et de clignotant.

B. Ampoule de feu de recul.

1. Déposez l'ensemble feu arrière. Voir **Dépose d'un feu arrière** (page 536).
2. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de troisième feu stop

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Retirez les quatre vis et éloignez le bloc optique du véhicule pour accéder aux douilles d'ampoule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

3. Enlevez la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en l'extrayant du bloc optique.
4. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
5. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de lampe de plaque d'immatriculation

Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées derrière le pare-chocs arrière.

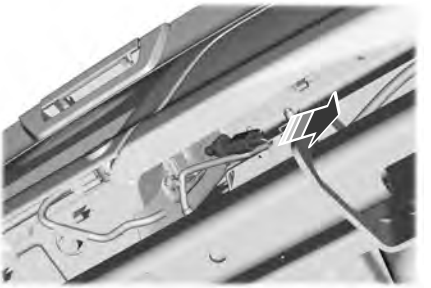

1. Glissez la main derrière le pare-chocs arrière pour localiser l'ampoule.
2. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et tirez-la délicatement pour la retirer du bloc optique.
3. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

AMPOULES INTÉRIEURES

Tableau de spécifications des ampoules intérieures

Votre véhicule est équipé de phares à DEL. Ils ne peuvent pas être réparés. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 2.7L ECOBOOST™ , VÉHICULES AVEC : DEUX ALTERNATEURS

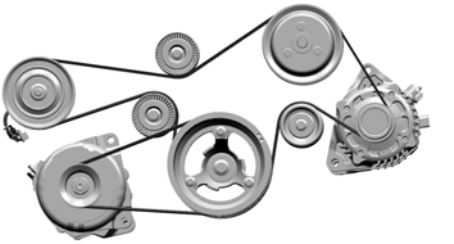

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 2.7L ECOBOOST™ , VÉHICULES AVEC : UN ALTERNATEUR

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 3.0L DIESEL

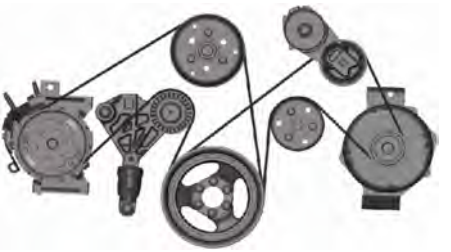

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 3.3L

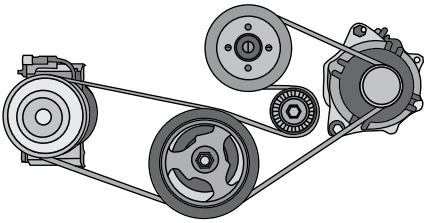

Nota : *La courroie d'entraînement courte se trouve sur la gorge intérieure la plus proche du moteur. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la gorge extérieure la plus éloignée du moteur.*

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 3.5L ECOBOOST™, VÉHICULES AVEC : UN ALTERNATEUR

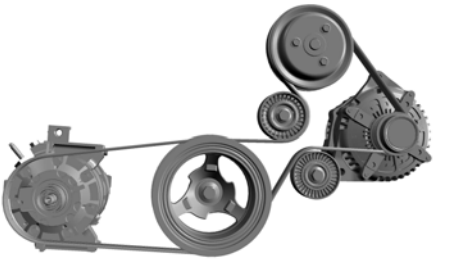

Nota : *La courroie d'entraînement longue se trouve sur la gorge intérieure la plus proche du moteur. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la gorge extérieure la plus éloignée du moteur.*

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 3.5L ECOBOOST™, VÉHICULES AVEC : DEUX ALTERNATEURS

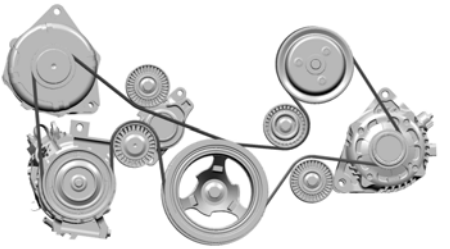

Nota : *La courroie d'entraînement courte se trouve sur la gorge intérieure la plus proche du moteur. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la gorge extérieure la plus éloignée du moteur.*

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 3.5L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

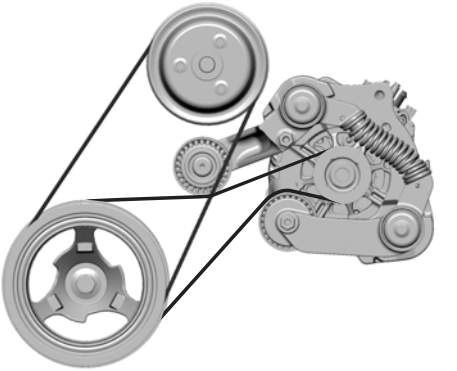

Nota : *La courroie d'entraînement de l'alternateur se trouve sur la gorge intérieure la plus proche du moteur. La courroie de la pompe à eau se trouve sur la gorge extérieure la plus éloignée du moteur.*

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 5.0L, VÉHICULES AVEC : UN ALTERNATEUR

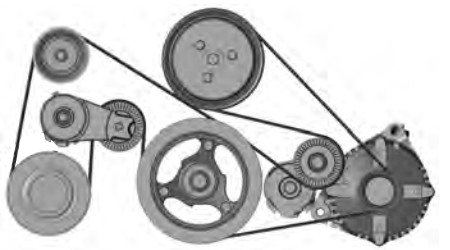

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 5.0L, VÉHICULES AVEC : DEUX ALTERNATEURS

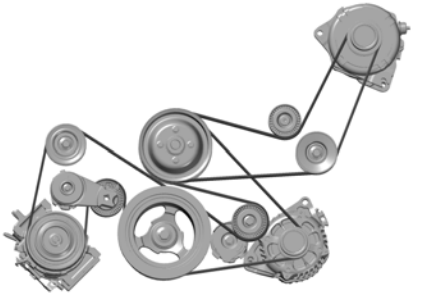

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®, ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®, ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft®, ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft®, ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft®, CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle de première qualité Motorcraft®, ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft®, CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft®, ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft®, CXC-37-A/B/D/F (Canada seulement)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus, ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium, CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft®, ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol, ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraf®, ZC-37–A (É.-U. et Canada)	

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Précautions relatives au nettoyage de l'extérieur

Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les résidus d'AdBlue, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule.

Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nettoyage des feux arrière et des phares

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un shampoing pour véhicule dilué dans de l'eau froide ou tiède pour nettoyer les phares et les feux arrière.

N'égratignez pas les feux.

N'essuyez pas les feux lorsqu'ils sont secs.

Nettoyage de glaces et de balais d'essuie-glace

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif;

Nota : *Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces;*

- nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Ceci peut causer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.*

Nettoyage du chrome, de l'aluminium ou de l'acier inoxydable

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un shampoing pour véhicule, un chiffon doux et de l'eau pour nettoyer les pare-chocs et les autres pièces en chrome, en aluminium ou en acier inoxydable.

Nota : *Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.*

Nota : *Rincez bien la zone après le nettoyage.*

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent ces surfaces.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Nettoyage de roues

N'utilisez qu'un produit de nettoyage pour roues et pneus recommandé pour nettoyer les roues chaque semaine. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

1. Utilisez une éponge pour éliminer les lourds dépôts de saleté et de poussière de frein.
2. Rincez bien la zone après le nettoyage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Nota : *N'appliquez aucun de produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Si vous avez l'intention de stationner votre véhicule pendant une longue période après avoir nettoyé les roues avec du produit de nettoyage pour roues, conduisez le véhicule pendant quelques minutes avant de le stationner. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

Ne nettoyez pas les roues lorsqu'elles sont chaudes.

Nota : *Certains lave-autos pourraient endommager les jantes et les enjoliveurs.*

Nota : *L'utilisation de produits de nettoyage non recommandés, de produits de nettoyage agressifs, de produits de nettoyage pour roues chromées ou de matériaux abrasifs pourrait causer des dommages aux jantes et aux enjoliveurs.*

Nettoyage du compartiment moteur

Utilisez un aspirateur pour retirer les débris de la zone de la grille située sous le pare-brise.

Nota : *Si vous n'êtes pas familiarisé avec les pièces qui entourent le moteur, ne lavez-pas le compartiment moteur. Évitez les lavages fréquents du moteur.*

Lorsque vous lavez le compartiment moteur :

- Ne lavez ou ne rincez jamais le moteur lorsqu'il tourne ou est encore chaud.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un couvercle de moteur, déposez le couvercle avant d'appliquer le shampoing et dégraissant.*

- Pulvérisez un shampoing et dégraissant pour moteur autorisé sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau.

Nettoyage de bandes ou de graphiques

Il est recommandé de laver le véhicule à la main Cependant, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- Utilisez un pulvérisateur avec une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.
- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po^2).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphiques et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Nettoyage des capteurs et des objectifs de caméra

Nous vous recommandons de n'utiliser que de l'eau tiède ou froide et un chiffon doux pour nettoyer l'objectif de la caméra et les capteurs.

Nota : *N'utilisez pas un nettoyeur haute pression pour nettoyer l'objectif de la caméra et les capteurs.*

Nettoyage du soubassement

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Les composants de suspension arrière doivent être nettoyés régulièrement à l'aide d'un appareil de lavage à pression ou doivent être rincés à fond à l'aide d'un fort jet d'eau si le véhicule est utilisé sur des routes poussiéreuses ou boueuses. Les ressorts à lames arrière ou les autres composants de suspension peuvent émettre un grincement lors de l'utilisation du véhicule si les particules telles que la saleté, les roches ou d'autres débris sont présentes dans les composants.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

Nettoyage du tableau de bord

AVERTISSEMENT: Afin d'éviter de contaminer les sacs gonflables, n'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant de direction ou le tableau de bord.

Nous recommandons de nettoyer le tableau de bord et la glace du groupe d'instruments à l'aide d'un chiffon doux humide. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nota : *Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.*

Nettoyage du plastique

Nous recommandons de n'utiliser un savon doux dilué dans l'eau et un chiffon doux. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

Nettoyage des écrans

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un chiffon en microfibres pour effectuer un mouvement circulaire afin de nettoyer les traces de doigt et la poussière.

S'il reste encore de la saleté ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Nota : *N'utilisez aucun détergent ou solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nettoyage des sièges et de la garniture de pavillon

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Nettoyage des sièges en tissu et de la garniture de pavillon

Nous vous recommandons de ne nettoyer les sièges en tissu et la garniture de pavillon que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
3. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé.

Pour les taches tenaces, nettoyez la zone souillée. Si une tache se forme sur le tissu, nettoyez immédiatement toute la zone sans la sursaturer, sinon la tache pourrait demeurer en permanence.

Nettoyage du vinyle et du cuir

Nous vous recommandons de ne nettoyer les surfaces en cuir et en vinyle que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
3. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé.

Avec version King Ranch

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et une revitalisation réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Égratignures

Comme le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles que des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché.

Revitalisation

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section Nettoyage du vinyle et du cuir.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, appliquez ensuite une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site : www.krsaddleshop.com

Nettoyage des tapis de sol et moquettes

Nous vous recommandons de ne nettoyer les moquettes que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.

2. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
3. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Pour les taches tenaces, nettoyez la zone souillée. Si une tache se forme sur le tissu, nettoyez immédiatement toute la zone sans la sursaturer, sinon la tache pourrait demeurer en permanence.

Nous vous recommandons de ne nettoyer les tapis que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Frottez les tapis en caoutchouc à l'aide d'une solution de savon doux et d'eau tiède ou froide.
3. Asséchez complètement le tapis avant de le remettre dans le véhicule.

Nettoyage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité, car ils pourraient affaiblir les sangles.

1. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Nettoyage des glissières de toit ouvrant

1. Retirez les débris des glissières à l'aide d'un aspirateur.
2. Essuyez le joint de l'ampoule et la surface métallique du toit peint agencé avec un chiffon doux et humide et une solution d'eau et de savon doux.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de remédier aux petits défauts de peinture, enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel d'épandage et les retombées industrielles à l'aide d'un produit de nettoyage.

Lisez les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

CIRAGE DU VÉHICULE

Cirez la surface peinte lustrée de votre véhicule une ou deux fois par an après un prélavage.

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'une cire de qualité approuvée qui ne contient pas de produits abrasifs. Suivez les directives du fabricant concernant l'application et l'élimination de la cire. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer.

Nota: *Évitez de cirer les pièces non peintes ou peintes en noir mat que la cire décolore au fil du temps.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PRÉPARATION DU VÉHICULE POUR L'ENTREPOSAGE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou une panne si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger votre véhicule.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages causés par les intempéries.
- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.
- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Évitez tout contact des pièces en caoutchouc avec de l'huile ou des solvants.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Systèmes de batterie hybride

Nous recommandons d'entreprendre les mesures suivantes pour votre véhicule :

- Lorsque vous entreposez votre véhicule durant plus de 30 jours, l'état de charge du véhicule devrait être à environ 50 %. De plus, nous recommandons de débrancher la batterie 12 volts pour réduire la charge imposée à la batterie haute tension.

Batterie 12 V

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.

Nota : *Si vous débranchez les câbles de la batterie, les fonctions de mémoire devront être réinitialisées.*

Freins

Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Nota : *si vous avez l'intention de garer votre véhicule pendant une longue période après avoir nettoyé les roues avec du produit pour roues, conduisez-le pendant quelques minutes avant de le garer afin de réduire le risque de corrosion accrue des disques, des plaquettes et des garnitures de freins.*

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.*

AU TERME DE L'ENTREPOSAGE

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule;
- lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées;
- vérifiez l'état des essuie-glaces;
- vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil;
- vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage;
- vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus;
- vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein; Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille;
- vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié;
- si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE DE PNEU

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule** (page 403).

COTES UNIFORMISÉES DE QUALITÉ DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS

E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Treadwear 200 Traction AA Température A**.

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le Ministère des transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type "LT", les pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 po, ou les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Indices de qualité des pneus déterminés par le Ministère des Transports des États-Unis : Le Ministère Ministère des transports des États-Unis exige que nous fournissions aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus exactement comme ils sont écrits par le gouvernement.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait 1½ fois moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. La performance relative d'un pneu dépend des

conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT:
L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent la capacité d'un pneu à freiner sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT:
L'indice de température du pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la capacité d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme nº 139 de la sécurité fédérale américaine des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

RENSEIGNEMENTS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification DOT du Ministère des transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P

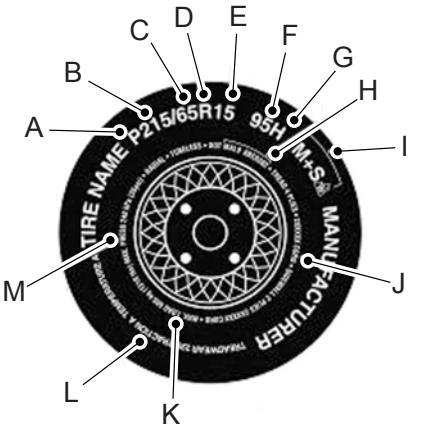

E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et d'indice de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et l'indice de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P :** Indique, selon l'Association américaine du pneu et de la jante, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette. **Remarque :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre Manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

G. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 299 km/h (186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

Code de lettre	Indice de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
Q	159 km/h (99 mph)
R	171 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)
H	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)
W	270 km/h (168 mph)
Y	299 km/h (186 mph)

Nota : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 149 mi/h (240 km/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 186 mi/h (299 km/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. **Inscription DOT :** Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année

de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

i. **M+S ou M/S :** Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Les fabricants doivent également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les nappes de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus du véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Usure :** L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 devrait s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent la capacité d'un pneu à freiner sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A, le plus élevé, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur automobile indiquée sur l'étiquette

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant B ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneus peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

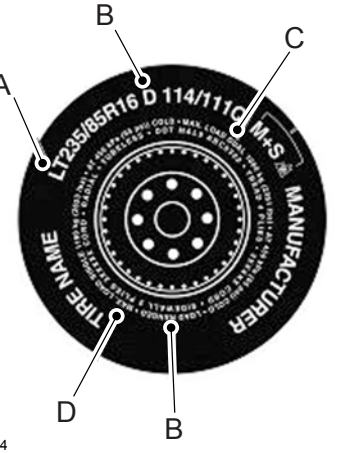

E142544

Les pneus de type "LT" comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type "P". Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** Indique, selon l'Association américaine du pneu et de la jante, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :** Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale en lb (kg) de roues jumelées à po/lb² (kPa) de pression à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po²) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : *Les dimensions du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

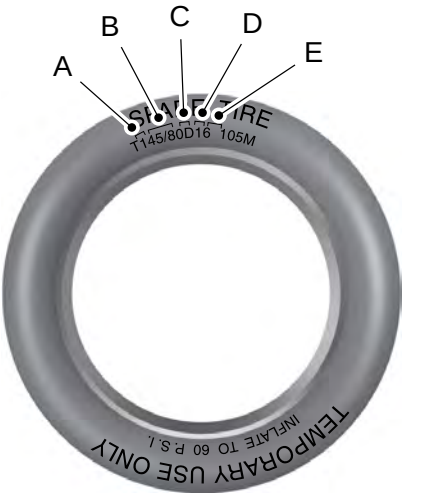

E142545

Les pneus de type "T" comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type "P". Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T :** indique, selon l'Association américaine du pneu et de la jante, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

C. **80 :** Indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

TERMINOLOGIE DU PNEU

*__Étiquette des pneus :__ Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

*__Numéro d'identification du pneu (TIN) :__ Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

*__Pression de gonflage :__ Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

*__Charge standard :__ Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus en dimensions millimétriques 2,5 bar (36 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

*__Charge supplémentaire :__ Pneus de classe P-métrique ou pneus métriques conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

*__kPa :__ Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

*__lb/po² :__ Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

*__Pression de gonflage des pneus à froid :__ Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé pour 1,6 km (1 mi).

*__Pression de gonflage recommandée :__ Pression de gonflage à froid inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

*__Pied milieu :__ Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

*__Talon du pneu :__ Partie du pneu adjacente à la jante.

*__Flanc du pneu :__ Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

*__Bande de roulement du pneu :__ Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

*__Jante :__ Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

REMPLACEMENT DES PNEUS

VIEILLISSEMENT

AVERTISSEMENT: Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.
Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification DOT du Ministère des transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres "DOT" et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu

et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENT: N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le montant B ou sur le rebord de la porte conducteur. Consultez votre concessionnaire agréé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une roue non recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.

AVERTISSEMENT: Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

AVERTISSEMENT: Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po^2) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

AVERTISSEMENT:
Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

AVERTISSEMENT:
Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.
- Portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

Important : Assurez-vous de remplacer les tiges de soupape lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps si la bande de roulement des pneus usés est toujours utilisable.

Pour éviter les pannes et ne pas endommager le système à quatre roues motrices (4WD), Ford recommande de remplacer les quatre pneus plutôt que d'utiliser des pneus considérablement usés avec des pneus neufs.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine du véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes de deuxième monte.

L'utilisation de jantes et pneus non recommandés pourrait nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas 50 km/h (30 mph). Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas des chaînes à neige sur des routes exemptes de neige.

AVERTISSEMENT: Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés.

AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs, retirez-les avant de poser les chaînes à neige.

AVERTISSEMENT: Si vous décidez de poser des pneus d'hiver sur votre véhicule, leurs dimensions, leur fabrication et leur charge nominale doivent être identiques à celles des pneus d'origine indiquées sur la plaque de renseignements sur les pneus. De plus, ils doivent être montés aux quatre roues. La pose de pneus de dimensions et de fabrication différentes sur un même véhicule peut nuire à sa tenue de route et à son freinage, et pourrait mener à une perte de maîtrise.

AVERTISSEMENT: Les dimensions et les indices de charge et de vitesse des pneus et roues doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés sur votre véhicule. L'utilisation de tout autre ensemble de pneus et roues peut nuire à la sécurité et aux performances du véhicule. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux ou la boîte de transfert la l'unité de transfert de puissance. Respectez les pressions de gonflage indiquées sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le montant B ou sur le rebord de la porte conducteur. Le non-respect de cette consigne pourrait mener à une perte de maîtrise ou au renversement du véhicule, ainsi que causer des blessures, voire la mort.

Utilisez des chaînes à neige uniquement sur les roues arrière. Posez les chaînes à neige par paires. N'utilisez pas de chaînes à neige à tendeurs automatiques.

Utilisez uniquement des chaînes à neige sur des pneus ayant les dimensions suivantes. N'installez que des chaînes de 15 mm ou moins (chaînes SAE de catégorie S).

- 245/70R17
- 265/70R17
- LT265/70R17
- 265/60R18
- LT265/70R18

Nous vous recommandons d'utiliser des roues à jantes en acier de même dimension et de même type si vous devez utiliser des chaînes à neige, car les chaînes risquent d'endommager les jantes en aluminium.

Lorsque vous montez des dispositifs de traction et des pneus d'hiver sur votre véhicule, respectez les consignes suivantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Achetez vos chaînes à neige auprès d'un fabricant qui identifie clairement les restrictions en matière de rapport carrosserie/taille de pneus.

- Lors de la conduite avec des chaînes à neige, ne roulez pas à plus de 50 km/h (30 mph) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes, selon la plus basse des deux valeurs.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes à neige frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.
- Si un pneu de secours temporaire est monté sur votre véhicule, n'utilisez pas de chaînes à neige sur l'essieu comportant le pneu de secours temporaire.

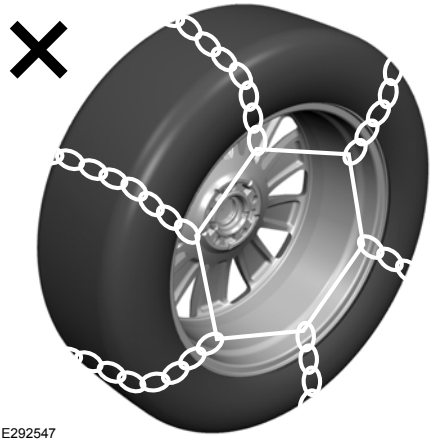

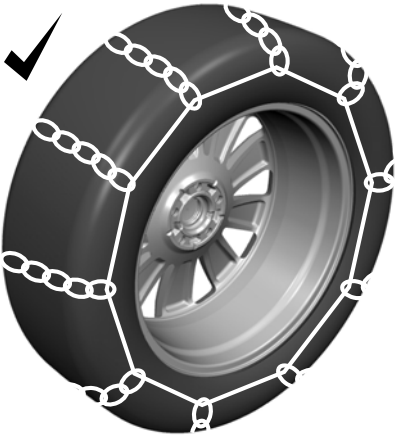

N'utilisez que des chaînes à neige qui s'adaptent contre le flanc du pneu pour éviter qu'elles ne touchent les jantes ou la suspension. Reportez-vous à l'illustration précédente.

Consultez un concessionnaire agréé si vous avez des questions au sujet des chaînes à neige.

VÉRIFICATION DE LA PRESSION DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat. Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression du pneu de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression recommandée par le fabricant.

GONFLAGE DES PNEUS

AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et entraîne une usure irrégulière. Il risque de provoquer une perte de maîtrise du véhicule et un possible accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée, même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. L'étiquette des pneus apposée sur le montant central ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage recommandées par le fabricant, par taille de pneu, ainsi que d'autres renseignements importants.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

La pression de gonflage des pneus recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le montant avant de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte sur le montant central, ou sur le rebord de la porte conducteur.

Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

INSPECTION DE L'USURE DES PNEUS

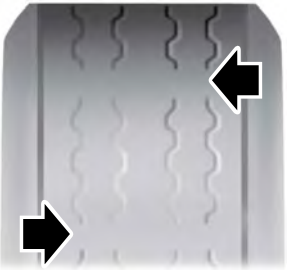

E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 pouce (2 mm), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 pouce (2 mm).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Vérifiez périodiquement les sculptures de la bande de roulement à la recherche d'une usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que cailloux, clous ou morceaux de verre qui auraient pu s'y loger.

INSPECTION DES PNEUS POUR VÉRIFIER LA PRÉSENCE DE DOMMAGES

Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre évidence de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez

pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, faites inspecter le pneu par un professionnel.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ils pourraient se déchirer et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez d'abord assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DES TIGES DE SOUPAPE DE ROUE

Assurez-vous que les tiges de soupape ne présentent aucune perforation, fissure ou coupure qui risquerait de causer une fuite.

PERMUTATION DES PNEUS

AVERTISSEMENT: Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, vous devez mettre à jour les paramètres des capteurs du système. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il risque de ne pas fournir un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

La permutation de vos pneus à l'intervalle recommandé vous assure une usure plus uniforme des pneus, une meilleure performance et une plus longue durée de vie.

Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, faites vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé avant de permuter les pneus.*

Nota : *Si le véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours différent des autres roues, il est destiné uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisé pour la permutation des pneus.*

Nota : *Une fois les pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour le véhicule.*

Schéma de permutation des pneus

Suivez l'illustration indiquant l'emplacement correct des pneus pour la permutation.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

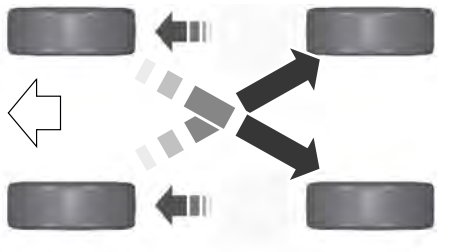

E142548

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS, DE QUOI S'AGIT-IL?

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression des pneus du véhicule. Un témoin s'allume lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés ou si le système est défectueux.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT: Un capteur de pression de pneu endommagé pourrait ne plus fonctionner.

AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et entraîne une usure irrégulière. Il risque de provoquer une perte de maîtrise du véhicule et un possible accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez les pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système TPMS qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie TPMS est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Des anomalies du système TPMS peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie TPMS après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système TPMS de fonctionner correctement.

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS concernant l'exploitation de dispositifs exempts de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de contrôle et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Nota : *L'utilisation de produits d'étanchéité pour pneus peut endommager le système de surveillance de la pression des pneus.*

LIMITES DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Lorsque la température extérieure chute de manière considérable, la pression de gonflage des pneus peut diminuer et activer le témoin de basse pression des pneus.

Le témoin peut également s'allumer lorsque vous utilisez un pneu de secours ou un produit d'obturation pour pneu dans la trousse de gonflage.

Nota : *La vérification régulière de la pression des pneus du véhicule peut réduire la fréquence d'allumage du témoin en raison de la variation de la température extérieure.*

Nota : *Après avoir gonflé les pneus à la pression recommandée, il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne.*

AFFICHAGE DES PRESSIONS DE PNEU

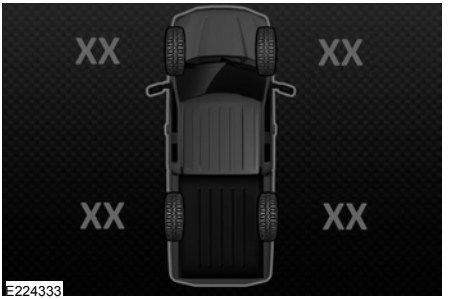

À l'aide des touches fléchées de l'écran d'information, naviguez jusqu'à la section d'information sur les camions où vous pouvez consulter la pression des pneus.

RÉINITIALISATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT: Pour déterminer les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le montant B ou sur le rebord de la porte du conducteur.

Lorsque les pneus avant requièrent une pression de gonflage différente de celle des pneus arrière, il faut exécuter la procédure de réinitialisation du système de surveillance des pneus après chaque permutation des pneus.

Nota : *Pour réduire le risque de brouillage par un autre véhicule, effectuez la procédure de réinitialisation à au moins trois pieds (un mètre) d'un autre véhicule dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment.*

Nota : *N'attendez pas plus de deux minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu faute de quoi le système passera hors fonction et vous devrez répéter la totalité de la procédure sur les quatre roues.*

1. Faites rouler le véhicule à plus de 32 km/h (20 mph) pendant au moins deux minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et à une pompe à air.
2. Coupez le contact.
3. Établissez le contact sans faire démarrer le moteur.
4. À trois reprises, allumez et éteignez les feux de détresse.

Nota : *Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes. Si vous avez réussi à activer le mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système clignote et un message s'affiche à l'écran d'information.*

Nota : *Si le système n'entre pas en mode de réinitialisation, essayez de nouveau en commençant par l'étape 2. Si l'avertisseur sonore ne retentit pas après plusieurs tentatives d'accès au mode de réinitialisation, si le témoin du système ne clignote pas et si aucun message ne s'affiche à l'écran d'information, adressez-vous à votre concessionnaire agréé.*

5. Retirez le capuchon de valve de la tige de soupape du pneu avant gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse.

Nota : *Si l'avertisseur retentit une fois, le code d'identification du capteur a été appris par le module pour cet emplacement. S'il retentit deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et que vous devez la recommencer.*

6. Retirez le capuchon de valve de la tige de soupape du pneu avant droit. Diminuez la pression d'air jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse.
7. Répétez l'étape précédente sur le pneu arrière droit, puis sur le pneu arrière gauche.
8. Coupez le contact.

Nota : *Si l'avertisseur sonore retentit de nouveau deux fois après avoir coupé le contact et répété la procédure, adressez-vous à votre concessionnaire agréé et faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

9. Régler les quatre pneus à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Système de surveillance de la pression des pneus de la remorque (Selon l'équipement)

Nota : *Un équipement supplémentaire peut être nécessaire pour que votre véhicule prenne en charge la surveillance de la pression et de la température des pneus de remorque. Consultez un concessionnaire agréé pour obtenir plus de détails.*

Nota : *Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas une vérification régulière des pneus. Il vous incombe d'assurer à tout moment un gonflage approprié des pneus.*

Nota : *Si un pneu de remorque a été réparé, remplacé ou simplement déposé, remplacez la vis et la soupape du capteur de pression de gonflage. Consultez un concessionnaire agréé pour plus de détails.*

Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque est une fonction de sécurité supplémentaire qui vous permet de consulter la pression et la température des pneus de remorque sur l'écran d'information. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus – Messages d'information** (page 581). Des capteurs de pression de gonflage sont montés dans chaque pneu de la remorque. Les capteurs envoient un message indiquant la pression et la température actuelles des pneus de la remorque à votre véhicule.

Si le système de surveillance de la pression des pneus de remorque détecte un sous-gonflage, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information. L'affichage de l'information sur les pneus de remorque à l'écran d'information met en évidence le pneu à basse pression.

Si le système de surveillance de la pression des pneus de remorque détecte qu'un pneu est en surchauffe, un message d'avertissement apparaît à l'écran d'information. L'affichage de l'information sur les pneus de remorque à l'écran d'information met en évidence le pneu en surchauffe.

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus de remorque consiste à signaler le sous-gonflage ou la surchauffe d'un pneu de remorque. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus – Messages d'information** (page 581).

Montage d'une roue secours temporaire ou d'un pneu neuf

Si vous avez remplacé un pneu de remorque par un pneu neuf ou une roue de secours, un message d'avertissement s'affiche et la pression de gonflage du pneu concernée n'est plus affichée.

Pour rétablir le plein fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus de remorque :

- Faites réparer la roue et faites-la remonter sur la remorque.
- Installez le capteur de surveillance de pression de gonflage du pneu de remorque dans la roue neuve.
- Effectuez la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus de remorque.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus de remorque

Nota : *Vous devez effectuer la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après chaque permutation des pneus, ou lorsqu'un capteur de pression des pneus de remorque neuf a été monté dans un pneu de remorque.*

Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque peut être réinitialisé par l'intermédiaire du menu de l'écran d'information. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus – Messages d'information** (page 581). L'exécution du processus de configuration de remorque permet aussi de réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus de remorque.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS – DÉPANNAGE

Système de surveillance de la pression des pneus – Témoins

Le témoin de basse pression des pneus a plusieurs fonctions, puisqu'il vous avertit si un pneu a besoin d'être gonflé et si le système ne peut plus fonctionner normalement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Témoin	Cause possible	Mesure requise
Témoin allumé en continu	Au moins un pneu est considérablement sous-gonflé	Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée, comme indiqué sur l'étiquette des pneus apposée sur le rebord de la porte conducteur ou sur le montant central, conduisez le véhicule au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) pour éteindre le témoin.
	Permutation des pneus sans programmation des capteurs	Sur les véhicules pour lesquels la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus.
Témoin allumé en continu ou clignotant	Utilisation de la roue de secours temporaire	Réparez la roue endommagée et remontez-la sur votre véhicule pour rétablir le fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont gonflés à la pression recommandée et que la roue de secours n'est pas utilisée, le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Système de surveillance de la pression des pneus – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée comme indiqué sur l'étiquette des pneus apposée sur le rebord de la porte conducteur ou sur le montant B, le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
Anomalie surveillance pression pneus	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie capt. pression pneus	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une réparation ou un pneu de secours est utilisé. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Système de surveillance de la pression des pneus de la remorque

Message	Mesure à prendre
Press. pneu remorq. bas Spécifiée :	La pression d'un ou de plusieurs pneus de votre remorque est inférieure à la spécification.
Surchauffe d'un pneu de remorque	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus de votre remorque est supérieure à la température recommandée.
Anomalie capteur pression des pneus remorque	Un capteur de pression de pneu de remorque est défectueux. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Anomalie surveillance pression des pneus remorque	Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire agréé.
Press pneus remorque Capacité surveillance non détectée	Le système ne parvient pas à détecter le système de surveillance de la pression des pneus de remorque.
Indication pression pneus remorque non configurée Voir manuel	Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque n'est pas paramétré. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 574).

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

CHANGEMENT D'UN PNEU CREVÉ

AVERTISSEMENT: Un capteur de pression de pneu endommagé pourrait ne plus fonctionner.

Nota : *Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence.*

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt pour ralentir progressivement. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer un pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour éviter d'endommager le capteur du système. Voir **Précautions relatives au système de surveillance de la pression des pneus** (page 575). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu crevé, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de diamètre différent des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devrez la remplacer dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford.

Une roue de secours différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de ceux fournis en première monte.

Roue de secours différente de taille normale

En roulant avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mph);
- monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Lorsque vous conduisez avec la roue de secours différente mais de taille normale, la fonctionnalité du système quatre roues motrices peut être limitée, tout particulièrement en conduisant en mode quatre roues motrices verrouillé mécaniquement. Ce qui suit peut se produire :

- des bruits provenant de la boîte de transfert ou d'autres composants;
- le mode quatre roues motrices verrouillé mécaniquement peut être difficile à désengager.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimension normale, mais différente, il est recommandé de ne pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph) en mode quatre roues motrices.
- Engager un mode quatre roues motrices, sauf si le véhicule est à l'arrêt.
- Utiliser un mode quatre roues motrices sur chaussée sèche.

L'utilisation d'une roue de secours de dimensions normales mais différente peut avoir un effet négatif sur les facteurs suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- les capacités du mode quatre roues motrices.

En roulant avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT: Pour éviter que le véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale appropriée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale appropriée contre la roue arrière droite.

AVERTISSEMENT: N'effectuez aucune intervention sur le véhicule lorsqu'il est simplement soutenu par un cric car il pourrait glisser hors du cric. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

AVERTISSEMENT: Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, communiquez avec votre concessionnaire agréé.

AVERTISSEMENT: Ne vous placez pas sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est conçu uniquement pour changer les roues. N'utilisez pas le cric du véhicule pour un usage autre que le remplacement d'une roue en cas d'urgence.

AVERTISSEMENT: Si possible, utilisez le cric sur une surface ferme et plane.

AVERTISSEMENT: Vérifiez que le cric du véhicule n'est ni endommagé ni déformé, et que son filetage est graissé et exempt de corps étrangers.

AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et le sol.

AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et votre véhicule.

AVERTISSEMENT: Il est recommandé de caler les roues du véhicule et d'évacuer tous les occupants du véhicule lorsque celui-ci est mis sur le cric.

AVERTISSEMENT: Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous celui-ci. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : *Utilisez uniquement le support de roue de secours pour ranger la jante et le pneu fournis avec votre véhicule. L'installation d'une autre combinaison de jante et pneu peut entraîner la défaillance du support de roue de secours.*

Nota : *N'utilisez pas d'outils à percussion ou d'outils pneumatiques ou électriques fonctionnant à plus de 200 tr/min sur le support de roue de secours, car cela pourrait entraîner un dysfonctionnement du treuil et affecter la solidité de la fixation. Neutralisez le treuil au moins trois fois (un déclic se fera entendre à chaque fois) pour garantir le bon serrage de la roue.*

Nota : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par le cric.*

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Puis placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

Retrait du cric et de la trousse à outils

Le cric et la trousse à outils sont rangés du côté passager arrière de votre véhicule, derrière le siège passager.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

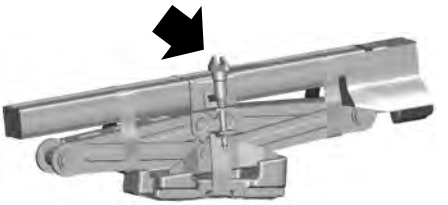

1. Tournez le boulon à oreilles du support de cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour retirer le cric et la trousse à outils du support de cric.

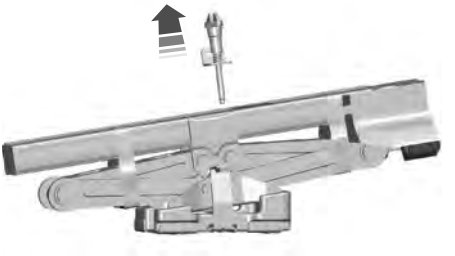

2. Retirez le cric et la trousse à outils du support de cric.

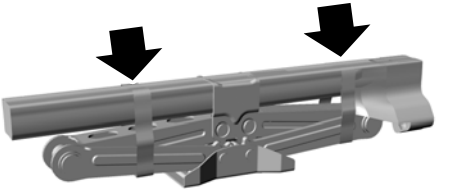

3. Relâchez les sangles de la trousse à outils du cric.

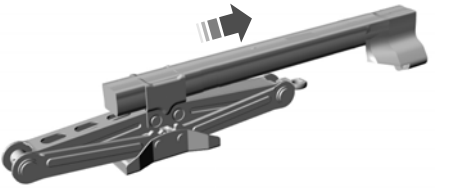

4. Faites glisser la trousse à outils de cric dans le cadre de renfort du cric pour accéder aux outils de cric.

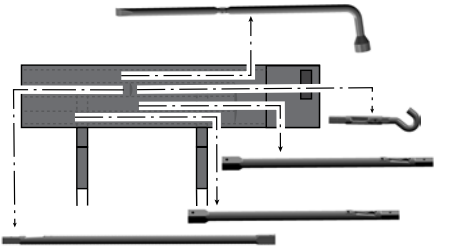

5. Retirez les outils de la trousse.

Nota : *Votre cric ne nécessite aucune opération d'entretien ou de lubrification supplémentaire pendant toute la durée de vie de votre véhicule.*

Retrait de la roue de secours

Nota : *Avant de poursuivre, retirez le crochet de la manivelle de cric assemblée.*

Le pneu de secours est situé sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

1. Utilisez la clé de contact pour retirer le barillet du trou de visite du pare-chocs afin d'accéder au tube guide.

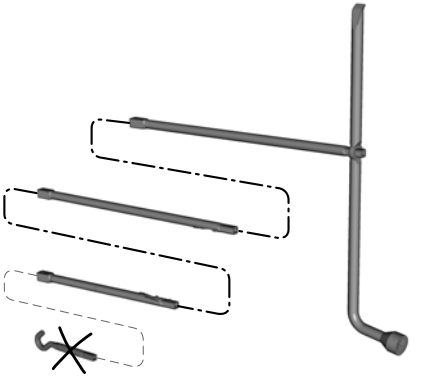

E188735

2. Assemblez le levier de manœuvre du cric comme illustré.

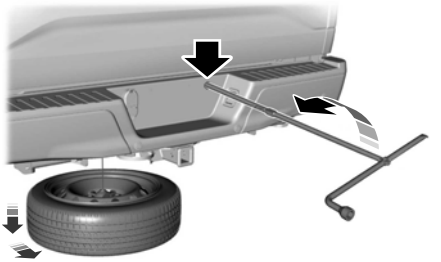

E184020

3. Insérez totalement le levier de manœuvre du cric dans l'orifice du pare-chocs et dans le tube guide, en passant par le trou de visite du pare-chocs arrière. Tournez le levier de manœuvre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'abaisse au sol et que le câble soit légèrement lâche pour pouvoir glisser la roue vers l'arrière de dessous le véhicule.

4. Déposez l'élément de retenue du centre de la roue.

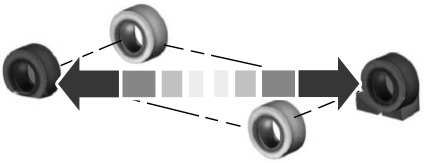

5. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.
6. Sortez la roue de secours et le cric de leur rangement.
7. Desserrez chaque écrou de roue du pneu crevé d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas.

Levage du véhicule

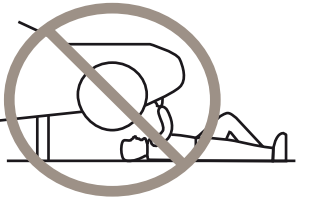

Points de levage avant

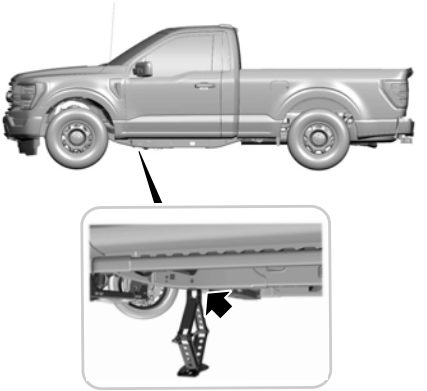

Nota : *Utilisez le longeron de cadre, et non le bras de suspension, comme point de levage avant. Le longeron de cadre est marqué par une flèche.*

Points de levage arrière

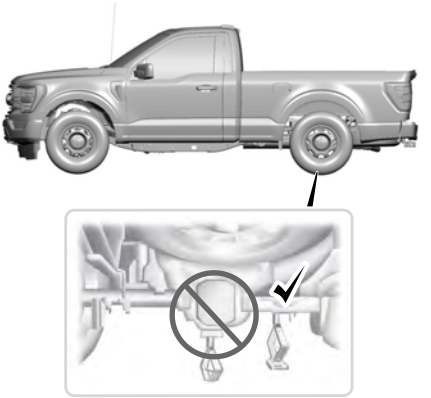

Nota : *Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.*

1. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens horaire jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
2. Retirez les écrous de roue à l'aide du démonte-roue.
3. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le tige de soupape est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
4. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
5. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration.
6. Rangez la roue dont le pneu endommagé. Reportez-vous à Rangement de la roue au pneu dégonflé ou de secours.
7. Rangez le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route. Reportez-vous à Rangement du cric et de la trousse à outils.
8. Retirez les cales de roue.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

E166719

Rangement du pneu endommagé ou de la roue de secours

Nota : *Le non respect des consignes de rangement de la roue de secours pourrait entraîner la défaillance du câble ou la perte de la roue.*

1. Placez la roue sur le sol avec le tige de soupape orienté vers le haut.
2. Repoussez la roue partiellement sous le véhicule et logez la fixation au centre de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens horaire pour que la roue se soulève et se range sous le véhicule. L'effort à exercer sur le levier de manœuvre du cric augmente et le porte-roue produit des déclics et glisse à mesure que la roue se soulève et atteint la position de serrage complet. Serrez au maximum, jusqu'à ce que le porte-roue émette un cliquetis ou glisse si possible. Un serrage excessif du porte-roue est impossible. Si le support de roue de secours cliquette ou glisse alors que vous tournez le levier sans effort, contactez votre concessionnaire agréé.
4. Assurez-vous que la roue se trouve bien à plat contre le châssis et qu'elle est correctement serrée. Essayez de la pousser, de la tirer et de la tourner pour vous assurer qu'elle ne bouge pas. Desserrez et resserrez-la, au besoin. Si la roue de secours n'est pas correctement rangé, le câble du treuil peut se rompre et la roue peut se perdre.
5. Vérifiez de nouveau le serrage au moment du contrôle de la pression de gonflage du pneu de la roue de secours tous les six mois, selon votre calendrier d'entretien périodique, ou chaque fois que la roue de secours est déplacée aux fins d'entretien d'autres composants.
6. Si l'antivol de la roue de secours a été retiré, placez-le dans le tube d'accès au pare-chocs au moyen de la clé de l'antivol et du levier de manœuvre du cric.

Rangement du cric et de la trousse à outils

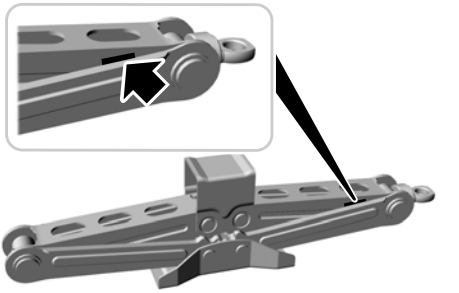

1. Tournez la vis maîtresse à œillet pour régler le cric vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que les marquages de rangement sur le canal supérieur soient alignés sur le canal inférieur.

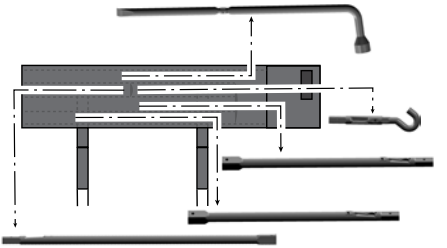

2. Placez les outils à l'intérieur de la trousse.

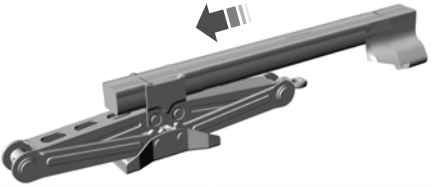

3. Placez la trousse à outils dans le cadre de renfort du cric.

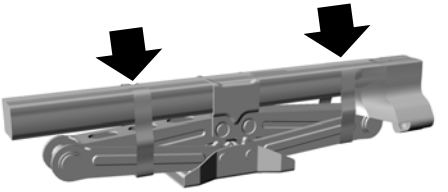

4. Fixez les sangles de la trousse à outils de cric autour du cric.

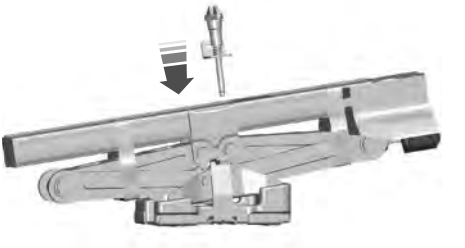

5. Replacez le cric et la trousse à outils sur le support de cric.

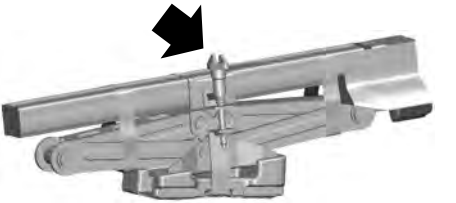

6. Tournez le boulon à oreilles du support de cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le cric et la trousse à outils soient fixés au support de cric.

ÉCROUS DE ROUE

AVERTISSEMENT: Lors de la pose d'une roue, éliminez toujours la corrosion, les saletés ou les corps étrangers présents sur les surfaces de montage de la roue ou sur la surface du moyeu de roue, du tambour de frein ou du disque de frein en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les fixations

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles n'interfèrent pas avec les surfaces de montage de la roue. La pose des roues sans un contact métal sur métal approprié au niveau des surfaces de montage risque d'entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, entraînant une perte de maîtrise et un risque de blessures graves ou mortelles.

Taille des boulons	Nm (lb.ft) [1]
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

[1] Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. N'utilisez que les écrous ou goujons de roue de rechange que nous recommandons.

Après une intervention sur une roue comme une permutation, le remplacement d'un pneu à plat ou un retrait, etc., resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 km (100 mi).

E145950

A Trou pilote de moyeu.

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.7L ECOBOOST™

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	10,0:1
Cylindrée.	2 700 cm^3 (165 in^3)
Ordre d'allumage.	1-4-2-5-3-6
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Carburant requis.	Indice d'octane minimal de 87
Écartement des électrodes.	0,7 mm (0,028 po) - 0,8 mm (0,031 po)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.0L DIESEL

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	16:1
Cylindrée.	3 000 cm^3 (183 in^3)
Ordre d'allumage.	1-4-2-5-3-6
Carburant requis.	Carburant diesel à très faible teneur en soufre

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.3L

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	12:1
Cylindrée.	3 340 cm^3 (203,8 in^3)
Ordre d'allumage.	1-4-2-5-3-6
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Carburant requis.	Indice d'octane minimal de 87
Écartement des électrodes.	1,25 mm (0,049 po) - 1,35 mm (0,053 po)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.5L ECOBOOST™

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	10,5:1
Cylindrée.	3 497 cm^3 (213,4 in^3)
Ordre d'allumage.	1-4-2-5-3-6
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Carburant requis.	Indice d'octane minimal de 87
Écartement des électrodes.	0,7 mm (0,028 po) - 0,8 mm (0,031 po)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.5L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	10,5:1
Cylindrée.	3 497 cm^3 (213,4 in^3)
Ordre d'allumage.	1-4-2-5-3-6
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Carburant requis.	Indice d'octane minimal de 87
Écartement des électrodes.	0,7 mm (0,028 po) - 0,8 mm (0,031 po)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 5.0L

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	12:1
Cylindrée.	5 038 cm^3 (307 in^3)
Ordre d'allumage.	1-3-7-2-6-5-4-8
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie, bobine à côté de la bougie
Carburant requis.	Indice d'octane minimal de 87
Écartement des électrodes.	1 mm (0,039 po) - 1,1 mm (0,043 po)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.7L ECOBOOST™

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1883
Batterie.	BAGM-48H6-760
Filtre à air d'habitacle.	FP-79
Filtre à huile du moteur.[1]	FL-2062
Bougie d'allumage.	SP-578
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-2248

[1] Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.0L DIESEL

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1883
Batterie.	BAGM-49H8
Filtre à air d'habitacle.	FP-79
Filtre à huile du moteur.[1]	FL-2081
Filtre à carburant	FD-4627
Bougie de préchauffage.	ZD-22
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-2248

[1] Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.3L

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1883
Batterie.	BAGM-48H6-760
Filtre à air d'habitacle.	FP-79
Filtre à huile du moteur.[1]	FL-500-S
Bougie d'allumage.	SP-520
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-2248

[1] Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.5L ECOBOOST™

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1883
Batterie – standard.	BAGM-48H6-760
Batterie – en option.	BAGM-94RH7-800
Filtre à air d'habitacle.	FP-79
Filtre à huile du moteur.[1]	FL-500-S
Bougie d'allumage.	SP-578
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-2248

[1] Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.5L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1883
Batterie – standard.	BAGM-94RH7-800
Filtre à air d'habitacle.	FP-79
Filtre à huile du moteur.[1]	FL-500-S
Bougie d'allumage.	SP-578
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-2248

[1] Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

PIÈCES MOTORCRAFT - 5.0L

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1883
Batterie – standard.	BAGM-48H6-760
Batterie – en option.	BAGM-94RH7-800
Filtre à air d'habitacle.	FP-79
Filtre à huile du moteur.[1]	FL-500-S
Bougie d'allumage.	SP-588
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-2248

[1] Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 2.7L ECOBOOST™

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- une réduction du rendement du véhicule;
- une augmentation de la consommation de carburant.

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SP et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,7 L (6,0 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C961-A1

Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, utilisez l'huile moteur suivante dans les climats où la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-30 – semi-synthétique	WSS-M2C963-A1

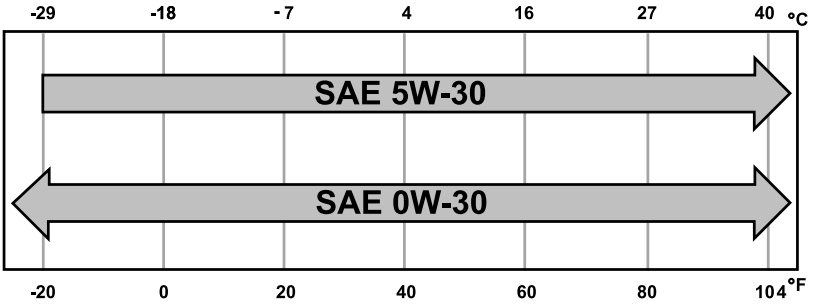

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 3.0L DIESEL

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- une réduction du rendement du véhicule;
- une augmentation de la consommation de carburant.

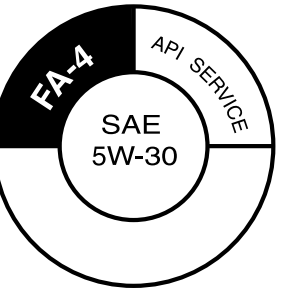

E258300

Le symbole d'entretien de l'API (American Petroleum Institute) permet d'identifier l'huile adaptée à votre moteur. Ce symbole d'entretien API figure sur les bidons d'huile disponibles dans le commerce. Le symbole API indique la catégorie de performances de l'huile sur la moitié supérieure du symbole, et sa viscosité au centre.

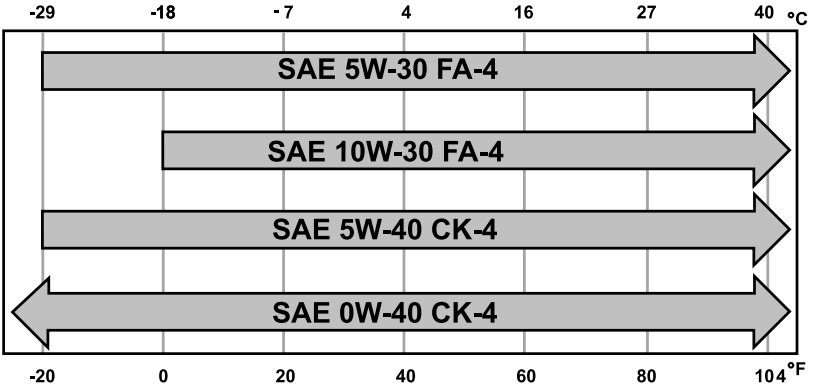

L'usage d'une huile de viscosité appropriée est important pour le bon fonctionnement des moteurs diesel. Déterminez la viscosité la mieux adaptée à la plage de température prévue pour l'intervalle d'entretien suivant à l'aide du tableau de viscosité SAE ci-dessous.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Nota : *Nous recommandons un chauffe-moteur à des températures inférieures à -23ºC (-9ºF).*

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	6,15 L (6,5 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 F-150 Diesel Motor Oil / Huile moteur diesel F-150 SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFA	WSS-M2C214-B1

Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, utilisez l'huile moteur suivante dans les climats où la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-40	WSS-M2C171-F1

Huile moteur de remplacement pour mélanges de carburant biodiesel (B20 Max)

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-40	WSS-M2C171-F1

Huile moteur de remplacement pour conditions de conduite rigoureuses

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-40	WSS-M2C171-F1

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 3.3L

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- une réduction du rendement du véhicule;
- une augmentation de la consommation de carburant.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SP et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,7 L (6,0 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-20 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP6	WSS-M2C960-A1

Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, utilisez l'huile moteur suivante dans les climats où la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-20 – semi-synthétique	WSS-M2C962-A1

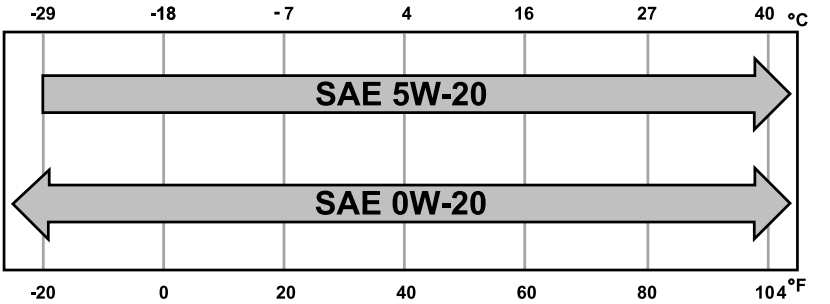

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 3.5L ECOBOOST™

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- une réduction du rendement du véhicule;
- une augmentation de la consommation de carburant.

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SP et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,7 L (6,0 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C961-A1

Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, utilisez l'huile moteur suivante dans les climats où la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-30 – semi-synthétique	WSS-M2C963-A1

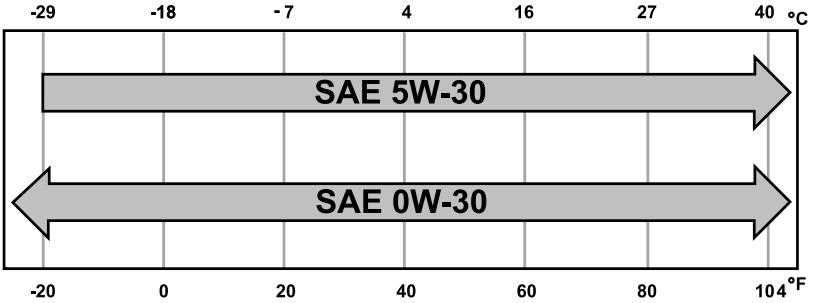

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 3.5L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- une réduction du rendement du véhicule;
- une augmentation de la consommation de carburant.

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SP et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,7 L (6,0 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C961-A1

Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, utilisez l'huile moteur suivante dans les climats où la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-30 – semi-synthétique	WSS-M2C963-A1

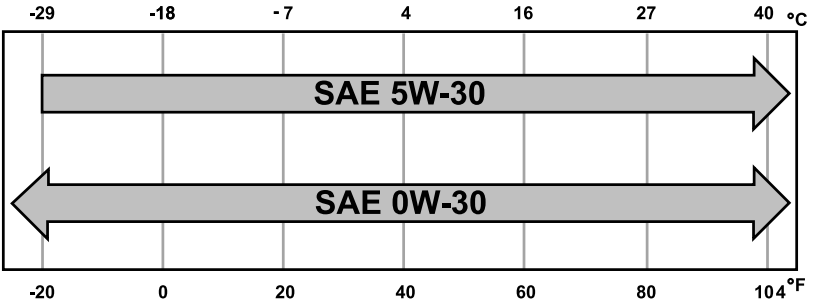

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 5.0L

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- une réduction du rendement du véhicule;
- une augmentation de la consommation de carburant.

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SP et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	7,33 L (7,75 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C961-A1

Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, utilisez l'huile moteur suivante dans les climats où la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-30 – semi-synthétique	WSS-M2C963-A1

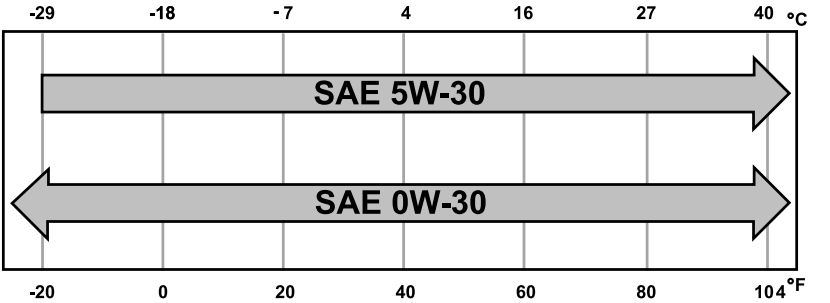

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 2.7L ECOBOOST™

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas de liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Quantité
Tous.	14,3 L (15,1 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 3.0L DIESEL

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas de liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Quantité
Tous.	13 L (13,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 3.3L

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas de liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12 L (12,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 3.5L ECOBOOST™

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas de liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Quantité
Tous.	13,5 L (14,3 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 3.5L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas de liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Quantité
Circuit de refroidissement de basse température.	6,8 L (7,2 pte)
Circuit de refroidissement de haute température.	14,5 L (15,3 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 5.0L

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas de liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12,5 L (13,2 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT - ESSENCE, SAUF : VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

Contenances

Type	Quantité
Cabine simple.	87,1 L (23,0 gal)
Cabine double.	87,1 L (23,0 gal)
Cabine 6 places.	98,4 L (26,0 gal)
Option.	136,3 L (36,0 gal)

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT - DIESEL

Contenances

Type	Quantité
Tous.	98,4 L (26,0 gal)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT - ESSENCE, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

Contenances

Type	Quantité
Tous.	115,8 L (30,6 gal)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION - 2.7L ECOBOOST™

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Frigorigène	Huile pour compresseur de frigorigène
Tous.	0,82 kg (29 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION - 3.0L DIESEL

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Frigorigène	Huile pour compresseur de frigorigène
Tous.	0,82 kg (29 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION - 3.3L

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Frigorigène	Huile pour compresseur de frigorigène
Tous.	0,82 kg (29 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION - 3.5L ECOBOOST™

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Frigorigène	Huile pour compresseur de frigorigène
Tous.	0,82 kg (29 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION - 3.5L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (VEH)

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Frigorigène	Huile pour compresseur de frigorigène
Tous.	0,65 kg (23 oz)	160 ml (5,41 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant POE Oil / Huile POE pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-34	WSS-M2C31-B2

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION - 5.0L

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Frigorigène	Huile pour compresseur de frigorigène
Tous.	0,82 kg (29 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Remplir au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Contenances

Type	Quantité
Tous.	21,3 L (5,6 gal)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Diesel Exhaust Fluid / Fluide pour échappement diesel Motorcraft® CPM-27-J	WSS-M99C130-A

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Une réduction de la capacité de freinage.

Nota : *Nous vous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. Si vous utilisez un liquide autre que celui recommandé, il pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Remplir au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE DE BOÎTE DE TRANSFERT

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices (sélection électronique en marche).	1,4 L (1,5 pte)
Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande).	1,4 L (1,5 pte)
Système quatre roues motrices automatique deux vitesses (blocage mécanique).	1,8 L (1,9 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® LV Automatic Transmission Fluid / Huile pour boîte automatique MERCON® LV Motorcraft® CXT-10-LV6	WSS-M2C938-AMERCON® LV,

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE DE PONT AVANT

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices.	1,7 L (1,8 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE DE PONT ARRIÈRE

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Type	Quantité
8,8 po.	1,9–2 L (2,0–2,1 pte)
9,75 po.	2,1–2,2 L (2,2–2,3 pte)

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Localisation du numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.

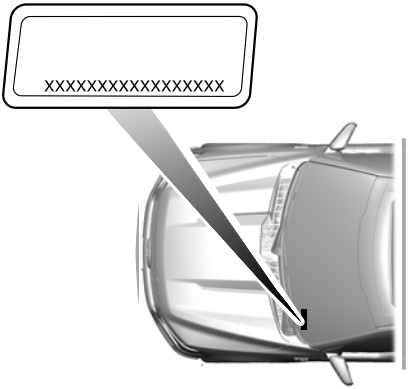

Nota : *La mention XXXX dans l'illustration représente le numéro d'identification de votre véhicule.*

Aperçu du numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :

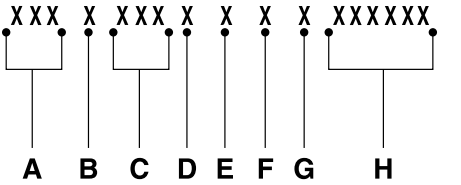

A	Étiquette d'identification de constructeur mondial.
B	Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs.
C	Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.
D	Type de moteur.
E	Chiffre de contrôle.
F	Année-modèle.
G	Usine de montage.
H	Numéro de série de production.

QU'EST-CE QU'UN VÉHICULE CONNECTÉ

Un véhicule connecté est doté d'une technologie qui permet à votre véhicule de se connecter à un réseau mobile et qui vous permet d'accéder à diverses fonctions. Lorsqu'il est utilisé avec l'application FordPass, il pourrait vous permettre d'effectuer un suivi et un contrôle plus poussés de votre véhicule, comme la vérification de la pression des pneus et du niveau de carburant ainsi que l'emplacement du véhicule. Pour en savoir plus, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

EXIGENCES RELATIVES AU VÉHICULE CONNECTÉ

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes exige un réseau de bord compatible.

Certaines fonctions à distance nécessitent l'activation de services supplémentaires. Connectez-vous à votre compte Ford pour en savoir plus. Certaines restrictions, les conditions d'utilisation de tiers et des frais sur la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

LIMITATIONS DU VÉHICULE CONNECTÉ

L'évolution des technologies, des réseaux cellulaires ou des réglementations pourrait restreindre la fonctionnalité et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE

Qu'est-ce qu'un modem

Le modem donne accès à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

Activation et désactivation du modem

1. Appuyez sur ***Réglages***.
2. Appuyez sur ***Connectivité***.
3. Appuyez sur ***Fonctionnalités du véhicule connecté***.
4. Activez ou désactivez la connectivité du véhicule.

Connexion de FordPass au modem

1. Assurez-vous que le modem est activé en utilisant le menu des paramètres du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Sélectionnez l'option des informations du véhicule.
5. Sélectionnez l'option pour activer votre véhicule.
6. Assurez-vous que le nom qui s'affiche à l'écran correspond à celui qui apparaît dans votre compte FordPass.
7. Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU WI-FI

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur ***Connectivité***.
2. Appuyez sur ***Gérer les réseaux Wi-Fi***.
3. Activez ***Wi-Fi du système***.
4. Appuyez sur ***Voir réseaux disponibles***.
5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Nota : *Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.*

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE

Véhicule connecté – Foire aux questions - Véhicules avec : Modem

Symptôme	Cause et solution possible
Impossible de confirmer la connexion de mon compte FordPass avec le modem.	– Le modem n'est pas activé. • Activez les fonctions de connectivité du véhicule. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.

Véhicule connecté – Foire aux questions - Véhicules avec : SYNC 4

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Entrez le mot de passe correct du réseau. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Plusieurs points d'accès à portée avec le même nom de réseau. • Utilisez un nom unique pour votre nom de réseau. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après une connexion réussie.	– Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
Mon véhicule se trouve près d'un point d'accès Wi-Fi, mais la force du signal du réseau est faible.	– Signal du réseau obstrué. • Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès Wi-Fi. • Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au point d'accès Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage car elle peut bloquer le signal.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
Le réseau que je recherche n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	– Réseau masqué. • Définissez le réseau comme visible, puis essayez de nouveau, ou utilisez l'option Ajouter manuellement un réseau dans le menu des paramètres Wi-Fi. – Type de sécurité non pris en charge. • Certains types de sécurité réseau ne sont pas pris en charge, comme WEP.
Je ne vois pas le nom du point d'accès Wi-Fi lors de la recherche de réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	– Fonction du système limitée. • Assurez-vous que le paramètre de visibilité du point d'accès Wi-Fi est activé. • Le système n'offre aucun point d'accès Wi-Fi actuellement.
Les téléchargements de logiciel prennent trop de temps.	– Signal du réseau faible • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Point d'accès Wi-Fi en forte demande ou connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un point d'accès Wi-Fi et la force du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation, communiquez avec le prestataire de service de réseau.

CRÉATION DU POINT D'ACCÈS WI-FI DU VÉHICULE

Vous pouvez créer un point d'accès Wi-Fi dans votre véhicule, afin de connecter des appareils pour accéder à Internet.

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur ***Point d'accès du véh.***.

Nota : *Le point d'accès du véhicule est activé par défaut.*

2. Appuyez sur ***Réglages***.
3. Appuyez sur ***Visibilité Wi-Fi***.

Nota : *Le paramètre Visibilité Wi-FI est activé par défaut.*

Trouver le nom et le mot de passe du point d'accès Wi-Fi

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur ***Point d'accès du véh.***.
2. Appuyez sur ***Réglages***.

Nota : *Le nom de réseau correspond au nom du point d'accès.*

3. Appuyez sur ***Afficher le mot de passe***.

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Activez la fonction WI-FI de votre appareil puis sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-FI disponibles.
2. À l'invite, entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connexion d'un appareil au point d'accès.

Nota : *Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.*

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web; vous êtes alors redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Nota : *Vous ne serez pas redirigé si vous ouvrez un site Web sécurisé.*

3. Pour acheter un forfait, suivez les instructions sur le portail du fournisseur.

Nota : *Si vous avez un forfait actif, le système ne vous redirigera pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Pour acheter davantage de données, visitez le site Web du fournisseur réseau de votre véhicule.*

Nota : *Les renseignements sur l'utilisation des données disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatives.*

Nota : *Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprimera pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau. Pour supprimer votre véhicule de ce compte, communiquez avec le fournisseur réseau.*

Nota : *Le fournisseur réseau du véhicule fournit les services de point d'accès du véhicule, selon votre contrat de fournisseur réseau, la couverture et la disponibilité du service.*

MODIFICATION DU NOM OU DU MOT DE PASSE DU POINT D'ACCÈS WI-FI DU VÉHICULE

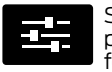
Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur ***Point d'accès du véh.***.
2. Appuyez sur ***Réglages***.

3. Appuyez sur ***Modifier***.
4. Appuyez sur ***Changer le nom de réseau***.
5. Entrez le nom de réseau requis.
6. Appuyez sur ***Fini***.
7. Appuyez sur ***Changer le mot de passe***.
8. Entrez votre mot de passe requis.
9. Appuyez sur ***Fini***.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SYSTÈME AUDIO – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Il est déconseillé d'écouter la chaîne audio à un volume élevé pendant de longues périodes.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AUTORADIO

Appuyez sur le bouton de commande du volume.

SÉLECTION DE LA SOURCE AUDIO

Chaîne audio

Appuyez sur cette touche pour ouvrir le menu de source média.

Vous pouvez appuyer plusieurs fois sur cette touche pour modifier la source audio ou faire défiler les sources médiatiques.

Écran tactile

Appuyez sur ***Sources*** à l'écran tactile pour ouvrir le menu source des médias.

LECTURE OU MISE EN PAUSE DE LA SOURCE AUDIO

Chaîne audio

Appuyez sur le bouton pour mettre la lecture en pause. Appuyez de nouveau pour reprendre la lecture.

Écran tactile

Appuyez sur le bouton pour mettre la lecture en pause. Appuyez de nouveau pour reprendre la lecture.

Nota : *Ce ne sont pas toutes les sources qui peuvent être mises en pause.*

RÉGLAGE DU VOLUME

Tournez la commande pour régler le volume.

Sur certains véhicules, il est possible de régler le volume à l'aide des boutons situés sur le volant de direction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LECTURE ALÉATOIRE

Appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour activer ou désactiver le mode de lecture aléatoire.

Nota : *Ce ne sont pas toutes les sources qui ont un mode de lecture aléatoire.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DE RÉPÉTITION

Appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour activer ou désactiver le mode de répétition de lecture.

Nota : *Ce ne sont pas toutes les sources qui ont un mode de répétition de lecture.*

RÉGLAGE DE PRÉSÉLECTION

1. Sélectionnez une station ou une chaîne.
2. Appuyez sur une touche de préréglage sur l'écran tactile et maintenez-la enfoncée.

Nota : *Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la présélection, puis rétabli une fois la présélection enregistrée.*

Nota : *Vous pouvez mémoriser les présélections de sources multiples dans la barre de préréglage.*

MISE EN SOURDINE DE L'AUTORADIO

Appuyez pour mettre le signal en sourdine. Appuyez de nouveau pour rétablir le signal.

RÉGLAGE DES PARAMÈTRES DE SON

Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages du son***.
3. Appuyez sur ***Équilibre/Atténuation***.

4. Appuyez sur les flèches pour régler les paramètres.

Réglages de tonalité

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages du son***.
3. Appuyez sur ***Réglages de tonalité***.
4. Appuyez sur les flèches ou la barre coulissante pour régler les paramètres.

Volume adaptatif

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages du son***.
3. Appuyez sur ***Volume adaptatif***.
4. Sélectionnez un paramètre.

Mode d'occupation (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages du son***
3. Appuyez sur ***Mode d'occupation***.
4. Sélectionnez un paramètre.

Mode son (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages du son***.
3. Appuyez sur ***Mode son***.
4. Sélectionnez un paramètre.

RÉGLAGE DE LA DATE ET DE L'HEURE

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages horloge***.
3. Réglez l'heure.

Nota : *Les options **AM** et **PM** ne sont pas disponibles si **Mode 24 h** est activé.*

Activation et désactivation automatique des mises à jour de l'heure

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages horloge***.
3. Activez ou désactivez ***Mise à jour autom. du fuseau horaire***.

RADIO AM-FM

Limites de la radio AM-FM

Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.

Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.

Lorsque vous croisez un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Sélection d'une station de radio

Sélection manuelle d'une station de radio

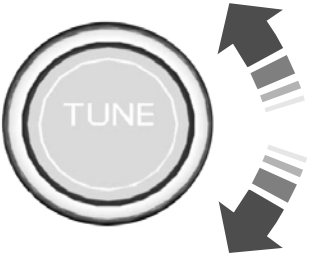

Tournez ce bouton pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences.

Utilisation de la syntonisation directe

1. Appuyez sur ***Syntoniser*** pour ouvrir le clavier numérique.
2. Saisissez la station voulue.

Nota : *Vous pouvez saisir une station valide pour la source audio que vous écoutez.*

Utilisation de la recherche automatique

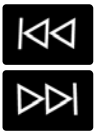

Appuyez sur l'un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

Utilisation de la liste de stations

1. Appuyez sur ***Naviguer***.

Nota : *Disponible uniquement en mode FM.*

2. Appuyez sur une station.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCRAN

Chaîne audio

Appuyez sur le bouton.

Écran tactile

Pour désactiver l'affichage :

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages de l'affichage***.
3. Appuyez sur ***Affichage désactivé***.

Nota : *L'affichage s'active par défaut chaque fois que vous établissez le contact.*

Pour activer l'affichage, appuyez n'importe où sur l'écran tactile.

AUTORADIO NUMÉRIQUE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que la radio numérique

La technologie HD Radio™ est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.HDRadio.com

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS. Le constructeur de véhicule et DTS ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Fonctionnement de l'autoradio numérique

Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques en plus des émissions analogiques.

HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion ne sont diffusées qu'en mode numérique et peuvent offrir du contenu nouveau ou différent.

Nota : *Lors de la réception initiale d'une station HD1, le système traite d'abord la diffusion en mode analogique jusqu'à ce qu'il confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio. Il passe ensuite en mode numérique.*

Nota : *Lors du passage à une station HD2 ou HD3, le son est interrompu car le système doit acquérir et décoder de nouveau le signal numérique.*

Limitations de l'autoradio numérique

Si le véhicule est hors de portée du signal, le système pourrait ne pas fonctionner.

Si vous êtes à la limite de la zone de réception, le son pourrait être interrompu en raison de la faiblesse du signal.

Nota : *Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Si vous écoutez une des stations multidiffusion, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.*

Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique.

Il n'est pas possible de capter une station HD mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.

Activation et désactivation de l'autoradio numérique

1. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur ***Réglages radio***.
3. Activez ou désactivez ***Radio AM HD*** ou ***Radio FM HD***.

Témoins de l'autoradio numérique

Indicateur HD Radio

Cet indicateur s'affiche lorsque la radio HD est activée et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu Radio HD.

La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

La couleur grise indique la réception d'une station numérique.

La couleur orange indique que le signal audionumérique est diffusé.

Indicateur de diffusion multiple

L'indicateur de diffusion multiple s'affiche s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les chaînes numériques supplémentaires disponibles.

Nota : *Pour les chaînes multidiffusion HD, l'indicateur et le texte radio HD s'affichent sous la forme d'un bouton. Appuyez sur ce bouton pour faire défiler toutes les stations HD sur la fréquence donnée.*

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

Qu'est-ce que la radio satellite

Votre système de radio SiriusXM installé en usine comprend une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour de plus amples informations sur les modalités d'abonnement prolongé, visitez le site *www.SiriusXM.com* aux États-Unis, *www.SiriusXM.ca* au Canada, ou contactez SiriusXM au 1-888-539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ni SiriusXM et ses sociétés affiliées ni Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ne seront tenues responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de modification, de suspension ou d'interruption.*

Limites de la radio satellite

Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.

Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.

Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo pourrait être mise en sourdine. Un message d'erreur peut s'afficher à l'écran pour indiquer l'interférence.

Emplacement du numéro d'identification de la radio satellite

1. Sélectionnez SiriusXM comme source audio.
2. Syntonisez la chaîne 0.

Sélection d'un canal

Sélection manuelle d'une chaîne

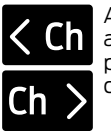

Appuyez sur le bouton pour accéder à la chaîne de radio précédente ou suivante disponible.

Syntoniseur linéaire

Le syntoniseur linéaire s'affiche lors de la sélection manuelle d'une chaîne. Vous pouvez balayer le carrousel du syntoniseur linéaire vers la gauche ou vers la droite pour naviguer dans la liste de chaînes. Appuyez sur le nom d'une chaîne pour l'écouter.

Utilisation de la syntonisation directe

1. Appuyez sur la touche de recherche de chaîne vers le haut ou vers le bas pour ouvrir l'écran du syntoniseur linéaire.
2. Appuyez sur ***Syntoniser*** pour ouvrir le clavier numérique.
3. Saisissez la chaîne voulue.

Utilisation de la fonction Parcourir

1. Appuyez sur ***Naviguer***.
2. Sélectionnez une chaîne.

Réglages de la radio satellite

Abonnement

Affiche l'état de votre abonnement. Vous pouvez vous abonner ou gérer directement votre abonnement à l'écran tactile.

Ajouter un auditeur/changer d'auditeur

Vous pouvez créer jusqu'à cinq profils d'auditeur par compte SiriusXM. Chaque profil d'auditeur peut être personnalisé avec un nom et une image de profil.

Nota : *Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.*

Nota : *Un profil par défaut est disponible quand aucun profil d'auditeur n'a été créé.*

Favoris SiriusXM

Les favoris SiriusXM s'affichent pour le profil d'auditeur actif. Lorsque vous écoutez SiriusXM, vous pouvez mémoriser vos favoris de la façon suivante :

- En appuyant sur le logo de la chaîne ou de l'émission actuellement choisie à l'écran audio SiriusXM. Une icône de favori s'affiche à côté du logo si la chaîne a été mémorisée en tant que favorite.
- En syntonisant une chaîne ou une émission que vous voulez mémoriser en tant que favorite. En naviguant jusqu'à l'écran Favoris SiriusXM et en enfonçant la touche Ajouter actuel. La chaîne ou l'émission actuellement choisie est mémorisée en tant que favorite.
- En enregistrant une radio préréglée. La chaîne ou l'émission SiriusXM actuellement choisie est mémorisée en tant que favorite.

Nota : *Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.*

Historique d'écoute

L'historique d'écoute affiche la liste du contenu SiriusXM récemment écouté pour le profil d'auditeur actif. Vous pouvez afficher, gérer et réinitialiser l'historique d'écoute au moyen des commandes de l'écran tactile.

Nota : *Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.*

Réglages de l'auditeur

Les réglages de l'auditeur s'appliquent au profil d'auditeur actif.

Nota : *Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.*

Nota : *Un profil par défaut est disponible quand aucun profil d'auditeur n'a été créé.*

Aide et soutien

Vous pouvez contacter le service à la clientèle SiriusXM directement du système SYNC et afficher les renseignements dont vous avez besoin pour gérer votre compte SiriusXM.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

SYSTÈME AUDIO – DÉPANNAGE

Système audio – Messages d'information

Dépannage de la radio satellite

Message d'erreur	Effets possibles	Action recommandée
Connectivité désactivée	La diffusion sur Internet et les émissions sur demande ne sont pas disponibles et certaines fonctions SiriusXM sont désactivées.	La connexion internet est désactivée. Voir **Véhicule connecté** (page 631).
Aucun Internet	Le système audio peut être mis en sourdine. Le bouton "Passer au satellite" peut s'afficher à l'écran audio SiriusXM si la chaîne est également disponible par satellite.	SYNC tentera de se connecter. Voir **Limites de la radio satellite** (page 642). Passer à une connexion satellite pour la station actuelle si l'option est disponible.
Aucun signal satellite	Le système audio peut être mis en sourdine. Le bouton "Passer au satellite" peut s'afficher à l'écran audio SiriusXM si la chaîne est également disponible par transmission audio.	L'antenne est peut-être obstruée ou le signal satellite est faible à votre emplacement. Voir **Limites de la radio satellite** (page 642). Passez à une connexion Internet pour la station actuelle si l'option est disponible.
Connexion réseau lente	Le système audio peut être mis en sourdine pendant la tentative de chargement audio.	Patientez pendant que le système tente de charger le signal audio ou passez à une autre chaîne.
Chaîne non disponible	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Une mise à jour temporaire est peut-être en cours. Patientez quelques instants avant de réessayer de syntoniser la chaîne. Si le problème persiste, la station n'est peut-être plus disponible.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Épisode non disponible	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Une mise à jour temporaire est peut-être en cours. Patientez quelques instants avant de réessayer de jouer l'épisode. Si le problème persiste, l'épisode n'est peut-être plus disponible.
Une erreur s'est produite	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Réessayez après un certain temps ou passez à une autre chaîne.
S'abonner pour écouter	Impossible d'écouter le contenu sélectionné. Le contenu peut être grisé et certaines fonctions peuvent être désactivées.	Votre abonnement a expiré ou vous n'avez pas souscrit d'abonnement pour accéder au contenu énuméré. Naviguez jusqu'à l'option Abonnement dans le menu Réglages de la radio satellite. Si ce message d'erreur s'affiche alors que vous disposez d'un abonnement actif qui comprend la chaîne ou le contenu énuméré(e), il peut être nécessaire de rafraîchir votre système audio. Pour rafraîchir votre radio SiriusXM, visitez le site Web www.siriusxm.com/rafraîchir aux États-Unis ou www.siriusxm.ca/rafraîchir au Canada. Il se peut que vous deviez indiquer le numéro d'identification de votre radio SiriusXM. Voir **Emplacement du numéro d'identification de la radio satellite** (page 642).

Mettre à niveau pour écouter	Impossible d'écouter le contenu sélectionné. Le contenu peut être grisé et certaines fonctions peuvent être désactivées.	Votre abonnement ne comprend pas l'accès au contenu énuméré. Il se peut que vous deviez mettre à niveau votre abonnement. Naviguez jusqu'à l'option Abonnement dans le menu Réglages de la radio satellite. Si ce message d'erreur s'affiche alors que vous disposez d'un abonnement actif qui comprend la chaîne ou le contenu énuméré(e), il peut être nécessaire de rafraîchir votre système audio. Pour rafraîchir votre radio SiriusXM, visitez le site Web www.siriusxm.com/rafraîchir aux États-Unis ou www.siriusxm.ca/rafraîchir au Canada. Il se peut que vous deviez indiquer le numéro d'identification de votre radio SiriusXM. Voir **Emplacement du numéro d'identification de la radio satellite** (page 642).
Contenu limité selon l'emplacement géographique	Le système audio peut être mis en sourdine. Le message "Non disponible à votre emplacement" ou "Impossible de déterminer votre emplacement" peut s'afficher.	Le contenu n'est pas disponible à votre emplacement ou SiriusXM ne parvient pas à déterminer votre emplacement. Syntoniser une autre chaîne peut résoudre le problème.
Chaîne bloquée	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Le filtre Bloquer le contenu explicite est activé. Naviguez jusqu'à l'option Réglages de l'auditeur dans le menu Réglages de la radio satellite pour accéder au filtre Bloquer le contenu explicite. Naviguez jusqu'à l'option Réglages de l'auditeur. Voir **Réglages de la radio satellite** (page 643).

Problème d'antenne ou problème matériel	Le système audio peut être mis en sourdine. Les fonctions SiriusXM peuvent ne pas être disponibles.	Si le problème persiste, il se peut que vous deviez vous rendre chez un concessionnaire autorisé.
Mise à jour SiriusXM en cours	Le système audio peut être mis en sourdine.	Attendez que la mise à jour de SiriusXM soit terminée.
Chargement en cours	Le système audio peut être mis en sourdine. Le contenu peut être provisoirement non disponible pendant le chargement.	Aucune intervention n'est nécessaire. Si la période de chargement est plus longue que d'habitude, Voir **Limites de la radio satellite** (page 642).
Chargement SiriusXM en cours	Le système audio peut être mis en sourdine. Le contenu et les commandes peuvent être provisoirement non disponibles.	Aucune intervention n'est nécessaire. Attendez que le chargement du système SiriusXM soit terminé.

IDENTIFICATION DE L'AUTORADIO

Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.

ÉCRAN D'INFORMATION ET DE DIVERTISSEMENT – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

LIMITES DE L'ÉCRAN D'INFORMATION ET DE DIVERTISSEMENT

Fonctions asservies à la vitesse

Pour votre sécurité, certaines fonctions du système sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque le véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec le système

Certaines fonctions de ce système pourraient être trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et ne sont donc disponibles que lorsqu'il est à l'arrêt.

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions restreintes	
Fonctionnalités du système	Modification des paramètres de la caméra de marche arrière ou d'aide au stationnement actif pendant qu'ils sont actifs.
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.

BARRE D'ÉTAT

La barre se trouve dans la partie supérieure de l'écran et indique l'état des fonctions du véhicule.

Microphone du téléphone cellulaire en sourdine.

Système audio en sourdine.

Mise à jour du système installée.

Wi-Fi connecté.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Téléphone cellulaire en itinérance.

Message texte reçu.

Système de notification de collision automatique activé.

Système de notification de collision automatique désactivé.

État de la pile de téléphone cellulaire.

Le chargeur sans fil est activé.

Puissance du signal du réseau cellulaire.

Partage des données du véhicule activé.

Partage des données du véhicule désactivé.

Partage de la localisation du véhicule activé.

Partage de la localisation et des données du véhicule activé.

Activation de la mise à jour des systèmes du véhicule.

Consentement supplémentaire requis.

Rappel d'activation des systèmes du véhicule.

Échec de la mise à jour des systèmes du véhicule.

Rappel de mise à jour des systèmes du véhicule.

BARRE DE FONCTIONS

La barre se trouve au bas de l'écran et vous permet d'accéder aux fonctions du véhicule.

Sélectionnez cette option pour utiliser la radio, une clé USB, un lecteur multimédia ou un appareil Bluetooth.

Sélectionnez cette option pour régler les paramètres de chauffage et de climatisation.

Sélectionnez cette option pour passer des appels et accéder au répertoire téléphonique de votre téléphone cellulaire.

Sélectionnez cette option pour utiliser le système de navigation.

Sélectionnez cette option pour afficher les favoris.

Sélectionner cette option pour détecter et utiliser des applications compatibles sur votre appareil iOS ou Android.

Sélectionnez cette option pour régler les paramètres du système.

Sélectionnez cette option pour afficher les caractéristiques.

Nota : *L'icône peut être différente en fonction de votre véhicule.*

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ÉCRAN D'INFORMATION SUR DEMANDE - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 12,3 PO

Interactions de base du système SYNC 4

Appuyez sur le bouton pour voir la prochaine information sur l'écran Demande.

Appuyez sur le bouton pour voir l'information précédente sur l'écran Demande.

Appuyez sur le bouton pour afficher les cartes disponibles.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE L'INTERACTION VOCALE

Grâce aux interactions vocales, vous pouvez contrôler des fonctions du véhicule en énonçant vos demandes.

RÉGLAGE DU MOT-CLÉ DÉCLENCHEUR

1. Appuyez sur l'option Réglages dans la barre de fonctions.
2. Appuyez sur le bouton de commande vocale.
3. Activez Écouter le mot de réveil.
4. Appuyez sur Mot de réveil favori
5. Sélectionnez un mot de réveil.

DÉBUT D'UNE INTERACTION VOCALE

Énoncez le mot de réveil.

Appuyez sur la touche d'interaction vocale du volant de direction.

EXEMPLES D'INTERACTIONS VOCALES

Exemples généraux

Commande	Résultat
Recommencer.	Le système réinitialise l'interaction vocale en cours.
Annuler.	Le système termine l'interaction vocale en cours.
Page suivante.	Le système passe à la page suivante.
Page précédente.	Le système passe à la page précédente.
Aide.	Le système affiche une liste de commandes disponibles pour la page en cours.

Exemples pour le divertissement

Commande	Résultat
Jouer les Beatles.	Le système lit la musique de l'artiste sélectionné.
Afficher la musique des Beatles.	Le système affiche la musique de l'artiste sélectionné.
Régler la station à 101,9 FM.	Le système se syntonise sur la station 101,9 FM.
Régler la station au canal Sirius 2.	Le système syntonise la radio sur le canal Sirius 2.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Exemples pour le climat

Commande	Résultat
J'ai froid.	Le système vous demande de modifier la température.
Réglez la température à 22ºC (72ºF).	Le système règle la température à 22ºC (72ºF).

Exemples pour le téléphone

Commande	Résultat
Appeler Henri.	Le système appelle Henri avec votre appareil connecté.
Composer (numéro de téléphone).	Le système compose le numéro de téléphone sélectionné.
Envoyer un message texte à Henri.	Le système commence à écrire un message texte dicté.
Lire le message de Henri.	Le système vous lit le plus récent message envoyé par Henri.

Exemples pour les applications

Commande	Résultat
Applis mobiles.	Le système vous invite à énoncer le nom de l'application pour la lancer sur le système.
Liste d'applis mobiles.	Le système affiche une liste de toutes les applis mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applis mobiles	Le système recherche les applis mobiles exécutées sur votre appareil mobile et s'y connecte.

Exemples pour la navigation

Commande	Résultat
Conduire jusqu'au 1 American Road à Dearborn au Michigan.	Le système amorce la navigation guidée jusqu'à l'adresse.
Me montrer l'itinéraire jusqu'au pont Golden Gate.	Le système affiche l'itinéraire jusqu'au point d'intérêt sélectionné.
Me montrer l'itinéraire jusqu'à Oakwood Boulevard et Pelham Road.	Le système affiche l'itinéraire jusqu'à l'intersection sélectionnée.
Annuler l'itinéraire.	Le système annule la navigation guidée jusqu'à la destination.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

TÉLÉPHONE – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

CONNEXION DE VOTRE TÉLÉPHONE

Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire et activez Bluetooth.

Sélectionnez l'option téléphone sur la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Ajouter tél.***.

Nota : *Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre téléphone cellulaire.*

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone cellulaire.

Nota : *Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.*

3. Confirmer que le PIN (numéro d'identification personnel) sur votre téléphone cellulaire correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : *L'écran tactile indique que vous avez jumelé votre téléphone cellulaire avec succès.*

4. Lorsque vous y êtes invité, téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone cellulaire.

Nota : *Si vous jumelez plus d'un téléphone cellulaire, utilisez les paramètres du téléphone pour indiquer le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.*

MENU DU TÉLÉPHONE

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.

Appels récents

Affichez et sélectionnez une entrée dans une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Affichez un formulaire de recherche intelligent pour consulter vos contacts. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts dans l'ordre alphabétique.

Destination favorite

Affichez la liste des contacts favoris qui sont configurés sur votre téléphone.

Liste téléphonique

Affichez la liste des appareils jumelés et connectés que vous pouvez sélectionner.

Nota : *Il est possible de mémoriser jusqu'à 12 appareils.*

Ne pas déranger

Refusez les appels entrants et désactivez les sonneries et alertes.

Clavier tél.

Composez directement un numéro.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

APPEL ET RÉCEPTION D'APPEL

Faire des appels

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros et les photos en mémoire pour ce contact s'affichent. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos favoris, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Favoris	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Répondre à un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Accepter

Nota : *Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant de direction.*

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Rejeter

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. Le système l'enregistre comme un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran, accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton au volant de direction.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur l'écran tactile.

ENVOI ET RÉCEPTION D'UN MESSAGE TEXTE

Élément de menu	Description
Écouter	Écouter le message texte.
Voir	Afficher le message texte.
Appeler	Appeler l'expéditeur.
Répon.	Répondre au message texte par un message texte standard.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES NOTIFICATIONS PAR MESSAGE TEXTE

iOS

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'icône d'information à droite de votre véhicule.
4. Activez ou désactivez les notifications de message texte.

Android

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'option Profils.
4. Sélectionnez le profil du téléphone.
5. Activez ou désactivez les notifications de message texte.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

CONNEXION D'UN APPAREIL BLUETOOTH®

1. Assurez-vous que l'option Bluetooth de votre appareil est activée.
2. Appuyez sur ***Réglages*** de l'écran tactile.
3. Appuyez sur ***Connectivité***.
4. Appuyez sur ***Bluetooth***.
5. Appuyez sur ***Ajouter un appareil Bluetooth***.

Nota : *Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre appareil.*

6. Sélectionnez votre véhicule sur l'appareil.

Nota : *Un numéro s'affiche sur votre appareil et sur l'écran tactile.*

7. Confirmez que le numéro sur votre appareil correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : *L'écran tactile indique que vous avez couplé votre appareil.*

LECTURE MULTIMÉDIA AVEC BLUETOOTH®

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Connectez votre appareil.

Appuyez sur le bouton audio de la barre de fonctions.

Appuyez sur ***Sources***.

Appuyez sur l'option Bluetooth.

Appuyez sur cette touche pour lire une piste. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre la lecture en pause.

Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Appuyez longuement sur cette touche pour avancer rapidement dans la piste.

Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour revenir aux pistes précédentes.

Appuyez longuement sur cette touche pour reculer rapidement dans la piste.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

APPLICATION – PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

EXIGENCES RELATIVES À L'APPLICATION

La première fois que vous démarrez une application au moyen du système, le système pourrait vous demander d'accorder certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations accordées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Nous vous recommandons de vérifier votre forfait de données avant d'utiliser vos applications au moyen du système. Son utilisation pourrait engendrer des frais supplémentaires. Avant d'utiliser une application, nous vous recommandons également de consulter les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité. Vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser au moyen du système. Certaines applications peuvent fonctionner sans configuration. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

ACCÈS AUX APPLICATIONS

Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

ACTIVATION D'APPLICATIONS SUR UN APPAREIL IOS

Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez Aide Applis mobiles.
2. Suivez les instructions pour jumeler et connecter votre appareil par Bluetooth ou avec un câble USB.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser.
4. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : *Certaines applications peuvent fonctionner avec Apple CarPlay s'il est activé.*

Nota : *La fermeture d'une application sur votre appareil entraîne sa fermeture sur l'écran tactile.*

Nota : *Pour obtenir de l'aide au dépannage, sélectionnez Liste d'applis mobiles sous Aide Applis mobiles.*

ACTIVATION D'APPLICATIONS SUR UN APPAREIL ANDROID

Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez Aide Applis mobiles.
2. Suivez les instructions pour jumeler et connecter votre appareil par Bluetooth ou avec un câble USB.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser.
4. Sélectionnez ***Trouver des applis mobiles***.
5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : *Lorsque des applications mobiles sont activées, certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique par connexion USB.*

Nota : *Certaines applications peuvent fonctionner avec Android Auto s'il est activé.*

Nota : *La fermeture d'une application sur votre appareil entraîne sa fermeture sur l'écran tactile.*

Nota : *Pour obtenir de l'aide au dépannage, sélectionnez Liste d'applis mobiles sous Aide Applis mobiles.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION D'APPLE CARPLAY

Activation de l'application Apple CarPlay avec USB

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Nota : *La sélection de l'option Activer CarPlay sans fil sur votre appareil prépare l'appareil pour cette option quand vous entrez de nouveau dans le véhicule.*

Activation de l'application Apple CarPlay avec l'option sans fil

1. Couplez votre appareil au Bluetooth.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Désactivation de l'application Apple CarPlay

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste du téléphone.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Désactiver.

Ré-activation de l'application Apple CarPlay

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste du téléphone.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Connecter à Apple CarPlay.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION D'ANDROID AUTO

Activation de l'application Android Auto avec USB (Selon l'équipement)

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : *Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.*

Activation sans fil de l'application Android Auto

1. Couplez votre appareil au Bluetooth.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Nota : *Certains appareils Android ne prennent pas en charge l'application Android Auto sans fil. Vérifiez la compatibilité du système d'exploitation de votre appareil Android.*

Désactivation de l'application Android Auto

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste du téléphone.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Désactiver.

Ré-activation de l'application Android Auto

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste du téléphone.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Connecter à Android Auto.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

FONCTIONNEMENT D'UN PROFIL PERSONNALISÉ

Cette fonction vous permet de créer plusieurs profils personnalisés permettant aux utilisateurs de personnaliser les réglages du véhicule, comme les sièges et les rétroviseurs, ainsi que d'autres réglages comme ceux de la radio, de la navigation et des systèmes d'assistance au conducteur. Vous pouvez enregistrer les réglages de position en maintenant enfoncé un bouton de siège à mémoire. Les réglages autres que ceux de position sont enregistrés dans le profil conducteur actif à chaque changement de réglage. Vous pouvez créer un profil pour chaque bouton de siège électrique à mémoire avec un profil invité.

Rappel et changement de profil

Vous pouvez rappeler un profil en utilisant l'écran tactile ou le bouton de préréglage sélectionné lorsque vous avez créé votre profil. Vous pouvez également synchroniser une télécommande et un appareil mobile à votre profil. Ils seront utilisés pour le rappel.

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DES PROFILS PERSONNALISÉS

Lorsque vous activez une fonction de profil personnalisé :

- Déverrouiller une porte avec une télécommande ou un appareil mobile qui n'est pas synchronisé à un profil conducteur ne modifie pas le profil actif, mais conserve le dernier profil connu. Les réglages de position ne changent pas.
- Appuyer sur un bouton de siège à mémoire qui n'est pas synchronisé à un profil conducteur ou qui n'a pas été enregistré dans un préréglage ne modifie pas le profil actif, mais conserve le dernier profil connu. Les réglages de position ne changent pas.
- Appuyer sur un bouton de siège à mémoire qui n'est pas synchronisé à un profil conducteur, mais qui est enregistré dans un préréglage ne modifie pas le profil actif, mais conserve le dernier profil connu. Les réglages de position enregistrés pour ce bouton de siège à mémoire sont rappelés.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Lorsque vous désactivez une fonction de profil personnalisé :

- Déverrouiller une porte avec une télécommande ou un appareil mobile ne rappelle pas les réglages non associés à la position, mais rappelle tout de même les réglages de position du profil conducteur synchronisé avec la télécommande ou l'appareil mobile.
- En appuyant sur un bouton de siège à mémoire qui n'est pas synchronisé avec un profil conducteur ni enregistré dans un préréglage, les réglages autres que ceux de position sont rappelés à partir du profil invité. Les réglages de position ne changent pas.
- En appuyant sur un bouton de siège à mémoire qui est synchronisé avec un profil conducteur ou qui a été enregistré dans un préréglage, les réglages autres que ceux de position sont rappelés à partir du profil invité. Les réglages de position enregistrés pour ce bouton de siège à mémoire sont rappelés.

CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNALISÉ

Utilisez l'écran tactile pour créer un profil personnalisé.

1. Établissez le contact et laissez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Sélectionnez le bouton Profils personnalisés sous Réglages.
3. Suivez les instructions à l'écran.

LIAISON OU DÉSACTIVATION D'UN PROFIL PERSONNALISÉ À LA TÉLÉCOMMANDE

Vous pouvez enregistrer les positions préréglées sur un maximum de trois télécommandes en attribuant une télécommande à un profil personnalisé à l'aide de l'écran tactile.

Utilisez l'écran tactile pour associer une télécommande à un profil personnalisé.

1. Établissez le contact et laissez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Sélectionnez le bouton Profils personnalisés sous Réglages.
3. Sélectionnez la flèche pour le profil que vous souhaitez associer à une télécommande.
4. Sélectionnez la télécommande.
5. Suivez les instructions à l'écran.

Nota : *Si plus d'une télécommande synchronisée se trouve à portée, la fonction de rappel des réglages mémorisés adoptera les réglages de la première télécommande pour amorcer un rappel des réglages mémorisés.*

Nota : *Si aucun profil conducteur n'a été créé, le profil invité est constitué de réglages existants. Une fois le profil conducteur créé, le profil invité est utilisé comme profil conducteur supplémentaire.*

Nota : *Vous ne pouvez pas associer une télécommande à un profil d'invité.*

ACCÈS À LA NAVIGATION

Appuyez sur le bouton pour accéder au menu de navigation.

Nota : *Comme conducteur, soyez conscient de la réglementation de circulation locale et des attributs de la route, puis conduisez votre véhicule de manière sécuritaire et légale.*

MISES À JOUR CARTOGRAPHIQUES DU SYSTÈME DE NAVIGATION

Pour effectuer la mise à jour des données de carte par réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Pour les mises à jour par USB et d'autres détails, communiquez avec un concessionnaire : 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada, ou 01 800 557-5539 au Mexique.

Nota : *Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator.*

RÉGLAGE DE CARTE

Zoom avant et arrière de la carte

Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.

Changement du format de carte

Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur la vignette Orientation de la carte.
2. Choisissez une orientation de la carte.

CIRCULATION EN DIRECT

La circulation en direct, de quoi s'agit-il ?

Lorsque la fonction Live Traffic est activée, vous pouvez voir l'état de la circulation en temps réel.

Activation et désactivation du dispositif de circulation en direct

Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur la vignette Circulation sur la carte.
2. Appuyez sur Activer circulation ou Désactiver circulation.

DÉFINIR UNE DESTINATION

Réglage d'une destination avec un écran texte

1. Appuyez sur la barre de recherche dans la partie supérieure de l'écran.
2. Entrez votre destination à l'aide du clavier.
3. Appuyez sur Rechercher.
4. Sélectionnez une destination dans la liste.
5. Appuyez sur Démarrer pour commencer la navigation.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Réglage d'une destination avec un écran carte

Appuyez longuement sur la carte pour ajouter une épingle à cet emplacement. L'information sur l'emplacement de l'épingle s'affiche à l'écran.

Appuyez sur le bouton pour commencer la navigation vers l'épingle.

Réglage d'une destination avec une destination prédictive

Appuyez sur la carte de destination prévue à l'écran pour vous rendre à cette destination. Ces destinations s'affichent une fois que le système de navigation a appris vos habitudes de conduite.

Réglage d'une destination avec une destination récente

Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur la vignette Récentes.
2. Sélectionnez une destination dans la liste.

Réglage d'une destination avec une destination enregistrée

Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur Adresses enregistrées.
2. Sélectionnez une destination enregistrée.

Nota : *Ensuite, lorsque vous consultez les détails de l'emplacement, appuyez sur l'icône de l'étoile pour l'enregistrer.*

Réglage d'une destination avec un point d'intérêt

Appuyez longuement sur une icône de point d'intérêt sur la carte. L'information sur l'emplacement du point d'intérêt s'affiche à l'écran.

Appuyez sur le bouton pour commencer la navigation vers le point d'intérêt.

POINTS DE CHEMINEMENT

Ajout de point de cheminement

Appuyez sur le bouton Ajouter point de passage pendant une session de navigation active.

1. Entrez votre point de passage à l'aide du clavier.
2. Appuyez sur Rechercher.
3. Sélectionnez un point de passage dans la liste.
4. Appuyez sur Ajouter à l'itinéraire.

Modification de points de cheminement

1. Appuyez sur le point de passage que vous voulez modifier.
2. Sélectionnez une option pour modifier ou supprimer le point de passage.

GUIDAGE D'ITINÉRAIRE

Réglage du volume des messages de guidage

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.

Répétition d'une instruction

Appuyez sur l'indicateur de direction pour entendre la dernière directive de guidage.

Annulation du guidage d'itinéraire

Appuyez sur la touche pour annuler le guidage routier vers la destination.

NAVIGATION, REMORQUAGE

Si vous avez un abonnement actif et que la navigation spécifique au remorquage est activée, le système calcule le meilleur itinéraire de remorquage pour éviter les conditions de conduite dangereuses en fonction des dimensions de votre remorque.

Activation et désactivation de la navigation spécifique au remorquage

1. Appuyez sur le bouton **Navigation** de la barre de fonctions.
2. Appuyez sur le bouton **Menu**.
3. Appuyez sur **Parcours avec remorque**.
4. Activez ou désactivez la fonction de **Parcours optimisé avec remorque**.

Saisie des dimensions de la remorque

1. Appuyez sur le bouton **Navigation** de la barre de fonctions.
2. Appuyez sur le bouton **Menu**.
3. Appuyez sur **Parcours avec remorque**.
4. Appuyez sur **Menu de remorquage**.
5. Appuyez sur **Ajouter une remorque**.
6. Suivez les instructions à l'écran tactile pour entrer le type et les dimensions de la remorque dans le système.

Alertes de navigation

Les alertes apparaissent sur la carte de navigation pendant la conduite. Un triangle d'alerte orange indique que vous devez conduire avec précaution. Si vous ne suivez pas le guidage actif vers une destination, un triangle d'alerte rouge peut s'afficher pour vous informer que vous devriez éviter cette route et rechercher un détour.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

MISE À JOUR DES SYSTÈMES DU VÉHICULE SANS FIL

Mises à jour à distance

Les mises à jour du logiciel des systèmes de votre véhicule peuvent être effectuées sans fil. Pour veiller à ce que vous receviez toutes les mises à jour, configurez une mise à jour récurrente et connectez-vous au Wi-Fi. Il se peut que les mises à jour soient plus longues ou ne se téléchargent pas du tout si vous n'êtes pas connecté au Wi-Fi.

Exigences relatives à la mise à jour des systèmes

Avant d'effectuer la mise à jour, consultez cette liste pour vous assurer que votre véhicule est prêt pour la mise à jour. Si ces exigences ne sont pas respectées pendant une mise à jour programmée, la mise à jour est annulée et doit être reprogrammée.

- Votre véhicule est arrêté.
- Le véhicule s'arrête.
- Votre véhicule est stationné.
- Les feux de détresse sont éteints.
- L'alarme ne retentit pas.
- Les portes sont fermées.
- Les feux de stationnement sont éteints.
- Vous n'enfoncez pas la pédale de frein.
- Un appel d'urgence n'est pas en cours.
- Votre véhicule n'est pas en mode de mise en sécurité.

Programmation d'une mise à jour

Assurez-vous que la connectivité du véhicule et la fonction de mise à jour automatique sont activées.

Utilisation du menu Réglages

Appuyez sur l'option Réglages dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la vignette **Mise à jour des systèmes**.
2. Appuyez sur **Planifier les mises à jour**.
3. Utilisez les commandes pour régler l'heure et le jour de la mise à jour.
4. Enregistrez l'horaire.

Nota : *Vous pouvez planifier une mise à jour 7 jours sur 7.*

Utilisation de l'icône de la barre d'état

Lorsqu'une mise à jour est disponible, appuyez sur l'icône de notification et suivez les invites à l'écran.

Exécution d'une mise à jour du logiciel des systèmes du véhicule

Vous pouvez choisir le moment opportun pour effectuer la mise à jour. Pendant les mises à jour programmées, il se peut que vous ne puissiez pas utiliser votre véhicule.

Nota : *Les mises à jour peuvent prendre jusqu'à 30 minutes.*

Vous pouvez voir la progression de la mise à jour à l'écran tactile. Une fois que la mise à jour a commencé, elle ne peut pas être annulée.

Pendant une mise à jour, vous ne pourrez pas conduire le véhicule, le faire démarrer, ou utiliser les commandes à distance pour verrouiller et déverrouiller le véhicule. Les carillons d'alarme, de verrouillage centralisé et des portes sont désactivés. Le verrouillage électronique des portes ne

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

fonctionne pas pendant la mise à jour. Vous pouvez ouvrir les portes à l'aide de la serrure mécanique si vous n'avez pas enclenché les verrouillages sécurité enfant. Tirez la poignée jusqu'en butée pour utiliser la serrure mécanique.

Nota : *Le double verrouillage est désactivé et le verrouillage centralisé est activé pendant et après une mise à jour.*

Nota : *Si votre véhicule est branché, la charge est interrompue pendant la mise à jour puis reprend une fois la mise à jour terminée.*

Affichage des détails de la mise à jour

Après une mise à jour réussie, de plus amples détails sur la mise à jour s'affichent à l'écran tactile. Vous pouvez aussi accéder à cette information sur la vignette Mise à jour des systèmes.

En cas d'échec de la mise à jour, suivez l'invite qui s'affiche à l'écran tactile.

EXÉCUTION D'UNE RÉINITIALISATION GÉNÉRALE

Appuyez sur l'option Réglages dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la vignette **Réinitialisation**.
2. Appuyez sur **Réinitialisation générale**.
3. Suivez les invites à l'écran pour effectuer la réinitialisation.

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Pendant la période de garantie, nous réparerons ou remplacerons tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Nous garantirons votre accessoire d'origine Ford avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La partie restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Les accessoires sous licence Ford sont développés par le fabricant d'accessoires. Le fabricant d'accessoires développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière (PTAC ou PMAE sur l'étiquette d'homologation du véhicule). Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.

- Les appareils de communication mobiles doivent être installés par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement du véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

QU'EST-CE QUE FORD PROTECT

Protégez-vous en souscrivant à un programme d'entretien prolongé Ford Protect pour ne pas subir de hausse des frais de réparation de votre véhicule.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect – États-Unis seulement

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect vous procurent la tranquillité d'esprit. Les programmes d'entretien prolongé appuyés par Ford Motor Company offrent une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.
3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le premier jour

Si vous emmenez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Assistance dépannage

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, de la sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage
- Disque d'embrayage (le cas échéant)
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant)
- Remplacement du filtre à air d'habitacle tous les 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement).

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 5 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (Canada seulement)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires agréés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Visitez votre concessionnaire local Ford Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé Ford Protect qui vous convient.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous effectuez l'entretien requis, vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez aussi augmenter la valeur de revente ou d'échange du véhicule. Conservez tous les reçus d'entretien avec le véhicule.

Il est important d'effectuer l'entretien du véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles ont deux objectifs : Le premier est de maintenir la fiabilité de votre véhicule et le deuxième est de minimiser les coûts d'utilisation de votre véhicule.

Vous devez vous assurer que tous les entretiens périodiques sont effectués et que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 595).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait provoquer des dommages au véhicule qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Nos pièces de rechange d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces de remplacement authentiques de marque Ford, ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez un concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Si vous n'utilisez pas nos pièces approuvées, les pièces utilisées peuvent ne pas répondre à nos spécifications et pourraient compromettre la conformité aux normes antipollution.

Protégez votre investissement

Un bon entretien est un investissement rentable dont les dividendes sont la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour préserver le rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent; un message apparaît sur l'écran d'information à l'intervalle de vidange d'huile approprié. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi), les véhicules hybrides pouvant dépasser 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veillez remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 520).

Si l'écran d'information est réinitialisé prématurément ou ne fonctionne plus, vous devez remplacer l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Les véhicules hautes performances peuvent être conduits d'une manière qui augmente leur consommation d'huile (cela comprend des périodes prolongées à des régimes moteurs élevés, des charges élevées, le frein moteur et les manœuvres

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

de virage agressives, y compris l'utilisation sur circuit et hors route). Dans ces conditions, la consommation d'huile peut être d'environ une pinte pour 500 milles (un litre pour 800 km). Vérifier le niveau d'huile moteur chaque fois que vous faites le plein de carburant et en faire l'appoint au besoin pour éviter d'endommager le moteur.

Il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Nous vous recommandons vivement d'utiliser uniquement nos pièces de rechange d'origine ou nos pièces de rechange remises à neuf approuvées, conçues pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Nous ne recommandons pas l'utilisation de produits chimiques et d'additifs non approuvés pour l'entretien normal du véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Faites immédiatement vérifier les liquides décolorés qui présentent également des signes de surchauffe ou de contamination par des corps étrangers.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides du véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage que nous avons approuvé.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base suivantes.

À vérifier tous les mois
L'indicateur de colmatage du filtre à air.[1]
Le niveau d'huile moteur.
Le fonctionnement de tous les éclairages intérieurs et de tous les feux extérieurs.
Les pneus, y compris la roue de secours pour l'état d'usure et la bonne pression.
Le niveau du liquide de lave-glace de pare-brise.

À vérifier tous les mois
Le décanteur d'eau. Vidangez au besoin ou si l'écran d'information l'indique.[1]
Les trous et fentes du tuyau arrière pour s'assurer qu'ils sont opérationnels et exempts de débris.[1]

[1] Véhicules diesel uniquement.

À vérifier tous les six mois
Les connexions de la batterie. Nettoyez au besoin.
Les trous d'évacuation des portes et de la carrosserie à la recherche d'obstructions. Nettoyez au besoin.
Le niveau de liquide du circuit de refroidissement et la concentration du liquide de refroidissement.
L'usure des bourrelets d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.
Le fonctionnement des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.
Le bon fonctionnement du frein de stationnement.
L'usure et le fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des mécanismes de siège.
Le fonctionnement des témoins de frein, de système ABS, de coussins gonflables et de ceintures de sécurité.
Le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Inspection multipoint

Il est important de faire vérifier régulièrement les systèmes de votre véhicule. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel majeur avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que le véhicule fonctionne parfaitement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Inspection multipoint	
Courroie d'entraînement des accessoires ou autres courroies	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Durites de radiateur, de refroidisseur, de chauffage et de climatisation
Circuit d'échappement	Éléments de suspension pour des fuites ou dommages.
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et la tringlerie
Niveaux de liquide[1]; remplir au besoin	État d'usure et pression des pneus, y compris celui de la roue de secours[2]
Fuites d'huile et de liquide	Fissures, gravillonnages et piqûres du pare-brise
Soufflets de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces.

[1] Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

[2] Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours; vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacer au besoin.

Renseignez-vous auprès du conseiller technique du concessionnaire ou du technicien concernant l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection du véhicule. La liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général du véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Rappel de vidange d'huile

Votre véhicule est équipé d'une fonction de rappel de vidange d'huile qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation du véhicule.

Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre indicatif seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle[1]	**Utilisation du véhicule et exemple**
12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi)	**Normale**
	Trajets quotidiens normaux avec conduite sur autoroute. Charge ou remorquage nuls ou modérés. Routes plates à modérément vallonnées. Pas de fonctionnement prolongé au ralenti.
8 000–12 000 km (5 000–7 500 mi)	**Rigoureuse**
	Charge ou remorquage modérés à lourds. Routes de montagne ou conduite tout-terrain. Fonctionnement prolongé au ralenti. Utilisation prolongée dans des climats chauds ou froids.
5 000–8 000 km (3 000–5 000 mi)	**Extrême**
	Charge ou remorquage maximaux. Utilisation dans des climats très chauds ou très froids.

[1] Il est possible que les véhicules hybrides puissent parcourir de plus longues distances entre les vidanges d'huile, mais ne dépassez pas l'intervalle maximal de vidange d'huile d'un an. Vous pouvez consulter la durée d'huile restante à l'écran d'information.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme indiqué à l'écran d'information[1]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.[2]
Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Effectuez l'inspection multipoint, recommandé.
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique, si le véhicule est équipé d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein ainsi que le frein de stationnement.
Vérifier la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez le circuit d'échappement et les boucliers thermiques.
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan. Lubrifiez les graisseurs le cas échéant.[3]
Vérifiez l'état des soufflets des demi-arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
Décanteur d'eau. Vidangez au besoin ou si l'écran d'information l'indique.[4]
Remplissez le réservoir de liquide d'échappement diesel.[4]
Contrôlez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.[4]

[1] Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

[2] Réinitialisez le rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 520).

[3] Véhicules à quatre roues motrices seulement.

[4] Véhicules diesel uniquement.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Entretien du liquide de frein[1]	
Tous les 3 ans	Remplacez le liquide de frein.[2]

[1] Exécutez cette opération d'entretien tous les 3 ans. Ne dépassez pas la durée désignée pour l'intervalle.

[2] La vidange du liquide de frein nécessite l'utilisation d'un équipement spécial disponible chez votre concessionnaire agréé.

Autres éléments d'entretien[1]	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.[2]
Tous les 88 500 km (55 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.[3]
Tous les 96 600 km (60 000 mi)	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires.[3]
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez la ou les courroies d'entraînement des accessoires.[3]
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires.[4]
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.[5]
	Vidangez l'huile pour essieu avant.[6]
	Vidangez l'huile de l'essieu arrière.
	Remplacez l'huile de la boîte de transfert[6]
	Remplacez la ou les courroies d'entraînement des accessoires.

Autres éléments d'entretien[1]	
	Remplacez la courroie d'entraînement de pompe à carburant.[2]
	Remplacez la courroie de distribution.[2]
À 322 000 km (200 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur.[7]

[1] Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

[2] Véhicules diesel uniquement.

[3] Seulement pour les véhicules équipés d'une prise de courant sur le plateau de caisse :

[4] Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

[5] Véhicules non hybrides seulement.

[6] Véhicules à quatre roues motrices seulement.

[7] Remplacement initial après 10 ans ou 322 000 km (200 000 mi), puis tous les cinq ans ou 160 000 km (100 000 mi).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES - DIESEL

Si vous utilisez principalement le véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire, comme indiqué. Si vous utilisez le véhicule occasionnellement dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment requis ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message Vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- Exemple 1 : Le message s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- Exemple 2 : Le message n'apparaît pas à, mais l'odomètre affiche 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, le rappel de vidange d'huile a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions.	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou toutes les 1 200 heures de fonctionnement du moteur	Vérifiez la concentration du liquide du circuit refroidissement du moteur et la protection du point de congélation.
Tous les 96 000 km (60 000 mi) ou toutes les 2 400 heures de fonctionnement du moteur	Rincez le circuit du moteur, puis remplissez-le de liquide de refroidissement. N'ajoutez pas d'additif de liquide de refroidissement.

Nota : *Après le rinçage et le remplissage initiaux du circuit de refroidissement à 96 000 km (60 000 mi) ou à 2 400 heures de fonctionnement du moteur, procédez par la suite à l'opération de rinçage-remplissage tous les 72 000 km (45 000 mi) ou 1 800 heures de fonctionnement du moteur.*

Ralenti fréquent ou prolongé - Plus de 10 minutes par heure de conduite normale ou longues périodes à faible régime si le véhicule est utilisé pour des équipements stationnaires	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Contrôlez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.
Tous les 48 000 km (30 000 mi), six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Ralenti fréquent ou prolongé - Plus de 10 minutes par heure de conduite normale ou longues périodes à faible régime si le véhicule est utilisé pour des équipements stationnaires	
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou toutes les 1 200 heures de fonctionnement du moteur	Vérifiez la concentration du liquide du circuit refroidissement du moteur et la protection du point de congélation.
Tous les 96 000 km (60 000 mi) ou toutes les 2 400 heures de fonctionnement du moteur	Rincez le circuit du moteur, puis remplissez-le de liquide de refroidissement. N'ajoutez pas d'additif de liquide de refroidissement.

Nota : *Après le rinçage et le remplissage initiaux du circuit de refroidissement à 96 000 km (60 000 mi) ou à 2 400 heures de fonctionnement du moteur, procédez par la suite à l'opération de rinçage-remplissage tous les 72 000 km (45 000 mi) ou 1 800 heures de fonctionnement du moteur.*

Le véhicule roule souvent ou longtemps à moins de 40 km/h (25 mph) dans la circulation urbaine	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Contrôlez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.
Tous les 48 000 km (30 000 mi), six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou toutes les 1 200 heures de fonctionnement du moteur	Vérifiez la concentration du liquide du circuit refroidissement du moteur et la protection du point de congélation.
Tous les 96 000 km (60 000 mi) ou toutes les 2 400 heures de fonctionnement du moteur	Rincez le circuit du moteur, puis remplissez-le de liquide de refroidissement. N'ajoutez pas d'additif de liquide de refroidissement.

Nota : *Après le rinçage et le remplissage initiaux du circuit de refroidissement à 96 000 km (60 000 mi) ou à 2 400 heures de fonctionnement du moteur, procédez par la suite à l'opération de rinçage-remplissage tous les 72 000 km (45 000 mi) ou 1 800 heures de fonctionnement du moteur.*

Conduite soutenue à haute vitesse à la limite du poids total en charge - poids en charge maximal d'utilisation du véhicule	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi), six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou toutes les 1 200 heures de fonctionnement du moteur	Vérifiez la concentration du liquide du circuit refroidissement du moteur et la protection du point de congélation.
Tous les 96 000 km (60 000 mi) ou toutes les 2 400 heures de fonctionnement du moteur	Rincez le circuit du moteur, puis remplissez-le de liquide de refroidissement. N'ajoutez pas d'additif de liquide de refroidissement.

Nota : *Après le rinçage et le remplissage initiaux du circuit de refroidissement à 96 000 km (60 000 mi) ou à 2 400 heures de fonctionnement du moteur, procédez par la suite à l'opération de rinçage-remplissage tous les 72 000 km (45 000 mi) ou 1 800 heures de fonctionnement du moteur.*

Utilisation lorsque la température ambiante est inférieure à -23°C (-9°F) ou supérieure à 38°C (100°F)	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi), six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses, comme des routes non pavées ou poussiéreuses	
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
Tous les 12 000 km (7 500 mi)	Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
	Vérifiez les plaquettes et disques de frein.
	Contrôlez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.
	Inspectez les rotules et les biellettes de direction et de suspension. Lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs.
Tous les 12 000 km (7 500 mi), six mois ou toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.[1]
	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 48 000 km (30 000 mi), six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre en mousse d'admission d'air.

[1] Réinitialisez le rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 520).

Conduite hors route	
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
Au besoin	Vérifiez les orifices fonctionnels sur chaque embout de tuyau d'échappement pour s'assurer qu'ils sont exempts de débris ou corps étrangers. Voir **Entretien du véhicule** (page 547). .
	Inspectez les rotules et les biellettes de direction et de suspension. Lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs.

Conduite hors route	
Tous les 12 000 km (7 000 mi), six mois ou toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur	Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
	Vérifiez les plaquettes et disques de frein.
	Contrôlez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.
Tous les 12 000 km (7 000 mi) ou toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.[1]
Tous les 48 000 km (30 000 mi), six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre en mousse d'admission d'air.

[1] Réinitialisez le rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 520).

Utilisation de biodiesel, jusqu'à 20 % de biodiesel (B20)	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi), six mois ou toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien des essieux et de la boîte de transfert

Les essieux et la boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile, sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie aux États-Unis a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles précisés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Pour les véhicules utilisés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile conforme à nos spécifications ou une huile certifiée API pour moteurs à essence (étiquette de certification), l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

Filtre à particules diesel

Après un certain temps de fonctionnement, une légère quantité de suie s'accumule dans le filtre à particules diesel, laquelle n'est pas éliminée par le processus de régénération. Le filtre peut devoir être remplacé par un neuf ou par un filtre remis à neuf à environ 400 000 km (250 000 mi). Le kilométrage effectif varie en fonction des conditions d'utilisation du moteur et du véhicule.

En pareil cas, le système de commande du moteur allume un témoin d'entretien (pictogramme de clé de mécanicien) indiquant de faire vérifier le véhicule par un concessionnaire. En cas d'anomalie au niveau du catalyseur d'oxydation ou du filtre à particules, le système de commande du moteur allume un témoin d'entretien (pictogramme de clé de mécanicien ou de moteur) indiquant de faire vérifier le véhicule par un concessionnaire.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES - ESSENCE

Si vous utilisez principalement le véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire, comme indiqué. Si vous utilisez le véhicule occasionnellement dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment requis ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message Vidange d'huile requise à l'écran d'information.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- Exemple 1 : Le message s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- Exemple 2 : Le message n'apparaît pas à, mais l'odomètre affiche 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, le rappel de vidange d'huile a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à basse vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille.	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses, comme des routes non pavées ou poussiéreuses	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.[1]

[1]Réinitialisez votre rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 520).

Conduite tout-terrain	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez les graisseurs, le cas échéant.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.[1]
	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.

[1]Réinitialisez votre rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 520).

Utilisation exclusive de carburant E85 - Véhicules à carburant mixte Flex Fuel seulement	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si uniquement du carburant E85 a été utilisé, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien des essieux et de la boîte de transfert

Les essieux et la boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile, sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie aux États-Unis a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles précisés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si le véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile conforme à nos spécifications ou une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ALERTE DE CAPOTAGE

AVERTISSEMENT: Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices lorsque l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU - ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : La médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1 800 955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginia 22201

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1 800 392-3673.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web Better Business Bureau.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE - CANADA

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE EN FRANÇAIS CANADIEN

Vous pouvez obtenir le Manuel du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en contactant Helm, LLC à l'adresse suivante :

HELM, LLC
47911 Halyard Drive, Suite 200
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

Appelez le numéro sans frais :
1-800-782-4356

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site *www.helminc.com*

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ AUX ÉTATS-UNIS

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1 888 327-4236 (ligne directe : 1 800 424-9153); consultez le site www.safercar.gov ou écrivez à :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ AU CANADA

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Télé-phone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Télé-phone	1-800-565-3673

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

APPROBATION DE TYPE

Certifications de fréquence radio du système de surveillance des angles morts

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-24708

Corée du Sud

R-C-1Ap-F5TR

Ukraine

UA RF: 2APTV H5TR

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : L2CF5TR

IC : 3432A-F5TR

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio du module de commande de la carrosserie

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-23804

Union européenne UE

CE

Taïwan

CCAH19LP0620T9

Corée du Sud

R-R-TAL-PEPS1

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : M3NA2C766336

IC : 7812A-A2C766336

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio du module de régulateur de vitesse

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-24707

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : L2CF3TR

IC : 3432A-F3TR

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio de la clé à télécommande intégrée

Paraguay

NR : 2017-10-I-0000334

NR : 2018-07-I-000317

Pakistan

Émirats arabes unis

TRA

NUMÉRO D'IMMATRICULATION : ER37535/15

NUMÉRO DE CONCESSIONNAIRE : DA37380/15

TRA

NUMÉRO D'IMMATRICULATION : ER49357/16

NUMÉRO DE CONCESSIONNAIRE : DA37380/15

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant de la FCC : N5F-A08TAA

Identifiant de la FCC : N5F-A08TDA

IC : 3248A-A08TAA

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio du module de l'antidémarrage

Argentine

CNC: H-20727

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

Brésil

ANATEL

0106-14-03199

Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito a proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário.

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément: 243/MCPT/SC/16
Date d'agrément: 23/05/16

Ghana

Approuvé par la NCA : NCA/TA/16/22

Indonésie

SERTIFIKAT NOMOR : 44714/SDPPI/2016
PLG ID: 4941

Jamaïque

Ce produit est homologué de type en Jamaïque : SMA – OUC11545917

Jordanie

Numéro d'homologation de type : TRC/LPD/2013/235

Type d'équipement : appareil de faible puissance

Malaisie

CIDF18000209

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément: 0231/ARE/2014
Date d'agrément: 14/11/2014

Moldavie

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR 8922 ANRT 2014
Date d'agrément: 04/02/2014

Pakistan

Paraguay

NR: 2017-09-10000292

Serbie

И011 16

Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Afrique du Sud

TA-2013/1617

APPROVED

Corée du Sud

MSIP-RRM-OAC-OUC11541917

Syrie

SyTRA

NUMÉRO D'IMMATRICULATION : 1510/4NK

Taïwan

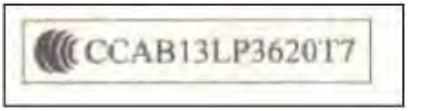

Ukraine

Émirats arabes unis

TRA

NUMÉRO D'IMMATRICULATION : ER49115/16

NUMÉRO DE CONCESSIONNAIRE : DA37380/15

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : OUC11545917

IC : 850K-11545917

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Vietnam

Certifications de fréquence radio des télécommandes d'entrée et de démarrage passif

Union européenne UE

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : M3N-A3C054338

Identifiant du FCC : M3N-A3C054339

IC : 7812A-A3C054338

IC : 7812A-A3C054339

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de basse fréquence de clé codée

Argentine

CNC: H-16366

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC: H-24101

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

Brésil

ANATEL

02444-16-01821

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados.

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – M3N-A2C931423

Pakistan

Pakistan Telecommunication Authority

PTA

Approved by PTA 2016

Paraguay

CONATEL

NR : 2016-9-I-000220

NR : 2016-9-I-000223

Taïwan

CCAB16LP284CT7

CCAB16LP384DT9

Émirats arabes unis

TRA

NUMÉRO D'IMMATRICULATION : ER47690/16

NUMÉRO DE CONCESSIONNAIRE : DA37380/15

TRA

NUMÉRO D'IMMATRICULATION : ER46754/16

NUMÉRO DE CONCESSIONNAIRE : DA37380/15

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant de la FCC : M3N-A2C931423

Identifiant de la FCC : M3N-A2C931426

IC : 7812A-A2C931423

IC : 7812A-A2C931426

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio du module d'émetteur-récepteur radio

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-24930

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéros d'agrément : 033/DDTIC/2020
Date d'agrément : 07/06/2020

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéros d'agrément : 034/DDTIC/2020
Date d'agrément : 07/06/2020

Ghana

NCA APPROVED: SRO-1M-7E4-108

NCA APPROVED: SRO-1M-7E4-114

Maroc

AGREE PAR L'ANE MAROC
Numéro d'agrément : MR 24102 ANRT 2020
Date d'agrément : 18/05/2020

Afrique du Sud

TA-2020/5481
ICASA
APPROVED

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No:
ER81341/20

DEALER No:
DA88113/20

TRA
REGISTERED No:
ER81342/20

DEALER No:
DA88113/20

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant de la FCC : L2C0082R

Identifiant de la FCC : L2C0083TR

IC : 342A-0083TR

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Zambie

ZICTA
ZMB/ZICTA/TA/2020/6/247

Certifications de fréquence radio de SYNC4

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES
CNC ID: C-24008

Union européenne UE

CE

Ghana

NCA APPROVED: ZRO-1H-7E3-182

Inde

Jordanie

JORDAN: T/4/11/11/7214

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
N° D'AGRÉMENT: MR 20608 ANRT 2019
07 AOUT 2019

Oman

OMAN - TRA
TRA/TA-R/28/19
D172338

Corée du Sud

MSIP-R-C-FDM-SYNCG4

Émirats arabes unis

UAE - TRA
REGISTERED No:
ER74902/19
DEALER No:
DA37380/15

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : KMH-SYNCG4

IC : 1422A-SYNCG4

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de basse fréquence radio de SYNC4

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC ID: C-24009

Union européenne UE

CE

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
N° D'AGRÉMENT: MR 20606 ANRT 2019
07 AOUT 2019

Ghana

NCA APPROVED: ZRO-1H-7E3-180

Oman

OMAN - TRA
TRA/TA-R/28/19
D172338

Inde

Corée du Sud

MSIP-R-C-FDM-SYNCG4L

Émirats arabes unis

UAE - TRA
REGISTERED No:
ER74902/19
DEALER No:
DA37380/15

Jordanie

JORDAN: T/4/11/11/7160

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : KMH-SYNCG4L

IC : 1422A-SYNCG4L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio du module de commande télématique

Union européenne UE

CE

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : KMH-14H074-NA1

IC : 1422A-14H074NA1

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio des capteurs de surveillance de la pression des pneus – FP3

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-24068

Brésil

ANATEL

05160-16-08001

Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito a proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário.

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – FP3

Mexique

IFT: RLVSCFP16-1400
"La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este
equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar
cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar
su operación no deseada."

Paraguay

CONATEL

NR: 2016-8-I-000193

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : MRXFP3

IC : 2546A-FP3

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio des capteurs de surveillance de la pression des pneus – FP4

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-16630

Chine

CMIIT ID: 2016DJ6033

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT
(REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 547/MCPT/DPT/16
Date d'agrément : 27/09/16

Ghana

NCA APPROVED: 2R9-8M-7E0-0BE

Jordanie

Model: FP4
Manufacturer: Schrader Electronics Ltd
Type Approval No: TRC/LPD/2017/360
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0358/ARE/2016
Date d'agrément : 04/10/2016

Moldavie

024

Nigéria

Connection and use of this communications
equipment is permitted by the Nigerian Communications Commission

Oman

OMAN TRA

TA-R/3591/16

D080134

Pakistan

Pakistan Telecommunication Authority

PTA

Approved by PTA 2016

Paraguay

CONATEL

NR: 2018-07-I-000318

Serbie

И005 18

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No:
ER48598/16

DEALER No.
DA0047074

Corée du Sud

MSIP-CRM-SRD-FP4

Ukraine

UA.TR.109

Certifications de basse fréquence d'ouvre-porte de garage

États-Unis et Canada

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant de la FCC : NZLSAHL5D

IC : 4112A-SAHL5D

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Certifications de fréquence radio du module de charge d'accessoires sans fil

Union européenne UE

Corée du Sud

Taïwan

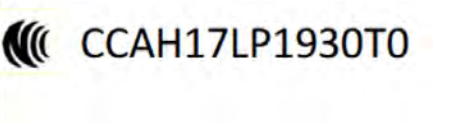

États-Unis

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : L2C0066T

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE - ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone, phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Pour plus de renseignements, visitez le site *www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle*.

AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation**.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour plus de renseignements, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Ford recommande d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation de votre véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire.

Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparations suite à une collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent.

Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford.

Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford.

Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous ("Vous" ou "Votre" selon le cas) avez acquis un véhicule intégrant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, ("APPAREILS") qui comprennent des logiciels utilisés sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ("FORD MOTOR COMPANY"). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet ("LOGICIEL") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interagir ou communiquer avec des logiciels ou des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou encore être mis à jour pour pouvoir interagir ou communiquer avec ces derniers.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL ("CLUF"), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE : ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interagit avec des systèmes ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les conditions de la licence régissant l'utilisation de tous les composants libres inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants libres inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation à l'intention de l'utilisateur final de ces APPAREILS et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement en raison d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et de services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

automatiquement la version ou les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des ajouts au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées ou à ses représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des ajouts, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL ("composants supplémentaires"). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative au CLUF n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous fournir des liens vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis que pour vous rendre service et l'inclusion de tout lien n'implique aucune approbation du site du tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY, sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement Web ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention "À seules fins de mise à niveau" ou "À seules fins de récupération", vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL

sur les APPAREILS comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, tout texte et "applet" intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous confère aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas explicitement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que l'exportation du LOGICIEL relève des compétences américaines et européennes. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et des fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL OU EN RAPPORT AVEC

CEUX-CI. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS N'ONT PAS ATTEINT LEUR BUT ESSENTIEL. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final ("Manuel du propriétaire"). Le non-respect des précautions contenues dans ce Manuel du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions du système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de manière sécuritaire et légale si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgence éventuels. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives détaillées afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Possibilité de distraction :** Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécisions éventuelles des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers, et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut imposer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut présenter du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu;(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP), et tout calculateur de données ou de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel n'est donné qu'à titre indicatif. Il n'est en aucune façon garanti et vous ne devriez pas vous y fier à cette fin.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés aux articles (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS ASSUMEZ LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, DE COMPATIBILITÉ, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI "TEL QUEL" ET "TEL QUE DISPONIBLE", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES OU LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES CONDITIONS DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et maintenu exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou devant un tribunal de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et du tribunal de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Le terme "différend" correspond aux litiges, poursuites ou autres controverses entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autres que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d., une déclaration écrite comprenant le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une Cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la Cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une Cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne réglez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une Cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure lancée pour résoudre des litiges, sans égard à la tribune, sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ni procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA") en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 $ ou moins, que vous soyez ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les procédures complémentaires de l'AAA pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles de l'AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 $ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1 800 778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou à l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 $ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit

tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "indemnité") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 $. (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant. et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 $. Les règles de l'AAA régiront le paiement des frais de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et les frais de l'AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la Cour des petites créances (article c) ou en arbitrage (article d). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (article e) est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article e ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article e est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article e demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces conditions générales attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces conditions générales. Si vous n'acceptez pas ces conditions générales, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas et n'utilisez pas le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respectez toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

(b) utilisez votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, non sécuritaires ou dangereuses, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de marques de commerce, de noms commerciaux, de logos, de brevets ou de mentions de droits d'auteur ou d'autre avis ou marques de TeleNav ou de ses

fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autre transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible. et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou poursuite engagée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous assumez l'intégralité du risque qui découle de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.
- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y

COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LES PERTES COMMERCIALES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous convenez que les litiges, les réclamations ou les controverses qui résultent de ce contrat ou du logiciel TeleNav ou qui y sont liés seront résolus par un arbitrage indépendant sous l'autorité d'un médiateur neutre et seront gérés par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur sera contraignante pour les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses dispositions en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice est nécessaire concernant l'arbitrage exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des conditions générales de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser

le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'intégralité de l'accord entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav conserve les droits, les titres et les intérêts liés au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Les licences et les autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat seront accordés ou conférés par implication, statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement de réception électronique de ces avis, vous devez cesser d'utiliser le logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de la part de TeleNav ou du vôtre d'exiger l'exécution de toute disposition ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux conditions de ce contrat ne constituera une violation ou une omission subséquente ni une renonciation à la disposition.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et leurs variations, ne seront pas considérés comme étant des délais de prescription, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Conditions générales relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les conditions de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

est aussi assujettie à ces conditions. Vous consentez à vous conformer aux conditions supplémentaires suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Conditions de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données ("données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux conditions générales qui sont convenues par vous, d'une part, et TeleNav ("TeleNav") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GeoBase®, © ministère des Ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Conditions de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données ("données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux conditions suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd ("NAV2"), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés

Conditions générales

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel TeleNav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelconque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions : Sauf si vous détenez une licence spécifique pour cette finalité concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précède, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables. ou (b) avec ou en communication avec un système de

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie. Ces données vous sont fournies "telles quelles" et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. TeleNav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie ni déclaration de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE PROFITS, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Contrôle des exportations. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, y compris, sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Département du commerce des États-Unis et le Bureau de l'industrie et de la sécurité des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter n'importe laquelle de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre TeleNav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses dispositions en matière de conflit des lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour les litiges, réclamations et poursuites découlant des données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un "article commercial" au sens défini au 48 C.F.R. ("FAR") 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes conditions d'utilisateur final, et chaque copie des données livrée ou fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de "l'avis d'utilisation" suivant, et sera traitée conformément au dit avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU SOUS-TRAITANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE
ADRESSE DU SOUS-TRAITANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606
Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux conditions d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.
© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

i. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les conditions de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®."

" © United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4."

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers ("données de tierce partie"), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCan") :

1. Exonération et limite de responsabilité : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie de toute sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, blessures ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la possession de ces données. ou (ii) de toute perte de profits, de revenus, de contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit présenter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie. (ii) l'emballage pour la copie. ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : "Les données incluent les renseignements recueillis avec la permission des autorités canadiennes, notamment © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, le ministère des Ressources naturelles du Canada©. Tous droits réservés."

3. Conditions de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres conditions d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan :

Les données peuvent inclure ou tenir compte des données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCan"). Ces données sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, des blessures ou des dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.
L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, des coûts, des dépenses, des dommages ou des blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données.

4. Dispositions additionnelles : Les conditions contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía ("INEGI") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : "Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire	Avis
Argentine	IGN "INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO"
Équateur	"INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION Nº IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011" "source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"
Guadeloupe, Guyane Française et Martinique	
Mexique	"Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Jordanie	"© Royal Jordanian Geographic Centre". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie ("données de la Jordanie") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, "Applications d'entreprise" signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, il devra obtenir des droits directement auprès des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : "les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence accordée au client relativement à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey afin de créer et de vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur. (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.. (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland. (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000. et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en matière de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une poursuite directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	"© Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen"
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	"© EuroGeographics"
France	"source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"
Allemagne	"Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen"
Grande-Bretagne	"Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010"
Grèce	"Copyright Geomatics Ltd."
Hongrie	"Copyright © 2003. Top-Map Ltd."
Italie	"La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana."
Norvège	"Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority"
Portugal	"Source : IgeoE – Portugal"
Espagne	"Información geográfica propiedad del CNIG"
Suède	"Based upon electronic data © National Land Survey Sweden."
Suisse	"Topografische Grund-lage: © Bundesamt für Landestopographie.

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Droits d'auteur. Sur la base des données fournies en vertu de la licence de PSMA Australia Limited (www.psma.com.au).
Le produit comprend des données, qui sont © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd et Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les conditions de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Divulgation du système télématique de réseau véhicule AT&T

AUX FINS DE CET ARTICLE, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DU PRÉSENT ARTICLE, LE "PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT" INCLUT SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE LA POURSUITE, QUE CE SOIT POUR VIOLATION DE CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON-RESPECT D'UTILISATION OU

L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL, SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU D'UNE FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL.

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES

LE SERVICE EST DESTINÉ UNIQUEMENT À L'USAGE DE L'UTILISATEUR FINAL, QUI NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE RELATIVE À LA COUVERTURE OU AUX INTERRUPTIONS DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES AU MOYEN DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS. (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. (C) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. OU (D) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU À TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LIÉS AUX SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU À LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables. ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces conditions.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de soutien de NAV2 déploieront des efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'un mésusage. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU POURSUITE, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DE LA DEMANDE OU DE LA POURSUITE ALLÉGUANT DES PERTES, DES BLESSURES OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE PROFITS, DE REVENUS, DE CONTRATS OU D'ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE POURSUITE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS N'EXCÉDERA LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Contrôle des exportations

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection de la propriété intellectuelle

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et d'autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation et non de vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable.

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Données relatives aux CD et à la musique de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525. 6 061,680. 6 154,773. 6 161,132. 6 230,192. 6 230,207. 6 240,459. 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis avec l'autorisation d'Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo "Powered by Gracenote™" sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 ("Gracenote").

Le logiciel de Gracenote (le "logiciel Gracenote") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre ("données Gracenote") auprès de serveurs en ligne ("serveurs Gracenote") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu, et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote ("contenu Gracenote"), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre à un tiers le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique). VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS "TELS QUELS" SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **produits ou services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des produits ou services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées décrites en détail à :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de circulation ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification de voyages. ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que le système n'est pas prévu ni adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des produits ou services SUNA pendant la conduite

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelematics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelematics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelematics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

NORME D'ÉMISSION - ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

AVERTISSEMENT: Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.

L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien;
- réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation;
- l'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques;
- altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- élément filtrant du moteur obstrué;
- eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau;
- filtre à carburant obstrué;
- carburant contaminé;
- air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccordements desserrés;
- flexible de capteur désaccouplé ou pincé;
- niveau d'huile moteur incorrect;
- mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : *Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.*

Nota : *Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.*

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1e janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut compléter le Manuel du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Manuel du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Manuel du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et les avertissements nécessaires.**

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

AVERTISSEMENT: Gardez les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et des sacs gonflables.

Nota : *Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences. L'installation de certains appareils électroniques de deuxième monte pourrait détériorer les performances des fonctions du véhicule qui utilisent les signaux de radiofréquence tels que le récepteur radio, le système de surveillance de la pression des pneus, le bouton-poussoir de démarrage, la connectivité Bluetooth ou le système de navigation par satellite.*

Nota : *Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans les illustrations et le tableau ci-dessous. Aucune autre condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.*

Voiture/VUS

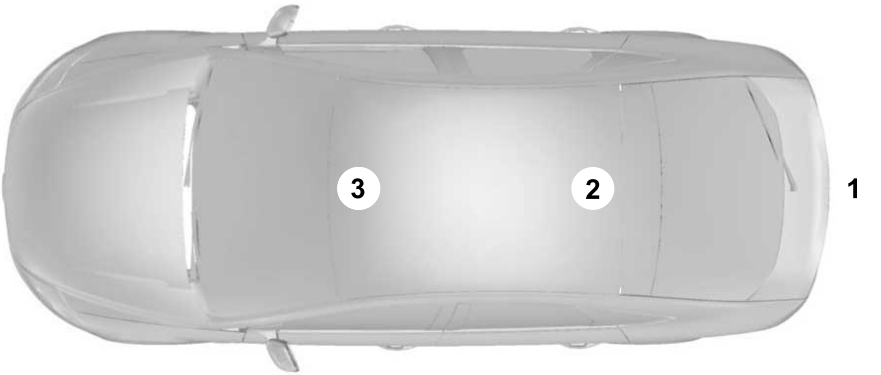

Fourgonnette

Camion

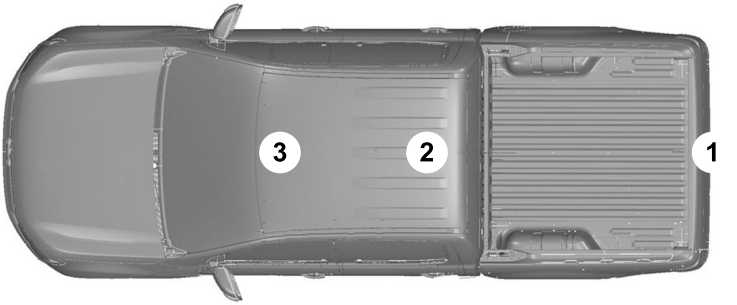

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2. 3
68-88	50	2. 3
142-176	50	2. 3
380-512	50	2. 3
806-870	10	2. 3

4

4WD
Voir : Quatre roues motrices.....288

A

A/C
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température.....176
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....182
ABS
Voir : Freins.....304
Accès à la navigation.....664
Accès à la position de secours de la clé codée.....239
Accès aux applications.....659
Accessoires.....669
Activation d'applications sur un appareil Android.....660
Activation d'applications sur un appareil iOS.....659
Activation du démarrage à distance.....173
Activation du système de maintien de voie.....373
Activation et désactivation d'aide au stationnement actif.....344
Annulation d'aide au stationnement actif.....344
Activation et désactivation d'Android Auto.....661
Activation de l'application Android Auto avec USB.....661
Activation sans fil de l'application Android Auto.....661
Désactivation de l'application Android Auto.....661
Ré-activation de l'application Android Auto.....661
Activation et désactivation d'Apple CarPlay.....660
Activation de l'application Apple CarPlay avec l'option sans fil.....660
Activation de l'application Apple CarPlay avec USB.....660
Désactivation de l'application Apple CarPlay 660
Ré-activation de l'application Apple CarPlay.....660
Activation et désactivation de l'aide à la conduite active.....326
Activation de l'aide à la conduite active.....326
Désactivation de l'aide à la conduite active.....326
Activation et désactivation de l'aide au freinage en marche arrière.....311
Activation et désactivation de l'aide pour le recul de la remorque.....463
Activation et désactivation de l'antipatinage.....317
Activation et désactivation de l'assistance pré-collision.....390
Réglage des paramètres du système d'assistance pré-collision.....390
Activation et désactivation de l'autoradio.....637
Activation et désactivation de l'éclairage intérieur.....149
Activation et désactivation de l'éclairage intérieur arrière.....149
Activation et désactivation de l'éclairage intérieur avant.....149
Lampes de lecture individuelles.....149
Activation et désactivation de l'écran.....640
Chaîne audio.....640
Écran tactile.....640
Activation et désactivation de la climatisation.....176
Activation et désactivation de la lecture aléatoire.....638
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante.....177
Activation et désactivation de la retenue automatique.....315
Activation et désactivation de l'air recirculé.....176
Activation et désactivation de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie.....101

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Activation et désactivation des essuie-glaces chauffants.....177
Activation et désactivation des feux de détresse.....493
Activation et désactivation des notifications par message texte.....657
Android.....657
iOS.....657
Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants.....177
Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....176
Activation et désactivation du contrôle descente.....324
Activation et désactivation du contrôle de stabilité.....320
Contrôle de stabilité et antipatinage avec contrôle de stabilité antiretournement.....321
Activation et désactivation du dégivrage.....176
Activation et désactivation du dégivrage maximal.....177
Activation et désactivation du différentiel autobloquant électronique - 4x2.....301
Activation et désactivation du différentiel autobloquant électronique - 4x4.....299
Activation et désactivation du dispositif antilouvoiement de la remorque.....459
Activation et désactivation du mode Auto-Start-Stop.....248
Activation et désactivation du mode de répétition.....638
Activation et désactivation du mode Générateur.....214
Utilisation de l'écran du système d'information et de divertissement.....214
Utilisation de la commande de plateau.....215
Utilisation du tableau de bord.....215
Activation et désactivation du ralenti utilitaire - Véhicules avec : Clé pliable.....214
Activation du ralenti utilitaire.....214
Désactivation du ralenti utilitaire avec l'écran d'affichage d'information et de divertissement.....214
Désactivation du ralenti utilitaire avec la clé.....214
Activation et désactivation du refroidissement maximal.....177
Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....349
Activation du régulateur de vitesse.....349
Désactivation du régulateur de vitesse.....349
Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....354
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....354
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....355
Activation et désactivation du système d'alerte conducteur.....398
Réinitialisation de l'alerte conducteur.....398
Activation et désactivation du système d'alerte de circulation transversale.....385
Activation et désactivation du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....200
Rappel semestriel.....200
Activation et désactivation du système d'information sur les angles morts.....380
Activation et désactivation du système de maintien de voie.....373
Activation et désactivation du volant de direction chauffant.....131
Activation ou désactivation des profils personnalisés.....662
Affichage des pressions de pneu.....576
Affichage du tableau de bord.....168
Information de l'affichage hybride.....171
Ordinateur de voyage - Véhicules avec : Écran de 4,2 po.....169
Ordinateur de voyage - Véhicules avec : Écran de 8 po/Écran de 12,3 po.....170
Réglages personnalisés.....170

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Aide à la conduite active.....325
Aide à la conduite active – Dépannage.....328
Aide à la conduite active – Dépannage.....328
Aide à la conduite active – Messages d'information.....328
Aide au démarrage en côte.....314
Aide au démarrage en côte – Dépannage.....314
Aide au démarrage en côte – Dépannage.....314
Aide au démarrage en côte – Messages d'information.....314
Aide au freinage en marche arrière.....310
Aide au freinage en marche arrière – Dépannage.....312
Aide au freinage en marche arrière – Dépannage.....312
Aide au freinage en marche arrière – Foire aux questions.....313
Aide au freinage en marche arrière – Messages d'information.....312
Aide au stationnement actif.....344
Aide au stationnement actif – Dépannage.....347
Aide au stationnement actif – Dépannage.....347
Aide au stationnement actif – Foire aux questions.....347
Aide au stationnement actif – Messages d'information.....347
Aide au stationnement arrière.....333
Carillons avertisseurs d'aide au stationnement arrière.....333
Emplacement des capteurs d'aide au stationnement arrière.....333
Limites de l'aide au stationnement arrière.....333
Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement arrière.....333
Aide au stationnement avant.....334
Carillons avertisseurs d'aide au stationnement avant.....334
Emplacement des capteurs d'aide au stationnement avant.....334
Limites de l'aide au stationnement avant.....334
Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement avant.....334
Aide au stationnement latéral.....335
Carillons avertisseurs d'aide au stationnement latéral.....335
Emplacement des capteurs d'aide au stationnement latéraux.....335
Limites de l'aide au stationnement latéral.....335
Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement latéral.....335
Aide au stationnement – Précautions.....332
Aide aux manœuvres d'évitement.....394
Activation et désactivation de l'aide aux manœuvres d'évitement.....394
Limitations du système d'aide aux manœuvres d'évitement.....394
Qu'est-ce que le système d'aide aux manœuvres d'évitement.....394
Aide pour le recul de la remorque.....460
Aide pour le recul de la remorque – Dépannage.....467
Installation de l'aide pour le recul d'une remorque conventionnelle.....461
Aide pour le recul de la remorque – Dépannage.....467
Aide pour le recul de la remorque – Foire aux questions.....469
Aide pour le recul de la remorque – Messages d'informations.....467
Aides au stationnement.....332
Aide au stationnement arrière.....333
Aide au stationnement avant.....334
Aide au stationnement latéral.....335
Aides au stationnement – Dépannage.....336
Aides au stationnement – Dépannage.....336
Aides au stationnement – Messages d'information.....336
Alarme antivol.....123
Désactivation du système d'alarme antivol.....124
Enclenchement du système d'alarme antivol.....124
Fonctionnement du système d'alarme antivol.....123

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

L'alarme à détection périmétrique, de quoi s'agit-il?.....123
L'alarme de secours de batterie, de quoi s'agit-il?.....124
Les capteurs d'inclinaison, de quoi s'agit-il?.....123
Les capteurs intérieurs, de quoi s'agit-il?.....123
Le système d'alarme antivol, de quoi s'agit-il?.....123
Alerte conducteur.....397
Alerte conducteur – Dépannage.....398
Alerte conducteur – Dépannage.....398
Alerte conducteur – Messages d'information.....398
Alerte de capotage.....691
Alerte de circulation transversale.....384
Alerte de circulation transversale – Dépannage.....387
Système d'alerte de circulation transversale avec couverture de la remorque.....386
Alerte de circulation transversale – Dépannage.....387
Alerte de circulation transversale – Messages d'information.....387
Alerte de proximité.....393
Qu'est-ce que l'alerte de proximité.....393
Réglage de la sensibilité de l'alerte de proximité.....393
Alertes d'aide à la conduite active.....327
Ampoules extérieures.....533
Dépose d'un feu arrière.....536
Remplacement d'une ampoule d'antibrouillard avant.....540
Remplacement d'une ampoule de clignotant arrière.....542
Remplacement d'une ampoule de clignotant avant.....538
Remplacement d'une ampoule de feu arrière.....541
Remplacement d'une ampoule de feu de position avant.....539
Remplacement d'une ampoule de feu de recul.....542
Remplacement d'une ampoule de feu stop.....541
Remplacement d'une ampoule de lampe de plaque d'immatriculation.....543
Remplacement d'une ampoule de phare.....536
Remplacement d'une ampoule de troisième feu stop.....542
Tableau de spécifications des ampoules extérieures.....533
Ampoules intérieures.....543
Tableau de spécifications des ampoules intérieures.....543
Annulation automatique de l'aide à la conduite active.....327
Annulation automatique du régulateur de vitesse adaptatif.....355
Annulation de l'aide au freinage en marche arrière.....311
Annulation de la vitesse programmée.....350
Antipatinage.....317
Antipatinage – Dépannage.....318
Antipatinage – Dépannage.....318
Antipatinage – Messages d'information.....318
Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement.....649
Aperçu du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 12,3 po.....162
Aperçu du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 4,2 po.....160
Aperçu du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 8 po.....161
Aperçu sous le capot - 2.7L EcoBoost™ 513
Aperçu sous le capot - 3.0L diesel.....514
Aperçu sous le capot - 3.3L.....515
Aperçu sous le capot - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH).....517
Aperçu sous le capot - 3.5L Ecoboost™.....516
Aperçu sous le capot - 5.0L.....518
Appel et réception d'appel.....655
Faire des appels.....655
Lors d'un appel téléphonique.....655
Répondre à un appel.....655
Appendices.....748
Application – Précautions.....659

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Applications.....659
Approbation de type.....695
Certifications de basse fréquence d'ouvre-porte de garage.....713
Certifications de basse fréquence de clé codée.....702
Certifications de basse fréquence radio de SYNC4.....707
Certifications de fréquence radio de la clé à télécommande intégrée.....697
Certifications de fréquence radio des capteurs de surveillance de la pression des pneus – FP3.....709
Certifications de fréquence radio des capteurs de surveillance de la pression des pneus – FP4.....711
Certifications de fréquence radio des télécommandes d'entrée et de démarrage passif.....701
Certifications de fréquence radio de SYNC4.....706
Certifications de fréquence radio du module d'émetteur-récepteur radio.....704
Certifications de fréquence radio du module de charge d'accessoires sans fil.....714
Certifications de fréquence radio du module de commande de la carrosserie.....695
Certifications de fréquence radio du module de commande télématique.....709
Certifications de fréquence radio du module de l'antidémarrage.....698
Certifications de fréquence radio du module de régulateur de vitesse.....696
Certifications de fréquence radio du système de surveillance des angles morts.....695
À propos de cette publication.....23
Emplacement des composants.....23
Fonctions et options.....23
Illustrations.....23
Arrêt automatique du moteur.....238
Activation et désactivation de l'arrêt automatique du moteur.....238
Fonctionnement de l'arrêt automatique du moteur.....238
Neutralisation de l'arrêt automatique du moteur.....239
Qu'est-ce que l'arrêt automatique du moteur.....238
Arrêt automatique du moteur en cas de collision.....496
Précautions relatives au système d'arrêt automatique du moteur en cas de collision.....496
Qu'est-ce que l'arrêt automatique du moteur en cas de collision.....496
Réactivation de votre véhicule.....496
Arrêt du moteur.....248
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est en mouvement.....237
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est immobile.....237
Assistance 911.....76
Assistance dépannage.....491
Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage.....492
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....491
Véhicules vendus aux États-Unis : Faire appel à l'assistance dépannage.....491
Assistance pré-collision.....388
Aide aux manœuvres d'évitement.....394
Alerte de proximité.....393
Assistance pré-collision – Dépannage.....395
Freinage d'urgence automatique.....393
Témoin de proximité.....391
Assistance pré-collision – Dépannage.....395
Assistance pré-collision – Foire aux questions.....396
Assistance pré-collision – Messages d'information.....395
Assistance pré-collision – Témoins.....395
Attelages.....414
Accrochage d'une remorque avec un attelage répartissant le poids.....414
Au terme de l'entreposage.....555
Autoradio numérique.....640
Activation et désactivation de l'autoradio numérique.....641
Fonctionnement de l'autoradio numérique.....641
Limitations de l'autoradio numérique.....641

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Qu'est-ce que la radio numérique.....640
Témoins de l'autoradio numérique.....641
Auto-Start-Stop.....248
Auto-Start-Stop – Dépannage.....249
Auto-Start-Stop – Dépannage.....249
Auto-Start-Stop – Foire aux questions.....250
Auto-Start-Stop – Messages d'information.....249
Avertissements sonores du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....200
Avertisseur sonore.....131

B

Barre d'état.....649
Barre de fonctions.....650
Batterie haute tension.....279
Batterie haute tension – Précautions.....279
Batterie
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V 530
Bloc de commande de chauffage et de climatisation.....176
Mode automatique.....178
Bluetooth®.....658
Boîte à gants.....227
Fermeture de la boîte à gants.....227
Ouverture de la boîte à gants.....227
Boîte automatique – Précautions.....280
Boîte de vitesses automatique.....280
Changement de vitesse manuel.....281
Dégagement du frein de stationnement manuel.....285
Mode de position de point mort temporaire.....282
Positions de la boîte automatique.....280
Retour automatique à la position de stationnement (P).....284
Boîtier de fusibles du compartiment moteur.....503
Accès au boîtier de fusibles du compartiment moteur.....503
Détermination des fusibles du boîtier de fusibles de compartiment moteur.....504
Emplacement du boîtier de fusibles du compartiment moteur.....503
Boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....508
Accès au boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....508
Détermination des fusibles du boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....509
Emplacement du boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....508
Bouclage et débouclage des ceintures de sécurité.....55
Bouclage de la languette autobloquante.....56
Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante.....55
Bouton-poussoir de démarrage.....232
Coupure du contact.....232
Démarrage du moteur.....232
Établissement du contact en mode accessoires.....232

C

Calcul de la charge utile.....405
Calcul de la limite de charge.....405
Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages.....406
Caméra à 360 degrés.....340
Paramètres de la caméra à 360 degrés.....342
Caméra arrière.....337
Paramètres de la caméra arrière.....338
Capacité du réservoir de carburant - Diesel.....618
Capacité du réservoir de carburant - Essence, Sauf : Véhicule électrique hybride (VEH).....617
Capacité du réservoir de carburant - Essence, Véhicule électrique hybride (VEH).....619
Capacité du réservoir de carburant - Sauf : Véhicule électrique hybride (VEH).....264
Capacité annoncée.....264

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Capacité du réservoir de carburant - Véhicule électrique hybride (VEH).....264
Capacité annoncée.....264
Capacités et spécifications.....591
Capteur de poids du passager avant.....70
Fonctionnement du système de détection de passager avant.....70
Le système de détection de passager avant, de quoi s'agit-il?.....70
Précautions relatives au système de détection de poids du passager avant.....72
Témoins du système de détection de poids du passager avant.....72
Caractéristiques de conduite du véhicule hybride.....245
Carburant et remplissage.....251
Panne de carburant.....257
Qualité du carburant.....252
Ravitaillement.....259
Remplissage et carburant – Dépannage.....265
Carillon avertisseur du frein de stationnement électrique.....308
Carillons avertisseurs de portes et de verrouillage.....96
Carillon avertisseur de porte mal fermée.....96
Catalyseur – Dépannage.....278
Catalyseur – Témoins.....278
Ceintures de sécurité.....54
Mode de blocage automatique.....57
Mode de blocage par inertie.....56
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....59
Chaîne audio 637
Autoradio numérique.....640
Radio AM-FM.....639
Radio par satellite.....642
Système audio – Dépannage.....645
Changement d'un pneu crevé.....582
Levage du véhicule.....586
Procédure de remplacement d'une roue.....583
Rangement du cric et de la trousse à outils.....588
Rangement du pneu endommagé ou de la roue de secours.....588
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....582
Retrait de la roue de secours.....585
Retrait du cric et de la trousse à outils.....584
Changement de la pile de la télécommande - Véhicules avec : Clé pliable.....82
Procédure de remplacement de la pile.....82
Changement de la pile de la télécommande - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir.....80
Changement de vitesse manuel.....281
Changement de vitesse au moyen des boutons du levier sélecteur.....281
Charge d'appareils sans fil.....226
Charge d'un appareil.....209
Chargement de votre remorque.....420
Chargeur d'accessoires sans fil.....225
Chauffage
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température.....176
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....182
Chauffe-moteur.....236
Fonctionnement du chauffe-moteur.....236
Précautions relatives au chauffe-moteur.....236
Utilisation du chauffe-moteur.....237
Cirage du véhicule.....552
Circulation en direct.....664
Activation et désactivation du dispositif de circulation en direct.....664
La circulation en direct, de quoi s'agit-il?.....664
Clés et télécommandes.....78
Clés et télécommandes – Dépannage.....86
Clés et télécommandes – Dépannage.....86
Clés et télécommandes – Messages d'information.....86

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Climatisation
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température.....176
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....182
Code d'accès principal.....97
Qu'est-ce que le code d'accès principal.....97
Combiné des instruments.....160
Jauge de carburant.....163
Commande au pied des marchepieds à déploiement électrique.....128
.....128
Commande d'un Guide du propriétaire en français canadien.....693
Commande de l'éclairage extérieur.....137
Commande des freins de remorque intégrés.....454
Précautions relatives à la commande de freins de remorque intégrée – Dépannage.....457
Commande du mode de conduite.....366
Commande du mode de conduite – Dépannage.....370
Modes de conduite.....367
Commande du mode de conduite – Dépannage.....370
Commande du mode de conduite – Foire aux questions.....371
Commande du mode de conduite – Messages d'information.....370
Commande du mode de conduite – Témoins.....370
Commutateur d'allumage.....231
Coupure du contact.....231
Démarrage du moteur.....232
Établissement du contact.....232
Établissement du contact en mode accessoires.....232
Compatibilité électromagnétique.....748
Composants du système de sécurité personnelle.....64
Conduite économique.....485
Conduite hors route.....482
Après la conduite du véhicule hors route.....484
Franchir une étendue d'eau stagnante.....483
Qu'est-ce que la conduite hors route.....482
Techniques de base de conduite hors route.....482
Confidentialité des données.....28
Services proposés.....28
Services proposés par des tiers.....29
Connexion d'un appareil Bluetooth®.....658
Connexion de votre téléphone.....654
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....631
Activation et désactivation du modem.....631
Connexion de FordPass au modem.....631
Qu'est-ce qu'un modem.....631
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi.....632
Connexions des précautions relatives à une remorque.....414
Conseils au sujet de la traction d'une remorque.....420
Conseils de conduite.....482
Conduite hors route.....482
Conseils de conduite en mode quatre roues motrices.....293
Conduite dans la boue et l'eau.....294
Conduite dans la neige et sur la glace.....295
Conduite dans le sable.....294
Conduite en pente ou en terrain montagneux.....295
Manœuvres d'urgence.....293
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation.....180
Chauffage rapide de l'habitable.....180
Conseils généraux.....180
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....181
Refroidissement rapide de l'habitacle.....181
Réglages de refroidissement recommandés.....181
Réglages recommandés pour le chauffage.....180
Contacteur de démarrage
Voir : Commutateur d'allumage.....231

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Contrat de licence de l'utilisateur final....717
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)....717
Contrôle descente....323
Contrôle descente – Dépannage....324
Contrôle descente – Dépannage....324
Contrôle descente – Messages d'information....324
Contrôle de stabilité....319
Convertisseur catalytique....278
Catalyseur – Dépannage....278
Cotes uniformisées de qualité des pneus du Ministère des transports des États-Unis....556
Adhérence AA A B C....557
Température A B C....557
Usure de la bande de roulement....556
Coussins gonflables....65
Capteur de poids du passager avant....70
Couvre-plancher....486
Création d'un dispositif MyKey - Véhicules avec : Clé pliable....89
Création d'un dispositif MyKey - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir....88
Création d'un profil personnalisé....663
Création du point d'accès Wi-Fi du véhicule....635
Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi....635
Trouver le nom et le mot de passe du point d'accès Wi-Fi....635
Crevaison
Voir : Changement d'un pneu crevé....582

D

Début d'une interaction vocale....652
Déclaration des défauts compromettant la sécurité au Canada....694
Déclaration des défauts compromettant la sécurité aux États-Unis....693
Déclenchement de l'alarme de détresse....79
Définir une destination....664
Réglage d'une destination avec un écran carte....665
Réglage d'une destination avec un écran texte....664
Réglage d'une destination avec une destination enregistrée....665
Réglage d'une destination avec une destination prédictive....665
Réglage d'une destination avec une destination récente....665
Réglage d'une destination avec un point d'intérêt....665
Dégagement du frein de stationnement manuel....285
Dégagement du frein de stationnement manuel – Précautions....285
Qu'est-ce que le dégagement manuel du frein de stationnement....285
Utilisation du dégagement manuel du frein de stationnement....285
Dégagement du système d'ouverture de porte de garage....206
Démarrage à distance....173
Réglages du système de démarrage à distance....174
Démarrage du moteur....232
Démarrage d'un moteur à essence....232
Démarrage d'un moteur diesel....233
Démarrage d'un système de véhicule électrique hybride....234
Redémarrage du moteur après l'avoir arrêté....235
Démarrage et arrêt du moteur....231
Arrêt automatique du moteur....238
Arrêt du moteur....237
Chauffe-moteur....236
Démarrage du moteur....232
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage....240
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage....240
Démarrage et arrêt du moteur – Foire aux questions....241
Démarrage et arrêt du moteur – Messages d'information....240
Démarrage et arrêt du moteur – Témoins....240

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Démarrage et arrêt du moteur – Précautions.....231
Démarrage et arrêt du véhicule à distance.....173
Arrêt à distance du véhicule.....174
Démarrage à distance du véhicule.....173
Démarrage-secours du véhicule.....494
Démarrage-secours du véhicule.....494
Précautions relatives au démarrage-secours.....494
Préparation du véhicule.....494
Déneigement.....487
Mode chasse-neige.....489
Déploiement et rangement des marchepieds à déploiement électrique.....128
Desserrage automatique du frein de stationnement électrique.....308
Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est à plat.....308
Desserrage manuel du frein de stationnement électrique.....307
.....307
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....73
Détermination des types de fusibles.....511
Déverrouillage automatique.....95
Activation et désactivation du déverrouillage automatique.....95
Exigences relatives au déverrouillage automatique.....95
Qu'est-ce que le déverrouillage automatique.....95
Différentiel autobloquant électronique – Dépannage.....303
Différentiel autobloquant électronique – Messages d'information.....303
Différentiel autobloquant électronique.....299
Différentiel autobloquant électronique – Dépannage.....303
Dimensions et charges de remorquage.....423
Calcul du poids maximal de charge de la remorque de votre véhicule.....452
Poids de remorquage recommandés.....423
Qu'est-ce que le poids maximal de charge de la remorque.....452
Direction assistée électrique.....329
Direction adaptative de la direction assistée électrique.....329
Précautions relatives à la direction assistée électrique.....329
Direction – Dépannage.....330
Direction – Messages d'information.....331
Direction – Témoins.....330
Direction.....329
Direction assistée électrique.....329
Direction – Dépannage.....330
Dispositif antilouvoiement de la remorque.....459
Dispositifs de retenue pour enfants.....41
Données sur la position des dispositifs de retenue pour enfants.....41
Recommandation concernant les dispositifs de retenue pour enfants.....43
Données d'appareil mobile.....31
Données d'entretien.....29
Données d'événement.....29
Données de la caméra orientée vers le conducteur d'aide à la conduite active.....30
Données des paramètres.....30
Données de divertissement.....31
Données pratiques et de confort.....31
Données de véhicule connecté.....31
Données du système d'appel d'urgence.....32

E

Éclairage ambiant.....150
Activation et désactivation de l'éclairage ambiant.....150
Réglage de l'éclairage ambiant.....150
Éclairage avant adaptatif.....147
Activation et désactivation du système d'éclairage avant adaptatif.....148
Fonctionnement de l'éclairage avant adaptatif.....147
Éclairage de la zone extérieure.....140
Qu'est-ce que l'éclairage de la zone extérieure.....140

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Réglages de l'éclairage de la zone extérieure....141
Utilisation de l'éclairage de la zone extérieure....141
Éclairage extérieur....137
Éclairage avant adaptatif....147
Éclairage de la zone extérieure....140
Éclairage non éblouissant....144
Éclairage non éblouissant – Dépannage....147
Feux de route automatiques....141
Feux de route automatiques – Dépannage....144
Feux extérieurs....138
Phares....137
Phares automatiques....138
Phares – Dépannage....137
Éclairage intérieur....149
Éclairage ambiant....150
Fonction d'éclairage intérieur....149
Éclairage non éblouissant – Dépannage....147
Éclairage non éblouissant – Messages d'information....147
Éclairage non éblouissant....144
Activation et désactivation de l'éclairage non éblouissant....146
Contournement de l'éclairage non éblouissant....146
Exigences relatives à l'éclairage non éblouissant....145
Fonctionnement de l'éclairage non éblouissant....144
Limitations de l'éclairage non éblouissant....146
Précautions relatives à l'éclairage non éblouissant....145
Témoins de l'éclairage non éblouissant....146
Écran d'information et de divertissement – Précautions....649
Écran d'information sur demande - Véhicules avec : Écran de 12,3 po....651
Écrous de roue....589
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey....89
Emplacement de l'étiquette de pneu....556
Emplacement de la caméra arrière....337
Emplacement de la prise de courant....212
Arrière de la console centrale....220
Plateau....220
Tableau de bord....219
Emplacement des boutons de la fonction de mémorisation....201
Emplacement des caméras à 360 degrés....340
Caméra auxiliaire....341
Caméra avant....341
Caméra de marche arrière....340
Caméra de plateau....341
Caméra latérale....341
Emplacement des capteurs du système d'alerte de circulation transversale....385
Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision....391
Emplacement des capteurs du système d'information sur les angles morts....380
Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule....403
Emplacement des ports USB....208
Ports USB (recharge seulement)....208
Transfert de données par ports USB....208
Emplacement du chargeur d'accessoires sans fil....226
Emplacement du réservoir de liquide de frein....304
Enfants et coussins gonflables....69
Enregistrement d'une position de préréglage....201
Entrée sans clé – Dépannage....99
Entrée sans clé – Foire aux questions....99
Entrée sans clé....97
Code d'accès principal....97
Entrée sans clé – Dépannage....99
Réglages de l'entrée sans clé....97
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé....99
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du système d'entrée sans clé à télécommande....98

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Entreposage du véhicule.....554
Entretien des pneus.....569
Entretien de votre véhicule.....674
Entretien du véhicule.....547
Nettoyage de l'extérieur.....548
Nettoyage de l'habitacle.....550
Entretien.....512
Ampoules extérieures.....533
Ampoules intérieures.....543
Filtre à air du moteur.....526
Huile moteur.....519
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses - Diesel.....681
Exceptions.....686
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses - Essence.....687
Exceptions.....689
Entretien périodique normal.....677
Périodicités d'entretien normales.....679
Rappel de vidange d'huile.....677
Entretien usuel — Généralités.....674
Inspection multipoint.....676
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....674
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....674
Protégez votre investissement.....674
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....675
Envoi et réception d'un message texte.....656
Équipement de communication mobile.....716
Essuie-glaces automatiques.....133
Que sont les essuie-glaces automatiques.....133
Réglage de la sensibilité du capteur de pluie.....134
Réglages des essuie-glaces automatiques.....133
Essuie-glaces.....133
Activation et désactivation des essuie-glaces de pare-brise.....133
Essuie-glace – Précautions.....133
Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage.....136
Essuie-glaces et lave-glaces – Foire aux questions.....136
Essuie-glaces et lave-glaces – Témoins.....136
Essuie-glaces et lave-glaces.....133
Essuie-glaces.....133
Essuie-glaces automatiques.....133
Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage.....136
Lave-glaces.....135
État du système de réduction catalytique sélective.....275
Exécution d'une réinitialisation générale.....668
Exemples d'interactions vocales.....652
Exigences des appels d'urgence.....76
Exigences relatives à l'aide à la conduite active.....326
Exigences relatives à l'application.....659
Exigences relatives au filtre à particules diesel.....267
Exigences relatives au système d'information sur les angles morts.....380
Exigences relatives au système de réduction catalytique sélective.....273
Exigences relatives au véhicule connecté.....631
Extension des rétroviseurs extérieurs.....156
Rétroviseurs à réglage télescopique électrique.....156
Extérieur arrière.....37
Extérieur avant.....36

F

Fermeture du hayon.....108
Fermeture du hayon à l'aide de la télécommande.....109
Fermeture du hayon depuis l'extérieur du véhicule.....108
Fermeture du hayon depuis l'intérieur du véhicule.....108

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Feux de route automatiques – Dépannage.....144
Feux de route automatiques – Messages d'information.....144
Feux de route automatiques.....141
Activation et désactivation des feux de route automatiques.....143
Contournement des feux de route automatiques.....143
Exigences de feux de route automatique.....142
Fonctionnement des feux de route automatiques.....141
Limitations de feux de route automatique.....143
Précautions de feux de route automatique.....142
Témoins de feux de route automatiques.....143
Feux extérieurs.....138
Activation et désactivation des antibrouillards avant.....140
Activation et désactivation des feux de jour.....139
Activation et désactivation des lampes de clignotants.....138
Activation et désactivation des projecteurs.....140
Allumage des lampes d'aire de chargement.....140
Avertissement sonore de feux extérieurs.....140
Fonctionnement des phares de virage.....138
Témoins de feux extérieurs.....140
Filtre à air du moteur.....526
Filtre à air du moteur – Messages d'information.....528
Remplacement du filtre à air 526
Vérification de l'indicateur de colmatage du filtre à air.....526
Filtre à particules diesel – Dépannage.....269
Filtre à particules diesel – Messages d'information.....270
Filtre à particules diesel – Témoins.....269
Filtre à particules diesel.....266
Filtre à particules diesel – Dépannage.....269
Régénération manuelle du filtre à particules diesel.....267
Fonction d'éclairage intérieur.....149
Activation et désactivation de la fonction d'éclairage intérieur.....149
Qu'est-ce que la fonction d'éclairage intérieur.....149
Fonction d'erreur de verrouillage.....95
Activation et désactivation de la fonction d'erreur de verrouillage.....96
Limites de la fonction d'erreur de verrouillage.....96
Qu'est-ce que la fonction d'erreur de verrouillage.....95
Fonction de mémorisation.....201
Fonction de rebond des glaces.....152
Neutralisation de la fonction de rebond des glaces.....152
Qu'est-ce que la fonction de rebond des glaces.....152
Fonctionnement d'aide au stationnement actif.....344
Fonctionnement d'un profil personnalisé.....662
Rappel et changement de profil.....662
Fonctionnement de l'aide à la conduite active.....325
Fonctionnement de l'aide au démarrage en côte.....314
Fonctionnement de l'aide au freinage en marche arrière.....310
Fonctionnement de l'aide pour le recul de la remorque.....460
Fonctionnement de l'alerte de circulation transversale.....384
Fonctionnement de l'antipatinage.....317
Fonctionnement de l'assistance pré-collision.....388
Fonctionnement de l'ouvre-porte de garage.....203
Fonctionnement de la caméra à 360 degrés.....340
Fonctionnement de la commande du mode de conduite.....366

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Fonctionnement de la fonction Assistance 911.....76
Fonctionnement de la fonction d'alerte conducteur.....397
Fonctionnement de la fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie.....101
Fonctionnement de la fonction de retenue automatique.....315
Fonctionnement de reconnaissance panneaux vitesse.....399
Fonctionnement des coussins gonflables avant.....65
Fonctionnement des coussins gonflables latéraux.....66
Fonctionnement des protège-genoux.....66
Fonctionnement du contrôle descente.....323
Fonctionnement du contrôle de stabilité.....319
Contrôle électronique de stabilité.....319
Fonctionnement du dispositif antilouvoiement de la remorque.....459
Fonctionnement du filtre à particules diesel.....266
Régénération active.....266
Régénération passive.....266
Fonctionnement du mode quatre roues motrices.....288
Utilisation du dispositif de sélection électronique en marche.....288
Utilisation du système quatre roues motrices automatique à deux vitesses.....288
Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage.....351
Fonctionnement du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....199
Fonctionnement du système d'information sur les angles morts.....379
Fonctionnement du système de maintien de voie.....372
Fonctionnement du système de réduction catalytique sélective.....271
Fonctionnement du système de sécurité Canopy™.....67
Fonctionnement du système de sécurité personnelle.....64
Fonctionnement du véhicule hybride.....245
.....245
Ford Protect.....671
Freinage d'urgence automatique.....393
Activation et désactivation du freinage d'urgence automatique.....394
Qu'est-ce que le freinage d'urgence automatique.....393
Freinage en cas d'accélérateur coincé.....304
Frein de stationnement électrique – Dépannage.....308
Frein de stationnement électrique – Messages d'information.....309
Frein de stationnement électrique – Témoins.....308
Frein de stationnement électrique.....307
Frein de stationnement électrique – Dépannage.....308
Freins antiblocage.....304
Limitations du système de freinage antiblocage.....304
Freins – Dépannage.....305
Freins – Foire aux questions.....306
Freins – Témoins.....305
Freins.....304
Freins antiblocage.....304
Freins – Dépannage.....305
Fréquences radio de l'ouvre-porte de garage.....207
Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada.....207
Fusibles – Dépannage.....511
Fusibles – Foire aux questions.....511
Fusibles.....503
Boîtier de fusibles du compartiment moteur.....503
Boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....508
Fusibles – Dépannage.....511

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

G

Glaces.....151
Fonction de rebond des glaces.....152
Glossaire des symboles.....25
Gonflage des pneus.....569
Gradation manuelle du rétroviseur intérieur.....154
Guidage d'itinéraire.....665
Annulation du guidage d'itinéraire.....666
Réglage du volume des messages de guidage.....665
Répétition d'une instruction.....666

H

Habitacle du véhicule.....35
Hayon – Dépannage.....114
Hayon – Foire aux questions.....115
Hayon – Messages d'information.....114
Hayon – Témoins.....114
Hayon.....102
Fermeture du hayon.....108
Hayon – Dépannage.....114
Marchepied de hayon.....103
Ouverture du hayon.....102
Rallonge de plateau à claire-voie.....104
Huile moteur.....519
Ajout d'huile moteur.....520
Aperçu de la jauge d'huile moteur.....519
Quantités et spécifications de l'huile moteur.....521
Réinitialisation du rappel de vidange d'huile.....520
Vérification du niveau d'huile moteur.....519

I

Identification de l'autoradio.....648
Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....176
Identification du véhicule.....630
Numéro d'identification du véhicule.....630
Indicateurs du tableau de bord.....166
Aide à la conduite active.....166
Antibrouillard avant.....167
Assistance au freinage en marche arrière.....167
Auto-Start-Stop.....166
Clignotants.....167
Commande de régénération automatique coupée.....166
Contrôle d'adhérence en descente.....167
Contrôle de stabilité et antipatinage.....167
Coussin gonflable avant.....166
Différentiel autobloquant électronique.....166
Feux de route.....167
Feux de route automatiques.....166
Mode de traction.....167
Phares allumés.....167
Prêt à conduire.....167
Quatre roues motrices.....166
Régulateur de vitesse.....166
Régulateur de vitesse adaptatif.....166
Retenue automatique active.....166
Retenue automatique non disponible.....166
Système d'information sur les angles morts.....166
Témoin de préchauffage.....167
Information de l'affichage hybride.....171
Fonctionnement de la fonction Tuteur de VÉ.....171
Qu'est-ce que le Tuteur de VÉ.....171
Informations client.....691
Information sur le véhicule hybride – Dépannage.....246
Information sur le véhicule hybride – Foire aux questions.....246
Information sur le véhicule hybride.....245
Information sur le véhicule hybride – Dépannage.....246
Mode de faible utilisation du moteur.....245
Inspection de l'usure des pneus.....570
Inspection des pneus pour vérifier la présence de dommages.....570
Mesures de sécurité.....571
Installation de l'aide pour le recul d'une remorque conventionnelle.....461
Configuration de la remorque.....461
Étalonnage du système.....463
Installation de capteur de remorque.....462

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Installation de sièges d'enfant.....43
Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs.....49
Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière.....50
Fixation des sangles de retenue sur le siège avant.....49
Installation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège du centre.....48
Utilisation des ceintures de sécurité.....43
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue.....47
Utilisation des sangles de retenue.....49
Interaction vocale.....652
Introduction.....23

J

Jauge de carburant.....163
Emplacement de la trappe de remplissage de carburant.....163
Limitations de la jauge de carburant.....163
Qu'est-ce que l'autonomie.....163
Qu'est-ce que la jauge de carburant.....163
Qu'est-ce que le rappel de bas niveau de carburant.....163

L

L'aide pour le recul de la remorque, de quoi s'agit-il?.....460
L'alerte conducteur, de quoi s'agit-il?.....397
La commande de freins de remorque intégrée, de quoi s'agit-il?.....454
La reconnaissance panneaux vitesse, de quoi s'agit-il?.....399
Lave-glaces
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....133
Lave-glaces.....135
Activation et désactivation du balayage supplémentaire.....135
Ajout de liquide de lave-glace.....136
Lave-glace – Précautions.....135
Spécification du liquide de lave-glace.....136
Utilisation du lave-glace de pare-brise.....135
Le catalyseur, de quoi s'agit-il?.....278
Lecture multimédia avec Bluetooth®.....658
Lecture multimédia avec port USB.....208
Lecture ou mise en pause de la source audio.....637
Chaîne audio.....637
Écran tactile.....637
Le système de surveillance de la pression des pneus, de quoi s'agit-il?.....574
Liaison ou désactivation d'un profil personnalisé à la télécommande.....663
Lignes de guidage de la caméra à 360 degrés.....341
Zone à éviter.....342
Lignes de guidage de la caméra arrière.....338
Lignes directrices relatives au système de réduction catalytique sélective.....273
Limitations de l'aide à la conduite active.....326
Limitations de l'assistance pré-collision.....389
Assistance aux intersections.....390
Limites de détection des piétons.....389
Limitations de l'ouvre-porte de garage.....204
Limitations de la caméra à 360 degrés.....340
Limitations de la télécommande.....78
Limitations des appels d'urgence.....77
Limitations du démarrage à distance.....173
Limitations du mode quatre roues motrices.....289
Blocage mécanique du changement de mode.....290
Utilisation du mode quatre roues motrices avec une roue de secours ou des pneus dépareillés.....290

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Limitations du régulateur de vitesse adaptatif.....352
Limites du capteur.....352
Limitations du système d'alerte de circulation transversale.....385
Limitations du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....199
Limitations du système d'information sur les angles morts.....379
Limitations du véhicule connecté.....631
Limites d'entrée sans clé.....97
Limites de l'alerte conducteur.....398
Limites de l'écran d'information et de divertissement.....649
Fonctions asservies à la vitesse.....649
Limites de la prise de courant.....219
Limites de reconnaissance panneaux vitesse.....399
Limites de remorquage du véhicule.....420
Limites du système de maintien de voie.....373
Limites du système de surveillance de la pression des pneus.....576
Localisation de l'entonnoir à carburant.....257
Cabine simple.....257
Cabine six places/Cabine double.....257
Localisation de votre véhicule.....79
Localisation du clavier d'entrée sans clé.....97

M

Maintien de voie.....359
Activation et désactivation du système de maintien de voie.....361
Alertes de maintien de voie.....361
Désactivation automatique du maintien de voie.....361
Exigences de l'aide au maintien de voie.....360
Fonctionnement du système de maintien de voie.....359
Limitations de l'aide au maintien de voie.....360
Précautions relatives à l'aide au maintien de voie.....360
Témoins de l'aide au maintien de voie.....362
Manœuvre de stationnement parallèle.....345
Manœuvre de stationnement perpendiculaire.....345
Marchepied de hayon.....103
Accès à la marche intégrée au hayon.....103
Rangement de la marche intégrée au hayon.....104
Marchepieds à déploiement électrique – Dépannage.....129
Marchepieds à déploiement électrique – Foire aux questions.....129
Marchepieds à déploiement électrique.....127
Marchepieds à déploiement électrique – Dépannage.....129
Menu du téléphone.....654
.....654
Destination favorite.....654
Liste téléphonique.....654
Menu principal de l'affichage du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 12,3 po.....169
Menu principal de l'affichage du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 4,2 po.....168
Menu principal de l'affichage du tableau de bord - Véhicules avec : Écran de 8 po.....169
Mise à jour des systèmes du véhicule sans fil.....667
Affichage des détails de la mise à jour.....668
Exécution d'une mise à jour du logiciel des systèmes du véhicule.....667
Exigences relatives à la mise à jour des systèmes.....667
Programmation d'une mise à jour.....667
Mise à l'eau ou récupération d'un bateau ou d'une moto-marine.....422
Mise au rebut des coussins gonflables.....74
Mise en position basculée du toit ouvrant transparent.....159
Mise en sourdine de l'autoradio.....638

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Mises à jour cartographiques du système de navigation....664
Mises à jour des systèmes du véhicule....667
Mode automatique....178
Activation et désactivation du mode AUTO....178
Activation et désactivation du mode double....180
Témoins de mode automatique....179
Mode chasse-neige....489
Activation et désactivation du mode de déneigement....489
Qu'est-ce que le mode chasse-neige....489
Mode d'aide....374
Fonctionnement de la fonction d'aide....375
Qu'est-ce que le mode d'aide....374
Mode d'alerte et d'aide....375
Fonctionnement de la fonction d'alerte et d'aide....375
Qu'est-ce que le mode d'alerte et d'aide....375
Mode d'alerte....374
Fonctionnement de la fonction d'alerte....374
Qu'est-ce que le mode d'alerte....374
Réglage de l'intensité des vibrations du volant de direction....374
Mode de blocage automatique....57
Activation du mode de blocage automatique....57
Désactivation du mode de blocage automatique....57
Qu'est-ce que le mode de blocage automatique....57
Utilisation du mode de blocage automatique....57
Mode de blocage par inertie....56
Fonctionnement du mode de blocage par inertie....56
Qu'est-ce que le mode de blocage par inertie....56
Mode de faible utilisation du moteur....245
Fonctionnement du mode de faible utilisation du moteur....246
Limites du mode de faible utilisation du moteur....246
Qu'est-ce que le mode de faible utilisation du moteur....245
Mode de position de point mort temporaire....282
Activation du mode de position de point mort temporaire....283
Désactivation du mode de position de point mort temporaire....283
Limites du mode de position de point mort temporaire....282
Qu'est-ce que le mode de position de point mort temporaire....282
Modes de conduite....367
Boue/ornière....367
Éco....367
Glissant....368
Normal....367
Remorquage/transport....369
Roche/traction....368
Sable/neige profonde....367
Sentier....370
Sport....369
Modes quatre roues motrices....292
Mode automatique quatre roues motrices....292
Mode deux roues motrices gamme haute....292
Mode quatre roues motrices gamme haute....293
Quatre roues motrices gamme basse....293
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule....635
Montage de la courroie d'entraînement - 2.7L EcoBoost™ , Véhicules avec : Deux alternateurs....543
Montage de la courroie d'entraînement - 2.7L EcoBoost™ , Véhicules avec : Un alternateur....544
Montage de la courroie d'entraînement - 3.0L diesel....544
Montage de la courroie d'entraînement - 3.3L....544

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Montage de la courroie d'entraînement - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH).....545
Montage de la courroie d'entraînement - 3.5L Ecoboost™, Véhicules avec : Deux alternateurs.....545
Montage de la courroie d'entraînement - 3.5L Ecoboost™, Véhicules avec : Un alternateur.....544
Montage de la courroie d'entraînement - 5.0L, Véhicules avec : Deux alternateurs.....546
Montage de la courroie d'entraînement - 5.0L, Véhicules avec : Un alternateur.....546
MyKey – Dépannage.....90
MyKey – Foire aux questions.....92
MyKey – Messages d'information.....90
MyKey™.....87
MyKey – Dépannage.....90
Réglages MyKey.....87

N

Navigation, remorquage.....666
Activation et désactivation de la navigation spécifique au remorquage.....666
Alertes de navigation.....666
Saisie des dimensions de la remorque.....666
Navigation.....664
Circulation en direct.....664
Définir une destination.....664
Guidage d'itinéraire.....665
Points de cheminement.....665
Réglage de carte.....664
Nettoyage de l'extérieur.....548
Nettoyage de bandes ou de graphiques.....549
Nettoyage de glaces et de balais d'essuie-glace.....548
Nettoyage de roues.....548
Nettoyage des capteurs et des objectifs de caméra.....549
Nettoyage des feux arrière et des phares.....548
Nettoyage du chrome, de l'aluminium ou de l'acier inoxydable.....548
Nettoyage du compartiment moteur.....549
Nettoyage du soubassement.....550
Précautions relatives au nettoyage de l'extérieur.....548
Nettoyage de l'habitacle.....550
Nettoyage des ceintures de sécurité.....552
Nettoyage des écrans.....550
Nettoyage des glissières de toit ouvrant.....552
Nettoyage des sièges et de la garniture de pavillon.....550
Nettoyage des tapis de sol et moquettes.....551
Nettoyage du plastique.....550
Nettoyage du tableau de bord.....550
Neutralisation de la vitesse programmée.....359
Norme d'émission - États-Unis d'Amérique.....746
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien.....747
Modifications du dispositif antibruit.....746
Nous contacter.....21
Afrique du Nord.....21
Afrique du Sud du Sahara.....22
Argentine.....21
Asie-Pacifique.....21
Australie.....21
Brésil.....21
Canada.....21
Caraïbes, Amérique centrale et Israël.....21
Corée du Sud.....22
États-Unis.....21
Europe.....21
Ford Credit - É.-U. uniquement.....22
Moyen-Orient.....22
Nouvelle-Zélande.....21
Numéro Îles Vierges et Porto Rico.....21
Porto Rico.....22
Numéro d'identification du véhicule.....630
Aperçu du numéro d'identification du véhicule.....630
Localisation du numéro d'identification du véhicule.....630

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

O

Options uniques d'exportation.....747
Ordinateur de voyage - Véhicules avec : Écran de 4,2 po.....169
Accès à l'ordinateur de bord.....169
Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....170
Ordinateur de voyage - Véhicules avec : Écran de 8 po/Écran de 12,3 po.....170
Accès à l'ordinateur de bord.....170
Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....170
Orientation de l'écoulement de l'air.....178
Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant.....178
Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord.....178
Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise.....178
Ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule.....94
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande.....94
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du panneton de clé.....94
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule.....94
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule.....95
Verrouillage et déverrouillage individuel des portes à l'aide du bouton de verrouillage.....94
Ouverture du hayon.....102
Ouverture du hayon à l'aide de la télécommande.....108
Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule.....102
Ouverture du hayon depuis l'intérieur du véhicule.....108
Ouverture et fermeture de l'écran pare-soleil.....158
Fermeture de l'écran pare-soleil.....158
Ouverture de l'écran pare-soleil.....158
Ouverture et fermeture de la clé pliable.....79
Fermeture de la clé pliable.....79
Ouverture de la clé pliable.....79
Ouverture et fermeture des glaces coulissantes.....152
Ouverture et fermeture des glaces.....151
Fermeture à commande par impulsion.....151
Ouverture à commande par impulsion.....151
Ouverture et fermeture du capot.....512
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....158
Fermeture du toit ouvrant.....158
Ouverture du toit ouvrant.....158
Ouvre-porte de garage.....203

P

Panne de carburant.....257
Ajout de carburant à partir d'un réservoir de carburant portable.....258
Remplissage d'un réservoir de carburant portable.....257
Paramètres de l'aide à la conduite active.....326
Activation de l'aide à la conduite active.....326
Paramètres de la caméra à 360 degrés.....342
Activation et désactivation de l'affichage de la caméra à 360 degrés.....342
Activation et désactivation de la caméra à 360 degrés.....342
Paramètres de la caméra arrière.....338
Activation et désactivation de la temporisation de la caméra arrière.....339
Zoom avant et arrière de la caméra arrière.....338
Paramètres du système d'alarme antivol.....124
Activation ou désactivation de la demande de sortie.....124
La demande de sortie, de quoi s'agit-il?.....124
Les niveaux de sécurité de l'alarme, de quoi s'agit-il?.....124
Réglage du niveau de sécurité de l'alarme.....124

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Passage des rapports.....281
Levier sélecteur sur colonne.....281
Levier sélecteur sur console centrale.....281
Passage du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse standard.....359
Pédales réglables.....132
Pédales
Voir : Réglage des pédales.....132
Perchlorate.....715
Perforation
Voir : Changement d'un pneu crevé.....582
Permutation des pneus.....572
Schéma de permutation des pneus.....572
Personal Safety System™.....64
Personnalisation de l'affichage du tableau de bord.....170
Ajout d'écrans à l'aide de MyView.....170
Ajout d'écrans à l'aide du menu Sélectionner des écrans.....170
Configurer les indicateurs.....170
Phares automatiques.....138
Que sont les phares automatiques.....138
Réglages des phares automatiques.....138
Phares – Dépannage.....137
Phares – Foire aux questions.....137
Phares.....137
Témoins de phares.....137
Utilisation des feux de route.....137
Pièces de rechange recommandées.....715
Entretien périodique et réparations mécaniques.....716
Garantie sur les pièces de rechange.....716
Réparations suite à une collision.....716
Pièces Motorcraft - 2.7L EcoBoost™ 597
Pièces Motorcraft - 3.0L diesel.....598
Pièces Motorcraft - 3.3L.....599
Pièces Motorcraft - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH).....601
Pièces Motorcraft - 3.5L Ecoboost™.....600
Pièces Motorcraft - 5.0L.....602
Plateau de caisse.....408
Points d'ancrage de plateau de caisse.....408
Points d'ancrage du hayon.....410
Rampes de plateau de caisse.....411
Point d'accès Wi-Fi du véhicule.....635
Points d'ancrage de plateau de caisse.....408
Capacité de charge du point d'ancrage du plateau de caisse.....410
Emplacement des points d'ancrage de plateau de caisse.....409
Pose et dépose des taquets d'arrimage de caisse.....409
Précautions relatives à la charge du point d'ancrage du plateau de caisse.....408
Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....40
Emplacement des points d'ancrage des sangles des dispositifs de retenue pour enfants.....40
Emplacement des points d'ancrage inférieurs des dispositifs de retenue pour enfants.....40
Que sont les points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....40
Points d'ancrage du hayon.....410
Capacité de charge du point d'ancrage du hayon.....411
Emplacement des points d'ancrage du hayon.....410
Points de cheminement.....665
Ajout de point de cheminement.....665
Modification de points de cheminement.....665
Porte-gobelets.....227
Précautions relatives aux porte-gobelets.....227
Porte-lunettes.....230
Emplacement du porte-lunettes.....230
Portes et serrures.....94
Déverrouillage automatique.....95
Fonction d'erreur de verrouillage.....95
Ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule.....94
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule.....94
Portes et verrouillage – Dépannage.....96
Verrouillage automatique.....95
Portes et verrouillage – Dépannage.....96
Portes et verrouillage – Messages d'information.....96

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Portes et verrouillage – Témoins.....96
Ports USB.....208
Pose et dépose du hayon.....102
Positions assises appropriées.....187
Positions de la boîte automatique.....280
Marche arrière (R).....280
Marche avant (D).....281
Mode manuel (M).....281
Point mort (N).....281
Stationnement (P).....280
Précautions à l'égard de la caméra à 360 degrés.....340
Précautions à l'égard des ceintures de sécurité.....54
Précautions à l'égard du siège avant.....187
Précautions à prendre avec les marchepieds à déploiement électrique.....127
Précautions à prendre par temps froid.....484
Précautions concernant Auto-Start-Stop.....248
Précautions de traction d'une remorque.....419
Précautions du système de maintien de voie.....372
Précautions pour l'entretien.....512
Précautions pour la sécurité des enfants.....38
Précautions pour le remorquage du véhicule.....499
Précautions relatives à l'aide à la conduite active.....325
Précautions relatives à l'aide au démarrage en côte.....314
Précautions relatives à l'aide au freinage en marche arrière.....310
Précautions relatives à l'aide au stationnement actif.....344
Précautions relatives à l'aide pour le recul de la remorque.....460
Précautions relatives à l'alerte conducteur.....397
Précautions relatives à l'assistance pré-collision.....388
Précautions relatives à l'ouvre-porte de garage.....203
Précautions relatives à la batterie haute tension - Véhicule électrique hybride (VEH).....492
Après l'accident.....493
En cas d'accident.....492
En cas d'incendie.....493
Précautions relatives à la caméra arrière.....337
Précautions relatives à la commande de freins de remorque intégrée – Dépannage.....457
Commande de frein de remorque intégrée – Foire aux questions.....458
Précautions relatives à la commande de freins de remorque intégrée – Messages d'information.....457
Précautions relatives à la commande de freins de remorque intégrée.....454
Précautions relatives à la fonction de mémorisation.....201
Précautions relatives à la reconnaissance panneaux vitesse.....399
Précautions relatives au catalyseur.....278
Précautions relatives au chargeur d'accessoires sans fil.....225
Précautions relatives au contrôle descente.....323
Précautions relatives au démarrage à distance.....173
Précautions relatives au déneigement.....487
Précautions relatives au différentiel autobloquant électronique.....299
Utilisation du différentiel autobloquant électronique avec roue de secours ou pneus mal appariés.....299
Précautions relatives au dispositif antilouvoiement de la remorque.....459
Précautions relatives au filtre à particules diesel.....266
Précautions relatives au mode quatre roues motrices.....288
Précautions relatives au plateau de caisse.....408
Précautions relatives au remplissage et au carburant.....251

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Précautions relatives au rétroviseur intérieur.....154
Précautions relatives au sac gonflable.....68
Précautions relatives au système d'alerte de circulation transversale.....384
Précautions relatives au système d'alerte des occupants des sièges arrière.....199
Précautions relatives au système d'information sur les angles morts.....379
Précautions relatives au système de réduction catalytique sélective.....271
Précautions relatives au système de surveillance de la pression des pneus.....575
Précautions relatives au transport de charges.....402
Précautions relatives aux freins de remorque.....419
Précautions relatives aux freins.....304
Précautions relatives aux fusibles.....503
Préparation du véhicule pour l'entreposage.....554
Batterie 12 V.....555
Carrosserie.....554
Freins.....555
Généralités.....554
Moteur.....554
Pneus.....555
Systèmes de batterie hybride.....555
Présentation du système de surveillance de la pression des pneus.....574
Prise d'alimentation – Dépannage.....216
Prise d'alimentation – Messages d'information.....216
Prise de courant – Foire aux questions.....218
Prise de courant – Précautions.....219
Prise de courant – Précautions - Véhicules avec : 2,4 kW/7,2 kW.....211
Prise de courant – Précautions - Véhicules avec : 2 kW.....210
Prise de courant.....210
Prise d'alimentation – Dépannage.....216
Produits de nettoyage.....547
Produits.....547
Profils personnalisés.....662
Programmation d'une clé MyKey.....89
Programmation de la télécommande - Véhicules avec : Clé pliable.....85
Étapes pour programmer votre télécommande de remplacement.....85
Généralités.....85
Programmation de la télécommande - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir.....83
Étapes pour programmer votre télécommande de remplacement.....84
Généralités.....83
Programmation de la vitesse du régulateur de vitesse.....349
Changement de la vitesse programmée.....349
Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec la télécommande manuelle.....204
Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec le moteur d'ouverture de porte de garage.....205
Programmation du système d'ouverture de porte de garage avec le moteur d'ouverture de porte.....206
Ouvre-portail / Programmation au Canada.....206
Programme Auto Line du Better Business Bureau - États-Unis d'Amérique.....691
Programme de médiation et d'arbitrage - Canada.....692
Prolongation de la durée du démarrage à distance.....174
Proposition 65 de la Californie - États-Unis d'Amérique.....715

Q

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté.....631
Qu'est-ce qu'un véhicule hybride.....245
Qu'est-ce que Ford Protect.....671
Programme d'entretien prolongé Ford Protect (Canada seulement).....672

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect – États-Unis seulement.....671
Qu'est-ce que l'affichage d'entraînement des freins.....171
Qu'est-ce que l'aide à la conduite active.....325
Qu'est-ce que l'aide au démarrage en côte.....314
Qu'est-ce que l'aide au freinage en marche arrière.....310
Qu'est-ce que l'aide au stationnement actif.....344
Qu'est-ce que l'antipatinage.....317
Qu'est-ce que l'assistance pré-collision.....388
Qu'est-ce que l'indicateur de liquide d'échappement diesel.....164
Qu'est-ce que l'indicateur de suralimentation.....163
Qu'est-ce que l'indicateur de vitesse.....162
Qu'est-ce que l'interaction vocale.....652
Qu'est-ce que la batterie haute tension.....279
Qu'est-ce que la caméra à 360 degrés.....340
Qu'est-ce que la caméra arrière.....337
Qu'est-ce que la commande du mode de conduite.....366
Qu'est-ce que la fonction Assistance 911.....76
Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop.....248
Qu'est-ce que la fonction de mémoire.....201
Qu'est-ce que la prise de courant.....210
Qu'est-ce que la sonde de température d'huile de boîte de vitesses.....163
Qu'est-ce que la sonde de température de liquide de refroidissement.....163
Qu'est-ce que le chargeur d'accessoires sans fil.....225
Qu'est-ce que le compte-tours.....162
Qu'est-ce que le contrôle descente.....323
Qu'est-ce que le démarrage à distance.....173
Qu'est-ce que le différentiel autobloquant électronique.....299
Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle.....186
Qu'est-ce que le filtre à particules diesel.....266
Qu'est-ce que le frein de stationnement électrique.....307
Qu'est-ce que le manomètre d'huile moteur.....163
Qu'est-ce que le mode Générateur.....214
Qu'est-ce que le mode Ralenti utilitaire - Véhicules avec : Clé pliable.....214
Qu'est-ce que le poids technique maximal sous essieu.....403
GAWR (poids maximal autorisé sur essieu).....403
Qu'est-ce que le poids total en charge.....404
Qu'est-ce que le poids total roulant autorisé.....404
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse.....349
Condition requise.....349
Qu'est-ce que le résumé du trajet.....172
Qu'est-ce que le système d'alerte de circulation transversale.....384
Qu'est-ce que le système d'alerte de piétons.....75
Qu'est-ce que le système d'alerte des occupants des sièges arrière.....199
Qu'est-ce que le système d'information sur les angles morts.....379
Qu'est-ce que le système d'ouvre-porte de garage.....203
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.....203
Qu'est-ce que le système de maintien de voie.....372
Qu'est-ce que le système de réduction catalytique sélective.....271
Qu'est-ce que le système de sécurité personnelle.....64
Qu'est-ce que MyKey.....87
Qualité de l'air à l'intérieur.....186
Qualité du carburant.....252
Passage entre le E85 et l'essence.....257

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Sélection du carburant approprié.....252
Sélection du carburant approprié aux températures froides.....254
Quantités et spécifications de l'huile de boîte de transfert.....627
Quantités et spécifications de l'huile de pont arrière.....628
Quantités et spécifications de l'huile de pont avant.....628
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 2.7L EcoBoost™ 603
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes.....604
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 3.0L diesel.....604
Huile moteur de remplacement pour conditions de conduite rigoureuses.....606
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes.....606
Huile moteur de remplacement pour mélanges de carburant biodiesel (B20 Max).....606
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 3.3L.....606
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes.....607
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH).....610
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes.....611
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 3.5L Ecoboost™.....608
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes.....609
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 5.0L.....612
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes.....613
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 2.7L EcoBoost™ 620
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 3.0L diesel.....621
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 3.3L.....622
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH).....624
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 3.5L Ecoboost™.....623
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 5.0L.....625
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 2.7L EcoBoost™ 613
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 3.0L diesel.....614
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 3.3L.....614
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH).....616
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 3.5L Ecoboost™.....615
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 5.0L.....616
Quantités et spécifications du liquide d'échappement diesel.....276
Quatre roues motrices – Dépannage.....296
Quatre roues motrices – Messages d'information.....296
Quatre roues motrices – Témoins.....296
Quatre roues motrices.....288
Conseils de conduite en mode quatre roues motrices.....293
Modes quatre roues motrices.....292
Quatre roues motrices – Dépannage.....296
Que sont les indicateurs du tableau de bord.....166
Que sont les témoins du tableau de bord.....164

R

Rabattement des rétroviseurs extérieurs - Véhicules avec : Rétroviseurs rabattables électriques.....155
Activation et désactivation de la fonction de rabattement automatique.....156

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Rabattement des rétroviseurs extérieurs - Véhicules avec : Rétroviseurs rabattables manuels.....155
Raccordement d'une remorque – Dépannage.....418
Raccordement d'une remorque – Messages d'informations.....418
Raccordement d'une remorque.....415
Alarme de connexion de remorque.....417
Attelages.....414
Chaînes de sécurité.....416
Détection de la remorque.....415
Freins de remorque.....416
Liste de vérification de connexion de remorque.....416
Maintien électronique de la position de stationnement.....416
Raccordement d'une remorque – Dépannage.....418
Vérification feux remorque.....416
Radio AM-FM.....639
Limites de la radio AM-FM.....639
Sélection d'une station de radio.....640
Radio par satellite.....642
Emplacement du numéro d'identification de la radio satellite.....642
Limites de la radio satellite.....642
Qu'est-ce que la radio satellite.....642
Réglages de la radio satellite.....643
Sélection d'un canal.....642
Rallonge de plateau à claire-voie.....104
Précautions relatives à la rallonge de plateau.....104
Utilisation de la rallonge de plateau.....105
Rallonges de ceinture de sécurité.....62
Rampes de plateau de caisse.....411
Entreposage des rampes du plateau de caisse.....413
Pose et dépose du support de rampe de caisse.....411
Pose et dépose du support de rampes de caisse.....412
Précautions relatives à la rampe du plateau de caisse.....411
Rangement de dessous de siège.....228
Emplacement du compartiment de rangement sous le siège.....228
Rangement du levier sélecteur - Véhicules avec : Changement de vitesse sur console.....284
Rangement.....227
Boîte à gants.....227
Porte-gobelets.....227
Porte-lunettes.....230
Rangement de dessous de siège.....228
Rappel d'une position de préréglage.....201
Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé codée.....202
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....59
Activation et désactivation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....61
Avertissements sonores de rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....61
Fonctionnement du rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....59
Témoins de rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....61
Ravitaillement.....259
Ouverture manuelle de la trappe de carburant.....263
Présentation du système de ravitaillement.....259
Ravitaillement de votre véhicule.....259
Rebonds du toit ouvrant.....159
Neutralisation des rebonds du toit ouvrant.....159
Qu'est-ce que le rebond du toit ouvrant.....159
Recherche visuelle.....33
Reconnaissance panneaux vitesse – Dépannage.....400
Reconnaissance panneaux vitesse – Foire aux questions.....401
Reconnaissance panneaux vitesse – Messages d'information.....400
Reconnaissance panneaux vitesse.....399
Reconnaissance panneaux vitesse – Dépannage.....400
Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie.....101
Redémarrage du moteur.....248

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Régénération manuelle du filtre à particules diesel.....267
Démarrage de la régénération manuelle du filtre à particules diesel.....269
Exigences en matière de régénération manuelle du filtre à particules diesel.....268
Limitations de la régénération manuelle du filtre à particules diesel.....268
Précautions relatives à la régénération manuelle du filtre à particules diesel.....268
Qu'est-ce que la régénération manuelle du filtre à particules diesel.....267
Réglage approprié du siège conducteur et passager avant.....69
Réglage de carte.....664
Changement du format de carte.....664
Zoom avant et arrière de la carte.....664
Réglage de l'avertissement de vitesse avec reconnaissance panneaux vitesse.....400
Réglage de la date et de l'heure.....639
Activation et désactivation automatique des mises à jour de l'heure.....639
Réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif.....356
Lorsque vous suivez un véhicule.....357
Réglage de la hauteur de la ceinture de sécurité.....58
Réglage de la longueur de la ceinture de sécurité.....59
Réglage de la luminosité du tableau de bord.....150
Réglage de la température.....178
Réglage de la tolérance de vitesse avec reconnaissance panneaux vitesse.....400
Réglage de la vitesse du contrôle d'adhérence en descente.....324
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif.....355
Changement manuel de la vitesse programmée.....356
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif à partir d'un arrêt complet.....355
Réglage de la vitesse du ventilateur d'habitacle.....177
Réglage de présélection.....638
Réglage des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....58
Réglage des paramètres de son.....638
Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière.....638
Mode d'occupation.....639
Mode son.....639
Réglages de tonalité.....639
Volume adaptatif.....639
Réglage des pédales.....132
Réglage des phares.....532
Réglage horizontal.....533
Réglage vertical.....532
Réglage des phares
Voir : Réglage des phares.....532
Réglage des rétroviseurs extérieurs.....155
Réglage du mode du module de commande de frein de remorque intégré.....456
Sélection de l'effort de freinage de la remorque.....456
Sélection du type de frein de remorque.....456
Réglage du mot-clé déclencheur.....652
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique.....130
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel.....130
Réglage du volume.....638
Réglages de l'entrée sans clé.....97
Activation et désactivation du système d'entrée sans clé.....97
Création de codes d'accès personnels.....98
Reprogrammation de la fonction de déverrouillage.....97
Suppression de tous les codes d'accès personnels.....98
Réglages des marchepieds à déploiement électrique.....127
.....127

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Réglages du système de démarrage à distance.....174
Activation et désactivation des derniers réglages du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....174
Activation et désactivation des réglages de siège chauffant.....175
Activation et désactivation du mode de climatisation et chauffage automatique.....174
Activation et désactivation du volant de direction chauffant.....175
Réglage de la durée du démarrage à distance.....175
Réglages MyKey.....87
Réglages MyKey configurables.....87
Réglages MyKey non configurables.....87
Réglages personnalisés.....170
Modification des unités de mesure.....170
Modification des unités de pression des pneus.....171
Modification des unités de température.....171
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage.....364
Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information.....364
Régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....362
Activation et désactivation du mode intelligent.....363
Alertes du régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....363
Exigences du régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....362
Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....362
Limitations du régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....363
Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....362
Réglage de la tolérance de la vitesse programmée.....363
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....363
Régulateur de vitesse adaptatif – Précautions.....351
Lorsque vous suivez un véhicule.....352
Utilisation en terrain montagneux.....352
Régulateur de vitesse adaptatif.....351
Maintien de voie.....359
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage.....364
Régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....362
Régulateur de vitesse.....349
Régulateur de vitesse
Voir : Régulateur de vitesse.....349
Rehausseurs.....51
Types de rehausseur.....51
Réinitialisation de la détection d'anomalie de mise à la masse.....215
Réinitialisation de la position d'arrêt - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique.....131
Réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus.....576
Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus.....576
Système de surveillance de la pression des pneus de la remorque.....578
Remorquage d'urgence.....501
Remorquage de récupération.....497
Accès au point de remorquage avant.....497
Remorquage du véhicule – Dépannage.....502
Remorquage du véhicule – Messages d'informations.....502
Remorquage du véhicule.....499
Remorquage du véhicule – Dépannage.....502
Remorquage occasionnel du véhicule - 4x2.....501
Remorquage occasionnel du véhicule - 4x4.....499
Activation de la fonction 499
Désactivation de la fonction 500
Remplacement d'une roue.....582
Remplacement d'une télécommande ou d'une clé perdue.....83
Remplacement de la batterie de 12 V.....530
Dépose et pose de la batterie.....531

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Remplacement des balais d'essuie-glace avant.....134
Remplacement des pneus.....564
VIEILLISSEMENT.....564
Remplacement du filtre à air d'habitacle.....186
Remplacement du filtre à carburant - Diesel.....529
Remplacement du filtre à carburant - Essence.....530
Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective.....274
Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective au moyen d'un contenant portatif.....275
Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective au moyen d'une pompe de station-service.....274
Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective par temps froid.....274
Remplissage et carburant – Dépannage.....265
Remplissage et carburant – Messages d'information.....265
Remplissage et carburant – Témoins.....265
Renseignements sur le flanc du pneu.....558
Renseignements sur les pneus de type P.....558
Renseignements sur les collisions et les pannes.....491
Arrêt automatique du moteur en cas de collision.....496
Démarrage-secours du véhicule.....494
Remorquage de récupération.....497
Système d'alerte après impact.....496
Renseignements sur les roues et pneus.....556
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....552
Reprise de la vitesse programmée.....350
Reprendre la vitesse programmée à partir d'un arrêt complet.....358
Reprogrammation du système d'ouverture de porte de garage.....207
Rétablissement du disjoncteur - Véhicules avec : 7,2 kW.....215
Retenue automatique.....315
Retour automatique à la position de stationnement (P).....284
Fonctionnement du retour automatique à la position de stationnement (P).....284
Limites du retour automatique à la position de stationnement (P).....284
Qu'est-ce que la fonction de retour automatique à la position de stationnement (P).....284
Retrait du panneton de clé.....79
Rétroviseur extérieur à électrochrome.....157
Qu'est-ce que le rétroviseur extérieur à électrochrome.....157
Rétroviseur intérieur à électrochrome.....154
Limitations du rétroviseur intérieur à électrochrome.....154
Qu'est-ce que le rétroviseur intérieur à électrochrome.....154
Rétroviseur intérieur.....154
Rétroviseur intérieur à électrochrome.....154
Rétroviseurs extérieurs.....155
Rétroviseur extérieur à électrochrome.....157
Rodage.....484
Freins et embrayage.....484
Pneus.....484
Rodage
Voir : Rodage.....484

S

Sécurité – Dépannage.....125
Sécurité – Foire aux questions.....126
Sécurité – Messages d'information.....125
Sécurité enfants.....38
Dispositifs de retenue pour enfants.....41
Installation de sièges d'enfant.....43
Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....40
Sécurité.....123
Alarme antivol.....123
Paramètres du système d'alarme antivol.....124

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Sécurité – Dépannage.....125
Système antivol passif.....123
Sélection d'un mode de conduite.....366
Sélection d'un mode quatre roues motrices.....291
Passer au mode quatre roues motrices gamme basse (4L) ou en sortir.....292
Sélection de la source audio.....637
Chaîne audio.....637
Écran tactile.....637
Serrage du frein de stationnement électrique en situation d'urgence.....307
Serrage du frein de stationnement électrique.....307
Serrure de capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....512
Sièges à commande électrique.....190
Composants de l'appuie-tête.....190
Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière.....191
Dépose de l'appuie-tête.....191
Installation de l'appuie-tête.....191
Réglage de l'appuie-tête.....190
Réglage de l'assise de siège.....192
Réglage de la hauteur du siège.....193
Réglage du dossier de siège.....192
Réglage du support lombaire.....193
Sièges à commande manuelle.....188
Composants de l'appuie-tête.....188
Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière.....189
Déploiement des sièges.....197
Dépose de l'appuie-tête.....189
Installation de l'appuie-tête.....189
Rabattement des sièges.....196
Réglage de l'appuie-tête.....188
Réglage du dossier de siège.....190
Réglage du support lombaire.....190
Sièges arrière.....196
Sièges à commande manuelle.....196
Sièges chauffants.....197
Sièges avant.....187
Sièges à commande électrique.....190
Sièges à commande manuelle.....188
Sièges avec fonction de massage.....193
Sièges chauffants.....194
Sièges ventilés.....195
Sièges avec fonction de massage.....193
Limitations du siège à fonction de massage.....193
Réglage des paramètres du siège à fonctions de massage.....194
Sièges chauffants.....194
Activation et désactivation des sièges chauffants.....195
Précautions à l'égard du siège chauffant.....194
Sièges ventilés.....195
Activation et désactivation des sièges ventilés.....195
Précautions à l'égard du siège ventilé.....195
Sortir d'un espace de stationnement.....346
Spécification du liquide de frein.....305
Spécification du liquide de lave-glace.....625
Spécifications du moteur - 2.7L EcoBoost™ 591
Spécifications du moteur - 3.0L diesel.....592
Spécifications du moteur - 3.3L.....593
Spécifications du moteur - 3.5L, Véhicule électrique hybride (VEH).....595
Spécifications du moteur - 3.5L Ecoboost™.....594
Spécifications du moteur - 5.0L.....596
Spécifications techniques
Voir : Capacités et spécifications.....591
Surface de travail de hayon.....107
Surface de travail de la console centrale – Dépannage.....224
Surface de travail de la console centrale – Messages d'information.....224
Surface de travail de la console centrale.....222
Surface de travail de la console centrale – Dépannage.....224
Symboles utilisés sur le véhicule.....25
Système antivol passif.....123
Fonctionnement de l'antidémarrage.....123
L'antidémarrage, de quoi s'agit-il?.....123
Système audio – Dépannage.....645
Système audio – Messages d'information.....645

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Système audio – Précautions.....637
Système d'alerte de circulation transversale avec couverture de la remorque.....386
Limitations du système d'alerte de circulation transversale avec couverture de la remorque.....386
Qu'est-ce que le système d'alerte de circulation transversale avec couverture de la remorque.....386
Système d'alerte des occupants des sièges arrière.....199
Système d'information sur les angles morts avec couverture de la remorque.....381
Configuration de la longueur de la remorque.....381
Limitations du système d'information sur les angles morts avec couverture de la remorque.....381
Qu'est-ce que le système d'information sur les angles morts avec couverture de la remorque.....381
Sélection d'une remorque.....382
Système d'information sur les angles morts – Dépannage.....383
Système d'information sur les angles morts – Messages d'information.....383
Système d'information sur les angles morts.....379
Système d'information sur les angles morts avec couverture de la remorque.....381
Système d'information sur les angles morts – Dépannage.....383
Système de maintien de voie – Dépannage.....376
Système de maintien de voie – Foire aux questions.....377
Système de maintien de voie – Messages d'information.....376
Système de maintien de voie.....372
Mode d'aide.....374
Mode d'alerte.....374
Mode d'alerte et d'aide.....375
Système de maintien de voie – Dépannage.....376
Système de réduction catalytique sélective – Dépannage.....276
Système de réduction catalytique sélective – Messages d'information.....276
Système de réduction catalytique sélective – Témoins.....276
Système de réduction catalytique sélective.....271
Remplissage du réservoir du système de réduction catalytique sélective.....274
Système de réduction catalytique sélective – Dépannage.....276
Système de surveillance de la pression des pneus – Dépannage.....579
Système de surveillance de la pression des pneus – Messages d'information.....581
Système de surveillance de la pression des pneus – Témoins.....579
Système de surveillance de la pression des pneus.....574
Système de surveillance de la pression des pneus – Dépannage.....579
Système d'alerte après impact.....496
Désactivation du système d'alerte après une collision.....496
Fonctionnement du système d'alerte après une collision.....496
Limitations du système d'alerte après une collision.....496
Qu'est-ce que le système d'alerte après une collision.....496
Système d'alerte des piétons.....75

T

Tableau de bord.....34
Téléphone – Précautions.....654
Téléphone.....654
Témoin d'antipatinage.....317
Témoin de contrôle descente.....324
Témoin de contrôle de stabilité.....322
Témoin de proximité.....391
Activation et désactivation des témoins de proximité.....393
Qu'est-ce que le témoin de proximité.....391
Témoin d'indication de proximité.....393

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Témoins d'aide à la conduite active....327
Aide à la conduite disponible....328
Témoins d'aide au stationnement....336
Témoins d'alerte de circulation transversale....386
Témoins d'information sur le véhicule hybride....246
Témoins de l'aide au freinage en marche arrière....311
Témoins de la fonction Auto-Start-Stop....248
Témoins de la prise de courant....220
Témoins de la prise de courant - Véhicules avec : 2,4 kW/7,2 kW....213
Témoin d'état de la prise de courant....213
Témoin de puissance du mode générateur....213
Témoins de la prise de courant - Véhicules avec : 2 kW....212
Témoin d'état de la prise de courant....212
Témoin de puissance du mode générateur....213
Témoins de la télécommande de démarrage à distance....174
Rétroaction de la télécommande....174
Témoins de reconnaissance panneaux vitesse....400
Témoins de régulateur de vitesse....350
Témoins de retenue automatique....316
Témoins du différentiel autobloquant électronique....302
Témoins du mode quatre roues motrices....293
Mode deux roues motrices gamme haute....293
Mode quatre roues motrices automatique....293
Mode quatre roues motrices gamme haute....293
Quatre roues motrices gamme basse....293
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif....359
Témoins du système d'alerte des occupants des sièges arrière....200
Témoins du système d'information sur les angles morts....382
Témoins du système de maintien de voie....375
Témoins du tableau de bord....164
Anomalie du groupe motopropulseur, puissance réduite, commande électronique de l'accélérateur, vérifier 4x4....165
Arrêter prudemment....165
Bas niveau de carburant....165
Bas niveau de liquide lave-glace....165
Batterie....164
Bouclage de ceinture de sécurité....165
Capot ouvert....165
Circuit de freinage....164
Eau dans le carburant....165
Fluide pour échappement diesel....164
Frein de stationnement électrique....164
Freins antiblocage....164
Hayon mal fermé....165
Porte mal fermée....164
Pression d'huile....165
Pression pneu basse....165
Témoin d'anomalie du moteur....165
Température du liquide de refroidissement du moteur....164
Terminologie du pneu....563
Toit ouvrant....158
Rebonds du toit ouvrant....159
Toit ouvrant
Voir : Toit ouvrant....158
Traction d'une remorque – Dépannage....453
Traction d'une remorque – Messages d'informations....453
Traction d'une remorque....419
Dimensions et charges de remorquage....423
Traction d'une remorque – Dépannage....453
Transport de charge....402
Transport du véhicule....498

U

Utilisation de cette publication....24
Utilisation de chaînes à neige....567

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Utilisation de l'affichage de l'aide pour le recul de la remorque.....464
Graphique d'angle de l'attelage.....465
Utilisation de la carrosserie de camping.....403
Utilisation de la commande d'aide pour le recul de la remorque.....464
Utilisation de la commande de freins de remorque intégrée.....454
Réglage du gain de frein de remorque.....456
Utilisation de la fonction de retenue automatique.....315
Utilisation de la sélection de gamme progressive.....283
Utilisation de la surface de travail de la console centrale - Véhicules avec : Changement de vitesse sur console.....223
Utilisation de la surface de travail de la console centrale - Véhicules avec : Levier sur colonne de direction.....222
Utilisation de la télécommande.....78
Alarme de détresse.....78
Démarrage à distance.....78
Déverrouillage.....78
Hayon.....78
Verrouillage.....78
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....90
Utilisation des commandes de l'affichage du tableau de bord.....168
Bouton 168
Bouton de menu.....168
Bouton Précédent.....168
Boutons de défilement.....168
Indicateur d'état.....168
Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige.....488

V

Véhicule connecté – Dépannage.....632
Véhicule connecté – Foire aux questions.....632
Véhicule connecté.....631
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....631
Véhicule connecté – Dépannage.....632
Ventilation
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température.....176
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....182
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....90
Vérification de la pression des pneus.....569
Vérification des balais d'essuie-glace.....134
Vérification des ceintures de sécurité.....62
Vérification des tiges de soupape de roue.....572
Vérification du liquide de refroidissement.....521
Ajout de liquide de refroidissement.....521
Circuit de refroidissement à protection totale.....523
Conditions climatiques rigoureuses.....523
Gestion de la température du liquide de refroidissement pour moteur.....524
Vidange du liquide de refroidissement.....523
Vérification du niveau de liquide de frein.....304
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....512
Verrouillage automatique.....95
Activation et désactivation du verrouillage automatique.....95
Exigences relatives au verrouillage automatique.....95
Qu'est-ce que le verrouillage automatique.....95
Verrouillage des commandes de glaces arrière.....152
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé.....99
Déverrouillage des portes.....99
Verrouillage des portes.....99

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing

Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du système d'entrée sans clé à télécommande.....98
Déverrouillage des portes.....98
Verrouillage des portes.....99
Verrouillage et déverrouillage du hayon.....102
Verrouillage sécurité enfants.....53
Côté droit.....53
Côté gauche.....53
Vidange de la cuve de décantation du filtre à carburant - Diesel.....529
Volant.....33

F-150 (TFD) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 202007, First-Printing